

Université Sorbonne Paris Nord  
ÉCOLE DOCTORALE ERASME  
Institut de droit public, sciences politiques et sociales (IDPS)  
**Doctorat en Sociologie**

*Harga as Politics*

Parcours Migratoires, Rencontres et Mobilisations des ‘Tunisiens de Lampedusa’

Caterina GIUSA

Thèse dirigée par Antoine Pécoud  
Professeur des universités, Université Sorbonne Paris Nord

Soutenance le 14 décembre 2022

Jury

**M. Hassen BOUBAKRI**, Professeur des universités, Université de Sousse (*rapporteur*)

**M. Jean-René GARCIA**, Professeur des universités, Université Sorbonne Paris Nord  
(*président du jury*)

**M. Vincent GEISSER**, Chargé de recherche CNRS, IREMAM Aix en Provence  
(*examineur*)

**M. Antoine PÉCOUD**, Professeur des universités, Université Sorbonne Paris Nord (*directeur de Thèse*)

**Mme Anaïk PIAN**, Professeure des universités, Université de Strasbourg (*rapporteuse*)

**Mme Héla YOUSFI**, Maîtresse de conférences HDR, Université Paris Dauphine  
(*examinatrice*)



## Résumé

Cette thèse explore l'événement qu'ont constitué les départs de dizaines de milliers de *harraga* tunisiens au moment de la chute de Ben Ali en 2011 dans sa dimension de rupture. Elle se base sur une enquête qualitative conduite entre la Tunisie, la France et l'Italie, qui s'est étendue de 2012 à 2019. Les parcours migratoires des *harraga* de 2011 en Italie et en France sont caractérisés par une visibilité sans précédent, qui a permis des rencontres inédites, elles-mêmes génératrices de nouvelles formes d'engagement et de mobilisation. L'espace des campements informels, où se rassemblent les 'Tunisiens de Lampedusa' à Paris et Marseille, sont appréhendés dans la thèse comme des espaces de politisation, d'engagement et de mobilisation. En premier lieu, la politisation du phénomène de la *harraga* de 2011 a rendu possible, pour des émigrés Tunisiens résidants en France, de considérer leur engagement pour l'accueil des *harraga* comme un engagement à distance pour la révolution tunisienne. En outre, en réponse à la menace de l'arrestation et de l'expulsion, une partie des *harraga* de 2011 se sont mobilisés en s'appropriant le registre révolutionnaire pour revendiquer leur droit à vivre en France. De plus, les 'départs révolutionnaires' ont contribué à ouvrir un espace de contestation des politiques migratoires restrictives en Tunisie. Malgré les dynamiques de dépolitisation de la question de la *harraga* à l'œuvre dans la Tunisie post Ben Ali, cette contestation continue de se déployer tant au niveau local qu'au niveau transnational.

## Remerciements

Je termine cette thèse à dix ans de mon premier entretien, en septembre 2012, en Sicile. Cette thèse est le fruit de toutes les rencontres, les échanges et les discussions eues pendant ces dix années, qui m'ont fait évoluer, changer d'avis, regarder les choses différemment, me remettre en question. Merci à vous tou.te.s.

Merci à mon directeur de thèse d'avoir cru en ce projet et de m'avoir accompagné au cours de ces années. Merci également aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail.

Merci à toutes celles et ceux qui m'ont confié leurs paroles et leurs histoires. Sans vous, cette thèse n'existerait pas.

Merci à toutes celles et ceux qui m'ont soutenue dans ce long parcours. Sans vous, cette thèse n'existerait pas non plus.

Merci à mes relectrices et relecteurs. Vous avez été formidables.

Merci enfin aux 'Tunisiens de Lampedusa'. Cette thèse leur est dédiée.

## Sommaire

Introduction.....	11
Le phénomène de la <i>harga</i> , une réponse à la fermeture des frontières.....	14
Les ‘départs révolutionnaires’ comme événement .....	16
<i>Harga as Politics</i> .....	19
Une enquête multi-située de long cours : acteurs et méthodes .....	22
Les parcours des <i>harraga</i> .....	22
Les mobilisations en France en 2011 .....	26
La cause de la <i>harga</i> dans la Tunisie post Ben Ali.....	27
Un découpage par acteurs .....	30
Partie I Parcours migratoires des ‘Tunisiens de Lampedusa’ .....	33
Chapitre 1 Partir pendant la révolution.....	39
Section A - La révolution vue par les <i>harraga</i> .....	41
Section B – Les départs de 2011 : un mouvement collectif.....	44
Section C – Tenter sa chance... en Europe.....	51
Chapitre 2 Arriver en Italie et en France en 2011.....	59
Section A – Les parcours des <i>harraga</i> en Italie : de Lampedusa à la frontière franco-italienne.....	63
Section B – La course d’obstacles des <i>harraga</i> à Paris .....	78
Chapitre 3 L’après 2011 : devenir des sans papiers comme les autres.....	91
Section A – En France entre débrouille et menace d’expulsion .....	93
Section B : Les retours et l’immobilité forcée en Tunisie .....	97
Partie II Les arrivées de 2011 en France : de la ‘cause tunisienne’ à la ‘cause des Tunisiens de Lampedusa’ .....	107
Chapitre 4 Les campements comme espace de participation à la révolution à distance....	113
Section A – Les campements de Paris et Marseille : espaces d’engagement et de mobilisation.....	116
Section B – Les ressorts de l’engagement .....	128
Section C – Les modes d’action sur les campements et au-delà.....	137
Section D – La circulation des engagements : des élections tunisiennes aux nouveaux campements parisiens .....	145
Chapitre 5 Collectifs, occupations et squats : la ‘ballade des Tunisiens de Lampedusa’ ..	153
Section A : Du campement à la rue, de la rue à l’occupation.....	156
Section B – L’expérience de l’occupation du 51 rue Simon Bolivar .....	165
Section C – De la mobilisation au retour à la débrouille .....	180
Section D – Contrepoint marseillais : l’expérience du squat de la Chrysalide.....	188
Partie III La ‘cause de la <i>harga</i> ’ dans la Tunisie de l’après Ben Ali.....	201
Chapitre 6 La politisation de la <i>harga</i> et la cause des disparus .....	205
Section A – « Pour la première fois » : 2011 comme ouverture d’un espace de mobilisation sur les questions migratoires.....	208
Section B – Les politiques migratoires après 2011 : une dialectique d’invisibilisation et visibilisation.....	227
Chapitre 7 La ‘société civile’ : un partenaire dans la gestion de la <i>harga</i> .....	241
Section A – La gestion des migrations entre coopération institutionnelle et institutionnalisation de la société civile .....	244
Section B – Favoriser le retour : la société civile comme outil .....	250
Section C : ‘Sensibiliser’ sur les dangers de la <i>harga</i> : une question de créativité .....	258

Chapitre 8 La Tunisie comme nouvel espace transnational de contestation du régime des frontières .....	271
Section A – L’après Ben Ali : ouverture d’un espace transnational de mobilisation ....	276
Section B – La mobilisation des familles des disparus : entre demandes de vérité et justice et dénonciation du régime des frontières.....	282
Section C - Les mobilisations pour la liberté de circulation : entre le local et le transnational.....	290
Conclusion .....	301
Bibliographie.....	307
Autres Sources Mobilisées.....	327
Sources audiovisuelles.....	329
Fictions et témoignages.....	329
Sources associatives et militantes .....	330
Presse .....	333
Sources institutionnelles .....	335
Annexes.....	337
Liste des entretiens mobilisés .....	339
Liste des observations mobilisées.....	341
Chronologie récapitulative de l’enquête de terrain.....	343
Archives de la lutte des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’ .....	345

## Sigles et Acronymes

ALECA - Accord de libre-échange complet et approfondi  
ARCI - Associazione Ricreativa e Culturale Italiana  
ATF - Association des Tunisiens de France  
ATFD - Association Tunisienne des Femmes Démocrates  
AVRR - Assisted Voluntary Return et Reintegration  
CARA - Centri di Accoglienza per i Richiedenti Asilo– Centres d’accueil pour les demandeurs d’asile  
CDA - Centri di Accoglienza  
CeTuMa - Centre Tunisien pour la Migration et l’Asile  
CIE - Centre d’Identification et Expulsion – Centro di Identificazione ed Espulsione  
CIP IdF - Coordination des intermittents et précaires Île de France  
CPSA - Centre de premier secours et accueil - Centro di Primo Soccorso e Accoglienza  
CRLDHT - Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l’Homme en Tunisie  
DPCM – Décret de la Présidence du Conseil des Ministres - Decreto della Presidenza del Consiglio dei Ministri  
EURA – European Union Readmission Agreement - Accords de Réadmission Européen  
FIDH - Fédération Internationale des Droits de l’Homme  
FTCR - Fédération Tunisienne pour une Citoyenneté des Deux Rives  
FTDES - Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux  
GISTI – Groupe d’information et de soutien des immigrés  
LTDH - Ligue Tunisienne des Droits de l’Homme  
OFII - Office Français de l’Immigration et l’Intégration  
OIM – Organisation Internationale pour les Migrations  
ONG – Organisation Non Gouvernementale  
OTE - l’Office des Tunisiens à l’Étranger  
PPM – Partenariat Pour la Mobilité  
UE – Union Européenne  
UGTT - Union Générale Tunisienne du Travail  
UTIT - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens  
VFA – Accord de Facilitation des Visas - Visa Facilitation Agreement  
WTMAP - WatchTheMed Alarm Phone





## Table des Figures

Figure 1 – Parcours de migrants tunisiens, 1980-2012.....	24
Figure 2 – Point de départ dans un village de la côte sfaxienne.....	45
Figure 3 – Arrivées irrégulières à la frontière Sud de l’Italie de janvier à juillet 2011.....	59
Figure 4 – Système d’accueil en Italie au printemps 2011.....	62
Figure 5 – Entrée du port de Lampedusa vu depuis la ‘colline de la honte’, septembre 2012	66
Figure 6 – Port de Lampedusa, septembre 2012.....	66
Figure 7 – ‘Cimetière des bateaux’, Lampedusa, septembre 2012.....	75
Figure 8 – ‘Cimetière des bateaux’ surveillé par les militaires, Lampedusa, septembre 2012	75
Figure 9 – « Carte des migrants tunisiens de Lampedusa à Paris » juillet 2011.....	82
Figure 10 – Communiqué 1, harraga en grève de la faim, Lampedusa, 27 octobre 2017.....	105
Figure 11 – Communiqué 2, harraga en grève de la faim, Lampedusa, 31 octobre 2017.....	105
Figure 12 – Communiqué interassociatif, ‘Urgence pour la solidarité’, 28 avril 2011.....	121
Figure 13 – Communiqué interassociatif ‘Appel à un rassemblement de soutien aux migrants de Lampedusa’, 7 avril 2011.....	121
Figure 14 – Communiqué interassociatif, ‘Soutien aux revendications des Jeunes Migrants Tunisiens’, 7 juin 2011.....	126
Figure 15 – Communiqué de la CIP IdF, ‘Hospitalité pour les sans papiers’, 30 avril 2011	157
Figure 16 –Manifestation du 1 <sup>er</sup> mai 2011 à Paris.....	164
Figure 17 – Communiqué du Collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’, 12 mai 2011	164
Figure 18 – Extérieur du bâtiment occupé au 51 avenue Simon Bolivar, 3 mai 2011.....	168
Figure 19 – Communiqué 1 du Collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’, 2 mai 2011.....	168
Figure 20 – Communiqué du Collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’, 7 mai 2011.	179
Figure 21 – Communiqué du Collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’, 9 mai 2011.	182
Figure 22 – Communiqué du Collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’, 12 mai 2011	183
Figure 23 – Communiqué interassociatif, Contre la politique anti-immigrés du gouvernement responsable de la mort de six migrants, pour un hébergement d’urgence des jeunes migrants des révolutions du printemps arabe’, 29 septembre 2011.....	187
Figure 24 – Tract de présentation du squat de la Chrysalide, février 2011.....	190
Figure 25 – Tract de soutien aux ‘6 du CRA’, avril 2011.....	190
Figure 26 – Tract du collectif ‘miamialiberté’, mai 2011.....	196
Figure 27 – Communiqué FTDES pour la Journée Internationale des Migrants, 18 décembre 2011.....	207
Figure 28 – Déplacements suite à la crise libyenne de 2011.....	216
Figure 29 – Communiqué Migreurop, ‘Urgence d’un moratoire sur les renvois vers la Tunisie, et d’un accueil digne des Tunisiens dans l’UE !’, 4 avril 2011.....	220
Figure 30 – Aéroports tunisiens le plus empruntés en 2018.....	230
Figure 31 – Éloignement géographique des procédures de visa à Tunis.....	233
Figure 32 – Exemple 1 de matériel informatif distribué dans le cadre du projet SALEMM de l’OIM, 2016.....	262
Figure 33 - Exemple 2 de matériel informatif distribué dans le cadre du projet SALEMM de l’OIM, 2016.....	263
Figure 34 - Vincenzo Lombardo, Lampedusa, septembre 2012.....	273
Figure 35 - Mohsen Lihidheb, Zarzis, octobre 2012.....	273
Figure 36 – Communiqué Migreurop, ‘Une flottille pour enrayer l’hécatombe en Méditerranée’, 7 juillet 2011.....	281

Figure 37 – Atelier “Migrants disparus sur les routes migratoires, Des personnes pas des nombres”, document 1 – FSM 2015, Tunis .....	288
Figure 38 – Atelier “Migrants disparus sur les routes migratoires, Des personnes pas des nombres”, document 2 – FSM 2015, Tunis .....	288
Figure 39 – Brochure et logo du du collectif Article 13 .....	291
Figure 40 – Action ‘No Border Tunisia à Radès, avril 2016 .....	294
Figure 41 – Matériel distribué par ‘No Border Tunisia’ .....	294
Figure 42 – Banderole ‘No Border Tunisia’ sur le ferry Tunis-Palermo.....	294
Figure 43 – Cartes, brochures et stickers distribués par WTM-AP en Tunisie .....	297

## **Table des Encadrés**

Encadré 1 – Typologies de centres pour migrants existants en Italie en 2011 ; le cas du camp de Manduria .....	69
Encadré 2 – « Les suites du contrôle d’identité » .....	95
Encadré 3 – « L’emploi illégal : différents cas de figures pour les sans papiers ».....	96
Encadré 4 – Régularisation à travers la demande d’admission exceptionnelle au séjour.....	96
Encadré 5 – Chronologie de la mobilisation du collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’ .....	160

# Introduction

3 mai 2011, parc des Buttes-Chaumont, en face du 51 avenue Simon Bolivar, 19<sup>ème</sup> arrondissement, à Paris. C'est le moment où naît l'idée de cette thèse.

J'étais venue, avec un groupe d'amis, soutenir les occupants d'un immeuble, appartenant à la mairie de Paris, qui risquaient l'expulsion. Les occupants étaient une centaine de Tunisiens et leurs soutiens militants. Sur la façade de l'immeuble, une banderole : « *Ni police, ni charité, un lieu pour s'organiser. Les Tunisiens de Lampedusa à Paris* ».

Quelques mois plus tôt, le 17 décembre 2010, j'étais dans un avion de retour de Damas, où j'avais passé l'automne pour suivre des cours d'arabe, comme faisaient beaucoup d'étudiants étrangers à l'époque. Ce même jour à Sidi Bouzid dans le centre de la Tunisie, Tarek al-Tayeb Mohammad Bouazizi, un vendeur de fruit et légumes à la sauvette, s'immolait par le feu après s'être fait confisquer sa marchandise par les autorités. Cette tentative de suicide<sup>1</sup> signa le début d'une vague de protestations, qui éclatèrent d'abord dans les régions de l'intérieur, puis dans le reste du pays (Chouikha & Gobe, 2015, p. 75-80). Si leur ampleur est alors sans précédent, ces mouvements protestataires s'inscrivent dans la continuité de ceux du bassin minier de Gafsa en 2008 et de la ville de Ben Guerdane en août 2010<sup>2</sup> (Allal & Geisser, 2011). Ce 'moment révolutionnaire' (Allal, 2011) se solda par la chute du régime de Ben Ali. Le 14 janvier 2011 la fuite de Zine el-Abidine Ben Ali marqua la fin de ses 23 ans de régime. Pour autant, cette fuite ne signifia pas la fin des mouvements protestataires, qui se poursuivirent dans les mois suivants et ouvrirent une deuxième 'situation révolutionnaire' avec les occupations de la Kasbah à Tunis (Hmed, 2016). Les revendications portées par les protestataires tunisiens à partir de décembre 2010 étaient à la fois politiques et sociales : les slogans contre le régime de Ben Ali, « *Dégage* », « *Le peuple veut la chute du régime* », en côtoyaient d'autres tels que « *Pain, eau et pas de Ben Ali* » ou « *Travail, liberté et dignité nationale* ». La révolution tunisienne<sup>3</sup> fut en effet tant une révolution contre le régime autoritaire qu'une révolution de la dignité (Béchir Ayari, 2011), où les questions de justice sociale et d'inégalités socio-économiques ont eu une place centrale<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Mohammed Bouazizi décèdera des suites de ses blessures le 4 janvier 2011

<sup>2</sup> Pour une analyse du mouvement protestataire du bassin minier en 2008 voir (Chouikha & Gobe, 2009 ; Allal, 2010) ; pour celui de Ben Guerdane et la frontière tuniso-libyenne voir (Meddeb, 2012b)

<sup>3</sup> Dans cette thèse, j'utilise les termes révolution, événements révolutionnaires, période révolutionnaire pour faire référence aux événements que je viens de décrire. Pour une discussion sur le terme 'révolution' voir entre autres (Bennani-Chraïbi & Filleule, 2012)

<sup>4</sup> Sur cette dimension de la révolution tunisienne voir entre autres (Dakhli, 2011 ; Ayeb, 2011 ; Meddeb, 2011a ; Allal, 2016b ; Pontiggia, 2017 ; Yousfi, 2021)

Les mouvements protestataires tunisiens inaugurent la saison des ‘révoltes arabes’ : de l’Égypte, à la Libye, au Yémen, à la Syrie, au Bahreïn et au-delà on assiste à une pluralité de situations révolutionnaires (Bennani-Chraïbi & Filleule, 2012). Mais la chute du régime de Ben Ali en Tunisie produit une autre conséquence inattendue : elle ouvre la possibilité pour des dizaines de milliers de Tunisiens de traverser la Méditerranée pour rejoindre l’Europe suite au relâchement des contrôles aux frontières (Meddeb, 2011b ; Boubakri & Potot, 2013).

Une partie d’entre eux, après leur arrivée en Italie, réussit à traverser la frontière franco-italienne et arrive jusqu’à Paris. Une centaine d’entre eux, début mai 2011, forment le collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’ et occupent un bâtiment de la mairie de Paris dans le but de demander des papiers, un hébergement, et un lieu pour s’organiser (Sossi, 2012a ; Oliveri, 2017). Ce bâtiment même, situé au 51 avenue Simon Bolivar, devant lequel j’étais venue manifester mon soutien.

J’écrivais à l’époque un mémoire de licence<sup>5</sup> sur les mobilisations des sans papiers à Paris, sujet auquel je m’étais intéressée lors de l’occupation des marches de l’Opéra Bastille par des travailleurs sans papiers mobilisés en juin 2010<sup>6</sup> (Barron, Bory, Chauvin, Jounin, & Tourette, 2011). Historiquement, les Tunisiens ont toujours eu une place importante dans la ‘cause des sans papiers’ en France (Siméant, 1998). Ils sont notamment les protagonistes, à Valence en décembre 1972, de l’une des premières grèves de la faim pour l’obtention de la carte de travail et contre l’expulsion. Morice souligne les difficultés auxquelles a dû faire face le mouvement des sans papiers pour se démarquer des logiques de sélection et de tri mises en place par les autorités dans les procédures de régularisation (Morice, 1997). Les catégories de ‘sans papiers’ ou ‘travailleurs sans papiers’ utilisées lors des mobilisations, mais aussi plus généralement les catégories employées pour penser la migration sont, comme le souligne Sayad, des catégories de la pensée d’État (Sayad, 1999). Le collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’, qui déjà dans le nom contient des multiples appartenances géographiques, bouleverse ces logiques. En mai 2011, pour le collectif la ‘*construction discursive de la légitimité*’ (Brücker, Veron, & Vertongen, 2019, p. 12) tourne autour de la révolution tunisienne : les occupants tunisiens la mobilisent en demandant à être accueillis et régularisés aussi en tant que ‘*filis de la révolution*’.

---

<sup>5</sup> (Giusa, 2011)

<sup>6</sup> 2010, La police évacue les sans papiers de la Bastille, *Le Monde*, 3 juin : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/06/03/la-police-evacue-les-sans-papiers-a-la-bastille\\_1366956\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/06/03/la-police-evacue-les-sans-papiers-a-la-bastille_1366956_3224.html)

C'est comme cela que commence l'histoire de cette thèse : pourquoi partir pendant une révolution et se mobiliser en se revendiquant fils de cette même révolution ? Ce sont les questions que je me posais ce jour-là, sur la pelouse du parc des Buttes-Chaumont.

### **Le phénomène de la *harga*, une réponse à la fermeture des frontières**

Le début de l'émigration tunisienne vers l'Europe, et notamment vers la France, remonte à la période de l'indépendance de la domination coloniale française en 1956<sup>7</sup> : la décolonisation coïncide en effet avec l'ouverture du champ migratoire (Simon, 1979, p. 53). Pendant la période Bourguiba, de 1956 à 1987, l'émigration est incitée et conçue par les élites au pouvoir comme une 'soupape de sécurité' (Meddeb, 2012a, p. 396), une solution à la fois au chômage et à la contestation. Cette émigration se dirige dans un premier temps principalement vers la France, qui est en demande de main-d'œuvre pour les besoins de la reconstruction. Avec la mise en place de politiques migratoires de plus en plus restrictives en France à partir des années 1970, les pays du sud de l'Europe deviennent des nouvelles destinations importantes : c'est le cas notamment de l'Italie. (Boubakri & Simon, 2015)

La fermeture progressive des frontières de la part des États européens et la mise en place du système des visas dans les années 1980 et 1990 coïncident avec la naissance, à l'échelle des pays du Maghreb<sup>8</sup>, du phénomène de la *harga* (Souiah, 2013). Dans les dialectes maghrébins, ceux qui franchissent les frontières de manière irrégulière sont appelés *harraga* (*harrag* au singulier). Le terme *harga*, dérivé du verbe 'brûler' en arabe, se réfère à la pratique de brûler ses documents d'identité pour éviter, une fois arrivé à destination, d'être expulsé vers son pays d'origine, que l'on peut ainsi maintenir secret. La *harga* renvoie aussi, plus généralement, à la pratique de 'brûler' les frontières en tant qu'infraction à une limite imposée. Comme le rappelle Mastrangelo :

*« il n'y a pas que la traversée par bateau qui amène une personne à devenir un harrag. La harga peut aussi être effectuée par un déplacement par voie terrestre ou aérienne, ou suite à*

---

<sup>7</sup> Avant 1956, pendant le protectorat français en Tunisie, il existe une émigration d'études en France, numériquement limitée : c'est là que s'est formée une partie de l'élite qui a mené le combat de la décolonisation. (Geisser, 2012)

<sup>8</sup> Pour le Maroc voir (Pandolfo, 2007), pour l'Algérie voir (Chena, 2012 ; Souiah, 2012). Pour la Tunisie voir entre autres (Mabrouk, 2010 ; Meddeb, 2012a ; Hadfi, 2014 ; Mastrangelo, 2017 ; Ghorbali, 2021 ; Zagaria, 2020 ; Garnaoui, 2022)

*une irrégularisation qui survient par exemple au moment du dépassement de la durée d'un titre de séjour”*

(Mastrangelo, 2017, p. 36)

La *harga* qui implique la traversée par bateau est cependant la plus visible et la plus médiatisée. C'est cette émigration, à laquelle s'ajoute depuis les années 2000 celle des migrants en provenance d'Afrique subsaharienne et en transit vers l'Europe (Boubakri & Mazzella, 2005), qui fait l'objet de la 'lutte contre la migration irrégulière' poursuivie par l'Union Européenne et ses États Membres en Tunisie depuis la deuxième moitié des années 1990. Sous l'ère Ben Ali, de 1987 à 2011, la coopération migratoire avec les États membres de l'Union Européenne a été caractérisée par la signature d'accords ou de protocoles bilatéraux de réadmission et par la mise en place d'un contrôle strict des côtes tunisiennes (Boubakri, 2009 ; Cassarino, 2012a).

Malgré ces accords et le renforcement des contrôles, en particulier depuis 2004, les départs des *harraga* tunisiens n'ont jamais cessé. Dans sa thèse Meddeb montre comment la lutte contre l'émigration irrégulière en Tunisie peut être considérée comme une politique en trompe-l'œil : elle n'est pas une priorité du régime, qui considère plutôt l'émigration irrégulière comme une manière d'« 'exporter' malaise et contestation potentielle » (Meddeb, 2012a, p. 392). C'est le redéploiement des départs vers les côtes libyennes qui permet au régime de concilier le besoin d'« exporter les potentiels protestataires » avec :

*« la construction de la fiction d'une « Tunisie, cerbère des frontières européennes », source d'une rente géostratégique non négligeable. Toutefois, pour que la fiction tienne, il ne faut surtout pas qu'il y ait des « ratés ». C'est ce qui explique que l'ampleur des migrants tunisiens transitant par la Libye, la banalité et l'impunité des franchissements illégaux de la frontière tuniso-libyenne et la participation d'acteurs tunisiens au fonctionnement de l'industrie illicite des migrations en Libye sont un tabou que personne n'osait violer en Tunisie. Si les Tunisiens ont continué à quitter le pays vers l'Europe, c'est parce que la Tunisie a sous-traité cette tâche aux réseaux tuniso-libyens”*

(*ibid.*)

C'est dans ce contexte donc qu'en 2008, les départs par la mer de plusieurs milliers de Tunisiens, en partie liés à la répression brutale des révoltes dans le bassin minier de Gafsa (Allal, 2010) s'effectuent depuis la Libye (Cassarino, 2018). Il est cependant vrai que les départs des *harraga* tunisiens diminuent drastiquement après cette séquence : les années 2009

et 2010 sont les années de la rhétorique de l'"immigration zéro" dans la Méditerranée centrale (Cuttitta, 2012, p. 104), en grande partie suite à la signature du Traité d'amitié, de partenariat et de coopération entre l'Italie et la Libye en 2008, qui prévoyait entre autre des patrouilles conjointes italo-libyennes et des renvois effectués en mer.

### **Les 'départs révolutionnaires' comme événement**

Les départs des *harraga* de 2011 s'inscrivent en partie dans la continuité du phénomène de la *harga* tunisienne que je viens d'esquisser. Mais le fait qu'ils se produisent au lendemain du 'moment révolutionnaire', produit des spécificités qui méritent d'être explorées pour rendre compte de la « *rupture d'intelligibilité* » (Bensa & Fassin, 2002) qui a caractérisé l'évènement des 'départs révolutionnaires'.

Ces départs ont été beaucoup interrogés dans les espaces publics tunisiens et européens, notamment par les médias et les responsables politiques, car ils se sont produits dans un moment historique très chargé symboliquement. Pendant que le monde entier regardait les Tunisiens se débarrasser du régime de Ben Ali et être les initiateurs d'un mouvement qui s'étendra au reste de la région, les Tunisiens étaient aussi en train de partir. Beaucoup a été dit à propos de ces départs : qu'ils ont été incités par le gouvernement de transition tunisien pour diminuer la pression qui venait de la jeunesse marginalisée, qu'ils ont été organisés par Leila Trabelsi, la femme de Ben Ali, que ceux qui sont partis étaient des criminels qui s'étaient échappés de prison ou encore des soutiens du régime. La question sous-jacente à toutes ces interrogations était la même : pourquoi partir au moment de la révolution, au moment où les choses allaient changer ? Ces *harraga*, 'brûleurs de frontières', étaient-ils des traîtres de la révolution, des 'mauvais révolutionnaires' ? Ou au contraire étaient-ils des révolutionnaires venus exporter la révolution en Europe ? Et encore, fallait-il les appréhender comme des réfugiés ou comme des 'simples migrants économiques'<sup>9</sup> , des jeunes dépolitisés à la recherche de l'Eldorado européen?

Lors de mes premiers terrains, à l'automne 2012, mon enquête était guidée par ces questionnements, et les questions que je posais aux *harraga* tunisiens que je rencontrais en Sicile et en Tunisie tournaient souvent autour du lien entre migration et révolution : « Pourquoi étaient-ils partis ? Avaient-ils fui la révolution ? Avaient-ils fait la révolution ? Étaient-ils des

---

<sup>9</sup> Pour une déconstruction de ces catégories voir entre autres (Canut, 2016 ; Akoka, 2020)



révolutionnaires ? Y avait-il une revendication militante dans leur acte d'émigrer au moment de la révolution ? ».

Mais plus j'avancais dans mon enquête, plus je me rendais compte que ces questions n'étaient pas pertinentes, et qu'elles ne reflétaient pas le vécu des *harraga* que je rencontrais. Les catégories que j'employais ne résonnaient pas avec leurs récits, souvent caractérisés par une ambivalence, qui disait à la fois le soutien, et parfois aussi la participation, au mouvement révolutionnaire, et à la fois la nécessité de partir pour réaliser ses propres projets. Jusque là, la seule spécificité des départs de 2011 par rapport à ceux qui avaient eu lieu avant et qui auront lieu après, c'était la possibilité ouverte par le relâchement des contrôles aux frontières tunisiennes.

C'est ainsi que, au fil des entretiens réalisés lors de mes enquêtes successives en France et en Tunisie avec les *harraga* et les acteurs mobilisés en leur soutien, j'ai progressivement tourné mon attention vers ce que je commençais à appréhender comme la spécificité de ces 'départs révolutionnaires' : elle ne résidait pas tant dans les motivations de départ des *harraga* ou dans leurs profils, mais plutôt dans l'ampleur et la visibilité de leurs départs, qui avait produit un changement de perception et de regard sur le phénomène de la *harraga* tunisienne. C'était comme si ces départs, quelque part invisibles auparavant sauf dans les discours institutionnels et médiatiques de 'lutte contre la migration irrégulière', parce qu'ils avaient eu lieu au moment de la révolution, avaient acquis une nouvelle légitimité et produit des parcours migratoires et des rencontres spécifiques qui avaient parfois donné lieu à des mobilisations.

Ce 'basculé social', dans les pratiques et dans les représentations, (Bensa & Fassin, 2002) est lié aux différentes étapes des parcours des *harraga* de 2011, de la décision de départ aux dynamiques des arrivées, d'installation et, parfois, de retour, qui se déroulent en même temps que les événements révolutionnaires. Cette concomitance produit des spécificités : la dimension collective des départs de 2011, les réponses institutionnelles à la 'crise migratoire', la rencontre inédite entre les habitants de Lampedusa et les migrants, la communauté tunisienne de Paris et Marseille qui se mobilise pour les accueillir, l'entrée en lutte des *harraga* du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris'. Mais ce 'basculé social' n'a pas lieu seulement dans les pays d'arrivées : en Tunisie aussi les 'départs révolutionnaires' ont produit des mobilisations inédites, comme celle des familles des migrants disparus en mer.

Je questionne donc dans cette thèse la dimension de rupture, en termes de pratiques et représentations, qui a caractérisée les ‘départs révolutionnaires’ des *harraga* tunisiens de 2011.

J’émets l’hypothèse que la concomitance des événements révolutionnaires et des départs des *harraga* a produit une politisation<sup>10</sup> du phénomène de la *harga*. Cette politisation a eu des conséquences autant sur les parcours migratoires des *harraga* que sur les dynamiques de mobilisation que leur migration a engendrées, dans les pays de destination mais aussi en Tunisie. Le fait que les *harraga* proviennent d’un pays qui vient de vivre une révolution façonne les trajectoires d’engagement des différents acteurs mobilisés, ainsi que les dynamiques de mobilisation des migrants eux-mêmes.

---

<sup>10</sup> J’utilise dans cette thèse la définition lagroyenne de la politisation comme « *une requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d’un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d’activités* » (Lagroye, 2003, p.360-361). En ce qui concerne la politisation individuelle, je l’entends comme « *la prise de conscience, chez des acteurs étrangers aux jeux ordinaires de l’espace politique et à ses enjeux spécifiques, de ce qu’ils appellent la ‘dimension’ ou la ‘portée’ politique de leurs activités* » (Lagroye, 2003, p.365). Pour l’utilité de cette ‘construction sociale du politique’ dans les recherches sur l’Afrique du Nord et le Moyen Orient voir (Aït-Aoudia, Bennani-Chraïbi, & Contamin, 2010)

## *Harga as Politics*

Cette thèse se situe à la croisée de la sociologie des migrations et de la sociologie des mobilisations. D'un point de vue théorique, elle souhaite contribuer à la littérature qui analyse la complexité du lien entre migration, contestation et révolution dans le contexte des soulèvements arabes<sup>11</sup>.

Concernant le lien entre *harga* et révolution en Tunisie, il a été remarqué très tôt que « *la géographie des principaux foyers de protestation en Tunisie correspond globalement aux régions pourvoyeuses d'immigration illégale* » (Geisser, 2011, p. 7)<sup>12</sup>. La précarité socioéconomique, l'injustice sociale et les rapports conflictuels avec les forces de l'ordre représentent autant de facteurs qui créent des conditions favorables aux révoltes et à l'émigration (Souiah, 2018). Pour les jeunes *harraga*, il s'agit d'échapper à la 'mort sociale' (Zagaria, 2020) et aux multiples violences institutionnelles (Lamloum & Catusse, 2021), de revendiquer leur droit à émigrer pour échapper à la *hogra*<sup>13</sup>, qui désigne le mépris, l'humiliation, l'injustice<sup>14</sup> (Mastrangelo, 2017), et pour pouvoir avoir une vie digne<sup>15</sup>. La *harga* est donc appréhendée comme une forme de résistance (Khiari, 2017), une lutte pour la reconnaissance (Ghorbali, 2021), une forme de contestation à la fois de l'ordre socio-économique et des obstacles à la mobilité (Souiah, 2018). De plus, les départs de 2011 ont pu être interprétés comme un prolongement des revendications révolutionnaires en dehors des frontières nationales qui a permis la naissance de nouvelles mobilisations (Sossi, 2012a ; Oliveri, 2013 ; Oliveri, 2017 ; Giusa, 2018).

Dans cette thèse, je m'inscris dans ces analyses et je propose d'utiliser le concept de '*social non-movements*' élaboré par Bayat (2010) pour penser le phénomène de la *harga* et les continuités et ruptures qui caractérisent les départs révolutionnaires. Bayat se distancie de la

---

<sup>11</sup> Voir entre autres (Balibar & Brossat, 2011 ; Geisser, 2011 ; Mezzadra, 2011 ; Brun & Rollinde, 2012 ; De Haas & Sigona, 2012 ; de Wangen & Vianna, 2013 ; Thiollet, 2013 ; Geisser & Beaugrand, 2014 ; Pagès-El Karoui & Boubakri, 2015 ; Van Hear, 2015 ; Fargues, 2017)  
Pour la Tunisie: (Geisser, 2012 ; Boubakri, 2013a ; Boubakri, 2013b ; Boubakri & Potot, 2013 ; Harris, 2014 ; Natter, 2015 ; Garelli & Tazzioli, 2016)

<sup>12</sup> Voir aussi (Meddeb, 2012a)

<sup>13</sup> « Ce terme, qui signifie littéralement "mépris", a un sens bien plus vaste et désigne un abus de pouvoir qui crée un sentiment de frustration et d'impuissance chez celui qui le subit. Souvent synonyme d'injustice et d'impunité, *hogra* désigne également le mépris des dirigeants pour leur peuple. » (Souiah, 2012, p. 110).

<sup>14</sup> Pour une analyse des liens entre inégalités et sentiment d'injustice en Tunisie voir (Melliti & Moussa, 2018)

<sup>15</sup> Pour une analyse anthropologique de la complexité des revendications, matérielles mais aussi sociales et politiques, derrière les discours sur la dignité au Maroc voir (Vacchiano, 2022)

définition occidentale des mouvements sociaux pour rendre compte de formes non conventionnelles d'*agency* et d'activisme, et attribue aux 'non-mouvements sociaux' quatre caractéristiques principales (Bayat, 2010, p. 19-20) :

- Ce sont des actions collectives d'acteurs non collectifs, orientée vers l'action plutôt que vers l'idéologie. Ils sont plutôt silencieux, puisque les revendications sont faites en grande partie par les individus et non pas par des groupes unis ;
- Les acteurs mettent directement en pratique leurs revendications, malgré les sanctions gouvernementales. Il s'agit donc non pas d'une politique de la protestation mais d'une politique de la pratique, de redressement par des actions directes et disparates ;
- À la différence des mouvements sociaux, ils sont constitués non pas d'action extraordinaires de mobilisation et de protestation mais de pratiques qui se fondent dans les pratiques ordinaires de la vie quotidienne et en font partie intégrante : « *Ainsi, les pauvres construisent des maisons, obtiennent l'eau courante ou des lignes téléphoniques, ou étalent leurs marchandises sur les trottoirs urbains ; les migrants internationaux traversent les frontières pour trouver de nouveaux moyens de subsistance* »<sup>16</sup> ;
- Ces pratiques ne sont pas le fait de petits groupes de personnes agissant en marge de la politique ; il s'agit plutôt de pratiques courantes de la vie quotidienne réalisées par des millions de personnes qui restent cependant fragmentées.

Si le concept de '*social-non movements*' est utilisé par Bayat avant tout pour comprendre '*l'art de la présence*', les pratiques de vie quotidienne des subalternes en situation autoritaire, il suggère aussi la possibilité de penser la 'migration illégale internationale' comme '*social non-movement*' (*ibid.* p.15-16 et 22-25). L'intérêt d'utiliser cette définition réside dans la possibilité de penser la *harga* comme une forme de politique ordinaire<sup>17</sup>, en évitant la question de l'intentionnalité. Ce concept permet de ne pas penser les *harraga* comme des sujets politiques abstraits, mais de replacer leurs actions et mobilisations dans le contexte d'opportunités et contraintes qui caractérisent leurs choix et parcours migratoires, sans les dévaloriser ni les mythifier. '*Life as Politics*', le titre de l'ouvrage de Bayat, devient donc dans cette thèse '*Harga as Politics*'.

---

<sup>16</sup> Cette citation et les suivantes sont traduites par moi de l'anglais

<sup>17</sup> Pour une revue de la littérature sur les formes de politisation ordinaires voir (Judde de Larivière & Weisbein, 2017 ; Weisbein, 2017)

Ce cadre interprétatif permet aussi de comprendre comment et pourquoi les départs révolutionnaires ont pu engendrer une politisation du phénomène de la *harga*. C'est notamment le quatrième point, celui du 'grand nombre', qui est intéressant dans ce cas spécifique :

*« Quel est l'effet des "grands nombres" ? Tout d'abord, un grand nombre de personnes agissant en commun a pour effet de normaliser et de légitimer des actes qui seraient autrement considérés comme illégitimes. Les pratiques du grand nombre sont susceptibles de capturer et de s'approprier des espaces de pouvoir dans la société au sein desquels les subalternes peuvent cultiver, consolider et reproduire leur contre-pouvoir. Alors que chaque acte, comme les gouttes de pluie, n'a qu'un impact individuel, ces actes créent de plus grands espaces de pratiques et de normes alternatives lorsqu'ils se produisent en grand nombre. Ainsi, ce qui définit finalement le pouvoir des non-mouvements est lié aux conséquences (voulues et involontaires) des pratiques similaires qu'un "grand nombre" de sujets accomplissent simultanément »*

(Bayat, 2010, p. 20)

L'événement des départs révolutionnaires génère une rupture en termes de pratiques et représentations de la *harga*. Je propose dans cette thèse de mesurer les effets que le départ en l'espace de quelques semaines de plusieurs milliers de *harraga* tunisiens au lendemain du 'moment révolutionnaire' ont pu produire en termes de légitimation mais aussi d'ouverture d'un espace de mobilisation des et pour les *harraga* tant en Europe qu'en Tunisie.

## Une enquête multi-située de long cours : acteurs et méthodes

Les analyses développées dans cette thèse se basent principalement sur les données, entretiens enregistrés, échanges informels et observations, que j'ai récoltés pendant une enquête de terrain qualitative multi-située<sup>18</sup> qui s'est déroulée entre 2012 et 2019 en France, en Italie et en Tunisie<sup>19</sup>.

La dimension multi-située et longitudinale de l'enquête m'a permis de suivre l'évolution, dans le temps et l'espace, des parcours migratoires des *harraga* tunisiens partis en 2011. Elle m'a aussi permis, progressivement et de manière inductive, de faire évoluer ma problématique et m'intéresser à d'autres acteurs qu'il m'est apparu important de suivre pour comprendre les configurations sociales et politiques qui ont caractérisé chaque étape de ces parcours.

Pour appréhender la complexité des interactions entre acteurs dans l'étude de mobilités (Salazar, Elliot, & Norum, 2017) transnationales contraintes et illégalisées comme le sont celles des *harraga*, j'ai suivi la proposition faite par Andersson de traiter des cadres de recherche dispersées comme un seul '*field site*' - site d'enquête (Andersson, 2014, p. 284). Dans son étude du système de l'industrie transnationale de l'illégalité, qu'il a conduite entre Europe et Afrique, Andersson propose d'adopter une approche qui implique une relation transversale aux lieux, dans laquelle le terrain n'est pas conceptualisé entre des frontières géographiques étroites. Ce concept de '*extendend field site*', qui implique de considérer '*un site, plusieurs lieux*', m'a permis de penser l'espace de la cause de la *harga*' (Mathieu, 2012) (Pette & Eloire, 2016) dans sa dimension transnationale.

### Les parcours des *harraga*

J'ai commencé à enquêter sur les départs des *harraga* de 2011 en septembre 2012, dans le cadre d'un mémoire de master<sup>20</sup>. Je suis d'abord partie en Sicile, terre d'origine de ma famille paternelle, émigrée dans le Nord de l'Italie dans les années 1950. Je connaissais donc l'île, et les échanges avec ma famille sicilienne m'ont permis d'avoir une première idée de comment les arrivées des migrants avaient été vécues par la population locale. Dans le mois passé entre Palerme, Trapani, Pozzallo et l'île de Lampedusa j'ai cherché à constituer une cartographie des

---

<sup>18</sup> (Marcus, 1995) Pour les références qui ont guidée cette enquête qualitative et l'analyse des matériaux voir (Becker, 2002 ; Olivier de Sardan, 2008 ; Beaud & Weber, 2010). Pour l'analyse des mobilisations transnationales (Combes, Hmed, Mathieu, Siméant, & Sommier, 2011 ; Siméant, 2015)

<sup>19</sup> Voir annexe 'Chronologie récapitulative de l'enquête de terrain'

<sup>20</sup> (Giusa, 2013)

acteurs associatifs et institutionnels nationaux et internationaux impliqués dans l'accueil des *harraga* tunisiens en 2011. À travers ces acteurs, j'ai pu rencontrer des *harraga* partis en 2011 qui se trouvaient en Sicile à l'automne 2012, et commencer à reconstruire leurs parcours. J'ai pu aussi les comparer avec les parcours de *harraga* tunisiens partis avant et après 2011 et rencontrés lors du terrain pour en saisir la spécificité<sup>21</sup>.

J'ai ensuite poursuivi mon enquête de l'autre côté du canal de Sicile. En Tunisie, en octobre 2012, suivre les parcours des *harraga* a voulu dire dans un premier temps cartographier, comme en Sicile, les acteurs associatifs et institutionnels nationaux et internationaux impliqués dans la question migratoire. Dans un second temps, descendre la côte depuis Tunis en passant par Sousse, Mahdia, Sfax et Zarzis, lieux traditionnels de départ des *harraga*, m'a permis de rencontrer ceux qui, partis en 2011, avaient dû revenir en Tunisie, par des 'retours volontaires', qui se sont révélés des retours contraints, ou par des véritables expulsions.

---

<sup>21</sup> Voir figure 1 pour une représentation visuelle de ces parcours



Figure 1 – Parcours de migrants tunisiens, 1980-2012  
 Source: terrain. ©Caterina Giusa, carte réalisée en 2013



Les difficultés rencontrées lors de l'analyse de la quinzaine d'entretiens réalisée avec des *harraga* en 2012 étaient notamment liées à mes questionnements trop centrés sur les motivations de départ et leurs liens avec la révolution. Ces questionnements participaient d'une certaine manière à l'injonction à produire un discours de justification du choix de départ qui avait caractérisée beaucoup des interactions des *harraga* avec les médias, les institutions mais aussi leurs proches. C'est sur la base des difficultés que j'ai réorganisé la récolte de données lors de mes terrains successifs, réalisés dans le cadre de cette thèse entre 2016 et 2019. Il s'agissait de réfléchir aux manières d'éviter des échanges trop centrés sur l'événement révolution<sup>22</sup> et d'élargir l'analyse à d'autres aspects des parcours.

Cinq ans après les départs donc, les *harraga* que j'ai pu rencontrer faisaient partie de ceux qui n'avaient pas pu régulariser leur situation : qu'ils soient restés en France 'sans papiers' ou qu'ils aient été obligés de rentrer en Tunisie. Cela représente une limite de ce terrain, car mon intérêt pour les *harraga* de 2011 m'a amenée à me rapprocher notamment d'associations et de militants engagés auprès des sans papiers en France, ce qui a limité mes rencontres avec ceux qui, enfin régularisés, ne se considèrent plus des *harraga*.

J'ai suivi pendant plusieurs années les parcours migratoires d'une dizaine d'*harraga* rencontrés entre la France et la Tunisie et je me suis basée autant sur des entretiens enregistrés que sur des échanges informels, qui ont été possibles grâce à des relations d'enquête privilégiées avec certains des enquêtés. Cette dimension longitudinale a par ailleurs mis en avant la réalité violente des frontières et les inégalités structurelles qui caractérisaient mes interactions avec les *harraga*. Parfois elles étaient dites (Canut & Pian, 2017), parfois elles étaient juste présentes sans besoin d'être explicitées. D'abord en France. La question du statut administratif, régulier dans mon cas d'immigrée italienne en France, irrégulier dans le leur, qui se traduisait en menace permanente d'arrestation et d'expulsion. La possibilité de faire des aller-retours en Tunisie et d'aller voir leurs familles, d'apporter des cadeaux, alors qu'eux ne les avaient pas vues depuis des années. Ensuite en Tunisie, où ma possibilité de voyager entre la Tunisie et l'Europe plusieurs fois par an se heurtait à l'immobilité forcée des *harraga* que je rencontrais. Cependant cette situation d'immobilité n'a pas toujours duré. Il est arrivé que, ayant trouvé un moyen de partir de nouveau après une expulsion, l'un d'entre eux emprunte la route balkanique et passe par Udine, ma ville d'origine dans le Nord-Est de l'Italie. En somme, les rencontres et échanges au fil des années ont eu lieu dans des espaces géographiques multiples qui reflètent la complexité des parcours migratoires des *harraga*.

---

<sup>22</sup> Sur les difficultés des terrains 'révolutionnaires' voir (Catusse, Signoles, & Siino, 2015)

Le choix de travailler sur un nombre restreint de cas (Becker, 2016) pour reconstituer les parcours des plusieurs milliers de *harraga* partis en 2011 n'a pas une visée représentative. Cela m'a permis de récolter des récits biographiques, d'esquisser la variété des trajectoires et des vécus des *harraga* rencontrés mais aussi de me servir de cas spécifiques pour produire de nouvelles questions dont les réponses m'ont aidé à comprendre la réalité sociologique du phénomène des départs révolutionnaire (Becker, 2016, p. 12).

Une note sur la question du genre : la *harraga* étant un phénomène très majoritairement masculin, il a été difficile de rencontrer des femmes ayant fait la *harraga*, qui pourtant existent<sup>23</sup> mais sont souvent moins visibles. J'ai donc pu récolter un seul témoignage en Sicile d'une femme partie avec son mari en août 2011.

Une note sur la question de la langue des entretiens et des échanges : les entretiens avec les *harraga* ont été réalisés en français, italien et arabe<sup>24</sup>. Certains enquêtés ont parfois préféré communiquer avec moi en italien plutôt qu'en français. Ils mettaient en avant leur connaissance de l'Italie et de l'italien, appris souvent grâce aux émissions télévisées de la chaîne RAI *Uno*, diffusée en Tunisie depuis les années 1980 (Malchioldi, 2002). Plus généralement, ma nationalité italienne et mes origines siciliennes ont souvent été un atout pendant l'enquête, en partie sans doute du fait des liens migratoires anciens entre la Sicile et la Tunisie<sup>25</sup>.

### **Les mobilisations en France en 2011**

L'élargissement des thématiques traités pendant les entretiens et les échanges avec les *harraga* m'a permis de me tourner vers une nouvelle piste d'enquête : les modalités d'accueil des *harraga* arrivés en France en 2011 et les mobilisations qui avaient eu lieu en France à cette période. C'est ainsi que, en 2016 et 2017, j'ai effectué une vingtaine d'entretiens avec des acteurs qui s'étaient engagés dans l'accueil des *harraga* tunisiens qui en 2011 s'étaient rassemblés, à leur arrivée à Paris et à Marseille, dans des campements de fortune. J'ai choisi de me concentrer sur les témoignages d'émigrés tunisiens résidant en France, pour qui cette expérience semblait représenter un moment important dans leur engagement à distance pour la révolution tunisienne. Un biais de cet échantillon : ce sont surtout des membres de la gauche

---

<sup>23</sup> Pour une analyse des parcours des femmes migrantes en Méditerranée voir (Schmoll, 2020)

<sup>24</sup> Les entretiens ont été réalisés en arabe lors que les enquêtés ne parlaient pas français. Je dispose de quelques notions d'arabe mais cela ne me permet pas de réaliser des entretiens en arabe de manière autonome. Ces dernières ont été réalisées avec l'aide de traducteurs

<sup>25</sup> Pour une analyse critique des relations entre Tunisiens et Siciliens lors de la période de la colonisation française voir (Giglioli, 2018)

tunisienne en France que j'ai pu rencontrer et interviewer, du fait de ma proximité avec le milieu de la gauche en France et en Tunisie. L'accès aux associations caritatives musulmanes qui s'étaient engagées dans l'accueil des *harraga* a été plus difficile et ne m'a pas permis d'explorer cette piste en profondeur.

Parallèlement, j'ai récolté les témoignages de membres du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris', ainsi que ceux de leurs soutiens militants, dans lesquels ils reconstruisent à posteriori la dynamique de leur mobilisation. Pour travailler sur cette période, l'analyse des archives de la lutte - tracts, communiqués, articles en ligne sur des sites militants - a été fondamentale.

Il y avait par ailleurs l'expression d'un besoin de la part des acteurs engagés auprès des *harraga* en 2011 en France que j'ai pu rencontrer de reparler des événements et de se rappeler d'une mobilisation qui avait été caractérisée par des tensions, des désaccords et des difficultés. Parallèlement, les mêmes acteurs soulignaient la nécessité de 'garder une trace', de construire une mémoire collective d'un moment qui leur semblait avoir été oubliée. C'est l'une des tâches que j'ai essayé d'accomplir dans cette thèse : rassembler archives et témoignages en vue de contribuer à la sauvegarde de l'histoire de ces mouvements et à la restitution de leur complexité<sup>26</sup>.

### **La cause de la *harraga* dans la Tunisie post Ben Ali**

En 2012, j'avais envisagé la Tunisie uniquement comme lieu où enquêter sur les dynamiques de départ de 2011 et où rencontrer des *harraga* de 2011 qui étaient rentrés, parfois par moyen d'une expulsion. Progressivement, j'ai été amenée à reconsidérer la place de ce terrain. La manière dans laquelle le terrain tunisien a évolué au fil des années m'a permis d'ouvrir, cette fois encore, des nouvelles pistes de recherche. J'ai ainsi réalisé, entre 2012 et 2019, une centaine d'observations, échanges et entretiens avec des acteurs militants, associatifs et institutionnels pour comprendre les dynamiques de politisation de la question migratoire en Tunisie dans le post Ben Ali.

C'est notamment le naufrage d'un bateau de *harraga* tunisiens qui a eu lieu en septembre 2012 au large de l'îlot de Lampionne, non loin de Lampedusa, qui m'a portée à élargir mes questionnements. À mon arrivée à Lampedusa, à la fin de mon premier mois de terrain en septembre 2012, j'avais rencontré les survivants du naufrage ainsi que des militants engagés

---

<sup>26</sup> Pour les mobilisations à Paris, voir le film documentaire 'Brûle la mer' de Nathalie Nambot et Maki Berchache, 2016 ainsi que les témoignages récoltés dans (Sossi, 2012a)

auprès d'eux et des familles des migrants morts et disparus en mer. Parallèlement, j'avais réalisé des entretiens avec des membres d'une délégation ministérielle tunisienne venue sur l'île pour s'occuper de la question du naufrage. Une fois arrivée en Tunisie en octobre 2012, ces contacts m'ont permis d'approcher la question de l'évolution des politiques migratoires en Tunisie à la fois du point de vue des acteurs associatifs et militants qui étaient en lien avec les militants italiens, et du point de vue des institutions tunisiennes en charge du dossier migratoire.

Ce premier terrain en Tunisie a été fondamental pour pouvoir reprendre contact par la suite avec ces acteurs et mesurer les changements en termes de politiques et mobilisations concernant la question migratoire. Cela a été le cas lors de mon premier terrain en Tunisie en tant que doctorante en mars 2015. Il s'agissait d'une observation du Forum Social Mondial de Tunis, quelques jours après l'attentat terroriste du Musée du Bardo. Lors du FSM, et dans les terrains successifs de 2015 à 2019, mon attention s'est tournée vers les processus d'institutionnalisation et de transnationalisation de la société civile tunisienne engagée sur les questions migratoires, ce qui m'a permis d'ouvrir une piste de recherche sur les mobilisations transnationales pour la liberté de circulation. La dimension longitudinale de ces terrains m'a aussi permis d'observer l'évolution de la Tunisie de terrain 'saturé' en 2012, plusieurs chercheurs et journalistes étrangers s'intéressaient en effet comme moi à la question de la *harga*, à terrain de moins en moins investi par ce type d'acteurs au fil des années. À l'inverse, j'ai été de plus en plus frappée par la place grandissante des acteurs internationaux et européens dans le financement et la mise en œuvre de projets liés à la migration, desquels mes enquêtés *harraga* étaient souvent 'bénéficiaires'. C'est en les suivant que j'ai pu reconstituer une cartographie de ces projets et en analyser les logiques sous-jacentes.

Si le terrain tunisien a été un terrain globalement facile d'accès, les difficultés que j'ai rencontrées étaient d'avantage liés à l'accès aux bailleurs de fonds européens et aux organisations internationales installés en Tunisie<sup>27</sup>, souvent défiants et très critiques du 'manque de cohérence' qu'ils voyaient dans la pluralité de mes questionnements. Sur ces bases, un entretien prévu depuis longtemps avec la chef de mission d'une organisation internationale a été annulé à la dernière minute, sous prétexte que mes échanges parallèles avec d'autres membres de son équipe n'avaient pas été concordés avec elle : « *on ne comprends pas ce que vous faites mademoiselle, revenez quand vous avez une question de recherche claire* ». Ces entraves m'ont poussée à trouver des manières alternatives de récolter des données, notamment à travers des échanges informels et des enquêtes auprès des associations tunisiennes

---

<sup>27</sup> Voir (Fresia & Lavigne, 2018) pour des analyses réflexives sur ce type de contexte d'enquête

responsables de la mise en œuvre des projets ainsi qu'auprès des 'bénéficiaires', mais aussi de réfléchir à qu'est-ce que pouvaient signifier cette défiance et ce terrain non accessible.

Un exemple : en 2016 j'envoie une demande d'entretien à la la délégation européenne de l'UE, puis une deuxième. Pas de réponse. Je décide d'aller directement au siège, pour voir s'il est possible de se faire recevoir directement à l'accueil. Au poste de sécurité à l'extérieur du bâtiment, on me pose beaucoup de questions, on parle de mes origines italiennes, et cette première étape est franchie. Deuxième étape, entrée du bâtiment, je rencontre un fonctionnaire. Il semble prêt à m'aider, il rentre pour voir si quelqu'un peut me recevoir. Entre-temps, la personne en charge de l'accueil me remarque. En une minute, je suis réprimandée, et invitée à quitter les lieux. Je n'ai jamais pu réaliser des entretiens à la délégation. Par contre, le temps passé ce jour-là dans le quartier d'affaires des Berges du Lac m'a permis de réfléchir à la géographie de la ville de Tunis et aux implications de la concentration des représentations étrangères, mais aussi des agences privées de traitement des dossiers de visa, dans des quartiers excentrés.

## Un découpage par acteurs

Dans cette thèse, l'analyse des continuités et ruptures, en termes de pratiques et de représentations, qui ont caractérisé les 'départs révolutionnaires' des *harraga* tunisiens de 2011 se décline en trois grandes parties qui suivent le découpage par acteurs que je viens de détailler<sup>28</sup>.

Dans la première partie, je questionne les effets de la politisation du phénomène de la *harga* sur les parcours migratoires des Tunisiens de Lampedusa.

Cette partie met en avant les témoignages des *harraga* et les fait dialoguer avec une description détaillée des configurations sociales et politiques qui ont caractérisé chaque séquence de leur parcours migratoire, de la décision de départ (chapitre un), à l'arrivée en Europe (chapitre deux). Cela permet de saisir les spécificités propres à ces parcours : le rapprochement entre les revendications révolutionnaires et les revendications des *harraga*, la dimension collective des départs révolutionnaires et les stratégies d'adaptation aux politiques de (non) accueil mises en place par les États européens. Dans le troisième chapitre, l'analyse des parcours dans le temps long permet de mettre en perspective l'événement des départs révolutionnaires et de montrer le passage d'une situation d'exceptionnalité à une situation de normalisation, dans laquelle les *harraga* redeviennent des 'sans papiers comme les autres'.

Dans la deuxième partie, j'appréhende la politisation du phénomène de la *harga* du point de vue des acteurs mobilisés pour l'accueil des Tunisiens de Lampedusa, ainsi que du point de vue de ceux d'entre eux qui sont 'entrés en lutte'.

Cette partie explore l'espace des campements informels où se rassemblent les migrants à Paris et à Marseille comme espaces d'engagement et de mobilisation. C'est l'engagement d'acteurs tunisiens résidants en France auprès des *harraga* qui est exploré dans le chapitre quatre, pour montrer sa dimension politique comme forme de participation à la révolution à distance. Le chapitre cinq s'intéresse à la circulation des acteurs de l'espace des campements vers l'espace des occupations et des squats, où une partie des *harraga* s'approprient le registre révolutionnaire tunisien pour revendiquer leur droit à vivre en France.

---

<sup>28</sup> Le texte est accompagné d'un encadré chronologique et de cartes pour aider à situer les événements décrits dans le temps et l'espace. Tous les témoignages ont été anonymisés, sauf pour les entretiens avec des personnalités publiques. Voir les annexes pour les listes détaillées des entretiens et observations mobilisés dans la thèse : elles sont présentées par ordre d'apparition dans le texte.

Dans la troisième partie, j'explore la reconfiguration de l'espace de la cause de la *harga* en Tunisie à travers l'analyse de représentations et de pratiques des différents acteurs militants et associatifs tunisiens et transnationaux engagés dans cet espace. Parallèlement, je détaille l'évolution des réponses institutionnelles à la contestation des politiques migratoires. Dans le chapitre six, je montre que la politisation du phénomène de la *harga* dans le post Ben Ali s'est accompagné d'une double dynamique d'invisibilisation et de visibilisation des politiques migratoires visant à limiter les possibilités de contestation. Dans le chapitre sept, les dynamiques de cooptation de la 'bonne société civile' par les institutions européennes et les organisations internationales dans le but de promouvoir une injonction à l'immobilité sont analysés à la lumière des tactiques de contournement et de résistance mises en place par les acteurs locaux. Dans le chapitre huit enfin, les dynamiques de transnationalisation des causes des familles des migrants disparus en mer et de la liberté de circulation révèlent la Tunisie comme nouveau lieu de convergence de l'activisme transnational de solidarité et contre le régime des frontières dans la décennie qui a suivi la chute de Ben Ali.

Pour le titre de cette thèse j'ai choisi l'expression 'Tunisiens de Lampedusa', l'appellation choisie par les membres du collectif mobilisé à Paris en 2011. Je l'utilise dans le texte pour parler des *harraga* qui sont arrivés en Europe. J'utilise le mot *harraga*, avec lequel se désignent les Tunisiens qui ont fait la *harga* mais aussi ceux qui préparent leur départ vers l'Europe depuis la Tunisie, quand je me réfère à des événements liés au départ et au retour. Ce mot se réfère bien à une action et non pas à une identité. (M'charek, 2020) C'est dans ce sens que j'utilise dans le texte les termes migrants, immigrés, émigrés, exilés et *sans papiers*, qui cohabitent avec les catégories émiques de 'Tunisiens de Lampedusa' et *harraga* pour alléger la lecture.

Dans l'écriture de cette thèse, j'ai essayé de conjuguer la tâche analytique avec la nécessité de 'garder une trace', de participer à la construction d'une mémoire collective 'par le bas' et non pas une mémoire institutionnelle des événements décrits<sup>29</sup>, un besoin souvent exprimé par mes interlocuteurs. C'est pourquoi, dans le cœur des chapitres, la place principale est laissée aux témoignages. J'ai fait cela dans l'espoir que les protagonistes de cette histoire puissent s'y retrouver, et que leurs témoignages contribuent à ce que Rioli appelle « l'Archive Méditerranéen » des migrations contemporaines (Rioli, 2021). Dans l'histoire de la mobilité, nous rappelle-t-elle, « *les archives contribuent à redonner de la profondeur à ce qui nous est présenté comme un éternel présent, en retraçant les connexions, inattendues et multiples, entre personnes, groupes, objets et en reconstituant histoires, existences, identités.* »<sup>30</sup>

---

<sup>29</sup> Concernant ces réflexions sur l'importance de raconter l'histoire des soulèvements 'par le bas' j'ai été inspirée entre autres par le film documentaire 'Je suis le peuple' d'Anna Roussillon (2014) et par les travaux de Mathieu Rigouste sur l'Algérie (Rigouste, 2020). Pour une analyse des révoltes arabes à partir des archives voir (Dakhli, 2020).

<sup>30</sup> En italien, ma traduction. Letture.org, "L'archivio Mediterraneo. Documentare le migrazioni contemporanee", intervista a Maria Chiara Rioli: <https://www.letture.org/l-archivio-mediterraneo-documentare-le-migrazioni-contemporanee-maria-chiara-rioli>



## **Partie I**

### **Parcours migratoires des 'Tunisiens de Lampedusa'**



## Introduction Partie I

Dans cette partie je m'intéresse aux différentes séquences des parcours migratoires des *harraga* tunisiens qui sont partis en 2011<sup>31</sup>, au moment de la chute du régime de Zine el-Abidine Ben Ali et dans les mois qui l'ont suivie.

La chute du régime se produit le 14 janvier 2011, suite à un mois de grèves, de protestations, de révoltes et d'émeutes éclatés d'abord dans les régions de l'intérieur puis dans le reste du pays. Ce 'moment révolutionnaire' est une « *période de jaillissement des possibles* » (Allal, 2011, p. 53). Entre autre, il a ouvert la possibilité pour des milliers de Tunisiens de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe suite au relâchement des contrôles aux frontières. Au cours de l'année 2011, entre 25.000 et 35.000 *harraga* sont partis des côtes tunisiennes et plus de 20.000 d'entre eux ont débarqué à Lampedusa dans les trois premiers mois de l'année (Boubakri, 2013, p. 11). Le Forum Tunisien des Droits Économiques et Sociaux (FTDES), association mobilisée pour la défense des droits des migrants dans l'après révolution, fait état de plus de 1.000 Tunisiens morts et disparus en mer dans la même année<sup>32</sup>.

Un élément important qui a caractérisé ces départs est leur caractère exceptionnel par rapport aux années précédentes. Le nombre de migrants Tunisiens arrivés d'un seul coup se produit après une période, celle de l'immigration 'zéro' des années 2009-2010 (Cuttitta, 2012), qui avait été caractérisée par la réduction drastique des arrivées de migrants par bateau dans la Méditerranée centrale. La désorganisation des autorités tunisiennes dans les jours immédiatement successifs au renversement du régime de Ben Ali, la confusion institutionnelle inhérente au processus révolutionnaire et le relâchement des contrôles aux frontières maritimes ont remis *de facto* en cause ces accords migratoires.

Mais cette exceptionnalité ne réside pas que dans le nombre de migrants arrivés en quelques mois sur l'île de Lampedusa. Les mesures prises par les États membres de l'Union Européenne

---

<sup>31</sup> Pour des travaux académiques qui développent des analyses de certaines séquences de ces parcours sur la base de données qualitatives voir : (Baba, 2011 ; Breda & Jerace Bio, 2011 ; Meddeb, 2011b ; Sossi, 2012a ; Boubakri, 2013b ; Boubakri & Potot, 2013 ; Esu & Maddanu, 2017 ; Oliveri, 2017 ; Suber, 2017 ; Giusa, 2018 ; Souiah, 2018)

Pour une mise en récit des parcours en littérature voir Bellingreri, Marta (2014). *Il sole splende tutto l'anno a Zarzis*. Marsala: Navarra Editore.

Pour des films documentaires voir : Minissale, Massimiliano et Blandin, Marie. 2014. *Le printemps en exil* ; Pappacena, Emiliano. 2012. *Lampedusa-Parigi : diario di viaggio* ; Jlassi, Ahmed. 2014. *Émirs au pays des Merveilles* ; Nambot, Nathalie et Berchache, Maki. 2016. *Brûle la mer.* ; Fellah, Walid. *Liberté 302*

<sup>32</sup> FTDES, 2012, *Rapport: Les migrants disparus en mer en 2011*, Septembre : [https://ftdes.net/rapport-les-migrants-disparus-en-mer-en-2011\\_\\_trashed/](https://ftdes.net/rapport-les-migrants-disparus-en-mer-en-2011__trashed/)

et plus particulièrement par l'Italie et la France pour gérer ce flux migratoire relèvent aussi de 'l'exceptionnel' : le gouvernement italien de Silvio Berlusconi octroie une protection humanitaire temporaire aux Tunisiens arrivés sur les côtes italiennes au cours des premiers mois de l'année 2011. Le gouvernement français de Nicolas Sarkozy met en place des contrôles à la frontière franco-italienne en remettant *de facto* en cause les accords de Schengen. Tous ces éléments participent d'une visibilisation de cette émigration en période révolutionnaire.

Je questionne dans cette partie le vécu et l'expérience migratoire des 'Tunisiens de Lampedusa' : qu'est-ce que signifie, dans la pratique, émigrer depuis la Tunisie en révolution ? J'é mets l'hypothèse que la 'variable révolution' a représenté une variable déterminante dans les parcours de ces migrants, qui a façonné les différentes séquences de leur parcours, de la décision de départ aux dynamiques des arrivées, d'installation et, parfois, de retour.

L'analyse ici développée s'inspire de travaux qui s'intéressent au vécu des migrants en situation irrégulière et aux stratégies qu'ils mettent en place pour faire face aux entraves à la mobilité imposées par des politiques migratoires restrictives (Kyle & Siracusa, 2005; Khosravi, 2007; Pian, 2009; Bloch, Sigona, & Zetter, 2011; Veron, 2017; Chattopadhyay, 2018; Le Courant, 2022). Il s'agit de s'intéresser à l'évolution du régime euro-méditerranéen des frontières impacté par les révolutions arabes à travers le vécu des 'Tunisiens de Lampedusa'. De plus, il s'agit de porter un regard 'décalé' sur la révolution et de s'intéresser aux conséquences des événements révolutionnaires sur les vies des individus (Bayat, 2021) et notamment sur les vies de ceux qui ont choisi le départ.

Dans le premier chapitre j'analyse des récits d'*harraga* pour explorer leurs expériences et perceptions de la révolution ainsi que leurs motifs de départ afin d'identifier les liens entre ces derniers et les revendications révolutionnaires. Je montre ensuite que dans les décisions de départ de 2011 coexistent des éléments de rupture liés à la révolution ainsi que des éléments de continuité avec les départs de la période antérieure.

Dans le deuxième chapitre, je suis les parcours des 'Tunisiens de Lampedusa' à leur arrivée en Europe. Au fil des récits, j'explore leurs stratégies d'adaptation aux politiques de (non) accueil mises en place dans l'Union Européenne, et plus particulièrement en Italie et en France.

Dans le troisième chapitre, je m'intéresse à ce qui arrive aux 'Tunisiens de Lampedusa' dans l'après 2011. J'explore comment l'exceptionnalité qui caractérise la période révolutionnaire fait place à une 'normalisation' de leurs situations d'irrégularité administrative qui les rend des 'irréguliers comme les autres'.

Les analyses développées dans cette partie se basent sur les données qualitatives récoltées auprès de dix-huit *harraga* tunisiens partis en 2011, ainsi que sur un entretien réalisé avec un passeur de la région de Sfax. Ces témoignages sont complétés par des récits de personnes solidaires engagés pour l'accueil des *harraga* à Lampedusa et à Paris.



# Chapitre 1

## Partir pendant la révolution

### Introduction

Dans les premières semaines après le 14 janvier, un nombre important de départs se sont effectués depuis la ville de Zarzis<sup>33</sup>, dans le Sud-Ouest de la Tunisie près de la frontière libyenne, devenue une « véritable plaque tournante migratoire" (Boubakri, 2013a, p. 6). 6.300 départs ont ainsi été enregistrés en 15 jours (du 15 au 30 janvier 2011), à partir de Zarzis et ses environs, soit une moyenne de 400 départs par jour selon une enquête réalisée auprès de passeurs de la ville (Chouat & Liteyem, 2011 cité par Boubakri, 2013a).

L'origine géographique des *harraga*, qui viennent dans un premier temps plutôt du Sud-Est tunisien, s'élargit ensuite à d'autres régions du Centre, Ouest et Nord du pays ainsi qu'à la banlieue de Tunis et les points d'embarquement se multiplient en incluant les régions de Sfax, du Sahel et du Cap Bon (*ibid.*). Ces points de départ recourent les 'foyers de l'émigration clandestine' décrits par Mabrouk qui identifie trois principales régions de départ en Tunisie : la région du Nord-Est et le Cap Bon (Tunis, Nabeul, Bizerte), le Grand Sahel (Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax) et la région littorale du Sud-Est (Gabès et Zarzis) (Mabrouk, 2010, p. 124-130). Les statistiques institutionnelles<sup>34</sup> relatives au migrants tunisiens débarqués en Italie en 2011 montrent que la quasi totalité des *harraga* de 2011 sont des hommes, avec le 0.6 % de femmes sur le total des Tunisiens débarqués. Pour ce qui concerne le nombre de très jeunes, de moins de 17 ans, les mineurs représentent 3.9% des Tunisiens débarqués. Les profils socio-économiques ainsi que les motivations de départs sont multiples (Boubakri, 2013a, p. 8). Boubakri et Simon pointent, parmi les principales explications derrière ce mouvement migratoire :

*« le relâchement sécuritaire consécutif à la chute du régime, la suspension du travail saisonnier dans le secteur du tourisme, l'existence d'une réserve importante de candidats à l'émigration, les traditions de migration illégale dans la zone frontalière avec la Libye, la maîtrise des*

---

<sup>33</sup> Pour une ethnographie de la *harraga* à Zarzis voir la thèse de Zagaria (2020)

<sup>34</sup> Organisation Internationale pour les Migrations - OIM, 2011, La mobilità giovanile tunisina all'indomani della "rivoluzione dei gelsomini", Report: <https://italy.iom.int/it/news/dopo-la-rivoluzione-dei-gelsomini-ricerca-delloim-sui-giovani-tunisini>

*réseaux sociaux [qui] rendent compte de la mobilisation rapide des migrants dès la chute du régime tunisien »*

(Boubakri & Simon, 2015, p. 314)

Ce chapitre reconstitue le phénomène des départs des les premiers mois de 2011 à travers les voix des protagonistes : trois jeunes tunisiens partis de Zarzis en janvier 2011 et un passeur de la région de Sfax.

Dans ce chapitre je m'intéresse d'abord à l'influence que les événements révolutionnaires ont eu sur la décision de départ des *harraga* de 2011 (section A) ainsi que sur les dynamiques de départ (section B). Je m'intéresse ensuite aux raisons évoquées par les *harraga* pour rendre compte de leur désir de partir en Europe, pour montrer la continuité qui les caractérise par rapport aux départs de l'avant 2011 (section C).



## Section A - La révolution vue par les *harraga*

### « *Les gens voulaient changer pour vivre bien* »

Anis, originaire de Zarzis, a 28 ans au moment de la révolution. Je le rencontre en septembre 2016 grâce à un de ses voisins de Zarzis, que j'ai connu au printemps 2016 lors d'un terrain dans le Sud tunisien. Ce voisin a une activité de restauration à Zarzis et a de la famille en France, un passeport, et un visa touristique Schengen. Il m'assure pouvoir me mettre en lien avec des *harraga* en France et il me recontacte pendant l'un de ses voyages à Paris à l'été de la même année. Je rencontre donc Anis une première fois à l'automne 2016 dans le quartier de Belleville, à Paris en compagnie de son voisin, puis une deuxième fois pour un entretien plus approfondi sans intermédiaire.

Anis me raconte, lors de notre deuxième rencontre, ses souvenirs de la période entre le 17 décembre 2010 et le 14 janvier 2011 : il se souvient du « *bordel* », des manifestations qui avaient lieu « *partout* » pour demander le départ de l'ancien président. À l'époque, Anis avait un travail stable dans la réception d'un hôtel à Zarzis et « *n'avait pas de problème* » : il n'a pas participé aux manifestations mais est allé regarder « *comment les gens faisaient, ils cassaient tout* ». Il compare ensuite la situation en Tunisie avec la situation syrienne, où le président « *ne veut pas partir, veut rester pour toujours* », et explique que « *ce bordel* » était inévitable, car « *s'il n'y avait pas eu ça, Ben Ali ne serait pas parti* ».

Interrogé sur les raisons qui ont poussé les gens à descendre dans la rue, Anis évoque les difficultés, les « *galères* » d'une partie de la population pendant les 23 ans de dictature, ainsi que les responsabilités de la famille de l'ancien président, le clan Ben Ali-Trabelsi, qu'il accuse d'avoir « *détourné l'argent de la Tunisie pour s'enrichir* ». Mais c'est surtout le désir d'une vie meilleure qui est mis en avant par Anis comme raison principale qui a poussé les gens, la population, à se révolter :

« *Les gens voulaient changer pour vivre bien, pour trouver du boulot, pour faire des beaux trucs en Tunisie, ils voulaient changer de président (...) C'était pour avoir une meilleure situation, pour vivre bien, c'est tout. Les gens demandent un bon salaire, un bon travail comme tout le monde.* »

En effet, la haine contre le clan Ben Ali Trabelsi a été l'un des éléments fédérateurs qui ont permis la chute du régime. Mais les analyses sur les raisons profondes de la révolution mettent en avant l'importance des revendications de justice sociale et dignité : des slogans comme « *Pain, Eau et pas de Ben Ali* », « *Travail, Liberté et Dignité Nationale* » étaient omniprésents dans les manifestations en Tunisie.

Anis affirme ne pas avoir participé aux manifestations mais il dit comprendre et soutenir les raisons des manifestants. L'exemple suivant montre un autre cas de figure possible : deux *harraga* qui, après avoir participé aux manifestations, choisissent le départ.

### « *On était enfin libres* »

Bilel et Khalil sont amis. Ils sont tous les deux originaires d'un village à côté de Gabès, ils viennent du même quartier et ils ont grandi ensemble. Ils sont partis avec le même bateau de Zarzis en janvier 2011. Je les rencontre en février 2016 à Paris, dans les locaux d'une association tunisienne qui vient en aide aux sans papiers. On fait un premier entretien dans les locaux de l'association et un des membres de l'association fait la traduction de l'arabe. On se donne ensuite rendez-vous pour un deuxième entretien dans un café à Denfert-Rochereau. Cette fois-ci, l'ambiance est plus détendue et l'entretien a lieu en français. Bilel et Khalil racontent avoir participé aux manifestations. Ils se souviennent de leur expérience des manifestations, auxquelles ils ont participé « *comme tout le monde, comme tous les jeunes* », et font référence au sens de liberté qui leur a permis de prendre la décision de partir. Bilel reconstruit à ma demande le déroulement des événements depuis l'immolation de Mohammed Bouazizi en décembre 2010 jusqu'à la chute du régime le 14 janvier 2011 :

*« Au début il y a une seule personne qui fait ça, comment s'appelle la personne qui fait feu sur lui... Mohammed Bouazizi. Après ce sont les autres citoyens de Kasserine, et voilà on commence un petit peu. Après, du moment que la police commence à tirer le feu sur les gens, ça éclate donc ça grandit le mouvement. Donc ça change, tout le monde sort dans la rue, il y a des manifestations jusqu'à la capitale et donc là-bas c'est fini pour le président. Ce moment-là c'est le moment où tu es libre dans ta vie. Par exemple, tant d'années je suis pas libre, je peux pas faire ce que je veux, tu comprends ? Et à ce moment-là je suis libre, d'un seul coup moi je suis libre donc je sais pas ce que je veux faire moi. Il y a une chose qui m'intéresse, je vais la faire ! Toutes les choses qui m'intéressent, je vais les faire à ce moment-là. (...) Nous pendant les manifestations on*

*est sorti quand même, dans la rue voilà, après tout le monde cherche à partir de là-bas. Avant la révolution il y a la police tout ça, tout est contrôlé. Après il y a rien, tu es libre, tu peux faire ce que tu veux, c'est pour ça on est sorti comme ça. »*

Khalil confirme les propos de Bilel : dans le discours des deux amis il n'y a pas d'opposition entre participation aux manifestations et décision de partir. Il s'agit plutôt d'un prolongement de ce moment révolutionnaire, un moment où les deux amis font l'expérience d'une liberté jamais éprouvée avant :

*« Oui, quand il y a eu les manifestations j'étais là-bas, j'étais avec tout le monde. Mais après je me suis dit maintenant, voilà maintenant je vais partir. Après on prend la mer. Parce on est tous jeunes, et on s'est dit 'maintenant c'est à moi'. C'est bon. Tout le monde dit j'en ai marre. »*

Ces témoignages font échos aux slogans entendus à Lampedusa mais aussi aux récits récoltés en Tunisie en 2011 (Curcio, 2011, p. 169), où les *harraga* affirmaient « *Avoir fait la révolution pour être libres, libres aussi de partir* ».

Dans la section suivante j'explore les conditions qui rendent possible l'exercice de cette liberté de partir, qui devient une liberté non seulement individuelle mais collective.

## Section B – Les départs de 2011 : un mouvement collectif

### « En 2011, tout le monde est organisateur »

Avant 2011 en Tunisie le contrôle de la migration irrégulière ne s'effectue pas seulement avec la surveillance des frontières mais aussi avec un durcissement du cadre juridique. Avec l'augmentation des contrôles à partir de 2004, après l'approbation de la loi 6-2004 qui concerne la lutte contre la migration irrégulière<sup>35</sup>, on assiste à une diminution progressive des départs des côtes tunisiennes.

Hamza, un *harag* de la région de Sfax que je rencontre en 2016, confirme ces analyses. Dans l'entretien, il explique être entré dans le 'business' de l'émigration irrégulière en 2004 : à l'époque étudiant en première année du secondaire, tous ses amis avaient fini par partir en Europe. Un jour, il décide d'acheter un bateau. Il cherche des clients parmi ses connaissances dans la banlieue de Malassine, à Tunis : il trouve 40 personnes, auxquelles d'ajoutent 10 amis de Sfax qui l'aident dans l'organisation et gagnent un voyage gratuit, « *ils étaient des jockers*<sup>36</sup> *car ils avaient moins d'argent* ».

Entre 2006 et 2007, il organise trois autres voyages : ses clients sont souvent des Tunisiens des régions l'intérieur, mais aussi du Sud, et des Marocains. Les voyages coûtent, à l'époque, entre 1.000 et 1.500 dinars. En 2007, il se fait arrêter par la police et il fait un an de prison. La répression augmentant, il devient de plus en plus difficile pour lui d'organiser des voyages et il arrête son activité jusqu'à 2011. C'est ce qu'il explique dans l'extrait ci-dessous, où il témoigne de la reprise de son activité pendant cette période :

*« En 2009-2010 le business était fermé, je ne travaille pas. En 2011 ce sont les militaires qui amènent les gens à la plage. Il y avait une maison où les gens attendent à côté de la plage de départ, et puis il 10 personnes sont montées sur une kannouta<sup>37</sup>. Les militaires ont aidé, ils accompagnent les bateaux à titre préventif. En 2011 tout le monde devient*

---

<sup>35</sup> Loi organique n° 2004-6 du 3 février 2004, modifiant et complétant la loi n°75-40 du 14 mai 1975 relative aux passeports et aux documents de voyage. Entre autre, cette loi prévoit la criminalisation de l'aide aux migrants clandestins, avec une peine de prison de 3 ans et une amende de 3.000 dinars.

Voir le chapitre 6 pour plus de détails sur l'application de cette loi

<sup>36</sup> Ceux qui aident dans l'organisation et qui ne payent pas le voyage. Dans ce voyage en particulier le *harag* m'explique que le *rais*, celui qui conduit le bateau, était aussi un *jocker*

<sup>37</sup> Petit bateau

*organisateur, il y a des départs sur toute la côte. Moi en tout j'ai organisé 8 voyages, 4 fi thawra<sup>38</sup>»*



Figure 2 – Point de départ dans un village de la côte sfaxienne  
©Caterina Giusa, mai 2016

Dans la figure 2, on voit un exemple de lieu de départ : à gauche la maison où les *harraga* se rassemblent en attendant le départ, à droite la plage de départ.

Si jusqu'en décembre 2010 les rares départs étaient contrôlés, canalisés et d'une quelque sorte 'réglementés' par la relation ambivalente entre passeurs et forces de l'ordre (Meddeb, 2011b ; Meddeb, 2012a), les départs de 2011 ont lieu de manière visible, tout le long de la côte tunisienne et, parfois, « avec l'aide des militaires »<sup>39</sup>. Comme l'expliquent Boubakri et Potot cela a été possible en partie suite au :

*“relâchement sécuritaire dû à la désertion d'une partie des forces de sécurité intérieures (police, garde nationale...), devenues cible d'attaques et de violences durant la révolution.*

---

<sup>38</sup> Pendant la révolution

<sup>39</sup> Mais les militaires ne font pas que 'aider' les voyages des *harraga*. Meddeb évoque des témoignages de situations où la Garde Nationale a essayé d'empêcher les départs, et les aspirants migrants ont menacé de s'immoler (Meddeb, 2011b). En février 2011, le bateau militaire de la Garde Nationale tunisienne « Liberté 302 » percute un bateau avec à bord 123 *harraga* et fait plus de 30 entre morts et disparus. (*ibid.*, p. 17) (Garelli, Sossi, & Tazzioli, 2012, p. 185)

*L'armée reste durant des semaines quasiment la seule force de maintien de l'ordre sur le territoire et dans les eaux territoriales. Son effectif de quelque 25.000 hommes est vite dépassé par l'ampleur des tâches à accomplir dans un pays en état d'insurrection et contenir l'émigration ne fait pas partie de ses priorités. »*

(Boubakri & Potot, 2013, p. 70)

De plus, en 2011 les réseaux de passeurs se multiplient et le *harrag* affirme que, dans les semaines après la chute du régime, « *tout le monde devient organisateur* ». En effet, comme le montre Meddeb, en 2011 :

*« une entière économie illicite s'est dynamisée » et « a dû se réorganiser rapidement, ce qui a favorisé l'entrée d'une multiplicité de nouveaux acteurs attirés par les gains exorbitants offerts par le marché des départs illégaux »<sup>40</sup>*

(Meddeb, 2011b, p. 14-15)

Le voyage depuis les côtes tunisiennes, qui coûtait 500 dinars au début des années 1990 et avait atteint les 2.500 dinars en 2010, coûte en 2011 entre 1.000 et 2.000<sup>41</sup> dinars (*ibid.* ; Boubakri & Potot, 2013). Mais la relative baisse des prix et la facilité des départs ne sont pas les seuls facteurs déterminants dans la décision de départ des *harraga* de 2011. La dimension collective des départs joue elle aussi un rôle fondamental.

**« *Vas-y, parce que tout le monde va partir* »**

Pendant le deuxième entretien, Anis revient sur sa décision de départ et dit ne jamais avoir essayé de partir, ni même pensé au départ, avant 2011. Il décrit sa situation en 2011 comme « *tout de même bonne* ». Il a un travail comme réceptionniste dans un hôtel, un contrat et des fiches de paie, de l'argent à la banque et une voiture personnelle, « *tout ce qu'il faut pour avoir un visa quoi* ». Cependant, il dit n'avoir jamais essayé de l'obtenir, à l'inverse de son grand frère, qui a « *hargé le visa* »<sup>42</sup>. Son frère est venu en France au début des années 2000 avec un visa touristique et est resté travailler sans papiers. Cependant, en janvier 2011 Anis décide de prendre un bateau pour Lampedusa.

---

<sup>40</sup> Ma traduction de l'italien

<sup>41</sup> 2.000 dinars correspondent en 2011 à l'équivalent d'à peu près 900 euros

<sup>42</sup> Littéralement 'brûler le visa', rester en Europe en situation irrégulière après l'expiration du visa

C'est la dimension collective qui ouvre pour Anis l'horizon du départ. Au moment des manifestations et puis de la chute du régime, « Zarzis c'est un aéroport » : les bateaux pour partir en Italie sont partout, sur la plage « à chaque 2-3 mètres tu en trouves un » et « l'ambiance est bonne ». Cette situation est rendue possible par l'absence de contrôles sur les côtes, alors qu'avant les départs de Zarzis avaient lieu, me raconte-il, mais « c'était rare ».

Ces départs « massifs », très visibles et collectifs ont poussé Anis à se décider :

*« Après quand je vois trop de bateaux, tout le monde va partir. On est 10 personnes au café et le lendemain il y a personne, une ou deux personnes, j'ai pensé à ça quand je suis rentré à la maison. Un ami m'a dit 'vas y parce que tout le monde va partir' »*

Plusieurs de mes enquêtés font référence au fait que les cafés, lieux de socialisation importants (Hadfi, 2014) mais aussi lieux cruciaux pour l'organisation des départs (Meddeb, 2011b), se vident en 2011. Un matin tôt, Anis va à la banque, retire 2.000 dinars et part. Il traverse sur celui qu'il décrit comme un « grand bateau, neuf, pas un ancien petit » avec 260 personnes à bord. Anis raconte avoir eu peur et avoir hésité au moment du départ : « Je me suis fait courage en voyant tout le monde partir ». Encore une fois la dimension collective joue en rôle important dans la décision de départ. La traversée d'Anis dure 24 heures. Avec lui, il y a deux femmes de Zarzis qu'il connaît, dont une femme de 60 ans partie pour rejoindre son mari et son fils en France. Les autres sont des hommes originaires non seulement de Zarzis mais aussi de Gabès et de Sfax. Anis part avec un groupe de 10 zarzisiens qu'il connaît bien et qui « ont saisi l'occasion » :

*« Eux depuis longtemps ils y pensaient mais ils n'avaient pas d'argent, 2.000 dinars cash c'est pas facile, ils ont vendu leur portable, c'était le moment, sinon jamais ils auraient pu venir en France »*

Si pour Anis la décision de partir est liée aux événements de 2011, pour nombre de migrants le départ de 2011 s'inscrit en effet dans la lignée d'une série de tentatives échouées, de départs avortés et de refus de visa. 2011 représente une opportunité de départ à ne pas rater.

**« En 2011, c'était enfin possible »**

Khalil a 21 ans en 2011. Son père est chauffeur de camion, sa mère est femme au foyer. Il a trois frères : un est diplômé, les trois alternent des petits boulots au chômage. Il a aussi une sœur, diplômée et mariée. Lui, il n'a pas de diplôme et commence à vivre de travaux agricoles à 16 ans. Ensuite, il part travailler en Lybie, à Djerba puis à Zarzis dans le secteur du bâtiment. Il raconte avoir déjà essayé le *harraga* en 2008 depuis la Libye, mais cette première tentative de départ n'aboutit pas. Khalil expose les difficultés auxquelles il a été confronté à l'arrivée en Libye :

*« Moi non, ça n'a pas marché, parce que on est resté beaucoup de temps là-bas. Je suis resté deux mois dans une petite maison. Et il y avait beaucoup de monde. En plus il n'y a pas à manger ni rien. On était presque 100 personnes, on dort comme ça, tout le monde à côté, c'est la merde. Après j'ai dit c'est bon, laisse tomber, deux mois comme ça pour rien... »*

Avec l'augmentation des contrôles et de la répression en Tunisie à partir de 2004, on assiste à une augmentation progressive des départs depuis les ports libyens de la Tripolitaine (Zouara, Sabratha et Zaouiya) (Meddeb, 2012a). Partir depuis la Libye signifiait pour les candidats au départ un double franchissement illégal des frontières, la frontière tuniso-libyenne<sup>43</sup> puis la frontière maritime de l'Union Européenne. Le témoignage de Khalil montre que le passage en Libye était tout de même possible. Les temps d'attente et les conditions difficiles amènent Khalil à renoncer. Il se peut que l'échec de la tentative de départ de Khalil soit lié au durcissement des contrôles des départs depuis les côtes libyennes suite à la signature du 'Traité d'amitié, de partenariat et de coopération' signé entre Italie et Libye en 2008. Depuis cette signature, et jusqu'à 2011, les possibilités de départ des *harraga* Tunisiens, depuis les côtes tunisiennes mais aussi depuis les côtes libyennes, sont extrêmement réduites.

Bilel a 26 ans en 2011. Son père travaille dans le bâtiment, sa mère est femme au foyer. Il a cinq sœurs, dont deux sont étudiante en maîtrise, et deux frères qui ont arrêté les études : tous ses frères et sœurs sont au chômage. Bilel, comme Khalil, n'a pas de diplôme et commence à travailler tôt dans le secteur du bâtiment pour aider financièrement sa famille, d'abord à Tunis

---

<sup>43</sup> "Les autorités administratives appliquaient depuis 2006 des mesures administratives interdisant le passage vers la Libye des jeunes de moins de 35 ans, qu'ils soient tunisiens ou étrangers" (Boubakri, 2013a p.3)



puis à Zarzis. Dans son cas aussi, la migration interne représente une première étape avant l'émigration vers l'Europe.

En janvier 2011 Bilel travaille sur le chantier d'une maison. C'est son client qui organise le voyage pour Lampedusa et qui lui propose de rejoindre son bateau. Bilel hésite, mais la dimension collective, « *l'effet d'entraînement lié à l'ampleur des départs* » (Souiah, 2018, p. 380), joue un rôle important :

*« Et donc j'ai mon collègue qui m'a dit 'Tout le monde, tous les enfants, tous les jeunes sont partis et toi tu restes ? Vas-y !' »*

Khalil se trouve à Gabès au moment de la révolution. Il rejoint Bilel à Zarzis quand il apprend qu'il y a une possibilité de départ. Mais cette possibilité de partir, qui est enfin à portée de main, signifie pour les deux amis un effort financier considérable. Le voyage leur coûte environ 1.000 dinars. Les familles sont considérées comme un acteur important, depuis le redéploiement des filières migratoires *via* la Libye, dans la réalisation du projet de la *harga* (Meddeb, 2012a, p. 349-350). Bilel a de l'argent de côté et ne prévient pas sa famille de son départ : il leur enverra un message depuis le bateau juste avant de débarquer à Lampedusa. Khalil, qui n'a pas d'économies, vend une moto et reçoit de l'aide de sa famille, qui n'est cependant pas d'accord avec son projet de départ. Comme on l'a vu plus haut, Khalil fait partie de ceux qui avaient tentés la traversée dans les années Ben Ali. Dans l'entretien, il parle de la différence entre son expérience en Libye et le départ de 2011 depuis la Tunisie :

*« C'est pas comme en Libye, quand tu prends le bateau après t'es tout seul, à Zarzis je trouve beaucoup de monde du même village, en Tunisie tout le monde se connaît »*

L'importance de 'faire groupe', de ne pas faire la traversée seul et de se retrouver ensemble pour partir est ici mise en avant par Khalil. Leur voyage dure 24 heures, sur un bateau avec 70 personnes à bord.

L'ouverture des frontières ainsi que la dynamique collective de départ ont donc joué, en 2011, un rôle important. Les témoignages que je viens de présenter font écho aux histoires, que j'ai beaucoup entendu lors de mes terrains, des départs collectifs de jeunes qui avaient occupé la Kasbah de Tunis. À la dimension collective, s'ajoute celle de l'expérience de liberté qui a caractérisé les jours de la révolution.

Ces éléments de rupture coexistent avec des éléments de continuité avec les départs de l'avant et de l'après révolution, que j'explore dans la section suivante.

## Section C – Tenter sa chance... en Europe

### *Le désir d'une vie meilleure*

Khalil, interrogé sur les raisons qui l'avaient poussé à tenter la traversée depuis la Libye, raconte :

*« Parce que tout le monde pense comme ça, tout le monde voulait venir ici, tout le monde était prêt à prendre un bateau (...) Parce que je trouve rien au bled, je pensais à l'Europe c'est ça. On veut changer parce que ça se passe pas bien au bled, tu travailles et c'est pas bien »*

Le désir ce départ est décrit comme un désir collectif, qui est lié à l'impossibilité de se réaliser en Tunisie, même en ayant un travail. Ce manque de perspectives est mis en avant aussi par Bilel :

*« Je n'étais pas bon à l'école donc j'ai arrêté, mais quand j'étais jeune je jouais bien au foot. Là-bas en Tunisie si tu connais pas quelqu'un t'y arrive pas, et moi je connaissais pas quelqu'un. Si le foot avait marché je serais resté, quand toutes les choses sont fermées ça y est t'es dégoûté. Par exemple l'école, le travail, le sport, si ça se passe pas bien qu'est-ce que tu veux faire, qu'est ce qu'il reste ? Venir ici peut être et trouver un peu de chance. »*

C'est la sensation d'être exclus des possibilités de réussite qui pousse Bilel à 'tenter sa chance'. Anis, qui pourtant considérait avoir un bon travail et une situation stable, quand je le questionne sur les raisons de son départ met en avant ce même désir d'avoir une vie meilleure, de changer sa vie :

*« Je suis venu ici en France pour changer peut-être ma situation, travailler peut-être, rien d'autre quoi, régler ma situation, la situation de ma famille. Avant je pense faire une maison, acheter une belle voiture, faire un truc bien quoi. Mais quand tu travailles en Tunisie après à la fin du mois il te reste rien du tout, les salaires c'est pas comme ici. Tu travailles mais tu as de l'argent juste pour manger et pour l'argent de poche, tu*

*peux pas faire une belle maison comme les autres, t'acheter une belle voiture, même pour le mariage tu peux pas le faire, et après les enfants et après ça et après ça, c'est pas facile. »*

Ces témoignages font écho à l'analyse faite par Meddeb selon lesquelles la *harga* représente, pour une large partie de la jeunesse, une voie de réalisation de soi, de reconnaissance et d'ascension sociale :

*« Elle répond ainsi à un désir d'accumulation matérielle et symbolique qui doit se comprendre à l'aune des ascensions fulgurantes et des succès rapides fondés sur la roublardise, la bravoure et l'audace qui ont marqué les figures de la réussite dans la Tunisie de Ben Ali. (...) Loin d'être un acte désespéré, le départ s'inscrit davantage dans le cadre d'une recherche active et entreprenante de véritables perspectives d'un avenir prometteur. Pour surmonter une situation de blocage dans un pays verrouillé où les perspectives d'améliorer sa condition dans un délai raisonnable sont difficilement concevables compte tenu des pesanteurs et de l'inertie de la société, mieux vaut « brûler » que se consumer à petit feu »*

(Meddeb, 2012a, p. 330 et 340)

Anis souligne que, au moment de la révolution, ces perspectives de changement ne se sont pas fondamentalement modifiées :

*« Les temps de la révolution sont trop longs : nous on veut une vie meilleure maintenant. Il est difficile que les choses changent avec la révolution, il faut beaucoup de temps pour des vrais changements »*

Ce témoignage montre une forme d'impatience ainsi qu'une lucidité par rapport à la temporalité des changements. De plus, comme le relève encore Meddeb, l'imaginaire de changement et de réussite en Tunisie est intrinsèquement lié à 'l'étranger' (*ibid.*, p. 336).

La possibilité d'« avoir une vie meilleure » est liée, dans les représentations des *harraga*, à l'émigration, et en particulier à l'Europe, lieu où l'on peut « devenir quelque chose ».

Bilel me raconte ses réflexions à son arrivée à Paris en 2011 :

*« Quand j'arrive ici [à Paris] je regarde comment ça se passe, j'ai pensé que j'aurais été bien comme ça quand j'étais jeune, je me suis demandé comment je serais devenu.*

*Moi j'ai grandi là-bas [en Tunisie] et quand je suis venu ici au nord et j'ai vu les moyens qu'il y a pour les enfants, il y a qu'est ce qu'il faut, il y a tout le sport le tout. Si petit j'avais eu les moyens pour peut-être devenir quelque chose... Mais j'étais bledard, voilà, moi je suis bledard »*

Cet imaginaire de l'Europe est sans doute lié à la place importante de l'émigration dans la société tunisienne. À la fin de l'année 2010, un dixième de la population tunisienne était comptabilisée comme résidente à l'étranger, soit 1.1 million de Tunisiens. La plupart de ces émigrés se trouve en Europe, dont une majorité en France (Bel Hadj Zekri, 2011a). Mais l'imaginaire de l'Europe se construit autant à travers les expériences des émigrés qu'au contact avec les touristes européens en Tunisie.

### ***L'Europe entre proximité...***

Si ni Bilel ni Khalil travaillent dans le tourisme, cela ne les a pas empêchés de rentrer en contact avec les européens venus passer leurs vacances dans le Sud-Est de la Tunisie.

Bilel souligne comment, n'ayant pas fait de formation, il n'a pas pu chercher du travail dans la zone touristique, où ceux qui étaient embauchés « *parlaient bien le français, il y en a qui parlent 3 langues* ». Il a donc trouvé du travail « *dans les choses simples* », dans le secteur du bâtiment. Cependant, les deux amis racontent avoir rencontré beaucoup de touristes européens à Djerba, mais aussi à Zarzis, et avoir rêvé d'Europe en étant en contact régulier avec eux.

L'hôtel d'Anis à Zarzis était très fréquenté par les touristes allemands, ce qui lui a permis d'apprendre la langue et de nouer des liens d'amitié : plusieurs d'entre eux lui avaient suggéré de venir travailler en Europe ou de se marier avec une européenne.

Mais les touristes ne sont pas, comme on l'a vu, le seul lien qui connecte les Tunisiens à l'Europe. Les anciens émigrés jouent aussi un rôle très important dans la construction de cet imaginaire, d'autant plus quand ils appartiennent à la même communauté, ou à la même famille.

Bilel fait ainsi référence à sa propre famille :

*« Nous on habite par exemple le Sud de la Tunisie, et voilà ils sont tous en Europe, par exemple ma famille vit en Europe, presque la moitié vit en Europe »*

Ce sont ces émigrés qui reviennent au « *bled* », au pays, pour les vacances et ramènent avec eux des symboles de richesse et confort, comme la voiture, les cadeaux ou les maisons, qui font rêver les plus jeunes. Dans les mots de Khalil :

*« Nous les enfants, nous voyons ceux qui viennent passer les vacances et ça nous touche. Tu penses qu'un jour tu veux devenir comme ça, tranquille, avec la voiture, une belle maison, tu vas bien voilà, tu peux tout faire. Et moi je pense si je deviens comme ça c'est bien. C'est pour ça que tout le monde pense à ça »*

En plus, les deux travaillant dans le secteur du bâtiment, ils se retrouvent souvent à être employé par des émigrés tunisiens qui investissent dans la construction d'une maison en Tunisie :

*« Quand tu travailles dans le bâtiment là-bas [en Tunisie] tu travailles pour les gens qui habitent ici [en France] et qui font des châteaux tout ça, si tu parles avec lui il te dit qu'en France il y a le travail, il y a l'argent, il y a tout »*

Cet imaginaire est nourri aussi par la culture populaire, et en particulier par des chanteurs de rap (Salzbrunn, Souiah, & Mastrangelo, 2015). Khalil et Bilel soulignent l'importance de cette culture dans leur jeunesse :

*« K : Oui, à l'école j'y pensais. De temps en temps t'écoutes quelqu'un qui est arrivé en Italie après t'écoutes un peu de musique et après tu peux pas rester.  
B : Aussi là-bas il y a des chanteurs qui chantent l'Europe, ils font des chansons qui parlent d'Europe comment elle est tout ça, ça ça nous touche aussi, voilà tu te dis 'j'aimerais bien y aller'. Il y a beaucoup de chansons sur Lampedusa, une s'appelle Ya Roma (il chante) : 'elle est bien la vie de Roma' ».*

Ce contact avec l'Europe ne vient donc pas que des vieilles générations mais aussi des jeunes rappers, et des pairs. Khalil et Bilel connaissent beaucoup de jeunes qui sont partis en Europe pour continuer leurs études :

*« Beaucoup de gens de notre génération sont partis en Europe : ils étaient avec moi à l'école. Ils sont partis avec des visa, ils ont de la famille là-bas, et qui continuent les études en Europe. »*

Les difficultés d'accès aux visas constituent une entrave pour une partie de la jeunesse à pouvoir découvrir cette Europe si présente dans leur quotidien.

*...et inaccessibilité*

Interrogés sur la possibilité de déposer un dossier pour un visa touristique ou de travail, Bilel et Khalil mettent en avant la dimension financière, le fait de « *ne pas avoir les moyens* ». Je demande plus de détails sur les coûts à engager pour obtenir un visa et ils m'expliquent :

*« On n'a jamais pensé au visa parce que c'est cher. On n'a pas les moyens. Le bateau coûte 1.000 euros, le visa est beaucoup plus cher, genre 5,6,7,8 mille euros. »*

Bilel et Khalil font ici référence au 'marché parallèle des visas en Tunisie' (Meddeb, 2012a, p. 352), qui s'est développé comme conséquence de la difficulté croissante à obtenir des visas par les voies officielles. Cela, en premier lieu car il est difficile pour beaucoup de jeunes d'obtenir les documents nécessaires au départ, tels que le passeport. Meddeb explique, à partir de son terrain dans le sud de la Tunisie en 2008 :

*« En effet, pour obtenir ce document, les jeunes doivent constituer un dossier (carte d'identité, attestation d'emploi, etc.). Or pour augmenter leurs chances d'obtenir des visas beaucoup de ces jeunes cherchent à inscrire des professions valorisées sur leurs passeports. Du coup, il est indispensable de monnayer des « attestation de travail » factices ou de « payer » les policiers. Cette situation se complique lorsque le jeune est sans emploi puisqu'il se met à éviter de se rendre au poste de police de peur de devoir s'expliquer sur l'accomplissement du service militaire et éventuellement d'être enrôlé de force. »*

*(ibid.)*

Mais même quand ces jeunes arrivent à obtenir un passeport, la possibilité d'obtenir un visa reste minime à cause des procédures complexes et restrictives mais aussi du pouvoir discrétionnaire des agents des centres d'attribution des visas (Guild & Bigo, 2003 ; Infantino, 2016). Encore Meddeb, note à ce propos :

*« C'est dans ce cadre contraignant que s'est développé un marché parallèle des visas en Tunisie, comme l'a dévoilé le scandale du consulat de France à Sfax en 2000. Cette affaire a*

*révélé l'existence d'un trafic lucratif dans cet univers clos qui est censé contrôler les flux migratoires et lutter efficacement contre la fraude, quitte à légitimer certaines entorses à la loi. Le réseau de Sfax qui a particulièrement été actif dans les régions méridionales était formé d'une soixantaine de personnes impliquant des rabatteurs, des intermédiaires et des responsables consulaires. Le trafic avait pris une telle ampleur que les prix avaient considérablement baissée pour atteindre 1.500 DT à 3.000 DT. Bien que plus rares et discrètes, ces pratiques continuent d'exister dans plusieurs consulats européens : des intermédiaires y ayant leur entrée, se chargent de négocier les prix de visas touristiques. En Tunisie, les prix au mois d'août 2008 ont même dépassé 12.000 DT »*

*(ibid.)*

Pour des jeunes comme Khalil et Bilel qui ne peuvent pas se permettre de payer pour un visa, la seule alternative reste l'option dangereuse de l'émigration par bateau, qui devient en 2011 une possibilité concrète.



## Conclusion

Les témoignages analysés dans ce chapitre ont montré que, si les départs de 2011 se situent en partie dans la continuité des départs précédents, la période révolutionnaire a produit des spécificités que les *harraga* mettent en avant dans leurs récits.

C'est notamment la dimension collective qui a caractérisé les départs des premiers jours et mois après la chute du régime qui est soulignée par les *harraga*. Il s'agit de ce '*pouvoir du grand nombre*' qui caractérise selon Bayat les '*social non-movements*' et qui ouvre des nouveaux espaces des possibles.

De plus, ce chapitre a montré que les départs peuvent être considérés en quelque sorte comme un prolongement des revendications révolutionnaires.

Les discours sur la révolution des *harraga* sont souvent ambivalents. Ils témoignent à la fois d'une forme de fierté d'appartenir à un peuple révolutionnaire ayant mis un terme à la dictature et s'étant battu pour la dignité, en même temps ils expriment un certain désenchantement mâtiné d'une conception pessimiste des possibilités de changement liées à la révolution. Cette ambivalence, exaltation de la révolution d'une part et désillusion d'autre part, révèle une contradiction inhérente au processus révolutionnaire tunisien : les départs montrent que les revendications de dignité, justice sociale, travail et liberté ne peuvent pas être satisfaites uniquement dans une perspective nationale.

Les *harraga*, qu'ils aient participé ou non aux mouvements protestataires de 2011, se reconnaissent dans les revendications de recherche d'une 'vie meilleure' et de 'liberté' qui ont caractérisé le moment révolutionnaire, mais leur adjoignent en même temps une dimension transnationale : celle de la liberté de circuler, de franchir les frontières pour 'tenter sa chance' en Europe.



## Chapitre 2

### Arriver en Italie et en France en 2011

#### Introduction

Dans ce chapitre, je m'intéresse aux séquences des arrivées des *harraga* tunisiens sur l'île de Lampedusa, ainsi qu'à leurs parcours migratoires en Italie et en France.

L'île de Lampedusa, la plus grande des îles Pelagie, éloignée de 140 km de la Tunisie (Mahdia) et de 215 km de la Sicile (Porto Empedocle) tout en faisant partie de la plateforme continentale africaine, devient en 2011 '*le baromètre des arrivées*' (Wihtol de Wenden, 2011). Aux arrivées des Tunisiens qui prennent de l'ampleur, comme on l'a vu, après le départ de Ben Ali, s'ajoutent à partir du mois de février 2011 les arrivées de bateaux depuis la Libye. Avec le début de la répression des protestations dans le pays le 17 février 2011, le système d'externalisation du contrôle migratoire basé sur le Traité d'amitié, de partenariat et de coopération signé entre Italie et Libye en 2008 s'effondre. L'augmentation du nombre des arrivées aux frontières Sud de l'Italie (voir figure 3), et en premier lieu à Lampedusa, témoignent de cet effondrement.

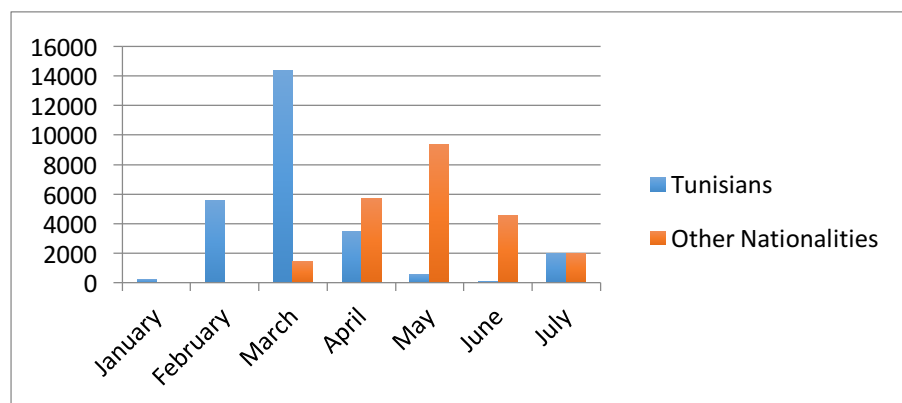


Figure 3 – Arrivées irrégulières à la frontière Sud de l'Italie de janvier à juillet 2011  
Source : (Nascimbene & Di Pascale, 2011), ©Caterina Giusa

Suite aux premiers débarquements de migrants tunisiens sur l'île à la fin du mois de janvier<sup>44</sup>, on assiste en Italie à une instrumentalisation croissante de la peur envers les migrants (Bartoli, 2012), alimenté par des discours alarmistes sur le risque migratoire lié aux événements en

<sup>44</sup> Il y avait déjà eu des premiers signes de reprise des débarquements pendant l'automne 2010 mais, le CPSA (Centre de premier secours et accueil) de Lampedusa étant fermé, les migrants avaient été accueilli dans des structures hôtellerie (Cuttitta, 2012, p. 106)

Afrique du Nord (Colombo, 2012; Marchese & Milazzo, 2012). En Italie et en France le discours politique et médiatique s'est concentré sur la menace d'"invasion", d'"exode biblique" et de "tsunami humain", mais aussi de "bagnards" et "terroristes" arrivés aux frontières de l'Europe (Ben Achour & Ben Jemia, 2011).

En réalité, en 2011 la situation d'urgence et l' 'invasion' de l'île de Lampedusa ont été des conséquences directes de l'attitude du gouvernement italien dans la gestion des arrivées sur l'île. L'un des objectifs du gouvernement guidé par Silvio Berlusconi était de convaincre les nouvelles autorités tunisiennes à accepter les expulsions collectives des *harraga* (Campesi, 2011). Cuttitta, dans un ouvrage sur la spectacularisation de la frontière à Lampedusa, montre les parallèles entre la gestion des arrivées sur l'île en 2008 et en 2011 (Cuttitta, 2012, p. 101-104) : le grand nombre d' arrivées depuis la fin de 2008, surtout en provenance de la Tunisie, avait été accompagné par la décision du gouvernement italien d'arrêter les transferts des migrants vers la Sicile et le reste de l'Italie en attendant de pouvoir expulser les Tunisiens; la militarisation de l'île, les tensions avec les habitants, la signature d'une entente entre la Tunisie et l'Italie pour faciliter les identifications et accélérer les rapatriements, l'incendie du centre<sup>45</sup> par des migrants qui y étaient retenus pour des périodes indéfinies et sans informations sur leur sort, rappellent de manière éclatante les événements de 2011.

Cependant, à la différence de 2008, en avril 2011 le gouvernement italien déclare l'état d'urgence humanitaire nationale, crée des 'Centres de Permanence Temporaires' et adopte par décret des mesures humanitaires de protection temporaire applicables aux "*citoyens en provenance des États de l'Afrique du Nord arrivés dans le pays du 1 janvier 2011 au 5 avril 2011 à minuit*"<sup>46</sup>. Cette décision s'explique entre autre par le refus des États Membres de l'UE d'octroyer une protection humanitaire au niveau européen<sup>47</sup> qui aurait permis une répartition

---

<sup>45</sup> Centre de Premier Secours et Accueil de Contrada Imbriacola à Lampedusa. Pour une revue des différents types de centres pour migrants présents en Italie voir encadré 1 et figure 4.

<sup>46</sup> Decreto della Presidenza del Consiglio dei Ministri 05/04/2011, DPCM del 5 aprile 2011 - *Misure umanitarie di protezione temporanea per i cittadini provenienti dal Nord-Africa affluiti nel territorio italiano dal 1 gennaio 2011 alla mezzanotte del 5 aprile 2011*:

<https://file.asgi.it/d.p.c.m.5.aprile.2011.ex.art.20.testo.unico.immigrazione.misure.di.protezone.umanitarie.pdf>

<sup>47</sup> « L'Italie et Malte demandent au Conseil Européen d'activer la procédure de la Directive 2001/55/EC; il s'agit d'une procédure de caractère exceptionnel pour donner une protection immédiate (sans procédure individuelle de détermination) et temporaire (1 an) dans le cas de (imminent) flux de masse de personnes déplacées de pays tiers qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays d'origine, particulièrement s'il y a le risque que le système d'asile ne puisse pas gérer ce flux sans qu'il y ait des effets adverses pour son fonctionnement efficient. Cette procédure, qui a été établie après l'expérience des flux de personnes déplacées en provenance de l'ex Yougoslavie dans les années '90, permet l'application d'une protection temporaire valable dans tous les États Membres » (Nascimbene & Di Pascale, 2011). Cette directive a été appliquée pour la première fois lors de la guerre en Ukraine en 2022.

L'UE se concentre en 2011 sur le renforcement des contrôles aux frontières et le 20 Février 2011 met en place la "FRONTEX Joint Opération EPN Hermès Extension" pour contrôler la Méditerranée centrale. Pour une analyse de la réponse européenne aux arrivées de 2011 voir entre autres (Marfleet & Cetti, 2013) (Giusa, 2014)

des migrants arrivés à Lampedusa (Cuttitta, 2012, p. 108), ainsi que par les difficultés de négociation avec le gouvernement de transition tunisien, qui refuse les rapatriement collectifs de ses citoyens<sup>48</sup> (Campesi, 2011, p. 12).

De plus, le permis humanitaire délivré par les autorités italiennes donne, en principe, un droit de libre circulation dans l'espace Schengen et le gouvernement italien compte sur le fait que la majorité des migrants tunisiens arrivés à Lampedusa n'ait pas l'Italie comme destination finale mais souhaite continuer le voyage jusqu'en France, où le nombre de Tunisiens résidents est plus élevé. La décision du gouvernement italien de délivrer les permis temporaires entraîne une réaction quasi immédiate du gouvernement français de Nicolas Sarkozy qui réintroduit les contrôles à la frontière avec l'Italie, en remettant en cause le principe de libre circulation des Accords de Schengen.<sup>49</sup> Malgré les entraves, plusieurs milliers de *harraga* Tunisiens franchissent la frontière italo-française. À leur arrivée, ils se retrouvent souvent à la rue, où une 'chasse aux Tunisiens'<sup>50</sup> de la part des autorités françaises se met en place, et trouvent refuge dans des lieux d'accueil informels.

Dans ce chapitre je reconstitue, à travers les récits de quatorze *harraga* arrivés à Lampedusa au cours de l'année 2011, mais aussi de personnes engagées dans leur accueil à Lampedusa et à Paris, la spécificité des parcours des *harraga* de 2011 en Italie (section A) et en France (section B) et comment ils sont impactés par les politiques migratoires mises en place par les gouvernements italien et français.

La figure 4 résume des manière visuelle les éléments principaux qui ont caractérisé la réponse institutionnelle italienne aux arrivées de 2011, et montre la localisation des centres<sup>51</sup> permanents et temporaires ouverts en 2011, sur le territoire italien.

---

<sup>48</sup> Pour une analyse de cette séquence du point de vue tunisien voir la Partie III

<sup>49</sup> Pour une analyse du contentieux franco-italien et des réactions européennes voir (Carrera, Guild, Merlino, & Parkin, 2011 ; Guiraudon, 2011)

<sup>50</sup> ANAFÉ, GISTI, 2011, *L'Europe vacille sous le fantasme de l'invasion tunisienne vers une remise en cause du principe de libre circulation dans l'espace « Schengen » ? Missions d'observation à la frontière franco-italienne les 10-12 avril 2011 et 16-18 avril 2011*, p.12 : <https://www.gisti.org/spip.php?article2308>

<sup>51</sup> Pour une revue des différents types de centres pour migrants présents en Italie voir encadré 1

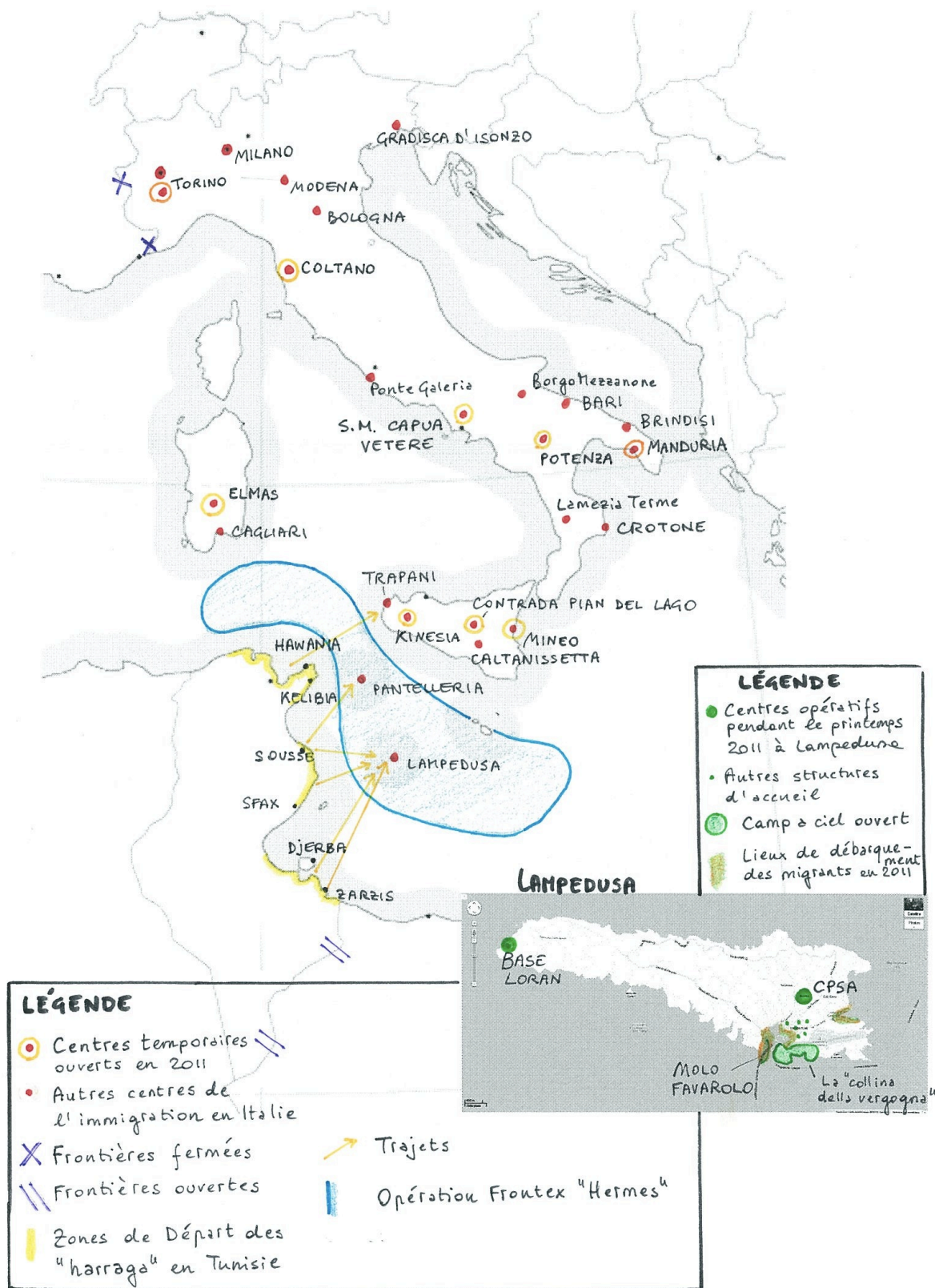


Figure 4 – Système d'accueil en Italie au printemps 2011  
 source : terrain ©Caterina Giusa

## Section A – Les parcours des *harraga* en Italie : de Lampedusa à la frontière franco-italienne

### *Lampedusa, théâtre de ‘l’invasion’ et espace de rencontre*

C’est donc en janvier 2011 que les ‘arrivées révolutionnaires’ se produisent sur l’île italienne de Lampedusa.

Les *harraga* sont dans un premier temps bloqués sur l’île suite à la décision du gouvernement italien de Silvio Berlusconi de retarder l’ouverture du CPSA de Contrada Imbriacola à Lampedusa ainsi que le transfert des migrants de Lampedusa vers les centres d’accueil en Sicile et dans le reste du territoire italien. Les migrants sont au début accueillis dans différentes structures présentes sur l’île (des hôtels et structures touristiques, les locaux appartenant à l’église etc.), puis sont contraints à s’installer en plein air dans un campement improvisé sur une colline non loin du port, appelée par la population locale et les médias ‘*la colline de la honte*’ (voir figures 5 et 6). C’est seulement le 13 février, quand on comptait environ 5.500 arrivées, que le Ministère de l’Intérieur publie un décret pour proclamer l’état d’urgence humanitaire nationale. Le même jour les transferts des migrants vers le reste du territoire italien commencent : cependant, le petit nombre de migrants transférés par rapport au nombre des arrivées, le manque de place ainsi que la réticence des régions du Nord de l’Italie à accepter les migrants sur leur territoire ne permettent pas de résoudre la situation d’urgence sur l’île. Le CPSA de Lampedusa est rouvert, mais la capacité d’accueil du centre reste réduite : 381 personnes en condition de normalité et 804 personnes en conditions d’urgence, avec une partie du centre non accessible à cause de l’incendie de 2009. À la fin du mois de mars 2011 on compte sur l’île environ 6.200 migrants, chiffre qui excède le nombre des résidents de Lampedusa.<sup>52</sup> (Bartoli, 2012, p. 115-116) Tout cela produit une situation de forte proximité entre les habitants de Lampedusa et les migrants.

Cette proximité produit des tensions, liées à la situation de ‘*prison à ciel ouvert*’ qui se crée *de facto* pour les Tunisiens qui protestent en demandant d’être libres de circuler (Bartoli, 2012, p. 116-118 ; Oliveri, 2017, p. 123), ainsi qu’à la perception des habitants de l’île d’avoir été abandonnés par le gouvernement et stigmatisés par les médias (Bartoli, 2012, p. 129). Elle produit aussi un réseau de solidarité avec lequel les habitants, l’Église mais aussi des

---

<sup>52</sup> Le site web de la Mairie de Lampedusa et Linosa compte, au 1 janvier 2011, 6 299 habitants dans les deux îles : <https://www.comune-italia.it/comune-lampedusa-e-linosa.html>

associations locales ont cherché à suppléer aux besoins des migrants et ont géré la situation d'urgence en se substituant dans les faits à l'État (Bartoli, 2012, p. 127).<sup>53</sup>

Khalil et Bilel, dont on a commencé à suivre le parcours dans le chapitre 1, racontent leur expérience à Lampedusa et se rappellent de leurs échanges avec les habitants :

*« Quand tu arrives là-bas tu dois te démerder. On n'avait pas de contacts à Lampedusa, et c'est la merde. Les gens à Lampedusa, les habitants, ont très peur mais ils sont sympas. Certains ils sont pas d'accord, mais pas tous. Quand tu vois la marée humaine, bien sûr il n'ont pas l'habitude de ça, mais avec les jours il y a des contacts, ça va. Par exemple, tu vas te coiffer et tu paies pas voilà. On en a aussi rencontré qui n'étaient pas d'accord, qui nous disaient 'sors de Lampedusa, sors, rentrez chez vous' »*

Ils soulignent le fait que les habitants de l'île 'n'avaient pas l'habitude' de voir arriver autant de migrants. Plus précisément, pour les habitants de Lampedusa, c'est le fait de pouvoir rencontrer les migrants qui est une nouveauté par rapport au passé. Anna, une habitante qui s'est engagée dans l'accueil en apportant de la nourriture et des couvertures à la 'colline', exprime cela ainsi :

*« C'était la première fois qu'on rencontrait les migrants, avant ils étaient renfermés dans le centre, on ne le voyait pas, on ne pouvait pas leur parler. »*

Elle fait référence aux périodes qui précèdent 2011, où les migrants qui débarquaient étaient directement transférés du port au CPSA de Lampedusa (Cuttitta, 2012). Le fait de pouvoir, après des années de débarquements, donner un visage et une voix aux migrants a été un facteur important qui a influé sur les réactions de solidarité des habitants de l'île. Les entretiens réalisés avec des habitants mobilisés dans l'accueil montrent un changement de perception, notamment sur les motifs qui poussent les jeunes tunisiens à prendre la mer. Paola, avocate et militante pour les droits des migrants résidente à Lampedusa, me raconte ses souvenirs de cette période :

---

<sup>53</sup> Pour un compte rendu détaillé de cette période et de la mobilisation des habitants de Lampedusa voir les deux livres témoignage : La Lucerna laboratorio interculturale. (2011). *Lampedusa: porto salvo!* Roma: Sinnos Editrice ; De Pasquale, E., & Arena, Nino (2011). *Sullo stesso barcone. Lampedusa e Linosa si raccontano*. Todi, PG: Tau Editrice / Fondazione Migrantes



*« Oui, ça s'est passé une nuit, entre le 9 et le 10 février 2011. C'était la première fois, depuis toujours, où on a pu leur parler (...) C'étaient des jeunes qui n'avaient pas le temps d'attendre, qui voulaient passer cinq ans en Europe pour pouvoir avoir un salaire décent, et après rentrer dans une Tunisie libre (...) Ces jeunes ont rempli un concept évanescent de liberté. Une partie de leurs slogans disaient : 'Ben Ali est parti et nous aussi', 'On a fait la Révolution pour être libres, libres de partir'.*

Pour les habitants de l'île, 2011 représente un moment de changement, un moment de rencontre avec les migrants qui, selon les mots de Paola, a permis de mieux comprendre les revendications de la révolution même. La question de la liberté, que l'on a explorée dans le chapitre 1, revient ici et prend une dimension transnationale, concrète : ces slogans scandés par les *harraga* à Lampedusa permettent une compréhension plus profonde de la dimension des départs comme prolongement des revendications révolutionnaires. Cette même compréhension est soulignée par Giusi Nicolini, une militante engagée pour l'accueil des migrants qui devient maire de Lampedusa en mai 2012, et qui explicite dans un livre entretien écrit avec la chercheuse et journaliste Marta Bellingreri ce lien entre liberté et 'besoins primaires' :

*« Nous leurs demandons beaucoup de choses sur eux, sur leurs vies. Surtout aux très jeunes. Mais beaucoup des questions étaient stupides... Ça a été ça aussi, l'expérience de Lampedusa : avoir compris, banalement, le lien entre liberté et besoins primaires. « Mais comment ça se fait, vous avez fait la révolution, vous avez chassé Ben Ali, et pourquoi justement maintenant vous partez ? » Et eux : « La liberté ne se mange pas ! Avant qu'on puisse construire une démocratie, avant que notre pays puisse devenir comme le vôtre il faudra 20 ans »<sup>54</sup>*

2011 est donc un moment très particulier, qui reste 'inscrit dans l'histoire et dans la peau de tout habitant de Lampedusa'<sup>55</sup>. 'L'île-campement de l'invasion' (Garelli, Sossi, & Tazzioli, 2012, p. 191) est aussi un espace où les représentations de la *harga* évoluent.

---

<sup>54</sup> Nicolini, G., & Bellingreri, M. (2013). *Lampedusa. Conversazioni su isole, politica, migranti*. Torino: Edizioni Gruppo Abele, p.85, ma traduction de l'italien

<sup>55</sup> *ibid.*



*Figure 5 – Entrée du port de Lampedusa vu depuis la ‘colline de la honte’, septembre 2012*  
©Caterina Giusa



*Figure 6 – Port de Lampedusa, septembre 2012*  
Au centre le ‘Molo Favarolo’, point de débarquement, avec les bateaux blancs et rouges des gardes côtes  
©Caterina Giusa

### *L'accord du 5 avril comme point tournant : les harraga d'avant...*

La volonté du gouvernement Berlusconi de créer une invasion *de facto* sur l'île de Lampedusa a aussi permis d'accroître la pression sur le gouvernement tunisien de transition de Beji Caid Essebsi pour accepter un approfondissement de la coopération dans la 'lutte contre la migration irrégulière'. Après des négociations difficiles<sup>56</sup>, le Ministre de l'Intérieur tunisien Habib Essid et son homologue italien Roberto Maroni signent un échange de notes le 5 avril 2011. Cet échange de notes<sup>57</sup>, qui n'a jamais été rendu public, prévoit de l'aide financière et technique aux autorités tunisiennes pour empêcher les départs des côtes tunisiennes, ainsi que l'acceptation de la part de la Tunisie des rapatriements des citoyens tunisiens arrivés en Italie après le 5 avril avec une 'procédure simplifiée' d'identification et d'expulsion.

Parallèlement, le gouvernement italien adopte par décret des mesures humanitaires de protection temporaire<sup>58</sup> applicables aux Tunisiens arrivés en Italie entre le 1 janvier et le 5 avril 2011 à minuit : ils sont donc éligibles à un statut de protection temporaire et à un titre de séjour humanitaire, ce que les migrants appellent le '*permesso*'.

Garelli, Sossi et Tazzioli (2012) notent comment cette mesure correspond à la création d'une sorte de 'frontière humanitaire' entre les *harraga* qui reçoivent le titre de séjour et les autres. En effet, le décret établit une différence arbitraire entre ceux qui ont le droit à un traitement 'humanitaire' et ceux qui seront expulsés en tant qu'irréguliers, en suivant une logique de 'gestion sécuritaire' (Campesi, 2011). De plus, si environ 23.500 Tunisiens auraient été éligibles au titre de séjour humanitaire, les autorités italiennes en ont délivré en total autour de 11.000, dont seulement 5.000 ont été renouvelés pour 6 mois additionnels en octobre 2011<sup>59</sup>.

Une partie des migrants tunisiens n'ont pas déposé la demande de protection dans le délai prévu de 8 jours à partir du 5 avril, d'autres se sont vus refuser le titre<sup>60</sup>, d'autres encore ont décidé d'opter pour une demande de protection internationale (Oliveri, 2017). Enfin, on estime que

---

<sup>56</sup> L'ambassade italienne en Tunisie fait l'état de neuf visites officielles des autorités italiennes en Tunisie avant la signature (Garelli, Sossi, & Tazzioli, 2012, p. 197). Voir aussi PIII

<sup>57</sup> Dans la suite du texte, j'utiliserai le terme accord pour faciliter la lecture

<sup>58</sup> Un décret similaire avait été adopté par l'Italie une seule fois, en 1999, quand près de 50 000 migrants étaient arrivés par bateau en Italie, dont plus de 45 000 en provenance d'Albanie. Dans MIGREUROPE, *Atlas des migrants en Europe*, Paris, Armand Colin, 2012, p.110

<sup>59</sup> L'Italie délivre les permis de résidence sur base humanitaire pour un période de 6 mois, prorogés deux fois le 6 octobre 2011 et en mai 2012 pour atteindre une période totale d'un an et demi.

<sup>60</sup> Les raisons pouvaient inclure la non possession de documents de voyage, ce qui est commun chez les *harraga*, ou l'avoir reçu un ordre d'expulsion dans le passé

autour de 5.000 tunisiens ont quitté l'Italie avant la délivrance des titres dans un mouvement de 'dispersion' qui a caractérisé cette période :

*“Les rapports indiquent que les désordres et les évasions ont été légion, se poursuivant sans interruption pendant toute la durée du transfert des migrants de Lampedusa. Certains travailleurs des centres ont décrit la dispersion comme une évidence - une caractéristique inhérente ou complice - dont le rythme a fortement augmenté lorsque le gouvernement italien a créé le système des camps temporaires. Les villes de tentes s'apparentaient à des installations improvisées impossibles à maintenir sous une surveillance stricte, tandis que les policiers appelés à gérer les camps ont souvent décrit l'atmosphère à l'intérieur comme tendue, suggérant même qu'ils étaient contraints de permettre une certaine dispersion dans l'intérêt de l'ordre et de la sécurité »<sup>61</sup>*

(Campesi, 2011)

Les détails du déroulement des différents parcours qui se cachent derrière ces chiffres sont intéressants à analyser. Comme on l'a vu dans la sous-section précédente, les transferts des migrants de Lampedusa vers la Sicile et les autres régions italiennes commencent vers la mi-février. Les *harraga* tunisiens sont transférés vers les centres pour migrants déjà existants mais aussi vers des centres temporaires et d'intégration des urgences créées ad hoc<sup>62</sup>. C'est le cas notamment des migrants tunisiens rencontrés par Esu et Maddanu, (2017) qui sont transférés dans un' ex-base aéronautique transformée en centre temporaire à Cagliari, en Sardaigne. Dans leur article, Esu et Maddanu analysent cette situation d'encampement (Agier, 2002) et l'état d'attente et de vulnérabilité qui caractérise les migrants tunisiens dans les trois semaines qui précèdent la délivrance des titres de séjour humanitaire, en avril 2011. La population locale se mobilise en solidarité aux migrants du centre.

Dans le cas du camp de Manduria<sup>63</sup>, dans les Pouilles, la réaction de la population est partagée. Si un réseau de solidarité informelle se constitue avec une grande participation des habitants des environs, des tensions surgissent aussi. La municipalité de Oria, petit village à coté du camp, publie une ordonnance pour interdire les terrasses des cafés et la vente d'alcool le soir, pour faire face au "bivouac" des migrants, que certains habitants vivaient comme une invasion.

---

<sup>61</sup> En anglais, ma traduction

<sup>62</sup> Voir figure 4 pour situer les centres en Italie.

<sup>63</sup> Dans l'encadré 1 je présente brièvement le camp temporaire de Manduria sur la base d'un entretien réalisé avec Alessia, opératrice humanitaire dans le camp au printemps 2011

**Centri di Accoglienza CDA** : Centres d'Accueil. En 2011 deux centres, dont celui de Lampedusa, sont définis **Centre de premier secours et accueil CPSA** : ce sont des centres d'accueil situés aux frontières sud dans les quels les migrants sont censés passer un temps limité et strictement nécessaire à recevoir des premiers soins et identifier leur statut juridique.

**Centri di Accoglienza per i Richiedenti Asilo CARA** – Centres d'accueil pour les demandeurs d'asile, où les migrants logent avec possibilité de sortie le temps du traitement de leur demande d'asile

**Centri di Identificazione ed Espulsione CIE** - Centre d'identification et expulsion, ce sont des centres de rétention où les migrants irréguliers sont détenus dans l'attente de leur expulsion. Le délai maximum de rétention dans les CIEs est de 6 mois au début de l'année 2011, et est prolongé à 18 mois en juin 2011

Les **camps temporaires et d'intégration des urgences** créés ad hoc en 2011 ne rentrent pas dans ces catégories et les migrants qui y ont été transférés sont restés dans un vide juridique quant à leur situation administrative jusqu'au décret du 5 avril.

Un exemple de ce type de structure est le **camp Temporaire de Manduria**, ouvert à la fin du mois de mars 2011 dans les Pouilles. Le camp était constitué par des tentes dans un ex-aéroport. Il était pourvu de toilettes chimiques et d'un petit dispensaire sanitaire. Manduria était un centre ouvert avec environ 1200 personnes, principalement des migrants tunisiens. La gestion du camp était confiée au consortium de coopératives *Connecting People* de Trapani, qui sous-traitait les services : la santé était confiée à une coopérative privée, *Nuvola*, qui mettait à disposition un médecin de garde et une ambulance. Les conditions de vie dans le camp étaient mauvaises (par exemple, selon les témoignages récoltés<sup>65</sup>, les migrants étaient obligés de prendre des douches froides, ce qui leur provoquait souvent des dermatites). Le camp de Manduria sera ensuite réutilisé pour les demandeurs d'asile subsahariens.

<sup>64</sup> Les dénominations et localisation des centres ont changé depuis, notamment dans les cas des CPSA qui sont devenus en 2017 des 'hotspots'. Voir le site du Ministère de l'Intérieur italien à la page 'Centres pour l'Immigration' : <https://www.interno.gov.it/it/temi/immigrazione-e-asilo/sistema-accoglienza-sul-territorio/centri-limmigrazione>

<sup>65</sup> Entretien opérateurs humanitaires présents dans le camp, septembre 2011

Une partie des *harraga* s'échappe des centres avant la délivrance des '*permessi*' le 17 avril 2011. Certains racontent ne pas avoir été au courant de la possibilité d'obtenir le titre. C'est le cas de Samir, 34 ans en 2011, originaire de Tunis. Parti le 18 février de Zarzis, après 15 jours passés à Lampedusa il est transféré dans le centre de Bari. Il s'échappe du centre en mars 2011, lorsque les négociations entre la Tunisie et l'Italie sont encore en cours, et se met à la recherche de travail à Rome, puis à Parme et ensuite à Palerme, villes où il a des connaissances.

D'autres décident de ne pas attendre la délivrance. C'est le cas de Hassan qui, après l'arrivée à Lampedusa en février 2011, est transféré dans le centre de Crotona en Calabre. Il reste à Crotona jusqu'en avril et s'échappe un jour avant la délivrance du '*permesso*' :

*« On s'est échappés du centre un jour avant qu'ils donnent le permesso, mais dans tous les cas c'était pas valide en France. J'avais 60 euros. On a pris un bus pour Milano, on n'avait pas d'argent, on a été maltraités et déshabillés par la police, les immigrés là-bas nous ont pas trop aidé. Puis on est arrivés à Sanremo et de là on est arrivés à Nice en camion. C'est un italien qui nous a aidé, il nous a pas demandé de l'argent. Pour aller à Paris le train était bloqué, on a marché, on n'avait pas d'argent. (...) Pourquoi je suis allé en France ? C'est mieux, là-bas j'avais des contacts, des amis, il y a des gens qui parlent l'arabe, les gens sont plus proches pour culture, plus sympas. Mais à Sanremo aussi on a été bien accueillis, on dormait chez les gens »*

Dans ce témoignage, on comprend que Hassan était conscient du fait que le titre de séjour délivré par l'Italie n'aurait pas été reconnu à la frontière française. Il se réfère notamment au rétablissement des contrôles aux frontières mis en place par les autorités françaises en 2011. Les contrôles avaient déjà commencé en février 2011 et, selon une note du Ministère de l'Intérieur français, entre le 23 février et le 28 mars 2011, 2.800 migrants tunisiens ont été contrôlés, dont 1.800 ont été renvoyés en Italie (Garelli, Sossi, & Tazzioli, 2012, p. 198). Puis, immédiatement après l'annonce, le 5 avril, de la volonté de délivrer des titres de séjours humanitaires aux migrants tunisiens faite par le gouvernement italien, avec la circulaire<sup>66</sup> du 6 avril 2011 adressée aux Préfets, le Ministre de l'Intérieur français Claude Guéant spécifiait les règles et les obligations applicables à cette situation particulière : les titres donnés par l'Italie n'étaient pas recevables s'ils n'avaient pas été notifiés auparavant à la Commission Européenne;

---

<sup>66</sup> Circulaire du 6 avril 2011, 'Autorisations de séjour délivrées à des ressortissants de pays tiers par les États membres de Schengen : <http://www.lefigaro.fr/assets/pdf/110407-circulaire-gueant.pdf>

la circulaire rappelait aussi les conditions ordinaires pour la libre circulation selon le *Schengen Borders Code*<sup>67</sup>. La circulaire invitait les autorités policières compétentes à renvoyer en Italie ceux qui ne remplissaient pas ces conditions, en faisant référence à l'accord de réadmission de Chambéry signé par l'Italie et la France en 1997. La France a donc depuis le 6 avril intensifié les contrôles à la frontière avec l'Italie, dénoncés comme discriminatoires par des associations de défense des droits des migrants<sup>68</sup>. Le jour de la remise effective des permis aux migrants tunisiens, le 17 avril 2011, une manifestation est organisée à Vintimille par des *harraga* tunisiens et des militants *no border*, qui appellent l'action 'Le Train de la Dignité' : ils souhaitent traverser la frontière de manière visible et groupée au bord d'un train pour dénoncer la remise en cause raciste et classiste de la libre circulation à l'intérieur de l'UE visant à bloquer les Tunisiens indésirables (Oliveri, 2013 ; Oliveri, 2017, p. 125). On retrouve dans cette action la dimension collective du franchissement des frontières qui avait caractérisé les départs depuis la Tunisie.

La France, en réaction, suspend durant plusieurs heures le trafic ferroviaire en provenance de Vintimille. Cela n'empêche pas plusieurs milliers d'*harraga* tunisiens de rejoindre la France dans les premiers mois de l'année 2011.

Certains de mes enquêtés ont attendu dans les centres la délivrance du '*permesso*' et, une fois arrivés en France, se sont heurtés à la difficulté qui a représentée le fait d'être pourvus d'un titre de séjour mais d'être cependant considéré sans papiers. Youssef, parti de Sfax le 18 mars 2011, raconte avoir été transféré au centre de Crotone après 4 jours passés à Lampedusa, où il dormait '*sur la montagne avec des milliers de personnes*', la '*colline de la honte*'. Il passe un mois dans le centre, le 20 avril 2011 il reçoit le '*permesso*' et prend un train à Reggio Calabria en direction de Paris. Il parvient à rejoindre la capitale française mais deux mois après, en juin 2011, les difficultés rencontrées dans la capitale française l'obligent à revenir en Italie. Je le rencontre à Palerme en septembre 2012 :

---

<sup>67</sup>L'art.5 définit les conditions d'entrée pour les ressortissants de pays tiers : possession d'un document de voyage valide, d'une attestation de logement et de ressources suffisantes (31 euros qui, selon les autorités françaises, s'élèvent à 61 euros si la personne ne déclare pas un logement) ; la personne ne doit pas représenter une menace à l'ordre public et ne doit pas rester en France pour plus que 3 mois. Voir : <https://eur-lex.europa.eu/EN/legal-content/summary/schengen-borders-code.html>

<sup>68</sup> ANAFÉ, GISTI, 2011, L'Europe vacille..., *op.cit.*

« J'avais mon titre de séjour de six mois mais ce n'était pas accepté en France, je ne trouvais pas de travail... Je suis arrivé à Palermo grâce à l'aide d'un tunisien rencontré à Paris. En plus je devais rentrer en Italie pour pouvoir renouveler le permesso »

Plusieurs des *harraga* tunisiens qui avaient reçu le 'permesso' et qui étaient ensuite partis en France ont dû rentrer en Italie à l'automne 2011 pour pouvoir le renouveler.

L'accord entre l'Italie et la Tunisie, ainsi que le décret du 5 avril, représentent un point tournant du point de vue de la gestion des arrivées irréguliers par le gouvernement italien, ainsi que des relations diplomatiques entre l'Italie et la Tunisie : le décret établit une frontière entre ceux arrivés avant et après la date du 5 avril, date de la signature de l'accord, et reconnaît implicitement l'extraordinaire des départs révolutionnaires.

Concernant les parcours migratoires, on a vu que la 'frontière humanitaire' (Garelli, Sossi, & Tazzioli, 2012) établie par le décret ne se traduit pas en une homogénéité en ce qui concerne les parcours des *harraga* arrivés avant le 5 avril, qui mettent en place différentes stratégies d'adaptation. Comme on l'a vu dans cette sous-section, les choix de destinations des *harraga* dépendent donc à la fois des réseaux de soutien individuels, familiaux ou communautaires, des difficultés liées à leur situation administrative et des possibilités offertes par les différents pays européens en termes de régularisation. Si certains décident de rester en Italie, beaucoup tentent de rejoindre d'autres pays européens comme l'Allemagne, la Suisse<sup>69</sup> où il est possible de déposer une demande d'asile (*ibid.*), ou encore la France, pays où le nombre d'émigrés Tunisiens est le plus important et où les *harraga* sont susceptibles de recevoir du soutien de la part du réseau familial et communautaire. Comme on le verra dans la section suivante, ces attentes ne correspondront pas toujours à la réalité.

Cette pluralité de parcours concerne aussi, en mesure mineure, les *harraga* arrivés après le 5 avril, qui sont donc considérés par le décret comme des irréguliers à expulser.

### **...et ceux d'après**

Après l'accord du 5 avril, le nombre de départs depuis la Tunisie diminue par rapport aux premiers mois de l'année 2011, mais les départs ne s'arrêtent pas complètement (voir figure 3). Le sort des *harraga* qui arrivent en Italie dépend en premier lieu de leur lieu de 'débarquement'.

---

<sup>69</sup> Voir le parcours de Hédi dans le chapitre 3

Pour une analyse approfondie des parcours migratoires des *harraga* en Suisse voir la thèse de Mastrangelo (2017)



L'accord prévoit que les Tunisiens arrivés après le 5 avril 2011 à minuit soient renvoyés en Tunisie, soit directement depuis Lampedusa soit après un passage dans un des centres de rétention présents sur le territoire italien. Les expulsions commencent le 8 avril avec des charters de 30 migrants 'escortés' par des officiers de police italiens. (Campesi, 2011) Plusieurs témoignages recueilli dans l'enquête réalisée par Breda et Jerace Bio (2011) parlent de retours collectifs, parfois avec des charters au départ de Lampedusa, et de manque de garanties procédurales dans l'exécution des mesures de retour forcés, comme par exemple le manque d'information et de traduction des documents relatifs au rapatriement ou l'impossibilité pour les migrants de faire recours à cause de la non-notification de la mesure d'éloignement. Cela crée une vague importante de mobilisations des *harraga* détenus dans l'attente d'expulsions : grèves de la faim, automutilations, incendies, fuites et révoltes sont très courants en 2011 (Garelli, Sossi, & Tazzioli, 2012 ; Oliveri, 2017), au point que certains journalistes parlent de 'Printemps Arabe des CIE's'<sup>70</sup>.

La plupart des parcours de l'après 2011 ressemblent donc à celui de Mehdi, parti en septembre 2011 de Sousse. Mehdi, qui a une licence de conception mécanique, a 28 ans au moment du départ. Il passé 6 jours à Lampedusa et est transféré après au Centre d'Identification et Expulsion (CIE) de Milan, le centre de Via Corelli, puis expulsé depuis l'aéroport de Palerme :

*« Je pensais que j'aurais trouvé un boulot, un permesso... Mais ils m'ont transféré de Lampedusa, trois jours avant l'incendie, et ils m'ont expulsé le 9 octobre de l'aéroport de Palerme »*

L'incendie dont parle Mehdi est l'incendie du CPSA de Lampedusa qui a eu lieu le 20 septembre 2011. Les temps prolongés de rétention dans le centre, mais aussi une sorte d'instigation et d'inaction de la part des autorités, sont à l'origine d'affrontements entre les migrants tunisiens, la police et les habitants de Lampedusa en septembre 2011 (Bartoli, 2012). La montée de la tension causée par une rétention prolongée et sans motif des migrants dans le centre, qui étaient 1.500 le 18 septembre 2011, mais aussi la signature d'un 'plan spécial pour les rapatriements'<sup>71</sup> d'une durée de trois semaines signé entre la Tunisie et l'Italie le 12 septembre et officialisé le 19 septembre, portent les migrants à se révolter et à incendier une partie du centre de Lampedusa le 20 septembre 2011.

---

<sup>70</sup> Voir FORTRESS EUROPE, 2011, The CIE's Arab Spring: 580 escapes in 2011, 19 January: <https://fortresseurope.blogspot.com/2012/01/cies-arab-spring-580-escapes-in-2011.html>

<sup>71</sup> Qui prévoit 100 rapatriements par jour 5 jours par semaine.

Ahmed arrive à Lampedusa au moment des révoltes. Originaire de Jendouba, il a 26 ans au moment de son départ de Zarzis le 18 septembre 2011. Après trois jours de voyage avec 113 autres personnes, un voyage qu'il décrit comme *'très dangereux, avec beaucoup de gens qui sont morts'*, il arrive à Lampedusa. Lors des affrontements avec la police italienne dans le centre, il se retrouve avec une jambe cassée. Il est transféré quatre jours après son arrivée à l'hôpital d'Agrigento en Sicile, où on lui notifie la procédure d'expulsion. Il décide ensuite de présenter un recours dont il attend encore, quand je le rencontre en septembre 2012, la réponse. Dans l'attente, et dans l'incapacité de travailler à cause des séquelles de sa jambe cassée, il est hébergé par une association catholique à Palerme qui s'occupe de l'accueil de migrants<sup>72</sup>.

Suite à l'incendie du centre, Lampedusa est déclaré *"port non sûr"* et le centre est fermé. Il rouvrira sur demande du maire de Lampedusa, Giusi Nicolini, en juillet 2012. En septembre 2012, lors de mon terrain à Lampedusa, je suis frappée par les signes évidents de militarisation de l'île : un exemple de cette militarisation est la surveillance du 'cimetière des bateaux' de l'île, où sont 'stockés' les bateaux des migrants arrivés en 2011 (voir figures 7 et 8).

Après l'incendie de 2011 et l'échec des rapatriements, le ministre de l'Intérieur Maroni déclare l'accord spécial entre Italie et Tunisie suspendu. Cependant, les expulsions des Tunisiens recommencent quelques jours après le 23 septembre 2011. Les migrants, avant d'être expulsés, sont transférés de Lampedusa sur des 'bateaux-prisons' en attente dans le port de Palerme.

Entre le 8 avril et la fin du mois d'octobre 2011, 3.385 Tunisiens sont expulsés, 1.490 desquels après la signature de l'accord du 12 septembre. (Garelli, Sossi, & Tazzioli, 2012, p. 199).

Si le cas de l'expulsion reste le plus commun dans l'après 5 avril parmi les enquêtés que j'ai rencontré, deux parcours révèlent d'autres possibilités.

---

<sup>72</sup> Pour des analyses du système de l'accueil en Sicile voir (Bassi, 2016 ; Carney, 2021)



*Figure 7 – ‘Cimetière des bateaux’, Lampedusa, septembre 2012*  
©Caterina Giusa



*Figure 8 – ‘Cimetière des bateaux’ surveillé par les militaires, Lampedusa, septembre 2012*  
Entre les deux bateaux, on aperçoit un militaire qui surveille le cimetière. ©Caterina Giusa

Le cas de Slim, qui a 23 ans au moment de son départ de Monastir en mai 2011, est en effet particulier. Quand je le rencontre en 2016 à Orléans, il me raconte qu'en 2011, avant la révolution, il était dans le 'business des faux visas'<sup>73</sup>. Il avait aussi travaillé en tant que 'rabatteur'<sup>74</sup> pour un passeur. Grâce à ses contacts, le jour où il décide de partir en mai 2011, le passeur ne lui fait pas payer le voyage. Il prend un bateau avec 40 personnes à bord, qui eux avaient payé entre 1.000 et 2.000 euros pour la traversée, signe que les prix avaient augmenté depuis le début de l'année 2011. Slim arrive directement sur la côte sicilienne, près de Mazara del Vallo, pour éviter d'être arrêtés par les autorités italiennes. Il raconte dans l'entretien le déroulement du voyage :

*« Le gars te laisse à un kilomètre de la côte et il faut nager. Il y a eu quatre morts, ils ne savaient pas nager... On avait des devises en euros, presque 1000 euros pour manger et dormir. On a marché cinq, six heures puis on a pris un bus de douze heures, puis une petite voiture de Reggio Calabria vers Nice »*

Débarquer sur la cote sicilienne permet à Slim d'échapper au destin de l'expulsion des *harraga* partis après le 5 avril 2011 et d'arriver en France. Cette configuration reste rare, et difficile à comptabiliser.

Un autre cas particulier est aussi celui de Marwa, algéro-tunisienne originaire de Jendouba, qui a 22 ans en 2011 et de son mari Fawzi, originaire de Tunis, 31 ans en 2011. Je les rencontre lors d'une mission d'observation organisée par l'association 'Borderline Sicilia' au Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Salina Grande, près de Trapani en Sicile en septembre 2012. Ils me racontent qu'ils sont arrivés à Lampedusa en août 2011 après 4 jours de voyage sur un bateau parti de Sfax avec 105 personnes à bord. Marwa, qui était enceinte, a fait une fausse couche pendant la traversée. Une fois arrivés à Lampedusa, ils font une demande de protection humanitaire et, après quatre mois passés au CARA de Salina Grande, ils reçoivent un titre de séjour humanitaire valide un an et sont obligés de quitter le centre. Depuis, ils vivent à la rue. Quand je les rencontre, ils ont trouvé refuge dans une usine abandonnée juste en dehors du CARA : malgré le fait de posséder un titre de séjour humanitaire, ils ne peuvent pas envisager de quitter ce lieu faute de moyens et de possibilité concrète de trouver du travail. L'unique possibilité c'est pour eux de rester dans cette usine, assez proche du CARA dans lequel est hébergé un ami tunisien qui partage avec eux les repas fournis par le centre.

---

<sup>73</sup> Voir chapitre 1 pour une explication du 'business des faux visas'

<sup>74</sup> Ceux qui trouvent les 'clients' pour les traversées

Les cas présentés dans cette première section ont montré la variété des parcours ainsi que les stratégies adoptées par les *harraga* face aux mesures de gestion et contrôle mise en place par les autorités italiennes et française en 2011. Dans la section suivante on fait un retour en arrière chronologique et on change de décor pour explorer les parcours des *harraga* qui, en 2011, parviennent à croiser la frontière italienne et à arriver en France. Je me concentrerai sur les arrivées dans la ville de Paris, qui a été historiquement en France le « *pôle d'attraction très majoritaire des émigrés [tunisiens]* » (Oueslati, 2009, p. 14), ce qui explique le grand nombre d'*harraga* tunisiens arrivés en 2011.

## Section B – La course d’obstacles des *harraga* à Paris

### *Différentes modalités de (non) accueil, visibilité dans l’espace public*

Les arrivées des migrants tunisiens à Paris sont caractérisées par un inégal soutien de la part des familles, qui entraîne des modes d’hébergement et d’accueil différents. Les études menées sur l’émigration tunisienne en France montrent l’importance du rôle de la ‘famille élargie’ dans le projet migratoire (Boubakri & Mazzella, 2011). En 2011, les réactions des réseaux familiaux aux arrivées ‘massives’ de *harraga* ne sont pas homogènes : si certaines trajectoires confirment l’activation d’un réseau de soutien familial, d’autres au contraire révèlent des circonstances d’accueil plus difficiles.

C’est ce que montrent les témoignages de Bilel et Khalil. Après un mois passé à Lampedusa, et un mois passé au centre d’accueil de Bari dans les Pouilles, les routes des deux amis se divisent. Bilel décide d’aller directement à Paris, où il rejoint une partie de sa famille :

*« Quand je suis arrivé à Paris, j’ai passé 6 mois chez la famille de ma mère, dans la banlieue parisienne. Eux ils sont nés ici, mon oncle est chauffeur de bus. Mon oncle m’a récupéré, ils m’ont aidé. J’ai fait une carte de transport, puis doucement je sors un peu. À chaque fois je sors avec lui et il me montre comment je l’utilise, après je sors tout seul et je prends les transports. Il me montre où je trouve le marché, après je connais. Je connais un peu le français parce que je suis allé à l’école, je pouvais lire les transports. Après je cherche un boulot jusqu’à trouver dans le marché un petit travail. Le lieu ça dépend, chaque jour il y a un marché différent. Tu te lèves le matin et tu demandes, un jour je suis parti le matin et j’ai trouvé un boulot. Après j’ai trouvé un loyer et je suis parti de chez mon oncle. »*

Si Bilel a pu compter sur l’accueil et le soutien de sa famille déjà résidente en France, qui l’a aidé à trouver ses marques et à trouver ensuite assez rapidement un travail et un lieu de vie, Khalil en revanche s’est retrouvé sans hébergement à son arrivé à Paris. Après le mois passé au centre de Bari, Khalil décide d’abord d’aller voir un ami d’enfance qui avait émigré en Italie avec son père au début des années 2000. Après deux mois passés à Bologne, les difficultés à trouver un travail le poussent à quitter l’Italie pour la France. À son arrivé, il contacte un cousin :

*« Je suis arrivé à Paris avec un TGV, je n'ai pas eu des problèmes pour passer (...) Mon cousin ici n'était pas d'accord que je reste avec lui. Au début je vais chez lui mais je le laisse tranquille, je me démerde tout seul. Je dors chez mon cousin deux jours, trois jours puis son père il l'a appelé et il a dit 'c'est trop pour toi, tu donnes l'argent, il dort là-bas, il mange'. Alors je suis parti tout seul, j'ai dit 'c'est bon je vais me démerder dans ma vie'. Les gens dans la rue étaient mieux que mon cousin, même une baguette on partage à quatre, cinq personnes. C'est pas pareil, c'était des Tunisiens et des Algériens. (...) J'ai dormi dehors, j'ai fait deux mois trois mois comme ça, après je trouve un peu de travail, pendant une semaine, trois jours, quatre jours. Il y avait quelqu'un qui cherchait pour le loyer, j'habite avec quelqu'un, c'était des Tunisiens que je avais connu dans la rue, arrivés avant moi. Le travail c'était dans le bâtiment, c'était des gens que je connais qui te proposent quand tu es dans la merde. C'était pas bien payé, ils profitent. »*

Khalil ne trouve pas le soutien attendu auprès de son cousin et se retrouve à la rue. Son parcours d'installation en France est donc plus compliqué et lié d'avantage aux rencontres avec d'autres migrants tunisiens et algériens dans les rues de Paris qu'à l'accueil familial. Khalil explique cette réticence de la part de sa famille ainsi :

*« Eux ils pensent qu'ils sont mieux car ils ont du travail et des papiers. Ils n'étaient pas d'accord avec mon arrivée en bateau »*

Comme Khalil, plusieurs *harraga* tunisiens originaires de Zarzis et partis en 2011 témoignent de l'absence de solidarité de la part des familles élargies résidentes en France (Zagaria, 2020, p. 54). Cependant Jalal, un militant tunisien engagé dans l'accueil des *harraga* tunisiens à Paris en 2011<sup>75</sup>, suggère une interprétation supplémentaire. L'absence d'accueil familial est selon lui due aussi au grand nombre d'arrivées qui saturent les réseaux d'accueil traditionnels, vite rendus inefficaces. Il souligne l'impossibilité objective à gérer le grand nombre de migrants tunisiens arrivés en l'espace de quelques semaines :

*« Les migrants qui vivent ici [à Paris], il y en a beaucoup qui viennent du Sud. Les harraga viennent voir les cousins, les familles. Quand on parle de l'accueil de 2011, on*

---

<sup>75</sup> Voir le chapitre 4 où j'analyse les trajectoires de Tunisiens résidents en France qui se sont engagés auprès des *harraga*, dont celle de Jalal

*ne parle pas de ceux qui ont été accueilli par les familles, qui ont eu un accompagnement : l'accueil n'était pas ça, on oublie le nombre absorbé par les familles. Mais le grand nombre était impossible à gérer : une dizaine qui débarque dans une famille c'est beaucoup, on va prendre le frère plutôt que le cousin, le voisin ou la connaissance. 2011 était un cas de figure où même les proches n'étaient pas en mesure de les accueillir (...) Ils étaient juste incapables d'accueillir, objectivement »*

Le témoignage de Jalal fait écho aux voix de Zarzisiens résidents à Paris récoltées par Zagaria dans le cadre de sa thèse sur le phénomène de la *harga* dans la ville de Zarzis, qui témoignent de la grande difficulté à accueillir 'tout le monde' en 2011 à Paris (*ibid.*).

Ayoub, un *harraga* originaire de Zarzis parti en février 2011, donne encore une autre interprétation de ce manque d'accueil, qui est aussi lié selon lui à la criminalisation de la solidarité :

*« Dans chaque famille de Zarzis il y a au moins une ou deux personnes en Europe mais beaucoup ont fermé les portes. C'est interdit par l'État français d'héberger un sans papiers, c'était risqué. Et il y avait aussi un truc de 'démerde toi' »*

La législation qui criminalise le fait d'héberger et d'aider les sans papiers<sup>76</sup> agit selon Ayoub comme déterrent et contribue à dissuader les familles d'accueillir les *harraga*.

Quoi qu'il en soit, cette situation de non-accueil rend les *harraga* tunisiens très visibles dans l'espace public parisien en 2011, ce qui fait d'eux une cible facile de la 'traque'<sup>77</sup> aux *harraga* tunisiens la police française : contrôles, rafles et arrestations systématiques visent en 2011 les Tunisiens de Lampedusa<sup>78</sup>.

Dans cette situation de danger et de précarité, une partie des migrants trouve refuge dans des hébergements qui relèvent du schème de l'exploitation décrit par Bouillon (2003) dans son étude sur la question du logement des migrants : les migrants tunisiens qui ont les ressources nécessaires trouvent un abri dans des appartements ou des hôtels meublés loués par des

---

<sup>76</sup> "Les articles L. 622-1 et suivants du *Ceseda* prévoient des peines allant jusqu'à 5 ans de prison et 30 000 € d'amende (10 ans de prison et 750 000 € d'amende dans une série de cas) et éventuellement de peines complémentaires à l'encontre de ceux et celles qui aident une personne étrangère à entrer, circuler ou séjourner en France de façon irrégulière." GISTI, 2019, "Sans papiers mais pas sans droits", Les notes pratiques du GISTI, octobre, p.6

<sup>77</sup> Pour une analyse de ces pratiques dans le contexte de la politique migratoire française voir (Le Cour Grandmaison, 2009)

<sup>78</sup> ANAFÉ, GISTI, 2011, L'Europe vacille... *op.cit.*, p.12



« marchands de sommeil »<sup>79</sup>. Certains trouvent aussi refuge dans des squats, des bâtiments vacants occupés illégalement et gratuitement (Bouillon, 2003)

Ceux qui n'ont trouvé aucune solution d'hébergement, même précaire, se rassemblent depuis février 2011 dans parcs et des squares des quartiers historiques de l'immigration maghrébine dans le nord-est parisien (Boubakri, 1985). Dans ces lieux, qui deviennent des campements de fortune, s'engagent des acteurs divers (associations, ONG humanitaires, militants et voisins) qui viennent apporter de l'aide, notamment en distribuant des repas et des couvertures.

En dépit de cette visibilité il n'y a pas, du côté de la mairie de Paris, la mise en place d'un système d'accueil organisé, du moins initialement. Ce n'est qu'à la fin avril 2011, suite à des actions de plaidoyer entreprises par les acteurs de la solidarité, qu'elle débloque une enveloppe d'aide d'urgence pour financer des distributions de nourriture et ouvrir des lieux d'hébergements d'urgence pour les *harraga*, gérés par des associations telles que France Terre D'Asile et l'association Aurore. Les places dans ces centres, par ailleurs insuffisants pour accueillir tous les tunisiens présents à Paris, fermeront le 31 août 2011<sup>80</sup>.

Un type d'accueil différent de la solidarité familiale se met donc en place : c'est l'accueil dont parle Jalal dans l'extrait cité précédemment et que j'analyserai dans la partie II. Ici j'analyse ces lieux de rassemblement informels en tant qu'interstices de la ville où les *harraga* trouvent refuge (Bouillon, Girola, Kassa, & Vallet, 2011) et entre lesquels ils circulent.

### ***Les interstices de la ville, lieux de refuge et de rassemblement***

Plusieurs de mes enquêtés se sont retrouvés à dormir ou même juste à passer par ces lieux de rassemblement informels en 2011. Pour son reportage sur la condition des migrants tunisiens à Paris en 2011<sup>81</sup>, la journaliste de Mediapart Carine Fouteau a demandé en juillet 2011 à un *harraga* tunisien de reconstituer sa propre 'cartographie de la ville', que je reproduis ici :

---

<sup>79</sup> C'est le cas de Moncef, dont le parcours est présenté dans le chapitre 3

<sup>80</sup> Lebour, Célia, 2011, Que sont devenus les migrants tunisiens?, *Slate Afrique*, 29 septembre : <http://www.slateafrique.com/45605/tunisie-que-sont-devenus-les-migrants-france-paris>

<sup>81</sup> Fouteau, Carine, 2011, Comment Anis le Tunisien de Lampedusa sillonne Paris, *Mediapart*, 24 juillet : <https://www.mediapart.fr/journal/international/210711/comment-anis-le-tunisien-de-lampedusa-sillonne-paris>

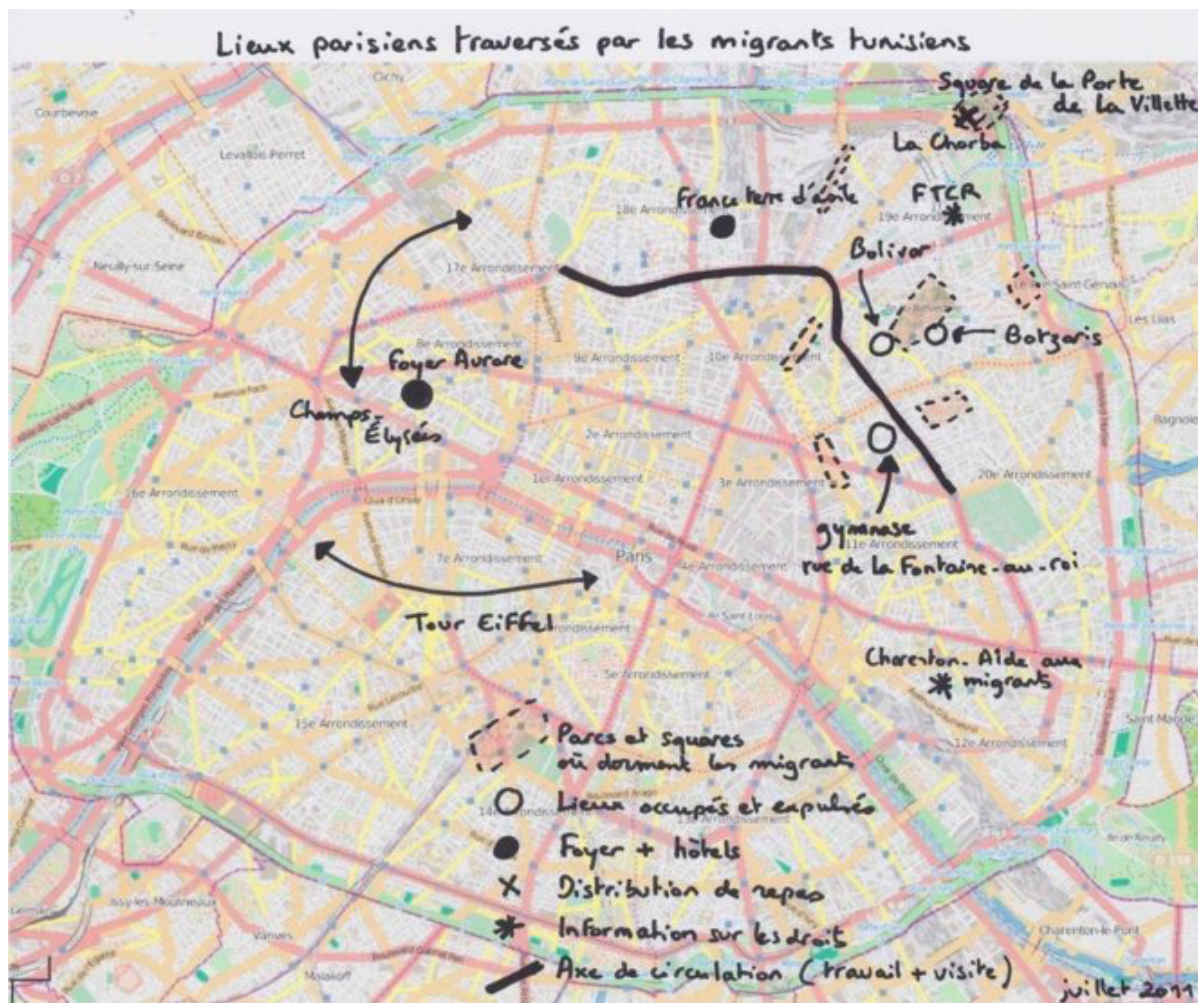


Figure 9 – « Carte des migrants tunisiens de Lampedusa à Paris » juillet 2011.

© Carine Fouteau

Les lieux montrés dans cette carte dessinent une topographie de la clandestinité (Veron, 2013a) des *harraga* de 2011 à Paris : les campements de fortune, les points de distribution des repas, les adresses d'associations, les lieux occupés. Les témoignages suivants montrent que ces lieux sont des espaces importants qui permettent aux *harraga* de se retrouver et de maintenir le lien collectif qui s'était créé lors des départs<sup>82</sup>.

Entre février et mars 2011, le quartier des Quatre Chemins, situé à la lisière de Paris entre Aubervilliers et la Porte de la Villette, où résident un grand nombre de Tunisiens, devient le point de ralliement d'un grand nombre d'*harraga* qui se rassemblent dans un square juste à côté

<sup>82</sup> Ces lieux permettent aussi la naissance d'engagements inédits et de mobilisations telles qu'un mouvement d'occupation, que j'analyserai dans la partie II

du boulevard périphérique et constituent un campement informel (voir figure 9, ‘Square de Porte de la Villette’)<sup>83</sup>.

Ayoub raconte comment il est arrivé au campement :

*« Quand je suis parti j’ai entendu qu’il y avait pas mal des gens là-bas (...) dans ces quartiers entre Stalingrad, le 20<sup>ème</sup>, Belleville et les Quatre Chemins-Aubervilliers. Il y a pas mal de Tunisiens, de maghrébins, depuis très longtemps. C’était un petit peu le point de rencontre à côté du periph, il y avait des tentes, des gens qui dormaient par terre. »*

Ayoub décrit ensuite les profils des *harraga* tunisiens qui étaient présents sur le campement :

*« La grande majorité venait du Sud de la Tunisie, des villes du Sud : Medenine, Tataouine, Zarzis, Djerba, Ben Guerdane, Gabès et il y avait pas mal de personnes du Nord mais qui étaient partis aussi du Sud, c’était un grand mélange mais on était tous jeunes, de 15 à 30 ans majoritairement, il y en avait qui ont même des familles ici mais qui les ont pas hébergés, leur famille refusait. (...) Mais même les gens hébergés venaient, plutôt pour passer du temps, pour retrouver une ambiance tunisienne. Le 90% des gens qui étaient là étaient venus par Lampedusa après la révolution, il y en a aussi qui étaient là avant la révolution et qui sont curieux, qui se disent ‘qu’est-ce qu’il se passe là-bas, pourquoi cette vague d’émigration’, qui se joignent à nous. (...) »*

Ayoub souligne que le campement des Quatre-Chemins était autant un « *espace de débrouille quotidienne* » (Piva & Runet, 2022) qu’un lieu de sociabilité qui permettait de retrouver ‘l’ambiance tunisienne’. Ce lieu était fréquenté aussi par des *harraga* qui avaient trouvé un hébergement. C’est le cas de Slim qui, hébergé par son frère, veut aider les autres *harraga* arrivés au même moment que lui et ramène de temps en temps quelque chose à manger :

*« Je reste chez mon frère à Clignancourt, j’ai essayé de trouver un travail au black, j’ai travaillé avec lui un peu mais je peux pas, tout le temps il y a des contrôles, c’est plus que 5.000 euros d’amendes, tu prends pas de risques (...) Je suis passé au campement*

---

<sup>83</sup> Pour d’avantage de témoignages de la vie au square, écouter : Bienaimé, Charlotte, 2011, ‘Les Tunisiens de la Villette’, émission Les Pieds sur Terre, *FranceCulture*, 23 mai : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/les-tunisiens-de-la-villette>

*de Porte de la Villette : j'en connais quelqu'un là-bas, deux qui ont quitté la France depuis, quelques uns qui sont resté, aussi. Je suis parti ramener du pain, oui parce que j'ai vu à Porte de la Villette les gens dorment dehors et ils ont rien à manger. Après j'ai habité avec des gens que j'ai connu là-bas, et après j'ai pris un appart pour moi. »*

Hassan, qui n'a pas pu compter sur l'accueil de sa famille résidente dans la banlieue parisienne, a aussi rejoint d'autres *harraga* à la Porte de la Villette, au métro Quatre-Chemins.

*« J'ai des cousins en France mais je ne compte pas sur eux, ils ne pouvaient pas m'aider. Je suis allé chez mon cousin, il est marié avec quatre enfants entre Créteil et Choisy le Roi dans le 94 mais je ne voulais pas le déranger, je suis allé au jardin à Paris, à Quatre Chemins. C'était une situation difficile, la police est arrivée, je suis allé à un squat de la maison de l'ancien régime – à Simon Bolivar- en mai 2011. »*

Suite à une rafle de la police au campement, Hassan rejoint l'occupation d'un bâtiment situé à Botzaris (voir figure 9), qui appartenait au régime de Ben Ali et qui était le siège des renseignements tunisiens pendant la dictature.<sup>84</sup>

À son arrivé Anis est accueilli par son frère, qui a la quarantaine et est venu en France avec un visa touristique au début des années 2000. Il a, comme on dit, '*harga el visa*'. Anis, après quelques jours passés à Lampedusa et un passage à Catane, traverse la frontière à Vintimille et prend un TGV pour Paris. À l'arrivée, il est accueilli par son frère :

*« Les premiers jours c'est pas facile mais c'est bien, j'ai trouvé mon frère à la gare, ça c'est vraiment très important... La fatigue, tu sais bien, on mange pas bien, on dort pas bien. Au début je vivais avec mon frère, après il a réussi à trouver un appartement et il a changé et moi je suis resté ici (...) Au début on est tous venus ensemble, je sais pas combien de personnes qui arrivent à la même période, et c'est pas facile pour travailler, pour vivre, pour manger (...) C'était trop trop compliqué cette période-là, il y en a qui travaillent un mois puis pendant six mois ils travaillent pas et c'est galère. (...) Ici, la situation n'était pas facile, il n'y avait pas de travail et trop de monde. Moi pendant un an et deux mois je ne travaille pas, j'ai mon frère, je connais tout le monde ici mais on te donne pas souvent du travail (...) Je n'ai jamais été à la Villette, mais j'étais au*

---

<sup>84</sup> Voir partie II chapitre 5 pour une analyse de la séquence des occupations

*gymnase de Belleville, je connais quelqu'un là-bas. On a mangé des sandwichs parfois là-bas. J'étais à Jaurès aussi, il y avait une asso qui donne à manger pour les gens, il y avait le 115 aussi pour les gens qui n'ont pas où habiter le soir. J'étais partout, même si j'habite avec mon frère je veux savoir ce qui se passe. Je retrouvais des gens qui étaient partis avec moi. (...) À aider c'était des Français, et des Tunisiens avec les Français, au début c'est les Tunisiens qui ramènent un peu pour remonter le moral, pour donner à manger, ils donnaient parfois l'argent des trucs ou même les vêtements pour te changer, pour faire ta douche, pour beaucoup de choses. »*

Anis retrouve certains de ses compagnons de voyage dans les lieux de rassemblement du nord-est parisien, comme le gymnase de la rue de la Fontaine-au-Roi, dans le quartier de Belleville (voir figure 9), un autre lieu occupé par les harraga au printemps 2011, ou la station de métro Jaurès, où des associations organisent des distributions de nourriture. La fréquentation de ces lieux d'accueil informels est reliée par Anis aux multiples difficultés que les *harraga* doivent affronter à leur arrivée en France : la difficulté de se nourrir, la difficulté de trouver un hébergement, la difficulté de trouver un travail étant en situation irrégulière. Mais le fait de retrouver une 'ambiance tunisienne' et retrouver ceux qui, comme lui, avaient fait la *harga* est également un élément mis en avant dans ce récit. Anis mentionne aussi la présence de soutiens tunisiens, des citoyens Tunisiens résidents en France et venus apporter de l'aide au campement : cette présence 'remonte le moral' dans une situation d'extrême précarité.

### ***Le « non choix » du retour***

Cette situation pousse une partie des harraga de 2011 à rentrer en Tunisie, parfois avec des programmes d'aide au retour 'volontaire' encouragés par les autorités françaises<sup>85</sup>.

Des programmes d'aide au retour volontaire ont été mis en place par plusieurs pays européens pour les Tunisiens arrivés en 2011 : en Italie et en Suisse, les retours ont été organisés par les gouvernements en coopération avec l'OIM, l'Organisation Internationale pour les Migrations. En France c'est l'OFII, l'Office Français de l'Immigration et l'Intégration, qui est en charge de ce type de projet. Il est très difficile d'obtenir des chiffres définitifs sur les retours des Tunisiens de 2011 : on parle de 250 retours depuis Paris en septembre 2011<sup>86</sup>. Ce type de programmes a

---

<sup>85</sup> La mise en place de dispositifs d'incitation au retour en France date des années '70, voir à ce propos (Barbau, 2012)

<sup>86</sup> Lebour, Célia, 2011, Que sont devenus..., *op.cit.*

été amplement critiqué, notamment pour leur inefficacité dans le long terme et pour l'ambivalence du terme 'volontaire' qui semble souvent cacher la réalité d'une situation où les migrants n'ont pas le choix que de rentrer : une situation qui s'apparente plus à l'expulsion qu'au départ 'volontaire'<sup>87</sup>. Les témoignages suivants vont dans le sens de ces critiques.

À Zarzis, en octobre 2012, je rencontre plusieurs *harraga* qui ont accepté le programme de 'retour volontaire et réinsertion' proposé par l'OFII. Ce programme inclut un volet réinsertion qui consiste en le financement de micro-projets mis en œuvre à travers l'intermédiation d'une association locale spécialisée sur les questions de développement<sup>88</sup>. C'est à travers l'une de ces associations que je rencontre les *harraga*, et parmi eux Zied.

Zied, la cinquantaine, est parti de Zarzis début février 2011 et, arrivé à Paris fin février, a travaillé dans le secteur du bâtiment en banlieue parisienne pendant quelques semaines. Il raconte avoir participé au programme d'accueil d'urgence mis en place par France Terre d'Asile.

*« Je suis resté en Europe 6 mois et 23 jours. Au début j'ai travaillé à Massy Palaiseau dans le bâtiment, pendant 14 jours pour 110 euros par jour. J'avais des contacts en France, ils m'ont aidé, et France Terre d'Asile m'a trouvé une chambre d'hôtel et une carte pour manger. Mais après il y a eu la nouvelle que Sarko mettait 30.000 euros d'amende aux sociétés qui embauchent des tunisiens de Lampedusa qui n'ont pas de papiers : je suis resté 4 ou 5 mois sans travail. Par bouche à oreille je suis allé à l'OFII de Bastille, ils ont fait une enquête, ils m'ont donné l'aide au retour de 300 euros, je suis rentré en aout »*

En 2011, le programme d'aide au retour volontaire géré par l'OFII dont parle Zied est publicisé et encouragé à Paris par les autorités et par certaines associations, faute de pouvoir expulser les Tunisiens avec un titre de séjour italien (Ben Achour & Ben Jemia, 2011, p. 7). Mais si l'accord bilatéral de 2008 entre la France et la Tunisie prévoit de verser 2.000 euros aux Tunisiens en situation irrégulière qui souhaitent rentrer en Tunisie, en juin 2011 une circulaire interne de l'OFII modifie ces conditions et établit désormais un 'retour humanitaire' pour lequel sont

---

<sup>87</sup> Pour une analyse de ces programmes et de leur (in)efficacité, voir le chapitre 7

<sup>88</sup> Pour une analyse le rôle de la société civile dans la mise en place des politiques migratoires en Tunisie voir le chapitre 7

versés 300 euros, aux quels à partir de la mi-juillet 2011 le Conseil de Paris propose d'ajouter 700 euros.

Zied raconte s'être inscrit au programme et être toujours en attente, un an après, de pouvoir démarrer son projet. Lui, qui avait déjà fait deux tentatives d'émigration avec des visas touristiques, toujours refusés, et avec des « voyages d'escale » à la fin des années 1990<sup>89</sup>, est prêt à repartir :

*« Je me suis inscrit au programme de l'OFII au bureau de l'emploi pour lancer une activité mais il y a des retards dans les paiements, j'attends les subventions. Si je ne les reçois pas je suis prêt à repartir, même si c'est difficile... »*

Zied est donc prêt à affronter une nouvelle fois les difficultés du voyage et de la vie sans papiers en Europe pour pouvoir améliorer sa condition.

Kaïs, qui a passé 4 mois à Paris en faisant de la réparation de scooters avant d'accepter le retour volontaire proposé par l'OFII, se retrouve aussi en attente de financement pour son micro projet d'activité de pièces pour moteurs. Il réfléchit à acheter un contrat de travail pour aller en Italie :

*« Je veux repartir, il y a des contrats pour aller en Italie à 5.000 dinars : là-bas tu peux travailler, gagner de l'argent. »*

Hassan, qui participe à l'entretien collectif, n'a pas participé au programme de l'OFII :

*« Au final j'ai fait le 'retour volontaire', mais j'ai payé mon billet, l'Ambassade de Tunisie en France m'a donné un laissez passer de trois jours. À l'arrivée la police m'a arrêté pendant deux heures, ils faisaient une enquête sur les passeurs, ils étaient agressifs. »*

Certains harraga sont en effet rentrés sans bénéficier de l'aide au retour, notamment ceux qui n'étaient pas inclus dans le système d'hébergement d'urgence mis en place par la mairie de Paris. Hassan est au chômage depuis son retour et essaye de faire du commerce de scooters et

---

<sup>89</sup> Il s'agit de voyages organisés par un réseau de passeurs du sud-est tunisien dans les années 1990 qui prévoyaient d'embarquer des vols à destination de certains pays asiatiques et transitant par Paris et de s'échapper lors de l'escale en France. Voir (Meddeb, 2012a, p.351)

de motos pour gagner un peu d'argent. Il est aussi prêt à repartir, mais pas à toutes les conditions. Il dit regretter d'être parti de France, où il aurait pu « régler sa situation matérielle » ; ce n'est pas pour autant que Hassan est prêt à reprendre le risque d'un départ irrégulier :

*« J'aimerais bien repartir mais je ne veux plus partir illégalement, c'est impossible de le refaire, je risque de mourir... J'irai seulement si je trouve un contrat, un visa légal ou un mariage. Sans papiers, c'est trop compliqué si tu es tout seul. »*

Ces harraga partis en 2011 et rentrés en Tunisie avec ou sans programmes de retour volontaire et de réinsertion désirent donc repartir, de manière (semi) légale, ou illégale.



## Conclusion

Les témoignages analysés dans ce chapitre ont montré l'impact des politiques migratoires, mises en place par les autorités italiennes et françaises pour gérer les arrivés de 2011 sur les parcours migratoires des Tunisiens de Lampedusa.

Aux 'arrivées révolutionnaires', les gouvernements européens ont répondu avec des mesures exceptionnelles d'urgence qui oscillent entre le registre 'humanitaire' et le registre 'sécuritaire'. Les catégories classiques de gestion institutionnelle des *harraga* tunisiens, considérés des 'migrants économiques' irréguliers à expulser, deviennent floues le temps de quelques mois et permettent à certains d'obtenir un titre de séjour de protection humanitaire. Le décret italien qui établit une frontière entre ceux arrivés avant et après la date du 5 avril, date de la signature de l'accord, reconnaît implicitement l'extraordinairement des départs révolutionnaires.

Les parcours migratoires des *harraga* de 2011 ont pour spécificité d'être caractérisés par une visibilité qui permet des rencontres inédites, qui génèrent parfois des engagements et des mobilisations de solidarité. Cette visibilité permet aussi aux acteurs engagés pour l'accueil de faire évoluer leur représentation de la *harraga*, comme a montré le cas des militants de Lampedusa : la concomitance entre départs et révolution a contribué à légitimer le phénomène de la *harraga* à leurs yeux. De plus, les situations institutionnelles et informelles d'encampement, la 'colline de la honte' sur l'île de Lampedusa, les campements temporaires en Italie, les campements de fortune à Paris, résultent non seulement en une visibilité accrue mais aussi en une possibilité pour les *harraga* de se retrouver, de se rassembler et de reproduire en quelque sorte la dimension collective qui avait caractérisé leurs départs depuis la Tunisie.

Bayat note que l'espace joue un rôle clé dans la possibilité de reconnaissance mutuelle des acteurs des 'social non-movements'. Il souligne aussi que les 'migrants illégaux', fragmentés et atomisés, manquent souvent de cette possibilité de créer de 'réseaux passifs' où se forment des solidarités (Bayat, 2010, p. 22). L' 'effet du grand nombre' des départs révolutionnaires de 2011 est donc aussi celui de permettre la création de tels espaces, où l'action collective devient possible (voir chapitre 5). Au fil du temps, cette exceptionnalité laisse la place à une normalisation.



## Chapitre 3

### L'après 2011 : devenir des sans papiers comme les autres

#### Introduction

Il est très difficile d'obtenir des chiffres définitifs et fiables sur la suite des trajectoires *'harraga'* de Lampedusa : on estime à entre 25.000 et 35.000 le nombre de Tunisiens arrivés en Italie en 2011. Comme on l'a vu, certains reçoivent un titre de séjour humanitaire, d'autres demandent une protection internationale, d'autres encore sont expulsés ou obligés à rentrer. Si une partie des *harraga* restent en Italie, d'autres partent en France, Allemagne, Suisse et d'autres pays européens. Dans chacun de ces pays, les trajectoires dépendent des politiques spécifiques mises en place. On a exploré les mesures de contrôle et dissuasion mises en place en 2011 par la France pour gérer les arrivées : une partie des *harraga* sont bloqués à la frontière française ou renvoyés en Italie après avoir été arrêtés, d'autres participent aux programmes de 'retour volontaire', d'autres encore sont expulsés vers la Tunisie. De ceux qui rentrent en Tunisie, certains décident de repartir.

Un élément qui caractérise cependant toutes ces trajectoires de *harraga* tunisien c'est le passage d'une période 'exceptionnelle' d'extrême visibilité, la première moitié de l'année 2011, à une situation d'invisibilité où les migrants deviennent des 'sans papiers comme les autres'.

Dans ce chapitre je m'intéresse à la suite des parcours des *harraga* de 2011, et je me concentre en particulier sur ceux qui sont restés en France après la séquence des arrivées que j'ai décrite dans le chapitre précédent. Si certains ont pu être régularisés, je montre dans ce chapitre les parcours de ceux qui se trouvent toujours en situation irrégulière en 2016, cinq ans après leur arrivée, au début de mon terrain de thèse<sup>90</sup>.

Le Courant, en se basant sur une enquête ethnographique de long cours avec des sans papiers en France, analyse dans un ouvrage intitulé *'Vivre sous la menace'* les effets de la politique de contrôle migratoire sur ses enquêtés. Dans l'introduction, il fait remarquer au lecteur que jamais ses interlocuteurs lui ont dit directement se sentir menacés (Le Courant, 2022, p. 34).

---

<sup>90</sup> Pour une description du quotidien des sans papiers tunisiens à Paris, voir le film *Weldek Rajel* de Heifel Ben Youssef, 2016. Le film a été tourné en janvier 2012

Pour une mise en perspective historique et une déconstruction de la catégorie des sans papiers tunisiens en France écouter aussi Mzaoulat, Haïfa, 2022 « Derrière les sans papiers, il y a mon père », podcast Inkifada, 11 août : <https://inkyfada.com/fr/podcast/migration-sans-papier-famille-tunisie-france/>

Cependant, c'est l'analyse qu'il fait de leur quotidien, de leurs interactions et de leurs expériences qui l'amène à voir à quel point elles sont façonnées par la crainte de l'arrestation et de la dénonciation. Je retrouve beaucoup d'analogies entre les situations présentées par Le Courant et celles dont j'ai pu être témoin pendant ma recherche. Les *harraga* tunisiens en situation irrégulière cherchent des moyens de régulariser leur situation administrative pour pouvoir circuler, et sont sujets à la menace permanente d'arrestation et expulsion (section A). Pour ceux qui sont effectivement expulsés, ou obligés pour différentes raisons de retourner en Tunisie, l'état d'immobilité forcée est souvent insoutenable, ce qui les pousse à chercher des moyens pour repartir (section B).

Dans ce chapitre je me base sur sept parcours d'irrégularité de sans papiers tunisiens partis en 2011.

## Section A – En France entre débrouille et menace d’expulsion

### *Les difficultés de régularisation*

Anis, quand il arrive au rendez-vous que l’on avait fixé dans un café de Belleville pour un entretien en juin 2016, a l’air épuisé : il travaille comme cuisinier dans un restaurant, et il a un deuxième travail comme peintre et maçon dans le bâtiment<sup>91</sup>. Il a déposé un dossier de régularisation en 2015 et n’a, au moment de notre rencontre, pas encore reçu de réponse de la part de la préfecture :

*« Je n’ai pas de nouvelles, pas de récépissé. Je suis bloqué. J’ai même payé un avocat mais ça n’a pas servi à grande chose. J’ai besoin des papiers, c’est mieux comme ça, pour faire des trucs, c’est plus facile. J’ai déposé un dossier en automne 2015, j’ai tout fait, un CDI, des fiches de paye, la carte vitale, les impôts, un compte à la poste... J’ai mes preuves. Et ils m’ont rien dit, j’attends toujours... »*

Anis a donc entamé une procédure dite ‘d’admission exceptionnelle au séjour’<sup>92</sup> : il est dans l’attente, sans garanties que la procédure sera acceptée et toujours sous menace d’arrestation et d’expulsion. Entretemps, il ne peut pas rentrer en Tunisie :

*« Je ne suis jamais rentré en Tunisie depuis 2011. Dès que j’ai mes papiers je peux y aller. J’attends toujours. Je veux construire une maison à ‘rondpoint Sonia’. Tu connais ce rondpoint à côté de la plage, à Zarzis ? Quand j’ai fini ma maison je vais partir, ça fait longtemps que je l’ai commencé, avant de venir ici. Je travaille pour avoir assez d’argent pour faire un petit mariage, comme tout le monde quoi. J’ai l’âge maintenant, j’ai 34 ans. Je ne vais pas rester longtemps ici, maximum 3 ou 4 ans, ou peut-être je vais partir avant... Ça me manque beaucoup la famille, mes amis, j’ai beaucoup d’amis là-bas. Même mon boss de Djerba m’a gardé la place, je suis toujours en contact avec le directeur de l’hôtel. Je vais régler des choses ici et après je vais partir. Pour mon frère c’est différent, lui il veut rester ici avec sa femme et les enfants, ils sont installés ici. »*

---

<sup>91</sup> Pour les modalités de travail des sans papiers en France voir encadré 3

<sup>92</sup> Voir encadré 4

Anis sera finalement régularisé quelques mois après. Il circule maintenant entre la Paris et Zarzis.

Quand je rencontre pour la première fois Bilel et Khalil en février 2016 à Paris, ils sont venus dans les locaux d'une association tunisienne qui vient en aide aux sans papiers : ils ont entendu qu'il est possible de faire une demande pour recevoir l'aide médicale.

Ils me racontent par la suite qu'ils n'ont pas réussi à 'trouver une solution' pour régulariser leur situation :

*« B : Il faut trouver un travail avec un contrat, mais c'est très dur, ou sinon un mariage... T'as pas le choix si tu connais pas les personnes qui peuvent te faire le contrat.*

*K : Moi j'ai travaillé dans une pizzeria mais c'est impossible d'avoir un contrat, juste par hasard si quelqu'un est gentil »*

Khalil se mariera avec une citoyenne française en 2018, Bilel est toujours sans papiers en 2022, onze ans après son arrivée.

### ***Le risque concret d'expulsion***

Le cas de Feres est encore plus précaire : à l'automne 2016, il a reçu une OQTF, 'Obligation de Quitter le Territoire Français' (voir encadré 2), après avoir été arrêté lors d'un contrôle d'identité et avoir passé plusieurs semaines dans un CRA - Centre de Rétention Administrative en région parisienne. Feres, qui est aussi originaire de Zarzis et qui a la trentaine au moment de la révolution, raconte :

*« J'ai toujours voulu partir, j'avais déjà essayé plusieurs fois mais ça n'avait jamais marché. En 2011, c'était enfin possible, il y avait des bateaux qui partaient tout le temps à Zarzis. Heureusement qu'il y a eu la révolution et qu'on a pu partir (...) Mais maintenant je suis bloqué. Je veux demander de l'aide à une association ici à Paris pour faire les papiers, mais je n'ai pas des preuves pour la préfecture, pendant 5 ans je n'ai pas trouvé du travail, j'ai été hospitalisé pour une crise d'asthme quand je dormais dehors. Maintenant je pense partir en Allemagne »*

Quelques mois après l'entretien, je reçois un message de la part de Feres qui m'annonce son départ pour l'Allemagne, où il espère trouver un travail et un moyen de régulariser sa situation administrative. Depuis, je n'ai plus eu de ses nouvelles.

*Encadré 2 – « Les suites du contrôle d'identité »*  
Source : GISTI, *Sans papiers mais...*, op.cit., p.11-12

**« Les suites du contrôle d'identité »**

« L'entrée irrégulière en France est passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 1 an et/ou une amende pouvant atteindre 3 750 €, assortie d'une interdiction du territoire français de 3 ans maximum. Mais, depuis la loi du 10 septembre 2018, le délit d'entrée irrégulière ne concerne que le franchissement illégal des frontières extérieures à l'espace Schengen.

Le simple séjour irrégulier n'est plus pénalement réprimé depuis la loi du 31 décembre 2012 (voir p. 6). Il peut en revanche donner lieu à une mesure d'éloignement. À l'issue de la procédure de retenue pour vérification du droit au séjour, la personne étrangère peut être frappée par une **obligation de quitter le territoire français (OQTF)** sans délai, c'est-à-dire immédiatement exécutoire si elle représente une « menace pour l'ordre public », si elle a fait l'objet d'un refus de délivrance ou de renouvellement de titre de séjour ou si elle risque de prendre la fuite (lorsqu'elle ne présente pas de « garanties suffisantes de représentation »). Elle est alors le plus souvent placée en rétention administrative et ainsi privée de liberté. Elle peut, dans un délai de 48 heures, saisir le juge administratif aux fins d'obtenir l'annulation de l'OQTF ; ce juge dispose de 72 heures pour statuer. Le JLD, au bout de 5 jours de rétention, doit à son tour se pencher sur la rétention administrative : soit il accepte de prolonger cette mesure, soit il assigne à résidence la personne, soit il la remet en liberté au motif que la procédure légale d'interpellation et/ou de retenue pour vérification du droit au séjour n'a pas été respectée.

La personne étrangère peut être déférée devant le tribunal correctionnel si elle s'est maintenue sur le territoire français sans motif légitime, alors qu'elle était sous le coup d'une **mesure d'éloignement (arrêté d'expulsion, OQTF avec délai de 30 jours expiré ou interdiction du territoire français)**. Ce **délit de « maintien de séjour irrégulier »** est punissable de 1 an d'emprisonnement et d'une amende de 3 750 € ; il n'est encouru que si, préalablement, l'étrangère ou l'étranger avait été placé en rétention administrative ou assigné à résidence dans le but de l'éloigner de France. La soustraction ou la tentative de soustraction à une mesure d'éloignement (refus d'embarquement par exemple) est punissable de 3 ans d'emprisonnement. Si c'est une opération de contrôle d'identité (ou de contrôle spécifique du séjour) qui a permis de constater l'infraction, les conditions de l'interpellation peuvent être soulevées devant le juge pénal. Si le tribunal correctionnel retient l'illégalité de l'opération, il décidera nécessairement la relaxe.

### **Le travail dit au noir, au black, ou clandestin**

Juridiquement appelé « *travail dissimulé* » (CT, art. L. 8 221-1), il consiste, pour l'employeur, à n'avoir ni déclaré l'activité en cause, ni payé les cotisations sociales et fiscales dues. Le délit est aussi constitué lorsque c'est l'emploi salarié qui est dissimulé : le travailleur n'a pas été déclaré et/ou ne reçoit pas de bulletin de salaire. Il ne peut être reproché qu'à l'employeur ou à un travailleur indépendant, mais jamais à la personne salariée, même si elle était informée, voire consentante ; celle-ci est toujours considérée comme victime. Cette infraction est distincte de l'emploi d'une personne dépourvue d'autorisation de travail (même si elle peut s'y superposer) ; 90 % des infractions constatées de « travail au noir » sont le fait de personnes françaises ou étrangères en situation régulière.

### **L'emploi d'étranger non autorisé à travailler**

Là encore, c'est l'employeur et lui seul qui est responsable d'avoir fait travailler, directement ou indirectement, une personne sans papiers (CT, art. L. 8251-1). La loi a prévu toute une série de garanties au profit de l'étranger ou de l'étrangère irrégulièrement embauché·e, en particulier en cas de rupture du contrat de travail, et de sanctions à l'encontre de l'employeur qui a tiré de cette situation de nombreux avantages (bas salaire, absence de cotisations sociales, horaires extrêmes...), et participé à un marché parallèle du travail hors des protections du code du travail. Il arrive souvent qu'un employeur demande à un ou une salarié·e sans autorisation de travail de se procurer un faux titre de séjour, ou qu'il sache pertinemment que le titre de séjour qui lui a été présenté est celui d'une autre personne. Celle ou celui qui est concerné peut alors avoir été déclaré, disposer de contrat et de fiches de paie (à son vrai nom ou à un nom d'emprunt). Il sera possible cependant, dans une procédure aux prud'hommes ou lors du dépôt en préfecture d'un dossier de demande de régularisation, de faire reconnaître la relation de travail « sous alias » (= sous un autre nom). L'employeur pourra rédiger un « certificat de concordance », permettant de relier les fiches de paie établies à un certain nom à la personne qui a travaillé sous ce nom d'emprunt.

### **Procédure d'admission exceptionnelle au séjour au titre du travail**

« Cette procédure auprès de la préfecture permet, sous certaines conditions et de façon discrétionnaire (c'est-à-dire au bon vouloir des préfets), d'être régularisé·e du fait de son activité salariée effective (Ceseda, art. L. 313-14), et d'obtenir soit une carte de séjour mention « salarié » ou « travailleur temporaire », soit, le cas échéant, une carte de séjour mention « vie privée et familiale ». La circulaire dite Valls du 28 novembre 2012 précise quelques critères d'examen des demandes de régularisation fondées sur ce motif (ancienneté de la présence en France, durée de l'activité salariée, promesse d'embauche ou contrat de travail, etc.) »

### **Motif de demande d'admission exceptionnelle au séjour**

- Circonstances humanitaires particulières
- Talents exceptionnels ou service rendu à la collectivité
- Parent d'enfant mineur scolarisé
- Conjoint d'étranger en situation régulière
- Mineur devenu majeur
- Salarié (pour les bénéficiaires d'un CDI)
- Travailleur temporaire (pour les bénéficiaires d'un CDD)
- Membre d'un organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire



## Section B : Les retours et l'immobilité forcée en Tunisie

### *Le piège du 'retour pour régularisation'*

Un cas particulier est celui des harraga qui, suite à un mariage en France, ont décidé de retourner en Tunisie pour pouvoir effectuer les démarches pour régulariser leur situation.

Si certaines des témoignages que j'ai recueillis font état d'une pratique courante d'expulsion après arrestation devant la mairie le jour du mariage, dans les deux cas suivants les mariages ont pu avoir lieu : les enquêtés m'expliquent que, les procédures étant très longues pour obtenir une régularisation de ce type en France<sup>93</sup>, ils ont décidé de rentrer en Tunisie et de faire les démarches depuis Tunis.

Moncef, originaire de Ben Guerdane, la trentaine au moment où l'on se rencontre en mai 2016, est « bloqué » en Tunisie depuis presque un an. Son 'visa de rapprochement de conjoint' a été refusé par suspicion de 'mariage blanc', un faux mariage pour obtenir les papiers<sup>94</sup>. Il attend le recours au Tribunal de Nantes. Dans l'attente, Moncef a commencé à travailler dans la contrebande sur la route transfrontalière tuniso-libyenne, *el khat*<sup>95</sup>, et s'est retrouvé sans aucune source de revenu après la fermeture de la frontière tuniso-libyenne suite aux attentats de 2016 :

*« Si j'ai pas de visa il faut que je trouve un moyen de repartir »*

Moncef a réussi à obtenir son visa pour la France à l'été 2017.

Elyes, originaire de Gabès, a 17 ans quand il décide d'aller à Zarzis pour prendre un bateau en mars 2011. Sa décision est liée à la dimension collective des départs de l'époque :

*« Tout le monde dans mon quartier partait, je n'allais pas être le seul à rester. J'ai décidé comme ça, j'ai suivi des amis. J'étais gamin, j'avais jamais parlé de ça. J'étais posé et j'ai dit 'oui, peut-être je vais avoir une vie meilleure'. Je ne me suis pas enfui, je l'appelle pas émigration je l'appelle 'adaptation', je me suis adapté à des libertés. Mais maintenant c'est différent, j'ai un enfant en France, il faut que j'y retourne. »*

---

<sup>93</sup> À travers une demande d'admission exceptionnelle au séjour', voir encadré 3

<sup>94</sup> Sur les pratiques discrétionnaires et discriminatoires de délivrance des visas voir ch.6

<sup>95</sup> Voir (Meddeb, 2012a)

Je rencontre Elyes à Gabès en mai 2016. Je suis en voyage vers Tunis, et il offre de m'héberger chez ses parents. Le soir, au dîner, il raconte son histoire : après son arrivée à Paris en 2011, il rencontre une femme française avec laquelle il se marie et a une petite fille. Rentré en Tunisie pour faire les démarches de 'visa de rapprochement de conjoint' qui a été refusé fin 2013, il reste bloqué. Au bout d'environ un an et demi passé en Tunisie, Elyes décide de repartir avec un vol pour la Serbie<sup>96</sup>, où les Tunisiens à l'époque n'avaient pas besoin de visa. Entretemps, à cause des difficultés liées à la distance, il se sépare de sa compagne.

### ***L'expulsion comme étape : repartir coûte que coûte***

Elyes, qui a réussi à arriver en France en 2014 en passant par la route Balkanique puis par l'Italie, est peu de temps après expulsé en Tunisie :

*« J'habitais dans un appartement où on dormait à plusieurs par terre, et 7 mois après j'ai été arrêté. J'ai passé 45 jours au CRA et le dernier jour j'ai été expulsé, en avril 2016. J'ai refusé une fois mais si tu refuses plusieurs fois tu as une interdiction de 5 ans. J'ai bu du shampoing pour éviter d'être expulsé, puis ils m'ont attaché les mains et les pieds avec le scotch, ils m'ont monté horizontal dans l'avion. La police ne m'a pas fait chier quand je suis arrivé, j'étais escorté par trois policiers français, j'étais le seul expulsé dans l'avion. »*

Quand on se rencontre, Elyes est en Tunisie depuis un mois, et il pense au départ :

*« Je veux repartir, je veux retrouver ma fille. Mais entretemps je travaille pour mettre de l'argent de côté, j'étais caissier à Carrefour mais je ne gagnais pas assez, maintenant je décharge des sacs de sucre de 50kg au port, je décharge 1.000kg par jour pendant 6 heures et je suis payé l'équivalent de 30 euros par jour. Je veux repartir. J'ai plusieurs options, acheter un visa, avoir un permis de séjour 'parent d'enfant français' ou repartir en Serbie. »*

---

<sup>96</sup> Pour plus de détails sur cette route par la Serbie voir Ziadia, Issa, 2022, La frontière serbe : l'espoir renouvelé des jeunes de Tataouine, Inkifada, 5 septembre: <https://inkyfada.com/fr/2022/09/23/frontiere-serbe-espoir-des-jeunes-de-tataouine/>

Elyes a fini par repartir par la ‘route balkanique’ peu de temps après notre rencontre : arrêté en Grèce, il y a fait plusieurs mois de prison et a finalement réussi à arriver en France en 2017 et à retrouver sa fille.

Hédi aussi est passé par la case ‘expulsion’. Parti en 2011 de Sfax, après un court passage à Lampedusa, il a d’abord atterri à Bologne où il avait des contacts dans le ‘quartier de la drogue’. Il raconte :

*« Je ne consommait pas mais je suis tombé dans le piège de la police qui a pris mes papiers, j’ai eu 2.000 euros d’amende et 1 an et 8 mois avec sursis. »*

Il décide ensuite d’aller en Suisse, où il n’a pas de contacts et où il dépose une demande d’asile dans un centre à la frontière avec l’Allemagne. Il s’inscrit au programme suisse de ‘retour volontaire et réinsertion’ mais il est mis en liste d’attente, puis renvoyé en Italie au bout de cinq mois. En Italie il apprend avoir reçu seize notifications d’expulsion suite à l’amende, et est finalement expulsé en janvier 2012 de Rome : à l’arrivée en Tunisie il est interrogé sur la traversée puis placé en détention. Hédi travaille au moment de l’entretien pour un projet de sensibilisation contre la migration irrégulière mis en place par l’OIM en Tunisie<sup>97</sup>. Si son rôle est d’informer les jeunes sur les risques de la harraga pour les dissuader de tenter la traversée, il considère lui-même l’option de repartir :

*« Je n’ai rien fait depuis 2012, pas d’argent pas de projet, on circule. Pour moi c’est 50/50, refaire le harraga ou avoir un projet. Si je trouve un bon truc je repars, je ne peux pas donner plus d’info. »*

Elyes et Hédi témoignent tous les deux de leur désir de repartir après l’expulsion, qui fait écho aux récits des harraga ayant choisi le ‘retour volontaire’ du chapitre précédent. Cela n’est pas anecdotique : dans une étude sur les conséquences de l’expulsion, Suber (2017) montre que la plupart des harraga de 2011 qui ont été concernés par des mesures de retour forcé depuis l’Union Européenne souhaitent repartir.

---

<sup>97</sup> Pour une analyse plus approfondie de ces types de programmes voir PIII

## Conclusion

Dans ce chapitre j'ai exploré des parcours de 'Tunisiens de Lampedusa' dans les années qui ont suivi leur arrivée en 2011. En France, les parcours des sans papiers tunisiens sont caractérisés par la précarité, l'attente et l'espoir de trouver des possibilités de régularisation. En Tunisie, les situations d'immobilité forcée de ceux qui ont été contraints à rentrer témoignent d'un désir de repartir.

Mais les *harraga* de 2011 ne sont pas les seuls à chercher des solutions pour partir. En effet, l'après 2011 n'a pas signifié la fin des départs par la mer depuis la Tunisie. Ces départs s'expliquent en partie avec la permanence d'une crise socio-économique et politique dans la Tunisie post 2011. De plus, en termes de possibilités d'émigrer de manière régulière, les politiques migratoires européennes en Tunisie n'ont pas fondamentalement changé dans l'après révolution<sup>98</sup>. À cela s'ajoutent les effets qui ont eu les départs révolutionnaires sur les départs des années successives. Les témoignages de jeunes *harraga* récoltés en 2015 par Souiah dans le quartier de Bab Jdid à Tunis montrent que l'*'effet d'entraînement'* des départs de 2011 continuait à représenter un élément important dans les projets migratoires des jeunes de ce quartier populaire quatre ans après les événements (Souiah, 2018, p. 380). Souiah émet l'hypothèse que ce soit non seulement le coût économique mais aussi le coût social de la migration qui s'est amoindri avec les événements de 2011, « *puisque partir n'est pas toujours synonyme d'isolement* » (*ibid.*, p. 382). Un rapport du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES) réalisé en 2016 dans quatre quartiers populaires de Tunis sur le désir de partir des jeunes tunisiens a relevé que le 45% des jeunes interviewés était '*dans un processus de réflexion sur la migration*', et que près du 31 % était prêt à émigrer de manière irrégulière faute de '*possibilité de migration régulière*'<sup>99</sup>.

La combinaison des difficultés socio-économiques et des entraves à la mobilité laisse peu d'options aux jeunes : « *On n'a pas le choix, c'est soit brûler, soit se brûler* » me confie Achraf. Il fait référence aux actes d'auto-immolation, et notamment à l'auto-immolation de Mohammed Bouazizi qui a déclenché les mouvements protestataires de 2011, qu'il compare à la *harga*, la

---

<sup>98</sup>Voir Partie III

<sup>99</sup> FTDES, 2016, *Les jeunes et la migration non réglementaire : Enquête de terrain des représentations sociales, les pratiques et les attentes*, Décembre : [https://ftdes.net/les-jeunes-et-la-migration-non-reglementaire-enquete-de-terrain-des-representations-sociales-les-pratiques-et-les-attentes\\_\\_trashed/](https://ftdes.net/les-jeunes-et-la-migration-non-reglementaire-enquete-de-terrain-des-representations-sociales-les-pratiques-et-les-attentes__trashed/)

pratique de ‘brûler les frontières’. Les revendications révolutionnaires de dignité et justice sociale sont bien les mêmes qui poussent les *harraga* à partir.

Originaire d’un village à côté de Kelibia, Achraf a 24 ans quand je le rencontre à Orléans en 2016. Il a participé aux mouvements protestataires de 2011, d’abord à Kelibia, puis à Tunis lors des occupations de la Kasbah. Désillusionné des possibilités de changement suite à la révolution, après quatre ans de formation en électromécanique, il décide en 2014 de partir sur un petit bateau avec sept autres amis :

*« Il n’y a pas d’avenir en Tunisie, alors on a dû venir ici malheureusement (...) Nous on a fait la révolution en Tunisie, on est sortis, on a crié, les gendarmes de là-bas nous ont tapés, on a pris des balles, des fausses balles en plastique, des lacrymogène et moi je suis sorti à la Kasbah. J’étais là-bas avec mon cousin qui habite à la capitale. À ce moment-là je pense qu’à ma vie. Maintenant regarde qui est Président, un vieux<sup>100</sup>, il a 85 ans et nous les jeunes nous sommes dans la merde. On a pensé qu’elle [la révolution] va marcher, mais malheureusement elle a pas marché jusqu’à maintenant. Aujourd’hui si tu achètes de l’essence en Tunisie, tu vas te brûler ou partir en Italie »*

---

<sup>100</sup> Béji Caid Essebsi, Président tunisien de 2014 à 2019



## Conclusion Partie I

Dans cette partie, j'ai exploré l'influence de la 'variable révolution' sur les vécus migratoires des *harraga* tunisiens. Dans l'après révolution, si les chiffres ne sont pas comparables à ceux, exceptionnels, de 2011, les départs ne se sont pas arrêtés (Boubakri, 2022). Entre 2013 et 2016, c'est la route des Balkans vers l'Union Européenne qui a fait la une des médias, suscitant des discussions sur une 'crise migratoire européenne'. Depuis 2017, les départs de Tunisie sont à nouveau sur le devant de la scène, avec des naufrages causant des centaines de morts en mer.

Le 28 octobre 2017, un groupe de *harraga* tunisiens bloqués dans le 'hotspot'<sup>101</sup> de l'île de Lampedusa publie un communiqué<sup>102</sup>. Les *harraga* annoncent le début d'une grève de la faim pour « réclamer [leur] droit de circulation et pour protester contre l'expulsion forcée ». Ce « groupe de jeunes », comme ils se définissent eux-mêmes, originaires du Sud-Ouest tunisien évoquent les raisons qui les ont poussés au voyage :

*« Devant les défaillances économiques et sociales des politiques de notre pays, l'abandon de l'État de ses obligations et l'échec politique à l'échelle locale et internationale, nous avons dû abandonner notre rêve de 2008 d'un État démocratique qui garantit la liberté, la dignité et la justice sociale. Et bien qu'on soit fiers de notre pays et de son peuple, nous devons surmonter le danger de la migration non réglementaire en direction du nord-ouest de la mer Méditerranée, cette route devenue dangereuse à cause des politiques migratoires européennes qui ferment les frontières à nos rêves et à nos ambitions de tenter une nouvelle expérience d'une manière légale. »*

Par leur manière d'énoncer leurs demandes, ces *harraga* en grève de la faim tissent le fil d'une historicité des luttes tunisiennes en associant les revendications économiques et sociales avancées au moment de la révolte de 2008 du bassin minier de Gafsa, réaffirmées pendant la révolution de la dignité de 2011, et leur décision de partir en 2017. Ils soulignent ainsi une continuité entre les mouvements de lutte et d'émancipation qui se poursuivent jusqu'à aujourd'hui à l'intérieur et au-delà des frontières tunisiennes, tout en remettant en cause la politique migratoire européenne de fermeture et d'externalisation :

---

<sup>101</sup> Ex CPSA, voir encadré 1

<sup>102</sup> Voir figures 10 et 11

*« Nos rêves ne sont pas différents de la jeunesse européenne qui jouit d'une liberté de mouvement dans notre pays et ailleurs à la recherche d'autres expériences mais aussi pour promouvoir la liberté, la justice sociale et la paix. (...) Tandis que votre argent et vos biens circulent librement dans nos pays d'origine, vous emprisonnez nos rêves derrière vos murs. »*

J'ai montré dans cette partie comment l'ampleur des départs de 2011 ainsi que leur concomitance avec la révolution ont produit une politisation et une légitimation de la pratique de la *harraga*. On peut émettre l'hypothèse que cela ait eu des effets sur la manière que les *harraga* eux-mêmes ont de percevoir leur acte de 'brûler' les frontières, qui leur permet de se mobiliser six ans après pour leur droit à émigrer et contre la rétention et l'expulsion en utilisant un registre qui fait référence aux revendications révolutionnaires.

Dans la partie suivante, je remonte le temps pour montrer que ce changement de perception a bien eu lieu en 2011, notamment lors des arrivées des *harraga* à Paris et Marseille. Ces arrivées ont créé les conditions pour la naissance d'engagements et de mobilisations inédites, des acteurs mobilisés pour les soutenir mais aussi des *harraga* eux-mêmes.



### **Lampedusa le 27 octobre 2017**

#### **Appel à l'opinion publique internationale**

Nous sommes un groupe de jeunes venant du Rdeyef (sud-ouest de la Tunisie, là où a émergé le soulèvement du bassin minier en 2008) et d'autres régions de la Tunisie. Devant les défaillances économiques et sociales des politiques de notre pays, l'abandon de l'Etat de ses obligations et l'échec politique à l'échelle locale et internationale, nous avons dû abandonner notre rêve de 2008 d'un Etat démocratique qui garantit la liberté, la dignité et la justice sociale. Et malgré qu'on soit fière de notre pays et de son peuple, nous devons surmonter le danger de la migration non réglementaire direction le nord-ouest de la mer Méditerranée, cette route devenue dangereuse à cause des politiques migratoires européennes qui ferment les frontières à nos rêves et à nos ambitions de tenter une nouvelle expérience d'une manière réglementaire.

Nous nous trouvons actuellement dans le centre d'hébergement des migrants sur l'île de Lampedusa dans des conditions humanitaires difficiles. Nous sommes menacées d'expulsion forcée qui viole les conventions internationales qui garantissent la liberté de circulation, qui s'oppose aux politiques d'expulsion et aux conventions bilatérales inéquitables qui priorisent la sécurité des frontières au détriment des droits universels.

Nous annonçons que nous allons entrer dans une grève de la faim pour réclamer notre droit de circulation et pour protester contre l'expulsion forcée.

Nos rêves ne sont pas différents de la jeunesse européenne qui jouit d'une liberté de mouvement dans notre pays et ailleurs à la recherche d'autres expériences mais aussi pour promouvoir la liberté, la justice sociale et la paix.

Nous appelons les personnes libres qui défendent l'existence d'un autre monde où dominent les valeurs universelles et la solidarité de nous soutenir. Parce que tandis que votre argent et vos biens circulent librement dans nos pays d'origine, vous emprisonnez nos rêves derrière vos murs.

**Non aux déportations forcées Oui à la liberté de mouvement**

**Victimes des politiques économiques et sociales mondiales Victimes des politiques migratoires injustes "**

*Figure 10 – Communiqué 1, harraga en grève de la faim, Lampedusa, 27 octobre 2017*

Source : Wannesson, Philippe, 2017, En Italie rien de nouveau, Billet de Blog – Le club de Mediapart, 1 novembre : <https://blogs.mediapart.fr/philippe-wannesson/blog/011117/en-italie-rien-de-nouveau>

### **Lampedusa le 31 octobre 2017**

#### **Message numéro 2 des 63 Tunisiens en grève de la faim :**

C'est le cinquième jour de la grève de la faim que nous menons pour défendre notre droit de mobilité et contre l'expulsion forcée de ce qu'ils appellent un abri et qui est en réalité une prison. Ni la faim, ni la soif, ni les nausées, ni les vomissements, ni les conditions difficiles ne nous font autant de mal que le silence complice sur la violation de notre droit de circulation, sur les politiques injustes, sur les déportations forcées juste parce que nous sommes des Tunisiens et que notre gouvernement accepte ceci dans des accords non divulgués. Il est douloureux d'être victime de leurs politiques et d'être incriminé à cause de leurs lois. Nous continuerons notre grève de la faim malgré l'état de santé difficile de certains grévistes de la faim qui ont été emmenés à l'hôpital Sanosalety. Ceci est un cri contre ceux qui sont injustes envers nous, ceux qui nous ont oublié, ceux qui nous ont poussé à prendre les bateaux de la mort, ceux qui veulent nous déporter de force et ceux qui violent les conventions internationales. Nous embrassons le front de nos mères et nous leurs demandons pardon. Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenu et qui se tiennent à nos côtés.

**Non à la déportation forcée Non à l'expulsion du fait de la nationalité Oui à la liberté de mouvement "**

*Figure 11 – Communiqué 2, harraga en grève de la faim, Lampedusa, 31 octobre 2017*

Source : Wannesson, Philippe, 2017, En Italie rien... *op.cit.*



## **Partie II**

### **Les arrivées de 2011 en France : de la ‘cause tunisienne’ à la ‘cause des Tunisiens de Lampedusa’**



## Introduction Partie II

Dans cette deuxième partie, je m'intéresse à l'espace des campements informels, où se rassemblent les 'Tunisiens de Lampedusa' à Paris et Marseille, comme espaces de politisation, d'engagement et de mobilisation.

J'ai choisi de me concentrer sur ces deux grandes villes, pôles historiques d'attraction de l'émigration tunisienne en France<sup>103</sup>, car c'est là que les arrivées des *harraga* de 2011 ont été le plus visibles dans l'espace public. Comme on l'a vu, cette visibilité est en partie due à un accueil inégal de la part des familles et des proches, mais elle est aussi et surtout liée au manque d'accueil organisé au niveau institutionnel. J'ai montré, dans le chapitre 2, que la réaction des autorités françaises aux arrivées des migrants Tunisiens relève d'avantage d'une logique répressive que d'une logique d'accueil : elles tentent d'abord d'empêcher l'entrée en France des migrants tunisiens en provenance d'Italie, et mettent ensuite en place une traque sur tout le territoire national pour contrôler, arrêter et expulser les migrants.

Dans cette situation de danger et de précarité, les migrants qui n'ont trouvé aucune solution d'hébergement se rassemblent dans des quartiers historiques de l'immigration maghrébine, dans le nord-est parisien et autour du quartier de Belsunce à Marseille. Là se créent des campements de fortune, celui des Quatre-Chemins à Paris et celui de Porte d'Aix à Marseille. Les conditions de vie difficiles et la forte présence policière autour des campements incitent des acteurs divers, individuels et collectifs, à l'engagement et à la mobilisation en solidarité aux migrants.

L'année 2011, ce n'est pas la première, ni la dernière fois que les quartiers du nord-est parisien sont investis par les migrants. Dans ces quartiers, foyers historiques des luttes de l'immigration et des sans papiers (Siméant, 1998 ; Hajjat, 2008 ; Morice, 2014), la visibilité des exilés dans l'espace public sous la forme des campements informels<sup>104</sup> date du début des années 2000 (Coutant, 2018, p. 29 ; Gardesse, Le Courant, & Masson Diez, 2022, p. 13). Depuis novembre 2002, date de la fermeture du centre d'hébergement et d'accueil d'urgence de Sangatte dans le Calais, et tout le long des années 2000 et 2010, le quartier de la Gare de l'Est, près du canal Saint-Martin, a vu se rassembler des centaines de migrants afghans, iraniens et irakiens dans un

---

<sup>103</sup> Voir entre autres (Simon, 1979 ; Boubakri, 1985 ; Oueslati, 2009 ; Boubakri & Mazzella, 2011)

<sup>104</sup> À noter que les campements comme mode d'action, l'occupation de l'espace public pour réclamer le droit au logement et/ou la régularisation, existaient déjà dans les années '90 à Paris, voir (Bouillon & Müller, 2009)

campement de fortune au jardin Villemin (Sciurba, 2009 ; Kassa, 2011). En mars 2003, quelques mois après les premières arrivées, se forme le ‘Collectif de soutien aux exilés du 10ème arrondissement de Paris’, composé par des exilés et des soutiens, des militants associatifs et politiques (Carrère, 2003).

Plusieurs travaux scientifiques se sont intéressés aux campements d’exilés et qui ont vu le jour à partir de 2014 dans le 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et en Seine-Saint-Denis. (Babels, 2017, p. 113-137 ; Queirolo Palmas & Rahola, 2020, p. 157-182 ; Gardesse, Piva, & Runet, 2022). L’émergence de nouvelles trajectoires et modes d’engagement citoyen des soutiens (Véniat, 2021 ; Gardesse & Masson Diez, 2022), la place des collectifs (Hombert, 2021), ainsi que le rôle de la diaspora africaine dans ces mouvements de solidarité (Lotto, 2021) sont autant d’aspects mis au centre de ces analyses. Le cycle d’évacuations policières violentes des campements favorise des formes de politisation des exilés ainsi que des mobilisations qui aboutissent parfois à l’occupation de bâtiments publics : Jaoul (2021) et Steinhilper (2021, p. 99-119) s’intéressent aux processus de subjectivation politique des exilés lors des mobilisations qui ont eu lieu en 2015 et 2016 dans le quartier de La Chapelle/Stalingrad suite à l’‘évacuation’ de l’un des campements. Cette séquence se solde avec l’occupation de l’ex-lycée Jean Quarré à la Place des Fêtes, en juillet 2015, par le collectif ‘La Chapelle en Lutte’. Coutant (2018) analyse l’articulation entre ‘cause des réfugiés’ et ‘cause d’un quartier’ lors de cette occupation. Des dynamiques similaires à celles que je viens de décrire se mettent en place à l’arrivée des migrants tunisiens en 2011 à Paris : investissement d’un square et création d’un campement de fortune, naissance d’un mouvement de solidarité pour soutenir les migrants du campement, répression policière, formation d’un collectif et occupations de bâtiments vides. Cependant, les événements de 2011 ont leurs propres particularités que je souhaite mettre en évidence ici.

Dans cette partie, je questionne l’espace des campements de fortune investis par les migrants tunisiens de 2011 à Paris et Marseille comme espace de mobilisation (Hmed, 2020). Je retiens ici la définition “*a minima du camp comme lieu de regroupement provisoire, organisé ou spontané, de populations migrantes*” (Babels, 2017, p. 18). Les camps sont caractérisés, selon la définition d’Agier et Lecadet (2014, p. 19), par l’exclusion, l’exception et l’extraterritorialité et peuvent être appréhendés comme instruments du gouvernement des populations exilées. Dans les cas parisiens et marseillais que j’analyse, ce qui m’intéresse c’est « *l’ambivalence des campements, à la fois espaces de vie extrêmement précaires et lieux d’entraide et de solidarité* » (Gardesse, Le Courant, & Masson Diez, 2022, p. 23), où se produisent des formes de politisation, d’engagement et de mobilisation spécifiques.

J'émet l'hypothèse que cette spécificité soit avant tout liée, en 2011, à la dimension 'révolutionnaire' des arrivées des migrants. Le fait qu'ils proviennent d'un pays qui vient de vivre une révolution politise leurs arrivées, ce qui façonne les trajectoires d'engagement des différents soutiens mobilisés, ainsi que les dynamiques de mobilisation des migrants eux-mêmes.

En 2011, des acteurs inédits investissent les campements : ce sont des acteurs tunisiens qui, aux côtés des associations de la gauche tunisienne en France, historiquement engagées sur les questions des sans papiers, se mobilisent en soutien aux 'Tunisiens de Lampedusa'. C'est cette nébuleuse d'acteurs que je propose d'analyser ici pour montrer comment le soutien aux migrants tunisiens peut représenter, en 2011, une manière d'investir la 'cause tunisienne', i.e. l'engagement en faveur de la révolution dans les mois qui ont suivi la chute du régime de Ben Ali. J'analyse donc les trajectoires d'engagement des acteurs impliqués, leurs interactions ainsi que leurs modes d'actions dans l'espace des campements pour tenter de mieux saisir l'articulation entre 'cause tunisienne' et soutien aux *harraga* en France (chapitre 4).

Ensuite, dans le chapitre 5, je m'intéresse aux circonstances qui ont permis la naissance d'une 'cause des Tunisiens de Lampedusa', au sein de laquelle les migrants sont des acteurs à part entière, des sujets politiques porteurs de revendications. La séquence, caractérisée par la circulation du campement à d'autres espaces de mobilisation, tels que les occupations et les squats<sup>105</sup> est au cœur de ce chapitre. J'explore le passage aux répertoires d'action de la lutte revendicative. La création de collectifs, les occupations de bâtiments et l'organisation de manifestations seront analysés pour explorer les processus de politisation en œuvre du côté des migrants mais aussi de leurs 'soutiens militants'.

Les analyses développées dans cette partie se basent sur des entretiens réalisés avec différents acteurs mobilisés en soutien aux migrants tunisiens à Paris et Marseille ainsi que sur le témoignage d'un *harraga* qui a fait partie du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris'.

---

<sup>105</sup> Je reprends ici la définition utilisée par Steinhilper (2021, p.13) « Deux termes sont utilisés pour désigner l'appropriation de bâtiments par des acteurs contestataires. " Occupation " est utilisé lorsque l'objectif de l'action est principalement orienté vers la protestation et la perturbation, alors que l'on parle de " squat " lorsque l'action comporte également un élément de mise à l'abri des résidents précaires », ma traduction de l'anglais.

Dans le cas analysé, les frontières entre les deux termes sont floues, les occupations comportant un élément de mise à l'abri des *harraga*. Cependant, je maintiens la distinction pour pouvoir faire la différence entre les occupations parisiennes – lieux occupés par les *harraga* et les soutiens, et le squat marseillais – squat déjà ouvert et que les *harraga* rejoignent

Des éléments d'archive complètent ces témoignages : les communiqués interassociatifs des associations engagées auprès des migrants au printemps 2011 et les communiqués et tracts produits par les collectifs de migrants eux mêmes.



## Chapitre 4

### Les campements comme espace de participation à la révolution à distance

#### Introduction

Les arrivées des ‘Tunisiens de Lampedusa’ se produisent dans un moment particulier car elles coïncident avec l’ouverture d’un ‘espace de mobilisation à distance’ en faveur de la révolution en France (Geisser, 2012 ; Geisser & Limam, 2018 ; Zederman, 2018b), mais aussi en Italie et en Allemagne (Demesmay, Russ-Sattar, & Sold, 2018). Comme le note Geisser en analysant les mobilisations<sup>106</sup> qui ont lieu en France en soutien à la révolution tunisienne :

*« Pour la première fois, des Tunisiens anonymes sont descendus massivement dans la rue pour manifester leur soutien au changement politique et soutenir le processus de démocratisation. La mobilisation ultraminoritaire des “professionnels de la contestation” a laissé la place à un vaste rassemblement intergénérationnel et interclassiste, où les chibanis issus des premières vagues d’immigration tunisienne en France côtoient les épiciers djerbiens, les boulangers originaires des régions présahariennes (Ghomrassen, Tataouine, Douiret), les jeunes venus faire leurs études universitaires dans l’Hexagone, les expatriés appartenant aux professions libérales et intellectuelles (médecins, avocats, hommes d’affaires, artistes...), noyés dans la masse de ce qu’on appelle communément les “binationaux”, filles et fils de travailleurs migrants, majoritairement de nationalité française. »*

(Geisser, 2012, p. 156)

Dans ce chapitre, je propose d’explorer l’espace des campements des Quatre-Chemins à Paris et de la Porte d’Aix à Marseille comme espaces supplémentaires de mobilisation— des espaces dans lesquels ces différents acteurs décrits dans l’extrait se côtoient, s’engagent et agissent ensemble pour le soutien et l’accueil des *harraga* mais aussi pour la ‘cause tunisienne’.

---

<sup>106</sup> Pour une recension des mobilisations en France voir Dridi, Mohsen, 2011, *Révolution tunisienne : Chronologie de la mobilisation des Tunisien-nes à l’étranger*, 28 octobre :<http://menzelbourguiba-ex-ferryville.over-blog.fr/article-revolution-tunisienne-chronologie-de-la-mobilisation-des-tunisien-nes-a-l-etranger-111785054.html>

Certes, l'engagement de la communauté tunisienne en France pour l'accueil des 'Tunisiens de Lampedusa' n'est pas comparable à celui en faveur de la révolution et du changement politique en Tunisie : la mobilisation reste limitée numériquement et la nécessité de soutenir les migrants ne fait pas l'unanimité. Certains les considèrent plutôt comme des 'traîtres de la révolution', des 'lâches', voire reproduisent des stéréotypes classiques, en les qualifiant de 'jeunes ignorants' ou de 'dealers', et n'envisagent pas de s'engager en leur faveur<sup>107</sup>. Cependant, une mobilisation de solidarité d'acteurs tunisiens dans les campements des Quatre-Chemins et de Porte d'Aix a bien eu lieu en 2011. En analyser les contours permet de saisir l'articulation entre la 'cause tunisienne' et le soutien aux migrants et de comprendre les spécificités de cette mobilisation en 'contexte révolutionnaire'.

Dumont (2011), dans son ethnographie de la mobilisation à Nantes en soutien à la révolte de 2008 du bassin minier de Gafsa, montre comment ce mouvement s'articule, ou pas, avec l'arrivée de nouveaux migrants originaires de Redeyef qui ont fui la répression en 2008, sont partis par la mer via la Libye, et sont arrivés à Nantes. Dans cette ville abritant une importante communauté originaire de Redeyef, l'auteur s'intéresse aux intersections possibles mais aussi aux difficultés de relier la mobilisation en soutien à la 'cause tunisienne' et à la 'cause des sans papiers'. Ici il s'agit de prolonger cette réflexion sur l'articulation de la problématique migratoire avec celle des mobilisations sociales (Geisser, 2012, p. 156) en se concentrant sur les arrivées de 2011, qui sont politisées et représentent in fine un 'enjeu révolutionnaire'.

Je questionne en particulier les manières par lesquelles les acteurs tunisiens formulent les raisons de leur engagement auprès des *harraga*, ainsi que leurs représentations du phénomène des 'arrivées révolutionnaires'.

J'émet l'hypothèse que la participation des Tunisiens résidant en France à l'accueil des migrants arrivés à Paris et Marseille en 2011 a représenté une manière de participer à la révolution à distance.

Après avoir décrit l'espace des campements informels des *harraga* tunisiens à Paris et Marseille, les acteurs présents en soutien ainsi que leurs activités, je reconstituerais à travers

---

<sup>107</sup> Données de terrain récoltées en 2016 lors des entretiens avec les acteurs engagés, voir la section B de ce chapitre. Voir aussi les entretiens avec les habitants tunisiens du quartier des Quatre Chemins à Paris dans l'article de Farhat, Mehdi, 2011, Les réfugiés tunisiens sous une mauvaise étoile à Paris, *SlateAfrique*, 30 avril : <http://www.slateafrique.com/1749/refugies-tunisiens-sous-mauvaise-etoile-paris>

l'analyse de récits<sup>108</sup> récoltés auprès d'acteurs tunisiens engagés sur le campement des Quatre Chemins, ainsi que l'analyse de communiqués interassociatifs, les contours de l'enjeu qu'ont représenté les arrivées pour la communauté des Tunisiens en France (section A). Dans la deuxième partie du chapitre, j'analyse trois trajectoires d'acteurs engagés auprès des *harraga* dans l'espace des campements : nous verrons que les ressorts de l'engagement (section B) ainsi que les modes d'action (section C) dépendent d'une multiplicité de facteurs liés au parcours migratoire des acteurs, à leur situation administrative, à leur profil social ainsi qu'à leurs expériences de politisation et d'engagement précédentes. Enfin, leurs circulations vers d'autres espaces de mobilisation et d'autres types d'engagements (section D) permettront de saisir la complexité de l'articulation entre 'cause tunisienne' et 'cause des *harraga*'.

---

<sup>108</sup> Ayant effectué mon terrain parisien à partir de 2016 je n'ai pas pu conduire de l'observation directe aux campements. Les données qui suivent sont donc tirées de témoignages, recueillis entre 2016 et 2018, d'acteurs engagés dans ces espaces. Pour le cas marseillais, je n'ai pas été en mesure de recueillir la même quantité de données que pour le cas parisien. Le cas de Marseille sera donc analysé ici comme contrepoint au cas de Paris, sans prétendre à une véritable comparaison. La dimension rétrospective est prise en compte dans l'analyse sociologique des récits des enquêtés.

## **Section A – Les campements de Paris et Marseille : espaces d’engagement et de mobilisation**

### ***La ‘vie sociale’ des campements : acteurs et modes d’action***

À partir de février 2011, le quartier des Quatre-Chemins dans le nord-est de Paris devient le point de repère de nombreux *harraga* (Sossi, 2012a, p. 70), qui se rassemblent dans un jardin public et constituent un campement informel<sup>109</sup> (voir figure 9, ‘square de la Villette’). Ce jardin se trouve à proximité de lieux symboliques pour la communauté tunisienne résidente à Paris : ‘Darettounes’ à Aubervilliers, un centre culturel et lieu de propagande du régime qui dépendait de l’Office des Tunisiens à l’Étranger, le Consulat tunisien de Pantin ainsi que les sièges de la Fédération Tunisienne pour une Citoyenneté des Deux Rives - FTCR, et de l’Association des Tunisiens de France - ATF, associations historiques de la gauche tunisienne en France. Plus généralement, le nord-est de Paris est historiquement une zone de forte présence d’immigrés tunisiens, et de concentration de petits commerces indépendants tenus par des immigrés originaires principalement du Sud de la Tunisie (Boubakri, 1985).

Le campement est en place de février-mars jusqu’à début septembre 2011. Les récits suivants se réfèrent aux premiers mois d’existence du campement.

En 2011, Tarek habite le quartier des Quatre-Chemins. Originaire de Tabarka, dans le nord-ouest de la Tunisie, il est arrivé en France en 2005 avec un visa touristique. Il a, me raconte-t-il, ‘*harga el visa*’, ‘brûlé’ le visa : il est resté en France à l’expiration de son visa et a vécu sans papiers à Paris jusqu’en 2010, année dans laquelle il a réussi à régulariser sa situation. En février 2011, il travaille dans un restaurant tunisien du quartier. À l’arrivée des *harraga* au square, il décide d’aller aider en apportant de la nourriture. Cette solidarité entre (ex) *harraga* rappelle les témoignages analysés dans le chapitre 2 : j’ai montré que les *harraga* de 2011, qui avaient pu être accueillis par leurs familles, allaient quand même au campement pour retrouver ‘l’ambiance tunisienne’ mais aussi pour apporter, s’ils en étaient en mesure, de l’aide.

Tarek se souvient du nombre grandissant de migrants qui s’installaient dans des tentes ou des abris précaires dans le jardin :

---

<sup>109</sup> Voir chapitre 2 pour une description du campement du point de vue des *harraga*

*« Tout le monde passait par Quatre-Chemins, c'était la référence obligatoire pour les migrants de 2011. Ils étaient coincés dans le jardin qui jouxtait le périph en fin de Paris et début de banlieue. À vue d'œil, ça changeait de jour en jour, 100, même 200 [habitants en plus] »*

Au fur et à mesure, à côté d'une forte présence policière – Tarek relate de « CRS qui, au but d'un moment, encerclaient en permanence le campement » – et d'un grand nombre de journalistes, un mouvement de solidarité hétérogène se met en place pour subvenir aux nécessités des migrants et pour apporter du soutien, que ce soit pendant quelques jours ou plus sur le long terme, durant plusieurs mois<sup>110</sup>. Des activités se mettent en place pour subvenir aux besoins matériels des migrants sur place : l'apport de nourriture, vêtements, produits d'hygiène, couvertures et matelas mais aussi tickets de métro au campement.

Jalal, la quarantaine en 2011, est un militant tunisien de gauche, réfugié politique en France depuis 2010. Il s'est engagé sur le campement dès fin février 2011. Il se souvient de l'aide apporté par les voisins :

*« Il y a eu un mouvement de solidarité citoyenne, les gens du sud [de la Tunisie] qui préparent le couscous, des croyants qui sortent un repas. »*

À cette solidarité du voisinage s'ajoutent des activités organisées par des associations humanitaires ainsi que par la mosquée du quartier. Saïda, âgée d'une soixantaine d'années en 2011, est une pharmacienne franco-tunisienne résidente à Paris. Elle, engagée sur le campement depuis mars 2011, raconte :

*« Pour l'alimentation il y avait 'Chorba pour tous', une asso maghrébine avec pas mal d'Algériens, le 'Secours Islamique' qui était assez bien organisé avec un camion repas une fois par jour. On les aidait à faire la queue. À côté, il y avait aussi une petite mosquée un peu en hauteur et ils avaient un restau, derrière la station de bus. Ils allaient à la mosquée se nourrir »*

---

<sup>110</sup> Vers la mi-mai le mouvement de solidarité s'essouffle, voir Chabas, Charlotte, 2011, A Paris, la communauté franco-tunisienne peu mobilisée pour les migrants de Lampedusa, Le Monde, 18 mai : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2011/05/18/a-paris-la-communaute-franco-tunisienne-peu-mobilisee-pour-les-migrants-de-lampedusa\\_1523627\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2011/05/18/a-paris-la-communaute-franco-tunisienne-peu-mobilisee-pour-les-migrants-de-lampedusa_1523627_3224.html)

Saïda rappelle aussi que, les migrants se retrouvant à dormir dans des tentes ou sur des matelas posés par terre en plein hiver parisien, il y a des tentatives de mise à l'abri. Il s'agit principalement de riverains qui en hébergent certains pour quelques nuits, de militants appartenant au milieu des squats qui trouvent des solutions d'hébergement dans des locaux d'entreprises ou des maisons vides dans les communes environnantes en Seine-Saint-Denis, mais aussi du personnel de gauche de la Mairie de Pantin qui en accompagne d'autres dans des hangars désaffectés. Ce n'est qu'à la fin avril 2011, suite à des actions de plaidoyer entreprises par les acteurs de solidarité et les associations, que la Mairie de Paris débloque une enveloppe d'aide d'urgence. Cette enveloppe subventionne, entre autre, une partie des associations qui font de la distribution de nourriture comme 'Chorba pour Tous', et ouvre des lieux d'hébergements d'urgence pour les *harraga* gérés par des associations telles que France Terre D'Asile et l'association Aurore.

Pendant les premiers mois, à être présents sur le campement sont les gens du voisinage, parfois eux-mêmes des (anciens) *harraga* mais aussi des épiciers et restaurateurs tunisiens du coin ou des croyants qui fréquentent la mosquée en face du jardin. À leurs côtés, des associations religieuses musulmanes caritatives, des ONG humanitaires généralistes, des associations tunisiennes, des associations françaises de soutien aux migrants, des militants politiques et syndicaux français et tunisiens, des avocats bénévoles<sup>111</sup>.

À Marseille c'est le quartier de Belsunce<sup>112</sup> et en particulier la Porte d'Aix qui devient le point de rencontre des *harraga* qui ont traversé la frontière franco-italienne. Qu'ils soient en transit vers d'autres villes françaises ou qu'ils prévoient de rester à Marseille, c'est d'abord aux alentours du Consulat tunisien, que les *harraga* se rassemblent et deviennent visibles. Puis un campement de fortune de plusieurs centaines de migrants se met en place à Porte d'Aix, à une dizaine de minutes à pied du Consulat.

---

<sup>111</sup> J'ai pu recenser pendant l'enquête la liste suivante, sans doute incomplète, des acteurs qui ont participé à l'accueil des 'Tunisiens de Lampedusa' à Paris :

Associations : le Secours Islamique de France, Une Chorba pour Tous, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, Médecins du Monde, Emmaüs, La Croix Rouge, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, Jeudi noir, les Enfants de Don Quichotte, Associations des pharmaciens de France, le Gisti, la Cimade, RESF

Militants affiliés aux organisations suivantes :

- Syndicats français : CNT, FO, Solidaires
- Partis politiques français : NPA, Front de Gauche, Europe Écologie les Verts, Parti Communiste
- Associations et partis politiques tunisiens : FPCR, ATF, T2RV, Uni'T, FLPT, Tunisie pour tous, Génération jasmin, Action Tunisienne, le Front populaire, PCOT,

<sup>112</sup> Pour une histoire de l'immigration dans le quartier voir (Mazzella, 1996 ; Boubakri & Mazzella, 2011)

Nesrine est une doctorante tunisienne résidente à Marseille, âgée d'une vingtaine d'années en 2011 et qui fait partie d'un groupe d'étudiants tunisiens mobilisé sur le campement. Elle se souvient :

*« Il y a eu beaucoup de solidarité, beaucoup de Tunisiens et d'Algériens. Il y avait des gens à la porte d'Aix qui dormaient sur le gazon et les gens amenaient à manger, installaient des tentes, et c'était vraiment... spontané. »*

Cette visibilité, ainsi qu'une forte présence policière, entraîne comme dans le nord-est parisien une solidarité du voisinage, composé majoritairement d'une population d'origine maghrébine, ainsi qu'un engagement de différents acteurs<sup>113</sup> qui rappellent les configurations analysées dans le cas parisien : des militants et associations tunisiennes, des associations de défense des droits, des avocats bénévoles, des ONG humanitaires.<sup>114</sup>

### ***L'engagement des acteurs tunisiens aux campements : un engagement pour la révolution ?***

La solidarité 'spontanée' qui se manifeste dans les campements parisiens et marseillais à laquelle se réfèrent les témoignages ci-dessus a un lien avec les événements révolutionnaires, comme le souligne Jalal:

*«2011 c'était un moment réellement politique et il y a eu beaucoup de solidarité envers les harraga, ça a ému tous les Tunisiens (...) La révolution a poussé tout le monde, le tunisien lambda à préparer un couscous chez lui et le ramener, c'était une sensibilité commune... À Paris il y avait des Tunisiens qui se promenaient avec le drapeau sur le dos. »*

Ce sont non seulement les Tunisiens résidents dans les quartiers du nord-est parisien à venir apporter du soutien aux *harraga*, mais aussi ceux qui habitent en région parisienne. Saïda se souvient :

---

<sup>113</sup> MILLE BÂBORDS, 2011, Solidarité avec les migrants tunisiens à Marseille, 6 mai: <https://www.millebabords.org/spip.php?article17324>

<sup>114</sup>J'ai pu recenser pendant l'enquête la liste suivante, sans doute incomplète, des acteurs qui ont participé à l'accueil des 'Tunisiens de Lampedusa' à Marseille : Associations : la Ligue des Droits de l'Homme, le Secours Catholique, les Restos du Cœur, le SAMU Associations tunisiennes : FTCT, Dignité pour les Tunisiens, Groupe d'étudiants tunisiens à Marseille

« Il y avait beaucoup de femmes tunisiennes qui préparaient à manger, c'était un mouvement spontané, elles venaient de la région avec leur voiture avec des plateaux de couscous, par exemple entre mai et juin quand c'était le ramadan. »

À la solidarité des 'citoyens ordinaires', 'anonymes', s'ajoute une mobilisation des structures associatives tunisiennes. C'est notamment la FTCCR qui s'engage au campement des Quatre-Chemins : une grande affiche avait été placardée par les militants de la FTCCR avec un numéro de téléphone à appeler pour les questions administratives relatives aux démarches comme la demande d'asile, l'Aide Médicale d'État ou la gratuité des transports. Elle participe aussi à la mise en place de permanences de santé et de santé mentale. Parallèlement, la FTCCR s'engage avec d'autres associations et militants dans des actions de plaidoyer auprès des institutions françaises pour demander à ce que les *harraga* soient accueillis. Le 29 avril, le communiqué interassociatif '*Urgence pour la solidarité*' (figure 12) demande au gouvernement français de prendre en charge l'accueil des 'Tunisiens de Lampedusa' et fait le lien entre le soutien '*aux processus démocratiques en cours*' et l'accueil des migrants.

À noter que l'engagement de la FTCCR ne se limite pas à la France : certains militants sont aussi engagés depuis février 2011 dans des missions d'observation sur la situation des *harraga* à Lampedusa et à la frontière franco-italienne. De plus, avec d'autres associations et militants, l'association entreprend des actions de plaidoyer auprès des autorités tunisiennes et européennes pour demander, entre autre, l'arrêt des expulsions des *harraga* vers la Tunisie.<sup>115</sup> Un rassemblement est par ailleurs organisé à l'initiative de la FTCCR et d'autres associations à Paris le 7 avril 2011, devant la représentation de l'Union Européenne, en soutien aux migrants de Lampedusa (figure 13).

---

<sup>115</sup> Pour une analyse de ces mobilisations, voir Partie III



### **Urgence pour la solidarité**

Nous dénonçons le traitement indigne infligé aux centaines de Tunisiens arrivés en France via l'Italie et laissés en errance dans les rues de Paris, de Marseille et d'autres villes. La plupart ont des permis de séjour temporaire délivrés par l'Italie, leur assurant des droits.

Nous demandons l'arrêt immédiat des rafles policières, la libération des personnes arrêtées et l'ouverture de négociations pour trouver des solutions adaptées.

Il y a urgence à trouver des solutions d'accueil (centres d'hébergement, structures d'accueil,...) et à nourrir les personnes concernées.

Nous demandons également au Gouvernement français :

-pour ceux qui souhaitent bénéficier d'une formation pour contribuer à leur retour au développement de la Tunisie, de leur en donner les moyens et une carte de séjour temporaire

-pour ceux qui souhaitent travailler et vivre en France, temporairement au moins, de leur donner une carte de séjour vie privée et familiale à titre exceptionnel en égard à la révolution démocratique tunisienne comme cela a pu être fait à d'autres époques.

-pour ceux qui souhaitent retourner en Tunisie, que l'OFI leur fournisse un billet d'avion et une aide au retour significative.

Nos associations appellent les associations, syndicats, collectifs, organisations politiques et collectivités locales à la mobilisation générale pour permettre accueil et solidarité respectant la dignité des migrants tunisiens.

Nous soutenons les processus démocratiques en cours. Ils ne peuvent être séparés de la fondation de rapports internationaux plus justes et plus équilibrés, basés sur une égalité des droits des individus et des peuples à la liberté, à une vie digne et indépendante ainsi qu'à des droits égaux à la liberté de circulation.

Le 29 avril 2011

**Premiers signataires : ARDHIS, ATDF (ex ATF-Paris), ATMF, ATTAC, Cedetim-IPAM, Cimade, Citoyennes des 2 Rives, Collectif de soutien aux migrants du Bassin Creillois, FASTI, FTCT, GISTI, LDH, MRAP, RESF, Union syndicale Solidaires, Traversée, UNEF, Uni'T**

*Figure 12 – Communiqué interassociatif, 'Urgence pour la solidarité', 28 avril 2011*

Source: <https://www.gisti.org/spip.php?article2282>

### **Appel à un rassemblement de soutien aux migrants de Lampedusa**

**Jeudi 7 avril à 17h devant la représentation de la commission de l'Union européenne à Paris**

Les associations citées ci dessous appellent à un rassemblement de soutien aux migrants de Lampedusa, devant le bureau de l'Union européenne pour dénoncer :

-La politique de renvoi des migrants tunisiens

-Le discours sur l'invasion migratoire

-La chasse aux migrants à la frontière franco-italienne

-Les pressions de l'UE à travers Berlusconi sur la Tunisie pour qu'elle joue le rôle du gendarme de l'UE.

Nous exigeons :

-Un moratoire immédiat sur les renvois de Tunisiens en Tunisie,

-La garantie à l'accès au territoire européen aux personnes en quête de protection et s'abstenir de toute mesure ou accord qui pourraient l'entraver,

-La mise en œuvre du dispositif permettant d'accorder la protection temporaire prévue par la directive du 20 juillet 2001 à toutes celles et ceux qui peuvent s'en prévaloir,

-L'accueil, dans le cadre de la réinstallation, des réfugiés présents à la frontière tuniso-libyenne qui le souhaitent,

-Offrir l'asile ou une protection à toutes les personnes qui ne peuvent être rapatriées du fait de la situation dans leur pays d'origine.

**LE JEUDI 7 AVRIL 2011 DE 17H A 19H**

**devant la représentation de la commission de l'Union européenne 288, boulevard de St-Germain, 75007 Paris Métro Assemblée nationale (ligne 12)**

**Premiers signataires : ATMF, FTCT, GISTI, LDH, REMCC (Réseau Euro-Maghrébin Citoyenneté et Culture), SOLIDAIRES**

*Figure 13 – Communiqué interassociatif 'Appel à un rassemblement de soutien aux migrants de Lampedusa', 7 avril 2011*

Source : <https://www.gisti.org/spip.php?article2276>

Cet engagement des militants de la FTCT pour les *harraga* s'inscrit dans la continuité de leurs engagements précédents. Suite à la répression du régime autoritaire de Bourguiba, un certain nombre de ces militants ont rejoint la France, et se sont engagés dans les luttes des sans papiers dès les années 1970, au sein de l'Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens – UTIT (l'ancêtre de la FTCT, fondée en 1974), (Geisser, 2012, p. 166 ; Zederman, 2018b, p. 203).

Si ces militants sont arrivés en France dans les années '60 et '70, et pour certains sont devenus par la suite binationaux, la majorité des militants appartenant au mouvement islamiste tunisien Ennahda arrivent en France dans les années 1990, en empruntant pour certains la route de la migration irrégulière en traversant la Méditerranée (Toscane, 2006 cité par Geisser, 2012). Zederman (à paraître) montre comment les facteurs de classe ainsi que la question juridique ont façonné les possibilités d'action différenciée pour ces militants, notamment sur la question des mobilisations pour les sans papiers. Les exilés *nahdaouis* en France ont souvent des statuts plus précaires, d'immigrés ou de réfugiés, ce qui fragilise leur possibilité de s'engager dans la 'cause immigrée' en France, et notamment dans la cause des sans papiers<sup>116</sup>.

Les arrivées de 2011 bouleversent en partie ces logiques. Les représentations des *harraga*, auparavant considérés des 'migrants économiques', évoluent au moment de la révolution. La nature politique du lien entre solidarité pour les migrants et la révolution est explicitée par un exilé politique d'Ennahda en France :

*« Il y avait un lien étroit entre arrivées et révolution, déjà un lien chronologique, d'autre part il est induit (...) La révolution tunisienne a produit une vague en grand nombre, qui n'était pas commun avant. Il y a eu un afflux massif, et en même temps c'était une période d'incertitude. (...) Tout ça était nécessairement lié à la révolution et à l'après révolution. S'occuper de la question des migrants ici [en France] c'était s'occuper de la révolution. Parce que quelque part c'est l'image de la révolution aussi qui est en train de se jouer, on est devant un paradoxe ou la Tunisie se libère et la première idée c'est que les gens seraient contents, libérés. Or une partie des jeunes, pas beaucoup, ont vu dans cet épisode historique occasion pour s'enfuir. Un pays qui fait sa révolution et qui fait peur à ses enfants c'est pas très positif. On peut pas leur jeter la pierre, ce sont des gens qui ont tellement souffert... À l'époque, il fallait consolider la révolution, eux c'est aussi des victimes de la dictature, des injustices économiques, les enfants de la Tunisie. Les aider c'est aider le peuple tunisien qui se libère. (...) Il y a eu une*

---

<sup>116</sup> Je remercie Mathilde Zederman de m'avoir donné accès à son article, en phase de relecture, qui a été fondamental pour l'analyse développée ici.

*explosion du tissu associatif tunisien, la question des migrants a été un des soucis importants qui ont fait que les gens se sont regroupés, en association ou pas. Parfois, c'était informel. Il y a eu des manifestations de solidarité assez importantes »*

Les *harraga* acquièrent donc en 2011 le statut de 'victimes de la dictature', ce qui contribue en partie à l'élargissement du bassin des acteurs engagés en leur soutien. En 2011, à côté des associations historiques, s'engagent des nouvelles associations créées au moment de la révolution. Les effets du '*foisonnement associatif de l'après-Ben Ali*' (Geisser, 2012, p. 176) sont visibles aussi sur le campement des Quatre Chemins.

Ce sont des nouvelles associations telles que T2RIV<sup>117</sup>, une association humanitaire dont beaucoup de membres sont des exilés *nahdaouis*, mais aussi Uni'T (Union pour la Tunisie)<sup>118</sup> et Action Tunisienne<sup>119</sup> qui organisent des activités humanitaires telles que des maraudes et des distributions de nourriture.

Les membres d'Uni'T font partie d'une nouvelle génération de militants, souvent binationaux, nés en France et militants politiques et associatifs, qui reconvertissent leur engagement militant en France en un engagement pour la Tunisie suite à la révolution de 2011.

Maher, étudiant d'une vingtaine d'années en 2011, se définit en tant que 'Tunisien de France' pour se distinguer des 'Tunisiens de Tunisie'<sup>120</sup>. Franco-Tunisien, né en banlieue parisienne de parents immigrés tunisiens, il fait partie d'Uni'T. Il se souvient de la période 2011 :

*« On organisait des maraudes à la Villette, mais aussi de l'aide humanitaires à Ras Jdir, à la frontière tuniso-libyenne, pour contribuer à l'accueil de ceux qui fuyaient le conflit en Libye. On faisait de l'aide humanitaire, pas de la politique »*

Maher rappelle les actions organisées en parallèle à Paris pour soutenir les *harraga*, et en Tunisie pour venir en aide aux déplacés du conflit libyen<sup>121</sup> (Boubakri & Potot, 2012). Il souligne aussi la nature 'humanitaire' de l'engagement de l'association, en comparaison avec l'ancienne génération de militants tunisiens en France qui venait, selon lui, soutenir les *harraga* pour 'faire de la politique'.

---

<sup>117</sup> T2RIV : <https://www.facebook.com/T2RIV.ORG>

<sup>118</sup> UNI'T : <https://www.facebook.com/UnionpourlaTunisie>

<sup>119</sup> Engagée aussi à l'occupation de Botzaris, voir chapitre 5

<sup>120</sup> Pour les dynamiques à l'œuvre entre 'Tunisiens de Tunisie' et 'Tunisiens de France' dans la recomposition de l'espace associatif des Tunisiens en France voir (Geisser, 2012 ; Geisser & Limam, 2018)

<sup>121</sup> Voir partie III pour plus de détails sur cette séquence

Les soutiens impliqués dans les mouvements de solidarité envers les migrants ont tendance à se différencier les uns les autres en qualifiant les actions des autres collectifs mobilisés d'« humanitaire » ou « politique » pour les disqualifier.<sup>122</sup> Dans le cas de l'engagement de la communauté tunisienne en France pour les *harraga*, ces distinctions entre humanitaire et politique prennent une dimension transnationale, certains étant soupçonnés de participer à l'accueil en France pour avoir une place dans la transition politique en Tunisie. L'espace de mobilisation des campements n'est pas exempt de tensions, concurrences et accusations. Au cours de mon enquête, il n'était pas rare d'entendre des acteurs tunisiens parler de 'récupération' ou d' 'instrumentalisation des migrants' pour des raisons politiques de la part des uns et des autres.

De plus, certains militants<sup>123</sup> relatent d'une forte présence dans les campements de Quatre-Chemins, de membres du Rassemblement Constitutionnel Démocratique – RCD, le parti de Ben Ali :

*« Les RCDistes ils venaient, beaucoup à la Villette. C'était une manière de se racheter une virginité : il y avait l'avocate de Leila Ben Ali, elle ramassait [des jeunes] chez nous. Les jeunes portaient la voir et rentraient avec un tupperware, avec de la bouffe et elle leur filait des sous. »*

*« À Marseille, aussi, il y avait les gens du RCD allaient voir les harraga, ils étaient venus avec l'intermédiaire d'une des anciennes associations des proches de Ben Ali qui venaient voir les harraga et leur disaient : ' nous on va vous trouver des solutions ' »*

À noter que ces tensions s'intensifieront lors de l'occupation par un collectif de 'Tunisiens de Lampedusa' de l'immeuble de Botzaris appartenant au régime de Ben Ali (pour une analyse de la séquence des occupations, voir ch.5). Les campements, espaces émergents de mobilisation dans les premiers mois de 2011, sont donc également traversés par les enjeux propres à la redéfinition de la cause tunisienne à l'étranger. Dans les mots de Houcine, un autre franco-tunisien membre d'Uni'T :

---

<sup>122</sup> Pour le cas des campements parisiens entre 2015 et 2020 voir (Gardesse, Le Courant, & Masson Diez, 2022, p. 27; King, 2016), pour le cas de Calais voir (Bouagga, 2018) et (Pette, 2015 ; Pette, 2019)

<sup>123</sup> Je ne mentionne pas ici les références aux entretiens pour garantir un maximum de confidentialité

« Dans ce moment de flottement, ce qui se passait à Paris ou Marseille influençait la révolution. Et le flux de harraga, c'était un 'flux structurant du consensus tunisien'. Tout le monde voulait s'engager' »

Il ne s'agit pas ici d'établir la légitimité ou la 'sincérité' des différents acteurs présents et actifs dans cette séquence, mais de montrer que les arrivées des *harraga* ont bouleversé certaines logiques d'engagement et ont eu un impact sur l'espace de mobilisation des acteurs tunisiens en France. Des nouvelles associations s'engagent donc dans l'espace du campement, qui devient une manière parmi d'autres de participer à la période de changements que vit la Tunisie en 2011.

La mobilisation des *harraga* eux-mêmes, qui résulte en la création du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris' et en un cycle d'occupations de bâtiments pour revendiquer 'un hébergement, des papiers et un lieu pour s'organiser', aura comme effet de visibiliser encore plus la présence des migrants et d'élargir la base d'engagement, comme le montre large coalition d'associations et partis politiques qui sont les premiers signataires du communiqué associatif '*Soutien aux revendications des jeunes migrants tunisiens*' (voir figure 14). Cette mobilisation permet aussi aux associations de passer du registre de 'l'urgence humanitaire' au registre revendicatif, en déclarant soutenir les revendications des *harraga*.

## **Soutien aux revendications des jeunes migrants tunisiens**

### **Rassemblement à Paris mardi 7 juin 2011 dès 18h**

Nous vous appelons à un rassemblement pour soutenir les revendications des jeunes migrants tunisiens récemment arrivés en France.

Les associations, syndicats et organisations politiques signataires s'opposent à la politique répressive pratiquée par le gouvernement français contre les jeunes tunisiens arrivés en France après la révolution.

Elles demandent à être reçu par le premier ministre – Mr. François Fillon - qui ne peut continuer son refus de dialogue et ses pratiques contraires aux annonces faites en faveur des révolutions du printemps arabe.

Elles demandent : La fin de la campagne de répression, de harcèlement et de stigmatisation dont font l'objet les jeunes Tunisiens de la révolution initiée suite à la circulaire Guéant du 6 avril 2011 dont nous demandons le retrait.

La régularisation de leur situation administrative par la délivrance de permis de séjour et de travail ; l'accès à des centres d'hébergement et à des soins.

Elles demandent aussi la refonte des accords, conventions et législations portant sur la mobilité des personnes dans le sens de rapports justes et équilibrés entre l'UE et les pays du sud, basés sur l'égalité de tous face au droit à la libre circulation.

Elles porteront ces mêmes revendications le mercredi 8 auprès des groupes du Parlement Européen dans le cadre d'une "montée à Strasbourg". La délégation sera composée de tunisiens d'Italie, de Marseille, d'Angers, de Nantes et de Paris, elle demandera la protection aux migrants de la révolution arabe.

Nous nous adressons au Premier Ministre à Matignon :

### **RASSEMBLEMENT À PARIS LE MARDI 7 JUIN 2011 À 18 HEURES**

Métro Varennes (ligne 13)

#### **Premier signataires :**

**L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie - ACORT Association des Marocains en France – AMF Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc - ASDHOM Association Démocratique des Tunisiens en France - ADTF (ex ATF-Paris) Association des Travailleurs Maghrébins en France -ATMF**

**Collectif « D'Ailleurs nous sommes d'ici » Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale - Cedetim ETTAKATOL - FDLT France Europe Écologie les Verts - EELV Fédération pour une alternative sociale et écologique - FASE Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, FASTI Fédération des Tunisiens Citoyens des deux Rives - FTCCR Gauche Unitaire - GU Groupe d'information et de soutien des immigrés - GISTI Les Alternatifs Ligue des Droits de l'Homme - L.D.H. Mouvement contre le Racisme et pour l' Amitié entre les Peuples - MRAP Nouveau Parti Anti-capitaliste – N.P.A. Parti Communiste Français - PCF Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie - PCOT Parti Démocrate et Progressiste – PDP France Parti de Gauche - PG Union pour la Tunisie - UNI'T Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens - UTIT Ile-de-France**

Figure 14 – Communiqué interassociatif, 'Soutien aux revendications des Jeunes Migrants Tunisiens', 7 juin 2011

Source : <https://www.gisti.org/spip.php?article2303>

Dans cette section, j'ai essayé de cartographier au mieux la complexité des acteurs mobilisés en soutien aux *harraga* en 2011, en me concentrant en particulier sur les acteurs tunisiens et sur la recomposition de l'espace de mobilisation à distance des Tunisiens en France vue du prisme du campement des Quatre-Chemins.

Dans les sections suivantes, je m'intéresserai de près aux trajectoires de trois acteurs tunisiens engagés pour la révolution tunisienne en France qui se sont impliqués dans l'accueil des migrants dans les campements de Paris et Marseille. Je mettrai en dialogue les récits de Jalal, Saïda et Nesrine qui, par leurs statuts administratifs, leurs liens avec la Tunisie ainsi que leurs engagements précédents permettent de comprendre plus en profondeur les ressorts de l'engagement mais aussi les modes d'action spécifiques à l'accueil de 2011.

Saïda, âgée d'une soixantaine d'année en 2011, est une pharmacienne franco-tunisienne résidant à Paris. Venue en France pour ses études après le baccalauréat, elle est rentrée quelques années en Tunisie avant de se réinstaller définitivement en France. Elle se dit 'non politisée' avant la révolution.

Jalal, la quarantaine en 2011, est arrivé en France en tant que réfugié politique en septembre 2010 et vit à Paris. Lui, il se définit militant de la 'gauche radicale', et 'politisé à outrance'.

Nesrine, âgée d'une vingtaine d'année en 2011, est une doctorante tunisienne, et réside à Marseille depuis 2008. Comme Saïda, elle s'auto-identifie comme 'non politisée' avant la révolution.

## Section B – Les ressorts de l’engagement

*« Après la révolution tout le monde voulait faire quelque chose »*

Pour Saïda, l’engagement à distance en 2011 commence sur les réseaux sociaux. Elle souligne dans l’entretien comment la révolution lui a permis de se politiser, de commencer à partager des informations sur les protestations en Tunisie dès décembre 2010. Trois mois après, au moment des arrivées des *harraga* au campement des Quatre Chemins, le besoin de se sentir proche des événements révolutionnaires l’a poussée, accompagnée par son compagnon, à aller participer à l’accueil en apportant des habits :

*« En mars 2011 on était chez nous tranquilles, c’était fin mars, et on a entendu dire que les migrants étaient arrivés sur la France, au jardin de la Villette, c’est les Quatre Chemins. Tu connais ce parc pour les enfants sur le grand rondpoint ? Après la révolution tout le monde voulait faire quelque chose. Surtout que je n’étais pas politisée, en 23 ans de Ben Ali, moi, j’ai vécu en Tunisie puis je suis venue ici. La politique ne m’intéressait pas du tout, en dictature on ne pouvait pas parler. Quelques semaines avant la révolution de janvier, en décembre 2010, avec mon mari on voyait passer les infos, et on commençait à les partager... On s’est dit qu’on risquait de ne pas pouvoir rentrer en Tunisie, c’était le 17 décembre 2010. (...) Notre élan c’était d’y aller [à la Villette] car il se passait quelque en Tunisie, on avait besoin de se sentir proches de ces événements. Nous on ne les a pas vécus, on les a vécus de loin, c’était un besoin. »*

Dans le cas de Saïda et de son compagnon, l’engagement en faveur de la révolution prend donc d’abord la forme d’un partage des informations sur les événements sur les réseaux sociaux puis, à l’arrivée des *harraga* à Paris, d’un engagement sur place au jardin de la Porte de la Villette. Ce besoin, évoqué par Saïda, de participer au changement en cours en Tunisie, de se sentir proche des événements tunisiens, était partagé par beaucoup de Tunisiens résidents à Paris, qui sont sollicités par elle et son mari pour subvenir aux besoins de première nécessité des migrants, en préparant les repas, en collectant de l’argent et en distribuant les habits et des tickets de métro :

*« On en parlait autour de nous, on ramassait l’argent, on aidait à ramasser des habits, on préparait les repas. Beaucoup de mes amis et de la société civile tunisienne qui*



*étaient en pleine motivation après cette révolution nous ont apporté des habits et on les a distribués. »*

À côté de cet enthousiasme, Saïda se rappelle aussi des jugements négatifs et des refus de participer à l'accueil des *harraga* d'autres Tunisiens vivant à Paris :

*« Ici plein de Tunisiens qui ont des pizzerias disent 'non on peut pas les aider', ils le font pour leurs proches pas pour qui est arrivé sur un bateau. (...) Et puis, il y a un jugement, ils disent 'qu'est-ce qu'ils sont venus faire, en Tunisie on a besoin d'eux, moi j'ai honte de voir ces gens-là, nous on est des Tunisiens installés ici, on veut pas les aider, nous on a galéré pour venir ici et travailler'. Ils n'ont pas été très bien acceptés, même dans le quartier. »*

Les jugements négatifs envers les *harraga* ne sont pas propres à la période de 2011 (Mabrouk, 2010 ; Meddeb, 2012a), mais peuvent prendre dans ce contexte une dimension différente. Zagaria montre qu'aux stéréotypes 'classiques' qui entourent les jeunes *harraga*, i.e. par exemple d'être des jeunes non éduqués, peut s'ajouter en 2011 l'accusation souvent de la part de Tunisiens plus éduqués et appartenant à des classes plus aisées de ne pas être patriotique, de ne pas s'être intéressés aux changements qui sont en train de se produire en Tunisie. (Zagaria, 2020, p. 51-55) Dans le cas évoqué par Saïda, ce sont des émigrés installés en France depuis longtemps qui font une distinction entre la légitimité de leur émigration et l'illégitimité de ces *harraga* pour qui l'arrivée en France a été presque trop facile, une fuite depuis un pays 'qui a besoin d'eux'. Une stratégie de distinction sociale n'est pas partagée par Saïda, pour qui il faut aller aider. Elle lie cet élan à sa connaissance de la Tunisie défavorisée, et rapporte une distinction entre son profil de « la Tunisienne » (bien qu'elle soit franco-tunisienne) en raison des liens étroits conservés avec le pays d'origine, et celui de son compagnon, né en Tunisie de mère française et père tunisien et émigré en France à l'âge de vingt ans :

*« Moi, j'ai vécu en Tunisie, Je suis venue en France après mon bac pour mes études, je me suis mariée ici mais je rentrais régulièrement pour les vacances, puis je suis rentrée à Tunis pendant 10 ans pour les études des enfants. J'avais plus de liens que mon compagnon, pour lui je suis 'la Tunisienne' même si je suis franco-tunisienne, je connaissais ces jeunes je les avais vus. J'étais dans le Lions Club, j'ai aidé les gens défavorisés de la région de Tunis. (...) La leur c'était une fuite, les frontières étaient*

*très surveillées à l'époque de Ben Ali, il y a eu un moment une brèche, peut-être attendaient-ils depuis des mois. Donc normalement au lieu de rester sur place pour aider ils sont partis, il fallait vivre et faire vivre sa famille. La Tunisie a besoin de toutes ses forces mais les gouvernements n'ont rien fait. Ces gens qui ont quitté n'auraient pas dû quitter mais on peut pas les juger. On est pas à leur place... »*

Donc Saïda, qui ne se considère 'pas politisée' au moment du début des événements révolutionnaires en Tunisie, s'était pourtant engagée auparavant en tant que bénévole pour aider les plus démunis. C'est dans cet esprit humanitaire qu'elle décide d'aller aider les migrants au campement de la Vilette. Son soutien pourrait donc être considéré comme la continuité de ses activités humanitaires, mais elle appose une signification politique à son geste, du fait de la révolution et de son besoin de s'engager à distance. Cet engagement prend une dimension politique car cela représente une manière de participer à la révolution.

**« Je n'ai pas fait la révolution là-bas, je suis politique et je l'ai raté. Je m'en voulais »**

Pour Jalal, réfugié politique tunisien arrivé en France en septembre 2010, la rencontre avec les *harraga* a aussi représenté une manière parmi d'autres de participer à la révolution.

Lui, qui se définit 'de gauche radicale', s'engage en 2011 dans l'espace de mobilisation à distance pour la révolution à Paris. Il lie son engagement auprès des migrants au campement de la Vilette à sa sensibilité par rapport à ce qui se passait en Tunisie :

*« Nous on n'a pas fait la révolution là-bas, on est restés sur notre soif, on était politisés à outrance, on croyait qu'après la fuite de Ben Ali tout était à reconstruire. On était rêveurs, on avait plein de projets et même politiquement on était un peu au rythme du pays. Étant de gauche radicale, j'ai suivi les expériences là-bas et on a essayé de les transposer. Par exemple, avant il y avait le 'Front 14 Janvier', qui voulait rassembler les sensibilités de la gauche radicale, et nous on l'a créé ici. Après quand c'est devenu le 'Front Populaire', on a créé pareil une antenne ici. Ça faisait partie de notre sensibilité individuelle de nous intéresser au pays, on était à l'écoute, et visiblement ces jeunes étaient visibles, localisés : du coup si tu as envie d'aider ou de voir le flux migratoire tu vas à la Vilette. »*

Dans ce témoignage Jalal raconte comment il a eu connaissance de l'arrivée des *harraga* tunisiens en France :

*« Nous, on s'est rendus compte à la fin février, mars, ils étaient à Lampedusa, il y avait quelques télévisions françaises, le nombre était impressionnant, comme avec les syriens aujourd'hui, il n'y avait pas de mort sur la plage relayés par les médias<sup>124</sup> mais il y a eu des morts (...) D'un coup il y a eu des jeunes et au début ils bougeaient en bande de dix – quinze, quatre-vingt, ils viennent d'arriver du sud de la France, de Marseille, de Nice, ou en faisant du stop ou en TGV sans payer, c'était des groupes, des attroupements. Mon premier contact, c'est quand ils ont commencé à s'attrouper à la Villette, au Parc de la Villette. De jour en jour ils devenaient visibles, une dizaine, une vingtaine, après une centaine. Ce groupe de Tunisiens était donc visible, et je suis parti individuellement avec un pote pour aller regarder. »*

Jalal mêle donc un engagement auprès des organisations politiques de la gauche tunisienne en France au moment de la révolution à un engagement auprès des migrants.

La révolution n'a pas signifié pour Jalal un retour au pays. En 2011, beaucoup d'exilés binationaux résidant principalement en France et au Royaume-Uni rentrent en Tunisie pour participer à la transition (Pouessel, 2016), et certains d'entre eux et d'entre elles revêtent des rôles majeurs sur la nouvelle scène politique tunisienne (Zederman, 2018b, p. 250). Ces retours, qui vont du retour définitif aux retours plus distanciés, des retours provisionnels aux visites pendant les vacances, sont possibles aussi grâce au statut administratif de ces exilés souvent binationaux qui leur permet de circuler entre la France, les autres pays d'Europe et la Tunisie. À l'inverse, pour Jalal, rentrer en Tunisie aurait voulu dire perdre son droit de séjour en France, du fait de son statut de réfugié. Pourtant, il revendique son être 'politique', et considère avoir raté la révolution. Pour lui, aller à la rencontre des *harraga* et les soutenir au campement de la Villette, mais aussi pendant les différentes occupations de bâtiments du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris'<sup>125</sup> représentait une manière de rester engagé en exil 'sans bouger de Paris' :

---

<sup>124</sup> Jalal fait référence aux images d'Ayan Kurdi, un enfant syrien mort dans un naufrage près des côtes turques dans la tentative d'arriver en Grèce en septembre 2015. Voir : 2015, La tragédie de la famille Kurdi, Le Monde, 4 septembre : [https://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/04/la-tragedie-de-la-famille-kurdi\\_4745832\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/04/la-tragedie-de-la-famille-kurdi_4745832_3214.html)

<sup>125</sup> Voir chapitre suivant

« *Moi, personnellement, j'avais pas assez de recul par rapport à ce qui s'est passé là bas. Là bas c'était un rêve, moi j'ai rêvé (il rit). Moi j'ai 53 ans, mais j'ai fantasmé, rêvé et après il y a eu la révolution. Du coup ceux qui viennent de la Tunisie pour moi c'est... Je suis preneur, j'étais plein, plein, plein à fond dedans individuellement. (...) J'ai passé les nuits dans les squats, j'étais partout : j'ai pas bougé de Paris mais j'étais partout : à Bolivar, à la rue de la Fontaine, à Botzaris, à la Villette (...) J'étais sur un nuage moi. Je n'ai pas fait la révolution là-bas. Je suis politique, et je l'ai raté. Je m'en voulais. Comme on dit au théâtre : c'était mon catharsis à moi. »*

Jalal donne son interprétation des départs révolutionnaires et, comme Saïda, se souvient des jugements négatifs portés sur les *harraga* :

« *D'abord, quitter le pays, pour un jeune tunisien, depuis deux générations c'est un objectif en soi : ils disent 'même s'il y a la crise ici, le chômage, moi je tente ma chance, et pourquoi pas moi'. À mon sens, la révolution a mis fin à tout un processus, une 'époque sécuritaire. On a vécu deux dictatures et la chute du dernier a permis de se libérer. Chacun se libère de ses démons. Ici, tu as des gens qui te disent 'nous on ne croit pas aux gens qui sont venus, ils n'ont rien fait ils sont des lâches, ils guettaient les frontières' ... Moi je ne crois pas que c'est un acte lâche, quitter le pays c'est un rêve, un fantasme que tout le monde a... Les rappeurs là-bas chantent, fantasment ça. Rencontrer une nana pour revenir deux ans après avec une bagnole. 2011, c'était tout est possible (...) Moi, personnellement, j'ai jamais pu en vouloir à ces jeunes, j'ai discuté avec eux pendant longtemps. La majorité dit : 'nous, on a fait la révolution là-bas'. Je sais pas s'ils mentaient mais en vrai, tout le monde le sait que ce sont les paumés de là-bas qui ont fait la révolution. Ni les politiques, ni les islamistes. Ils disaient : 'On a le droit de bouger, de vivre autrement, de tenter notre chance ailleurs. On a fait notre boulot, on a chassé Ben Ali et maintenant...' »*

Pour Jalal, la décision de partir est légitime. Il analyse les départs des *harraga* en les inscrivant dans la continuité du désir migratoire qui caractérise la jeunesse tunisienne mais aussi en pointant les similitudes entre les profils des 'révolutionnaires' et celui des '*harraga*', les 'paumés' qui sont ceux qui, selon Jalal, ont fait la révolution.

Ainsi, dans le cas de Jalal, qui se dit 'politisé à outrance', aller aider les migrants représente une manière de participer à la révolution. S'il souligne que son engagement était d'abord

individuel, nous verrons dans la section suivante qu'il s'inscrira ensuite dans des activités de soutien aux migrants organisées par la FTCT, l'association pour laquelle il travaillait depuis quelques mois.

**« On était redevables, je me sentais redevable envers eux »**

Nesrine, doctorante tunisienne en fin de thèse à Marseille, la vingtaine, s'engage d'abord à partir de décembre 2010 en soutien à la révolution tunisienne. Nesrine prend contact avec la FTCT et l'ATF, des associations historiques de la gauche tunisienne à Paris, et fonde un groupe d'étudiants tunisiens en soutien à la révolution à Marseille. Entre décembre 2010 et janvier 2011, il s'agissait principalement de relayer les informations sur les protestations en Tunisie, de faire du lobbying auprès des partis de la gauche française pour qu'ils soutiennent la révolution et de contrer le discours du gouvernement Sarkozy de l'époque, qui affichait au début un soutien au régime de Ben Ali<sup>126</sup> :

*« Après la révolution, on a eu deux semaines de stress, à partir du 17 décembre. Un mois, plutôt, jusqu'au départ de Ben Ali. Moi je me suis un peu engagée dans l'affaire, j'ai commencé à organiser des événements et j'ai pris contact avec tout ce monde des associations de l'immigration d'un coup. (...) J'ai participé à constituer un groupe pour suivre les événements en Tunisie et pour relayer les infos et puis pour essayer de faire fonctionner un minimum de lobbying auprès des partis de gauche français. Parce que à l'époque Michelle Alliot Marie était ministre de l'intérieur en France et elle voulait envoyer des armes aux flics tunisiens... »*

Nesrine décide ensuite de s'engager dans l'accueil des *harraga* à la Porte d'Aix. Elle raconte sa rencontre avec 'les migrants de Lampedusa' :

*« Ensuite, on a eu une vague d'immigration très importante. On les appelle communément les 'migrants', les 'immigrés de Lampedusa', 'jamaïat Lampedusa'. Ils*

---

<sup>126</sup> "11 janvier 2011 Le couvre-feu est décrété à Tunis. Michelle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères, propose une coopération sécuritaire qui a pour effet de scandaliser les Tunisiens et même l'opinion en France. Celle-ci démissionnera quelques temps après. Rassemblement à 18h devant l'ambassade de Tunisie à Paris (Métro Saint François Xavier) Rassemblement à Nancy le 11 janvier " Dridi, Mohsen, Révolution tunisienne... op.cit

*ont débarqué en Europe. Beaucoup sont restés en Italie, d'autres sont partis à Paris, et il y en a eu un bon nombre quand même qui est arrivé à Marseille. Leur seul point de repère à l'époque c'était le Consulat, ils venaient devant le Consulat de Tunisie (...) Pendant deux bonnes semaines, on avait un flux très important de jeunes dans la rue. De jeunes et aussi de femmes et d'enfants, pas beaucoup mais quelques-unes »*

Nesrine souligne l'importance symbolique de sa rencontre avec les migrants. En raison de leur profil socio-économique et de leurs origines géographiques, ils représentent pour elle la jeunesse qui a fait la révolution. La rencontre avec eux c'est aussi pour cette jeune doctorante qui a grandi de la périphérie aisée de la capitale, une rencontre avec une population défavorisée qu'elle n'avait jamais côtoyée avant :

*« Cette expérience m'a rapproché de la révolution. Moi, ayant vécu à Tunis dans la banlieue nord, peut être l'une des zones les plus privilégiées du territoire tunisien, je n'étais pas vraiment confrontée à la réalité du pays dans ma vie quotidienne, à part quelques rare détails, mais je ne vivais pas dans la même situation que la plupart des Tunisiens. J'étais vraiment dans un monde plus idyllique quoi, et la révolution nous a montré, aux gens comme moi, l'autre visage de la Tunisie qu'on ne connaissait pas par ignorance et aussi par... On ne s'en doutait pas... Moi je n'étais pas politisé donc j'avais pas fait l'effort d'aller à la rencontre de la population tunisienne loin des zones urbaines auxquelles j'étais habituée. Donc oui, c'est l'autre visage de la Tunisie, c'est l'autre Tunisie que j'ai contribué à accueillir et à aider. Pour moi ce n'était que chose rendue, surtout que c'étaient ces jeunes-là qui étaient dans les rues pour nous libérer nous, tout simplement. C'est eux qui ont fait la révolution, nous ça nous a libérés, on était redevables, je me sentais redevable envers ces gens. »*

Nesrine, qui ne se dit pas 'politisée' avant la révolution, identifie donc la rencontre avec les *harraga* comme un vecteur de politisation qui lui permet de rencontrer directement ceux qui se sont révoltés pour « la justice et la dignité », et ont permis la chute du régime. Elle, comme Jalal, politise donc les *harraga* qui, même s'ils n'avaient pas tous participé à la révolution en Tunisie, représentent par leurs caractéristiques socio-économiques la jeunesse qui s'est révoltée. L'espace des campements à Marseille et Paris a donc représenté, comme dans le cas de l'espace protestataire des occupations de la place de la Kasbah à Tunis (Hmed, 2016) une opportunité de visibilité des classes populaires et de rencontres interclasses.

De plus, pour Nesrine, l'engagement auprès des *harraga* est non seulement une manière de rencontrer 'une autre Tunisie' par rapport à celle de son cercle social privilégié, mais aussi une manière de politiser son identité d'immigrée et de se battre pour la liberté de circulation et contre les politiques de fermeture européennes :

*« Moi, je crois à la libre circulation comme un droit donc je pense qu'ils sont dans leur droit quand ils bougent. Ce n'est pas négociable, et je pense que l'UE a toujours marginalisé ce droit au profit de la libre circulation des biens et de l'argent et qu'au contraire les ressources humaines, les hommes, les personnes ont toujours été écartés de ça. Et en même temps je voyais aussi la situation des Tunisiens qui vivaient à l'étranger, souvent très difficile, les sans papiers etc., la marginalisation, l'islamophobie, el hogra, le manque de dignité, tout ce qui concerne les minorités. Donc j'étais naturellement très sensible à cette cause, d'ailleurs moi-même j'étais immigrée à l'époque donc forcément (...) Par ailleurs, je voyais ça comme un acte de résistance de soutenir ces jeunes-là et de les aider à trouver une solution reconnue par l'État français (...) Je considérais que l'UE avait largement les moyens de trouver des solutions pour ces jeunes qui venaient aussi d'un pays qui a été colonisé et qui est dans une situation merdique à cause des politiques étrangères, en grande partie à cause des politiques étrangères de l'UE et de la France en particulier. Donc je pense que dans d'autres conditions j'aurais fait la même chose qu'eux et je les soutenais pour leur situation particulière personnelle mais aussi pour des raisons politiques, c'est à dire par solidarité mais aussi par résistance. »*

L'engagement de Nesrine auprès des *harraga* de Marseille mêle donc une mobilisation à distance pour la révolution à une mobilisation pour la liberté de circulation, pour les droits des immigrés en France et en Europe mais aussi contre les politiques néocoloniales et de fermeture des frontières européennes. Nesrine dit s'être engagée par 'solidarité' autant que par 'résistance' à ces politiques.<sup>127</sup>

Les exemples de Saïda, Jalal et Nesrine ont montré que l'engagement auprès des *harraga* dans les campements de Paris et Marseille a représenté pour eux une manière de participer à la révolution à distance. Dans le cas de Saïda, la dimension humanitaire de son engagement auprès

---

<sup>127</sup> Voir partie III pour plus de détails sur cette séquence

des *harraga*, qui s'inscrit dans ses expériences précédentes d'aide aux plus démunis, prend une signification politique en raison de la temporalité des arrivées : aller aider au campement des Quatre-Chemins en mars 2011 est une occasion pour elle s'engager pour la Tunisie. Dans le cas de Jalal, qui ne peut pas rentrer en Tunisie au moment de la révolution en raison de son statut administratif de réfugié politique, l'engagement au campement représente un prolongement de son activité de militant politique. Dans son récit, Jalal souligne le lien entre les profils sociaux des *harraga* et ceux des révolutionnaires : c'est justement cet élément qui est déterminant dans le choix d'engagement de Nesrine, qui met en avant la différence entre la classe sociale privilégiée à laquelle elle appartient et celle des *harraga*. Pour elle, ce sont eux qui ont fait la révolution, et les aider c'est en quelque sorte leur rendre la pareille. De plus, se mobiliser à la Porte d'Aix devient pour Nesrine une manière de politiser son statut d'immigrée en France, ce qui lui permet de concevoir son engagement en solidarité avec les *harraga* aussi comme un engagement pour la liberté de circulation.

Dans la section suivante, les modes d'action de ces acteurs dans l'espace des campements et leurs circulations dans d'autres espaces seront explorés pour comprendre comment ils agissent concrètement pour venir en aide aux 'Tunisiens de Lampedusa'.



## Section C – Les modes d’action sur les campements et au-delà

### *Entre action sociale, défense des droits et intermédiation*

En plus de subvenir aux besoins de première nécessité, comme l’apport de nourriture et habits au campement, Saïda met ses compétences professionnelles au service des *harraga*. Pharmacienne de profession, elle se trouve au moment des arrivées en arrêt de travail et décide, au lieu de reprendre son travail tout de suite, de monter une pharmacie ambulante pour subvenir aux besoins urgents de santé des migrants. Pour cela, elle mobilise son réseau professionnel et amical. Pendant environ six mois elle arrive tous les jours sur le campement avec sa voiture, dans le coffre de laquelle, elle a aménagé une pharmacie :

*« Mon rôle était, comme je travaille en pharmacie, de contacter des amis pharmaciens. J’ai ramassé des médicaments, des premières nécessités, j’ai acheté du doliprane, des antifongiques pour les pieds, j’avais des antibiotiques de côté, et dans le coffre de la voiture j’ai fait une pharmacie. J’arrivais à 5h de l’après-midi, je ne travaillais pas à ce moment-là. Ils savaient que j’allais être là : j’y suis allée tous les jours jusqu’aux vacances en août, et quand je suis revenue en septembre il y avait beaucoup moins de monde »*

Saïda développe aussi une relation avec les associations présentes sur le campement, et notamment avec les associations mandatées par la Mairie de Paris pour gérer les lieux d’hébergement d’urgence à partir du mois de mai 2011. Elle se retrouve à avoir le rôle d’intermédiaire entre ces associations et les migrants :

*« Ils ont mis à disposition des immeubles de bureaux désaffectés, rue du faubourg Saint-Honoré, des anciens bureaux. Il y avait deux ou trois endroits payés par la mairie, les gestionnaires du quotidien étaient France Terre d’Asile et l’Association Aurore, ils faisaient la gestion, ils apportaient à manger. Moi, quand j’avais besoin de trouver une place [pour un migrant] j’appelais l’association. Il me disait ‘j’ai une place à 19h, tu viens avec le mec’. Et moi, j’en ai trois en mauvais état, fatigués. Je cours pour les emmener. »*

De plus, Saïda se retrouve, à l'instar d'autres associations et acteurs présents sur le campement, à être mobilisée pour publiciser et faciliter les programmes de retour volontaire<sup>128</sup> proposé par l'OFII<sup>129</sup>. Elle raconte :

*« L'OFII, les premiers mois, donnait entre 2.000 et 3.000 euros pour qu'ils rentrent chez eux. On leur disait 'on peut vous aider à faire les papiers', quelques-uns sont partis. On a essayé de leur expliquer qu'il n'y a pas d'avenir ici, de leur faire comprendre... À la fin l'OFII payait le billet d'avion et 300 euros, et là on a aidé mais quelques cas bien précis... L'état d'esprit de ces jeunes était qu'il fallait rester ici, ils ont arpenté Paris pour trouver du boulot. Notre mot d'ordre c'était d'intervenir quand vraiment il n'y avait pas de solution. La France refusait totalement de les accueillir. On les poussait, pour ceux qui pouvaient, à retourner en Tunisie. On les emmenait à l'OFII, des associations tunisiennes intervenaient. L'OFII préparait billets d'avion, donnait l'argent au moment de monter sur l'avion. Beaucoup avaient des enfants et une femme sur place. Il y a une petite association qui s'est créée, qui a ramassé l'argent et j'allais acheter les habits pour les enfants. »*

De son côté Jalal, éducateur spécialisé de formation, a participé à la mise en place d'actions sociales et de défenses des droits dans le cadre de son travail à la FTCCR, d'abord en instituant une sorte de permanence administrative ambulante sur le campement :

*« Nous, on a pensé à la FTCCR, comme tout le monde était sensible à ça, d'essayer de faire des choses. Une camarade du pôle santé a mis en place un accueil sur place des jeunes dans ce cadre pour leur proposer l'aide médicale de l'État, l'AME, la gratuité des transports, l'idée c'était de les aider à être outillés, à s'installer ici. (...) »*

De plus, Jalal participe à l'organisation de permanences de santé en collaboration avec l'association Médecins du Monde :

---

<sup>128</sup> Pour l'utilisation d'acteurs de la 'société civile' comme intermédiaires dans les programmes de retour volontaire en Europe voir (Vandevoort, 2016) . Ces pratiques d'intermédiation d'inscrivent dans une dynamique plus large dans la gouvernance des migrations qui voit l'utilisation des acteurs de la société civile par les états et les organisations internationales pour la mise en oeuvre des politiques migratoires (Pette, 2014 ; Ambrosini & Van der Leun, 2015)

<sup>129</sup> Voir chapitres 2 et 7 pour des analyses de ces programmes

*« Après on a pu organiser, dans le cadre de l'association avec qui je bossais, tout ce qui est santé. Avec l'aide de Médecins du Monde, on a fait des permanences de santé, même de santé mentale : on a commencé à vivre avec ces jeunes, à comprendre qu'il y en a pas mal qui sont totalement bousillés, traumatisés par le fait de quitter le pays, par le fait de vivre l'expérience : partir sur embarcation de fortune. El harga c'est pas un truc anodin, il y a la mort qui rode, et ceux qui l'ont vécu ne peuvent pas ne pas te parler de la mort. La décision grave de quitter le pays, trois jours dans la mer, ou huit heures c'est le temps record, mais il y a des embarcations qui n'ont jamais rejoint l'Europe. »*

Jalal développe ainsi une sensibilité accrue aux vécus individuels et traumatiques de ces migrants et est confronté aux récits sur la difficulté des voyages et sur le drame des naufrages. En juin 2011, la FTCCR bénéficie grâce à la mairie de Paris un lieu d'accueil pour les *harraga* tunisiens vers Bastille, rue de Charenton, dans le douzième arrondissement de Paris. Jalal devient l'un des gestionnaires du lieu, qu'il conçoit comme un 'café social', un lieu de rencontre et d'échange avec les migrants :

*« On a fait une proposition pour créer un lieu où le migrant peut s'arrêter prendre un café, se reposer un peu, prendre des cours de français, d'informatique, utiliser des ordinateurs, récupérer des puces de téléphone. Un lieu où il y a de la musique, des films, des sorties culturelles et sportives, une permanence médicale, un accompagnement administratif. »*

Ce lieu d'accueil, appelé 'Le Passage Migrants'<sup>130</sup> devient aussi un lieu de rencontre et d'échange entre les *harraga* et les familles des migrants tunisiens disparus en mer pendant la traversée, qui se mobilisent en Tunisie depuis mars 2011 pour obtenir vérité et justice pour leurs proches<sup>131</sup>. Jalal raconte notamment avoir reçu une femme qui avait perdu quelqu'un dans la traversée et qui cherchait des informations pour pister les traces des disparus.

Dans le cas de Saida, comme celui de Jalal, leurs compétences professionnelles sont mises à profit pour les reconvertir dans leur engagement auprès des *harraga* en 2011.

---

<sup>130</sup> Le 'Passage Migrants' deviendra ensuite un lieu autogéré d'octobre 2011 jusqu'en mars 2012, quand il sera évacué par la police. La page facebook 'Les ami(e)s du 158', ainsi que le film d'Ahmed Jlassi 'Emyr au pays des Merveilles' racontent l'histoire de ce lieu. Voir aussi les entretiens réalisés au 'Passage Migrants' en novembre 2011 par Federica Sossi et Martina Tazzioli (Sossi, 2012a p.67)

<sup>131</sup> Pour les détails sur les mobilisations des familles des migrants tunisiens disparus voir PIII

Quant à Nesrine, impliquée dans l'accueil à Marseille, elle s'engage en tant qu'interprète bénévole<sup>132</sup>, d'abord pour le Restos du Cœur, puis au squat de la Chrysalide, qui avait accueilli un groupe d'une cinquantaine de migrants après une rafle de la police à la porte d'Aix.<sup>133</sup>

Peu après leur arrivée dans le quartier de la Porte d'Aix, les migrants avaient commencé à fréquenter un lieu de distribution de nourriture géré par les 'Restos du Cœur' :

*« Il y avait beaucoup de Tunisiens à la rue. Ils avaient très vite repéré les endroits stratégiques où il fallait se mettre pour trouver de la solidarité et parmi ces endroits il y avait un endroit très connu vers la Porte d'Aix, pas loin de là-bas il y a un endroit comme ça où il y a un pont. Bref, c'est là-bas que le camion des Restos du Cœur s'arrête tous les soirs pour demander des nouvelles des sans domicile fixe, donner quelque chose à manger de chaud, des cafés, des habits et puis discuter avec eux parce que c'est des gens très isolés et tout. Et à cette époque-là ils ont été submergés par les Tunisiens. »*

Elle est contactée par l'organisation pour faire de la médiation entre les volontaires, qui ne parlent pas l'arabe, et les migrants, qui souvent ne parlent pas français. Des tensions, avaient rendu nécessaire la présence de quelqu'un qui puisse assurer une communication :

*« Ils m'ont contacté pour aller avec eux faire quelques maraudes de nuit, pour discuter avec les Tunisiens et leur expliquer un peu mieux la situation : leur dire 'voilà il y a d'autres personnes il n'y a pas que vous'. Et puis surtout établir le contact, les gens du Restos du Cœur ne parlaient pas arabe, les Tunisiens ne parlaient pas français, donc ils avaient vraiment du mal à se comprendre et ils avaient besoin de quelqu'un pour traduire, la chose la plus basique, et aussi pour faire un peu de médiation et calmer un peu la tension. C'était vraiment devenu très tendu. Donc j'ai participé pendant peut être deux mois ou quelque chose comme ça à des maraudes de nuit. On allait les voir et on discutait. Bon, ça s'est arrangé très vite parce que le contact s'était établi mais aussi et surtout parce que les jeunes, entretemps, petit à petit, ils avaient trouvé d'autres solutions. Ils s'étaient débrouillé, quoi, mais c'était vachement intéressant ça aussi parce que les Tunisiens avaient du mal à comprendre. Les jeunes tunisiens ils étaient vraiment dans la misère la plus totale et ils voyaient des français venir prendre de la*

---

<sup>132</sup> Sur le travail des interprètes bénévoles dans les associations de solidarité avec les migrants voir (Pian, 2017). Sur l'importance d'étudier les enjeux liés à la traduction en contexte migratoire voir (Giordano, 2014)

<sup>133</sup> Voir ch.5 pour l'analyse de cette séquence

*bouffe des habits des Restos du cœur. Et pour eux, c'était pas compréhensible. Pour eux un Français ne peut pas avoir besoin. Donc ça a créé des tensions, ils ne comprenaient pas, un français ne peut pas être dans la misère. »*

Si dans la section précédente Nesrine a souligné la distance sociale qui la sépare des *harraga*, ici c'est la proximité avec eux qu'elle mobilise : elle valorise le fait d'être Tunisienne, de parler arabe et de pouvoir 'établir un contact' entre les migrants et les associations et militants français.

Parallèlement à ces activités sociales et de défense des droits, qui peuvent impliquer des formes d'intermédiation auprès des acteurs militants, associatifs et institutionnels, une autre forme d'intermédiation se met en place, dont la finalité est de responsabiliser les institutions et de porter des revendications concernant l'accueil des migrants.

### ***Du plaidoyer auprès des institutions en France, en Europe... et en Tunisie***

Jalal rappelle comment son association, la FTCT, a mis en place des actions en vue de responsabiliser les institutions françaises pour qu'elles s'engagent dans l'accueil des *harraga* (voir figures 12, 13 et 14). Ces types actions rappellent la période de 2008-2009, où les associations tunisiennes de l'immigration, et en particulier la FTCT, avaient plaidé pour l'accueil des *harraga* tunisiens originaires de Redeyef qui s'étaient échappés après la répression du mouvement protestataire de la région du bassin minier de la part du régime de Ben Ali (Dumont, 2011). Les anciennes et nouvelles associations tunisiennes en France se saisissent en 2011 de l'enjeu de l'accueil des *harraga* en mobilisant cette fois-ci la révolution :

*« Il y a eu plusieurs mouvements de solidarité, plusieurs rassemblements. Il fallait toucher les politiques français. C'était l'époque de Sarko, il fallait essayer de sensibiliser le politique français par rapport à la cause tunisienne, on a toujours martelé que ce sont les enfants de la révolution, on poussait le bouchon même plus pour dire que ce sont eux qui ont fait la révolution en essayent de trouver des espaces, des solutions en tant que structure [associative] : la structure a essayé de faire des choses. »*

Les actions de sensibilisation concernent donc en même temps la situation des migrants et la 'cause tunisienne' plus généralement, c'est à dire la nécessité de soutenir le processus révolutionnaire en cours.

Une partie de ces actions de plaidoyer entreprises par les associations, et auxquelles Saïda participe, s'adressent directement à la mairie de Paris :

*« On a fait parler de ce problème. (...) On a fait une démarche auprès de la Mairie de Paris avec les associations, la Mairie a bien voulu payer les associations qui commençaient déjà bénévolement à s'en occuper »*

Les mêmes dynamiques se mettent en place aussi à Marseille. Comme on l'a vu dans la section précédente, Nesrine tisse des liens avec les associations de l'immigration tunisienne à Paris au moment de la révolution. Ces liens façonnent son engagement auprès des *harraga* tunisiens arrivés à Marseille. La mise en réseau avec les associations de la gauche tunisienne, la FTCR et l'ATF notamment, a permis à Nesrine de transférer les compétences sur le terrain à Marseille et de négocier avec les institutions pour organiser l'accueil :

*« Entretiens, les associations de l'immigration commençaient à jouer leur rôle de lobbying auprès des institutions françaises et européennes, par exemple auprès de la mairie pour essayer d'obtenir un gymnase pour accueillir ces jeunes. C'était les associations de Paris parce qu'il n'y avait pas beaucoup de monde à Marseille, donc on a profité de leur expérience. Ils nous ont donné des tuyaux, ils nous ont dit 'allez demander un gymnase'. Et, depuis Paris, eux aussi ils avaient déjà demandé dans plusieurs villes en France, etc. Donc il y avait déjà un réseau pour essayer de trouver des solutions. »*

Cette activité de plaidoyer et de responsabilisation des institutions par rapport à la situation des *harraga*, mais aussi de sensibilisation sur la cause tunisienne plus largement, ne se limite pas à la France. Demesmay, Russ-Sattar et Sold (2018, p. 203) montrent comment les représentants de la diaspora tunisienne en Italie ont utilisé la communication publique, ayant recours à des manifestations culturelles, des campagnes vidéos et des pétitions, mais aussi « *le canal classique de la prise de décision politique, en adressant leurs revendications aux politiciens italiens et tunisiens* » pour sensibiliser sur la question des 'Tunisiens de Lampedusa' et sur la 'cause tunisienne'.

Ainsi, les revendications d'accueil des *harraga* sont portées jusqu'aux institutions européennes. Nesrine est invitée par les mêmes associations de l'immigration tunisienne de Paris à une opération de lobbying à Strasbourg le 8 juin 2011<sup>134</sup> concernant la possibilité d'application de la directive 55 de 2001, qui prévoit un accueil temporaire généralisée en cas d'afflux massif dans l'Union Européenne (voir figure 14). Nesrine raconte cet événement, pendant lequel des *harraga* qu'elle avait rencontrés au campement de la Porte d'Aix étaient venus exposer leur parcours au Parlement Européen :

*« On m'a invité à participer à une opération de lobbying auprès de l'UE. L'enjeu était en fait d'activer un dispositif qui s'appelle d'« accueil temporaire » que l'UE prévoit en cas d'afflux massif de réfugiés lié à une situation politique. C'est pas humanitaire, c'est politique, donc on avait estimé que c'était le cas de la Tunisie. C'était la FTCCR et comme j'étais en contact avec eux, ils m'ont appelé et ils m'ont demandé si je pouvais organiser un voyage d'un groupe de migrants de Marseille jusqu'à Strasbourg pour aller voir le Parlement européen. Et effectivement, c'est ce qu'on avait fait. J'étais partie de Marseille avec un groupe, je sais pas, il y avait peut-être sept ou huit jeunes, et ils avaient eu l'occasion du coup de parler publiquement auprès des parlementaires pour expliquer leur situation et casser quelques mythes, essayer de plaider leur cause pour un accueil temporaire qui leur permet de vivre dignement sur le territoire français ou européen le temps de trouver une situation stable ou en France ou en Tunisie »*

En plus du plaidoyer auprès des villes, des institutions françaises et des institutions européennes, des initiatives concernant les *harraga* sont organisées à l'intention des autorités tunisiennes de la transition. La FTCCR organise le 7 mai 2011 à Paris les 'Assises de l'Immigration Tunisienne et des Tunisiens de l'étranger' et publie un cahier des doléances<sup>135</sup> pour interpeller les autorités tunisiennes sur les questions relatives aux Tunisiens vivant à l'étranger. Une commission 'Sans papiers, *harraga* et accords bilatéraux' est mise en place pour visibiliser, entre autres, la question des 'Tunisiens de Lampedusa'. Une des revendications exprimées dans les cahiers de doléances est celle du droit de vote et d'éligibilité aux élections tunisiennes pour les migrants en situation irrégulière (Jaulin & Nilsson, 2015 p. 46). La FTCCR,

---

<sup>134</sup> MILLE BÂBORDS, 2011, Les jeunes migrants tunisiens de Lampedusa au Parlement Européen le 8 juin 2011, 9 juin : <https://www.millebabords.org/spip.php?article17749>

<sup>135</sup> 2011, *Cahier de doléances*, Assises de l'immigration tunisienne et des Tunisiens de l'étranger, 27 mai : [https://cvdtunisie.blogspot.com/2011/05/cahier-de-doleances-assises-de\\_27.html](https://cvdtunisie.blogspot.com/2011/05/cahier-de-doleances-assises-de_27.html)

mobilisée depuis des années sur la question du droit de vote des étrangers en France, reconvertit cet engagement dans l'espace politique tunisien (Zederman, 2018b).

Les modes d'action analysés dans cette section ont montré que Saïda, Jalal et Nesrine se sont engagés dans l'espace des campements en mettant au profit leurs compétences professionnelles et linguistiques, ce qui leur a permis de se rapprocher des *harraga* et de leurs vécus mais aussi d'agir en tant qu'intermédiaires entre les *harraga* et les associations, les militants français et les institutions. De plus, elleux se sont mobilisés dans des actions de playdoier auprès des institutions qui les ont connectés avec d'autres associations et militants engagés auprès des *harraga*. Ces expériences et cette mise en réseau permettent notamment à Nesrine et Jalal de prolonger leurs engagements au sein de la 'cause tunisienne' et de la 'cause des étrangers'.



## Section D – La circulation des engagements : des élections tunisiennes aux nouveaux campements parisiens

### *Les élections tunisiennes d'octobre 2011 et les 'Tunisiens de Lampedusa'*

Comme on l'a vu, Nesrine tisse des liens avec les associations historiques de la gauche tunisienne à Paris lors de son engagement à Marseille en soutien aux mouvements protestataires en Tunisie décembre 2010, qu'elle réactive quand elle s'engage auprès des *harraga* au campement de la Porte d'Aix au printemps 2011. C'est grâce à ces liens qu'elle s'engage aussi dans le processus électoral à distance, pour préparer les élections de l'Assemblée Constituante qui auront lieu en octobre de la même année. Elle reconvertit ainsi son capital militant associatif dans le champ politique tunisien.

Elle postule notamment pour être membre de l'Instance Régionale Indépendante pour les Élections - IRIE<sup>136</sup>, et elle est nommée au sein de l'instance régionale France 2<sup>137</sup>. Plusieurs travaux scientifiques se sont intéressés à la place des tunisiens à l'étranger dans le processus électoral de l'après 2011 (Jaulin, 2014 ; Brand, 2014 ; Jaulin & Nilsson, 2015 ; Limam, 2015 ; Zederman, 2018). Jaulin, dans son étude sur la géographie du vote à distance lors des élections de 2011 (2014) montre les difficultés liées au processus d'inscription sur les listes électorales des Tunisiens résidents à l'étranger.

Dans le cas des *harraga*, l'inscription était problématique. Concernant la nécessité de présenter une carte d'identité tunisienne, dans la plupart des cas cela n'a pas représenté un obstacle : en effet, si dans l'imaginaire lié à la *harga* les migrants brûlent leurs papiers d'identité avant le départ pour éviter l'expulsion, selon le témoignage de Nesrine la plupart des *harraga* avait des papiers tunisiens. Le problème pour l'inscription sur la liste électorale était surtout lié à la nécessité de présenter un justificatif de domicile, alors qu'un grand nombre d'*harraga* vivait dans les campements ou à la rue. Nesrine, qui se considère désormais 'militante de l'immigration' grâce à son expérience d'engagement auprès des *harraga*, raconte les discussions qui ont eu lieu autour du vote des *harraga* lors de la préparation des élections :

---

<sup>136</sup> "l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) et les Instances régionales indépendantes pour les élections (IRIE), chargées d'organiser et de superviser l'élection, ont déployé plusieurs centaines de bureaux de vote dans les six circonscriptions de l'étranger : France 1, France 2, Italie, Allemagne, Amérique du Nord/reste de l'Europe, et pays arabes/reste du monde" (Jaulin, 2014)

<sup>137</sup> Sud, de Lyon jusqu'à la Corse.

*« Effectivement, la première question qui s'est posée par rapport à l'immigration c'est est-ce que les sans papiers peuvent voter. Moi, en tant que membre l'instance et en tant que militante de l'immigration - car entretemps j'étais devenue militante de l'immigration - j'étais entre deux feux. Alors le premier, c'est ma conscience, c'est de dire 'c'est des citoyens tunisiens qui sont en situation irrégulière à l'étranger et je m'en fous, ils ont le droit de voter, c'est une question de droit humain', donc il fallait absolument quoi qu'il en soit trouver une solution pour que ces gens-là puissent voter (...) L'autre problème c'était que j'étais garante de la validité des élections, et je ne pouvais pas prendre n'importe quel risque qui un jour donne à quelqu'un la possibilité de présenter des recours et de dire 'les élections à Marseille sont invalides'. Donc il fallait vraiment une solution juridique recevable et solide pour pouvoir faire voter les immigrés sans mettre en péril la validité des élections »*

S'il a finalement été décidé que *« le jour de l'élection chacun [puisse] finalement voter muni simplement de sa carte d'identité »* (Jaulin, 2014), y compris les citoyens tunisiens en situation irrégulière résidant en France<sup>138</sup>, ceux parmi les *harraga* qui ne possédaient pas de document d'identité, une minorité selon Nesrine, ont été exclus du processus électoral.

Cependant, certains des *harraga* ont participé autrement au processus électoral à Marseille. Nesrine contacte certains des *harraga* rencontrés lors de son engagement pour l'accueil à la porte d'Aix et leur propose d'aider dans la tenue des élections à Marseille. Dans un contexte où il y a eu des tentatives de groupes proche du RCD, le parti de Ben Ali, de saboter les élections, Nesrine demande aux *harraga* d'aider à 'sécuriser les élections' :

*« Quand on organisait les élections, c'était tendu avec les personnes clés du système de Ben Ali à Marseille. On a eu énormément de pression, ils étaient tout le temps là. Ils essayaient de nous intimider à Marseille, Grenoble, Lyon, Toulouse, Bordeaux, dans les grandes villes (...) À Marseille, on commençait à avoir des problèmes des gens qui venaient foutre le bordel pendant les jours des élections ou juste avant, à faire des bagarres, ils devenaient agressifs, etc. Et c'est les jeunes de Lampedusa qui ont sécurisé les élections (...) Je suis partie les voir pour expliquer la situation : 'voilà ce qu'il en est, j'ai pas grande chose à vous proposer en contrepartie, sauf une petite indemnité, vous allez m'aider moi en tant que personne. C'est même pas l'IRIE. Effectivement il y*

---

<sup>138</sup> Il leur était demandé de produire une déclaration de domicile sur l'honneur, entretien Nesrine

*a l'IRI, il y a les élections. Vous êtes parti d'un pays que vous aimez, c'est l'occasion de l'aider, etc. Mais au-delà de tout ça, c'est une relation personnelle qui me relie à vous. (...) Je vous demande de m'aider à stabiliser un peu la situation et d'être là au moment où on va voter et de sécuriser. Il y a les queues à organiser. Il y a l'intérieur des bureaux de vote à sécuriser. On a besoin d'aide, et il n'y a pas l'armée pour nous aider... »*

Les 'Tunisiens de Lampedusa' ont en effet été des acteurs importants dans la sécurisation de la tenue des élections à Marseille, non seulement pendant le scrutin, mais aussi au moment de la fermeture du bureau de vote et du dépouillement des voix, menacé par la présence de militants proches du RCD. Nesrine se souvient du moment de la fermeture du bureau de vote :

*« Au moment où on devait fermer les portes, le dernier, jour il y avait un monde fou. Mais un monde fou ! Il y avait encore une queue mais monstrueuse. On avait fait voter les gens pendant trois jours en octobre. Nous on est tenus par des horaires très stricts pour ouvrir et fermer les bureaux de vote. Donc à 19h, il fallait absolument faire fermer le bureau de vote, sinon le risque c'était d'invalider les élections. Donc je demande aux gens de fermer les bureaux de vote (...) et il y avait ce monde qui devenait très agressif. Les gens voulaient absolument voter. Ils avaient quitté leur boulot à 19h, ils avaient pris le métro et ils étaient là. T'avais peut-être, je sais pas moi, mille personnes qui voulaient absolument entrer voter. Et moi, je vais donner un ordre strict de ne pas discuter et de fermer (...) Et c'est les harraga qui ont participé à calmer le monde, à fermer les portes. Ils organisaient les queues (...) Je pense que la grande majorité a voté quand même, mais il y avait des cas où c'était pas possible, et des fois tu voyais un jeune migrant sans papiers qui venait convaincre un mec qui était là, en France, depuis des années, mais qui n'avait pas du tout de contact avec la Tunisie, et qui n'avait pas de carte d'identité. Mais il s'est rappelé qu'il avait un pays qui s'appelait la Tunisie, et il est venu voter, et il a rien, et il y a le sans papiers qui lui explique pourquoi il ne peut pas voter. Il lui explique 'parce que c'est une question de circonscription, et que vous n'êtes pas sur la liste, et que même si vous êtes sur la liste, on n'a pas de quoi prouver que..' et c'était des moments vraiment fous. Et c'étaient les jeunes sans papiers qui faisaient ça hein... (...) »*

Pour Nesrine, cette participation des *harraga* aux élections est une manière de participer au changement qui est en train de se produire en Tunisie. Pour elle, ce qui se passe à Marseille au moment du vote est emblématique de la multiplicité des formes que l'engagement peut prendre, notamment au-delà des frontières nationales :

*« Je pense que pour eux, d'abord c'était le sentiment de se sentir utiles et d'avoir de la valeur. Je pense que leur motivation première, c'est ça. Parce qu'ils étaient passés par des situations vraiment très, très, très dures et ils avaient besoin de se sentir... De revenir à la vie... Je sais pas comment expliquer, mais se sentir utile quoi, faire quelque chose qui les valorise à leur propres yeux et aux yeux de tout leur entourage. Je pense que c'était ça leur motivation première. C'était aussi une manière pour manifester la conscience qu'ils avaient d'avoir abandonné leur pays. Donc 'oui c'est vrai on a quitté la Tunisie à un moment important, mais on veut aussi participer à la construction d'un pays où on a notre place'. Parce que s'ils ont quitté le pays, c'est qu'ils n'avaient pas leur place (...) C'est une forme d'engagement aussi. Les élections sont des formes d'engagement qui peuvent se produire dans un espace autre, la France »*

Je manque malheureusement ici d'éléments empiriques pour formuler des hypothèses sur comment ce moment a été perçu par les *harraga* eux-mêmes. D'un côté, il serait en effet tentant de voir dans leur participation au dispositif électoral une forme d'exercice de la 'citoyenneté ordinaire' (Carrel & Neveau, 2014), ou encore une forme de reconnaissance pour des acteurs d'ordinaire accoutumés à la marginalisation. En même temps, on ne peut que constater que leur contribution a été restreinte à une forme purement logistique et sécuritaire, ce qui laisse penser que là aussi, et sans doute de façon involontaire, les *harraga* ont continué à subir une mise à la marge sociale et politique.

### ***De la campagne 'on vit ici on vote ici' à l'engagement pendant la 'crise de l'accueil'***

Grace aux liens noués avec les militants engagés auprès des *harraga* en 2011, Jalal intègre les cercles militants parisiens et étend son engagement à la 'cause des migrants'.

En 2013 il participe aux actions du collectif « On vit ici on vote ici », créée dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et qui se bat pour revendiquer le droit de vote aux élections municipales

des citoyens non européens résidents en France<sup>139</sup>. Jalal candidate à la liste présentée par le collectif, qui sera refusée par la mairie mais qui permet de visibilité l'action du collectif. De plus, il s'implique dans l'organisation de bureaux de votes parallèles aux bureaux officiels installés dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement. Dans ces bureaux, le jour des élections, un vote symbolique de tous les habitants du quartier souhaitant participer est organisé<sup>140</sup>. Avec une partie des membres du collectif, Jalal se mobilise ensuite dans les différents campements parisiens en soutien aux exilés arrivés à Paris au moment de la 'crise de l'accueil' (Lendaro, Rodier, & Vertongen, 2019) en 2015-2016 :

*« En juillet 2015 on était sur la rue Pajol, après on était au jardin d'Éole, après à Stalingrad, après à Barbes, il y a eu des évacuations musclées et après on a squatté coté 20<sup>ème</sup> place des fêtes. »<sup>141</sup>*

Parallèlement à son engagement dans les campements et dans les occupations de migrants, il continue à s'engager auprès des immigrés à Paris en travaillant pour l'Association des Tunisiens de France-ATF, une autre association tunisienne de l'immigration. Quand je le rencontre en 2016 à Paris, son travail principal est d'animer un espace d'accueil pour les *chibanis*, les vieux immigrés maghrébins. Il souligne cependant comment il conçoit son engagement pour les exilés comme un engagement qui ne se limite pas aux Tunisiens, du fait de sa propre expérience migratoire :

*« Moi, j'ai plié bagage, je suis arrivé ici avec un petit sac à dos et j'ai commencé ce parcours – mon propre parcours migratoire. C'est pour ça, ça m'a toujours touché, la question. La question migratoire, c'est quelque chose qui me touche, je suis sensible à ça, je suis curieux j'aime savoir. Hormis les Tunisiens, je me suis occupé ces dernières années des Soudanais, des Érythréens, pratiquement de tout le monde, (...) J'ai des amis Syriens, des Soudanais, avec qui j'ai construit des choses. »*

---

<sup>139</sup> Les citoyens issus d'un pays de l'UE et résidants en France ont quant à eux le droit de vote aux élections municipales

<sup>140</sup> Voir le film documentaire "Les sans-voix. On vit ici, on vote ici" de Frédérique Menant, 2021

<sup>141</sup> Jalal fait référence aux différents campements et occupations qui ont eu lieu à Paris entre 2015 et 2016 mentionnés dans introduction de ce chapitre. Pour une chronologie détaillée voir (Gardesse, Le Courant, & Masson Diez, 2022)



## Conclusion

Dans ce chapitre on a exploré les liens entre les mobilisations à distance pour la révolution tunisienne qui ont eu lieu en France en 2011 et les arrivées des ‘Tunisiens de Lampedusa’.

On a vu comment la visibilité de ces migrants dans l’espace public, surtout dans les villes de Paris et Marseille, et leur rassemblement dans des campements informels, ont donné naissance à un mouvement de solidarité citoyenne dans lequel les Tunisiens résidant en France ont une place particulière : aller soutenir les migrants signifie, pour une partie d’entre eux, faire la révolution à distance. Les ‘arrivées révolutionnaires’ ont représenté un enjeu spécifique car elles ont permis une politisation et un changement de perception de la migration des *harraga* qui peut aller jusqu’à un rapprochement, chez certains de ces acteurs, entre la figure du révolutionnaire et celle du *harraga*.

Dans l’espace des campements, ces acteurs tunisiens s’engagent donc dans des actions sociales et de défense des droits qui impliquent parfois le fait d’assumer un rôle d’intermédiaire entre les migrants, les militants, les associations et les institutions publiques. Parallèlement, ces acteurs mettent en place des actions d’intermédiation plus revendicatives, et mobilisent leurs connaissances, compétences et, le cas échéant, capital militant pour faire du plaidoyer à différents niveaux, français, européen et aussi tunisien. Les rencontres entre acteurs tunisiens mobilisés et migrants permettent ensuite un prolongement des engagements et une circulation des mêmes acteurs vers d’autres espaces d’engagement, notamment les bureaux de vote et d’autres campements de migrants.

Si dans ce chapitre j’ai analysé les campements comme espace d’engagement et mobilisation pour les acteurs mobilisés en soutien aux *harraga*, dans le chapitre suivant je change de perspective je m’intéresse aux campements comme lieux de rencontre et de politisation des *harraga* eux-mêmes.

Nous verrons dans le chapitre six comment l’espace des campements informels de Paris et Marseille a permis des rencontres, liées essentiellement à la solidarité contre la répression policière et la traque aux migrants, qui produit une politisation des *harraga* eux-mêmes, qui se constituent en collectifs, et un basculement vers des répertoires d’actions de la lutte revendicative, et notamment les occupations.





## Chapitre 5

### Collectifs, occupations et squats : la ‘ballade des Tunisiens de Lampedusa’

#### Introduction

Au printemps 2011, les migrants tunisiens du collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’ occupent, avec l’aide de différents soutiens, des bâtiments dans le nord-est parisien et demandent au gouvernement français « *pas de police, pas de charité mais un lieu pour s’organiser* ». Ils se nomment « *filis de la Révolution* » et exigent « *un lieu pour vivre et pour s’organiser, et des papiers* ».

À la même période, à Marseille, le collectif ‘miamialiberté’, composé de migrants tunisiens et de militants liés au squat de la Chrysalide, organise une manifestation pour la libre circulation et la régularisation de tous les sans papiers dans les quartiers populaires du centre-ville.

Les mobilisations des ‘Tunisiens de Lampedusa’ à Paris, mais aussi à Lampedusa, à Ventimiglia, dans les centres de rétention en Italie et en France, ont été interprétés comme des actes de résistance aux politiques migratoires européennes de fermeture (Sossi, 2012a ; Oliveri, 2013 ; Oliveri, 2017). Il s’agit dans ce chapitre de prolonger ces réflexions en ajoutant une dimension empirique d’analyse des parcours individuels de politisation dans le contexte de ces mobilisations ainsi que des micro-interactions entre les migrants et les soutiens militants.

La naissance d’une ‘cause des Tunisiens de Lampedusa’, qui se concrétise avec le basculement vers des répertoires d’actions de la lutte revendicative (Pette, 2012) tels que les manifestations et les occupations, est rendue possible entre autre par la rencontre avec des militants venus en soutien aux migrants au moment des rafles organisées par les autorités françaises aux alentours des campements. Ces militants appartiennent au ‘pôle de l’extrême gauche’, l’un des deux pôles historiques<sup>142</sup> identifiés par Siméant (1998) dans son analyse des soutiens aux mobilisations des sans papiers dans les années 1970 et confirmés par des travaux sur l’espace de la cause des étrangers dans le nord de la France (Pette, 2012 ; Pette & Eloire, 2016).

À Paris, au printemps 2011, ce sont en particulier des militants de la CIP-Coordination des Intermittents et des Précaires et des militants appartenant au milieu libertaire, autonomes et

---

<sup>142</sup> L’autre pôle étant celui de la ‘mouvance chrétienne de gauche’

anarchistes<sup>143</sup> qui se réunissent avec les migrants dans les locaux occupés de la CIP. La rencontre entre les migrants et les soutiens militants résulte dans la naissance d'un collectif qui est à l'initiative de plusieurs occupations et qui publie des tracts et communiqués où sont exprimées des revendications qui mettent au centre les migrants comme sujets politiques. La répression policière et l'expulsion d'une première occupation produisent une circulation des migrants mobilisés dans différents espaces de la ville, une 'bala(l)de'<sup>144</sup> faite de rassemblements, manifestations et nouvelles occupations qui rappelle 'la ballade des sans papiers de Saint Bernard' en 1996, qui avaient investi l'espace public parisien après l'expulsion de l'église qu'ils occupaient dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement.

À Marseille, ce sont les habitants d'un 'squat politique', la Chrysalide, qui se mobilisent pour protéger les migrants des rafles de la police et décident de les héberger dans le squat. Des travaux récents s'intéressent en particulier à la rencontre entre le milieu des squats et les migrants (Filhol, 2017 ; Mudu & Chattopadhyay, 2017) et soulignent la complexité des interactions, parfois asymétriques, entre ces acteurs (Martínez, 2017), qui peuvent résulter en un double processus de politisation, tant au niveau des migrants qu'au niveau des soutiens (Bouillon, 2017). Dans le cas du squat marseillais de la Chrysalide cette complexité se manifeste autant dans la cohabitation quotidienne que dans les tentatives de mobilisation.

Je questionne dans ce chapitre la spécificité des trajectoires de politisation<sup>145</sup> et des modes d'engagement des migrants mobilisés dans la 'cause des Tunisiens de Lampedusa' à Paris et Marseille en 2011. J'émet l'hypothèse que la 'dimension révolutionnaire' des arrivées façonne les parcours de politisation des migrants, les revendications élaborées par les collectifs mais aussi les interactions entre les migrants et les soutiens militants.

Dans les trois premières sections de ce chapitre, je parcours les différentes étapes de la mobilisation du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris' en m'appuyant sur les communiqués et les tracts produits par le collectif lui-même.

---

<sup>143</sup> Pour une définition et une analyse des positionnements de ces acteurs dans la cause des étrangers voir (Pette, 2012)

<sup>144</sup> Je reprends le terme utilisé par Morice pour décrire la mobilisation des sans papiers de Saint Bernard en 1996, qui reprend lui-même le titre du film vidéo 'La ballade des sans papiers', Samir Abdallah et Raffaele Ventura, 1996. Ce terme joue sur une homophonie entre 'balade', poème dansé, et 'ballade', promenade sans but déterminé, « *que symbolise l'errance des sans papiers dans les rues de Paris* » (Morice, 2008, p.133)

<sup>145</sup> En ce qui concerne la politisation individuelle, je l'entends comme « *la prise de conscience, chez des acteurs étrangers aux jeux ordinaires de l'espace politique et à ses enjeux spécifiques, de ce qu'ils appellent la 'dimension' ou la 'portée' politique de leurs activités* » (Lagroye, 2003, p.365).

La section A suit la trajectoire d'engagement d'Ayoub<sup>146</sup>, migrant tunisien présent au campement des Quatre-Chemins. À travers son récit, j'analyse la rencontre avec les soutiens militants, les étapes de subjectivation politique des migrants, le début de la lutte du collectif, ses revendications et la circulation de l'espace du campement vers des répertoires d'actions tels que la manifestation et l'occupation.

La section B se focalise sur l'expérience de l'occupation du bâtiment situé au 51 rue Simon Bolivar, dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Les témoignages croisés d'Ayoub et de Juliette, militante autonome engagée dans l'occupation, éclairent les dynamiques internes à l'occupation ainsi que les interactions entre les occupants, les institutions et les forces policières.

La section C suit le collectif après l'expulsion de Bolivar, entre rassemblements, manifestations et nouvelles occupations. L'occupation du 36 rue Botzaris, ancien bâtiment appartenant au parti de Ben Ali, est racontée à travers le témoignage de Habib, franco-tunisien membre d'une association tunisienne créée en 2011 et engagé pour l'accueil des migrants tunisiens. La séquence se termine avec la division du collectif et le retour à la débrouille individuelle pour les migrants.

La dernière section de ce chapitre s'intéresse à la rencontre à Marseille des migrants tunisiens avec des militants appartenant au milieu des squats. L'enquête n'ayant pas permis de récolter des témoignages de migrants qui ont participé à la mobilisation marseillaise, les récits de Marie et Lucie, militantes autonomes du squat de la Chrysalide, et de Nesrine, doctorante tunisienne et traductrice au squat, seront ici analysés pour montrer le bouleversement que cette rencontre a produit sur les dynamiques internes au squat mais aussi sur les projections des militants sur les migrants tunisiens arrivés d'un pays en révolution.

---

<sup>146</sup> Voir partie I pour un aperçu de l'expérience d'Ayoub au campement

## **Section A : Du campement à la rue, de la rue à l'occupation**

*Les débuts de l'engagement : « Pour moi la lutte a commencé du moment où on s'est regroupés »*

À la fin du mois d'avril 2011, plusieurs rafles organisées par la préfecture de police et ciblant les 'Tunisiens de Lampedusa' ont lieu dans le nord-est parisien. Le rapport conjoint de l'ANAFÉ et du GISTI sur la situation des Tunisiens en France au printemps 2011 fait état de rafles organisées le 26 et 27 avril autour des stations de métro Jaurès et Stalingrad, à Pantin, et à la Porte de la Villette. Au campement des Quatre-Chemins, après une distribution de soupe organisée par la Croix Rouge, 60 personnes sont interpellés<sup>147</sup>. Le journaliste Mehdi Farhat témoigne<sup>148</sup> d'interpellations et tentatives de dispersion aux abords du campement, sous le pont du périphérique, le 28 avril 2011. C'est à cette rafle du 28 avril qui fait référence le communiqué de la Coordination Intermittents et Précaires Ile de France – CIP IdF (voir figure 15), située au 14 quai de Charente, à dix minutes à pieds du campement, où plusieurs migrants tunisiens ont cherché refuge pour échapper aux forces de l'ordre.

Ayoub ne fait pas partie des migrants qui ont rejoint la coordination juste après la rafle. Il rencontre des membres de la CIP sur le campement, le 30 avril. La CIP avait décidé, suite à une réunion, de proposer aux autres Tunisiens présents à Porte de la Villette de venir dans les locaux de la coordination pour se réunir et discuter des moyens possibles de protection contre les rafles, ainsi que des options alternatives d'hébergement. Le local de la coordination était en effet sous mandat d'expulsion imminente (voir figure 15).

---

<sup>147</sup> ANAFÉ, GISTI, 2011, L'Europe vacille..., *op.cit.*

<sup>148</sup> Farhat, Mehdi, 2011, Les réfugiés tunisiens..., *op.cit.*

## **Hospitalité pour les sans papiers !**

Depuis quelques jours des centaines d'exilés tunisiens survivant dans les rues à Paris et comme ils peuvent sont persécutés par la police qui a opéré plusieurs rafles non loin de la coordination des intermittents et précaires (porte de la Villette, Corentin Cariou, Stalingrad) et ailleurs.

Jeudi 28, alors qu'avait lieu une projection de film à la coordination, plusieurs dizaines de ces Tunisiens, dispersés et traqués par les forces de l'ordre sont venus chercher refuge au 14 quai de Charente et nous les avons accueillis.

Si leur prêter main forte alors qu'ils sont en butte à la xénophobie d'état est pour nous une évidence, cette hospitalité ne va pas sans difficultés.

D'une part nous n'avons pas les moyens de subvenir aux besoins (alimentation, hygiène, santé) de ces exilés.

D'autre part, cet hébergement par la coordination ne peut être qu'extrêmement provisoire.

Bien que la Ville de Paris ne nous ait toujours pas proposé un relogement correspondant à nos activités comme elle s'y est engagée, la coordination est en effet sur le point de quitter le bâtiment du quai de Charente. Notre éviction étant imminente, nous venons de conclure un accord avec elle afin d'éviter l'expulsion et le paiement d'une astreinte d'occupation qui se monte à ce jour à près de 100 000 euros. Cet accord prévoit que nous déménagions nos affaires ce mercredi 4 mai pour en installer transitoirement une partie dans un local de deux pièces de 68m<sup>2</sup>, bd de Strasbourg, dans l'attente d'un relogement correspondant au cahier des charges, que nous rendons le local du quai de Charente au plus tard ce vendredi 6 mai, ainsi que l'engagement de la mairie à renoncer à recouvrer l'astreinte d'occupation.

Nous avons donc expliqué aux exilés tunisiens que nous comptons respecter l'accord qui nous lie à la Mairie de Paris et que leur séjour quai de Charente ne pourrait excéder les quelques jours qui viennent.

La première de leur revendication, telle qu'ils nous l'ont transmise, est de disposer d'un lieu qui leur soit propre afin de dormir à l'abri, de s'organiser pour vivre et pour obtenir leur régularisation. Or la Mairie de Paris dispose de lieux vacants qui pourraient leur convenir. C'est pourquoi nous appuyons les démarches en cours auprès de la Mairie de Paris afin que cette dernière aille au-delà des légitimes déclarations de soutien et leur fournisse un lieu d'hébergement.

**Nous faisons appel à la solidarité de tous afin que ces tunisiens en exil ne restent pas isolés et pourchassés alors même qu'une large partie de la population de ce pays et de tant d'autres regarde avec enthousiasme les soulèvements populaires que la révolte tunisienne de décembre 2010 a initié.**

Paris, le 30 avril 2011

Coordination des intermittents et précaires

*Figure 15 – Communiqué de la CIP IdF, 'Hospitalité pour les sans papiers', 30 avril 2011*

Source: [https://www.cip-idf.org/article.php?id\\_article=5614](https://www.cip-idf.org/article.php?id_article=5614)

Ayoub, qui parle un peu français, explique aux autres migrants présents la proposition du collectif et une partie d'entre eux décide de rejoindre les locaux de la CIP :

*« Le point de départ de la lutte c'était à ce moment-là, on était autour de 500-600 personnes au parc de la Villette. C'était vraiment un peu au hasard 'qui a suivi qui' parce que quand tu es vraiment dans la merde tu t'attaches au premier fil en fait qui est là, puis on a fait confiance un peu à ces gens, moi en tout cas j'ai. La fille de la coordination qui est venue me voir ( j'étais assis sur un banc et tout voilà, comme je parle un peu français, j'étais pas le seul mais voilà) elle m'a dit 'si tu peux appeler les gens à nous rejoindre dans ce lieu-là', j'ai dit 'oui d'accord' et oui je me suis mis debout sur le banc et j'ai appelé les gens et il y en avait beaucoup qui m'ont rejoint. Je leur ai expliqué que je ne connais pas le lieu ni ces gens mais que j'allais y aller quand même, ¾ des gens qui sont venus je ne les connaissais pas du tout mais ça se voyait c'était tous des Tunisiens, des migrants qui sont venus par Lampedusa. »*

Ayoub décide donc, avec d'autres migrants présents sur le campement, de se joindre au groupe d'*harraga* qui était déjà à la CIP. Il identifie dans cette rencontre avec les membres du CIP, et dans le moment de regroupement avec les autres *harraga*, le début de la 'lutte', de la mobilisation collective. Cette rencontre se fait, selon ses mots, '*par hasard*', et la décision de se joindre au CIP est dictée par la situation d'extrême difficulté dans laquelle lui et les autres migrants présents au parc se trouvent.

Dans son ethnographie du mouvement des grèves des travailleurs sans papiers au printemps 2008, Veron identifie dans le 'hasard' une des dimensions qui joue un rôle dans la construction des occasions de mobilisation : "*L'intelligence adaptative, ces « manières de "faire avec" propres à la dimension tactique de l'action des minoritaires, aiguille les sans papiers vers des possibilités d'actions collectives*" (Veron, 2019, p. 35)

### ***La naissance du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris'***

Pour Ayoub le moment où la lutte a commencé coïncide donc avec le moment dans lequel lui et d'autres *harraga* ont 'fait groupe' au campement de la Porte de la Villette et puis ont organisé une première réunion entre eux dans les locaux de la CIP. Le collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris' se forme et décide, avec les membres de la CIP et les autres 'soutiens

militants<sup>149</sup> appartenant à la gauche radicale et au milieu des squats, principalement des militants libertaires, anarchistes et autonomes, qui avaient rejoint la réunion<sup>150</sup>, de prendre la tête du cortège de la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai :

*« Pour moi la lutte a commencé du moment où on s'est regroupés, puis il y a eu la première réunion avec que des Tunisiens (...) Avec ces gens de la Villette, partis à la CIP, on a fait une réunion pour décider de ce qu'on fait, et on a décidé de faire la manif. À partir de cette manif, il y avait le groupe qui savait qu'on allait ouvrir un lieu, pour pas cramer le lieu »*

Les locaux de la CIP étant sujets à expulsion imminente, un groupe plus restreint de migrants et soutiens prend la décision d'occuper un bâtiment vide appartenant à la mairie de Paris, rue Simon Bolivar dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement. Seulement une partie des migrants et des soutiens présents est mis au courant de l'ouverture d'un lieu', donc de l'occupation, avant la manifestation, pour éviter que l'information fuite et que la Préfecture de police soit informée du lieu choisi et empêche l'occupation. Que le lieu soit 'cramé', comme le dit Ayoub. Grâce à sa maîtrise du français, Ayoub acte en tant que traducteur et participe à l'ouverture du bâtiment de la mairie.

Après le cortège du 1<sup>er</sup> mai, où les migrants défilent avec leurs soutiens de la Place de la République à la Place de la Nation, le collectif des 'Tunisiens de Lampedusa' occupe le 51 rue Simon Bolivar. Ainsi commence la 'ballade des Tunisiens de Lampedusa à Paris'.

Entre mai et juin 2011, le collectif est à l'origine d'occupations, manifestations et rassemblements qui font partie des répertoires d'action spécifiques à la dimension revendicative de la cause des étrangers, et plus en générale aux mobilisations sociales (Pette, 2012, p. 122). Comme on le verra dans les sections suivantes, les frontières du collectif et de ses soutiens ne sont pas figées et évoluent en fonction des enjeux liés à chaque occupation et manifestation<sup>151</sup>. Les revendications sont, elles, très claires depuis le tout début du mouvement : des papiers, et un lieu.

---

<sup>149</sup> Terme utilisé par les acteurs pendant l'enquête de terrain

<sup>150</sup> Voir la section suivante pour une analyse des motivations d'engagement des soutiens autonomes dans la lutte des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris'

<sup>151</sup> Pour une chronologie du mouvement, voir figure 18

### **Chronologie de la mobilisation du collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’**

30 avril 2011	Réunion entre migrants et ‘soutiens’ dans les locaux de la CIP
1 mai 2011	Cortège à la Manifestation du 1 <sup>er</sup> mai et Occupation du 51 rue Simon Bolivar
4 mai 2011	Expulsion du 51 rue Simon Bolivar
5 mai 2011	Expulsion de la CIP
6 mai 2011	Manifestation au métro Couronne
7 mai 2011	Occupation du gymnase de la rue de la Fontaine-au-Roi à Belleville
11 mai 2011	Expulsion du squat de la rue Bourdon
13 mai 2011	Manifestation devant le gymnase de la rue de la Fontaine-au-Roi et au parvis de l’Hôtel de Ville
16 mai 2011	Occupation de l’AFTAM, 20 rue Bichat
21 mai 2011	Manifestation à la Fête de la Rose organisée à la Mairie du 11 <sup>ème</sup> arrondissement Première manifestation au Village du Jasmin, organisé à l’Hôtel de Ville Manifestation à la Porte de la Villette
22 mai 2011	Deuxième manifestation au Village du Jasmin, organisé à l’Hôtel de Ville
26 mai 2011	Manifestation devant l’AFTAM, 20 rue Bichat
27 mai 2011	Expulsion de l’AFTAM, 20 rue Bichat
28 mai 2011	Cortège des <i>harraga</i> à la Manifestation contre le Racisme
31 mai 2011	Occupation du 36 rue Botzaris Vigiles à l’entrée du gymnase de la rue de la Fontaine-au-Roi
7 juin 2011	Première expulsion du 36 rue Botzaris
11 juin 2011	Manifestation au Salon de l’Immobilier Tunisien à Champerret
16 juin 2011	Expulsion définitive du 36 rue Botzaris Évacuation du square de la Porte de la Villette
17 juin 2011	Rassemblement au métro Couronnes (mais pas de banderole du collectif)
30 juin 2011	Manifestation à l’inauguration de la Place Mohammed Bouazizi
6 juillet 2011	Expulsion du gymnase de la rue de la Fontaine-au-Roi

Encadré 5 – Chronologie de la mobilisation du collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’

Sources: CIP : <http://cip-paris.fr/cip>, Blog d’Yves Pagès : <https://pensebete.archyves.net/>, <https://fr.squat.net/>



## ***Revendiquer ‘des papiers et un lieu pour vivre et s’organiser’ en tant que ‘fils de la révolution’***

Dans le récit ci-dessous, Ayoub revient sur l’importance de se regrouper mais aussi de retrouver ‘*énergie de la révolution*’ et rappelle que les *harraga* ne partageaient pas seulement une situation de difficulté et de précarité, mais partageaient aussi le fait d’avoir ‘*réussi une révolution*’ et de pouvoir prolonger cette ‘*force de lutte*’ qui avait fait tomber Ben Ali pour demander collectivement des papiers et un lieu pour vivre et s’organiser ensemble :

*« On était tous dans la même merde. Pour obtenir quelque chose individuellement, chacun tout seul, on allait pas y arriver. On a profité aussi du moment où on est tous ensemble, et d’essayer de se dire ‘on a réussi à dégager un dictateur’. Il y avait cette énergie de la révolution, et on avait cette force de lutte aussi de révolution qui était là, présente dans les cœurs et dans l’énergie de ces jeunes-là. Et on a essayé de continuer de se battre pour avoir ensemble des papiers et un lieu. »*

Cette dimension ‘révolutionnaire’ est présente dès la manifestation du 1<sup>er</sup> mai (voir la photo prise pendant la manifestation, figure 16), et se traduit ensuite en ‘*registre discursif tactique*’<sup>152</sup> qui est « *déployé en vitrine du mouvement* » (Veron, 2013, p. 4) : le collectif produit plusieurs tracts et communiqués<sup>153</sup> qui font directement référence à la révolution tunisienne et à l’accueil en Tunisie des réfugiés en provenance de Libye qui traversaient la frontière tuniso-libyenne (voir figure 17) :

*« Nous, fils de la Révolution (...) nous exigeons un lieu pour vivre et pour s’organiser et des papiers. Ça semble impossible ? En Tunisie, nous avons déjà fait l’impossible, nous avons fait la révolution et maintenant nous accueillons les Libyens et comment sommes-nous accueillis ici ? »*

---

<sup>152</sup> Veron reprend la différence faite par De Certeau entre tactique et stratégie. “*Tandis que la stratégie renvoie au « calcul des rapports de force qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable d’un “environnement” », la tactique procède d’un « calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l’autre comme une totalité visible. La tactique n’a pour lieu que celui de l’autre » » (De Certeau, 1990 cité dans Veron 2019 : 25)*

<sup>153</sup> Je remercie le Remouleur, ‘local auto-organisé de luttes et de critiques sociales’ à Bagnolet, d’avoir conservé tous les archives de la lutte des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’ et les avoir partagés avec moi. Pour la totalité des communiqués et tracts, en français et en arabe, ainsi qu’un tract de présentation du Remouleur, voir annexe ‘Archives de la Lutte des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’

Pour le collectif des ‘Tunisiens de Lampedusa à Paris’, la *‘construction discursive de la légitimité’* (Brücker, Veron, & Vertongen, 2019) tourne donc autour de la révolution tunisienne. Elle est mobilisée pour construire une légitimité des migrants tunisiens à être accueillis et régularisés en tant que ‘fils de la révolution’.

Les revendications se concentrent sur la demande collective de papiers pour être régularisés et d’un lieu pour être hébergés et s’organiser collectivement. Cette dimension collective est centrale puisqu’elle donne la possibilité de faire une demande de régularisation en tant que collectif mais aussi de rester regroupés grâce à un espace où s’organiser et continuer la lutte :

*« Les revendications, c’était clair pour nous : papiers, un lieu pour s’organiser. Pour avoir les papiers il faut qu’on s’organise, il faut être collectivement regroupés dans un groupe pour s’organiser et arracher les papiers à l’État français. Dans l’urgence, on demandait un hébergement, un lieu pour habiter le monde, puis se battre et lutter pour avoir les papiers collectivement. (...) »*

Les revendications des ‘Tunisiens de Lampedusa’ ont un lien avec les mouvements des sans papiers plus anciens. Contrairement à ce qui arrive en Italie ou en Espagne, en France *‘les régularisations n’ont jamais été un moyen de gestion des flux migratoires : hormis les cas isolés, elles ont toujours été le produit de luttes collectives’* (Morice, 2008, p. 133). Les migrants tunisiens entrent dans une logique de ‘lutte revendicative’ (Pette, 2012) en demandant collectivement des papiers, donc une régularisation.

Ils revendiquent aussi un lieu pour vivre et pour s’organiser. À la revendication d’un hébergement digne se somme celle d’un lieu d’auto-organisation. Bouamama, dans une chronique sur la lutte des sans papiers lillois, rappelle que *« la question du local est, après celle de la visibilité (mais aussi en lien avec elle), la seconde en importance pour la construction d’un rapport de force »*; inscrire une mobilisation dans la durée *« suppose la mise en place d’un espace de débats, de confrontations et de décisions »* (Bouamama, 2014, p. 47).

Comme on l’a vu, les ‘Tunisiens de Lampedusa’, réunis pour la première fois dans les locaux de la CIP, décident avec des soutiens de prendre la tête du cortège de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai à Paris et d’occuper ensuite un bâtiment vide appartenant à la mairie de Paris, situé au 51

rue Simon Bolivar dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement. Cette occupation ne dure que quatre jours<sup>154</sup> et les occupants, *harraga* et soutiens, sont violemment expulsés le 4 mai 2011.

Dans la section suivante, je me focalise sur les quatre jours d'occupation pour explorer les modes d'organisation sur place ainsi que les interactions entre migrants, soutiens, acteurs institutionnels et policiers.

---

<sup>154</sup> Pour une chronologie détaillée et des images de l'occupation voir : <https://pensebete.archyves.net/>



Figure 16 – Manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2011 à Paris  
 ©Coordination Intermittents et Précaires Île-de-France, Source : <http://cip-paris.fr/cip>

Nous, Collectif des tunisiens de Lampedusa, fils de la Révolution, nous avons pris la tête de la manifestation du 1 mai. Nous avons pris l'immeuble vide rue Simon Bolivar dont nous avons été expulsé violemment par la police (certains ont été expulsé en Italie et certains sont encore en rétention). Puis nous avons pris le gymnase rue de la Fontaine au Roi. Cela fait 6 jours que nous sommes là. Il y a deux jours la mairie s'était engagée à reloger tous les occupants du gymnase mais depuis nous n'avons aucune réponse. La mairie nous laisse pourrir. Nous exigeons une réponse !

**Nous exigeons un lieu pour vivre  
 et pour s'organiser  
 et des papiers**

**Ça semble impossible ?**

**En Tunisie, nous avons déjà fait l'impossible, nous avons fait la Révolution et maintenant nous accueillons les Libyens et comment sommes-nous accueillis ?**

Le collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris  
 Occupant pour l'instant le gymnase du 100 rue de la Fontaine au Roi  
 M° Belleville ou Couronnes

Figure 17 – Communiqué du Collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris', 12 mai 2011  
 Source: terrain

## Section B – L’expérience de l’occupation du 51 rue Simon Bolivar

### *Les modes d’organisation sur place : entre élaboration des stratégies de lutte et gestion du quotidien*

Pendant l’occupation, plusieurs autres acteurs sont présents aux côtés des ‘Tunisiens de Lampedusa’ en tant que ‘soutiens’. Cet espace de mobilisation, dans le bâtiment autant qu’en dehors, est médiatisé et investi, comme c’était le cas du campement des Quatre Chemins<sup>155</sup>, par une multitude d’acteurs aux motivations d’engagement hétérogènes. En effet, pendant la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, le ‘collectif des Tunisiens de Lampedusa’ et ses ‘soutiens militants’ côtoient des acteurs tunisiens<sup>156</sup>, des associations françaises de soutien aux migrants et des militants d’horizons divers déjà mobilisés auparavant sur le campement des Quatre Chemins. Une partie d’entre eux rejoint le bâtiment occupé après avoir participé au cortège. Pour donner juste quelques exemples, la FTCR, association de la gauche tunisienne, met à disposition ses locaux pour imprimer les tracts produits par le collectif. Des membres de la ‘section Paris’ du ‘Front de Libération Populaire de la Tunisie’<sup>157</sup>, qui ont rejoint les ‘Tunisiens de Lampedusa’ à la manifestation, sont également mobilisés sur le lieu de l’occupation et certains d’entre eux, Tunisiens, assurent entre autre la traduction de l’arabe au français<sup>158</sup>.

Ayoub, très critique envers l’attitude de certains acteurs qu’il juge opportunistes, se rappelle de la difficulté à saisir les motivations et positionnements de chacun pendant l’occupation :

*« Au départ, j’avais pas une vision, je savais pas qui nous aidait vraiment et qui est juste là pour... il y avait plein de politiciens aussi, des partis politiques qui essayaient de donner l’image médiatique qu’ils soutiennent les Tunisiens arrivés après la révolution, qu’ils soutiennent la révolution tunisienne, que machin, mais c’était juste devant en fait, c’était juste pour les médias. Ils venaient à la Villette puis ils sont venus aussi devant Simon Bolivar. Ils ne sont pas rentrés à l’intérieur. Sinon il y avait la CIP, la FTCR une association d’aide aux Tunisiens, ils avaient un local vers Porte de la Villette aussi où on imprimait des tracts, et la majorité c’était plutôt des militants*

---

<sup>155</sup> Voir chapitre précédent

<sup>156</sup> C’est par exemple le cas de Jalal, dont on a analysé la trajectoire d’engagement dans le chapitre précédent

<sup>157</sup> Voir la page Facebook du FLPT <https://www.facebook.com/profile.php?id=100078587345383> et le communiqué du FLPT à propos de l’occupation : <https://www.cip-idf.org/spip.php?article5618>

<sup>158</sup> Voir l’entretien réalisée avec une étudiante tunisienne membre du FLPT, engagée auprès du collectif et qui a acté en tant que traductrice à Simon Bolivar (Sossi, 2012a, p.94)

*anarchistes et des gens qui ouvraient des squats. Ils étaient vraiment bien là et à fond parce que ils nous ont aidé de tous les moyens »*

Selon le témoignage d'Ayoub, les 'militants anarchistes' et 'les gens qui ouvraient des squats' étaient les plus nombreux à être présents sur le lieu et les plus actifs en soutien aux migrants. Juliette, la vingtaine en 2011, est étudiante en philosophie et proche de groupes de militants autonomes. Elle est présente pendant l'occupation. Elle raconte que les questions politiques, mais aussi les questions pratiques telles que le besoin de nourriture et les conditions d'hébergement, étaient discutées dans des réunions collectives qui avaient lieu tous les jours à l'intérieur du bâtiment :

*« On faisait un point tous les jours : où est-ce qu'on en était pour les demandes de papiers et les demandes d'hébergement, est-ce qu'on fait des manif cette semaine, on parlait de la nourriture, est-ce qu'il fallait rester dans le lieu ou bouger. (...) C'est à dire qu'on parlait des soucis du moment et du coup il y avait des trucs très pratiques, comment on s'organise pour la bouffe, qu'est-ce qu'il reste comme bouffe, est-ce qu'on va contacter tel et tel marché ou supermarché pour récupérer de la bouffe. Et des trucs beaucoup plus politiques : comment on avance sur la demande des papiers, qu'est-ce qu'on fait, est-ce qu'on va tous ensemble dans tel ou tel lieu, devant la Préfecture pour faire des pressions etc. (...) On faisait des réunions tous les jours pour savoir comment faire avancer le mouvement, comment faire de la communication, quelles revendications on voulait mettre en avant pour les gens qui arrivaient. Donc évidemment après ça a rejoint des luttes plus anciennes des sans papiers, donc 'des papiers pour tous', et là évidemment comme c'était après la révolution on voulait que ce soit des papiers, des visas politiques »*

Les revendications, les décisions sur comment organiser et poursuivre la mobilisation, ainsi que sur les textes des tracts et des banderoles étaient discutés d'abord dans des réunions séparées puis dans des réunions collectives. Les 'soutiens militants' et les migrants tunisiens se divisaient d'abord dans des réunions 'non-mixtes' pour se réunir après et prendre des décisions. Des discussions avaient eu lieu au sein du collectif, mais aussi avec les soutiens, concernant l'organisation de la mobilisation et la possibilité d'investir d'autres lieux à Paris, dont des lieux appartenant à Ben Ali. Dans les mots d'Ayoub :

« [Il nous ont aidé] avec de la bouffe, dans les réunions même à l'intérieur un petit peu pour à éclaircir les choses et les buts qu'on avait. C'était un lieu, un bâtiment pour s'organiser, c'était la banderole qu'on a faite aussi, on faisait des réunions séparément puis on se réunissait tous ensemble pour décider exactement où on va (...) On avait l'idée d'obtenir un lieu qui appartient à la famille Ben Ali ou Trabelsi. J'avais réussi à avoir la liste de tous les biens mais les gens n'étaient pas si chauds, ils avaient peur, les associations étaient contre toucher à quelque chose qui appartenait à l'État tunisien. Selon moi, c'était naïf de penser que ça allait revenir à l'État, les procédures sont tellement longues, pense à l'argent qui reste bloqué dans les banques. Les associations voulaient arracher des trucs au gouvernement français mais c'était beaucoup plus simple d'obtenir ça que d'aller négocier avec la mairie ou l'État français – un hôtel qui appartient à Ben Ali, plus personne va rien dire. (...) En parlant ensemble, en dialoguant ensemble on prenait des décisions, chacun dit ce qu'il pense, on s'embrouille on s'engueule et puis au final on arrive à sortir avec quelque chose de décisif, on va faire une manifestation demain, on préparait une banderole, un tract en arabe tunisien et traduit en français qu'on allait imprimer à la FTCCR »

Les communiqués, les banderoles et les tracts étaient réalisés souvent dans des petits espaces informels pendant les réunions. Dans le tract imprimé et distribué le 2 mai 2011, le lendemain de l'occupation, le collectif demande 'un lieu pour vivre ensemble et s'organiser' ainsi que 'des papiers pour circuler et vivre librement' (voir figure 19). La banderole à laquelle Ayoub fait référence a été affichée sur la façade du bâtiment de la rue Simon Bolivar pendant l'occupation (voir figure 18) : on y lit 'ni police ni charité, un lieu pour s'organiser', un slogan qui fait référence à la traque aux Tunisiens qui avait lieu en France au printemps 2011, ainsi que la volonté des *harraga* tunisiens membres du collectif de s'organiser de manière autonome, de ne pas être aidé de manière caritative mais plutôt de s'affirmer en tant que sujets qui revendiquent leur droit à être là.



Figure 18 – Extérieur du bâtiment occupé au 51 avenue Simon Bolivar, 3 mai 2011  
© Caterina Giusa

## Communiqué des Tunisiens occupant le 51 avenue Simon Bolivar

**lundi 2 mai 2011**

Le Collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris occupe depuis ce 1er mai à minuit l'immeuble appartenant à la mairie de Paris se situant au 51 avenue Simon Bolivar à Paris 19ème.

La mairie de Paris a plusieurs fois exprimé son soutien aux tunisiens récemment arrivés à paris.

Nous vivons dehors, passons de 24 à 36 heures sans fermer l'œil, nous avons peur, nous avons froid, nous avons faim et manquons de tout les besoins fondamentaux de la vie quotidienne. Malgré ces conditions difficiles nous restons dignes.

Le Collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris demande pour nous tous au maire de Paris un lieu pour vivre ensemble et nous organiser.

Nous resterons ici même tant qu'une solution satisfaisante ne nous sera pas proposée.

Des papiers pour circuler et vivre librement !

Nous appelons tous ceux qui veulent nous soutenir à se rassembler devant le 51 avenue Simon Bolivar dès ce matin du lundi 2 mai, 6h.

**Contact : [collectifexclulampedusa@yahoo.fr](mailto:collectifexclulampedusa@yahoo.fr)**

Figure 19 – Communiqué 1 du Collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris', 2 mai 2011  
Source: terrain



Les réunions quotidiennes pendant l'occupation sont donc des '*espaces militants*' mais aussi des '*espaces de parole*' :

*“Ce sont des espaces aux configurations diverses, non exempts de relations de pouvoir, mais tournés vers l'élaboration d'une codéfinition d'une situation vécue, considérée, pensée comme injuste. Ce sont des espaces publics à l'accès plus ou moins restreint mais où le sentiment d'être « du même côté » règne a priori. Et si dans ces espaces s'élaborent tactiques et stratégies d'actions, ce sont avant tout des lieux de parole.”*

(Veron, 2013, p. 6)

Ces espaces de parole sont des espaces de rencontre et de socialisation politique autant pour les migrants que pour les acteurs engagés à leurs côtés. Ces espaces ne se limitent pas aux réunions, ce sont aussi :

*« les heures creuses, ces heures d'ennui, à tuer le temps, à boire du thé, à partager le temps long d'un quotidien d'occupation, où la parole se donne à écouter, aussi, dans les conversations anodines, au détour d'une confidence, en fonction du degré d'intimité de la situation, du nombre de gens présents...”*

(*ibid.*)

C'est à cet espace militant et de parole qui se réfère de témoignage suivant. À parler c'est Juliette, qui s'est politisée en s'engageant dans les mobilisations de 2007-2009 contre la LRU<sup>159</sup> puis dans les mobilisations contre la réforme des retraites en 2010. En 2011, c'est la première fois que Juliette s'engage auprès des sans papiers.

### ***L'engagement auprès des 'Tunisiens de Lampedusa' comme 'occasion de rencontre'***

Juliette, qui n'avait pas été au campement de la Villette, connaît des gens proches de la CIP qui l'informent de la première réunion avec les migrants : elle participe donc à la réunion dans laquelle le collectif décide d'occuper un bâtiment appartenant à la mairie au 51 rue Simon Bolivar et se rend ensuite à l'occupation avec d'autres soutiens autonomes :

---

<sup>159</sup> Loi relative aux Liberté et Responsabilités des Universités

« Eux, les Tunsi<sup>160</sup>, comme on les appelait, ils dormaient là-bas. Ils étaient très nombreux, je saurais plus dire exactement mais il y avait une centaine de personnes (...) C'était pas un lieu où il y avait des chambres : c'était un grand hall central avec des bureaux disposés tout autour donc les bureaux ça faisait comme un peu des chambres, tu vois, mais il y avait aussi plein de gens qui dormaient un peu partout dans le lieu. Et du coup moi, au début j'ai pas mal dormi là-bas avec d'autres soutiens »

Juliette, qui se dit 'timide' et pas très vocale pendant les réunions, raconte avoir eu plus d'échanges avec les migrants lors de situations informelles, comme les soirées ou les moments de préparation des repas :

« Moi, de toute façon dans ces luttes-là je parle pas beaucoup, pendant les réunions et tout ça. Je suis assez timide et du coup c'était plus des moments très informels quand je parlais avec les gens. Et c'était chouette. Mais de quoi on parlait exactement ? Pas de la révolution, ça c'est sûr. Pas de leur voyage, moi j'ai très peu questionné sur 'ah vous êtes arrivés comment ?' et tout ça. Je me souviens juste qu'à une soirée on était tous ensemble en bas, enfin pas tous ensemble mais en tout cas un groupe, une vingtaine de gens et qu'ils étaient plusieurs à avoir parlé de leur traversée. Mais c'était pas moi toute seule avec quelqu'un. Il y avait une discussion comme ça qui s'était faite pareil, de manière informelle, en discutant, et qu'il y en avait deux/trois qui racontaient comment ils étaient arrivés (...) On parlait un peu comme ça venait. J'ai pas mal parlé cuisine (rigole) parce que je faisais souvent la cuisine. Du coup, on parlait pas mal cuisine, et ils faisaient pas mal de musique aussi, donc c'est vrai que ça nous est arrivé à un moment de parler de ça... A des moments on se retrouvait après les réunions et on essayait de comprendre ce qu'il s'était passé, moi je leur demandais s'ils dormaient bien, est-ce qu'ils avaient rencontré des gens, comment ça se passait au quotidien pour eux ici, et vers la fin ça arrivait pas mal de fois que je leur demande où ils en étaient aussi, est-ce qu'ils avaient envie de quitter l'endroit, de quoi ils avaient envie... »

Les discussions de Juliette ne portaient donc pas sur la révolution, ou sur les motivations de départ des migrants, mais plutôt sur le quotidien, et sur le vécu de la lutte.

---

<sup>160</sup> 'Les Tunisiens' en arabe

Cependant, elle rappelle que parmi les soutiens, il y avait une division majeure entre ceux qui étaient venus soutenir les migrants tunisiens car ils '*cherchaient le sujet révolutionnaire*' et ceux qui, comme elle, se situaient dans une perspective de rencontre avec les migrants. Juliette se souvient de la déception des premiers :

*« Alors moi je me souviens de moments de déception où les gens commençaient à comprendre qu'en fait tous les Tunisiens n'étaient peut-être pas des révolutionnaires. Il y avait peut-être un peu des gens de... peut être qu'ils sortaient de prison, peut-être que... voilà il y avait plein de gens différents en fait, il y en avait qui avaient participé à la révolution et d'autres qui n'avaient pas du tout participé à la révolution »*

Cette tendance d'une partie de la gauche radicale d'identifier dans les *sans papiers* le nouveau 'sujet révolutionnaire' n'est pas nouvelle<sup>161</sup>. Siméant, dans son analyse des soutiens aux mouvements des sans papiers dans les années 1970, 1980 et 1990 décrit en effet l'engagement des *« militants d'extrême gauche enclins à voir chez ces mêmes immigrés les seuls ferments véritablement révolutionnaires du prolétariat »* (Siméant, 1998, p. 191). Cette tendance est accentuée avec l'arrivée des migrants tunisiens depuis la Tunisie en révolution.

Mais la réalité complexe des profils des migrants et de leurs revendications, avant tout des papiers et un hébergement pour sortir de la situation d'extrême précarité dans laquelle ils se trouvent, est en décalage avec leurs projections.

Pour Juliette, ce qui motivait l'engagement était la rencontre, qui n'est pas toujours possible dans des conditions de précarité et difficulté comme celles de l'occupation, mais qui produit des moments de joie<sup>162</sup> :

*« T'avais des soirs absolument magnifiques. Je sais pas, une ambiance où il y a quand même beaucoup de joie et d'attention, et puis des repas où c'est beau, et puis des moments, souvent c'était toute la nuit hein. Enfin il y avait plein de nuits où on dormait pas du tout, et là il y avait vraiment des belles nuits comme ça, très longues, à se rencontrer tout ça. Et il y a des jours où c'était hyper tendu, où les gens sont épuisés, les gens s'engueulent. »*

---

<sup>161</sup> Pour une analyse plus générale des rapports et des divergences entre l'extrême gauche et les luttes de l'immigration postcoloniale voir (Bouamama, 2008)

<sup>162</sup> La même expression 'c'étaient pour la plupart des moments de joie', est utilisée par la militante et traductrice interviewée par Sossi et Tazzioli, voir note 159

Pour une partie des soutiens, dont Juliette, ces moments représentent une ‘rupture du temps politique habituel’ :

*« On comprend les enjeux stratégiques des sans papiers, qui peuvent être la construction d’un mouvement d’ampleur, et on essaie de produire quand même un discours politique ensemble. Pas qu’eux, ni que nous, mais on essaie de le produire ensemble. Et ce moment-là va permettre au moins un moment de rencontre, de discussion, de déplacement. On va essayer de se questionner ensemble, tout en ne mettant pas de côté le fait que c’est sûr, évidemment que leur problème premier c’est pas celui-là. Leur problème premier, c’est d’avoir des papiers, d’essayer de trouver une vie ici, de pouvoir développer une vie ici, parce que c’est bien pour ça qu’ils sont venus ici... Et donc ça c’est sûr que c’est compliqué, parce que t’as comme une double casquette. Tu dois à la fois gérer cette question-là de leurs enjeux à eux, auxquels tu espères pouvoir participer en tant que soutien, sans juger, ce qui est toujours forcément hyper difficile. Et en même temps se dire qu’en ce moment-là, puisque ils sont là et qu’ils sont dans la galère, et qu’on ouvre un endroit où on peut tous se retrouver et discuter, c’est déjà ça quoi. Ça déjà c’est un moment important, et on va voir ce que ça donne, et on a pas de but précis. Le but précis c’est pas ‘ah on va faire la révolution’. C’est ‘là, on est là, on discute et il se passe plein de choses géniales’. Après qu’est-ce qu’il va devenir, boh... Mais c’est comme une suspension dans le temps en fait, tu vois, dans l’espace. Moi c’est ça qui m’intéresse beaucoup dans la lutte, mais même dans les révoltes autres. Là si demain il y a des manifs contre le code du travail, moi c’est ça qui m’intéresse, c’est qu’est-ce qu’on arrive à produire à un moment qui sort du temps politique habituel. Qu’est ce qui fait rupture dans ce temps-là habituel de... je sais pas moi... le vote, les lois qui passent, les politiciens machin. Comment nous on arrive à...hop... trouver un moment où en fait on se réunit, il y a une rupture et tout ce qu’on se dit entre nous et ce qu’on essaie de développer et tout ça, ça nous déplace tout le temps, ça nous permet de penser, de faire des choses et tout (...)»*

Le récit que Juliette fait sur ses raisons d’engagement auprès des ‘Tunisiens de Lampedusa pendant l’occupation rejoint l’analyse faite par Penissat :

*“Les occupations constituent donc autant une action protestataire qu’une forme d’organisation : lieu de débat et de décision, suspension du temps et des pratiques ordinaires. Elles constituent des espaces de socialisation politique communs et par ce biais contribuent à une transformation des représentations du monde social et à l’apprentissage de savoir-faire militants.” (Penissat, 2020, p. 422)*

### ***Les dernières heures de l’occupation entre pression institutionnelle et policière***

Ces moments d’échanges et de rencontre deviennent de plus en plus difficiles au fil du temps. Au fur et à mesure, la médiatisation et la visibilité de l’occupation de l’avenue Simon Bolivar par le collectif amène la mairie de Paris à entamer des négociations et à faire des propositions de relogement pour une partie des occupants. Juliette souligne l’intérêt d’être dans un bâtiment de la mairie de Paris, ce qui ouvre une possibilité de négocier et d’établir un rapport de force qui n’existerait pas dans le cas d’une occupation d’une propriété privée :

*« C’était un endroit qui appartenait à la mairie donc c’était bien pour pouvoir négocier un peu différemment à ce moment-là parce que si ça avait été privé ça aurait été beaucoup plus compliqué, parce que c’était un squat, c’est du public et c’est vide depuis longtemps du coup tu négocies pas avec des propriétaires privés qui peuvent être hyper violents... L’enjeu était aussi de dire : ‘bah s’il y a plein de Tunisiens qui arrivent et éventuellement vous n’envoyez pas les flics, ou vous faites pas de procédure, vous venez parler avec nous, est-ce que vous nous laissez le lieu pendant un moment ?’ tu vois, c’est pas les mêmes modes de pression »*

Au printemps 2011, il était d’autant plus important pour le collectif de migrants tunisiens de créer un rapport de force et de négociation avec la mairie de Paris que le maire socialiste de l’époque, Bertrand Delanœ, avait affiché son soutien public non seulement à la révolution tunisienne mais aussi aux migrants tunisiens arrivés en France<sup>163</sup>. Ayoub, qui était devenu l’un des porte-paroles du collectif, participait aux négociations qui avaient lieu dans un café à côté de l’immeuble. Des migrants, accompagnés de quelques soutiens, rencontraient des négociateurs envoyés par la mairie et discutaient des possibilités et des conditions

---

<sup>163</sup> 2011, Arrestation de migrants tunisiens, colère des associations et de Bertrand Delanœ, *LePost*, 28 avril : [http://www.lepost.fr/article/2011/04/28/2479354\\_arrestation-de-migrants-tunisiens-colere-des-associations-et-de-bertrand-delanoe.html](http://www.lepost.fr/article/2011/04/28/2479354_arrestation-de-migrants-tunisiens-colere-des-associations-et-de-bertrand-delanoe.html)

d'hébergement dans des foyers d'urgence, et des nombres de place disponibles. Ils rentraient ensuite à l'occupation et rapportaient les échanges dans les réunions.

Les places en foyer d'urgence proposées pendant les négociations n'étaient pas suffisantes pour reloger tous les migrants et les foyers étaient fermés la journée, ce qui obligeait les migrants à passer les journées dehors. Les propositions ne prenaient pas en compte les revendications du collectif, essentiellement de pouvoir être relogés tous ensemble dans le même lieu, d'avoir un lieu de réunion pour pouvoir continuer à s'organiser collectivement et d'avoir des garanties sur le fait qu'il n'y aurait pas d'interventions policières et d'arrestations (voir figure 20). De plus, des témoignages relatent des propositions de régularisation et d'hébergement faites individuellement à des membres actifs du collectif dans le but de faire faiblir la mobilisation.<sup>164</sup> Ayoub résume :

*« L'idée de l'État c'était de se débarrasser de nous et de nous partager »*

Cette volonté de diviser les collectifs mobilisés, de faire des propositions qui divisent de facto le mouvement et obligent à la constitution de listes entre ceux qui seront logés et ceux qui ne le seront pas, ceux qui auront des papiers et ceux qui n'auront pas, est courante dans la gestion des mobilisations des sans papiers de la part des autorités. C'est ce que Morice appelle, en se référant à l'expulsion de l'église Saint Bernard occupés par les sans papiers et aux procédures de régularisation qui ont suivi, le « piège éternel du cas par cas » :

*« Les pouvoirs publics ont de longue date et partout érigé l'arbitraire en mode de sélection des dossiers. Ils ont toujours su distiller leur traitement en vue de désunir les personnes. Ici, cela ne se dit pas seulement « diviser pour régner », mais aussi, après les effets désastreux d'une attaque d'église à la hache, « reprendre la main » (...) C'est la générosité discrétionnaire et excluante, vieille méthode caritative héritée des dames patronnesses, qui tourne le dos au droit des personnes. (...) C'était là exposer le mouvement des sans papiers à suivre une logique de « sauve-qui-peut et chacun pour soi » ».*

---

<sup>164</sup> Voir notamment le film documentaire 'Brule la mer' (2016) réalisé par une militante de la CIP et un *harraga* du collectif, qui reconstruit les dynamiques de mobilisation du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris' à travers des témoignages de migrants tunisiens mobilisés. Ces stratégies de division des collectifs de sans papiers mobilisés ne sont pas nouvelles : pour un autre exemple notable voir l'analyse de Morice sur le mouvement des sans papiers de Saint-Bernard (Morice, 2014, p. 43)

(Morice, 2014, p. 43-44)

Cette logique de division contribue en effet à diviser *de facto* le mouvement. Les négociations, les propositions des soutiens 'institutionnels' ainsi que la pression policière qui rend concrète la menace l'expulsion changent les équilibres de l'occupation et créent des tensions à l'intérieur du collectif mais aussi entre le collectif et les 'soutiens militants'. Juliette se souvient :

*« Et puis forcément, au fur et à mesure du temps, les réunions ça changeait parce qu'il y avait énormément de pression aussi de la part et de la mairie et éventuellement des flics qui allaient venir au bout d'un moment pour chasser, expulser quoi. Donc tous les jours, les réunions étaient là-dessus, elles étaient un peu progressives (...) Les réunions sont devenues très fatigantes parce qu'il y avait de plus en plus de tensions et elles venaient de partout, pour les Tunisiens qui commençaient à être fatigués, qui avaient l'impression que les choses n'avançaient pas, que les négociations n'avançaient pas assez. Je pense qu'il y a eu tout un moment aussi où ils se sont demandé où était leur soutien, c'est-à-dire est-ce que c'est stratégique pour eux d'être avec nous, les autonomes militants, qui ont des points de vue un peu radicaux sur la lutte et sur qu'est-ce qu'il faut faire. Et il y avait des soutiens extérieurs aussi, plus institutionnels, qui venaient aussi leur parler et leur proposer des trucs : plus de négociation pour des foyers, pour les papiers etc. Il y avait cette tension-là, et je pense qu'eux, ils étaient et extrêmement fatigués et extrêmement soucieux de savoir où est-ce qu'il fallait qu'ils se placent, avec qui il fallait qu'ils luttent etc... »*

Les doutes et hésitations des migrants tunisiens sur la posture à tenir dans le contexte des négociations se matérialisent dans les réunions, et se cristallisent souvent sur des questions liées à la langue employée dans les discussions et à la traduction :

*« Il y avait des enjeux de traduction tout le temps (...) À la fin il y a eu pas mal d'engueulades, parce qu'il arrivait souvent que les Tunisi au milieu de la réunion ils s'engueulaient ou alors ils avaient envie de se dire des trucs à eux aussi, donc ils parlaient en arabe et il y avait des militants, des soutiens quoi, qui gueulaient parce qu'ils ne comprenaient pas, ils disaient 'tout doit être su'. (...) Moi ça, ça m'a beaucoup énervée parce que pour moi on n'a pas à tout savoir... Parce qu'il s'agit aussi de se dire qu'en tant que soutiens, notre problématique à nous est d'accompagner tout un tas*

*de gens comme on peut, mais surtout comme ils le veulent en fait. Et du coup, moi je vois pas où est le problème, à un moment, de vouloir absolument savoir tout ce qui se dit entre eux et quelle est leur stratégie, parce que de toute façon, leur stratégie elle sera toujours double (...) Il y avait ce qu'ils nous disaient à nous qu'ils allaient faire, et ce qu'il se passait derrière. Et évidemment qu'eux, quand des institutions leur proposent des logements discrètement, bah ils hésitent, et ils en parlent entre eux, et ils ne savent pas ce qu'ils vont faire (...) Et moi je comprends qu'il faille leur dire ce que nous on en pense, leur dire 'faites attention avec eux, souvent ils disent il y a 100 places en fait il n'y en a que 20. Vous allez vous retrouver dans la merde' etc... Et en même temps on avait quoi, nous, comme solution à leur proposer ? »*

Les migrants ont des stratégies propres, des intérêts parfois divergents avec ceux des soutiens car ils sont obligés de composer avec une situation d'extrême précarité, autant administrative que matérielle. Veron, dans son analyse du mouvement des grèves des travailleurs sans papiers de 2008-2009, emprunte à Michel de Certeau la distinction entre tactiques et stratégies<sup>165</sup> et en fait un outil analytique fécond pour comprendre les registres de rationalité et les positionnements des différents acteurs, sans papiers et 'soutiens'. Dans son cas les soutiens sont onze organisations qui encadrent le mouvement, lors de la grève. Il invite à voir, dans la tension qui se dessine pendant la grève entre possibilité de régularisation individuelle et construction d'un rapport de force pour mener une lutte syndicale plus globale, non pas une simple opposition entre intérêt individuel et intérêt collectif, mais une contradiction entre horizon stratégique et horizon tactique :

*« C'est la position dominée des sans papiers qui, sans leur ôter leur capacité d'action, les place dans un registre tactique, lequel se décline en un éventail de pratiques orientées vers un incessant « bricolage » dont « la règle du jeu est de toujours s'arranger avec les "moyens du bord" » dans un environnement largement oppressif. »*

(Veron, 2019, p. 25)

---

<sup>165</sup> « Tandis que la stratégie renvoie au « calcul des rapports de force qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable d'un "environnement" », la tactique procède d'un « calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre » » (De Certeau, 1990 cité dans Veron 2019, p.25)



Les sans papiers tunisiens se trouvent donc dans un 'horizon tactique' qui ne leur permet pas toujours de réfléchir en termes de rapport de force, alors que les soutiens réfléchissent en termes de stratégie. Cependant, les frontières entre ces deux horizons sont poreuses chez les différents acteurs : Juliette montre dans le récit ci-dessus être attentive et consciente des contraintes qui pèsent sur les migrants tunisiens au moment des négociations.

De plus, parfois l'évolution de la mobilisation est définie par des événements qui sortent de ces logiques, tactiques et stratégiques. Un jour avant l'expulsion de l'immeuble de la rue Simon Bolivar, un évènement change le cours des négociations. Juliette raconte :

*« Il y avait des cars, en fait l'expulsion était imminente, genre dans la semaine la mairie avait dit 'comme vous refusez toutes nos propositions de relogement, à un moment, on va vous virer quoi'. Et du coup, un jour ils ont proposé comme un ultimatum des places en foyer, et il y avait des cars qui étaient venus pour venir chercher les gens et les amener au foyer. Il y avait des flics et tout, devant le lieu, et des cars qui étaient garés devant dans la rue, et c'était extrêmement tendu parce que forcément il y en avait plein qui voulaient y aller. (...) Les cars ils sont là donc, et c'est un jeu de tension d'essayer quand même de faire venir les gens alors qu'ils viennent juste de leur dire que tout ce qu'ils avaient, eux, demandé, non c'était mort. Donc forcément il y avait des gens qui étaient devant, qui faisaient leurs valises et qui étaient là 'oui mais il faut que j'y aille'. Donc il y en avait qui s'étaient dirigés vers les cars, et d'autres qui étaient dehors ou dedans, et qui disaient 'non, on y va pas, on peut pas y aller'. Et un truc fou qui s'est passé, c'est qu'il y a un mec, un Tunisien, qui est monté sur le toit de l'immeuble et qui a commencé à hurler que si les gens partaient il sautait. Et nous on était tous en bas genre 'haa'. T'as tout le monde qui regarde et tout, et là c'était incroyable, là les gens ils sont revenus, ceux qui partaient vers les cars ils sont revenus. Et il y en a qui sont montés sur le toit et sont allés le chercher en disant 'non on part pas on part pas t'inquiète pas'. Parce que lui il disait 'si vous partez c'est fini, tout ce qu'on a fait là c'est fini, on va tous se retrouver tous seuls et il y a plus rien à faire'. Et ils sont tous revenus, quelques-uns ils sont allés le chercher là haut et ils l'ont redescendu en bas comme une star tu sais. Ils le faisaient sauter comme ça dans leurs bras, ils se sont mis à chanter des chants et tout ça, ils étaient trop heureux et ils ne sont pas partis en fait. Mais tu vois, nous on a rien fait. On n'aurait pu rien faire »*

Le lendemain matin, après cet épisode qui détermine le refus collectif des propositions d'hébergement par les 'Tunisiens de Lampedusa à Paris', la mairie de Paris demande à la préfecture de police d'expulser le bâtiment, en mettant en avant dans un communiqué officiel l'insalubrité et la dangerosité du lieu mais aussi la manipulation dont seraient victimes les migrants tunisiens<sup>166</sup>. Ce type d'accusations ne sont, elles aussi, pas nouvelles : Morice rappelle, dans son analyse de la mobilisation des sans papiers de Saint Bernard en 1996, les tentatives de discréditer le mouvement en pointant à la manipulation de la part des militants trotskistes venus en soutien aux sans papiers (Morice, 2008, p.134). Le collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris' répond à ces accusations dans un communiqué (figure 20) dans lequel les migrants soulignent avoir pris leurs décisions en autonomie et rappellent les raisons de leur refus.

---

<sup>166</sup> Je n'ai pas été en mesure de retrouver le texte de communiqué de la mairie de Paris. Pour des détails sur le communiqué voir : CIP, 2011, De qui la ville de Paris est-elle l'amie?, 6 mai: <https://www.cip-idf.org/spip.php?article5620>

3

### **Droit de réponse des tunisiens expulsés du 51 avenue Bolivar au maire de Paris**

Après notre surprise devant la décision inhumaine prise par le maire de Paris de nous expulser avec une grande violence par la police, la situation s'est aggravée et nous avons ressenti du mépris et de l'humiliation après sa déclaration selon laquelle nous sommes des enfants sans conscience qu'il serait facile de manipuler ou d'assujettir à la domination ou la charité, à l'expulsion et la répression, le maire de la ville y rajoute insulte et humiliation.

Et pour que les choses soient claires, il est important pour nous de rappeler que :

1/ Nous sommes les fils de la révolution du 14 janvier de Tunisie dont vous avez chanté les louanges de liberté et de démocratie ; la répression qui persiste dans notre pays nous a fait arriver en France (patrie des droits de l'homme) et vous êtes un des premiers à nous réprimer !!?

2/ Dans votre déclaration, vous dites que le bâtiment dont vous nous avez expulsé n'était pas salubre à l'habitation, bien sûr que nous sommes dans l'attente de lieux pour s'organiser en liberté – (et Paris ne manque pas de lieux appartenant à l'ancien régime payé avec l'argent du peuple tunisien) ; mais au vu des circonstances actuelles, ce bâtiment était bien mieux qu'être à la rue sous la menace permanente de la police, du froid et de la faim, et malgré tout cela, pour une fois nous nous sommes sentis libres dans cet immeuble du 51 avenue Bolivar.

3/ Que nous avons été en permanence au courant des propositions que vous avez dirigé vers nous :

Au début, on nous a proposé 150 places (100 dans un immeuble et 50 dans des chambres d'hôtels pour un seul mois, éventuellement renouvelable), il nous a même été dit que nous serions libres de nous réunir et de nous consulter dans cet immeuble, et bien que cette proposition allait nous diviser et nous désolidariser, des centaines de nos camarades tunisiens étant à ce jour à la rue, dans un esprit d'ouverture et afin de montrer notre bonne volonté aux autorités, nous avons accepté la proposition. Mais quelle a été notre surprise quand quelque temps avant de se diriger vers l'hébergement que vous nous aviez proposé, une délégation que nous avons envoyé afin de vérifier le lieu ; cette délégation nous a informé après avoir discuté avec des membres de l'association Aurore qui gère l'édifice, nous avons été surpris d'apprendre que l'on pouvait rester dans l'immeuble de 18H00 à 9H00 du matin, avec un couvre-feu à 23H00, qu'il était impossible de recevoir familles ou amis et qu'il serait impossible de se réunir pour discuter et de pratiquer notre liberté. Cette proposition revenait à vous commercer notre liberté, notre solidarité et notre dignité en échange d'un peu de confort très relatif pour un petit groupe favorisé d'entre nous. Cela nous a renvoyé aux pires heures du benalisme où l'on tentait d'acheter notre dignité et notre liberté contre un peu de confort et en corrompant une minorité d'entre nous, ce régime qui nous a tellement opprimé et dont certains ont vanté les mérites ici.

4/ Enfin, 2 jours avant, des tunisiens qui avaient accepté le même type de proposition à Nice sont tombés dans un véritable piège où la police les a raflés en bas de l'immeuble.

Voilà, Monsieur le Maire, pourquoi comme des adultes matures et conscients, après discussion et analyse entre nous, nous avons refusé cette proposition humiliante. A l'heure où la répression continue en Tunisie, à l'heure où la Tunisie accueille 40 000 réfugiés lybiens, à l'heure où tout le monde chante les mérites des révolutions arabes dans les divans, vous, qui vous vous êtes toujours présenté comme un ami du peuple tunisien, vous qui êtes reçu depuis des décennies dans un esprit de fraternité, sans même avoir à présenter un visa, vous avez choisi d'exercer votre droit souverain de nous expulser, nous réprimer, nous livrer à l'arbitraire et à l'humiliation, c'est une chose. Mais en plus, vous nous avez humilié, calomnié en nous traitant comme des enfants immatures par voie de presse !!!

Ce temps est révolu, vive la liberté dans la dignité !

Merci Monsieur le Maire pour cette opération de répression, d'humiliation et d'insulte.

Figure 20 – Communiqué du Collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris', 7 mai 2011  
Source: terrain

## Section C – De la mobilisation au retour à la débrouille

### *L'après Bolivar entre occupations, rassemblements et manifestations*

De l'expulsion très violente du bâtiment de la rue Simon Bolivar, à l'aide d'un hélicoptère, des gardes mobiles et des policiers<sup>167</sup>, résultent une centaine de gardes à vue de migrants et de soutiens présents sur le lieu, la mise en rétention en vue de l'expulsion vers l'Italie d'une partie des migrants et la délivrance de plusieurs dizaines d'APRF, Arrêtés Préfectoraux de Reconduite à la Frontière<sup>168</sup>.

Le jour suivant, un rassemblement est organisé devant le ministère de l'Intérieur à l'initiative de plusieurs associations tunisiennes et françaises<sup>169</sup> pour exiger la libération des migrants tunisiens retenus : les associations plaident « *pour la régularisation de tous les migrants tunisiens de Lampedusa. Pour soutenir les jeunes des révolutions démocratiques arabes* » et reprennent donc les registres discursifs utilisés par le collectif dans les différents communiqués. Au fur et à mesure de la fin des gardes à vue des migrants et soutiens arrêtés pendant l'expulsion, le collectif se réunit à nouveau et organise une manifestation au métro Couronnes le 6 mai pour réclamer « *Liberté, Papiers* »<sup>170</sup>.

Le 7 mai, une partie des migrants occupe, avec des soutiens, le gymnase de la Fontaine-au-Roi à Belleville, et dans les jours qui suivent plusieurs ouvertures de squats et occupations ont lieu en parallèle, comme celle d'un foyer appartenant à l'AFTAM<sup>171</sup>, non loin du gymnase.

Juliette, qui était présente au gymnase, me raconte les très mauvaises conditions sur place :

*« Quand même, c'était encore pire que Bolivar... Moi, à l'expulsion j'étais là, mais par contre après il y a eu une semaine où je ne sais pas trop ce qu'il s'est passé. Je pense que les Tunisiens ont été dispatchés un peu à droite et à gauche, dans des squats, chez des gens, où on pouvait et après ils sont rentrés dans ce gymnase qui n'était plus utilisé à Belleville. Bon là, les conditions étaient vraiment catastrophiques. Il y a pas de pièces, il n'y avait qu'une seule pièce gigantesque et c'est tout. Moi, j'y allais encore de temps*

---

<sup>167</sup> Voir : CIP, 2011, De qui la ville... *op.cit.*

<sup>168</sup> ANAFÉ, GISTI, L'Europe vacille... *op.cit.*, p.22-23

<sup>169</sup> Dont l'ATF et la FPCR : Communiqué interassociatif 'Appel à la solidarité avec les jeunes Tunisiens', 5 mai 2011 : <https://www.gisti.org/spip.php?article2284>

<sup>170</sup> Voir : CIP, 2011, De qui la ville... *op.cit.*

<sup>171</sup> Association pour la Formation des Travailleurs Africaines et Malgaches

*en temps mais ça marchait pareil qu'au début, il fallait faire la bouffe, il y avait les réunions, il y avait des manif aussi »*

Au gymnase, les difficultés et les tensions exposées lors de l'analyse de l'occupation de la rue Simon Bolivar s'accroissent : aux négociations difficiles avec la mairie pour obtenir des relogements collectifs et des garanties contre les arrestations (voir figure 20 et 21) s'ajoute l'arrivée de nouveaux acteurs. Plusieurs témoignages relatent de tensions entre les 'soutiens militants' et les islamistes de la mosquée de Couronne et des partis politiques tunisiens qui auraient essayé de 'récupérer les migrants'<sup>172</sup>.

Si la mobilisation faiblit, et la répression policière reste importante, plusieurs manifestations et rassemblements sont quand même organisés à cette période par le collectif et ses soutiens. Le 13 mai, une manifestation est organisée au départ du gymnase et jusqu'au parvis de l'Hôtel de Ville et le 21 mai, date du dernier communiqué signé par le collectif, un rassemblement est organisé au campement des Quatre-Chemins (voir figure 22), où des migrants tunisiens dorment toujours. Plusieurs autres actions symboliques sont mises en place pour dénoncer l'attitude de la mairie de Paris, qui selon le collectif affiche son soutien au 'processus démocratique' en Tunisie en incitant le tourisme français en Tunisie mais ne s'occupe pas du sort des 'jeunes de la révolution tunisienne' à la rue à Paris. Ainsi, des rassemblements ont lieu à l'occasion de manifestations officielles comme le 'Village du Jasmin' organisé à l'Hôtel de Ville, le Salon de l'Immobilier Tunisien à Champerret et l'inauguration de la place Mohammed Bouazizi dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement.

Mais ces actions symboliques ne se limitent pas aux manifestations. Dans la même période, les 'Tunisiens de Lampedusa' « *ont peut-être accompli l'acte symbolique le plus significatif, en France, de la chute de l'ancien régime, en occupant les locaux du RCD à Paris* » (Allal & Geisser, 2018, p. 39).

---

<sup>172</sup> Voir entretien cité dans note 159

6

## Occupation du gymnase Fontaine au Roi à Paris par les Tunisiens sans papiers

Samedi 7 mai débutait une occupation au gymnase Fontaine au Roi, 100 rue Fontaine au Roi, 75011 PARIS. Elle fait suite à l'expulsion par la Mairie de Paris des Tunisiens sans papiers qui occupaient avec leurs soutiens un immeuble vide de la rue Simon Bolivar il y a quelques jours.

Réponse du Collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris : Suite à l'occupation du gymnase de la rue Fontaine-au-Roi, la Mairie de Paris a proposé 50 places dans un foyer d'hébergement rue du faubourg Saint Honoré géré par l'association Aurore et 40 places dans un foyer d'hébergement d'urgence au Quai de la Rapée, géré par la même association.

## Réponse du collectif des Tunisiens de Lampedusa à la mairie de Paris

إجابة مجموعة تونسيي لمبادوزة بباريس على اقتراحات البلدية إقترحت بلدية باريس 50 مكان في مبيت في شارع فويور سان أونوراى تسييره جمعية أورور و 40 مكان في مبيت استعجالي في كاي دو لارابي تسييره نفس الجمعية و في ما يلي قرارنا : نوافق على اقتراحكم هذا بالشروط التالية :

- 1 توفير قاعة كبيرة للجميع للاجتماع
- 2 ضمان كتابي من رئيس بلدية باريس بعدم تدخل قوات الأمن
- 3 توفير مساكن أخرى لبقية مهاجرين لمبادوزة
- 4 إبقاء الجيمناز على ذمتنا الى حين توفير مساكن لكل التونسيين القادمين من لمبادوزة إلى باريس
- 5 نريد منكم الإجابة في أقرب وقت شباب ثورة تونس

Nous acceptons vos propositions à condition de nous garantir :

- 1/ Un lieu collectif où se réunir et s'organiser.
- 2/ Un engagement écrit du Maire de Paris qu'aucune intervention des forces de l'ordre n'aura lieu dans les logements et leurs abords.
- 3/ Que la Mairie de Paris s'engage à trouver des logements pour le reste des Tunisiens arrivés de Lampedusa à Paris.
- 4/ De laisser le gymnase à notre disposition jusqu'à ce que tous les Tunisiens soient relogés.
- 5/ Une réponse dans les plus brefs délais.

Les jeunes de la Révolution Tunisienne

Lundi 09 mai 2011

Figure 21 – Communiqué du Collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris', 9 mai 2011

Source: terrain

## MANIFESTATION DU COLLECTIF DES TUNISIENS DE LAMPEDUSA À PARIS

NOUS, COLLECTIF DES TUNISIENS DE LAMPEDUSA, fils de la Révolution, nous avons pris la tête de la manifestation du 1er mai. Nous avons pris l'immeuble vide avenue Simon Bolivar dont nous avons été expulsés violemment par la police sous l'ordre de la mairie. Plusieurs ont été expulsés en Italie, certains sont encore enfermés au centre de rétention.

Puis, nous avons pris le gymnase de la Fontaine au Roi, nous y sommes depuis le 7 mai. La mairie s'était engagée à reloger tous les occupants du gymnase, mais depuis elle a abandonné les négociations. Dans le foyer qu'elle propose à Saint Honoré nous n'avons aucune liberté : contrairement à ce qui nous a été dit, nous sommes obligés de quitter le foyer le jour. Nous devons rentrer avant 23h. Nous ne pouvons recevoir des visites. Nous dormons jusqu'à sept par chambre. Nous sommes filmés.

La mairie débloque de l'argent pour les associations humanitaires, mais rien pour vivre ensemble.

**NOUS EXIGEONS UN LIEU POUR VIVRE ET S'ORGANISER !**

Depuis que nous sommes arrivés, la police nous chasse partout où nous sommes (Quatre Chemins, Porte de la Villette, Belleville, occupation de Bolivar, etc.). **Mais nous allons continuer à nous battre.** En 2008, la France et la Tunisie ont signé un accord qui prévoit la délivrance de 9000 permis de séjour par ans pour les tunisiens. Le gouvernement a lui-même dit n'avoir accordé qu'une petite partie de ces titres de séjour et pourtant ils nous expulsent.

**Nous voulons des papiers pour tous, pour travailler, pour poursuivre nos études, pour avoir accès aux soins médicaux, pour circuler et vivre librement.**

**NI POLICE NI CHARITÉ !  
UN LIEU POUR S'ORGANISER !  
PAPIERS ET LIBERTÉ POUR TOUS !**

**MANIFESTATION  
SAMEDI 21 MAI 2011  
15H  
SQUARE DE LA PORTE DE LA VILLETTE  
Place Auguste Baron, avenue de la Porte de la Villette**

Figure 22 – Communiqué du Collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris', 12 mai 2011  
Source: terrain

## **#Botzaris36, un enjeu tunisien**

Le 31 mai 2011, une partie des migrants qui occupaient le gymnase de Belleville décide d'occuper, avec des soutiens, un immeuble situé au 36 rue Botzaris dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement<sup>173</sup>. Ancien foyer pour étudiantes tunisiennes dans les années 1970, l'immeuble devient le siège à la fin des années 1980 du Rassemblement des Tunisiens de France : officiellement une maison des associations tunisiennes en France, le RTF est en réalité l'émanation directe du RCD, le Rassemblement Constitutionnel Démocratique, le parti de Ben Ali. (Geisser, 2012, p. 162). « Botzaris » devient donc rapidement « *pour les immigrés et leurs descendants le symbole fantasmé de l'omnipotence du RCD en France* » (Zederman, 2018b, p. 406), le siège des renseignements du régime dans l'imaginaire de la communauté tunisienne résidente en France.

L'occupation, pendant la première moitié du mois de juin 2011, du bâtiment de Botzaris n'est pas directement revendiquée par le collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris', ce qui participe aux soupçons d'instrumentalisation des migrants de la part d'acteurs impliqués dans des enjeux politiques tunisiens. Habib, un citoyen franco-tunisien, la vingtaine en 2011, membre d'Action Tunisienne, une association tunisienne créée à Paris après la révolution pour participer à l'accueil des migrants au campement des Quatre-Chemins, était présent à l'occupation. Selon son témoignage, plusieurs acteurs tunisiens, certains membres du RTF, qui était devenu entretemps l'Union Générale des Tunisiens de France, d'autres membres d'anciennes et nouvelles associations tunisiennes, étaient engagés dans des actions de solidarité envers les migrants occupant le bâtiment. La question de l'accueil des migrants tunisiens s'articulait avec des enjeux propres à la recomposition de l'espace politique tunisien en France, et notamment à l'enjeu des archives présents dans ce lieu. Habib raconte :

*« Tout a été nettoyé entre février et mars, il restait des archives mais ils voulaient peut-être qu'on les trouve. Les premiers jours il s'agissait des archives, il y a des gens qui sont partis avec des camions, des gens qui les revendaient à des journalistes, et il y a eu un collectif 'Vérité et Justice Botzaris' constitué en juillet qui a pris les archives fin mai. Un fusil à pompe a été retrouvé, on sait pas ce qu'il est devenu, c'était les renseignements donc forcément il y a eu beaucoup de rumeurs, de méfiances sur qui est*

---

<sup>173</sup> Des témoignages récoltés pendant l'enquête de terrain auprès de militants tunisiens relatent des tentatives précédentes d'occupation, qui n'avaient pas abouti : en janvier 2011 à l'initiative de militants de la gauche tunisienne en France et en avril 2011 à l'initiative de migrants tunisiens arrivés de Lampedusa



*un flic, il y avait beaucoup de journalistes, c'était incroyable. #Botzaris36 était le hashtag numéro un en France pendant un mois : c'est devenu le symbole, même si c'était juste 50 migrants, il y avait des migrants qui vendaient les feuilles aux journalistes. C'était le mythe des services secrets de Ben Ali »*

Si ce sont les archives récupérées, dont la majorité datait d'avant 2006, qui ont attiré l'attention des médias<sup>174</sup>, la dimension symbolique de l'occupation de 'Botzaris' a aussi permis une médiatisation de la question de l'accueil migrants. Habib, avec d'autres membres de son association, crée le hashtag #36Botzaris<sup>175</sup>. Si les occupants de l'immeuble de Botzaris sont expulsés d'abord le 7 juin puis de manière définitive le 16 juin, la visibilité du hashtag notamment sur twitter leur permet de lever des fonds pour organiser des actions de solidarité pour les migrants qui s'installent dans un campement de fortune en face de l'immeuble, dans le parc des Buttes Chaumont. Habib explique :

*« À partir de ce moment-là, on reprend la structure associative, on fait la distribution de repas entre juin et octobre. Il y a une volonté claire d'aider avec les gens du quartier, qui sont sincères dans l'aide. Il n'y a pas objectifs politiques, juste un soutien humanitaire, dans l'intérêt seul des migrants. C'était un rassemblement quotidien, convivial, on discutait, on chantait (...) Il y avait le boulanger kabyle du coin, mais aussi les Tunisiens de Belleville qui nous donnaient les restes, une association pour ramener les fringues, les couettes, les tentes, les duvets mais aussi beaucoup d'individus anonymes, des copains de copains, des avocats qui venaient gratuitement pour suivre les migrants retenus au CRA »*

Une solidarité de voisinage s'organise donc au campement des Buttes Chaumont, qui rappelle les engagements analysés dans le chapitre précédant au campement des Quatre-Chemins. Habib souligne la dimension uniquement 'humanitaire' de son engagement, 'dans l'intérêt des seuls migrants', pour se différencier des acteurs qui se seraient engagés pour des questions politiques.

---

<sup>174</sup> Les archives ont donné les preuves de fraudes électorales, emplois fictifs et autres malversations organisées par le parti au pouvoir en Tunisie, voir Grira, Sarra, 2011, "Botzarileaks": les archives du RCD à Paris révèlent les malversations du parti de Ben Ali, Observateurs de FRANCE 24, 21 septembre: <https://observers.france24.com/fr/20110921-botzarileaks-archives-rcd-paris-revelent-malversations-parti-ben-ali-tunisie-revolution>

<sup>175</sup><http://www.botzaris36.org>

### ***La fin de l'été 2011 : division et retour à la débrouille***

La fin de l'été 2011 marque la fin du moment politique et collectif qui a caractérisé la mobilisation des 'Tunisiens de Lampedusa' à Paris, qui se dispersent à la recherche de solutions individuelles de survie.

Les migrants présents au gymnase de Belleville, expulsés au début du mois de juillet 2011, sont partagés entre foyers, hôtels et programmes de 'retour volontaire'<sup>176</sup>, ce qui divise *de facto* le collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris' et '*termine la lutte*'. Certains migrants, comme Ayoub, trouvent des solutions dans des squats grâce à des soutiens militants qui s'étaient engagés avec le collectif et développent eux-mêmes des savoir-faire et des compétences précaires (Bouillon, 2007) liées au milieu des squats :

*« Après les expulsions de Bolivar et du gymnase, la lutte n'a pas duré vraiment très, très longtemps. On n'a rien obtenu, 70 personnes ont accepté la proposition de la mairie d'aller dans un foyer aux Champs-Élysées. Les gens étaient fatigués, ils n'avaient plus confiance dans la lutte. Ils sont restés un mois puis on leur donnait des hôtels particuliers provisoirement, par semaine. Ils ont divisé encore les gens (...) Ils donnaient 1.000 euros en tout pour rentrer en Tunisie, un peu ce qu'on avait dépensé pour venir. Beaucoup de gens sont rentrés avec le programme de 'retour volontaire', ils proposaient ça à tout Tunisien sans papiers sur le territoire français, il n'y avait rien à prouver... Ceux qui sont restés se débrouillent à droite et à gauche, dans des squats. Ils ont réussi à terminer et diviser la lutte. Moi je suis resté même après la lutte en lien avec les militants qui nous avaient aidé et puis j'ai ouvert aussi des squats et j'ai squatté avec eux pendant toute la première année »*

Le campement des Quatre-Chemins est évacué le 16 juin 2011, et les migrants qui restent à la rue trouvent refuge sous le pont du périphérique et de la voie ferrée.

Avec le début du mois de ramadan en août 2011, le campement du parc des Buttes Chaumont se vide de la majorité des migrants, qui trouvent des solutions de 'débrouille'. Habib se souvient :

---

<sup>176</sup> Voir chapitre 3 pour suivre les parcours des *harraga*. En juillet 2011 la mairie de Paris met en place une aide de 700 euros à ajouter aux 300 euros proposés par l'OFII pour les migrants qui acceptent le retour en Tunisie.

« Au but d'un mois, on était une trentaine, les migrants étaient dans le côté débrouillard, c'était la politique du dépannage (...) Début août, c'était le ramadan, le premier jour du ramadan il ne restait plus que 15 migrants, ils étaient partis dans des squats ou autre. Beaucoup étaient à Aubervilliers, aux Quatre Chemins, Darettonnes<sup>177</sup> a été squatté à un moment, et à Pantin, dans le centre-ville, dans des squats, un des squats a brûlé... »

En effet, le 28 septembre 2011, l'incendie d'un squat à Pantin fait 6 victimes, 4 ressortissants tunisiens et deux égyptiens. Là encore, un communiqué interassociatif signé par plusieurs associations tunisiennes est publié (voir figure 23) et un rassemblement est organisé pour dénoncer l'inaction de l'État français et demander la régularisation et la prise en charge des 'enfants des révolutions des printemps arabes venus en France'.

**Contre la politique anti-immigrés du gouvernement responsable de la mort de six migrants, pour un hébergement d'urgence des jeunes migrants des révolutions du printemps arabe  
Rassemblement à Pantin demain, vendredi 30 septembre 2011, à 18 heures devant le squat incendié (passage Roche, M<sup>o</sup> Hoche)**

Six migrants d'Égypte et de Tunisie sont morts, mercredi 28 septembre, dans l'incendie du squat qu'ils occupaient à Pantin, ville de la banlieue parisienne.

Il s'agit de l'un des incendies les plus meurtriers depuis celui de l'hôtel Paris-Opéra du 15 avril 2005 où 25 personnes d'origine africaine, dont 10 enfants, sont mortes.

L'État refuse d'accorder des places d'urgence, particulièrement en Ile-de-France pour héberger les jeunes migrants, qui sont obligés de s'abriter dans des squats dangereux.

Des dizaines de jeunes Tunisiens arrivés en France dans la foulée de la chute du régime de Ben Ali, au mois de janvier, se sont retrouvés à dormir dans la rue.

Le gouvernement de M Sarkozy porte une lourde responsabilité dans ce drame inhumain. Nous lui demandons d'accueillir sans délais tous les migrants en situation de détresse dans des centres d'hébergement en Ile-de-France, à Marseille et ailleurs.

Nous renouvelons notre appel à régulariser les enfants des révolutions du printemps arabe venus en France. Paris le 29 septembre 2011

**Premiers signataires : FTCT - UNI\*T - UTIT idf - MRAP - LDH - GISTI - ATTAC - PCF - FASE - ATMF - ADTF - Collectif d'Ailleurs nous sommes d'ici - PCOT - AMIS DE BOUAZIZI - Coordination Contre le Racisme et l'Islamophobie - Réseau Féministe « Ruptures - Gauche Unitaire - EELV - UD CGT 93 - FSU 93 - pg - L'union syndicale Solidaires - EMCEMO - l'Union Démocratique Bretonne - Les Alternatifs - CRLDHT - AMF - CEDETIM**

Figure 23 – Communiqué interassociatif, Contre la politique anti-immigrés du gouvernement responsable de la mort de six migrants, pour un hébergement d'urgence des jeunes migrants des révolutions du printemps arabe', 29 septembre 2011

Source: <https://www.gisti.org/spip.php?article2427>

Dans la section suivante, j'analyserai le cas de la rafle au campement de la Porte d'Aix à Marseille qui permet la rencontre des migrants avec le milieu des squats marseillais pour explorer les similitudes et les différences de cette mobilisation avec la mobilisation parisienne.

<sup>177</sup> Centre lié à l'OTE

## Section D – Contrepoint marseillais : l'expérience du squat de la Chrysalide

### *Les ressorts de l'engagement : s'opposer à une rafle*

Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, les migrants tunisiens qui arrivent à Marseille et qui ne trouvent pas de solution d'hébergement se rassemblent principalement dans le quartier de la Porte d'Aix, en proximité du consulat tunisien<sup>178</sup>. Comme à Paris, les migrants deviennent la cible de rafles organisées par la préfecture de police. Lucie et Marie font la rencontre des 'Tunisiens de Lampedusa' au moment de l'une de ces rafles au campement de la Porte d'Aix le 27 avril 2011. Elles vivent au printemps 2011 dans un squat marseillais, la Chrysalide, ouvert à la fin du mois de février 2011 et situé derrière la gare Saint Charles. La vingtaine en 2011, elles appartiennent au milieu des militants autonomes et ont participé à l'ouverture du squat suite aux mobilisations contre la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOOSPI 2) passée en mars 2011<sup>179</sup>. Le squat se veut un espace où *« l'objectif n'est pas seulement de s'opposer à une loi mais d'expérimenter l'auto-organisation, [et de] construire une résistance collective sur le long terme »* (voir figure 24). Les militants appellent à une convergence des luttes, et sont notamment engagés depuis le début de l'expérience du squat en mars 2011 auprès des sans papiers retenus dans le Centre de Rétention Administrative -CRA du Canet à Marseille. Ils sont, au moment de la rafle du 27 avril, engagés aux cotés de six migrants, tunisiens et algériens, accusés d'avoir mis le feu au CRA du Canet à Marseille le 9 mars 2011. Les militants organisent des rassemblements, du soutien juridique et des réunions au squat de la Chrysalide pour soutenir les migrants transférés à la prison des Baumettes (voir figure 25).

C'est dans ce contexte de mobilisation qu'une partie des militants du squat vont soutenir les migrants tunisiens à la Porte d'Aix au moment des rafles. Marie et Lucie expliquent dans cet extrait les circonstances de leur rencontre avec les migrants :

*« M : Les gens se sont retrouvés massivement à s'arrêter Porte d'Aix à Marseille. Du coup il y a eu un moment où il y avait entre 100 et 200 personnes en mode camping sauvage, à l'arrache, juste avant mai, je pense. Puis un jour, il y a eu une grosse rafle*

---

<sup>178</sup> Voir chapitre 4

<sup>179</sup> « En outre les contrôles dits d'occupation, les opérations de police contre des vendeurs à la sauvette ou de recherche de résidents « sans papiers » se sont multipliées ces dernières années notamment dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure de 2011 (LOOSPI 2) permettant des procédures accélérées d'expulsion » (Bernardot, Le Marchand, & Bucio, 2014, p.344)

*de laquelle on a été au courant, la première rafle dans laquelle on a été un certain nombre à venir de nuit et à s'opposer, et il y en a eu une deuxième. Nous on avait ouvert un énorme squat qui était censé être un squat un peu collectif après le mouvement des retraites, après la LOOPSI. Et du coup, on venait d'ouvrir ce gros lieu, 'La Chrysalide'. On était aussi en même temps en plein dans les histoires de soutien à des personnes qui avaient mis le feu au CRA et qu'on soutenait juridiquement. Ça venait de se passer quelques mois avant. Eux aussi c'étaient des Tunisiens. Ils étaient là depuis longtemps. Il y avait eu une révolte dans le CRA et les personnes accusées d'avoir mis le feu s'étaient retrouvés aux Baumettes, à la prison. Au début, ils étaient six. Donc on ouvre ce gros lieu, dans mon souvenir on avait prévu un weekend de sensibilisation par rapport au soutien aux 6 du CRA et donc un de ces jours-là, il y a une grosse opération policière qui commence à se préparer à la Porte d'Aix. Nous, on était en réunion sur les 6 du CRA justement à la Chrysalide, et à ce moment-là on reçoit un coup de fil et on est un certain nombre à se déplacer. Et là, en fait, on imagine comme plan d'urgence de partir par petits groupes et on amène les gens à la Chrysalide. Et du coup, on s'est retrouvé ce jour-là avec je sais pas cent, cent cinquante personnes dans le squat un peu comme ça quoi.*

*L : Non c'est arrivé en deux jours, le premier jour ils étaient 10, une vingtaine max et après c'était parti pour 150 personnes, tous Tunisiens. »*

La rencontre se produit donc suite à une situation d'urgence où les militants du squat interviennent pour s'opposer à la répression policière contre les 'Tunisiens de Lampedusa'. Ils décident dans la foulée d'héberger les migrants dans le squat : dans la sous-section suivante, j'explore le bouleversement des dynamiques internes au squat suite à l'arrivée des migrants.

# UNE MAISON S'OUVRE À Marseille AU 14 RUE BENEDIT

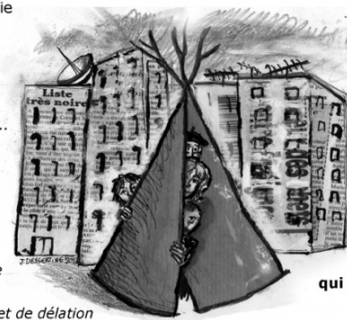
A Marseille comme ailleurs, des bâtiments vides et des places publiques sont investis pour informer, résister et créer d'autres modes de vie alternatifs.

**NOUS AVONS CHOISIS D'OCCUPER CETTE MAISON pour nous organiser et lutter contre la loi LOPPSI II, où le système D et nos choix de vie deviennent des délits.**

L'état excite le sentiment d'insécurité et multiplie les mesures répressives pour mieux nous diviser et ainsi mieux nous manipuler. LOPPSI 2 (42ème loi sécuritaire depuis 2002), adoptée en 2011, criminalise toute forme de vie qui ne serait pas rentable.

## LOPPSI 2 c'est :

- \*Fichage généralisé.
- \*Vidéo-surveillance multipliée : Que l'état appelle maintenant vidéo-protection...
- \*Pénalisation des petits métiers de la rue.
- \* Le filtrage du web (art.4) et l'espionnage de vos ordinateurs.
- \*Immunité totale pour les agents de renseignements.
- \* Le must : les préfets pourront prendre leurs décisions SANS contrôle judiciaire préalable. Le retour de la double peine.
- \* L'organisation d'un système de collaboration et de délation des citoyens (art.37 quater + ...) intégrant la police nationale.
- \* L'expulsion sous 48h des précaires (art.32 ter A) et destruction de tout habitat "hors normes" sur simple ordre du préfet.



**L'objectif n'est pas seulement de s'opposer à une loi mais D'EXPERIMENTER L'AUTO-ORGANISATION, construire une RESISTANCE COLLECTIVE sur le LONG TERME.**

Pour mieux nous atomiser le pouvoir a choisi la précarisation de la société et l'appauvrissement social et intellectuel général...

L'état cherche à rendre plus performant le contrôle de la population, en imposant comme objectif et rythme de vie le travail et la consommation.

## NOUS INVITONS :

\*toutes personnes voulant s'organiser au delà des cadres syndicalistes ou partis politiques,

\*toutes personnes ayant des idées, des techniques, des stratégies, des pratiques à partager,

\*toutes personnes curieuses de découvrir un tel espace.

## NOUS APPELONS

**à la convergence des luttes, dans ce lieu ouvert à toutes les personnes qui veulent s'organiser sans chef ni porte parole,**

**S'ORGANISER, SE RASSEMBLER, GUEULER, DIFFUSER, INFORMER, LUTTER, RESISTER, AGIR, CREER...**

Figure 24 – Tract de présentation du squat de la Chrysalide, février 2011

Source: terrain

**Organisons nous pour soutenir les 3 inculpés.**



Rendez-vous le jeudi à 18H à la cryalide (14, rue Beneditte, entre la friche et le parc Longchamp)

## RASSEMBLEMENT CONTRE LES CENTRES DE RÉTENTION

**Samedi 30 Avril 14H place Cadenas, Belle de Mai**

Pour plus d'infos :

- sur ce qui se passe dans les centres de rétention voir le site : <http://jurailibertaire.over-blog.com> (rubrique sabotons la machine à expulser),
- ou <http://cettesemaine.free.fr>
- <http://loissauvage.rebellyon.info>
- pour avoir des textes d'analyses voir sur : <http://www.infokiosques.net>
- pour voir comment s'organiser contre une expulsion : <http://sanspapiers.internetdown.org>

☞ Pour ne pas laisser les retenus dans la solitude carcérale, il est important de leur écrire et de leur manifester notre soutien; voici déjà le contact de l'un d'entre eux :

Hamza Mohamed, n°écrou : 160776,  
Maison d'arrêt des Baumettes,  
213, chemin de Morgiou  
13009 Marseille

☞ Pour nous contacter : [soutien6cra@riseup.net](mailto:soutien6cra@riseup.net)

## SOLIDARITE AVEC LES REVOLTES DE L'INCENDIE

### DE LA PRISON

### POUR SANS-PAPIERS DU CANET

*Parce que nous nous réjouissons quand une prison brûle.*

*Parce que nous nous réjouissons que partout dans les centres de rétention éclatent des révoltes.*

*Les révoltés de Marseille ont brûlé leur prison de l'intérieur, poursuivons la lutte à l'extérieur.*

Le 9 mars, la prison pour sans-papiers du Canet à Marseille est hors service suite à un incendie. C'est le lieu, appelé Centre de Rétention Administrative, où l'Etat enferme des gens (uniquement parce qu'ils n'ont pas de papiers) raflés lors de contrôle d'identité en attendant de s'organiser pour les expulser sous trente jours. Des retenus ont mis le feu à des matelas dans deux bâtiments différents. Les retenus, intoxiqués par les fumées, ont été emmenés à l'hôpital. L'un d'entre eux en a profité pour se faire la belle.

« On a été soignés, rapidement, légèrement, ce qui est normal aux yeux de l'Etat français parce qu'on est sans papiers. Aucun droit. On a passé toute une soirée dans une cour, à l'air, jusqu'à 23h, et puis on a été conduits dans une petite salle de 12m2. On était 36 personnes. Entre 23h30 et minuit, ils nous ont conduits au centre de rétention de Nîmes. Pire que des animaux, on est restés dans une salle jusqu'au petit matin. »

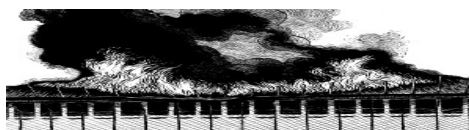


Figure 25 – Tract de soutien aux '6 du CRA', avril 2011

Source: terrain

### *La vie dans le squat : une cohabitation complexe*

La rencontre et la cohabitation entre les militants du squat, appartenant au milieu libertaire et qui prônent l'autogestion et sont engagés politiquement, et les migrants tunisiens qui sont le plus souvent des hommes jeunes, pas politisés et dans une situation d'extrême précarité, crée des situations d'incompréhension. Dans les mots de Marie :

*« M : Au début les gens avaient l'intention de remonter plus haut [vers Paris]. Après je pense qu'il y avait plein de gens qui ne savaient pas vraiment ce qu'ils voulaient faire. Il y en a une bonne partie qui sont restés ici, ils étaient vraiment largués, ils comprenaient pas trop où ils mettaient les pieds à la Chrysalide. D'un côté, ça leur faisait un espace un peu de repos de se retrouver dans ce lieu plutôt que d'être à la rue, et en même temps c'était un peu bizarre pour beaucoup d'entre eux cet endroit. Ils cernaient pas trop le truc, quoi (...) On a eu très, très peu de traducteurs et je pense qu'il y a eu des vrais problèmes de communication, le fait qu'on pouvait communiquer que sur des trucs hyper basiques (...) Il y avait très, très peu de gens qui parlaient français : un mec qui avait bossé dans le tourisme qui parlait bien français, et un mec qui était de l'UGTT qui comprenait le français. Et la traduction, qui à mon avis est vraiment un truc, ça participe mécaniquement à reproduire vraiment un déséquilibre de pouvoir entre des militants d'un côté, et des gens directement concernés par la question de l'autre »*

Les décalages entre les militants et les migrants sont exacerbés par des problèmes de communication et les enjeux de traduction, comme dans le cas de l'occupation de Bolivar à Paris. Nesrine, doctorante tunisienne résidant à Marseille<sup>180</sup>, est l'une des seules traductrices qui s'engagent au squat de la Chrysalide :

*« Comme les Tunisiens ne parlaient pas français et que les Français ne parlaient pas arabe, il fallait quelqu'un pour faciliter et pour expliquer les règles de fonctionnement du squat : qu'est-ce qu'on attend d'eux, parce qu'ils doivent participer à la vie commune donc ils doivent nettoyer, c'est pas des invités. C'est un squat géré de façon autonome, donc ils doivent contribuer à la vie du squat. Et puis il fallait les préparer*

---

<sup>180</sup> Pour une analyse du parcours d'engagement de Nesrine voir chapitre 4

*aussi à l'attaque de police puisqu'ils étaient sous mandat d'expulsion, tout en les aidant avec un réseau extraordinaire de militants, d'avocats, de médecins reliés au squat. Les gens du squat, eux, c'était plus comment agir face aux policiers, donc des numéros d'alerte, des mobilisations rapides etc., des choses comme ça. (...) [Les migrants] se sont retrouvés en surnombre, ils étaient devenus beaucoup plus nombreux que les squatteurs du départ, qui avaient leurs propres règles de fonctionnement. J'imagine qu'ils avaient leurs propres problèmes, mais ils avaient au moins des dispositifs de prise de décision, de communication, de préparation etc. Les Tunisiens n'avaient pas du tout ce background-là, ils venaient pour la grande majorité des quartiers populaires de Tunis, mais il y en avait aussi beaucoup du Sud (...) Les jeunes tunisiens avaient du mal à, je sais pas comment dire, beaucoup n'étaient pas habitués à autant de liberté, j'ai presque envie de dire. Et d'accès à des choses qui étaient d'habitude en Tunisie interdites : l'alcool, les drogues, le sexe. Et beaucoup de très, très jeunes, surtout les très jeunes de 15 ans de 16 ans sont très vite tombés dans la consommation exagérée de drogue et d'alcool...Donc on s'est retrouvés avec des cas d'intoxication, des cas d'alcoolisme, des maladies de la peau, liées à l'hygiène, des maladies de nutrition et bien sûr avec tout ce qui va avec de frustration, de stress, de manque affectif, de sentiment d'être arraché. Et avec la pression qui mettaient les flics aussi, parce qu'il y avait une chasse à l'homme à Marseille contre ces jeunes. Donc très vite l'ambiance s'est beaucoup dégradée, il y a eu des petites affaires de vol, un peu de violence... »*

La cohabitation difficile dans le squat ainsi que la pression policière rendent l'ambiance à la Chrysalide très tendue. Le squat sera finalement expulsé à la fin du mois de mai 2011. Cependant, des tentatives de mobilisation ont lieu pendant le mois de mai : à la différence de Paris, où un collectif de migrants s'était formé avec le soutien des militants, à Marseille c'est un collectif mixte de migrants et de soutiens du squat de la Chrysalide qui se forme, le collectif 'miamialiberté', qui organise des réunions, rassemblements et manifestations (voir figure 26). Le collectif est traversé par des questionnements qui rappellent ceux de la mobilisation parisienne.

### ***Comment se mobiliser : projections et réalité***

Dans le contexte difficile que l'on vient de décrire, les militants du squat cherchent à ne pas s'en tenir qu'à la gestion des besoins matérielles des migrants dans une perspective



‘humanitaire’ et à politiser l’enjeu des arrivées. Comme on l’a vu dans l’analyse des interactions entre les soutiens militants et les migrants pendant l’occupation de Bolivar à Paris, les militants de la Chrysalide ont des projections concernant l’arrivée de ces jeunes tunisiens d’un pays qui vient de vivre une révolution. Comme à Bolivar, ces projections sur les migrants comme ‘sujets révolutionnaires’ sont mises à mal par la réalité complexe de leurs profils sociaux et de leurs motivations de départ. Marie et Lucie se souviennent :

*« M : On a essayé de s’organiser, je dirais à la fois sur des trucs d’urgence, humanitaire presque, enfin en tout cas d’urgence vraiment quotidienne et matérielle, et je pense au moins pour une partie d’entre nous aussi avec quelque chose de l’ordre de la projection, une espèce de volonté de s’organiser politiquement aussi, parce que c’était générale en France. Je veux dire, c’était pas qu’à Marseille qu’il y avait plein de Tunisiens qui arrivaient juste après la révolution. Et aussi parce qu’on est des gens politisés, et je pense qu’on était un certain nombre à avoir déjà participé à des mouvements de sans papiers, ou en tout cas à avoir été un peu militants sur ce genre de questions. Et après c’était ultra complexe... »*

*L : Je pense qu’on était surexcités de ce qui s’était passé en Tunisie, en vrai ça nous avait fait complètement flasher. On était là genre ‘Uau, fin ils ont tout fait péter quoi, et du coup ils arrivent tous...’ Je pense qu’en fait, déjà on est partis de l’a priori qu’ils avaient tous fait la révolution un peu, alors que pas du tout. Enfin ils profitaient que les frontières étaient ouvertes à ce moment-là... Moi je me souviens aussi d’une surprise de penser que c’étaient tous des prolétaires, et que c’était pas du tout forcément le cas... En tout cas on avait vraiment beaucoup de projections sur eux et sur ce qu’ils étaient, et je pense qu’effectivement on avait l’habitude de faire des trucs avec des sans papiers et tout ça, mais qu’en fait c’était des gens qui étaient en France depuis un certain moment, et pas du tout des gens qui débarquaient depuis leur première journée »*

Cette volonté de mobilisation est aussi nourrie par la circulation des militants du squat de la Chrysalide entre Marseille et Paris et à leur participation aux actions de mobilisation du ‘Collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris’. Cependant, à la différence de Paris, à Marseille les migrants n’occupent pas un lieu en tant que collectif et ne produisent pas des communiqués où ils s’expriment directement. La mobilisation marseillaise est moins autonome du point de vue des migrants et elle est plus portée par les soutiens militants, qui se retrouvent à se mobiliser avec des sans papiers qui viennent d’arriver en France et qui ne connaissent pas

forcément les codes des mobilisations des sans papiers plus anciennes. Le décalage se ressent dans des moments de mobilisation spécifiques, comme le fait d'aller récupérer les restes invendus de nourriture au marché en distribuant un tract pour sensibiliser sur les conditions des migrants arrivés depuis la Tunisie révolutionnaire (voir figure 26). Lucie raconte :

*« Eux, pour être hébergés et avoir de la bouffe, dans des conditions super merdiques hein parce que c'était un squat, enfin c'était pas du tout le grand luxe qu'on leur proposait en plus... Bah du coup il y avait un peu une espèce de contrepartie qui s'installait. Alors évidemment là je le caricature, ça s'est passé plus en finesse que ça, mais il y avait quand même un truc de contrepartie qui s'installe genre : pour avoir la bouffe on va faire un tract et on va faire la récup. On va y aller ensemble pour faire la récup, en disant que nous on fait la récup parce que du coup voilà, il y a eu la révolution et les gens ils sont arrivés en masse. Et que du coup il y a pas de prise en charge de ça, et que voilà on fait un appel à ce que les gens ils le prennent en compte. Enfin, un truc de même politiser les récup. On avait un tract et tout, et en fait eux ils étaient hyper mal à l'aise dans cette démarche pour la plupart... (...) Moi je me souviens d'être partie à une récup avec notre petit tract, on était censés faire des binômes, un français un tunisien. Et du coup on était trois binômes, on était partis à six et chacun on allait voir les marchands aux puces (les puces c'est de la bouffe ici [à Marseille], c'est un gros marché de bouffe). Et voilà en fait, deux sur trois ils s'étaient carapatés mais en scred<sup>181</sup>. Ils avaient pas réussi à nous dire clairement tu vois. Du coup ils sont arrivés aux puces et ils sont allés boire un café... je sais pas ce qu'ils sont allés faire, je me souviens plus en fait, mais genre d'un coup on les avait perdus. Du coup on a fait la récup tous seuls, et en fait eux ils esquivait le truc. Parce que en fait pour eux ça renvoyait, ouais c'est ça c'est là aussi où je m'étais rendu compte de ce truc de décalage, enfin pour eux c'était hyper humiliant en fait je pense. Peut-être c'est encore ma projection, mais c'est ce que j'ai cru comprendre, que finalement pour eux c'était faire de la mendicité ce qu'on était en train de faire. Et que ça leur renvoyait une image d'eux-mêmes qui n'était pas possible »*

Une partie des tentatives de politisation de l'enjeu de l'arrivée mis en place par les militants du squat n'est donc pas comprise et partagée par les migrants. Lucie et Marie se souviennent que

---

<sup>181</sup> Ils avaient fui discrètement

d'autres registres de mobilisation, comme la manifestation, sont en revanche investis par les migrants qui s'organisent avec les soutiens pour exprimer leurs revendications, 'le travail' en premier :

*« L : En fait il y avait un groupe de gens qui étaient hyper motivés pour faire des manifs. Il y a une manif qui était hyper chouette, où ils étaient quand même bien à fond. Pas tous, quand je dis ils, mais ils étaient assez nombreux. Et tu sentais que, ouais ça nous avait fait tous bien plaisir ce moment-là. On avait fait des tracts et les revendications qui étaient portées c'était travail et papiers. Et, peut-être que nous on avait rajouté l'abolition des frontières, non ?*

*M : Non mais je pense qu'on avait rajouté la régularisation de tous les sans papiers de notre part.*

*L : Mais eux c'était le travail. Moi je me souviens que c'était vraiment le premier truc qui venait. Même s'il y en avait quelques-uns qui disait qu'eux ils étaient là pour se balader, parce qu'ils avaient envie de voir c'était comment l'Europe. Mais globalement c'était le travail parce que c'est la clé de tout »*

Le samedi 14 mai 2011, le collectif organise une manifestation au départ de la Porte d'Aix<sup>182</sup>. Le cortège de 200 personnes environ traverse les quartiers populaires du centre-ville, les mêmes qui avaient été investis par les migrants tunisiens à leur arrivée à Marseille. Aux slogans propres des mobilisations des sans papiers, par exemple la 'régularisation de tous les sans papiers', s'ajoutent des revendications qui mêlent les registres propres à la révolution tunisienne, aux slogans des migrants tunisiens bloqués à Lampedusa et aux communiqués du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris' : 'liberté', 'travail', 'police, dégage !', 'liberté de circulation', 'ni police, ni charité, 100 pour 100 liberté'.

---

<sup>182</sup> Squat!Net, 2011, Marseille: Petit récit de la manifestation du 14 mai 2011 pour la liberté de circulation, 16 mai: <https://fr.squat.net/2011/05/16/marseille-petit-recit-de-la-manifestation-du-14-mai-2011-pour-la-liberte-de-circulation>

# 100 % Liberté !

المهاجرين الغير شرعيون والقبض البحث عمليت  
سفةمكتفاتو غير عادية  
فالنتحد  
فالنتعاون !

## LA TRAQUE AUX SANS-PAPIERS S'ACCELERE **RIPOSTONS!**

Comme ailleurs en France, depuis quelques semaines, des dizaines de migrants, pour la plupart tunisiens, débarquent à la Porte d'Aix.

Les révoltes en Tunisie de l'hiver dernier ont entraîné la déstabilisation du régime et ainsi ouvert une brèche dans les frontières vers l'Europe et notamment vers l'Italie. Des dizaines de milliers de personnes, issues de différents pays (Tunisie, Lybie, certains pays d'Afrique Subsaharienne...) tentent de rejoindre l'île italienne de Lampedusa. Le trajet de 167 km qui sépare l'île des côtes tunisiennes n'est pas sans danger. Pour les uns, c'est la noyade, les autres sont accueillis par la police (parfois par des coups de feu). Lampedusa est une véritable prison à ciel ouvert. De là, ils sont transférés vers d'autres centres fermés où des révoltes éclatent. Le vent de la révolte tunisienne traverse la méditerranée. La moitié des centres sont détruits, l'État italien se retrouve contraint à délivrer 22 000 visas Schengen pour raison humanitaire, un bon moyen de se débarrasser du « problème ».

Munis de ce vrai-faux papier, beaucoup de migrants cherchent à rejoindre la France. Les autorités ne reconnaissant pas la validité de ces documents, certains migrants voient leurs papiers déchirés par la police française. Des centaines d'entre eux déjouent les contrôles et réussissent à entrer en France.

La dernière semaine d'Avril, des rafles massives ont lieu dans plusieurs grandes villes (Paris, Marseille...). Porte d'Aix, le 27 avril dernier, une cinquantaine de Tunisiens se font contrôler : Certains sont incarcérés, d'autres sont directement expulsés vers l'Italie, et quelques uns arrivent à y échapper. La chasse est ouverte.

La gare St-Charles, comme tous les axes utilisés par les migrants, est quadrillée par l'armée et la police. Les frontières deviennent de véritables murs et barrières à l'intérieur des villes. Cette situation dépasse les cadres habituels de gestion des populations, les structures d'enfermement et de contrôle sont débordées ; ce qui se dessine, c'est le renforcement des frontières à l'intérieur même du territoire. Les mesures d'exception deviennent la norme.

Tandis que les autorités essaient à tout prix de disperser les migrants pour les rendre vulnérables et invisibles, certaines associations, se faisant le relais de l'État, tentent de les convaincre de partir « volontairement », en leur « offrant » 300 euros. Ils ne peuvent donc compter que sur leur détermination et la solidarité des populations locales. Certains habitants du quartier les hébergent spontanément, des commerçants leur apportent de la nourriture, des squats leur ouvrent leur porte...

La "révolution" en Tunisie, initiée par des soulèvements populaires, a fait dégager Ben Ali. Mais hormis quelques figures emblématiques, le clan au pouvoir est resté en place. Cependant, les révoltés ne se contentent pas de cette révolution de palais, les grèves, les luttes et les évasions massives de prison continuent. La répression perdure elle aussi, sous le masque de la démocratie appuyée par l'Europe (le patronat français est déjà en négociation avec le nouveau gouvernement tunisien). Depuis les débuts de la colonisation et malgré « l'indépendance » des pays du Maghreb, les pouvoirs tunisiens et français agissent, main dans la main, pour asservir les populations locales.

Les politiques migratoires en Europe cherchent à fournir le marché du travail de main d'œuvre sous-payée et sur-exploitée, afin d'assurer un profit conséquent pour les entrepreneurs. L'objectif est de mettre en concurrence et de diviser les pauvres selon de multiples statuts (français-immigrés, avec ou sans papiers, avec ou sans travail). Solidarisons nous contre les politiques répressives que l'on subit tous à différents niveaux.

Suite à la rafle de la porte d'Aix, un collectif s'est mis en place. Il regroupe des sans-papiers et des personnes «avec » autour des mots d'ordre :

### **Pour une régularisation globale de tous les migrants Pour la liberté de circulation**

RASSEMBLEMENT DEVANT LE CRA DU CANET : Samedi 7 Mai à 14 heures

MANIFESTATION DEPART PORTE D'AIX : Samedi 14 Mai à 14 heures

RÉUNION – DISCUSSION Les Mardis et Vendredis à 18 heures à La Chrysalide – 14 rue Bénédit (entre la Friche et le Parc Longchamp)

contact: miamialiberte@riseup.net

Figure 26 – Tract du collectif 'miamialiberte', mai 2011

Source: terrain

## Conclusion

Dans ce chapitre j'ai exploré la séquence des mobilisations et des occupations qui ont eu lieu à l'initiative des 'Tunisiens de Lampedusa' et de leurs soutiens militants au printemps 2011 dans les villes de Paris et Marseille. Comme on l'a vu, les campements informels qui se sont constitués à Quatre-Chemins et à Porte d'Aix ont permis aux *harraga* de se rassembler et de constituer des 'réseaux passifs' de solidarité.

Bayat montre que ce qui permet le passage du 'réseau passif' de solidarité entre les acteurs des 'social non-movements' et la possibilité d'action collective est l'existence d'une 'menace commune' (Bayat, 2010, p.24). Dans le cas analysé ici, la répression policière qui a caractérisé les arrivées des *harraga* en France en 2011 a contribué au basculement vers l'action revendicative.

J'ai montré, à travers les communiqués des collectifs ainsi que des récits des acteurs impliqués, les dynamiques propres à l'engagement des *harraga* dans le contexte particulier des 'arrivées révolutionnaires'. Les registres de légitimité utilisés par les collectifs font le lien avec les événements révolutionnaires en Tunisie : les revendications de 'dignité' et 'liberté' sont adaptés au contexte des arrivées et se prolongent dans la demande de régularisation et hébergement pour les 'enfants de la révolution'.

Les occupations et les squats sont des espaces de visibilisation de la cause des 'Tunisiens de Lampedusa', où se produit un double processus de politisation, tant au niveau des migrants que au niveau des soutiens. Si les *harraga* tunisiens se politisent et basculent vers des registres et des répertoires d'action de la lutte revendicative au contact avec les soutiens, les soutiens militants, eux, sont obligés de revoir leurs représentations sur les migrants en tant que 'sujets révolutionnaires', à se confronter à la réalité complexe des profils des migrants et à adapter leur modes d'action.

La répression policière et les stratégies de division de la mobilisation mises en place par les pouvoirs publics ne permettent pas au mouvement du printemps de 2011 de s'inscrire dans la durée, ni de créer une dynamique nationale pour mobiliser les autres groupes de migrants tunisiens arrivés en 2011 dans d'autres villes de France. Cela n'empêche que les liens tissés par les migrants avec les milieux de la gauche radicale lors de ces mobilisations permettent à certains d'entre eux de développer un savoir-faire, des 'compétences précaires' qui leur permettent de trouver des solutions individuelles de débrouille.



## Conclusion Partie II

Dans cette partie, j'ai montré la spécificité des engagements qui se produisent autour de la 'cause tunisienne' et de la 'cause des Tunisiens de Lampedusa' à Paris et à Marseille au printemps 2011.

Les parcours migratoires des *harraga* de 2011 sont caractérisés par une visibilité qui permet des rencontres inédites, qui génèrent des engagements et des mobilisations de solidarité spécifiques.

La 'variable révolution' influence l'engagement des acteurs tunisiens qui, pour certains, le vivent comme une manière de participer à la révolution à distance. Elle influence également les contours de la lutte revendicative des collectifs de migrants et soutiens, autant dans les revendications exprimées que dans les dynamiques de politisation et d'interaction entre les *harraga* et les soutiens militants.

Cette partie a montré en creux les différentes représentations des migrants tunisiens dans l'espace des campements d'abord, et des occupations et des squats ensuite : la concomitance entre départs et révolution a en effet contribué à politiser et légitimer le phénomène de la *harga* : les représentations des différents acteurs sur qui étaient ces migrants, 'les victimes de la dictature', 'les jeunes qui ont fait la révolution', 'les sujets révolutionnaires', ont façonné les différentes formes d'engagement.

Mais le phénomène de politisation et de légitimation de la '*harga* révolutionnaire' ne se limite pas à l'espace de mobilisation en France. Dans la partie suivante, je change de focale géographique et je m'intéresse à la Tunisie pour y explorer les conséquences qu'ont eu les 'départs révolutionnaires' sur les représentations de la *harga*, ainsi que sur la recomposition de l'espace de mobilisation sur la question migratoire, au lendemain du 'moment révolutionnaire' et dans la décennie qui l'a suivi.





## **Partie III**

### **La ‘cause de la *harga*’ dans la Tunisie de l’après Ben Ali**



### Introduction Partie III

Dans cette troisième partie, je m'intéresse aux dynamiques de naissance d'une 'cause de la *harga*' dans la Tunisie post Ben Ali.

Le phénomène des 'départs révolutionnaires' a contribué en 2011 à la politisation de l'enjeu de la *harga*, qui rentre à plein titre dans l'espace public tunisien et devient, pour la première fois, un sujet de mobilisation. Ce sont notamment les familles des *harraga* morts et disparus en mer en tentant de traverser la Méditerranée qui se mobilisent en premier pour revendiquer vérité et justice pour leurs proches, et deviennent visibles dans l'espace public dès le mois de mars 2011. La cause des familles des disparus est également investie par une partie de la 'société civile' tunisienne, qui contribue à élargir la contestation aux politiques migratoires.

Comme le notent Allal et Geisser :

*« Au lendemain du moment révolutionnaire de 2011, la Tunisie a connu une émulation revendicative inédite qui s'est traduite par la création de nombreuses associations, organisations, mouvements, collectifs formels ou informels, réseaux sociaux, médias numériques etc se réclamant tous de la « société civile » post-autoritaire (...) les mouvements protestataires n'ont pas seulement modifié les cadres matériels de la contestation (censure, surveillance, répression) mais aussi les cadres normatifs des mobilisations »*

(Allal & Geisser, 2018, p. 28-29)

Dans le cas des mobilisations des familles des migrants morts et disparus en mer, la demande de vérité et justice devient une contestation plus large du régime des frontières : la responsabilité des morts et des disparitions est imputée aux politiques migratoires sécuritaires et restrictives et à la difficulté d'obtenir les visas.

Je questionne dans cette partie les dynamiques de recomposition de l'espace de mobilisation autour de la question de la *harga* dans le post Ben Ali. L'hypothèse que je suis est que ces dynamiques sont caractérisées par un double mouvement de dépolitisation et repolitisation<sup>183</sup>.

---

<sup>183</sup> « La dépolitisation peut être définie comme l'ensemble des processus (y compris les diverses tactiques, stratégies et outils) qui suppriment ou déplacent le potentiel de choix, l'agency collective et la délibération autour d'une question politique particulière » (Fawcett, Flinders, Hay, & Wood, 2017, p.5). La dépolitisation consiste en « la réactivation de l'origine politique du social et donc l'élargissement de l'espace de conflit et de délibération politique » (*ibid.* p.32). Pour une utilisation de ces concepts dans l'analyse de la gouvernance migratoire voir entre autres (Pécoud 2010; Pécoud 2015; Cuttitta 2020; Facon 2022)

D'un côté, on assiste en effet à l'institutionnalisation et au 'formatage' des acteurs de la société civile mobilisés, impulsé par les institutions internationales et les bailleurs de fonds européens, qui contribue à la dépolitisation de la question de la *harga*. Mais d'un autre côté, parallèlement, l'investissement de militants transnationaux engagés contre le régime des frontières enclenche un processus de transnationalisation de la cause de la *harga*, ce qui contribue à sa repolitisation.

Dans le chapitre 6 je m'intéresse aux conditions d'émergence d'un espace de mobilisation sur les questions migratoires dans la Tunisie au lendemain du 'moment révolutionnaire' et à ses caractéristiques. Je montre que les réponses institutionnelles à ces nouvelles mobilisations sont caractérisées par une double dynamique d'invisibilisation et de visibilité qui vise à réduire la possibilité des acteurs de la société civile de contester les politiques migratoires restrictives.

Dans le chapitre 7, je questionne d'une part les dynamiques de cooptation de la 'société civile' par les institutions européennes et les organisations internationales dans le but de promouvoir une injonction à l'immobilité, et d'autre part les tactiques de contournement et résistance mises en place par les acteurs locaux.

Dans le chapitre 8 j'explore la Tunisie comme nouveau lieu de convergence de l'activisme transnational contre le régime des frontières dans la décennie qui a suivi la chute de Ben Ali. Je m'intéresse en particulier aux dynamiques de transnationalisation des causes des familles des disparus et de la liberté de circulation.

L'analyse développée dans cette partie se base sur des observations et des entretiens réalisées entre 2012 et 2019 entre la Tunisie, la Sicile et la France avec des acteurs de la société civile tunisienne, des acteurs institutionnels européens, internationaux et tunisiens ainsi que des militants transnationaux engagés contre le régime des frontières.

## Chapitre 6

### La politisation de la *harga* et la cause des disparus

#### Introduction

Le 18 décembre 2011, un an et un jour après l'immolation de Mohammed Bouazizi qui a déclenché le mouvement révolutionnaire en Tunisie, le FTDES, Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux publie un communiqué : « *Pour la première fois, grâce à la Révolution du 14 janvier 2011 pour la dignité, la liberté et l'égalité, la société civile- associations et militants - célèbre la journée internationale des migrants* » (voir figure 27).

Avec ce communiqué, le FTDES, nouvelle association proche de la gauche et des milieux laïques fondée en mars 2011, choisit de célébrer une date onusienne et de s'inscrire dans un registre international de revendication des droits des migrants. On y retrouve les questions principales qui resteront les thématiques autour desquelles la société civile tunisienne se mobilisera dans la décennie qui a suivi la révolution : la question des migrants tunisiens disparus en mer pendant leur voyage vers l'Italie, les droits des émigrés tunisiens en Europe, les droits des réfugiés et des migrants en Tunisie, la mise en place d'un partenariat équitable entre la Tunisie et les pays européens concernant la question migratoire. Dans le communiqué, le FTDES souligne également que c'est grâce à la révolution que cette '*première fois*' est possible.

Dans ce chapitre<sup>184</sup>, je m'intéresse aux conditions d'émergence d'un espace de mobilisation sur les questions migratoires dans la Tunisie de l'immédiat post Ben Ali et à ses caractéristiques. Je questionne les conséquences de cette émergence sur la gouvernance des migrations, et en particulier celle du phénomène de la *harga*, dans les années qui ont suivi.

Dans la première section, après avoir montré les raisons de l'impossibilité d'une mobilisation sur les questions de la *harga* dans la Tunisie de Ben Ali, je me concentrerai sur l'année 2011 pour explorer l'émergence de mobilisations spécifiques en lien avec les mouvements migratoires au départ et vers la Tunisie. Suite à ces mobilisations, la migration des *harraga* devient un sujet politisé et investi par les acteurs de la société civile, anciens et nouveaux, qui deviennent des acteurs incontournables dans la gouvernance des migrations en Tunisie.

---

<sup>184</sup> Une partie des sections de ce chapitre reprennent et approfondissent le chapitre 4 de l'ouvrage que j'ai publié en 2020 avec Sabine Dini (Dini & Giusa, 2020, p.35-51)

Dans la seconde section, je m'intéresse aux dispositifs mis en place par les institutions tunisiennes et européennes pour faire face à ce nouvel élément : ces dispositifs sont caractérisés par une double dynamique d'invisibilisation et de visibilisation qui résultent en une réduction de la possibilité des acteurs de la société civile de contester les politiques migratoires restrictives.

L'analyse de ce chapitre se base sur des entretiens réalisés à Tunis, Paris et Bruxelles avec des membres de la société civile et des acteurs institutionnels européens et tunisiens ainsi que des observations participantes à l'École d'été de l'OIM organisé en septembre 2015 à Tunis et au Forum Social Mondial organisé en mars 2015 à Tunis.

## Forum Tunisien Pour les Droits Économiques et Sociaux

**18 décembre 2011**

Pour la première fois, grâce à la Révolution du 14 janvier 2011 pour la dignité, la liberté et l'égalité, la société civile- associations et militants célèbre la journée internationale des migrants. Cette date a été choisie par l'ONU pour attirer l'attention sur une convention adoptée par l'assemblée des Nations Unies « La Convention internationale pour la protection des travailleurs migrants ». Chaque année, la Journée internationale des migrants est officiellement célébrée le 18 décembre.

On célèbre cette date dans un contexte mondial et territorial alarmant : la situation des migrants est en aggravation constante, la violation de leurs droits s'intensifie à cause des politiques migratoires austères dans le monde.

Au niveau national, on célèbre cette date au moment où de nombreuses familles tunisiennes cherchent une lueur d'espoir pour retrouver leurs enfants. De même des milliers de Tunisiens immigrants sont dispersés dans plusieurs pays européens. Ils sont exposés à toutes les mesures d'intimidation, sans aucun respect pour leurs droits fondamentaux.

Notre pays a été le foyer pour des milliers de délégations de réfugiés de différentes nationalités après le déclenchement de la guerre en Lybie. Plusieurs sont rassemblés dans des camps qui ne répondent pas aux normes internationales et où manquent les conditions élémentaires d'une vie décente.

En célébrant cette date, le FTDES appelle le gouvernement transitoire à :

-Ratifier la Convention des droits des migrants.

-Revoir toutes les lois relatives à l'immigration notamment

La loi du 3 février 2004 pour sa violation des droits des migrants.

Il incite l'Assemblée constituante à promulguer des lois qui garantissent les droits des migrants indépendamment de leur statut légal, de leur nationalité, ou de leur origine ethnique et à inclure les droits des réfugiés dans la Constitution tunisienne selon les critères et les normes énoncés dans les Conventions internationales des migrants (Genève 1959).

Le FTDES appelle les autorités tunisiennes à assumer leurs responsabilités envers les immigrés clandestins en tant que citoyens qu'elle doit protéger et défendre.

Le FTDES appelle à la nécessité de former une commission indépendante pour enquêter sur les faits concernant le sort des centaines de personnes disparues. L'État est dans l'obligation de soutenir leurs familles moralement et matériellement.

Le FTDES appelle les pays européens à abandonner les approches de la sécurité dans le traitement de ce dossier. Ils doivent prendre en considération les normes internationales et les exigences de la politique de bon voisinage. Le FTDES insiste sur le véritable partenariat qui exige le respect de la libre circulation.

*Figure 27 – Communiqué FTDES pour la Journée Internationale des Migrants, 18 décembre 2011*

Source: terrain

## **Section A – « Pour la première fois » : 2011 comme ouverture d’un espace de mobilisation sur les questions migratoires**

### ***La harraga dans la Tunisie de Ben Ali, entre répression et contestation***

En 2015, l’OIM organise une école d’été sur les migrations à Tunis. Pendant la session de question-réponses, le directeur de l’époque de l’Office des Tunisiens à l’Étranger - OTE<sup>185</sup> déclare : « *Il faut dire la vérité, la question de la migration est apparue en Tunisie après 2011* », déclaration à laquelle Hassan Boubakri, universitaire spécialiste des questions migratoires, répond avec une précision : « *Dans l’espace public. Les pratiques de solidarité envers les migrants ont toujours existé, mais en temps de régime c’était un délit.* »

En effet, historiquement en Tunisie les possibilités d’engagement et de mobilisation sur les questions liées aux départs des *harraga* étaient très limitées. Cela est dû à une multitude de facteurs.

Sous l’ère Ben Ali, la coopération avec les États membres de l’Union Européenne dans la ‘lutte contre la migration irrégulière’ a été caractérisée par la signature d’accords ou protocoles bilatéraux de réadmission et par la mise en place d’un contrôle strict des côtes tunisiennes (Boubakri, 2009 ; Cassarino, 2012a) dans un cadre de ‘conditionnalité migratoire’ (El Qadim, 2018). Ce type de conditionnalité lie aide au développement et octroi de visas à la mise en place par les autorités tunisiennes de contrôles aux frontières et à la réadmission des citoyens tunisiens résidant irrégulièrement en Europe. De plus, cette coopération s’est traduite par un durcissement du caractère répressif de la législation tunisienne concernant la criminalisation de la migration irrégulière.

Avant 2004, la législation concernant la migration en Tunisie se basait sur deux lois datant de 1968 et 1975 qui régulaient respectivement l’entrée et le séjour des étrangers en Tunisie et l’obtention du passeport et des documents de voyage des citoyens tunisiens (Ben Achour S. , 2006). Cette dernière, qui prévoyait jusqu’à 6 mois d’emprisonnement pour les *harraga*, était cependant souvent appliqué de manière moins stricte, « *particulièrement lorsque ces tentatives*

---

<sup>185</sup> Institution créée en 1988 et chargé d’encadrer la communauté tunisienne à l’étranger



*d'émigration ne s'accompagnent pas de décès des migrants ni de leur arrestation par les autorités italiennes »* (Meddeb, 2012a, p. 380).

Dans un entretien, un militant de la FTCCR, association de la gauche tunisienne en France, raconte avoir assisté à des procès de *harraga* dans les années 1980 en Tunisie avant son arrivée en France :

*« Les départs clandestins étaient punis par la loi, les harraga allaient directement en prison si on arrêtait une barque. Moi j'ai assisté à des procès dans les années 1980, au moment des tout premiers départs. Il y en avait 15 ou 20 qui passaient et prenaient les mêmes peines : au tribunal ils citaient les noms, ça prenait trois minutes, et ils faisaient quelques jours de prison »*

Le caractère sécuritaire de la législation tunisienne s'est accentué en même temps que s'est amplifié le phénomène de la migration irrégulière au départ de la Tunisie (Ben Jemia, 2009), en incluant notamment les tentatives de départ de migrants africains en transit (Boubakri & Mazzella, 2005). En 2004, le gouvernement tunisien amende la loi régulant les documents de voyage, ce qui marque un tournant répressif dans la criminalisation de la migration irrégulière. Comme le note Ben Jemia, certains députés, qui ont pourtant voté en faveur de la loi, s'inquiètent des conséquences sur les migrants tunisiens et subsahariens :

*“En réalité, la loi de 2004, comme l'ont remarqué certains députés qui ne sont cependant pas allés jusqu'à voter contre, transforme la Tunisie en « une vaste prison » pour les Tunisiens et certains étrangers, particulièrement les subsahariens. Ces derniers y sont « pris » comme dans une nasse et les Tunisiens, retenus contre leur gré dans leur propre pays »*

(Ben Jemia, 2007, p. 38)

Avec l'adoption de cette loi, ce sont non seulement les migrants et les passeurs mais aussi tous les acteurs susceptibles d'aider, même de manière bénévole, les candidats au départ qui sont criminalisés (Boubakri, 2009). Ces dispositions résultent par ailleurs en un renforcement du contrôle plus large de la population tunisienne, dans le but d'éliminer toute forme de dissidence (Meddeb, 2012a ; Cassarino, 2014, p. 106).

De plus, lors des procès contre les *harraga* dans les années qui ont suivi l'application de la loi, l'image véhiculée est celle de jeunes victimes de leur propre bêtise et/ou de l'avidité des

passeurs (Meddeb, 2012a, p.388) Cette image est renforcée par la presse tunisienne qui donne une description misérabiliste des *harraga*, des jeunes naïfs et crédules qui se laisseraient tromper par les images de richesse et d'Eldorado européen véhiculées par les médias et par les émigrés de retour en Tunisie pendant les vacances :

*“Le discours journalistique, dans sa grande majorité, ne cesse d’occulter la volonté d’émancipation de ces jeunes et l’expression de leur profonde insatisfaction qui les pousse à émigrer au profit d’une mise en évidence de la naïveté et de la candeur des migrants.”*

(*ibid.*, p. 342)

C’est la figure du passeur qui est érigé en bouc-émissaire sur lequel les autorités reportent la responsabilité des départs :

*“La presse tunisienne reprend souvent le discours officiel des autorités qui fait des migrants les victimes patentées de passeurs cupides et sans scrupules qui n’hésitent pas à exploiter les illusions des jeunes en quête de rêve européen pour les escroquer, leur subtiliser leur argent et les envoyer à la mort.”*

(*ibid.*, p. 359)

Les raisons sociales, économiques et politiques derrière les choix de départ des *harraga* tunisiens sont ainsi évacuées dans le but de « *faire taire les exclus du ‘miracle économique’* » (Cassarino, 2018, p.299), et toute tentative de la part des médias d’adopter des grilles d’interprétation différente de cette émigration est censurée. (Meddeb, 2012a, p. 343)

La censure, la répression ainsi que le contrôle strict exercé par le régime sur toute activité associative (Ben Achour S. , 2011) participent donc à la difficulté de la société civile tunisienne à se mobiliser sur la question de la *harga*. Interrogé sur les activités existantes avant 2011, un militant du FTDES, décrit l’impossibilité de s’engager sur ces questions pendant le régime Ben Ali :

*« Le travail sur la migration avant 2011 se faisait seulement à l’université. On ne pouvait pas, avant 2011, parler de la migration comme d’un échec d’un modèle de développement, un échec dû à des choix économiques, sociaux et politiques »*

Comme souligné par ce militant, c'est dans le monde universitaire qu'une réflexion se développe sur le phénomène de la *harga* (Abidi, 2003 ; Mabrouk, 2003 ; Mabrouk, 2009b ; Mabrouk, 2010), sa gestion par les autorités tunisiennes dans le cadre des accords avec les gouvernements européens (Boubakri, 2006 ; Bel Hadj Zekri, 2008b ; Boubakri, 2009 ) et son traitement juridique (Ben Jemia, 2007 ; Ben Cheikh & Chekir, 2008 ; Ben Jemia, 2009). Cela se fait autant dans le cadre de publications scientifiques que dans celui de l'organisation de colloques sur la thématique migratoire par des universités tunisiennes (Bourguiba, 2002 ; Ben Achour S. , 2006 ; Klai, 2007 ; Mabrouk, 2009a).

Du côté des organisations de la société civile, les possibilités d'engagement sont limitées mais existent, notamment dans des séminaires, qui sont à accès restreint voire fermés au public, mais qui permettent l'élaboration collective d'une vision alternative à celle proposée par les autorités et les médias. En l'absence d'organisations spécialisées sur la thématique migratoire (Boubakri, 2013a, p. 23), ce sont des organisations 'généralistes' telles que la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme – LTDH, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates ATFD et l'Union Générale Tunisienne du Travail – UGTT qui se saisissent de la question de la migration irrégulière et développent des réflexions autour du respect des droits des migrants.

À titre d'exemple, la LTDH organise à Tunis en 2003, en collaboration avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme - FIDH, un séminaire sur la thématique de la migration irrégulière (Mabrouk & Rouis, 2003 cité dans Boubakri, 2006 ; Bel Hadj Zekri, 2009, p. 11), quelques mois après avoir publié une déclaration suite à un naufrage survenu le 22 septembre 2002, où 14 citoyens tunisiens sont décédés (Bel Hadj Zekri, 2008b, p. 9-11). De son côté l'UGTT, et plus particulièrement le département chargé de l'émigration et des relations internationales au sein du syndicat, s'exprime annuellement depuis 2007 lors des assises des journées consacrées à la migration (Bel Hadj Zekri, 2008a, p. 11 ; Boubakri, 2013a, p. 23). Elle est considérée développer le discours le plus élaboré autour de la question de la migration irrégulière, en insistant notamment sur les causes socio-économiques de la *harga* ainsi que sur de l'importance de la libre circulation. (Bel Hadj Zekri, 2008b, p. 9-11).

Néanmoins, en termes de possibilité de développer des activités de soutien aux migrants sur le terrain, la marge de manœuvre est limitée. Des organisations humanitaires, telles que l'organisation catholique Caritas ainsi que le partenaire opérationnel du Haut Commissariat pour les Réfugiés en Tunisie, le Croissant Rouge Tunisien, apportaient alors de l'aide d'urgence ainsi que des soins médicaux aux migrants de transit, mais leur activité est entourée d'une

extrême réserve (Bel Hadj Zekri, 2008a).

Le même militant de la FTCCR cité plus haut, engagé sur les questions liées aux sans papiers en France, confirme la difficulté d'engagement en Tunisie sur les questions liées à la *harga* avant 2011 sauf en de rares exceptions :

*« Le syndicat en parlait mais n'avait aucun moyen de s'en occuper. Il y a eu quelques expériences de permanences dans les années 1990 avec l'UGTT pour accueillir les migrants quand ils rentraient là bas mais pas beaucoup. Il y avait juste quelques prises de position de principe de la LTDH qui travaillait avec nous et avait commencé une dénonciation politique de l'Europe forteresse etc., c'était chez quelques élites »<sup>186</sup>*

L'expérience de la permanence de l'UGTT dans les années 1990, avant le durcissement de la répression envers la solidarité, ainsi que la publication des déclarations de la LTDH s'est donc faite, selon le témoignage de ce militant, en coordination avec les militants des associations de la gauche tunisienne en France, et notamment de la FTCCR, anciennement UTIT<sup>187</sup>.

Un deuxième membre du FTDES rencontré pendant l'enquête en Tunisie souligne dans un entretien l'importance de l'expertise des associations de la gauche tunisienne en France sur la question migratoire, avant mais aussi pendant et après la révolution :

*« Les Tunisiens à l'étranger étaient opposants, étudiants et faisaient partie d'associations qui avaient beaucoup d'expertise. Tout ça a représenté un atout pendant la révolution mais aussi avant. Je parle de la FTCCR, du CRLDHT<sup>188</sup>, de l'UTIT. Mais ces associations ont aussi été utiles pour faire comprendre la question des migrations : concernant les migrations clandestines, à part quelques communiqués, avant 2011 il n'y avait pas grand chose. L'engagement national primait. Après la révolution il y a eu beaucoup plus d'engagement, une coalition de mouvements, et beaucoup plus de contacts avec la presse »*

---

<sup>186</sup> entretien Paris 2016

<sup>187</sup> Voir chapitre 4

<sup>188</sup> Le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie, crée en 1996, qui peut être identifié comme une émanation de la FTCCR mais qui regroupe plusieurs acteurs tunisiens, français et d'Afrique du Nord engagés pour dénoncer les violations de droits de l'homme dans la Tunisie de Ben Ali, particulièrement au niveau européen (Zederman, 2018, p.83)

L'expertise de ces associations tunisiennes en France sur la question des sans papiers avait déjà été mobilisé en 2008 lors des départs par la mer de plusieurs milliers de Tunisiens qui avaient suivi la répression brutale des révoltes dans le bassin minier de Gafsa (Allal, 2010).

En 2008 la FTCD, engagée en soutien à la mobilisation qui avait lieu en Tunisie (Geisser, 2012), était aussi mobilisée en France et à Lampedusa en soutien aux *harraga* qui avaient réussi à arriver en France en traversant d'abord la frontière tuniso-libyenne, puis la mer Méditerranée (Dumont, 2011). Dans ce contexte, l'expertise des militants de la FTCD a aidé des militants en Tunisie à se mobiliser avec les familles des migrants morts dans un naufrage. Si les départs de 2008 concernaient essentiellement des habitants de la région du bassin minier, dans le cas de ce naufrage les *harraga* provenaient du nord du pays. Un autre militant de la FTCD que j'ai interviewé à Paris se rappelle des circonstances de cette mobilisation :

*« En Tunisie la société civile qui s'occupe de migrations n'existe pas avant la révolution. Il y a quelques initiatives avec des militants en contact avec des militants d'ici. Par exemple je me rappelle qu'on s'est mobilisés en 2008 par rapport à une catastrophe en mer de migrants qui ont disparu en mer de la banlieue Hawaria, et de la banlieue de Tunis. Il y avait beaucoup de familles, et des militants essentiellement des horizons des droits de l'homme qui se sont mobilisés pour venir en aide à ces familles et faire le lien avec les militants de l'immigration sur cette question là à l'époque, mais ça se passait dans la clandestinité. Ce sont les militants qui ont constitué la FTCD par la suite. C'était juste après la répression 2008, en juin »*

Cette première expérience de mobilisation de militants tunisiens en soutien aux familles des migrants morts en mer dans la tentative de rejoindre les côtes européennes se fait donc dans la clandestinité et en coordination avec les militants tunisiens résidants en France.

Ces mêmes associations jouent un rôle important dans la construction d'une mobilisation, cette fois si de plus grand ampleur, au moment des départs des *harraga* après la chute de Ben Ali. En effet, comme on l'a vu dans la deuxième partie de cette thèse, en 2011 les associations de la gauche tunisienne ont été parmi les acteurs mobilisés en soutien aux *harraga* arrivés en France. De plus, on le verra, des militants affiliés à la FTCD se sont rendus pour des missions d'observation et des actions de soutien à Vintimille à la frontière franco-italienne ainsi que sur l'île de Lampedusa.

Mais si les associations de la gauche tunisienne en France jouent un rôle important dans la visibilisation de la question des *harraga* tunisiens partis en 2011, la nouveauté de 2011 réside dans l'ouverture d'un espace de mobilisation sur les questions migratoires en Tunisie qui voit de nouveaux acteurs s'engager dans des actions de solidarité.

### ***Les mobilisations des premiers mois de 2011 : Tunisie pays de départ et pays d'accueil***

Comme on l'a vu dans la première partie de cette thèse, l'année 2011 bouleverse les logiques de lutte contre la migration irrégulière et de contrôle des frontières, en relevant « *la perte du contrôle sur les accords de réadmission que sous-entend la fin des dictateurs qui en avaient été signataires* » (Wihtol de Wenden, 2011). De plus, si jusqu'en décembre 2010 les rares départs depuis la Tunisie étaient contrôlés, canalisés et d'une quelque sorte 'réglementés' par la relation ambivalente entre passeurs et forces de l'ordre (Meddeb, 2011b ; Meddeb, 2012a), les départs de 2011 ont lieu de manière visible, tout le long de la côte tunisienne.

Dans son analyse de la couverture médiatique du phénomène des *harraga* dans quatre grands journaux tunisiens entre 2011 et 2013, Ben Khalifa note : "*Les journalistes tunisiens qui étaient auparavant soumis à une censure extrême se retrouvent soudainement dans un climat où le problème de la migration peut être commenté librement.*" (Ben Khalifa, 2015, p. 139). Une des nouvelles thématiques abordées par la presse tunisienne en relation au départs est notamment la mobilisation de familles et associations pour connaître le sort des migrants disparus en mer lors des naufrages (*ibid.*, p. 152).

Au cours de l'année 2011, entre 25.000 et 35.000 tunisiens sont partis des côtes tunisiennes, et plus de 20.000 d'entre eux ont débarqué à Lampedusa dans les trois premiers mois de l'année, entre janvier et mars 2011 (Boubakri, 2013a, p. 11). Le FTDES fait état de plus de 1.000 tunisiens morts et disparus en mer dans la même année<sup>189</sup>. Les premiers naufrages documentés datent de la mi janvier 2011 (Garelli, Sossi, & Tazzioli, p. 185) et en février 2011 un naufrage est particulièrement médiatisé : le bateau militaire de la Garde Nationale tunisienne « Liberté 302 » percute un bateau avec à bord 123 *harraga* et fait plus de 30 entre morts et disparus<sup>190</sup>. (Meddeb, 2011b, p. 17)

---

<sup>189</sup> FTDES, 2012, *Rapport: Les migrants...op.cit.*

<sup>190</sup> Voir le film de Walid Fellah, "Liberté 302" qui reconstitue les dynamiques de l'accident.

Si en France dans les mois qui ont suivi la chute du régime de Ben Ali on se concentrait sur l'enjeu de l'accueil des *harraga* tunisiens qui étaient très visibles dans les grandes villes (voir Partie II), à Tunis c'était la question des centaines de *harraga* disparus en mer dans la tentative de rejoindre les côtes italiennes qui mobilisait les familles des migrants et les associations tunisiennes. Un exilé d'Ennahda résidant à Paris et engagé dans les luttes de l'immigration en France se souvient de cette période :

*« À l'époque je faisais des aller-retours [entre Paris et Tunis], j'étais à Tunis plus souvent. À Tunis on était focalisé sur les gens qui étaient perdus en mer, ces familles, les mères des disparus. Le mouvement associatif tunisien essayait de faire porter la responsabilité aux politiques tunisiens 'vous ne pouvez pas vous déresponsabiliser par rapport à ce qui se passe'. La Tunisie traversait une époque très fertile, on ne savait pas où on allait »*

C'est en mars 2011 que des familles des *harraga* disparus en mer lors des naufrages du 1<sup>er</sup>, 14 et 29 mars commencent à se retrouver de manière spontanée devant différents ministères à Tunis pour demander aux autorités tunisiennes des nouvelles de leurs proches disparus en mer (Sossi, 2012a, p. 144). L'utilisation du terme 'disparu' n'est pas anodine, comme le fait noter Souiah :

*« Ces disparitions, le terme étant pris ici au sens propre et non pas seulement comme euphémisation de la mort, sont pour elles [les familles] une source d'incertitudes et d'ambiguïté, parce que l'absence de corps rend le deuil difficile, voir impossible »*  
(Souiah, p. 87)

L'exilé politique d'Ennahda cité plus haut fait référence à l'implication du mouvement associatif tunisien dans la question des disparus : en effet, des militants de la LTDH, de l'UGTT et du FTDES<sup>191</sup>, créé à la fin du mois de mars 2011, se sont mobilisés aux côtés des familles dès les premiers rassemblements. Ainsi, l'émigration des *harraga*, et les naufrages en Méditerranée de bateaux au départ de Tunisie, n'étaient pas des phénomènes nouveaux mais

---

<sup>191</sup> Le FTDES en particulier a publié des rapports qui documentent les naufrages et produit depuis 2011 des statistiques et des études sur les départs en mer depuis la Tunisie. Ref page FTDES migrations et rapport. Voir chapitre 8 pour plus de détails sur les mobilisations des familles des disparus et le soutien du FTDES

leur ampleur, leur médiatisation ainsi que les mobilisations des familles et des associations en ont fait un enjeu central des mois qui ont suivi la chute du régime de Ben Ali (Boubakri, 2013a).

Mais les départs des *harraga* ne sont pas le seul événement migratoire qui intéresse la Tunisie révolutionnaire. Depuis le 17 février 2011, la Tunisie est aussi le pays qui accueille la majorité des centaines de milliers de personnes<sup>192</sup>, libyennes et étrangères, fuyant les violences en Libye (Boubakri, 2013b) (voir figure 28).

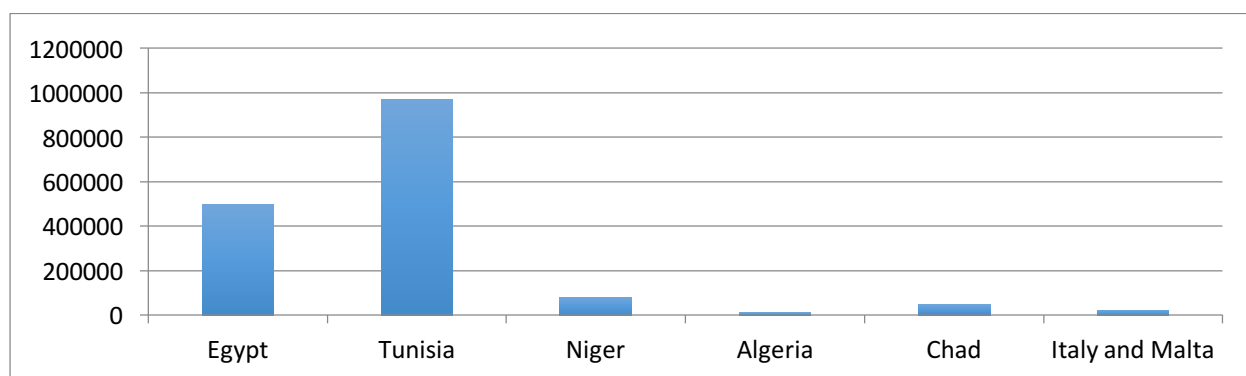


Figure 28 – Déplacements suite à la crise libyenne de 2011

©Caterina Giusa, Source : OIM International Organization for Migration, *Migrants caught in crisis: the IOM experience in Libya*, 2012.

Dès la mi-février, les travailleurs migrants résidants en Libye ont fui vers la frontière tuniso-libyenne. L'accueil a été assuré, dans les premiers jours d'arrivée, par la population locale et les associations de la société civile, anciennes et nouvelles, qui ont organisé l'assistance à ces migrants avec la coordination d'une partie de l'aide par le Croissant Rouge Tunisien (Boubakri & Potot, 2012 ; Garelli, Sossi, & Tazzioli, 2012, p. 188). Des actions de solidarité sont aussi organisées par les nouvelles associations tunisiennes créées en France après la révolution<sup>193</sup>. Comme le notent Boubakri et Potot (2012, p. 129), dans cet élan citoyen pour accueillir les travailleurs migrants en exode :

*" tout s'est passé comme si les besoins, qui s'intensifiaient de semaine en semaine à la frontière Sud, donnaient l'occasion à la société tunisienne de mettre en pratique les valeurs exprimées durant sa révolution".*

<sup>192</sup> Selon les chiffres donnés par l'OIM, depuis février 2011 790 000 étrangers "TCN - Third Country Nationals" ou "non Libyens", ont quitté la Libye pour les pays limitrophes, dont 43% sont arrivés en Tunisie. L'accueil des Libyens est estimé par l'OIM à 626 010 personnes. Source : OIM International Organization for Migration, *Migrants caught in crisis: the IOM experience in Libya*, 2012.

<sup>193</sup> Entretien



L'armée tunisienne met en place le 20 février un camp d'accueil à Choucha, près du poste de frontière de Ras Jdir et ce n'est que plus d'une semaine après le début de ces arrivées massives que l'aide internationale est déployée. Après l'entrée de l'OTAN dans le conflit le 17 mars 2011, en avril c'est le tour des réfugiés libyens de fuir vers la Tunisie; cette deuxième vague est caractérisée par des arrivées collectives de familles libyennes, de 10 personnes en moyenne, qui évitent les camps et vont être pris en charge par la population tunisienne avec un véritable système d'accueil qui se met en place (*ibid.*, 2012).

Si cet élan de solidarité a laissé place, dans les mois et années suivants, à une certaine défiance à l'égard des 'occupants libyens' (Geisser & Beaugrand, 2014, p. 15-16) ainsi que des réfugiés du camp de Choucha mobilisés pour réclamer la réinstallation dans un pays tiers<sup>194</sup>, ces événements ont contribué à visibiliser la question de l'immigration et de l'asile en Tunisie (Boubakri, 2015 ; Cassarini, 2020), et en particulier l'absence de garanties pour le respect des droits des migrants et des demandeurs d'asile. Dans le mot du président de l'Association des Étudiants Africains en Tunisie, créée en 1993, ce sont justement les arrivées de Libye qui ont inscrit la question de l'immigration dans l'ordre du jour de la Tunisie post Ben Ali :

*« Il y a de plus en plus des voix qui se lèvent sur la question de l'immigration inter-tunisienne. Bien qu'il y ait une population étrangère en Tunisie depuis longtemps la Tunisie ne se considérait pas une terre d'accueil, elle se considérait plutôt une terre de transit. Donc quand on parlait d'immigration en Tunisie, le sens donné à cette expression était plutôt des Tunisiens qui partaient vers Europe ou d'autres territoires. En 2011 il y a eu l'apparition de la société civile tunisienne : la guerre en Libye, le déplacement de populations subsahariennes vivants en Libye, la question migratoire s'inscrit à l'ordre du jour, la Tunisie va commencer à admettre qu'elle n'est pas, depuis très longtemps un pays de transit mais d'accueil. Et qu'elle a un dispositif juridique qui ne s'est pas adapté. »*

L'engagement de la société civile à la frontière tuniso-libyenne ainsi que la mobilisation des familles des migrants tunisiens disparus en mer ont contribué à visibiliser la question migratoire dans les premiers mois de 2011. Cette visibilité a contribué à créer, au mois de mars 2011, une situation de négociation inédite entre les autorités tunisiennes et les autorités italiennes,

---

<sup>194</sup> Pour plus de détails voir (Boubakri & Potot, 2012 ; Haon, 2012 ; Garelli & Tazzioli, 2016 ; Mottet, 2016)

désireuses de conclure un nouvel accord de réadmission pour expulser les *harraga* tunisiens arrivés à Lampedusa.

***“C'est en ce moment que la Tunisie, pour la première fois, a dit "non"”***

Entre janvier et mars 2011 les autorités italiennes effectuent plusieurs voyages en Tunisie pour faire pression sur le gouvernement tunisien de transition et accélérer la signature d'un accord de réadmission (Campesi, 2011, p. 12) : les neuf visites officielles dénotent d'un processus de négociations compliqué (Garelli, Sossi, & Tazzioli, 2012, p. 197).

Les pressions du gouvernement italien sont dénoncées par les organisations de défense des droits des migrants dans plusieurs communiqués et appels inté-associatifs<sup>195</sup> publiés par le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme - REMDH<sup>196</sup> et le réseau Migreurop<sup>197</sup>. Si l'UGTT s'est ralliée à l'appel du réseau Migreurop du 4 avril 2011 (voir figure 29) pour demander un moratoire sur les expulsions vers la Tunisie (Cassarino, 2018, p. 305), des associations tunisiennes et franco-tunisiennes sont également signataires de ces appels car elles font partie en 2011 de ces réseaux transnationaux. Le réseau Migreurop organise, dans la même période, des missions d'observation à Lampedusa et à la frontière franco-italienne pour monitorer la situation des *harraga* tunisiens auxquelles participent des militants de la FTCT.

Mais en 2011 pour la première fois l'enjeu de la coopération de la Tunisie dans la lutte contre la migration irrégulière devient aussi objet d'une mobilisation 'locale'. Le 4 avril 2011, lors de la visite à Tunis du président du conseil italien Berlusconi et du ministre de l'intérieur italien Maroni, le FTDES, la LTDH et la FTCT organisent une manifestation devant l'Ambassade Italienne à Tunis, à laquelle participent les familles des disparus, et donnent une conférence de presse<sup>198</sup> (Bartels, 2015, p. 72).

De plus, des militants tunisiens, mais aussi des militants franco-tunisiens de la FTCT retournés en Tunisie après la révolution, participent aux débats sur l'accord italo-tunisien qui ont lieu au

---

<sup>195</sup> Cimade, GADEM, 2011, *Défis aux frontières de la Tunisie*, Mission conjointe de la Cimade et du Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants, menée en Tunisie du 27 mars au 6 avril 2011: <https://www.lacimade.org/defis-aux-frontieres-de-la-tunisie>

<sup>196</sup> Un réseau d'associations et institutions non gouvernementales des droits de l'homme né en 2002 en marge du processus de Barcelone (Lacroix, 2004). En 2011 la LTDH, le FTCT et le CRLDHT font partie du REMDH

<sup>197</sup> Un réseau euro-africain d'associations et membres individuels issus d'Europe, Moyen Orient et Afrique né aussi en 2002 lors du Forum Social Européen à Florence et qui a pour objectif de défendre les droits des migrants (Cantat, 2015). La FTCT en fait partie en 2011

<sup>198</sup> ref rapport cimade-Gadem

sein des institutions tunisiennes pendant les négociations. Un troisième militant de la FTCT que j'ai interrogé, qui avait été actif à Lampedusa pour soutenir les *harraga* tunisiens depuis les premières arrivées en janvier 2011 et qui était présent au Ministère de l'Intérieur à Tunis en mars 2011 au moment des négociations, décrit cette parenthèse de changement et de participation effective de la société civile aux décisions politiques concernant les questions migratoires. :

*« Avant la Révolution la Tunisie disait oui et essayait d'avoir une contrepartie favorable. La nouveauté c'est une société civile, même si faible et timorée. En 2011 Maroni et Berlusconi sont venus en Tunisie plusieurs fois. L'objectif était l'acceptation des rapatriements collectifs des Tunisiens en contrepartie de moyens importants [pour les contrôles aux frontières]. C'est en ce moment que la Tunisie, pour la première fois, a dit "non". Le gouvernement de Béji Caïd Essebsi était très faible, il avait peur des gens. On était un groupe de militants pour les droits de migrants au Ministère de l'Intérieur à ce moment là, on avait été interpellés et on avait participé au débat sur les propositions italiennes, et pour la première fois il y a eu une décision définie par la pression (...) Peu de temps après, il y a eu l'accord secret du 5 avril, un accord structurel qui reflète des priorités différentes, le rôle de l'Italie comme investisseur et deuxième partenaire économique de la Tunisie »*

## **Urgence d'un moratoire sur les renvois vers la Tunisie, et d'un accueil digne des Tunisiens dans l'UE ! 4 avril 2011**

Depuis deux mois, la Tunisie subit des pressions considérables, notamment de la part de l'Italie, pour renforcer les contrôles à ses frontières et réadmettre ses ressortissants arrivés à Lampedusa. La visite de Silvio Berlusconi ce 4 avril a pour objet d'obtenir des engagements des autorités tunisiennes en ce sens, malgré les appels répétés des organisations de défense des droits des migrants (Migreurop, 22 Février, Mare Nostrum, 2 Mars et REMDH, 23 Mars) et en dépit de la situation exceptionnelle à laquelle le pays doit faire face.

La Tunisie vit des moments historiques et doit relever les défis considérables en termes de construction démocratique. La situation est porteuse d'immenses espoirs mais elle est complexe et rendue particulièrement difficile par la guerre en Libye. La Tunisie a accueilli depuis le début de la crise libyenne plus de 200 000 personnes, soit dix fois plus que l'Italie. Si la majorité des personnes arrivées en Tunisie ont pu être rapatriées vers leur pays d'origine, des milliers d'entre elles sont toujours bloquées dans les campements à la frontière, ne pouvant rejoindre leur pays en guerre, comme c'est le cas pour la Côte d'Ivoire, l'Erythrée et la Somalie.

Il est hypocrite et immoral de la part de l'UE de se réjouir de la révolution en Tunisie tout en exigeant que celle-ci continue, au nom de la supposée nécessité de protéger l'Europe d'un « déferlement migratoire », à jouer le rôle de garde frontière, comme du temps de la dictature de Ben Ali. Il est urgent au contraire de prendre acte des changements démocratiques et de reconstruire les relations entre l'UE et la Tunisie sur des bases équitables et transparentes. Les Etats européens ne peuvent pas répondre au processus démocratique en cours par une politique répressive à l'égard des migrants, en faisant peser la menace d'un renvoi collectif.

Non seulement cette menace doit être levée, mais les Etats de l'UE ont la responsabilité d'accueillir dignement celles et ceux qui sont arrivés en Europe ces dernières semaines. Depuis plus d'un mois, l'arbitraire et l'incohérence caractérisent la gestion de la situation par le gouvernement italien. Le traitement qui est réservé aux Tunisiens dans certains centres de rétention en Italie, la chasse aux migrants dans le sud de la France et le jeu de « ping-pong » dont d'autres sont l'objet à la frontière franco-italienne sont inacceptables.

Il est enfin inadmissible que l'Union Européenne laisse à la Tunisie la seule responsabilité de l'accueil des personnes fuyant la Libye et qui n'ont pas la possibilité de rentrer dans leur pays. L'Union Européenne a le devoir de se montrer à la hauteur de la situation, en prenant exemple sur l'accueil offert par la Tunisie à toutes les personnes fuyant la Libye.

Une situation exceptionnelle appelle des mesures exceptionnelles, et l'UE dispose de tous les outils juridiques et politiques pour y faire face. Les Etats membres doivent sans plus attendre prendre leurs responsabilités et :

- Déclarer un moratoire immédiat sur les renvois de Tunisiens en Tunisie ;
- Accorder l'admission exceptionnelle au séjour des Tunisiens déjà arrivés en France et en Italie
- Garantir l'accès au territoire européen aux personnes en quête de protection et s'abstenir de toute mesure ou accord qui pourraient l'entraver ;
- Mettre en œuvre le dispositif permettant d'accorder la protection temporaire prévue par la directive du 20 juillet 2001 à toutes celles et ceux qui peuvent s'en prévaloir ;
- Accueillir, dans le cadre de la réinstallation, les réfugiés présents à la frontière tuniso-libyenne qui le souhaitent ;
- Offrir l'asile ou une protection à toutes les personnes qui ne peuvent être rapatriées du fait de la situation dans leur pays d'origine.

A court terme, il importe de mettre en place un programme européen d'aide et de coopération avec la Tunisie qui permette à ses ressortissants d'entrer régulièrement dans les Etats membres pour y travailler ou y faire des études.

*Figure 29 – Communiqué Migreurop, 'Urgence d'un moratoire sur les renvois vers la Tunisie, et d'un accueil digne des Tunisiens dans l'UE !', 4 avril 2011*

Source: <http://migreurop.org/article1879.html>

Cette pression retarde mais n'empêche pas l'aboutissement des négociations. Le 5 avril 2011, l'Italie signe une entente avec le gouvernement de transition tunisien afin de renforcer le contrôle de la migration irrégulière et de rétablir les procédures de réadmission des ressortissants tunisiens en situation irrégulière (Paoletti, 2011). Suite à cette entente, qui n'a pas été rendue publique, l'Italie émet un décret qui stipule que tous les ressortissants tunisiens arrivés en Italie après le 5 avril 2011 à minuit seront rapatriés en Tunisie<sup>199</sup>.

Cette tendance à opter pour des solutions de coopération informelles plutôt que à signer des accords de réadmission n'est pas nouvelle (Cassarino, 2007) : Cassarino parle de '*résultat au rabais*' en se référant à la signature le 5 avril 2011 '*d'une simple entente ministérielle portant sur la coopération technique*' (Cassarino, 2018, p. 306). Il voit dans la décision prise par le gouvernement de transition de décliner la proposition italienne de conclure un accord bilatéral une brève démonstration de la tentative de :

*« désenclavement de la question migratoire d'un cadre d'analyse exclusivement sécuritaire – attribut de l'État par excellence – afin de la placer dans une perspective sociétale et humanitaire, fondée sur le respect et la défense des droits fondamentaux et répondant aux impératifs de développement économique et social »*  
(*ibid.*, p. 304).

Ce 'désenclavement' a été permis, selon les mots du militant tunisien de la FTCTR présent lors des négociations, par la création d'une 'agora publique' en Tunisie sur les questions migratoires, qui est décrite comme une parenthèse qui ne dure que quelques semaines mais qui a des effets institutionnels tangibles :

*« Il reste le fait qu'il y a eu à ce moment là une sorte d'agora publique : il y a eu un débat sur les migrations partout pendant deux semaines. Cette période a déterminé la création, après les élections d'octobre 2011, du Secrétariat d'État aux Migrations et aux Tunisiens à l'étranger. »*

En effet, la question de la migration est institutionnalisée au niveau étatique avec la création, après les élections de l'Assemblée Constituante en octobre 2011, du Secrétariat d'État aux Migrations et aux Tunisiens à l'étranger, formellement sous la tutelle du ministre des Affaires

---

<sup>199</sup> Voir chapitre 2 pour les conséquences de ces mesures sur les parcours des *harraga* tunisiens

sociales. L'importance de cette reconnaissance est soulignée par Houcine Jaziri, Secrétaire d'État aux Migrations de 2011 à 2016<sup>200</sup> :

*"Il y a eu une reconnaissance de la migration par l'État après la Révolution, qui est illustrée par la création du Secrétariat aux Migrations, au pluriel, pour ceux qui partent et ceux qui sont ici. C'est la première fois que la migration fait partie du gouvernement"*

Il souligne que le Secrétariat a pour mission de s'occuper à la fois des émigrés, de ceux qui partent, et des immigrés, des étrangers en Tunisie, ce qui montre la nouvelle importance attribuée aux questions liées à l'immigration dans la Tunisie post Ben Ali<sup>201</sup>.

Mais l'« agora publique » décrite par le militant n'a pas que des conséquences institutionnelles. Du côté de la société civile, plusieurs acteurs s'emparent de la question migratoire (Boubakri, 2013a) et contribuent à la politisation de l'enjeu de la migration irrégulière et des disparus en mer<sup>202</sup> dans la Tunisie post Ben Ali.

Les associations et organisations comme la LTDH, l'UGTT et l'ATFD, qui auparavant étaient engagées sur les questions migratoires de manière limitée, sont rejointes par des associations tunisiennes basées à l'étranger, telles que la FTDR qui ouvre un bureau en Tunisie et intègre l'espace de mobilisation ouvert par la révolution avec des actions de plaidoyers qui concernent les accords migratoires et les droits des tunisiens vivant à l'étranger<sup>203</sup>.

Des nouvelles associations tunisiennes telles que le FTDES et le Centre Tunisien pour la Migration et l'Asile - CeTuMA se saisissent de l'enjeu migratoire et intègrent des réseaux transnationaux comme le REMDH, qui ouvre un bureau en Tunisie en 2011 et le réseau Migreurop dans le cas du FTDES. Le FTDES en particulier s'est mobilisé pour soutenir les familles des disparus en mer dans leurs revendications et a investi la question dans le registre du plaidoyer dans le cadre d'une lutte plus large contre le régime des frontières (Souiah, 2019, p. 96) en demandant aux autorités tunisiennes et européennes d'abandonner l'approche

---

<sup>200</sup> Au moment de l'entretien, en avril 2016, Jaziri n'est plus Secrétaire d'État.

<sup>201</sup> Pourtant, il n'y a pas eu de changement majeur dans les politiques migratoires tunisiennes concernant l'immigration et l'asile, pour une analyse des raisons derrière cette continuité voir Natter (2022)

<sup>202</sup> La même chose se passe concernant la question de l'immigration et de l'asile : à côté du FTDES et du CeTuMA, de nouveaux acteurs tels que des associations d'immigrés en Tunisie (Cassarini, 2020) ou le collectif des réfugiés de Choucha (voir Bartels, 2015; Garelli & Tazzioli, 2016 ; Mottet, 2016) et le collectif Twiza se mobilisent autour de ces thématiques. J'ai exploré cette dimension dans Dini & Giusa (2020, p.69-89). Dans cette thèse je me concentre sur la dimension de la migration irrégulière tunisienne.

<sup>203</sup> Sur l'engagement des binationaux dans la société civile tunisienne post Ben Ali voir Mzalouat (2020) et Pouessel (2014)

sécuritaire dans la gestion des migrations. Dans ce cadre le FTDES rejoint la coalition internationale Boats4People<sup>204</sup>, née en juillet 2011 pour défendre les droits des migrants en mer (Cantat, 2015, p. 140 ; Stierl, 2019, p. 96).

De nouveaux collectifs et associations ont réuni des familles de migrants disparus en mer, qui s'étaient rencontrées lors des manifestations spontanées en 2011<sup>205</sup>. Les familles ont continué pendant plusieurs années à se mobiliser<sup>206</sup> et à organiser des manifestations et sit-in devant le Ministère des Affaires Sociales et l'Ambassade italienne de Tunis (Oliveri, 2016). Si ce type d'association existent au Maroc et en Algérie depuis le début des années 2000, elles sont inédites dans l'espace associatif tunisien, pour les raisons que j'ai évoquées dans la section précédente. Outre le soutien du FTDES, les familles mobilisées ont aussi reçu le soutien de plusieurs associations européennes, d'associations de tunisiens résidants en France<sup>207</sup> et en Italie, et de réseaux transnationaux de défense des droits des migrants qui ont contribué à rendre visible la mobilisation en dehors de la Tunisie et à élargir les revendications des familles aux questions liées au droit à la libre circulation<sup>208</sup>. J'analyserai plus en détail cet espace transnational de mobilisation dans le chapitre 8. Ici, ce qui est important de souligner, comme le note Oliveri, c'est que la mobilisation de ces familles a permis la politisation de la question des migrants morts et disparus en essayant de traverser la Méditerranée en leur donnant un nom et un visage et à mettre en avant la responsabilité des gouvernements (*ibid.*).

Enfin, des médias tunisiens indépendants tels que Nawaat<sup>209</sup> et Inkifada<sup>210</sup> se saisissent de la question de la migration irrégulière, en donnant de la visibilité au phénomène et aux mobilisations qui l'entourent.

Tous ces acteurs contribuent à déconstruire le mythe du 'miracle tunisien' (Hibou, 1999) et à inscrire :

---

<sup>204</sup> <https://boats4people.org>. Voir chapitre 8 pour plus de détails

<sup>205</sup> telles que l'Association des Familles des Victimes de l'Immigration Clandestine – AFVIC Harqa' (Boubakri, 2013a) (Bartels, 2015) (Cassarino, 2018) l'Association des familles des disparus' (Ben Khalifa, 2013), l'association 'La Terre pour Tous' (Souiah, 2019) (Tazzioli, 2018) et l'association 'Mères des disparus' (Souiah, 2019).

<sup>206</sup> Voir le docu-fiction 'Kannouta' de Zied Ben Taleb et Margarete Luetke Twenhoeven, 2016 et le documentaire 'Derrière la vague' de Fethi Saidi, 2016

<sup>207</sup> Voir par exemple le témoignage de Jalal dans le chapitre 4 qui raconte avoir reçu une mère d'un jeune migrant disparu.

<sup>208</sup> voir aussi (Oliveri, 2016) (Bartels, 2015) (Souiah, 2019) (Tazzioli, 2018)

<sup>209</sup> Voir ce lien pour les articles de Nawaat relatifs à la migration : <https://nawaat.org/tag/migration/>

<sup>210</sup> Voir ce lien pour les articles d'Inkifada relatifs à la migration : <https://inkyfada.com/fr/thematique/frontieres-migrations-mediterranee-tunisie/>

*« le fait migratoire dans un cadre d'analyse plus global faisant le lien entre le modèle de développement socio-économique de la Tunisie, le poids de l'endettement, les inégalités Nord/Sud, la justice sociale, le changement climatique, l'accès à l'eau, les disparités régionales, la pauvreté et le chômage des jeunes »*

(Cassarino, 2018, p. 305)

Plus loin dans l'entretien, Jaziri rappelle à quel point les enjeux liés au sort des disparus en mer restent centraux même après les élections d'octobre 2011 et représentent un véritable 'problème politique' au sein du gouvernement tunisien :

*" Le dossier des disparus en mer était un problème politique pour nous (...) Il y a une liste de 500 disparus, c'est très grave. Même pendant la révolution, on n'a pas perdu 500 Tunisiens, il n'y a pas eu 500 martyrs (...) Le régime laissait mourir les Tunisiens, il les abandonnait à leur sort "*

Les départs de 2011 ainsi que les mobilisations des familles des *harraga* disparus en mer ainsi que le mouvement de solidarité à la frontière tuniso-libyenne ont donc contribué à ce changement de prisme, à cette nouvelle importance donnée aux questions migratoires sous un angle non sécuritaire. Cela permet un glissement symbolique qui fait que le Secrétaire d'État compare les *harraga* partis pendant la révolution et disparus en mer non pas à des jeunes naïfs et crédules, mais aux martyrs de la révolution. Au fur et à mesure que la mobilisation des familles des disparus prend de l'ampleur, les institutions tunisiennes sont amenées à produire :

*« un discours en phase avec les nouveaux enjeux sociopolitiques (...) C'est alors que l'Office des Tunisiens à l'Étranger, dirigé par Habib Louizi, a décidé de placer les photos des mafquidin [les disparus en mer] sur le site web de l'OTE »*

(*ibid.*, p. 306)

La politisation de la question migratoire en 2011 dans l'espace public tunisien se traduit donc par une place plus importante des acteurs de la société civile, qui participent pour la première fois à des débats sur les plateaux télévisés sur les politiques migratoires (Bel Hadj Zekri, 2011b) et contestent la coopération de la Tunisie dans la lutte contre la migration irrégulière avec l'UE et les pays européens. (Bel Hadj Zekri, 2011a).



Un militant italo-tunisien rentré en Tunisie après la révolution et engagé dans la cause des disparus en mer déclare dans un entretien en 2012 :

*" On demande à la Tunisie d'être le gendarme de la rive sud de la Méditerranée. Mais ce n'est pas encore le cas : il y a une pression de la société civile"*

À la même période, Habib Louizi, directeur de l'OTE, me confirme l'importance de l'avis de la société civile concernant la mise en place d'une nouvelle politique migratoire :

*« L'objectif c'est refonder les textes de la coopération bilatérale et multilatérale, mais dans un esprit consensuel, en demandant l'avis de la société civile, les syndicats, le patronat, les organisations des droits de l'homme et les associations. L'état n'est plus omnipotent »*

La société civile devient donc un nouvel acteur avec lequel les autorités tunisiennes et européennes doivent composer. Cependant, du côté des institutions tunisiennes, les tentatives de désenclavement des premiers mois de l'année 2011 laissent très vite le pas à ce que Cassarino nomme le '*recentrage*', dans une période marquée par les attentats terroristes et l'accentuation des tensions sociopolitiques dans le pays. Il montre comment :

*"Entre 2012 et 2017, c'est sur des enjeux éminemment sécuritaires que s'est greffé la question de la gouvernance des migrations dans les relations extérieures de la Tunisie"*  
(Cassarino, 2018, p.307).

Il n'y a en effet pas de changement radical des politiques migratoires du côté des autorités tunisiennes dans l'après 2011 (Boubakri, 2015 ; Cassarino, 2020 ; Limam, 2020 ; Natter, 2022) : concernant la question de la migration irrégulière, la loi de 2004 qui la criminalise reste en vigueur, et les gouvernements tunisiens de l'après 2011 ont continué à signer des accords bilatéraux de réadmission et de contrôle des frontières avec différents pays européens comme l'Allemagne, l'Italie, la France, la Belgique et la Suisse<sup>211</sup>.

---

<sup>211</sup> Voir la base de données constituée par Jean-Pierre Cassarino, régulièrement mise à jour, pour la liste des accords bilatéraux liés à la question de la réadmission et signés par la Tunisie : <http://www.jeanpierrecassarino.com/datasets/ra/tunisie/>

Concernant la coopération multilatérale, l'UE a déployé des efforts diplomatiques continus pour établir une coopération renouvelée autour des questions migratoires avec le nouveau gouvernement tunisien (Limam & Del Sarto, 2015). Dès avril 2011, le président de la Commission européenne, José Barroso, déclare que l'UE est prête à donner 140 millions d'euros à la Tunisie en échange d'une coopération sur les questions de réadmission et de gestion de la migration irrégulière<sup>212</sup>. En mai 2011, la Commission de l'UE présente sa communication intitulée *"Un dialogue sur les migrations, la mobilité et la sécurité pour les pays du sud de la Méditerranée"*. Cette communication pose les bases des Partenariats pour la Mobilité, axés sur la lutte contre la migration irrégulière afin de bénéficier d'un meilleur accès aux opportunités de migration légale (Limam, 2019 ; Pastore & Roman, 2020), dans une logique de conditionnalité renforcée par un système de sanctions lors de l'adoption de la « *stratégie de l'UE en matière de réadmission* » adoptée par le Conseil de l'UE en juin 2011 (Cassarino, 2018). Concernant les négociations du Partenariat pour la Mobilité, plusieurs communiqués et déclarations sont publiés par les organisations de la société civile tunisienne appuyées par des réseaux tels que le REMDH pour critiquer les termes de tel Partenariat, le considérant comme une *"politique d'externalisation des frontières 'masquée'"*<sup>213</sup>.

Si la politique migratoire tunisienne ne se modifie pas de manière substantielle dans la décennie qui a suivi le départ de Ben Ali, la nouvelle place de la société civile qui s'empare de l'enjeu migratoire produit des changements dans la mise en place de ces politiques, tant du côté tunisien que du côté européen. Dans la section suivante j'analyserai la double dynamique d'invisibilisation des accords migratoires bilatéraux et de leurs conséquences pratiques et de visibilisation de la place de la société civile tunisienne dans les négociations multilatérales entre Tunisie et UE.

---

<sup>212</sup> Reuters, 2011, EU awaits "strong action" from Tunisia on migrants, 12 April : <https://www.reuters.com/article/us-tunisia-eu/eu-awaits-strong-action-from-tunisia-on-migrants-idUSTRE73B4KJ20110412>

<sup>213</sup> En juillet 2012, Euromed Rights - REMDH a publié une déclaration intitulée "Partenariats de mobilité de l'UE avec la Tunisie et le Maroc : Les garanties du respect des droits doivent être un préalable à tout accord", demandant des "négociations et partenariats transparents et inclusifs" qui prendraient en compte la position de la société civile sur les questions de migration et d'asile : REMDH, 4 juillet 2012, <https://euomedrights.org/fr/publication/partenariats-pour-la-mobilite-avec-la-tunisie-et-le-maroc-des-garanties-concernant-le-respect-des-droits-doivent-etre-prealables-a-tout-accord/>

Par ailleurs, plusieurs organisations de la société civile tunisienne ainsi que des réseaux et organisations européens ont publié un communiqué de presse conjoint en décembre 2013 : Communiqué, 3 décembre 2013, *Partenariat pour la mobilité UE-Tunisie : la politique d'externalisation des frontières « masquée »* : [http://migreurop.org/article2318.html?lang\\_article=fr](http://migreurop.org/article2318.html?lang_article=fr)

## **Section B – Les politiques migratoires après 2011 : une dialectique d’invisibilisation et visibilisation**

### *Invisibilisation : entre manque de transparence et éloignement*

Dans l’entretien cité à la p.202, le militant de la FTCTR présent lors des négociations avec l’Italie en avril 2011 insiste sur la dimension secrète de l’entente signée entre le gouvernement de transition tunisien et l’Italie (Campesi, 2011, p. 13) qui n’a à ce jour pas été rendue publique. Son analyse repose sur l’idée que les accords sont intentionnellement tenus secrets et hors de portée du peuple tunisien.

La même analyse s’applique à la signature de la déclaration conjointe du Partenariat pour la mobilité - PM - signée par l’UE, 10 États membres et la Tunisie en mars 2014. La déclaration conjointe du PM est une déclaration politique non contraignante qui définit un cadre pour les négociations concernant la réadmission et la facilitation des visas. Limam et Del Sarto soulignent que la déclaration conjointe du PM a été signée non pas par le gouvernement tunisien, mais par l’ambassadeur tunisien auprès de l’UE à Bruxelles, ce qui peut indiquer que :

*« en déléguant la signature de l’accord à l’ambassadeur, le gouvernement tunisien a cherché à "cacher" cette mesure hautement impopulaire à l’opinion publique »*

(Limam & Del Sarto, 2015, p. 6).

Un communiqué de presse conjoint "*Partenariat de mobilité Tunisie-UE : Une marche forcée vers l’externalisation des frontières*"<sup>214</sup>, a été publié par des organisations de la société civile pour critiquer cette signature.

Ces exemples montrent une absence de transparence concernant des enjeux qui pourraient être mal acceptés par la nouvelle société civile tunisienne. Plus généralement, alors qu’elles suscitent la réprobation populaire, les conséquences pratiques des accords de réadmission sont soigneusement tenues à l’écart de toute médiatisation. L’exemple des expulsions depuis les États membres de l’UE des citoyens tunisiens en situation irrégulière est intéressant à cet égard.

---

<sup>214</sup> Communiqué conjoint "*Partenariat de mobilité Tunisie-UE : Une marche forcée vers l’externalisation des frontières*", 18 mars 2014 : <https://www.lacimade.org/presse/partenariat-de-mobilite-entre-la-tunisie-et-lue-externalisation-des-frontieres-europeennes-a-marche-forcee/>

Comme on l'a vu dans le chapitre 2 de cette thèse, les expulsions des *harraga* tunisiens arrivés à Lampedusa en 2011 commencent le 8 avril, trois jours après la signature de l'entente entre le gouvernement italien et le gouvernement tunisien de transition. Campesi (2011, p. 12) rappelle que l'une des conditions avancées pendant les négociations par les autorités tunisiennes était que « *les expulsions soient limitées à des petits groupes, de cinquante migrants maximum, pour éviter des contrecoups du côté de l'opinion publique* ». Les expulsions commencent donc le 8 avril avec des charters de 30 migrants 'escortés' par des officiers de police italiens.

Si 3.385 Tunisiens ont été expulsés entre le 8 avril et la fin du mois d'octobre 2011, Garelli, Sossi et Tazzioli (2012, p. 199) rappellent que les processus d'expulsion n'ont pas toujours été fluides : pendant cette période, les autorités tunisiennes ont empêché l'atterrissage ou annulé le départ de plusieurs charters, et sont allées jusqu'à suspendre les rapatriements en juin 2011. On peut imaginer que cette réticence est due, du moins en partie, à la politisation de l'enjeu migratoire en Tunisie décrite dans la section précédente.

La situation évolue cependant au fil des mois : en septembre 2011 la Tunisie signe un 'plan spécial pour les rapatriements' avec l'Italie de la durée de trois semaines, qui prévoit 100 rapatriements par jour 5 jours par semaine. De plus, depuis 2012, les expulsions par charter des Tunisiens s'effectuent à un rythme bihebdomadaire vers l'aéroport d'Enfidha (Bisiaux, 2020, p. 30)<sup>215</sup>.

L'aéroport, privé et moins emprunté que d'autres aéroports tunisiens (voir figure 30) occupe une position stratégique à proximité de la ville de Sousse, ce qui permet aux autorités d'organiser des bus vers le Sud et le Nord du pays après le contrôle des expulsés par la brigade anti-criminalité. En même temps, son emplacement rend l'aéroport plus difficile d'accès et moins visible que les autres aéroports. Les vols ne sont pas affichés sur l'écran d'arrivée et, en 2016, l'accès à l'aéroport est interdit aux personnes qui ne voyagent pas. Selon les mots d'un fonctionnaire tunisien impliqué dans les procédures d'expulsion, qui a souhaité que son nom ainsi que son affiliation ne soient pas mentionnés :

*"Le ministère de l'Intérieur veut cacher la question des expulsions"*

---

<sup>215</sup> L'Allemagne de son côté a commencé les expulsions collectives vers cet aéroport en 2016. Jeune Afrique, 2017, L'Allemagne veut (toujours) accélérer l'expulsion des demandeurs d'asile tunisiens, 10 janvier: <https://www.jeuneafrique.com/391229/politique/lallemagne-veut-accelerer-lexpulsion-demandeurs-dasile-tunisiens/>

Le FTDES produit des statistiques annuelles et publie des communiqués<sup>216</sup> pour visibiliser la question des expulsions. Cependant, les militants du FTDES que j'ai pu interviewer en 2016 m'ont confirmé la difficulté de se mobiliser pour les migrants expulsés, due en partie à l'invisibilisation des procédures d'expulsions à l'aéroport d'Enfidha.

Cette dynamique d'éloignement et d'invisibilisation rend aussi plus difficile pour les migrants eux mêmes de se mobiliser et de s'organiser collectivement : contrairement à d'autres pays africains, tels que le Sénégal ou le Mali (Pian, 2010 ; Lecadet, 2012 ; Andersson, 2014), il n'existe pas à ce jour en Tunisie une mobilisation des expulsés.

En 2020 l'Italie et la Tunisie ont signé une nouvelle entente concernant les rapatriements, suite à l'arrivée de plus de 10.000 tunisiens à Lampedusa de janvier à octobre 2020<sup>217</sup>. Comme dans le cas de l'entente de 2011, son contenu n'a pas été rendu public : le FTDES, avec deux associations italiennes, ont présenté des instances d'accès au dossier<sup>218</sup>.

Cette tendance à l'invisibilisation de la signature et des conséquences des accords migratoires, qui deviennent de moins en moins visibles et tangibles, s'accompagne dans la ville de Tunis de la sous-traitance et de l'éloignement du centre-ville des procédures d'obtention de visa, ce qui contribue à invisibiliser un processus déjà considéré par beaucoup inaccessible<sup>219</sup>.

---

<sup>216</sup> Voir sur le site web di FTDES la page dédiée à la migration : <https://ftdes.net/migration/>

<sup>217</sup> Poletti, Arianna, 2020, En Italie, l'expulsion opaque des migrant-es tunisien-nes, Inkifada, 26 novembre: <https://inkyfada.com/ft/2020/11/26/expulsion-italie-tunisie/>

<sup>218</sup> FTDES, ASF, ASGI, 2020, Communiqué conjoint, *Quel est le contenu du récent accord entre la Tunisie et l'Italie ? Les associations italiennes et tunisiennes présentent des instances d'accès aux dossiers*, 8 octobre: <https://ftdes.net/quel-est-le-contenu-du-recent-accord-entre-la-tunisie-et-litalie-les-associations-italiennes-et-tunisiennes-presentent-des-instances-dacces-aux-dossiers/>

<sup>219</sup> Voir les témoignages des harraga dans le chapitre 1

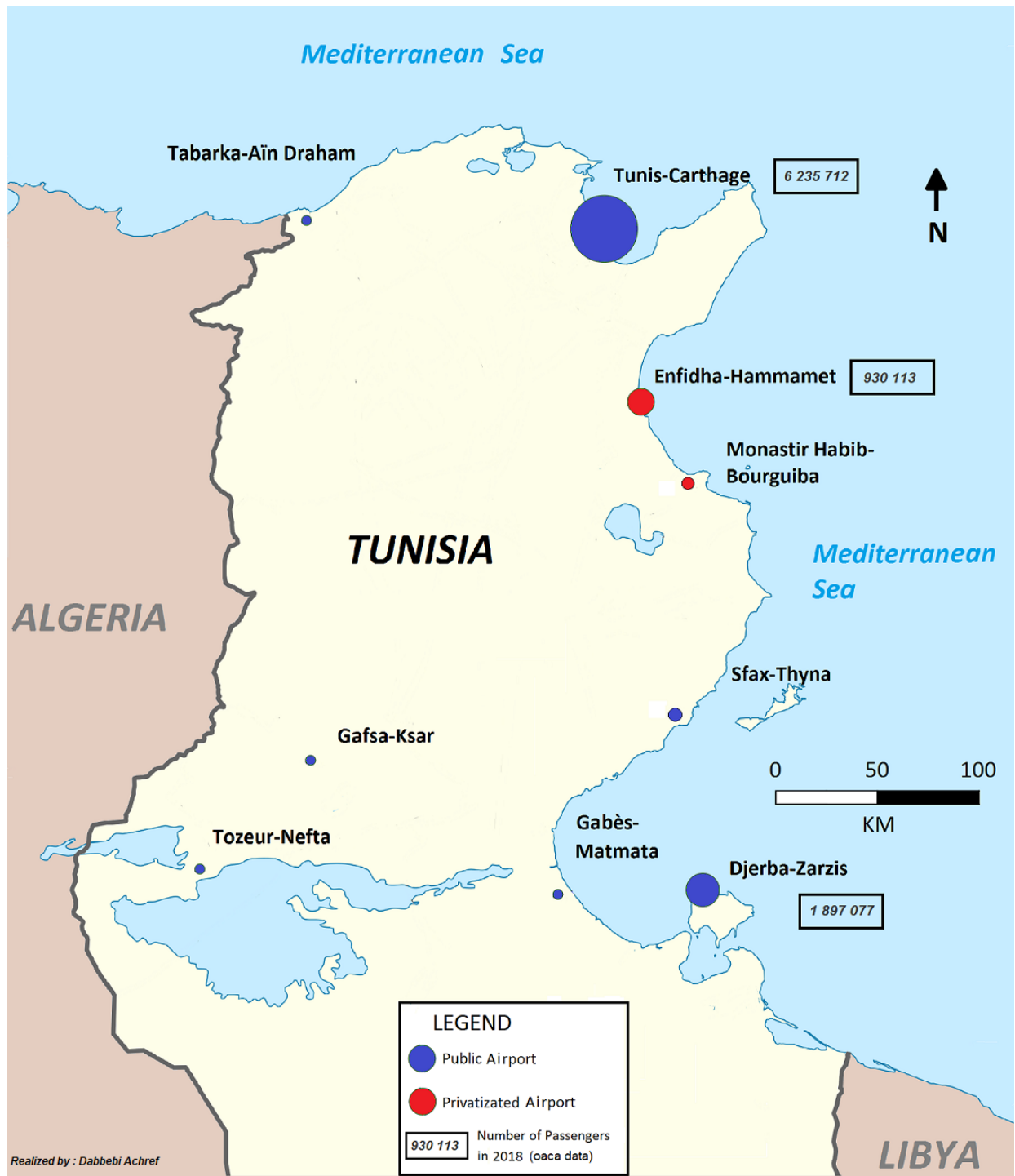


Figure 30 – Aéroports tunisiens le plus empruntés en 2018

©Achref Dabbebi – réalisation ©Caterina Giusa – conception. Source : Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), Passengers' movements—annual report 2018 and Enfidha airport website : <https://enfidhahammametairport.com>

Comme on l'a vu dans le chapitre 1, obtenir des visas par les voies officielles est considéré très difficile voir impossible par les enquêtés interrogés, qui affirment ne jamais avoir déposé un dossier pour une demande de visa pour l'Europe. Le rôle dissuasif du processus d'obtention des visas est lié à une multitude de facteurs : les coûts du dépôt de la demande de visa, pas remboursés en cas de refus, la nécessité de se rendre à Tunis plusieurs fois pendant le processus de demande ainsi que la conscience qu'ont les enquêtés que leur demande sera très probablement refusée font qu'ils renoncent à s'engager dans le processus. Cette autocensure, que l'on peut imaginer très répandue parmi les candidats au départ, fausse sans doute les statistiques de refus de visas.

Dans son étude sur la pratique de délivrance des visas Schengen en Tunisie, Elleuch (2019) montre que le Code communautaire des visas entré en vigueur en 2010<sup>220</sup> reste focalisé sur la lutte contre la migration irrégulière et lie les conditions d'obtention de visas à la suspicion de « *risque migratoire* » : le demandeur est considéré un migrant irrégulier potentiel, sauf preuve contraire<sup>221</sup>. Ce système met en place une discrimination sociale implicite et effectue un tri basé sur la possibilité des demandeurs de présenter des justificatifs de 'moyens de subsistances suffisants' ainsi que des preuves de la volonté de quitter le territoire Schengen avant l'expiration du visa. Ces justificatifs, ainsi que les profils des candidats, sont évalués de manière discrétionnaire par les fonctionnaires. Les entretiens que j'ai pu recueillir au sein de différents consulats des pays membres de l'Union Européenne à Tunis esquissent les profils « à éviter », « à soupçonner » :

*« On tend à refuser les visas aux jeunes hommes célibataires au chômage, c'est une forme de précaution. On fait un entretien et on voit tout de suite s'il nous inspire de la confiance. Si on n'est pas décidé, on lui demande de venir signer à l'Ambassade à son retour, pour être sur qu'il n'a pas grillé le visa et il n'est pas resté là bas »*

*« Le problème est le détournement du visa touristique : ce sont des profils à détecter, ceux qui n'ont pas assez d'argent »*

---

<sup>220</sup> Ce code fixe les procédures et conditions de délivrance, par les États membres, des visas pour les séjours prévus d'une durée maximale de trois mois. Règlement (CE) N° 810/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 établissant un code communautaire des visas.

<sup>221</sup> Cela n'est pas spécifique à la Tunisie.

Pour une représentation visuelle de l'expérience lors du contrôle des documents de voyage. Voir à ce sujet la bande dessinée 'Schengen way of life' de l'autrice marocaine Zineb Benjelloun, réalisée dans le cadre d'un projet organisé par le collectif tunisien LAB619 et publié en français aux éditions Alifbata en 2021

*« Il y a des profils dangereux : les vieux par exemple, qui veulent aller en France visiter leurs enfants, on ne sait jamais si derrière il y a une volonté de rester pour profiter du système sanitaire et se faire soigner »*

*« Il y avait une dame qui attendait dehors, une citoyenne européenne. Je suis sûre qu'elle voulait encore une fois demander des nouvelles sur le visa de son mari. Ah ces pauvres femmes qui se font avoir, je pense toujours ça quand je vois une femme plus âgée épouser un tunisien »*

De plus, depuis 2019, le traitement des visas Schengen est utilisé comme levier au niveau européen :

*« pour pousser les pays tiers à collaborer en matière de réadmission des migrants irréguliers (...) Dans les cas où la Commission estime qu'un pays tiers ne coopère pas suffisamment, les ressortissants de ce pays peuvent être confrontés à des délais de traitement des visas plus longs et à des droits de visa plus élevés. Concernant la Tunisie, en 2018 déjà, c'est-à-dire avant l'adoption du règlement en juin 2019, les statistiques de l'UE affichent un taux de refus de 18,2%, en légère hausse par rapport à 2017 (16,5%). Aux services consulaires de France en Tunisie, en 2018 le taux de refus a atteint 15,09%<sup>21</sup>. Sur les neuf premiers mois de 2019, le taux de refus a été de 21,12% »*

(Limam, 2020, p. 6-7)

Les déclarations du Président français Emmanuel Macron en septembre 2021 concernant la 'réduction drastique' de l'octroi des visas aux Algériens, Marocains et Tunisiens suite à une coopération insuffisante en matière de réadmissions confirme cette tendance à l'utilisation du visa comme moyen de pression<sup>222</sup>.

Ces processus de discrimination sont, depuis 2014 en Tunisie, en partie invisibilisés et sous-traités à des agences privées. Le consulat de France en Tunisie a délocalisé depuis 2014 une partie du service de gestion des demandes de visa vers une société sous-traitante, TLS Contact.

---

<sup>222</sup>Gatinois, Claire, Bobin, Frédéric, Kadiri, Ghaliya, 2021, Immigration : la France durcit « drastiquement » l'octroi de visas aux Algériens, Marocains et Tunisiens, *Le Monde*, 28 septembre : [https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/09/28/la-france-durcit-drastiquement-l-octroi-de-visas-aux-algeriens-marocains-et-tunisiens\\_6096278\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/09/28/la-france-durcit-drastiquement-l-octroi-de-visas-aux-algeriens-marocains-et-tunisiens_6096278_823448.html)



Il en va de même pour le consulat d'Italie qui sous-traite à la société Almagiva, et pour le consulat d'Allemagne qui sous-traite à la société VFS Global. Le processus s'inscrit dans un désengagement plus global et progressif des services étatiques par la privatisation des services liés à la mobilité des personnes (Infantino, 2016) qui alimente une économie autour de du contrôle des frontières (Rodier, 2012). Ces mesures participent à une logique néolibérale de privatisation qui sépare intention et responsabilité (Chamayou, 2018, p. 248-261).

Le dispositif tunisien adopte des schémas spécifiques : la plupart de ces agences privées sont géographiquement éloignées des ambassades et des consulats, et du centre ville de Tunis, ce qui réduit la pression, même symbolique, autour de ces lieux de pouvoir (voir figure 31).

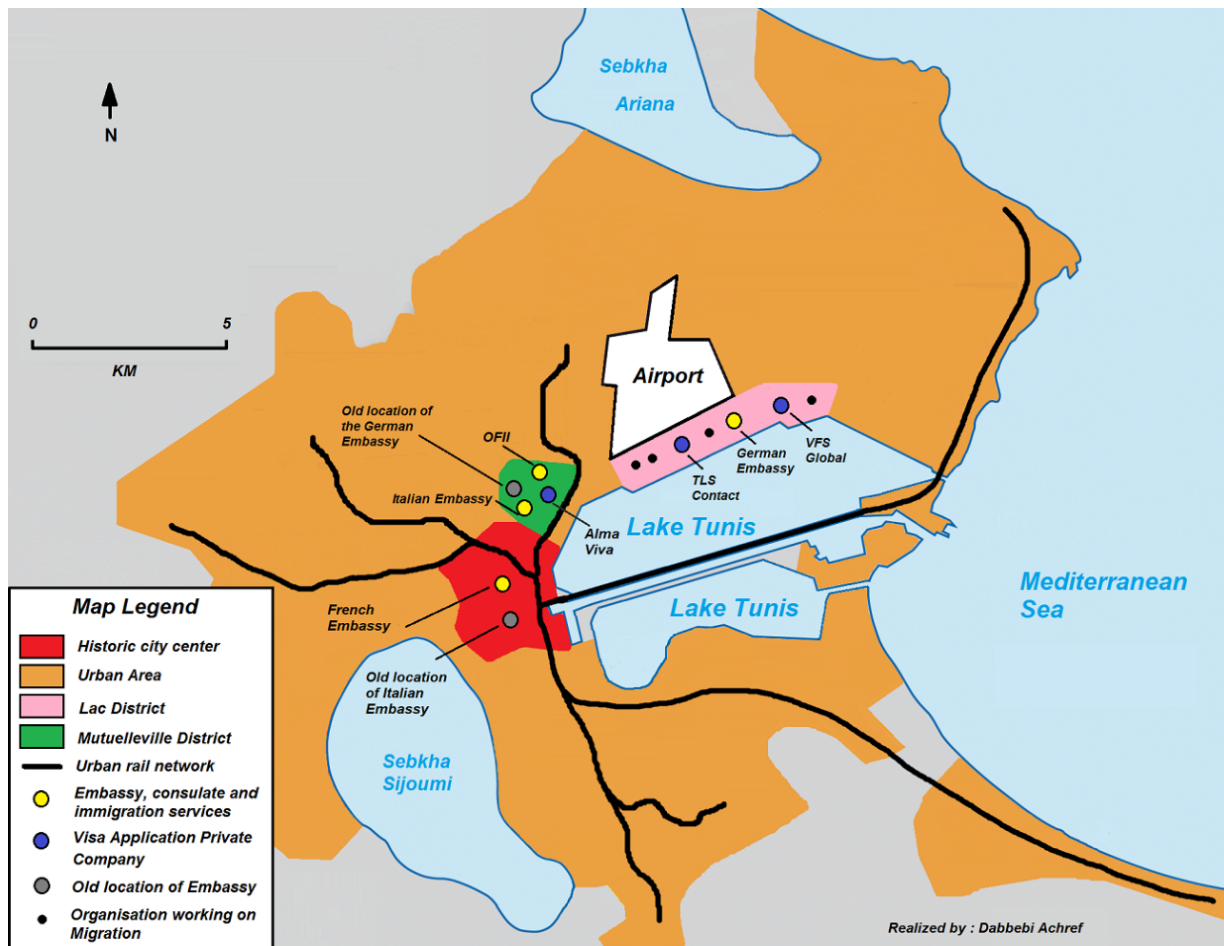


Figure 31 – Éloignement géographique des procédures de visa à Tunis  
 ©Achref Dabbebi – réalisation ©Caterina Giusa – conception. Source: terrain

Dans cette optique, la localisation de l'Ambassade et du Consulat français est représentative. Situés au cœur de Tunis, sur l'avenue Bourguiba, en face de la cathédrale, à proximité de la médina et du marché central, ces bâtiments sont militarisés depuis 2012, entourés de barbelés

et gardés sous la surveillance de gardes armés. Depuis 2014, la sous-traitance d'une partie du processus d'obtention des visas à TLS Contact, situé dans le quartier du Lac, un riche quartier d'affaires siège de plusieurs organisations travaillant sur la migration<sup>223</sup> et difficilement accessible en transports en commun, permet au Consulat de ne pas recevoir directement une partie des personnes demandant un visa pour la France. Par ailleurs, les dossiers pour certains titres de séjours sont instruit par l'OFII, l'Office Français de l'immigration et l'intégration,<sup>224</sup> qui a son siège au Lac.

Dans le cas de l'Ambassade italienne, on assiste à un double éloignement : depuis 2014, elle sous-traite à la société Al maviva, située dans le quartier de Mutuelleville, une partie du processus d'obtention des visas. De plus, en 2016, l'Ambassade a changé de siège : elle a déménagé dans le quartier de Mutuelleville, dans l'ancien siège de l'Ambassade d'Allemagne, et a quitté l'ancien immeuble rue Jamel AbdelNaser en plein centre ville de Tunis : c'est devant cet immeuble que, comme mentionné plus haut, les familles des migrants disparus en mer ont organisé plusieurs rassemblements. Si les raisons avancées pour ce déménagement relèvent de l'ordre de la sécurité liée aux questions de terrorisme<sup>225</sup>, et si cela s'inscrit dans un processus généralisé de délocalisation des ambassades de Tunis vers des quartiers éloignés du centre ville pour des raisons de sécurité, on peut imaginer que s'éloigner du centre ville, lieu chargé symboliquement car théâtre de plusieurs mobilisations depuis 2011, puisse aussi être une manière d'éviter d'être un lieu central et visible devant lequel pouvoir porter des revendications. À Tunis, la séparation urbaine associée à la privatisation et à la dématérialisation a permis de désamorcer la question de l'asymétrie de la gouvernance migratoire (El Qadim, 2015).

L'invisibilisation, l'éloignement physique et la sous-traitance à des acteurs privés de la gestion migratoire ne sont pas des phénomènes spécifiques à la Tunisie, mais ils sont intéressants à analyser dans un contexte où l'importance de la participation de la société civile au processus de transition démocratique est sans cesse mis en avant dans le débat public (Yousfi , 2017).

---

<sup>223</sup> L'OIM, l'ICMPD, le HCR, Expertise France, l'OFII sont leurs sièges dans le quartier du Lac

<sup>224</sup> L'OFII est une antenne du consulat français en matière de titre de séjour, et s'occupe en particulier d'instruire les dossiers pour : regroupement familiale, conjoint français, travailleurs (saisonniers CDI), carte compétences et talents.

<sup>225</sup> Bagnoli, Lorenzo, 2016, Tunisia, ambasciata italiana nella polvere. Lavori infiniti: zero sicurezza e visti facili, *Il Fatto Quotidiano*, 30 aprile: <https://www.ilfattoquotidiano.it/2016/04/30/tunisia-ambasciata-italiana-nella-polvere-lavori-infiniti-zero-sicurezza-e-visti-facili/2685601/>

Cette dynamique d'invisibilisation que je viens d'explorer s'accompagne en Tunisie d'une visibilisation du rôle de la société civile dans les négociations entre UE et Tunisie concernant les questions migratoires : la Tunisie est en effet le seul pays du 'voisinage' où l'Union Européenne a inclus de manière systématique les organisations de la société civile dans les dialogues politiques et les négociations à travers les « dialogues tripartites » (Roman, 2019, p. 205).

### ***Visibilisation : l'inclusion de la société civile comme 'polissage démocratique' ?***

Depuis la signature du plan d'action entre la Tunisie et l'Union Européenne en novembre 2012, l'UE s'est efforcée d'institutionnaliser le rôle de la société civile dans les négociations avec la Tunisie. Elle a fait cela en finançant un programme de " *renforcement des capacités et la participation de la société civile* " <sup>n226</sup>, mis en œuvre par le réseau REMDH qui, comme on l'a vu dans la section précédente, a ouvert un bureau à Tunis en 2011 et a intégré dans ses membres plusieurs associations nées après la révolution, dont le FTDES.

Le programme a été conçu en deux phases, une première phase, mise en œuvre avec le projet " *Mobilisation de la société civile dans le suivi des relations entre la Tunisie et l'UE* ", et qui a débuté en 2014, et une seconde phase qui a été lancée en avril 2016 avec le projet " *Un dialogue tripartite entre les institutions de l'UE, la société civile tunisienne et les autorités tunisiennes* " <sup>n227</sup>.

Ces projets prévoient la mise en place de différents groupes de travail, dont un dédié aux questions de migration et asile, auxquels participent les nouvelles associations engagées sur la question migratoire, tels que le FTDES, le CeTuMA, l'UGTT, la LTDH et la FTCT. Ce groupe de travail produit des recommandations et des campagnes de plaidoyer à l'intention des institutions européennes et du gouvernement tunisien sur la question de la migration en Tunisie <sup>228</sup>. Le " groupe de travail migration et asile " du REMDH est censé avoir un rôle dans les négociations liées au Partenariat pour la mobilité. Comme nous l'avons vu dans la sous-section précédente, il n'y a pas eu de consultation de la société civile pour la signature de la déclaration conjointe du Partenariat pour la mobilité en mars 2014. Lors d'un panel organisé

---

<sup>226</sup> [https://ue-tunisie.org/projet-192-3-291\\_renforcement-de-la-societe-civile-emergente.html](https://ue-tunisie.org/projet-192-3-291_renforcement-de-la-societe-civile-emergente.html)

<sup>227</sup> Le projet est maintenant conclu et il n'a pas été renouvelé : <https://euromedrights.org/fr/publication/dialogue-tripartite-societe-civile-tunisie-union-europeenne-lancement-dune-deuxieme-phase/>

<sup>228</sup> Pour un compte rendu des positions des organisations de la société civile tunisienne sur les questions liées à la migration, voir Roman (2019)

par Migreurop sur les questions d'externalisation au Forum Social Mondial en mars 2015 à Tunis, où j'ai conduit des observations, un membre de la FTCTR résume la situation comme suit :

*"Le Secrétaire aux Migrations n'a pas signé le Partenariat pour la Mobilité, le Parlement n'a pas été consulté, les annexes n'ont pas été signées. La consultation de la société civile est une sorte de " polissage démocratique ".*

En termes d'impact réel dans les négociations, les acteurs impliqués soulignent l'inefficacité du programme. Un membre du bureau du REMDH de Tunis, avec qui j'ai réalisé un entretien en 2016, m'explique :

*" En réalité, dans le Partenariat pour la Mobilité, la société civile n'est pas du tout incluse (...) Ce programme de soutien à la société civile est une forme de schizophrénie de l'UE "*

L'impact réel de ces programmes de renforcement des capacités de la société civile est généralement remis en question par les acteurs impliqués, qui dénoncent son inefficacité (Limam M. , 2020, p. 8-10). De plus, institutionnaliser la place la société civile dans le processus de négociation, lui donner une voix, peut entraîner une déradicalisation des revendications portées par les acteurs mobilisés. Dans l'ouvrage *'La société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire'*, Chamayou (2018) montre, en analysant la gouvernance néolibérale au sein de l'entreprise, comment l'inclusion des acteurs contestataires en tant que 'parties prenantes' dans un dialogue institutionnalisé permet une 'domestication' de la contestation.

Roman suggère également la possibilité que l'inclusion de la société civile tunisienne dans le PPM ait affaibli les revendications qu'elle porte vis-à-vis l'état tunisien sur la question des droits des migrants et des demandeurs d'asile (Roman, 2019, p. 213).

Le cas de la place de la société civile dans l'accord de libre-échange approfondi et complet (ALECA) négocié entre l'UE et la Tunisie depuis 2016 ainsi que des accords de réadmission européen (EURA) et l'Accord sur la facilitation des visas (VFA) est emblématique d'une dynamique d'affaiblissement des revendications.

La signature du PPM en 2014 a permis l'ouverture des négociations autour de l'EURA et du VFA, qui ont débuté officiellement en novembre 2016. Le REMDH préconise une négociation simultanée des accords de libre-échange, de réadmission et de facilitation des visas. En d'autres termes, il s'agit d'accepter des accords de libre-échange et de réadmission en échange de davantage de visas. Dans un entretien, un acteur impliqué dans le 'groupe de travail migration' du programme REMDH explique<sup>229</sup> :

*"Nous savons que l'ALECA va être approuvé. En retour, nous demandons au moins la liberté de mouvement"*

Avoir un rôle institutionnalisé dans les négociations peut avoir pour conséquence de réduire la possibilité de s'opposer aux réformes néolibérales, telles que l'imposition de l'accord de libre-échange contesté<sup>230</sup>.

De plus, la 'liberté de mouvement' que la société civile peut aspirer défendre dans le cadre des négociations reste partielle et sélective (Jaibi, 2019). La marge de manœuvre très limitée dans la discussion sur l'accord de réadmission en est une démonstration claire. Le groupe de travail du REMDH sur les questions de migration et asile plaide pour la non-réadmission des 'ressortissants de pays tiers', i.e. les citoyens non-tunisiens arrivés dans l'UE de manière irrégulière en provenance de Tunisie. Cependant, les termes des négociations étant fixés, demander la non-réadmission des citoyens Tunisiens en situation irrégulière dans l'UE n'est même pas considéré comme une possibilité. Le membre du 'groupe de travail migration' continue :

*"mais concernant l'expulsion des Tunisiens, nous ne pouvons que surveiller, demander des informations sur ce qui se passe, nous ne pouvons pas nous y opposer"*.

Par ailleurs, lors d'un entretien avec un membre du bureau du REMDH de Bruxelles, il souligne que les termes de négociations de l'accord de réadmission en cour de négociation ne sont « pas publics et accessibles. Au REMDH à Tunis, le même acteur cité plus haut considère que

---

<sup>229</sup> Je ne spécifie pas ici le nom de l'association pour garantir la confidentialité

<sup>230</sup> Pour une critique de l'ALECA, voir Haythem Guesmi, « L'Europe veut imposer aux Tunisiens un projet de dépendance économique totale », 17 May 2019, Le Monde: [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/17/l-europe-veut-imposer-aux-tunisiens-un-projet-de-dependance-economique-totale\\_5463436\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/17/l-europe-veut-imposer-aux-tunisiens-un-projet-de-dependance-economique-totale_5463436_3212.html)

l'influence et la possibilité pour le REMDH d'intervenir dans les négociations de l'accord de réadmission sont très faibles :

*"À Tunis, il y a eu un grand événement pour l'ouverture des négociations. Il y avait environ 50 personnes, tous les ministères, les États membres, et 10 délégués de la société civile. Mais au REMDH de Tunis, nous ne nous attendions pas à cela, nous ne savons même pas qui sont les négociateurs de l'accord de réadmission"*

La société civile est incluse et sa présence est rendue visible lors des événements publics, mais les acteurs sont sceptiques quant à la possibilité réelle pour la société civile d'avoir un impact sur le résultat des négociations (Limam, 2020, p. 9).

Le projet de dialogue tripartite s'est terminé en 2019 et il n'a pas été prolongé. Limam (2020, p. 10) considère que cela est dû en partie à l'utilisation de ce projet par les autorités tunisiennes comme « *cheval de Troie pour retarder les négociations* » sur les trois accords, qui n'ont pour l'instant pas abouti suite aux réticences de la Tunisie à signer des accords considérés comme déséquilibrés non seulement par la société civile mais aussi par les autorités tunisiennes (Roman, 2019, p. 211 ; Pastore & Roman, 2020).

L'exemple du 'dialogue tripartite UE-Tunisie-Société Civile' a montré l'importance, dans la Tunisie post Ben Ali, de trouver de moyen d'inclure la société civile dans la gouvernance des migrations : sa participation institutionnalisés est présentée comme une caution de légitimité, en même temps qu'elle est critiquée par les acteurs de la société civile elle-même.

## Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai montré les conditions d'émergence d'un espace de contestation des politiques migratoires relatives à la *harga* en Tunisie dans le post Ben Ali. L'espace de mobilisation sur les questions migratoires ouvert par les événements de 2011 permet à différents acteurs, anciens et nouveaux, de s'appropriier l'enjeu de la *harga* et de le politiser.

Cependant, on a vu que la recomposition de la gouvernance migratoire en Tunisie dans après 2011 est caractérisée par une double dynamique d'invisibilisation des conséquences des accords de réadmission et de visibilité de la place de la société civile dans les négociations entre UE et Tunisie, qui aboutit à un affaiblissement de la capacité contestataire des acteurs mobilisés en faveur des droits des *harraga*.

Cette double dynamique s'accompagne de la mise en place de dispositifs de cooptation et de participation des associations de la société civile, qui sont devenues depuis 2011 un partenaire privilégié des États européennes et des organisations internationales dans des projets de gestion des migrations.





## Chapitre 7

### La ‘société civile’ : un partenaire dans la gestion de la *harga*

#### Introduction

L'émergence d'un espace de mobilisation n'est pas la seule conséquence des événements migratoires qui se sont produits au moment de la révolution de 2011. Depuis 2011, la Tunisie a connu une augmentation drastique des initiatives institutionnelles de gestion des migrations (Geddes & Lixi, 2019, p. 74 ; Pastore & Roman, 2020, p. 9) financées principalement par l'Union Européenne<sup>231</sup>, ses États Membres et la coopération suisse et mises en œuvre par des organisations internationales, des ONG et des associations de la société civile tunisienne.

Avant 2011 en Tunisie, la marge de manœuvre de l'Union Européenne et des organisations telles que l'OIM<sup>232</sup> et le HCR pour financer des projets et collaborer avec les associations de la société civile était limitée (Lacroix, 2004 ; Boubakri, 2013a). Au lendemain de la révolution, l'augmentation des financements, une grande attention internationale et le processus d'institutionnalisation en cours ont contribué à une augmentation du nombre d'organisations de la société civile enregistrées (Yousfi 2017). C'est cette société civile institutionnalisée et professionnalisée qui est devenue un partenaire important dans le processus d'externalisation des politiques migratoires européennes en Tunisie (Cassarini, 2020 ; Cuttitta, 2020 ; Bisiaux, 2020 ; Dini & Giusa, 2020 ; Cassarini, 2021) dans un contexte où la coopération avec les autorités tunisiennes se complexifie (Natter, 2021) et où les négociations, comme on l'a vu, peinent à avancer.

Concernant la gestion de la migration irrégulière des Tunisiens, une multitude de projets caractérisés par un biais utilitariste et sédentariste (Bakewell, 2008 ; Pécoud, 2015b) ont été financés par l'UE et ses États Membres, ainsi que par l'agence de coopération Suisse, à la suite des arrivées de migrants tunisiens en 2011 pour favoriser les retours mais aussi pour empêcher

---

<sup>231</sup> Voir aussi : Mzalouat, Haïfa, 2020, Comment l'Europe contrôle ses frontières en Tunisie ?, *Inkifada*, 20 mars : <https://inkyfada.com/fr/2020/03/20/financements-ue-tunisie-migration/>

<sup>232</sup> L'OIM en Tunisie, dans la décennie 2000-2010, a mis en œuvre des projets principalement financés par le gouvernement italien-Voir : Brot für die Welt, medico international, Pro Asyl, 2014, *In the Shadow of the Citadel – the Impact of the European Migration Regime on „third Countries“*, Mars : <https://www.proasyl.de/material/in-the-shadow-of-the-citadel-the-impact-of-the-european-migration-regime-on-third-countries/>

des nouveaux départs. Dans ces projets, la société civile joue le rôle instrumental d'‘intermédiaire’ entre les organisations chargées de la mise en œuvre et les différents ‘publics cibles’, identifiés par des catégories telles que les ‘migrants de retour’, les ‘membres de la diaspora’ et les ‘candidats potentiels à la migration irrégulière’. Bürkner et Scott (2019) ont montré comment la coopération de l'UE avec la société civile du voisinage européen après les soulèvements arabes s'est structurée de manière sélective en privilégiant des acteurs qui sont perçus comme compatibles avec une vision ‘occidentale’ de la démocratisation et qui souscrivent à des règles spécifiques en termes d'accès aux fonds et d'objectifs, processus qui en inclut certains et en invisibilise d'autres.

Dans ce chapitre<sup>233</sup> je m'intéresse au rôle des acteurs de la société civile dans ces projets. Je questionne en particulier les dynamiques de cooptation de la ‘bonne société civile’ (Allal & Geisser, 2018) par les institutions européennes et les organisations internationales dans le but de promouvoir une injonction à l'immobilité ainsi que les tactiques de contournement et résistance mises en place par les acteurs locaux.

Dans la première section j'explore les raisons qui poussent les acteurs institutionnels européens et internationaux à se tourner vers une société civile ‘active’ et ‘responsable’ pour gagner en ‘efficacité’ dans la mise en place de projets qui concernent la sédentarisation.

Dans la deuxième section j'analyse les dynamiques de coopération avec la société civile dans des projets qui concernent la question du retour, en prenant comme exemple le projet de soutien au Partenariat pour la Mobilité Lemma financé par l'UE.

Dans la troisième section, je prends l'exemple du projet SALEMM, un projet de sensibilisation contre la migration irrégulière mis en œuvre par l'OIM, pour montrer l'intérêt de cette organisation internationale à travailler avec une société civile ‘créative’ pour mieux toucher les candidats au départ.

L'analyse développée dans ce chapitre se base sur des entretiens et des observations réalisées en Tunisie entre 2015 et 2018 avec des fonctionnaires européens et des organisations

---

<sup>233</sup> Les sections de ce chapitre reprennent et approfondissent le chapitre 5 de l'ouvrage que j'ai publié en 2020 avec Sabine Dini (Dini & Giusa, 2020, p.53-68)

internationales, des employés de projets sur la société civile et sur les migrations, ainsi que des 'bénéficiaires' de ces projets.

## **Section A – La gestion des migrations entre coopération institutionnelle et institutionnalisation de la société civile**

### ***L'État tunisien : une coopération insatisfaisante***

La chef du projet LEMMA, projet de soutien au Partenariat pour la Mobilité qui a débuté en juillet 2016, s'exprime ainsi en novembre 2016 lors que je l'interroge sur les acteurs qui s'occupent de la gestion migratoire en Tunisie :

*" Il y a beaucoup d'acteurs qui travaillent sur le sujet de la migration en Tunisie, c'est un sujet transversal. L'ICMPD, l'OIM, le PNUD, le Mainstreaming, le GRDR, etc. Les coopérations bilatérales, les Allemands, les Suisses, les Français. Il y a un "groupe de travail sur la migration" coordonné par l'UE et la Suisse qui est responsable de la coordination globale. Nous avons des réunions tous les deux trois mois. (...) La Tunisie est en train de devenir un " hub migratoire ", tout le monde est actif, tout le monde veut faire des projets. Je suis arrivé en Tunisie en 2014 et je suis toujours là, donc ça veut dire qu'il y a du travail"*

Elle décrit dans cet extrait la transformation de la Tunisie en une 'plateforme migratoire' dans l'après 2011, un lieu de concentration de projets dont le 'renforcement des capacités de l'État' (Chandler, 2010 ; Chandler, 2013) en matière migratoire semble être l'objectif principal. Mais en même temps elle souligne l'instabilité au niveau institutionnel, ainsi que le manque de coordination du côté des autorités tunisiennes, comme étant des facteurs qui ne permettent pas une mise en œuvre efficace de ces projets :

*« Au niveau institutionnel, il y a eu pas mal de changements.... En août 2016, un nouveau Secrétaire des Migrations et des Tunisiens à l'Étranger a été nommé, le troisième, donc bon en termes de pérennité, de stabilité... (...) mais il y a un espoir de pérennité, de mécanisme de coordination interministérielle unie. C'est bon pour la Tunisie et c'est bon pour tous les opérateurs comme nous, car cela permet tout simplement d'être plus efficace, d'avoir un vrai vis-à-vis et de pouvoir inscrire nos actions d'avantage dans la durabilité. C'est d'ailleurs toujours cela que nous recherchons."*

Natter montre, dans ses travaux sur l'évolution de la politique migratoire tunisienne dans le post Ben Ali, la complexité des dynamiques institutionnelles au sein de l'État tunisien dans le domaine de la migration (Natter, 2019 ; Natter, 2021). Elle explique notamment comment :

*“La multiplication des acteurs engagés sur la migration au sein de l'appareil d'État tunisien et l'activisme bureaucratique accru ont rendu les politiques migratoires plus incohérentes et plus dépendantes des agendas individuels ou institutionnels”*

(Natter, 2022)

Cette complexité rend la coopération entre les autorités tunisiennes et les acteurs du 'hub migratoire' moins 'efficace' aux yeux de ces derniers. De plus, dans les discussions informelles, le supposé manque de compétences des autorités tunisiennes est souvent mis en avant. C'est ainsi qu'un fonctionnaire d'une des organisations internationales travaillant sur les migrations en Tunisie me confie, au cours d'un échange informel pendant l'école d'été de l'OIM en 2015 à Tunis :

*« Il est difficile de travailler avec les fonctionnaires tunisiens... Un jour, l'un d'entre eux m'a dit : " La migration est un thème dépassé ". T'imagines ? Ils venaient aux réunions juste pour avoir des clés USB, et certains d'entre eux ne connaissent même pas la différence entre 'trafficking' et 'smuggling'. (...) Idéalement, nous devrions faciliter la tâche, aider le gouvernement tunisien à mettre en place une stratégie de réappropriation du dossier migratoire, mais pour l'instant, presque rien n'a été fait... Il n'y a pas de coordination à l'intérieur et entre les ministères »*

Pécoud montre que l'accent mis sur l'incompétence des États est propre aux discours sur la migration internationale portés par les organisations internationales pour légitimer leur action dans le domaine de la gouvernance des migrations (Pécoud, 2015a, p. 66-67). La gestion internationale de la migration (Geiger & Pécoud, 2010), avec ses catégories propres telles que le "human trafficking" et le "migrant smuggling", est présentée comme le seul moyen de rationaliser et de coordonner les actions institutionnelles tunisiennes dans ces domaines (Andrijasevic & Walters, 2011), notamment à travers des dispositifs de production et dissémination de la connaissance (Bartels, 2018).

À l'inverse, du côté des autorités tunisiennes, on souligne le manque de coordination des acteurs étrangers et la multiplication de projets perçus comme très similaires :

*" Tous les ministères ont une délégation de coopération internationale qui s'occupe de ce genre de projets. Les autorités disent : 's'il vous plaît, pas d'atelier cette semaine parce que nous avons déjà 50 ateliers avec la GIZ<sup>234</sup> et tout ça, et nous avons aussi un travail qui s'appelle gérer l'État tunisien' »*

Cette citation tirée d'un entretien réalisé en 2018 avec l'ancien chef d'un projet "migration et développement" en Tunisie témoigne de la réticence des autorités tunisiennes à participer à ces multiples initiatives, perçues comme très chronophages et finalement peu efficaces. De plus, cette réticence peut s'expliquer par une vision divergente sur les priorités en termes de 'gouvernance des migrations' en Tunisie : pour les autorités tunisiennes, c'est favoriser l'émigration, pour l'Union Européenne et ses États Membres, principaux bailleurs de fonds de ces projets, c'est 'lutter contre la migration irrégulière' (Geddes & Lixi, 2019 ; Pastore & Roman, 2020).

Dans ce contexte de coopération complexe, la décrédibilisation des autorités tunisiennes s'accompagne, comme on le verra d'une valorisation de la société civile comme partenaire incontournable et privilégié pour mettre en œuvre de manière efficace la multitude de projets financés en Tunisie sur la question migratoire. Dans un contexte où les revendications de la société civile concernant les questions de migration ont gagné en visibilité dans l'espace public (voir chapitre 6), l'inclusion de la société civile en tant qu' 'acteur' central dans la redéfinition de la gouvernance migratoire en Tunisie devient en effet essentielle.

### ***La société civile 'active et responsable', un partenaire privilégié***

Après 2011, la société civile tunisienne a attiré une grande attention internationale avec l'émergence de programmes visant à favoriser l'émergence d'une société civile tunisienne 'active et responsable' pour soutenir la 'transition démocratique' (Yousfi, 2017 ; Allal & Geisser, 2018). Cette idée de responsabilité est par exemple présente dans la citation suivante,

---

<sup>234</sup> The Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, la coopération allemande, qui a un bureau à Tunis depuis 1999

extraite de la brochure des " Journées de l'Europe ", organisées en mai 2016 à Tunis<sup>235</sup> pour célébrer le 40e anniversaire de l'accord de coopération signé entre la Tunisie et la Communauté européenne en 1976 et lors desquelles j'ai réalisé des observations :

*"(...) en cette période historique de transition démocratique. À travers des centaines de projets, l'UE et ses États membres interviennent dans tous les domaines du développement, participant au renforcement de l'État et à l'émergence d'une société civile active et responsable "*<sup>236</sup>

Autre exemple, tiré de ces mêmes journées, l'atelier "La société civile en tant qu'acteur et promoteur du changement" promouvait l'idée de la société civile non seulement en tant que bénéficiaire ou objet des politiques, mais aussi en tant qu'"acteur". On imagine bien l'aspect normatif de telles définitions, établir une coopération 'efficace' avec des acteurs 'actifs' et 'responsables' impliquant nécessairement de les choisir et/ou de les former.

L'UE, la France et l'agence de coopération Suisse sont aux avant-postes des efforts d'institutionnalisation de la société civile tunisienne après 2011, à travers le financement de programmes de 'renforcement des capacités' et de 'soutien'. L'idée de responsabilité et d'agentivité de la société civile tunisienne est véhiculée par des programmes tels que "Soyons actifs"<sup>237</sup>, qui vise à 'contribuer ensemble à la réduction des inégalités pour un développement humain durable', le programme PASC<sup>238</sup>, qui 'favorise la coopération entre les organisations de la société civile et les acteurs publics' ou la plateforme de ressources et d'informations pour la société civile tunisienne Jamaity<sup>239</sup> créée en 2014. Le programme du REMDH pour 'renforcer les capacités et la participation de la société civile' dans le domaine des négociations UE-Tunisie que j'ai analysé dans le chapitre précédent fait aussi partie de ces types de projets.

---

<sup>235</sup> Pour une analyse critique de cet événement voir Robert, Diane, 2016, Journées de l'Europe : Le « couple » UE-Tunisie sous le signe du néolibéralisme, Nawaat, 28 mai: <https://nawaat.org/2016/05/28/journees-de-leurope-le-couple-ue-tunisie-sous-le-signe-du-neoliberalisme/>

<sup>236</sup> [https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/programme\\_je\\_23mai2016\\_fr.pdf](https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/programme_je_23mai2016_fr.pdf)

<sup>237</sup> Un programme de renforcement des capacités de la société civile associant des organisations de la société civile tunisienne et français : <https://actives-actifs.org/fr/>

<sup>238</sup> PASC fait partie du programme SPRING pour le voisinage Sud "pour répondre au printemps arabe" avec l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) : [https://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/projets/pasc\\_2015\\_fr.pdf](https://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/projets/pasc_2015_fr.pdf)

<sup>239</sup> <https://jamaity.org>

Quant au Lab'ess<sup>240</sup>, l'équivalent de 'ça va bien' en tunisien, un autre programme de 'renforcement des capacités' de la société civile créé en 2012, il se concentre davantage sur la structuration générale des associations à travers des formations sur la communication, la recherche de financement, la conception de projets, l'évaluation et le suivi. Dans une interview, un ancien volontaire de ce programme explique :

*"Il y avait [en 2012] des centaines d'associations. Il fallait les inscrire via un appel à candidature sur les réseaux sociaux pour être formé à la gestion de projet. Il y avait eu un boom associatif, tout le monde manquait d'expérience et de moyens, ils venaient pour pouvoir chercher des financements, savoir approcher un bailleur de fonds en se mettant en réseau"*

La société civile est ainsi formée pour pouvoir recevoir des financements internationaux et devenir plus facilement identifiable par les bailleurs de fonds. Certains acteurs de la société civile deviennent ainsi des partenaires 'appropriés' pour mettre en œuvre des projets dans différents domaines d'expertise tels que la migration. L'interview se poursuit :

*" Il y avait déjà eu beaucoup de formations générales entre 2012 et 2014. Après, il s'agissait plutôt de formations intégrées dans des projets, par exemple la migration, les violences faites aux femmes. (...) Personne n'a jamais pensé qu'une formation d'une journée pouvait les former, mais elle peut donner des pistes. Et ils se retrouvaient avec un stock de certificats sur les droits de l'homme, les droits des femmes. "*

Les projets de renforcement des capacités et d'appui à la société civile permettent de définir des priorités, des thèmes et des domaines d'intervention à travers des formations spécifiques.

Ces projets sont aussi une opportunité pour les associations qui ne travaillent pas forcément exclusivement sur les questions de migration mais sur des sujets proches liés aux droits économiques et sociaux pour s'insérer dans le circuit et obtenir des fonds. Dans un entretien réalisé en 2016 avec un membre d'une organisation partenaire de l'OIM, dont le centre d'intérêt principal n'est pas la migration, il déclare :

---

<sup>240</sup> <https://www.labess.tn>



*"Il y a un intérêt pour la migration du côté des bailleurs de fonds (...) nous avons compris que le thème des migrations pourrait nous donner du travail pendant dix ans, donc nous nous sommes formés"*

Cassarini (2021) montre comment en Tunisie la gestion des migrations subsahariennes devient, surtout à partir de 2015 suite à la 'crise migratoire', un nouveau secteur d'emploi : la professionnalisation de l'assistance aux migrants se traduit par l'incorporation de la part des acteurs de la société civile des objectifs de contrôle des migrations des organisations internationales telles que l'Organisation Internationale pour les Migrations – OIM.

Dans le cas des projets liés à l'émigration des Tunisiens, l'inclusion des acteurs de la société civile et la collaboration avec ces derniers sont, selon les termes d'un ancien employé d'un projet sur les migrations en Tunisie<sup>241</sup>, une façon de « *faire avaler la pilule* », c'est à dire celle de la 'sedentarisation'.

Les exemples suivants montrent comment le fait d'associer l'inclusion de la société civile, l'utilisation d'un langage consensuel et la rhétorique de "*plus de développement, moins de migration*", amplement déconstruite par la littérature scientifique (Geiger & Pécoud, 2013), permet aux acteurs du 'migration hub' de mettre en œuvre des projets focalisés sur le retour et l'immobilisation.

---

<sup>241</sup> Cet enquêté a souhaité que le nom du projet et le nome de l'organisation ne soient pas mentionnés.

## **Section B – Favoriser le retour : la société civile comme outil**

### ***Lemma, l'importance d'avoir la société civile 'à bord'***

Si la sensibilité des questions mises sur la table lors des négociations entre l'UE et la Tunisie a, comme on l'a vu, ralenti les négociations, la signature en 2014 de la déclaration de Partenariat pour la Mobilité entre l'UE et la Tunisie a quand même permis à l'UE de débloquent cinq millions d'euros pour mettre en place un projet de trois ans visant à soutenir le Partenariat.

L'objectif du projet Lemma, mis en œuvre par Expertise France<sup>242</sup>, est de *"soutenir la mise en œuvre du Partenariat pour la mobilité UE-Tunisie par le renforcement des capacités du gouvernement tunisien dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique migratoire nationale"*<sup>243</sup>. Le projet est organisé en trois composantes : 'migration de travail et mobilité professionnelle', 'mobilisation des diasporas et intégration de la migration dans le développement local' et 'retour et réinsertion'. À travers ce projet, le Partenariat pour la Mobilité sert de cadre à l'UE pour rationaliser les actions concernant la migration en Tunisie et l'importance de l'inclusion de la société civile est, encore une fois, mise en avant tant au niveau de la conception du projet que de sa mise en œuvre. Dans cette section j'analyse en détail les activités mis en place dans le cadre du projet Lemma en coopération avec les acteurs de la société civile, en commençant par me concentrer sur l'inclusion de la société civile dans le comité de pilotage du projet, considérée une caution de légitimité.

Dans une interview réalisée en novembre 2016, lors de la première phase de mise en œuvre du projet, la chef de projet Lemma d'Expertise France a exprimé le besoin de clarifier le rôle de son agence ainsi que le rôle de ce projet vis-à-vis des autorités tunisiennes, de le séparer des négociations politiques et de souligner son angle technique :

*"Quoi qu'on en pense, l'objectif est d'aider la Tunisie à développer sa Stratégie Nationale Migratoire (...) Nous avons appelé le projet Lemma, en tunisien c'est lié à l'idée du vivre ensemble, de la vie de famille, et cela va avec cette idée de Partenariat.*

---

<sup>242</sup> L'UE a fait une proposition à ses États membres qui ont signé la déclaration de Partenariat pour la Mobilité et la France, par le biais de son agence technique Expertise France, a signé le contrat avec l'UE en coordination avec l'OFII, l'Office français de l'immigration et de l'intégration, et la FIAP, l'agence nationale pour l'emploi espagnole. Cette dernière s'est ensuite retirée et a été remplacée par Expertise France.

<sup>243</sup> <https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=392874>

*Dans notre projet, il était important de faire la différence entre les négociations et la déclaration politique d'une part, et le projet d'assistance technique d'autre part. Les autorités doivent comprendre que le projet a été mis en place dans leur intérêt, et elles le savent, car elles ont été incluses dans le développement du projet. Les sujets ont été élaborés en suivant ce qui a été discuté dans le cadre du Partenariat, ainsi que la Stratégie Nationale Migratoire (...)"*.

Ici, la question principale semble être de séparer les négociations politiques pour la réadmission et les facilitations des visas des questions considérées comme "techniques". Comme on l'a vu, le Partenariat pour la Mobilité et l'accent mis par l'UE sur les questions de réadmission et de coopération en matière de migration irrégulière ont été critiqués car déséquilibrés et focalisés sur les questions sécuritaires plutôt que sur la nécessité de faciliter efficacement la migration légale. L'entretien montre comment la dimension politique du Partenariat ainsi que sa nature déséquilibrée sont laissées de côté et invisibilisées dans la conception 'technique', et par là dépolitisée (Pécoud, 2015a), du projet de soutien.

Plus loin dans l'entretien, l'objectif d'utiliser ce type de langage conciliant et consensuel est précisé. À la question de savoir si les autorités tunisiennes sont réticentes à accepter ce genre de projets, le chef du projet Lemma répond :

*"Pas vraiment, mais nous avons pris la décision de bien clarifier notre travail. Nous avons passé beaucoup de temps à travailler sur le nom du projet. Nous avons dû faire un travail pédagogique pour expliquer que nous ne faisons pas de la négociation politique. Mais oui, nous travaillons entre états, Expertise France représente la France, mais l'amalgame peut arriver rapidement. Le message était également important à faire passer auprès de la société civile qui est beaucoup plus engagée et assez critique vis-à-vis du PPM. Bien sûr, les institutions sont nos premiers partenaires et bénéficiaires, mais la société civile fait partie du projet, nous devons le faire pour les avoir à bord. Deux associations, le REMDH et l'UGTT, ont été identifiées après des consultations entre Expertise France et le gouvernement, et font partie du comité de pilotage du projet"*.

Le nom Lemma, qui peut être traduit de l'arabe par « la chose commune », et le sous-titre du projet « Ensemble pour la mobilité » sont ainsi choisis pour transmettre l'idée d'un partenariat

équilibré. On comprend ici que les acteurs ciblés ne sont pas seulement les institutions tunisiennes, mais plus encore la société civile, qui est incluse dans le comité de pilotage du projet. Comme cette citation l'indique clairement, il y avait un intérêt à avoir la société civile 'à bord' du projet : faire participer la société civile, et notamment le REMDH et l'UGTT, engagés comme on l'a vu sur les questions migratoires, permet de présenter une image d'inclusivité, de concertation dans la mise en œuvre du projet.

Le projet de soutien Lemma du Partenariat pour la Mobilité se concentre principalement sur les questions d'émigration, en accord avec les priorités du gouvernement tunisien. Néanmoins, les priorités de l'UE en matière de retour et de sédentarisation sont plus ou moins subtilement véhiculées. J'analyse ici les composantes "mobilisation de la diaspora" et "retour et réinsertion", qui comprennent des sous-projets d'appui aux acteurs de la société civile. Dans ce contexte, les associations ne sont pas forcément les plus engagés sur les questions des droits des migrants : il peut s'agir aussi d'associations 'généralistes' qui ont participé à des sessions de 'renforcement de capacités' sur la question migratoire, comme je l'ai montré plus haut.

### ***'Retour définitif' et 'expulsion', des mots 'effacés du vocabulaire'***

Dans la description du projet Lemma, le thème de l'investissement de la part de la diaspora est clairement mentionné : l'autonomisation des individus est au cœur de la conception de ces types de projets où la diaspora tunisienne est invitée à participer à la construction de la Tunisie post-révolutionnaire par des remises et des investissements. La chef du projet Lemma me donne des détails sur cette 'composante' du projet :

*"L'idée derrière le projet sur la mobilisation de la diaspora est d'engager la diaspora dans le développement de leur pays d'origine, de valoriser les personnes issues de la diaspora et de les aider à se développer. Valoriser les personnes issues de la diaspora comme agents de développement économique, comme acteurs du développement de leur pays. C'est une façon d'établir un lien positif entre la migration et le développement. Ils participent déjà de manière informelle, individuelle par les transferts d'argent, mais il n'y a pas de résultats au niveau de la structure étatique "*

Ici, la question de la responsabilisation des individus en tant qu'agents de développement est

clairement posée<sup>244</sup>, et on peut être amené à penser que le programme est centré sur la participation de la diaspora au développement économique de la Tunisie ‘depuis l’extérieur’. Pourtant, dans l’entretien avec la chef du projet Lemma, le projet est décrit de la manière suivante :

*" L'État tunisien doit développer une stratégie d'engagement de la diaspora. C'est compliqué parce qu'un Tunisien qui a étudié à l'étranger peut se demander si, en rentrant en Tunisie, il sera traité à sa juste valeur (...) Comment va-t-il faire pour les inciter à rentrer ? (...) Le mot 'retour définitif' est effacé du vocabulaire. (...). La stratégie nationale veut se concentrer sur les Tunisiens qualifiés à l'étranger qui veulent investir en Tunisie. Elle est axée sur l'entrepreneuriat, mais il y a peut-être autre chose..."*

La question pour Expertise France, et plus généralement pour l'UE, est donc de savoir comment inclure le thème du retour dans le débat sur la participation de la diaspora au développement de leur pays d'origine, sachant que, dans les mots de l'un des anciens directeurs de l'Office des Tunisiens à l'Étranger-OTE que j'ai interviewé en 2016 :

*" le retour définitif n'existe pas pour les Tunisiens, les gens veulent aller et venir "*

Dans les documents de projet relatifs à la thématique de la diaspora, ce discours est renforcé par l'utilisation de termes tels que ‘migration circulaire’, qui se substitue à des termes tels que ‘retour définitif’, mettant en avant l'idée d'un cercle censé se refermer une fois que les émigrés tunisiens acceptent de rentrer (Bel Hadj Zekri, 2008a).

La complexité de la question de la migration de retour en Tunisie (Cassarino, 2012b), dépendante d'une multitude de facteurs, rend la tâche d'Expertise France ardue. C'est aussi pour cela que les organisations de la société civile des deux côtés de la Méditerranée - les associations tunisiennes ainsi que les associations de la diaspora tunisienne qui sont actives sur la question des investissements de la diaspora tunisienne dans le pays d'origine et en Tunisie (Mzalouat, 2020) - sont incluses dans le projet. Ainsi, le projet Lemma soutient les organisations de la société civile dans le but d'améliorer la communication avec la diaspora tunisienne et de trouver de nouveaux moyens de favoriser la ‘mobilisation de la diaspora’ et,

---

<sup>244</sup> Pour une critique, voir entre autres (Bréant, 2013)

potentiellement, son retour.

Si l'injonction au retour est plus subtilement véhiculée dans le cadre du volet 'mobilisation de la diaspora' du projet Lemma, le volet 'retour et réinsertion' aborde lui directement la question. Un agent de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) en Tunisie, l'institution chargée de la mise en œuvre du projet, m'explique lors d'un entretien :

*"L'objectif est d'amener les autorités tunisiennes à inclure le retour dans la Stratégie Nationale de Migration. Mais ce n'est pas leur sujet favori"*

Ce volet du projet vise à rationaliser les programmes de 'retour volontaire et de réinsertion', programmes financés en Tunisie par la France, la Suisse et l'Italie<sup>245</sup> et mis en œuvre par l'OFII et l'OIM en coopération avec les associations de la société civile tunisienne, ainsi qu'avec les ONG européennes basées en Tunisie. Ces projets concernent autant les citoyens Tunisiens en situation irrégulière en Europe que les étrangers en situation irrégulière en Tunisie (Cassarini, 2020 ; Cassarini, 2021 ; Dini & Giusa, 2020, p. 69-84).

Les programmes AVRR (Assisted Voluntary Return et Reintegration) pour les migrants Tunisiens se sont multipliés suite aux départs de 2011. Comme on l'a vu dans les parties précédentes, la France, l'Italie et la Suisse ont publicisé ces programmes pour contourner les difficultés liées à l'expulsion des *harraga* qui avaient reçu un permis humanitaire italien mais aussi à la réticence des autorités tunisiennes à accepter des expulsions de grande échelle. Comme me l'explique un autre fonctionnaire de l'OFII :

*"Le dispositif d'aide au retour est une alternative à l'expulsion (...) Il a deux cibles principales : les personnes en situation irrégulière et celles en situation de précarité, mais aussi les étudiants en fin de cursus et dont le titre de séjour arrive à échéance. Il faut le faire connaître à grande échelle !"*

Cette citation explicite l'idée derrière ce type de projets : encourager les migrants irréguliers mais aussi ceux qui pourraient le devenir à rentrer 'volontairement' pour éviter un 'retour

---

<sup>245</sup> L'Allemagne a aussi, depuis 2017, mis en place un programme similaire mis en œuvre par la GIZ, l'agence de coopération allemande. Voir Naceur, Sofian Philip, 2021, The GIZ Advisory Centre in Tunisia and the Fairy Tale of Successful Reintegration, *Return Watch* : <https://www.return-watch.org/countries/the-giz-advisory-centre-in-tunisia-and-the-fairy-tale-of-successful-reintegration>

involontaire'. Ce modèle d' *'expulsion néolibérale'* (Andrijasevic & Walters, 2011, p. 42) aspire à obtenir la coopération du migrant à travers différents dispositifs d' 'encouragement' et représente non pas une alternative mais une transformation du régime de l'expulsion<sup>246</sup>.

La dichotomie retour 'volontaire' versus 'expulsion' est donc une construction politique (Cassarino, 2019) qui, comme on l'a montré à travers le témoignages des *harraga* ayant choisi les programmes de 'retour volontaire' dans la partie I de cette thèse, ne résiste pas à l'étude empirique : le 'choix' de ces programmes est en effet présenté comme un 'non-choix', dicté par des circonstances d'extrême précarité, et conduit souvent à un retour temporaire qui ne met aucunement fin au projet migratoire.

Cependant, des programmes de ce type sont visibilisés et financés par les États européens car ils sont considérés comme moins coûteux, à la fois en termes financiers qu'en termes d'image publique, pour les institutions en charge des retours. En outre, la rhétorique de la 'réinsertion' permet de coupler le thème du retour, dépolitisé car 'volontaire', avec le cadre discursif 'développement/maîtrise des flux migratoires' (Pian, 2010), en mettant l'accent sur l'idée de développement local et de participation à travers le financement de micro-projets individuels qui empêcheraient les départs. Dans les mots du fonctionnaire de l'OFII déjà cité plus haut :

*"Nous donnons un soutien pour créer une entreprise, pour créer du travail, pour aider à chercher un emploi, nous faisons de l'aide sociale"*

Fine et Walters (2022) montrent comment ces dispositifs de retour 'assisté' et de réinsertion contribuent à transformer l'imaginaire politique de l'expulsion, en présentant les migrants qui retournent comme des acteurs de changement, les voyages de retour comme des retours chez soi et l'expulsion comme une réinvention de soi. De plus, la rhétorique néolibérale de la participation et de l'autoentreprise individuelle (Allal, 2016) est mise en avant comme moyen de résoudre le problème du chômage, et donc de la migration selon le paradigme *'plus de développement moins de migration'*, en excluant la dimension collective des inégalités. C'est également le cas de programmes tels que le programme de l'OIM " Stabilisation des communautés à risque "- START qui vise à créer de nouvelles opportunités d'emploi dans les " régions à risque migratoire " (les villes de Kairouan, Kef, Jendouba et Siliana par exemple)

---

<sup>246</sup> voir (Fine & Walters, 2022) pour une review de la littérature scientifique à ce sujet

dans les domaines de la production de miel, de l'écotourisme, de l'entrepreneuriat, du développement rural, du développement culturel et de la promotion de l'artisanat.

Ici encore, ces programmes, tout comme les programmes de 'retour volontaire et réinsertion', sont mis en œuvre en coopération étroite avec les associations de la société civile. La coopération avec la société civile et les ONG comme intermédiaire dans les programmes AVRR n'est pas propre à la Tunisie : elle est utilisée tant en Europe (Vandevoort, 2016 ; Cleton & Chauvin, 2019), comme on l'a vu aussi dans le chapitre 4 concernant les programmes de l'OFII en France, que dans les pays considérés de transit comme le Maroc (Maâ, 2021) et la Tunisie (Cassarini, 2021) pour publiciser et mettre en place ces programmes auprès des migrants irréguliers. Ces pratiques d'intermédiation s'inscrivent dans une dynamique plus large propre à la gouvernance des migrations qui voit l'utilisation des acteurs de la société civile par les États et les organisations internationales pour la mise en œuvre des politiques migratoires (voir entre autres (Pette 2014 ; Ambrosini & Van der Leun 2015 ; Bassi, 2016 ; Cuttitta, 2020).

De plus, les opérateurs des programmes AVRR s'appuient sur la société civile une fois les migrants rentrés 'volontairement' pour mettre en place les dispositifs de réinsertion. L'OFII et l'OIM forment en effet les associations à la gestion financière et leur fournissent un soutien technique pour qu'elles puissent orienter les migrants vers la création d'entreprise, en leur demandant notamment de présenter un 'business plan' pour que leur projet soit approuvé (voir l'exemple de l'associations de Zarzis mentionnée dans le chapitre 3). Comme j'ai montré à travers les témoignages des *harraga* participant au programme AVRR de l'OFII à Zarzis, la réalité de la mise en œuvre de ces projets est souvent plus complexe et la plupart des enquêtés interrogés disent vouloir trouver des moyens de repartir.

Les stratégies de communication, telles que l'utilisation d'un langage consensuel et de catégories neutres comme la 'migration circulaire', le 'retour volontaire' et la 'réinsertion', mais aussi la 'réadmission' dans le cas des expulsions, sont essentielles pour présenter le message du retour comme positif (Cassarino, 2012a), contribuant au développement aux niveaux macro et individuel. Comme le montrent ces exemples, l'utilisation de ces stratégies pour aborder des questions contestées concernant la migration a comme objectif de les dépolitiser (Pécoud, 2015a). Cependant, ces rhétoriques semblent être en décalage avec le vécu des communautés auxquelles elle s'adresse.



Expertise France et l'OFII ont organisé à Zarzis en septembre 2018 un événement consacré à la réinsertion<sup>247</sup>. La conférence a eu lieu le même jour que le procès des pêcheurs tunisiens de Zarzis, criminalisés en Italie pour avoir aidé des migrants en mer<sup>248</sup>, sans que le sujet soit mentionné. Un volontaire présent à l'événement témoigne :

*"Les gens sont venus à l'événement car l'OFII avait travaillé avec une association locale qui a mobilisé beaucoup de monde (...) Le public de Zarzis était en colère, il intervenait d'une manière que l'on ne voit plus à Tunis. Ils voient les bateaux partir tous les jours, ils sont là, sur place, et ils entendent tous ces grands mots des bailleurs de fonds qui tentent de brouiller les pistes. Les intervenants disaient : 'nous voulons mettre en place ce genre de programmes pour que ces tragédies n'arrivent plus, les autorités doivent faire leur travail, nous essayons de travailler avec le gouvernement...' Mais qui ont-ils en face d'eux ? Des jeunes qui veulent un emploi ou partir, qui disent que les grands projets industriels bousillent leur vie, leur santé, et puis il y a la corruption... tous ces sujets ont été mentionnés".*

En Tunisie, la migration irrégulière reste dans l'après 2011 « le seul horizon » (Boubakri, 2022) pour beaucoup de jeunes désillusionnés par rapport aux possibilités concrètes de changement (Mastrangelo, 2017 ; Souiah, 2018). Depuis une vingtaine d'années, l'UE et ses États membres, en coordination avec l'OIM, financent des campagnes d'information et de sensibilisation contre la migration irrégulière dans plusieurs pays africains, dans le but de dissuader les candidats au départ (Pécoud, 2012). En Tunisie, comme ailleurs, ces projets sont mis en œuvre par l'OIM en collaboration étroite avec les associations de la société civile.

---

<sup>247</sup> Événement organisé dans le cadre de la " Saison bleue ", événements organisés par l'Alliance française en Tunisie sur la valorisation de la Méditerranée en 2018 : 2018, La Saison Bleue ferae scale à Zarzis, EspaceManager, 14 septembre: <https://www.espacemanager.com/la-saison-bleue-fera-escale-zarzis.html>

<sup>248</sup> Zagaria, Valentina, When rescue at sea becomes a crime: who the Tunisian shermen arrested in Italy really are, Open Democracy, 15 September 2018: <https://www.opendemocracy.net/en/can-europe-make-it/when-rescue-at-sea-becomes-crime-who-tunisian-shermen-arrested-in-italy-really-a/>; Mzalouat, Haïfa, "Les pêcheurs tunisiens, nouvelle cible de l'Italie," Inkyfada, 10 September 2018, <https://inkyfada.com/fr/2018/10/09/pecheurs-tunisie-passeurs-italie/>

## Section C : ‘Sensibiliser’ sur les dangers de la *harga* : une question de créativité

### *SALEMM – se rapprocher du public ‘cible’*

En 2014 l’OIM, en collaboration avec l’Observatoire National de la Jeunesse, l’ANETI et l’OTE, lance un projet qui prévoit l’ouverture de trois ‘Centres de Ressources pour les Migrants’ (CRM) dans les villes de Tunis, El Kef et Sfax. Sur le site web l’objectif du projet est formulé ainsi :

*“Les CRM représentent une source fiable d’informations et de conseils pour tous les migrants en Tunisie (potentiels, réels, de retour), afin de leur permettre de prendre des décisions quant à leurs projets migratoires en toute connaissance de cause. Le projet contribue à prévenir la migration irrégulière, faciliter la migration légale, protéger les migrants réguliers et irréguliers, promouvoir les retours durables, et promouvoir les liens entre la migration et le développement.”<sup>249</sup>*

Lors de ma visite du bureau de Tunis pour un entretien au printemps 2016, le local est vide, à l’exception de deux employés. À l’entrée, il y a un paquet de brochures destinées aux candidats au départ avec des informations sur les procédures pour émigrer vers différents pays. Ces brochures, qui ressemblent à des passeports et sont en partie en rupture de stock – celle sur la France notamment n’était plus disponible – peuvent laisser entendre que l’objectif de ce Centre est d’aider les migrants potentiels à réaliser leurs projets de mobilité. L’entretien avec un des employés du Centre clarifie cependant l’objectif premier du projet :

*“Le but est de les aider, de mettre fin à leur projet migratoire, de réorienter leur carrière. Notre tâche est la vulgarisation et la sensibilisation aux dangers et risques de la migration irrégulière”*

Ce projet est censé se mettre en place en coordination étroite avec les autorités tunisiennes. Cependant, lors d’un entretien avec des fonctionnaires de l’OIM en mai 2016, le travail avec les institutions tunisiennes est décrit comme compliqué en termes d’accès à la population :

---

<sup>249</sup> <https://tunisia.iom.int/fr/centres-de-ressources-pour-les-migrants-tunis-el-kef-et-sfax>

*" Pour l'instant, nous n'avons qu'un seul bureau basé à Tunis (...) Nous savons que nous devons être plus proches des jeunes. Attendre dans un bureau qu'ils viennent, surtout si c'est un ministère, ce n'est pas génial". "Ce n'est pas faisable", ajoute sa collègue, "ça ne marche pas toujours"*

Si l'accès à la population uniquement par le biais des institutions ne semble pas être l'option la plus efficace, coopérer avec la société civile offre plusieurs avantages. Pécoud (2012) analyse les campagnes d'information de l'OIM contre la migration irrégulière comme des dispositifs de gouvernementalité promouvant une "culture de l'immobilité" et employant un discours consensuel de dignité, de protection et de droits de l'homme, plutôt que de sécurité et de contrôle, qui permet la coopération avec les acteurs de la société civile.

Le programme de sensibilisation de l'OIM contre la migration irrégulière en Tunisie -Solidarité avec les enfants du Maghreb et du Machrek - SALEMM<sup>250</sup>, qui fait écho au mot arabe *Salam*, paix en français, a débuté en décembre 2012. Les fonctionnaires de l'OIM m'expliquent, lors du même entretien cité plus haut, que le projet est une réponse aux départs de 2011 :

*"L'idée du projet est venue en raison du grand nombre de migrants qui sont partis en 2011, principalement des jeunes et des mineurs".*

L'OIM s'était d'ailleurs intéressée aux départs de 2011 dès les premiers mois des arrivés : le bureau de l'OIM Italie avait par exemple commandé un rapport sur le phénomène des départs des migrants Tunisiens de 2011 basé sur une enquête focalisée sur les profils et les motivations de départ<sup>251</sup>.

En ce qui concerne les associations de la société civile qui ont participé au projet SALEMM, l'entretien avec les fonctionnaires de l'OIM souligne l'implication d'associations travaillant dans différents domaines :

*" Donc en fait, ça a été, disons, progressif. (...) nous avons commencé par chercher des ONG qui travaillaient de près ou de loin sur le thème de la migration, et il y en avait*

---

<sup>250</sup> Avec la signature d'un accord entre le Fonds de coopération internationale de la province de Milan (FPMI) et l'UE. Le projet SALEMM a été mis en place aussi au Maroc : <https://www.projet-saleem.org/le-projet/>

<sup>251</sup> OIM, 2011, La mobilità giovanile, *op.cit.*

*très peu. C'était au tout début, et petit à petit, en fait, il y a eu un intérêt de la part des associations, enfin, des associations nouvellement constituées, souvent après la révolution, qui travaillent sur des thèmes liés aux droits économiques et sociaux, à la question de l'éducation, à la question de la famille, de la protection des enfants, d'autres qui travaillent plus, par exemple, sur la question de - comment ça s'appelle ? - de l'aide psycho-sociale par l'art".*

Dans les documents du projet, l'OIM mobilise le concept de 'gouvernance participative' (Neveu, 2007 ; Petric & Blundo, 2012), qui serait mise en place en travaillant simultanément avec les maisons de quartier, la société civile et le gouvernement. Selon les fonctionnaires interrogés, faire travailler ensemble ces acteurs présenterait plusieurs avantages :

*" (...) l'idée ici était aussi de les mettre ensemble pour travailler vers un même objectif, pour mieux sensibiliser les jeunes, le public cible, les familles. (...) Le gouvernement, ils ont les moyens, les établissements, les structures, ils ont des centres pour les jeunes (...) et d'un autre côté, il y a la société civile qui est beaucoup plus flexible, qui est pleine d'idées, qui a une certaine créativité mais ils n'ont pas les structures, les financements. Donc les associer est quelque chose de vraiment... ça a très bien marché dans ce projet".*

Ainsi, si le gouvernement peut garantir les moyens et les structures pour héberger les initiatives, la flexibilité et la créativité de la société civile sont mentionnées comme un outil puissant pour sensibiliser le 'public cible', les jeunes migrants potentiels et leurs familles, et pour lutter contre la migration irrégulière. L'un des intérêts d'inclure des acteurs " créatifs " de la société civile est qu'ils sont présents sur le terrain et qu'ils peuvent mobiliser la population locale. Un membre d'une association partenaire de l'OIM témoigne :

*"Nous avons fait trois sessions d'information (...) c'était parfait. Nous étions partout. Nous avons installé des tentes près de la mosquée et du port. Nous accueillions les gens, nous parlions avec eux, nous leur demandions leur point de vue sur la migration irrégulière, s'ils pensaient qu'elle était bénéfique ou dangereuse"*

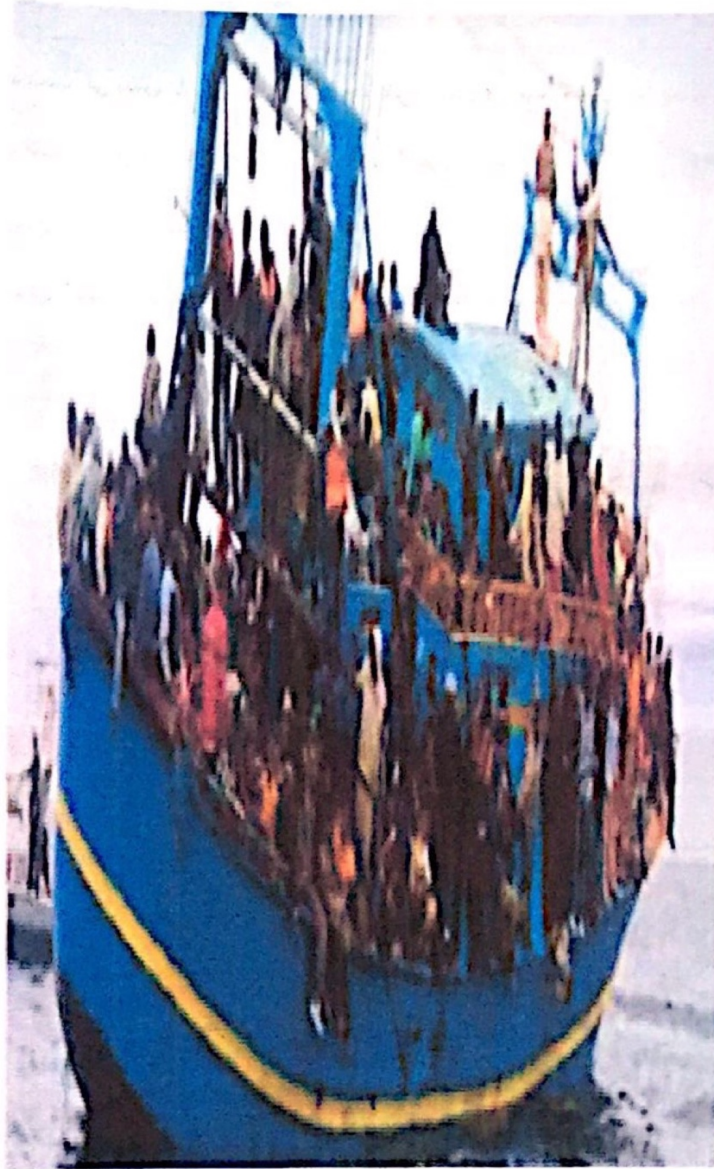
C'est aussi au cours de ce genre d'événement que des prospectus sur les dangers de la migration irrégulière sont distribués : on y trouve par exemple la photo d'un 'bateau de la mort' (voir figure 32) ou une vignette représentant la police française lors d'un contrôle d'un 'sans

diplômes', représenté comme un homme noir, qui donne l'impression de ne pas comprendre quand le policier lui demande, matraque à la main, ses diplômes. La vignette est accompagnée de la phrase « *Pars avec un savoir-faire dans ta poche, ne fais pas le projet de la harga qui est incertain pour toi* », écrite en arabe et en anglais (figure 33). Des injonctions teintées de paternalisme qui portent un jugement moral sur les projets de migration irrégulière et la délégitiment.

Les campagnes de sensibilisation du projet SALEMM comprennent également un projet de réalisation de films. Lors des " Journées de l'Europe " précédemment citées, l'OIM a présenté un de ces courts-métrages. Il est intéressant d'analyser le langage utilisé par certains représentants de l'OIM lors du débat qui a suivi la projection des films. Par exemple, les termes utilisés pour présenter le projet étaient 'lutte', 'prévention', 'public cible', tandis que les candidats au départ étaient présentés comme des jeunes naïfs. Un fonctionnaire OIM venu présenter le projet s'exprime ainsi lors du débat :

*"Le projet s'adresse aux jeunes qui veulent partir et qui n'ont pas le niveau pour comprendre toute la trajectoire migratoire"*

L'utilisation de ce vocabulaire véhicule une vision stéréotypée des migrants irréguliers. Les programmes de sensibilisation de l'OIM, supposant l'ignorance de leur public (Pécoud, 2012), reproduisent un double discours victimisant et stigmatisant (Van Dessel, 2021). Dans la sous-section suivante, je montrerai comment la nature des projets mis en place dans le cadre de SALEMM contribue à cette invisibilisation.



قوارب الموت

Figure 32 – Exemple 1 de matériel informatif distribué dans le cadre du projet SALEMM de l'OIM, 2016

## LA NOUVELLE IMMIGRATION



اخرج بصنعة ايديك و متخرجش بحرقه مش مضمونة ليك

Learn a handicraft then think of migration

Figure 33 - Exemple 2 de matériel informatif distribué dans le cadre du projet SALEMM de l'OIM, 2016

### ***Le théâtre de l'opprimé : d'outil d'émancipation à outil de sédentarisation***

Comme on l'a vu dans les extraits précédents, pour souligner l'importance de la créativité pour l'efficacité du projet de sensibilisation, les responsables de l'OIM insistent sur la variété des acteurs de la société civile impliqués en tant que partenaires du projet SALEMM. Pécoud (2019) montre comment l'OIM, pour mieux convaincre les candidats au départ, coopte des artistes et chanteurs connus et utilise la 'culture' comme outil de sensibilisation. Dans le cas analysé ici, c'est la technique du Théâtre de l'opprimé qui est récupérée par l'OIM. Toujours lors du même entretien, les fonctionnaires de l'OIM m'expliquent :

*" et ça aussi, de plus en plus à la fin du projet, on a fait intervenir des associations qui ont beaucoup travaillé avec les jeunes sur le théâtre forum, le théâtre de l'opprimé - je ne sais pas si ce sont des concepts que vous connaissez - ça permet en fait de vraiment libérer la parole et d'aborder des sujets liés à la migration, ou plutôt aux causes de la migration, justement à travers des jeux de rôle, à travers l'expression artistique et... l'expression théâtrale. Et ça... ça a très bien marché !".*

Le Théâtre de l'opprimé est une forme de théâtre militant élaborée par le dramaturge brésilien Augusto Boal dans les années 1970, et conçue comme outil d'émancipation individuelle et collective qui permet la conscientisation de l'oppression, mais aussi le développement de stratégies visant à lutter contre elle (Coudray, 2016). Le théâtre-forum, une des techniques propres à cette forme théâtrale, invite le public à intervenir dans la scène d'oppression pour mieux la comprendre et inclut l'échange de rôles et la présence d'un joker, un médiateur. La récupération dépolitisée de cette technique n'est pas propre à l'OIM :

*"la technique, seule, détachée de l'ensemble théorique et du projet politique qui l'accompagnent, a pu faire l'objet d'une récupération par des groupes ou entreprises qui l'utilisent dans un but rompant clairement avec les ambitions militantes voire révolutionnaires qui en sont à l'origine1, preuve s'il en est de la dépolitisation susceptible de guetter une technique dès lors qu'on l'extrait de l'ensemble auquel elle appartient."*

(Coudray, 2018)



Ce qui est intéressant ici à explorer ce sont les techniques de récupération mises en place par l'OIM, qui s'approprient un projet existant en le privant d'éléments constitutifs de sa nature émancipatrice.

C'est le cas d'une performance de théâtre-forum qui aborde le vécu des potentiels *harraga* et des migrants subsahariens en Tunisie dans un dispositif où le public est impliqué dans le processus de décision qui conduit (ou non) un jeune homme à décider de prendre un bateau pour l'Europe par la médiation du joker. Le public est autorisé à arrêter la représentation par l'intermédiaire du joker et à changer (ou non) le cours de l'histoire en discutant des choix et des situations d'oppression auxquels sont confrontés deux jeunes hommes, l'un tunisien l'autre subsaharien, désireux de partir. L'un des initiateurs du projet décrit ainsi son engagement :

*"Il y a cette image négative de la harraga, causée par le chômage, le tiers monde. Mais dans les ateliers, nous avons prouvé qu'il s'agit des différentes formes d'oppression, des familles, des policiers, et aussi d'un jeune homme de 17 ans qui veut avoir le droit de voyager. Il veut voyager, il voit l'Europe tous les jours dans les films, les publicités, les clips... et il se demande : Pourquoi je ne suis pas comme tout le monde ?"*

En bref, l'objectif pour lui est de mieux faire comprendre au public les raisons qui poussent les jeunes à migrer de manière irrégulière vers l'Europe, et de souligner les oppressions et les inégalités, ainsi que les revendications de liberté de circulation qui sous-tendent ce choix.

À ma question sur les modalités de coopération avec l'OIM dans le cadre du projet SALEMM, il répond :

*"J'ai fait quelques ateliers pour l'association mais je ne savais pas que l'objectif était une séance d'information avec l'OIM. J'ai formé des jeunes du quartier, mais le jour de la session, je n'ai pas été appelé. D'après ce que m'ont dit les jeunes que je connaissais, il n'y avait pas de joker, les règles du théâtre-forum n'étaient pas respectées."*

Éliminer le joker est une manière d'affaiblir l'impact émancipateur de cette forme théâtrale particulière qui vise une compréhension des motivations profondes qui conduisent à des choix difficiles dans des situations d'oppression. On peut s'interroger ici sur la réappropriation par des organisations comme l'OIM d'une méthode théâtrale militante : l'OIM élargit sa gamme d'outils et détourne une forme de théâtre censée aider à comprendre les causes plutôt qu'à les juger pour l'adapter aux besoins des projets de sensibilisation.

### *Les associations partenaires, entre cooptation et résistance*

Pour pallier à l' 'ignorance' supposé des candidats au départs, l'OIM organise aussi des projets éducatifs qui prévoient du soutien financier pour les frais de matériel scolaire, les transports, les vêtements de sport et les sessions d'études supplémentaires. Le projet prévoit aussi des sessions d'accompagnement scolaire pour les jeunes : chaque session inclut un temps de discussion souvent axé sur les dangers de la migration irrégulière et sur l'importance de rester et de terminer ses études. Dans ce cadre, l'OIM met en place des formations pour que les membres des associations apprennent à approcher les jeunes, à gagner leur confiance. Dans cette citation, une intervenante, la vingtaine, membre d'une association partenaire de l'un de ces projets :

*"C'est très important, surtout l'apparence, pour les jeunes, les adolescents. Si quelqu'un va leur parler en costume, il ne va pas lui dire ce qu'il pense vraiment. Il a automatiquement un préjugé. L'OIM a organisé des formations pour nous en tant qu'intervenants sociaux, donc je sais comment parler avec eux, comment attirer leur attention (...) »*

Les intervenants sont donc incités à se rapprocher du public des jeunes et à adopter une attitude informelle pour gagner la confiance de leurs interlocuteurs et mieux les convaincre. Ce type de projet ne prévoit pas pour autant d'accompagner les jeunes dans la poursuite d'un projet de migration 'régulière'. Ce que reconnaît l'intervenante interrogée, qui regrette qu'il n'y ait pas de formation pour faciliter l'accès aux demandes de visa :

*« Mais en fait, nous pourrions faire mieux. Les procédures pour aller en Italie sont trop complexes (...) Pourquoi ne faisons-nous pas des formations sur la façon de remplir les formulaires d'immigration ? L'accès à l'information est difficile. »*

Il est intéressant de noter que ces projets de sensibilisation peuvent parfois aboutir à des résultats en décalage avec leurs objectifs. L'intervenante poursuit :

*" De toute façon, je cherche des solutions pour les autres mais en fait je cherche aussi des solutions pour moi, je veux aller en Italie. Je suis allé en Italie avec l'OIM et là je cherche des moyens d'y retourner".*

Le travail avec l'OIM est aussi un moyen pour des membres des associations partenaires de voyager, de construire un réseau à l'étranger et de chercher des moyens d'émigrer. Cette *'stratégie de contournement'* (Olivier de Sardan, 2021) fait écho aux travaux qui se sont intéressés aux programmes de sensibilisation contre la migration irrégulière au Sénégal et qui ont souligné comment la participation à ces programmes peut être associée pour les membres des associations partenaires à une possibilité d'accès à des opportunités d'émigrer (Pian, 2010 ; Rodriguez, 2019).

Les projets de sensibilisation contre la migration irrégulière en Tunisie et au Sénégal présentent d'autres similarités, et notamment l'inclusion des migrants 'refoulés' en tant qu'intermédiaires (Pian, 2010 ; Andersson, 2014 ; Vammen, 2021) et la cooptation d'associations de familles de migrants disparus en mer (Bouilly, 2010).

La technique de *'peer-to-peer'*, d'inclusion d'intermédiaires avec un background migratoire dans les projets de sensibilisation de l'OIM, a fait l'objet de travaux académiques récents qui portent sur le Maroc et le Sénégal (Maâ, Van Dessel, & Vammen, 2022). Cette technique est employée aussi en Tunisie : en effet, une autre manière pour l'OIM de se rapprocher du public 'cible' est de collaborer avec des associations qui travaillent avec des anciens *harraga*, comme on l'a vu en analysant la trajectoire de Hédi dans le chapitre 3. Souvent, comme le montre le cas de Hédi, ces anciens *harraga* ont une expérience d'expulsion, qu'ils sont invités à raconter pour dissuader les candidats au départ en participant ainsi à *'l'industrie de l'illégalité'* en tant que *'déterrant humain'* (Andersson, 2014, p. 38-46). Le témoignage d'Hédi montre cependant que, comme dans le cas des 'refoulés' sénégalais (Maâ, Van Dessel, & Vammen, 2022, p. 12), tout en travaillant dans ces programmes de sensibilisation en tant que bénévoles, une partie des anciens *harraga* continuent de chercher des moyens de partir en Europe, même irrégulièrement.

Cette technique de *'peer-to-peer'* s'élargit aussi aux familles des disparus en mer, qui deviennent des témoins privilégiés des risques de la *harga*. Cette catégorie a par exemple été intégrée dans les critères de sélection d'un projet de réalisation de films de l'OIM, comme me l'expliquent les fonctionnaires :

*" Le ciné-débat fonctionne très bien, ils réagissent à cela (...) nous avons inclus des jeunes, une sorte d'éducation 'par les pairs', un message qui se transmet entre jeunes (...). Pour les critères de sélection, nous n'avons pas besoin qu'ils aient une formation*

*technique sur la réalisation de films. Nous avons fait une formation, nous voulions des jeunes engagés sur le sujet, ou qui ont vécu le sujet. C'est un plus... par exemple s'ils ont quelqu'un dans la famille est parti, ou a disparu".*

L'OIM cherche également à inclure dans ses projets de sensibilisation des associations de familles de disparus en mer (voir chapitre précédent), dans des configurations qui se révèlent souvent complexes et qui peuvent parfois aller à l'encontre des objectifs affichés du projet.

C'est le cas de l'association *Terre pour Tous*, basée dans le quartier de Bab Jdid à Tunis et analysée par Souiah (2019) et Cuttitta (2020, p. 7). Les deux auteurs montrent que l'association, tout en participant de manière ponctuelle au projet de l'OIM de lutte contre la migration irrégulière, exprime en parallèle des revendications militantes autour de la liberté de circulation qui s'inscrivent dans des registres discursifs propres à l'espace transnational de mobilisation pour la liberté de circulation, que j'analyserai dans le chapitre suivant.

En mai 2016, je rencontre Issam, un jeune Tunisien originaire du quartier de Bab Jdid qui a participé à l'une des sessions de sensibilisation :

*" Je ne suis pas d'accord avec eux... J'ai 24 ans et il n'y a pas de solutions pour moi en Tunisie (...) Pourquoi est-ce que tu peux venir ici et moi je ne peux pas aller en Italie ? La Tunisie est bien, behia, l'Italie aussi. Le frère de mon père et d'autres membres de ma famille sont en Italie. Je vais prendre un bateau en juillet, un petit bateau pour 15 personnes depuis Hawaria. Ça coûte 3.000 dinars".*

Issam revendique ici son droit d'émigrer en mobilisant la question des inégalités qui caractérisent le droit à la libre circulation. Cette dénonciation des obstacles à la mobilité, soulignée par Souiah<sup>252</sup> dans son analyse de la *harga* comme forme de contestation à partir du cas d'étude du quartier de Bab Jdid (Souiah, 2018), rejoint les analyses de Mastrangelo<sup>253</sup> sur les stratégies discursives employées par les (potentiels) *harraga* pour revendiquer leur droit à émigrer via l'expression du sentiment d'injustice (Mastrangelo, 2018).

Ces revendications propres à l'expérience de ceux qui sont '*condamnés à être locaux*' (Vacchiano, 2014, p. 68 cité dans Mastrangelo, 2018) se nourrissent, dans le quartier de Bab Jdid, de registres de revendication transnationaux sur la liberté de circulation qui vont à

---

<sup>252</sup> Souiah a réalisé une enquête à Bab Jdid en 2015

<sup>253</sup> Mastrangelo a réalisé une enquête dans les quartiers populaires de Tunis, Sfax et Zarzis entre 2013 et 2018

l'encontre des objectifs de sédentarisation des projets de l'OIM. Comme le montre Souiah (2018, p. 392 ; 2019, p. 97-98), pendant son enquête en 2015 dans le quartier de Bab Jdid, les mêmes 'bénéficiaires' des événements organisés par *Terre pour Tous* et financés par l'OIM pour les sensibiliser aux risques de la migration irrégulière participaient aussi à des manifestations organisées par l'association pour revendiquer le droit de migrer, où des banderoles pour les migrants disparus côtoyaient des banderoles 'No Border' et 'Freedom no Frontex'.

## Conclusion

Dans ce chapitre j'ai exploré les dynamiques d'interaction entre les bailleurs de fonds de projets destinés à la gestion du phénomène de la *harga* et les associations de la société civile tunisienne dans le post Ben Ali.

À l'ouverture d'un espace de mobilisation et de contestation des politiques migratoires en 2011, a suivi l'arrivée d'une multitude d'acteurs européens et internationaux impliqués dans la gouvernance migratoire. Ces acteurs ont contribué à l'institutionnalisation et à la professionnalisation de l'enjeu migratoire en Tunisie. Ces processus contribuent à la dépolitisation de la 'cause de la *harga*', en la transformant en un enjeu technique de retour et de sédentarisation.

Ce processus a sans doute contribué à la perception de la migration par certains acteurs de la société civile tunisienne comme un enjeu « *peu politisé et réservé aux experts* » (Roman, 2019, p. 208)

Cependant, comme on l'a vu, ce processus n'est pas sans contradiction : les interactions entre bailleurs de fonds, associations et bénéficiaires sont caractérisées par une double dynamique de coopération et de résistance.

Dans le chapitre suivant, j'explorerai l'espace transnational de mobilisation pour la liberté de circulation comme espace de repolitisation qui permet à certains acteurs de la société civile tunisienne de se distancier, du moins en partie, des cadres de négociations et de coopération imposés par les bailleurs de fonds européens.

## Chapitre 8

### La Tunisie comme nouvel espace transnational de contestation du régime des frontières

#### Introduction

Vincenzo Lombardo est le gardien du cimetière de Lampedusa. En 1996, il a créé, au sein du cimetière, un espace dédié aux migrants morts en mer dans la tentative de rejoindre les côtes italiennes. Je le rencontre en septembre 2012, à mon arrivée à Lampedusa pour mon premier terrain. Quand il apprend que mon enquête va se poursuivre en Tunisie, il me demande de repasser au cimetière le jour suivant : à mon retour le lendemain, il me donne une enveloppe. *‘C’est une lettre pour Mohsen, le facteur de Zarzis, est-ce que tu pourrais lui apporter ? Tu peux aller à la poste et demander après lui, je suis sûr que tu le trouveras’.*

Mohsen Lihidheb parcourt depuis 1993 les plages entre Ras Jdir, à la frontière tuniso-libyenne, et Djerba pour y recueillir tout ce que la mer ramène au rivage. Il a ainsi constitué un Musée de la Mémoire de la Mer, à partir des objets trouvés.

Le lettre que Vincenzo me donne est une lettre de remerciement pour une poésie (voir ci-dessous), que Mohsen a écrit pour lui. Mohsen a connu l’histoire de Vincenzo grâce à des journalistes italiens, venus documenter à l’été 2011<sup>254</sup> son Musée de la Mémoire de la Mer et qui lui ont parlé de cet habitant de Lampedusa.

À l’automne 2012, les deux hommes ne se sont jamais rencontrés, mais depuis les événements de 2011 un lien entre eux s’est tissé.

---

<sup>254</sup> Voir l'article 2011, Tra le due sponde, *E il mensile*, ainsi que le film réalisé sur Vincenzo et Mohsen en 2015 par Irene Dioniso : ‘Sponde, nel sicuro sole del nord’

*Entre Zarzis et Lampedusa*

*De l'autre côté de la mer,  
Tu enterres les corps de mes frères,  
Je sais, je sais ce que tu ressens,  
A force de l'avoir fait souvent.  
C'est dur, très dur, mon ami,  
D'être témoin de cette infamie,  
Avec un sentiment d'impuissance,  
Devant cette cynique violence.  
Moi aussi sur le littoral sud,  
Ce sont Mamadou, Ali et Oualid,  
Que j'ai humblement accompagnés, (...)  
Tu n'as pas seulement enterré les corps,  
Mais l'âme de toute l'humanité”*





*Figure 34 - Vincenzo Lombardo, Lampedusa, settembre 2012*

©Caterina Giusa



*Figure 35 - Mohsen Lihidheb, Zarzis, octobre 2012*

©Caterina Giusa

Le lien qui s'est tissé entre Vincenzo et Mohsen en 2011 a pu se produire dans un contexte de politisation de l'enjeu migratoire en Tunisie, en Italie et en France que j'ai analysé dans cette thèse. Si ce lien n'est, en 2012, qu'épistolaire, des véritables rencontres et alliances transnationales entre acteurs mobilisés pour la défense des droits des migrants et la libre circulation se produisent aussi à cette période en Tunisie.

Andersson s'intéresse à la convergence croissante, après les tragédies de Ceuta et Melilla en 2005, des militants transnationaux à la frontière euro-africaine pour contester le régime des frontières (Andersson, 2014). En 2011 notamment, le réseau Afrique-Europe Interact, composé d'activistes basés principalement en Allemagne et d'associations maliennes, avait organisé une caravane pour la liberté de circulation de Bamako à Dakar, pour rejoindre le Forum Social Mondial qui se tenait dans la capitale sénégalaise en février de la même année (*ibid.*, 245-272). À ce Forum, la question de la libre circulation avait eu une place centrale (Bouilly, 2011). Ce même réseau fait partie de la multiplicité d'acteurs transnationaux engagés dans des luttes pour la liberté de mouvement (Heller, Pezzani, & Stierl, 2018) qui se sont rendus en Tunisie en 2011 et dans les années suivantes.

En effet, l'ampleur des départs depuis la Tunisie et la Libye, le nombre élevé de morts et de disparus en mer dans la traversée ainsi que les mobilisations des familles tunisiennes des migrants disparus en mer, et les mobilisations des réfugiés bloqués dans le camp de Choucha<sup>255</sup>, ont attiré l'attention de militants, de journalistes et de chercheurs qui ont contribué à faire de la Tunisie un espace de rencontre et de mobilisations de militants transnationaux contre le régime des frontières. Cantat, dans ses travaux sur le militantisme pro-migrants dans l'UE, rappelle que si « *la question des morts en mer Méditerranée avait été le focus du travail militant depuis plus de dix ans, (...) l'escalade de violence médiatique et étatique, réelle et symbolique, pendant la 'crise de Lampedusa', a eu un effet revitalisant sur les pratiques de solidarité* »<sup>256</sup> (Cantat, 2016, p. 22).

Dans ce chapitre, je propose d'explorer la Tunisie comme nouveau lieu de convergence de l'activisme transnational de solidarité et contre le régime des frontières dans la décennie qui a suivi la chute de Ben Ali. Je questionne en particulier l'ancrage local et situé de ces

---

<sup>255</sup> J'utilise réfugiés parce que c'est comme ça qu'ils se définissent eux-mêmes, en se réappropriant les catégories utilisées par les acteurs internationaux dans le camp, voir (Mottet 2016). Je n'analyse pas dans ce chapitre le cas des mobilisations des réfugiés de Choucha car je me concentre sur la cause de la *harga*. Cependant, les dynamiques de transnationalisation de la cause sont similaires. Voir (Bartels, 2015 ; Garelli & Tazzioli, 2016)

<sup>256</sup> En anglais, ma traduction

mobilisations transnationales (Siméant, 2010 ; Siméant, Pommerolle, & Sommier, 2015) : je m'intéresse aux rencontres entre acteurs, à leur (non) circulation, aux répertoires d'action, à la relation entre mobilisations locales et transnationales et à la division du travail militant lors de 'l'arrivée' de cet activisme transnational en Tunisie.

Dans la première section, je rends compte des circonstances qui ont permis la circulation, depuis 2011, de militants transnationaux engagés contre le régime des frontières en Tunisie.

Dans la deuxième section j'explore la transnationalisation de la cause des familles des migrants disparus en mer et la pluralité de leurs revendications.

Dans la troisième section, j'explore les mobilisations qui concernent plus directement la question de la liberté de circulation à travers l'analyse de trois groupes militants : l'association Article 13, Alarm Phone Tunisie et No Borders Tunisia.

L'analyse de ce chapitre s'appuie principalement sur des observations et des entretiens conduits en Tunisie et en Sicile entre 2012 et 2019 avec des militants tunisiens et transnationaux mobilisés pour la liberté de circulation. J'ai intégrés ces matériaux issus de l'enquête de terrain avec une analyse des réseaux sociaux et des rapports et enquêtes produites par les différentes associations et réseaux engagés, que je considère comme de précieuses sources de connaissance et de savoirs sur les phénomènes migratoires et sur les luttes qui les entourent (Dravigny, 2017 ; Geisser, 2017).

## Section A – L’après Ben Ali : ouverture d’un espace transnational de mobilisation

### *En 2011, rendez-vous en Tunisie*

L’‘agora publique’ sur les questions migratoires qui s’est produite en Tunisie dans les premiers mois après la chute de Ben Ali a eu, comme on l’a vu dans le chapitre 6, un impact à la fois au niveau des institutions tunisiennes en charge du dossier migratoire et au niveau de la société civile tunisienne, et a permis la politisation de l’enjeu de la *harraga* et des disparus en mer dans la Tunisie post Ben Ali.

Dans ce contexte, plusieurs militants et chercheurs européens et africains engagés pour les droits des migrants et la liberté de circulation se sont rendus en Tunisie pour soutenir les mobilisations des familles des migrants disparus en mer et des réfugiés du camp de Choucha et pour créer des liens avec les militants et associations tunisiennes engagés sur les questions migratoires. Une partie de ces militants décident par ailleurs de s’installer en Tunisie. Ces circulations s’insèrent dans une dynamique plus large de circulations de militants politiques pour qui la Tunisie était devenue en 2011 une destination populaire pour aller ‘rencontrer les révolutionnaires’ (Gaibazzi, 2017, p. 204).

Je donnerai ci-dessous quelques exemples de ces circulations au cours de l’année 2011 qui, s’ils ne sont pas exhaustifs, permettent d’esquisser une compréhension de pourquoi la Tunisie était devenue une destination importante pour ces militants transnationaux engagés contre le régime des frontières. Si la question de la lutte contre le régime des frontières qui animait les militants transnationaux lors de ces rencontres a été parfois en décalage avec les priorités des militants politiques tunisiens (*ibid.*), leur convergence en Tunisie en 2011 a permis de créer des liens qui contribueront, comme on le verra, au développement de la Tunisie comme espace de mobilisation transnationale sur la question de la liberté de circulation.

Des missions d’observation ont été menées dès février 2011 en Tunisie par le REMDH, le réseau Migreurop et la FTICR<sup>257</sup>, Médecins du Monde et l’Association Malienne des Expulsés ainsi que la Cimade et le Groupe antiraciste d’accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM) basé au Maroc<sup>258</sup>. Ces missions avaient pour but de rendre compte de la situation des réfugiés à la frontière tuniso-libyenne, des départs des *harraga* et de la situation

---

<sup>257</sup> A cette période, comme on l’a vu, ces acteurs étaient présents aussi à Lampedusa et à la frontière franco-italienne pour soutenir les *harraga* tunisiens

<sup>258</sup> Cimade, GADEM, 2011, *Défis aux frontières... op.cit.*

en Tunisie concernant les migrations, mais aussi de '*renforcer les liens avec les associations et les militants tunisiens*'<sup>259</sup>.

En mai 2011, des militants des réseaux Welcome to Europe, Afrique-Europe Interact et kritische Migrations-und Grenzregimeforschung, avec des militants marocains de l'ABCDS, une association basée à Oujda qui défend les droits des migrants au Maroc, se sont rendus en Tunisie avec les mêmes objectifs<sup>260</sup>. Ils y ont rencontré les militants européens du 'Liberation Without Borders Tour'<sup>261</sup>, organisé par le Knowledge Liberation Front<sup>262</sup> et qui se déroulait à Tunis (Gaibazzi, 2017). Ces militants, rejoint par d'autres militants 'No Borders'<sup>263</sup> et par des militants tunisien du Front de Libération Populaire de la Tunisie (FLPT), ont organisé à la fin du mois de septembre 2011 un meeting transnational intitulé 'Réseau de luttes', qui incluait un atelier sur la liberté de circulation<sup>264</sup>.

En juin 2011, deux chercheuses militantes italiennes font un premier voyage en Tunisie, dans lequel elles enquêtent entre autre sur les départs des *harraga* tunisiens et sur la situation des réfugiés à la frontière tuniso-libyenne et dans le camp de Choucha (Sossi, 2012a). À la fin de ce premier voyage elles rencontrent, grâce à des militants de la LTDH, des familles de migrants tunisiens disparus en mer mobilisées. L'une d'entre elles est membre du collectif des Venticinqueundici, un collectif féministe italien<sup>265</sup>. Après la rencontre avec les familles, le collectif se coordonne avec des femmes membres de l'association Pontes, une association tunisienne en Italie, dont une qui avait un frère disparu en mer, et avec un couple italo-tunisien résidant à Tunis et lance la campagne '*D'une rive à l'autre. Vies qui comptent*' pour soutenir les revendications des familles et demander une commission d'enquête tuniso-italienne sur les disparitions<sup>266</sup>. Dans le cadre de la campagne, soutenue par plusieurs associations italiennes, des manifestations sont organisés en décembre 2011 à Milan et Parma, auxquelles les familles

---

<sup>259</sup> *ibid.*

<sup>260</sup> Bordermonitoring.eu, 2011 *Tunesien : Zwischen Revolution und Migration, Eindrücke und Fragmente einer Delegationsreise im Mai 2011* : <https://bordermonitoring.eu/wp-content/uploads/reports/bm.eu-2011-tunesien.de.pdf>

<sup>261</sup> <http://liberationwithoutborderstour.blogspot.com/>

<sup>262</sup> Un réseau transnational de lutte contre la précarité, les politiques d'austérité et les coupes budgétaires au secteur de l'éducation : <https://www.facebook.com/people/Knowledge-Liberation-Front/100066695405237/>

<sup>263</sup> Sur le mouvement 'No Borders' voir entre autres (King, 2016)

<sup>264</sup> Voir le site du Knowledge Liberation Front Paris : <http://klfparis.blogspot.com/>

<sup>265</sup> Ce collectif s'engageait simultanément, depuis sa naissance, sur les questions migratoires et sur les violences sexistes et sexuelles : il avait été créé pendant un procès pour une révolte au CIE de via Corelli à Milan lors duquel une femme nigérienne avait accusé un chef de la police d'avoir tenté de la violer.

<sup>266</sup> Pour une analyse approfondie de la campagne voir (Sossi, 2012b ; Sossi, 2013 ; Oliveri 2016 ; Tazzioli, 2018)

tunisiennes ne peuvent pas participer car elles ont été privées de visas. Une délégation de familles réussit ensuite à les obtenir et voyage en Italie entre janvier et avril 2012 : lors de ce voyage, cette délégation noue des liens avec des associations italiennes, visite plusieurs centres de rétention et organise des manifestations pour rendre visible la cause des familles des migrants disparus. C'est la première mobilisation de ce type qui se développe entre le pays d'origine et le pays de destination des migrants disparus (Oliveri, 2016).

J'ai montré dans le chapitre 6 l'importance des colloques comme seuls espaces d'expression et de rencontre, même s'ils présentaient des limites, entre chercheurs et militants sur les questions de la *harga* sous le régime de Ben Ali. Cet espace est rejoint par plusieurs chercheurs et militants européens et africains pour les droits de migrants qui se retrouvent à Tunis à l'automne 2011. La liste des participants au colloque « *Repenser les migrations : pour une libre circulation dans l'espace méditerranée* »<sup>267</sup> organisé par le REMDH, la Cimade, le CeTuMA, le FTDES, le site universitaire Storiemigranti, la FTCR et l'association allemande Forschungsgesellschaft Flucht und Migration à l'hôtel Majestic dans le centre de Tunis le 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2011, donne une idée des différents acteurs qui ont investi cet espace de mobilisation sur les questions migratoires pendant l'année de la révolution. Plusieurs des militants, associations et réseaux que je viens de mentionner participent à cette rencontre, qui réunit chercheurs et militants associatifs tunisiens, algériens, marocains, maliens, italiens, allemands et français. Les participants publient une déclaration de fin de travaux, « *Défendre les droits des migrants, équilibrer les relations et libérer la circulation des personnes en Méditerranée* »<sup>268</sup>, et appellent entre autre à soutenir les actions de la « *Flottille de la Solidarité en Méditerranée* ».

En juillet 2011, trois ans avant la première opération de sauvetage en mer Méditerranée organisée par une ONG humanitaire<sup>269</sup>, plusieurs militants, organisations et réseaux euro-africains se réunissent aussi à Cecina en Italie lors d'une conférence antiraciste et lancent à cette occasion la campagne Boats4People.

---

<sup>267</sup> 2011, Colloquio a Tunisi: Ripensare le migrazioni: per una libera circolazione nello spazio mediterraneo, MeltingPotEuropa, 14 settembre: <https://www.meltingpot.org/2011/09/colloquio-a-tunisi-ripensare-le-migrazioni-per-una-libera-circolazione-nello-spazio-mediterraneo/>

<sup>268</sup> *ibid.*

<sup>269</sup> Pour des analyses des opérations de recherche et sauvetage en mer mises en place par les ONG humanitaires en Méditerranée voir (Cuttitta, 2017 ; Stierl, 2017 ; Babels, 2018)

## ***Boats4People : défendre les droits des migrants en mer***

La campagne Boats4People a pour objectif de mettre fin aux morts en Méditerranée et de défendre les droits des migrants en mer (voir figure 36), mais aussi de renforcer les liens entre les militants des deux rives de la Méditerranée (Cantat, 2015, p. 140). Côté tunisien, le FTDES, la LTDH et le CeTuMa font partie de la coalition internationale qui lance la campagne<sup>270</sup>. Un militant du GISTI sera le coordinateur du projet Boats4People en Tunisie au sein du FTDES. L'idée initiale de la campagne est d'affréter une flotte de bateaux pour porter secours aux migrants en détresse en Méditerranée et de 'contrôler les contrôleurs de l'immigration' (Stierl, 2019, p. 96), c'est à dire l'agence européenne Frontex et les gardes côtes européennes<sup>271</sup>. Pendant l'année 2011, 64.000 personnes en provenance de Tunisie et de Libye ont rejoint les côtes italiennes. Le Conseil de l'Europe estime à 1.500 le nombre de morts et disparus en mer (*ibid.*). Un chiffre probablement sous-estimé, car il se réfère uniquement aux incidents connus. Un cas avait particulièrement mobilisé les militants à l'époque : en mars 2011, un bateau avec 72 personnes à bord était parti de la côte libyenne au moment de l'intervention de l'OTAN en Libye. Les passagers du bateau, qui avaient envoyé plusieurs signaux de détresse et avaient croisé au moins un hélicoptère et un bateau militaire, ont été laissés en pleine mer pendant 14 jours. Seulement neuf personnes avaient survécu. Ce cas, qui est devenu connu sous le nom de '*Left-To-Die-Boat*', a mobilisé deux chercheurs-militants qui ont investigué sur les responsabilités de l'OTAN et des gouvernements européens dans cet accident<sup>272</sup> et qui ont créé une plateforme en ligne, WatchTheMed<sup>273</sup>, pour monitorer les violations des droits des migrants en mer. Ils étaient aussi présents à Cecina, dans l'espoir que les militants s'approprient leur outil en vue de collectiviser un 'droit de regard' sur ce qui se passe en Méditerranée (*ibid.*, p. 97). Le meeting de Cecina, ainsi que la campagne Boats4People qui en a émergé, ont développé l'idée de la nécessité d'une intervention plus directe des militants en Méditerranée. Ces initiatives ont ainsi « *planté une graine* »<sup>274</sup> (*ibid.*) pour celui qui deviendra le réseau WatchTheMed Alarm Phone (WTMAP)<sup>275</sup>, un réseau de militants qui gère un numéro de téléphone d'alarme pour les migrants en détresse en mer.

---

<sup>270</sup> <https://boats4people.org/membres/> et (Stierl, 2019)

<sup>271</sup> Ce type d'initiative contribue à la repolitisation de la question des 'morts aux frontières', voir (Heller & Pécoud, 2018)

<sup>272</sup> <https://forensic-architecture.org/investigation/the-left-to-die-boat>

<sup>273</sup> <https://watchthemed.net>

<sup>274</sup> Ma traduction de l'anglais, "planting the seed"

<sup>275</sup> <https://alarmphone.org/en/>

La campagne Boats4People ne parvient finalement pas à affréter une flotte, et organise en juillet 2012 une traversée avec un voilier, l'Oloferne, qui navigue de Palerme en Sicile jusqu'en Tunisie, à Monastir et Ksibet El Mediouni, pour ensuite rejoindre Lampedusa. Cette traversée est accompagnée par plusieurs autres bateaux de militants : « *au-delà de la médiatisation et de l'interpellation des gouvernements et de l'opinion publique sur les drames en Méditerranée, cette action a permis aux associations européennes et africaines d'agir ensemble* », peut-on lire sur le site de la campagne<sup>276</sup>.

Le point particulièrement intéressant ici est qu'une partie de cette initiative se déroule en Tunisie, lieu où les militants transnationaux nouent des liens avec la société civile tunisienne et développent des actions de soutien aux mobilisations locales. Le père d'un jeune Tunisien disparu en mer lors du naufrage dit du « Liberté 302 » en février 2011 (voir chapitre 1) est à bord du voilier et l'équipage va à la rencontre à Monastir des délégations des familles de disparus<sup>277</sup> et des réfugiés de Choucha mobilisés. L'étape de Monastir est notamment choisie car c'est là qu'en juillet 2011 se déroulent les 'Journées Internationales des Peuples' ainsi que la réunion préparatoire internationale du Forum Social Mondial qui se tiendra à Tunis en mars 2013. Une occasion de plus de nouer des liens. Après l'étape tunisienne, l'Oloferne navigue jusqu'à Lampedusa.

Quand j'arrive à Lampedusa pour mon premier terrain, à la fin du mois de septembre 2012, la mémoire de cette action est encore très présente chez les militants de l'île, qui sont engagés depuis le début du mois aux côtés des survivants et des familles des disparus du naufrage du 6 septembre 2012.

---

<sup>276</sup> <https://boats4people.org/action-bateau-2012/>

<sup>277</sup> Pour une analyse de ces rencontres voir (Stierl, 2016 ; Stierl, 2019, p. 96-101). Depuis 2016 Boats4People met à disposition un guide à destination des familles des migrants disparus en mer Méditerranée et leurs soutiens : <https://boats4people.org/morts-et-disparus-en-mer-guide-dinformation-pour-les-familles-et-leurs-soutiens-2/>



## **Une flottille pour enrayer l'hécatombe en Méditerranée**

**7 juillet 2011**

Depuis le début de la crise libyenne, au mois de février 2011, plusieurs centaines de milliers de personnes ont fui. Au 14 juin, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dénombrait un million de réfugié.es ayant quitté la Libye, dont plus de 500 000 en Tunisie, plus de 300 000 en Égypte et 70 000 au Niger.

Chaque jour, des réfugié.es arrivent en Tunisie pour rejoindre des camps déjà surpeuplés. En majorité originaires de pays d'Afrique subsaharienne touchés par des conflits comme la Somalie, le Soudan, l'Érythrée ou la Côte d'Ivoire, leurs occupant.es ne peuvent être rapatrié.es et vivent dans des conditions de plus en plus difficiles, auxquelles s'ajoute le risque croissant de déstabilisation du pays qui les accueille.

Ces réfugié.es sont pris en étau : le régime de Kadhafi instrumentalise la question migratoire en forçant au départ des milliers de personnes dans des embarcations de fortune tandis que, accusés d'être des mercenaires à la solde de Tripoli, de nombreux Africains sont victimes d'exactions de la part d'hommes armés dans les zones sous contrôle du CNT (Conseil national de transition). Les pays de la coalition, de leur côté, ne semblent établir aucun lien entre leur intervention militaire et la fuite de ces exilé.es. L'Union européenne n'a toujours pas pris d'initiative pour les accueillir ou sauver celles et ceux qui se perdent en mer. Au contraire, elle renforce la surveillance de ses frontières en déployant l'agence Frontex en Méditerranée et les navires de la coalition ne portent aucune assistance aux boat-people.

Selon le HCR, plus de 2 000 personnes sont portées disparues en mer depuis le mois de février.

De nombreuses organisations pressent les autorités européennes de prendre des dispositions pour recevoir des réfugié.es, aider les pays dans lesquels ils sont contraints de rester, et enrayer cette hécatombe en Méditerranée. En vain. La politique d'inhospitalité des États européens atteint un niveau tel qu'il est de notre devoir d'agir afin de montrer qu'un espace euro-méditerranéen solidaire et respectueux des droits humains est possible.

Réunies à Cecina (Italie), les organisations euro-méditerranéennes de défense des migrants ont pris la décision d'affréter une flottille ayant pour mission d'effectuer une surveillance maritime afin que soit enfin porté assistance aux personnes en danger. Elles veulent aussi interpeller les instances de l'UE et les gouvernements des deux rives de la Méditerranée, afin que des relations fondées sur l'échange et la réciprocité soient instaurées au sein de cet espace commun. Cette flottille embarquera des personnalités politiques, des journalistes, des artistes et des responsables des organisations partenaires au projet.

Une telle opération, de grande ampleur, n'aurait un intérêt que si elle mobilise très largement.

Les organisations, les syndicats, les responsables politiques, les marins, les journalistes, les artistes et toutes les personnes intéressées par cette initiative sont invitées à rejoindre la liste d'information « appel intervention Méditerranée ».

Figure 36 – Communiqué Migreurop, 'Une flottille pour enrayer l'hécatombe en Méditerranée', 7 juillet 2011

Source : <http://migreurop.org/article2000.html>

## **Section B – La mobilisation des familles des disparus : entre demandes de vérité et justice et dénonciation du régime des frontières**

### *Le naufrage de septembre 2012 : une mobilisation des deux rives*

La nuit du 6 au 7 septembre 2012, un bateau en provenance de Tunisie avec 130 personnes à bord chavire au large de Lampedusa, une petite île inhabitée proche de Lampedusa. Le naufrage fait des dizaines de victimes et les survivants sont bloqués pendant plusieurs semaines sur l'île, pendant que les autorités italiennes mènent des enquêtes sur l'accident. L'épave de l'embarcation n'a pas été retrouvée et les autorités italiennes soupçonnent un passeur d'avoir jeté à la mer les migrants.

Si la réaction du gouvernement tunisien dénote la permanence d'une gestion sécuritaire des départs - le Ministre de l'Intérieur tunisien déclare notamment que la Tunisie va renforcer les contrôles aux frontières - le même gouvernement envoie plusieurs délégations ministérielles à Lampedusa au cours du mois de septembre pour discuter avec les autorités italiennes du sort des ressortissants tunisiens retenus au centre de de l'île. Les survivants du naufrage que j'ai pu rencontrer sur l'île étaient très sceptiques sur l'intérêt manifesté par les autorités tunisiennes par rapport au naufrage :

*"Nous sommes fatigués d'être ici à attendre. La tension dans le centre augmente, nous voulons aller en France ou en Allemagne. Certains d'entre nous ont de la famille en Italie, d'autres ont des membres de leur famille qui sont morts dans le naufrage. Chaque jour, ils nous donnent des informations différentes sur le jour de notre départ, sur les permesso qu'ils vont nous donner (...) Nous ne faisons pas confiance à ces délégations tunisiennes envoyées par le gouvernement. Elles ne s'intéressent qu'au naufrage, pour montrer qu'elles sont impliquées dans la question, mais elles ne se soucient pas de nous"*

Les militants de Lampedusa soulignent la nouveauté qui représente l'envoi de ces délégations sur l'île. Dans un entretien, Paola, avocate et militante déclare :

*"Depuis le naufrage en septembre, il y a un va-et-vient continu des autorités tunisiennes. (...) c'est la première fois qu'il y a une attention du gouvernement tunisien. Pourquoi ? À cause du soulèvement populaire des familles des victimes contre la*

*réaction de silence que le gouvernement a eu au début, et l'absence d'une liste des survivants "*

Si le gouvernement tunisien a considéré la question des disparus comme un problème politique en 2012, comme nous l'avons vu dans le chapitre 6, cela était en grande partie la conséquence de la visibilité des mobilisations des familles des disparus qui se déroulaient en Tunisie mais aussi en Italie. Les familles des migrants disparus en mer dans le naufrage du 6 septembre rejoignent ces mobilisations.

En Tunisie, le 10 septembre 2012 les familles de douze migrants disparus organisent une grève générale à El Fahs, une ville à 60 km au sud-ouest de Tunis. La rue principale et plusieurs activités économiques sont bloquées, et des postes de police locaux sont brûlés pour protester contre le manque d'informations de la part des autorités sur le sort de leur proches (Oliveri, 2016, p. 164). Le même jour, des familles se rendent aussi devant le Ministère des Affaires Étrangères à Tunis. Dans la soirée, « *des initiatives de commémoration aux morts et disparus en mer sont organisées dans tout le pays* »<sup>278</sup>.

C'est au cours de cette journée de protestation que le FTDES publie deux communiqués de presse, dont un en commun avec l'association italienne ARCI<sup>279</sup>, dans lequel sont faites deux demandes : la création d'une commission d'enquête sur le naufrage de Lampione, et la fin des « massacres » « *grâce à des voies d'entrées légales et un système européen de secours en mer* ». Il organise ensuite une conférence de presse le 12 septembre 2012, puis une manifestation avec les familles des disparus le 13 septembre 2012 place du 14 janvier à Tunis où les familles des disparus du naufrage rencontrent les familles déjà mobilisées. Le même jour, les familles des victimes du naufrage du 'Liberté 302' se mobilisent à Zarzis.

De l'autre côté de la Méditerranée, à Palerme, le Forum antiraciste, qui avait rencontré une délégation de familles dans le cadre de la campagne '*D'une rive à l'autre. Vies qui comptent*' au printemps 2012, organise un rassemblement le 19 septembre 2012.

Pendant ce temps, à Tunis et Lampedusa, les militants du FTDES et de Boats4People, enquêtent sur le naufrage. Le FTDES organise en collaboration avec le REMDH une table ronde à l'hôtel Majestic à Tunis, « *Le naufrage des 6 et 7 septembre à la lumière de la situation migratoire*

---

<sup>278</sup> FTDES, 2012, *Rapport: Les Tunisiens disparus en mer en 2012*: [https://ftdes.net/rapport-les-tunisiens-disparus-en-mer-en-2011\\_\\_trashed/](https://ftdes.net/rapport-les-tunisiens-disparus-en-mer-en-2011__trashed/)

<sup>279</sup> *ibid.*

L'ARCI est une association italienne engagée sur la question migratoire et l'antiracisme. Sur l'histoire de la construction militante de l'enjeu migratoire en Sicile, et ses liens avec le cadre militant national, voir (Bassi, 2018)

*entre la Tunisie et l'Italie* », où le système des frontières et les contrôles migratoires sont dénoncés. Plusieurs militants transnationaux du réseau Boats4People sont présents. Un rapport détaillant l'enquête conduite sur le naufrage sera ensuite publié par le FTDES.

Au cours des années suivantes, le 6 septembre deviendra une date importante de commémoration et de mobilisation en Tunisie. À titre d'exemple, le 6 septembre 2013, les familles mobilisées de la ville d'El Fahs organisent avec d'autres familles mobilisées un rassemblement à Tunis devant l'Ambassade italienne (Oliveri, 2016, p. 164) ; le 6 septembre 2015 l'action 'Ferries for Freedom' est organisé à Hammamet par l'association 'Terre pour Tous' avec le soutien de militants transnationaux ; et encore cette année, le 6 septembre 2022, l'événement 'CommemorAction'<sup>280</sup> a réuni à Zarzis plusieurs familles originaires du Mali, du Maroc et d'Algérie aux côtés des familles tunisiennes et de plusieurs soutiens.

Les mobilisations autour du naufrage du 6 septembre, initiées par les familles des migrants disparus, sont donc relayées par les associations tunisiennes et les réseaux transnationaux construits grâce aux circulations initiées en 2011. Six mois plus tard, en mars 2013, le Forum Social Mondial ouvre ses portes à Tunis : dans cet espace transnational<sup>281</sup> de mobilisation la cause des familles des disparus en mer, articulée avec celle pour la liberté de circulation, prendra une place importante.

La tenue de deux Forums Sociaux Mondiaux en 2013 et 2015, ainsi que d'un Forum Social Maghreb-Machrek sur la Migration en 2014 fait de la Tunisie un point de ralliement important des luttes contre le régime des frontières. Cela permet d'une part le renforcement des liens créés entre les mobilisations locales et les militants transnationaux depuis la chute du régime de Ben Ali et d'autre part la création de nouvelles alliances.

---

<sup>280</sup> Mzalouat, Haïfa, 2022, Commémorer et agir : les familles de disparus en migration, toujours en lutte, *Inkifada*, <https://inkyfada.com/fr/2022/09/11/mobilisations-familles-disparus-migration-zarzis-tunisie/>

<sup>281</sup> À noter que dans ces espaces, qui se veulent transnationaux, les acteurs 'locaux' sont majoritaires et se mélangent finalement peu avec les ONG internationales. Voir par exemple (Bouilly, 2011)

## *Les Forums Sociaux Mondiaux : une nouvelle étape dans la transnationalisation*

La ‘cause des familles tunisiennes des disparus’ est présente dans l’espace des Forums Sociaux dès 2013.

Bartels montre que l’institutionnalisation ainsi que la transnationalisation des mobilisations des familles tunisiennes des migrants disparus ont permis à des associations telles que l’AFVIC de participer au FSM organisé à Tunis en mars 2013, et de s’adresser à l’Union Européenne pour qu’une commission d’enquête indépendante soit constituée (Bartels, 2015, p. 73). Le Forum Social Maghreb-Machrek sur la Migration de Monastir, organisé par le FTDES en avril 2014, démarre avec une marche emmenée par les familles de migrants disparus. Pendant les ateliers, la question des migrants disparus en mer est traitée conjointement à la question des migrants africains disparus dans le désert en tenant de rejoindre les côtes maghrébines.

Pour ma part, j’y assiste pour la première fois en 2015 et je constate l’importance qu’a conservé la mobilisation des familles des migrants tunisiens disparus au sein de cet espace.

Le Forum Social Mondial de 2015 à Tunis est organisé dans les locaux de l’Université El Manar dans la banlieue de Tunis. Le président du FTDES fait son entrée au FSM aux côtés des familles, et une tente des mères des disparus est installée dans le Forum de l’Université. La thématique est abordée dans plusieurs ateliers. En particulier, l’atelier « *Migrants disparus sur les routes migratoires – des personnes pas des nombres* » est organisé par un groupe d’associations et de réseaux européens, africains et centroaméricains (voir figure 37). Derrière les intervenants, des photos des personnes disparues sur les routes migratoires tapissent le mur (figure 38). L’atelier réunit le président de l’association tunisienne ‘Terre pour Tous’, un représentant algérien du ‘Collectif des familles de Harraga disparus en mer d’Annaba’, des représentants de la ‘Coordination Érythrée Démocratique’ et du ‘Mouvement Migrant Mésoaméricain’.

Cet atelier est une occasion pour ces associations et collectifs de se rencontrer, ou de renforcer des liens déjà existants dans le but d’organiser des actions communes. C’est le cas notamment de la ‘Caravane Migrante pour la Justice et la Dignité des Migrants’- Carovane Migranti<sup>282</sup>. Les organisateurs de cette Caravane font directement référence à la ‘Caravana de madres de migrantes desaparecidos’, une caravane de mères de migrants centroaméricains disparus au

---

<sup>282</sup> <https://carovanemigranti.org/le-carovane/>

cours de la traversée du Mexique vers les États-Unis qui a lieu depuis 2004. La première édition de ‘Carovane Migranti’ avait eu lieu en Italie en octobre 2014. Les familles tunisiennes, et notamment l’association ‘La Terre pour Tous’, dans laquelle la figure symbolique des mères a une place importante (Souiah, 2019), participe aux ‘Carovane Migranti’, et la quatrième édition en 2018 est organisé en Tunisie.

L’atelier est aussi une occasion de saisir la complexité des revendications des familles tunisiennes mobilisées. Le président de l’association ‘La Terre pour Tous’ fait dans son intervention le lien entre les demandes de justice et vérité avancées par les familles et l’importance de dénoncer plus globalement le régime des frontières. La responsabilité des disparitions est imputée à ‘l’Europe’ et au gouvernement tunisien, qui mettent en place des politiques migratoires sécuritaires et restrictives :

*« On fait des manifestations en Tunisie devant les consulats, les ambassades et on dénonce les responsabilités de l’Europe mais aussi du gouvernement Tunisien (...) On a rejoint la « Marche des Libertés Strasbourg-Bruxelles » pour protester contre les politiques inhumaines en Europe ».*

La ‘Marche pour la Liberté’ à laquelle il est fait référence a été organisée entre mai et juin 2014, symboliquement entre deux villes où siègent les institutions européennes, pour protester contre le régime européen des frontières<sup>283</sup>. Le président de l’association ‘Terre pour Tous’ y a effectivement participé, grâce aux relations nouées avec les militants transnationaux européens au fil des années. Certains des slogans de la marche, « *Freedom not Frontex* », « *No Borders* », seront réutilisés dans plusieurs manifestations organisées par l’association (voir chapitre précédent). Souiah, dans son étude de l’association ‘Terre pour Tous’, montre que cette stratégie de participation à la contestation plus large du régime des frontières ne fait pas l’unanimité au sein de l’association. Pour certaines familles, il est en effet plus important de consacrer le temps et les ressources de l’association à faire avancer les dossiers des disparitions et à obtenir des informations sur le sort de leurs proches. Cette divergence mènera à une scission de l’association en 2016 (*ibid.* , p. 99)

Le débat qui suit les interventions à l’atelier du Forum Social Mondial de 2015 donne d’ailleurs une idée des différents positionnements stratégiques au sein de la mobilisation des familles. Les

---

<sup>283</sup> Freedom March to Brussels : <https://www.facebook.com/freedomnotfrontex>

interventions portent à la fois sur les revendications de vérité et justice sur le sort des disparus, et sur les responsabilités des États européennes qui entravent la liberté de circulation. Les interventions se déroulent en arabe tunisien et sont traduites ensuite par le système de traduction du FSM.

Une première mère prend la parole :

*« Nos enfants sont encore vivants, il faut amener le cas à la Ligue des Droits de l'Homme »*

La femme d'un migrant disparu dénonce ensuite les responsabilités des États démocratiques qui entravent la liberté de circulation et violent les droits de l'homme :

*« Les disparitions sont une question sociale, les associations doivent lutter ensemble pour lever ce blocage à partir de la Tunisie, pays de la démocratie »*

Puis c'est le tour d'une mère de Sfax, qui montre une photo de son fils, disparu dans un naufrage :

*« Mon fils m'a appelé deux fois, je l'ai vu dans une vidéo italienne, j'ai besoin de soutien. Je prie Dieu pour que les jeunes reviennent sur le 'droit chemin'. Je suis contre la migration, ils ont de l'argent en Tunisie ».*

En dernier, un jeune tunisien de presque 30 ans, survivant du naufrage du 6 septembre 2012, prend la parole pour défendre son choix de départ :

*« J'ai choisi d'être harrag, comme tous les jeunes, pour des questions sociales (...) Les autorités italiennes n'ont pas sauvé les gens, et les autorités tunisiennes ne sont venues en Italie que pour prendre des photos... »*

**Atelier - Workshop**


**Migrants disparus sur les routes migratoires - Des personnes, pas des nombres! - Vendredi 27 Mars - 27th 11.30h à 14h**

**Migrants missing along the migratory routes - Persons not numbers! - Friday March 27th 11.30h à 14h**

**Mini Amphi G**

Morti in mare !

**NON SONO NUMERI SONO VITE UMANE**



**Attention:**

L'atelier des parents des migrants disparus aura lieu le 27 mars de 11H30 à 14H au mini Amphi G au lieu de 8H30 à la salle TD11.

The workshop of parents of missing migrants will take place at 11:30 in the mini Amphi G instead at 8:30 in TD11 room.

**Movimiento Migrante Mesoamericano (M3), Collectif des familles de Harraga disparus en Mer d'Annaba (Argelia), Association Terre Pour Tous (Tunéz), Coordinamento Eritrea Democratica, MIREDES Internacional, Carovana Migrante per la Giustizia, Diritti e Dignità dei Migranti, Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux, ARCI, REMDH.**

Le dernier rapport de l'OIM signale que depuis l'an 2000, 40 000 migrants sont morts sur les routes migratoires maritimes et terrestres. D'autres milliers ont disparu sans laisser de traces. Il ne s'agit en aucun cas de chiffres et de statistiques déshumanisées, ce sont des personnes à part entière qui ont une identité, une appartenance et des parents qui les cherchent. Leurs proches ne cesseront la lutte que lorsque la vérité sur leur sort sera dévoilée.

L'atelier exposera cette situation dramatique à l'issue des politiques migratoires inhumaines des Etats et de la NATO. L'atelier fera un état des lieux des expériences des trois organisations de parents de migrants disparus de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Amérique centrale, ainsi que celle de la Coordination démocratique d'Erythrée qui ont comme objectif d'arriver à la vérité et d'obtenir justice quant au sort de proches.

The last report from OIM points out that since the year 2000 there have been 40 thousand dead along migration routes over land and water. Many more thousands disappear without trace. These are not statistics, they are not faceless numbers: we are talking about people, each with an identity, and with family members who are looking for them and will not give up their search until they find closure. The upcoming conference will discuss this dramatic situation, which is a consequence of the inhumane migration policies enacted by the States.

The conference will also present the experiences of three groups representing the relatives of migrants who have disappeared and the experience of the Coordination Democratic Eritrea. These families from Algeria, Tunisia, Central America and Eritrea have decided to organize in an effort to obtain truth and justice regarding the fate of their loved ones.

**المهاجرون المفقودون أثناء رحلتهم  
أشخاص وليسوا بأرقا**

حسب التقرير الأخير للمنظمة العالمية للهجرة، 40000 مهاجراً لقوا حتفهم في مسارات الهجرة، البرية منها والبحرية منذ سنة 2000 آلاف آخرون اختفوا دون أن يوجد لهم أي أثر وقد وجب التنبيه إلى عدم التعامل مع الموضوع على شكل أرقام وإحصائيات غير إنسانية، فالقضية المطروحة تخص أشخاصاً، ذوي هوية وإنتماءات. أشخاص خلفوا وراءهم عائلات لا تكف عن البحث عنهم، وتتمسك بالدفاع عن قضيتهم حتى تنجلي الحقيقة ويعرف مصيرهم ورشة العمل ستضع هذه الحقيقة تحت المجهر، وستشرح علاقتها بالسياسات الهجرة اللا إنسانية للدول الأوروبية وحلف شمال الأطلسي ستقدم الورشة أيضاً تجارب ثلاث مجموعات من عائلات المفقودين من تونس، الجزائر وأمريكا الوسطى وكذلك تجربة التنسيق الديمقراطية ببارينريا في سعيهم إلى كشف الحقيقة وتحقيق العدالة في حق ابنائهم المفقودين

Figure 37 – Atelier “Migrants disparus sur les routes migratoires, Des personnes pas des nombres”, document 1 – FSM 2015, Tunis  
Source : terrain



Figure 38 – Atelier “Migrants disparus sur les routes migratoires, Des personnes pas des nombres”, document 2 – FSM 2015, Tunis  
©Caterina Giusa



La mobilisation des familles des disparus tunisiens est une mobilisation complexe, qui s'institutionnalise et se transnationalise au fil des années. C'est aussi une mobilisation aux revendications plurielles, dans laquelle cohabitent les demandes de vérité et justice des familles, les revendications liées à la lutte contre le régime des frontières ainsi que les revendications des *harraga*. Les Forums Sociaux représentent l'un des espaces transnationaux d'expression de ces multiples revendications.

Les Forums Sociaux en Tunisie ont aussi été l'occasion pour des nouveaux groupes indépendants tunisiens engagés pour la liberté de circulation de renforcer leurs liens avec les réseaux transnationaux mobilisés contre le régime des frontières. Dans la section suivante je donne un aperçu de ces différents groupes, de leurs modes d'action et des articulations entre mobilisations locales et transnationales qui les caractérisent.

## Section C - Les mobilisations pour la liberté de circulation : entre le local et le transnational

### *Article 13*

Article 13 est un collectif tunisien qui « *défend la liberté de circulation et les droits des réfugiés* »<sup>284</sup>. Le nom du collectif fait référence à l'Article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui postule le droit de quitter son propre pays et d'y revenir (voir figure 39). Depuis sa naissance, il se mobilise aussi en soutien aux mobilisations locales, telles que les mobilisations des familles des disparus et des réfugiés du camp de Choucha.

Nora, militante du collectif, raconte les débuts de la mobilisation :

*« On était un groupe de jeunes militants politiques actifs depuis avant la révolution, on faisait partie de syndicats et d'associations. Notre première action publique date du 18 décembre 2012, lors de la Journée mondiale de la migration. On a organisé la journée en collaboration avec le FTDES et les familles des disparus »*

Les militants du collectif, bien connectés avec les réseaux militants transnationaux et locaux, organisent ensuite en janvier 2013 un 'info-tour' avec des militants du réseau Boats4People dans les villes Jendouba, el Fahs et Silana, villes d'origine de nombreux *harraga* : lors de cette action, les militants ont organisé plusieurs ateliers sur la thématique de la libre circulation avec les jeunes habitants de ces villes. De plus, le collectif est très actif sur la question des réfugiés du camp de Choucha et du racisme envers les migrants subsahariens en Tunisie. Il organise des manifestations et actions pour soutenir les demandes des réfugiés mobilisés auprès du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), ainsi que des actions de plaidoyer pour faire en sorte que le gouvernement tunisien s'engage à respecter les conventions internationales sur les droits des migrants. Nora souligne la dimension contestataire des actions menées par le collectif, qui se différencie selon elle des actions menées par les associations plus institutionnalisées : *“Des fois on a fait les actions que les associations officielles reconnues n'osaient pas faire en Tunisie”*.

---

<sup>284</sup> Voir la page Facebook du collectif : <https://www.facebook.com/article13tn>



Figure 39 – Brochure et logo du du collectif Article 13  
 © Collectif Article 13. Source: <https://www.facebook.com/article13tn/photos>

Le collectif Article 13 participe au FSM de 2013 à Tunis (Bartels, 2015, p.75-76). Lors du FSM de 2015, le collectif n'est plus actif en Tunisie : ses militants, qui vivent pour la plupart à l'étranger aujourd'hui, ont continué à militer depuis leurs nouveaux lieux de vie pour la liberté de circulation.

Parallèlement, d'autres jeunes militants tunisiens engagés sur ces questions et résidant en Tunisie, mais aussi en Europe, ont continué à se mobiliser en Tunisie dans les années qui ont suivi, de manière indépendante ou en coordination avec des réseaux transnationaux. Ils et elles ont circulé entre différents collectifs et groupes informels, comme 'No Border Tunisia', 'Alarm Phone Tunisie' et 'Blech Visa – Sans Visa'<sup>285</sup>.

<sup>285</sup> Voir page Facebook 'Sans Visa' : <https://www.facebook.com/thebordersistheproblem>

Pour analyser les configurations mouvantes de ces engagements l'analyse des réseaux sociaux a été un outil indispensable. Une source d'inspiration dans le développement de cette approche a été le travail de Pette et Eloire (2016) sur l'apport de l'analyse des réseaux sociaux dans les études sur les multi-engagements dans la cause des étrangers en France

## *No Borders Tunisia*

‘No Borders Tunisia’ est « *un groupe de militants qui se bat contre le régime européen des frontières à travers l’art* »<sup>286</sup>. Pendant le FSM 2015, le groupe a notamment organisé un rassemblement en musique sur le campus de l’Université El Manar. ‘No Borders Tunisia’ renforce ses liens avec les réseaux transnationaux lors du FSM, et participe ensuite à la conférence ‘No Borders’ à Rabat en août 2015 pour tisser davantage de liens avec les militants d’autres pays d’Afrique du Nord<sup>287</sup>.

Le récit suivant d’une action organisée par ‘No Borders Tunisia’ montre que l’engagement des jeunes militants tunisiens sur ces questions n’est pas sans difficultés.

En avril 2016, les militants de ‘No Borders Tunisia’ organisent un événement dans la ville de Radès, dans la banlieue sud de Tunis. L’un des organisateurs m’explique :

*« Le but c’est de sortir du centre-ville et d’organiser des initiatives dans les quartiers. On ne veut pas parler de migration mais du droit à la liberté de circulation. On veut promouvoir la liberté de circulation pour changer le pays »*

Dans l’après-midi, nous nous retrouvons avec les membres du groupe et des jeunes du quartier dans la cour d’un centre sportif pour peindre une banderole « *The border is the problem* » (voir figure 40). Des flyers ‘No Borders’ imprimés par les militants sont distribués sur place (voir figure 41). À un moment, deux garçons de 10 et 14 ans passent par la cour du centre sportif, s’approchent de la banderole et se joignent à nous. L’un d’entre eux demande « *Est-ce que vous faites cela pour encourager la hargha ?* ». Et les jeunes du quartier répondent : « *Non, le but c’est de ne plus en avoir besoin* ».

Une réunion est organisée le soir dans une salle à côté du centre sportif. À cette réunion participent, outre le groupe de ‘No Borders Tunisia’, deux jeunes *harraga* qui ont tenté la traversée et qui font partie d’une association de familles des disparus, de jeunes militants, artistes et musiciens pour la plupart, et une étudiante en psychologie et danseuse amie des organisateurs. Pendant le débat, la nécessité d’un engagement pour la liberté de circulation ne fait pas l’unanimité : certains militants considèrent avoir d’autres priorités, notamment

---

<sup>286</sup> No Borders Marocco & The Alarm Phone, 2015/2016, *Voix des frontières. Le régime meurtrier des frontières européennes, et les luttes pour la libre circulation : témoignages et analyses par des militant.e.s de l’Afrique de l’Ouest et de l’Afrique du Nord*, p.26

<sup>287</sup> *ibid.*

concernant l'urgence d'un engagement sur les questions socio-économiques, d'autres soulignent que la liberté de mouvement est en droit qui doit être défendu.

Le lendemain, j'ai rendez-vous avec les militants du groupe au port de la Goulette, à Tunis. Il est prévu que l'on prenne un ferry pour Palerme, pour ensuite rejoindre une manifestation contre l'ouverture d'une antenne de l'agence Frontex dans la ville de Catane le 16 avril. La manifestation est organisée par plusieurs réseaux antiracistes dans le cadre de la campagne '*No Frontex*' et coïncide avec l'arrivée à Catane de la Carovana Migranti. Le groupe '*No Borders Tunisia*' amènera sa banderole à la manifestation (voir figure 42). Au port de la Goulette, on est rejoint par une délégation de familles de disparus et d'autres militants européens. Les deux *harraga* qui étaient présents à la réunion du soir ne sont pas présents, faute de visa.

Au moment de l'embarquement sur le ferry, deux des militants sont bloqués au contrôle des passeports. Leur visa Schengen a été délivré par l'Allemagne et ne permet pas, on leur dit, de rentrer dans l'Union Européenne via l'Italie. Le départ leur est aussi refusé. Finalement, ce sont les militants européens, les familles et les militants avec des visas italiens ainsi que les militants tunisiens binationaux qui peuvent partir.

L'obtention du visa, qui peut être refusé, n'est donc que la première étape. Les difficultés de circulation des militants tunisiens dans l'espace européen produisent des asymétries et une division du travail militant qui, comme on l'a vu, peut être lié à la nationalité ou du type de visa. Ce récit montre que la participation aux mobilisations transnationales des militants tunisiens ne va pas de soi : leur propre circulation dans cet espace peut être entravée par les système des visas, et limiter ainsi leur possibilité de participation à des actions en dehors de la Tunisie.



Figure 40 – Action 'No Border Tunisia à Radès, avril 2016  
©Caterina Giusa



Figure 41 – Materiel distribué par 'No Border Tunisia'  
source : terrain



Figure 42 – Banderole 'No Border Tunisia' sur le ferry Tunis-Palermo, avril 2016  
©Caterina Giusa

## *Alarm Phone Tunisie*

Comme je l'ai montré plus haut, la campagne Boats4People a été la première étape du processus qui a porté à la création du réseau militant WatchTheMed Alarm Phone - WTMAP, qui a mis en place une ligne téléphonique d'alerte active 24h/24 pour les voyageurs en détresse en mer<sup>288</sup>. Des militants bénévoles sont responsables de monitorer la ligne et, quand ils reçoivent un appel, d'alerter les autorités compétentes pour qu'elles effectuent les opérations de sauvetage. La plateforme *WatchTheMed* est l'un des outils techniques utilisés par le réseau, qui couvre les appels reçus depuis la Méditerranée orientale (de la Turquie à la Grèce), centrale (dans le Canal de Sicile) et occidentale (de l'Espagne au Maroc). Le réseau Alarm Phone a comme objectif de court-terme de s'assurer que les missions de sauvetage soient effectuées sans délai et de prévenir des violations des droits de l'homme. Ses actions sont cependant inscrites dans une vision politique de long-terme d'ouverture des frontières et de liberté de circulation pour tous<sup>289</sup>.

Le projet, initié par une coalition transnationale de militants, réseaux et acteurs de la société civile basés en Europe et Afrique du Nord<sup>290</sup>, est lancé en octobre 2014. Les liens tissés lors de la campagne Boats4People et du FSM 2013 ont contribué à la création d'une antenne tunisienne d'Alarm Phone dès le début de la conception du projet en 2013. Angela, une militante allemande résidente en Tunisie, se souvient :

*'L'un des tout premiers shifts d'Alarm Phone, nous l'avons fait en Tunisie !'*

Le groupe 'Alarm Phone Tunisie', composé de militants tunisiens et européens résidants en Tunisie, est donc actif depuis octobre 2014 dans le traitement des appels lors des *shifts*, des créneaux de 8 heures dans lesquels un groupe est responsable de répondre aux appels des migrants en détresse en mer. Le réseau produit aussi des matériaux informatifs pour faire connaître le numéro auprès des différentes communautés de migrants, pour informer sur les '*Risques, Droits et Sécurité en mer*' et pour revendiquer le droit à la liberté de circulation (voir figure 43). Ce type de matériel diffère largement de celui proposé par l'OIM en Tunisie que j'ai analysé dans le chapitre 7, car il se base sur la reconnaissance de la légitimité du choix

---

<sup>288</sup> WTMAP a été analysé dans plusieurs travaux scientifiques, voir (Stierl, 2015 ; Stierl, 2016 ; Heller, Pezzani, & Stierl, 2017 ; Stierl, 2019, p.105-117)

<sup>289</sup> <https://alarmphone.org/en/about/>

<sup>290</sup> WatchTheMed, Boats4People, Welcome to Europe, Afrique Europe Interact, Borderline-Europe, No Borders Morocco, FFM and Voix des Migrants

de ceux et celles qui décident de traverser la Méditerranée. Les informations données ne cherchent ‘*ni à dissuader ni à encourager la traversée*’, mais à ‘*fournir des informations objectives sur les risques, les droits et les mesures de sécurité essentielles à connaître avant de prendre la mer*’.

Dans l’histoire du réseau Alarm Phone, la Tunisie a été un lieu important de rassemblement et de mobilisation<sup>291</sup>. Le réseau se réunit deux fois par ans depuis sa création et alterne les lieux des réunions pour qu’une majorité de ses membres puissent être présents : lors des réunions en Europe, le réseau s’active pour que tous ses membres puissent obtenir des visas pour participer, mais l’organisation des réunions au Sud de la Méditerranée reste un principe important au sein du réseau. La deuxième réunion de WTMAP a eu lieu à Tunis en marge du FSM en mars 2015. Depuis lors, plusieurs événements et actions transnationales ont été organisés en Tunisie par le réseau et par le groupe tunisien : une conférence sur la migration à Tunis en septembre 2017<sup>292</sup>, des ateliers sur la liberté de circulation à Zarzis en avril 2018, une réunion du réseau et un événement public en avril 2019. Le réseau soutient aussi plusieurs mobilisations locales et notamment celles des familles des disparus et des réfugiés de Choucha. WTMAP fait partie des organisations qui ont créé le projet ‘Missing at the Borders’, qui recueille et publie des témoignages filmés de familles tunisiennes et algériennes.<sup>293</sup>

WTMAP exemplifie ainsi de manière particulièrement intéressante les liens entre local et transnational dans l’évolution d’une cause de la *harga* en Tunisie.

---

<sup>291</sup> Voir les livrets anniversaires : <https://alarmphone.org/fr/livrets-anniversaires/>

<sup>292</sup> Scalchi, Lorenzo, 2017 Migration Movements Around the Mediterranean, *QCodeMag*, septembre : <https://www.qcodemag.it/archivio/2017/09/23/migration-movements-around-the-mediterranean/>

<sup>293</sup> <https://missingattheborders.org/en/>



## RISQUES, DROITS ET SÉCURITÉ EN MER

Quand les gens migrent, ils le font pour différentes raisons qui les poussent sur la route de l'exil. Depuis 1995, l'obtention du visa Schengen a été imposée pour accéder au territoire de l'Union Européenne. En raison de la difficulté d'accès aux visas pour atteindre le territoire européen - et malgré les dangers qui menacent leur vie - de nombreuses personnes décident de traverser les frontières maritimes de façon non réglementaire. Ils y ont pourtant droit puisque la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme garantit dans son article 13 que : "Toute personne a le droit de circuler librement [...], de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays."

Ce dépliant d'information s'adresse aux personnes qui envisagent de faire la traversée entre la Tunisie et l'Italie. Cette traversée est très dangereuse. Plus de 33 293 migrants sont morts en tentant de rejoindre la forteresse « Europe » depuis 1993.

Ce document ne vise ni à vous dissuader ni à vous encourager de tenter la traversée, mais cherche plutôt à fournir des informations objectives sur les risques, les droits et les mesures de sécurité essentielles à connaître avant de prendre la mer.

**Nous souhaitons que ces informations puissent vous sauver la vie, mais sachez que cela ne rendra pas la traversée plus sûre, ni facile.**

Freedom of Movement for All!  
Liberté de Circulation pour Tou-te-s!  
من حق كل واحد امشي فين بغا!

WATCH THE MED  
Alarm Phone  
fb.com/watchthemed.alarmphone

أوقفوا الموت في البحر  
Arrêtez la mort en mer  
Stop death at sea

حرية التنقل للجميع  
FREEDOM OF MOVEMENT FOR ALL  
LIBERTÉ DE CIRCULATION POUR TOUS

مشروع رصد المتوسط - هاتف إنذار  
+ 334 86 51 71 61

WWW.ALARMPHONE.ORG/AR هاتف إنذار على الإنترنت

هذا الرقم ليس رقم إنقاذ لكنه رقم إنذار لدعم عمليات الإنقاذ

- |  |  |
|--|--|
| عليك القيام بالتالي عند وقوع محنة في البحر   | عليك القيام بالتالي عند حدوث الإعادة القسرية     |
| 1. اتصل بخفر السواحل للقيام بعمليات الإنقاذ  | 1. اتصل برقم هاتف الإنذار                        |
| 2. اتصل برقم هاتف الإنذار وسوف تقوم بإعلام خفر السواحل ومراقبتي ما سيقيمون به        | 2. سوف نحاول التدخل لندي بشهادة ما حدث وتوثيقه   |
| 3. إذا لم يقوموا بعملية الإنقاذ فوراً فسوف نبلغ السياسيين ووسائل الإعلام للضغط عليهم | 3. سوف نبلغ السياسيين ووسائل الإعلام للضغط عليهم |

يرجى إن أمكن تحدث الإنكليزية أو الفرنسية عند الاتصال | wtm-alarm-phoneoi@antira.info  
www.facebook.com/watchthemed.alarmphone

NUMÉRO D'ALARME WWW.ALARMPHONE.ORG/FR

CECI N'EST PAS UN NUMÉRO DE SAUVETAGE! C'est un numéro pour vous assister pendant votre sauvetage!

DÉTRESSE EN MER

1. Appelez la Garde Côtière.
2. Appelez notre Numéro d'Alarme. Nous informons & surveillons la Garde Côtière.
3. Si vous n'êtes pas rapidement sauvés, nous informons médias & politiques pour faire pression.

(DANGER DE) REFOULEMENT

1. Appelez notre Numéro d'Alarme.
2. Nous essayons d'intervenir & nous témoignons.
3. Nous informons médias & politiques pour faire pression.

Si possible, appelez en anglais ou français | wtm-alarm-phoneoi@antira.info  
www.facebook.com/watchthemed.alarmphone

Figure 43 – Cartes, brochures et stickers distribués par WTM-AP en Tunisie

## **Conclusion**

Dans ce chapitre, j'ai montré comment la Tunisie devient, à partir de 2011, un nouvel espace de rencontres et d'actions transnationales contre le régime des frontières.

J'ai exploré les manières dans lesquelles les registres de revendication et répertoires d'action des mobilisations transnationales s'articulent avec ceux des mobilisations locales des familles des disparus et des militants engagés pour la liberté de circulation en Tunisie.

La transnationalisation des mobilisations tunisiennes ainsi que la circulation, parfois asymétrique, des acteurs tunisiens engagés en dehors des frontières nationales, participe à la visibilisation ainsi qu'à la repolitisation de la cause de la *harga* en Tunisie, en dépit des tentatives de dépolitisation que j'ai analysé dans les deux chapitres précédents.

### **Conclusion Partie III**

Dans cette partie j'ai exploré les dynamiques de recomposition de l'espace de mobilisation autour de 'cause de la *harga*' dans la Tunisie post Ben Ali.

En 2011, différents acteurs se mobilisent suite aux 'départs révolutionnaires' en Tunisie et contribuent à la politisation de l'enjeu de la *harga*: les familles des *harraga* morts et disparus en mer qui demandent vérité et justice pour leurs proches, les militants tunisiens qui demandent la fin des politiques migratoires restrictives.

Ces mobilisations évoluent au fil des années dans un contexte de recomposition de la gouvernance migratoire en Tunisie, caractérisée par une double dynamique d'invisibilisation des conséquences des accords de réadmission et de visibilité de la place de la société civile dans les négociations entre UE et Tunisie. Cette double dynamique s'accompagne de la mise en place de dispositifs de cooptation et de participation des associations de la société civile, qui sont devenues depuis 2011 un partenaire privilégié des États européennes et des organisations internationales dans des projets de gestion des migrations. Cela résulte en un affaiblissement de la capacité contestataire de ces acteurs.

Cependant, comme nous l'avons vu, des dynamiques de résistance et de repolitisation de la 'cause de la *harga*' se dessinent, à la fois au niveau local qu'au niveau transnational.



## **Conclusion**



Cette thèse a exploré l'événement des départs de 2011 dans sa dimension de rupture. J'ai analysé, au fil des chapitres, le 'basculé social', en termes de pratiques et de représentations, qu'ont produit les départs de dizaines de milliers de Tunisiens au moment de la chute de Ben Ali.

J'ai proposé de penser ce phénomène au prisme du concept de 'social non-movements' élaboré par Asef Bayat : des actions collectives d'acteurs non collectifs, une politique de la pratique constituée d'actions ordinaires. Le fait que ces actes soient réalisés par un grand nombre de personnes a comme effet de les normaliser, les légitimer et, dans des situations de menace commune, de rendre possible la mobilisation collective (Bayat, 2010).

La concomitance des départs de 2011 et des événements révolutionnaires en Tunisie, ainsi que leur dimension collective, ont contribué à politiser le phénomène de la *harga*, en permettant un rapprochement entre revendications révolutionnaires et revendications des *harraga* tunisiens.

Si les départs de 2011 se situent en partie dans la continuité des départs précédents, la période révolutionnaire a produit des spécificités que les *harraga* mettent en avant dans leurs récits, objets de la première partie de la thèse. C'est notamment la dimension collective et massive des départs qui ouvre des nouveaux espaces des possibles. En effet, les parcours migratoires des *harraga* de 2011 en Italie et en France ont été caractérisés par une visibilité sans précédent, qui a permis des rencontres inédites, elles-mêmes génératrices de nouvelles formes d'engagement et de mobilisation.

À ce titre, l'espace des campements informels où se rassemblent les 'Tunisiens de Lampedusa' à Paris et Marseille, analysés en particulier dans la deuxième partie, ont été appréhendés comme des espaces de politisation, d'engagement et de mobilisation. Mais ce phénomène de politisation de la '*harga* révolutionnaire' ne s'est pas limité à la France. La troisième partie montre comment dans la Tunisie post Ben Ali la 'cause de la *harga*', bien que l'objet d'une tendance à la dépolitisation au profit de sa technicisation, est repolitisée par des mobilisations locales et transnationales.

Trois dimensions ressortent ainsi de mes dix années d'enquête et d'analyse.

Premièrement, la politisation du phénomène de la *harga* de 2011 a rendu possible, pour des émigrés Tunisiens résidants en France, de considérer leur engagement pour l'accueil des *harraga* comme un engagement à distance pour la révolution tunisienne.

Deuxièmement, en réponse à la menace commune de l'arrestation et de l'expulsion, une partie des *harraga* de 2011 se sont mobilisés en s'appropriant le registre révolutionnaire pour revendiquer leur droit à vivre en France.

Mais ce 'moment politique' de la *harga* n'aura été que provisoire : en l'espace de quelques mois, et au cours des années qui ont suivi 2011, les *harraga* tunisiens en France, divisés par les politiques répressives, sont redevenus des 'sans papiers comme les autres'.

Troisièmement, les 'départs révolutionnaires' ont eu des conséquences sur la recomposition de l'espace de mobilisation pour la 'cause de la *harga*' en Tunisie. Ils ont contribué à ouvrir un espace de contestation des politiques migratoires restrictives qui, malgré les dynamiques de dépolitisation de la question de la *harga* à l'œuvre en Tunisie, continue de se déployer tant au niveau local qu'au niveau transnational. La Tunisie, grâce au moment révolutionnaire de 2011, a émergé comme l'un des espaces transnationales de mobilisation où se jouent et se débattent les questions relatives à la libre circulation des personnes.



En octobre 2022, pendant que j'écris les dernières lignes de cette thèse, la ville de Zarzis est traversée par des mouvements de protestations inédits.

Un bateau parti le 21 septembre avec dix-huit personnes à bord a fait naufrage. Les familles ont d'abord reçu des informations contradictoires sur le sort de leurs proches de la part des autorités, puis elles ont découvert, le 12 octobre, qu'une partie des corps avaient été enterrés dans le 'cimetière des étrangers', sans tests ADN<sup>294</sup>. La colère a explosé<sup>295</sup>, et ce sont non seulement les familles des morts et disparus, mais des milliers de personnes, qui ont manifesté dans les rues de la ville : le 18 octobre, l'association des pêcheurs, les familles, les militants locaux et la population solidaire ont appelé l'UGTT et les syndicats à une grève générale.

Quelques semaines auparavant, le 6 septembre 2022, c'est à Zarzis qu'avait eu lieu l'évènement de 'CommemorAction' du naufrage du 6 septembre 2012 : les familles tunisiennes de *harraga* morts et disparus en mer ont été rejointes à Zarzis par des familles maliennes, marocaines et algériennes « *pour se soutenir, rendre hommage et trouver des moyens pour obtenir vérité et justice pour leurs proches* ». <sup>296</sup>

Ces mouvements de protestation ont lieu dans un moment où le phénomène de la *harga* reprend de l'ampleur en Tunisie : les profils des *harraga* se diversifient en termes de catégories socioprofessionnelles, d'âge et de genre, avec de plus en plus de femmes et de familles qui décident de prendre la mer (Boubakri, 2022). On assiste parallèlement à une 'normalisation' de la *harga*, qui est assumée et revendiquée sur les réseaux sociaux (*ibid.*). Du côté du gouvernement tunisien, la 'lutte contre la migration irrégulière' reste la priorité.

Comment interpréter ces départs et ces mobilisations ? S'inscrivent-ils dans les dynamiques mise en lumière dans cette thèse ? Ou produiront-ils une nouvelle rupture, en termes de pratiques et représentations ?

---

<sup>294</sup> Pour l'histoire de ce cimetière, voir (Zagaria 2019b)

<sup>295</sup> Gasteli, Nissim, 2022, Reportage : Zarzis en colère, à la recherche des disparus en mer, Nawaat, 17 octobre : <https://nawaat.org/2022/10/17/reportage-zarzis-en-colere-a-la-recherche-des-disparus-en-mer/>

<sup>296</sup> Mzalouat, Haïfa, 2022, Commémorer et agir... *op.cit.*



## **Bibliographie**



- Abidi, R. (2003). *L'émigration clandestine à partir de la région de Sfax (Tunisie)*. Mémoire de Maîtrise, Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de Sousse, Sousse.
- Agier, M. (2002). *Aux bords du monde, les réfugiés*. Paris: Flammarion.
- Agier, M., & Lecadet, C. (2014). *Un monde de camps*. Paris: La Découverte.
- Akoka, K. (2020). *L'asile et l'exil. Une histoire de la distinction réfugiés/migrants*. Paris: La Découverte.
- Allal, A. (2010). Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008). *Politique africaine*, 117-125.
- Allal, A. (2011). «Avant on tenait le mur, maintenant on tient le quartier!» Germes d'un passage au politique de jeunes hommes de quartiers populaires lors du moment révolutionnaire à Tunis. *Politique Africaine*, 121, 53-67.
- Allal, A. (2016a). "Penser global, agir dans un bocal" Participation locale, régulation néolibérale et situation autoritaire en Tunisie (2006-2010). *Gouvernement et action publique*, 2(2), 153-181.
- Allal, A. (2016b). Retour vers le futur. Les origines économiques de la révolution tunisienne. *Pouvoirs*, 156(1), 17-29.
- Allal, A., & Geisser, V. (2011). Tunisie: "Révolution de Jasmin" ou intifada? *Mouvements*, 66(2), 62-68.
- Allal, A., & Geisser, V. (2018). *Tunisie, Une démocratisation au-dessus de tout soupçon?* Paris: CNRS Editions.
- Ambrosini, M., & Van der Leun, J. (2015). Introduction to the Special Issue: Implementing Human Rights: Civil Society and Migration Policies. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 12(2), 103-115.
- Andersson, R. (2014). *Illegality, Inc. Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe*. Oakland: University of California Press.
- Andrijasevic, R., & Walters, W. (2011). L'Organisation internationale pour les migrations et le gouvernement international des frontières. *Cultures & Conflits*, 84.
- Aït-Aoudia, M., Bennani-Chraïbi, M., & Contamin, J.-G. (2010). Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation. *Critique internationale*, 48(3), 207-220.
- Ayeb, H. (2011). Social and political geography of the Tunisian revolution: the alfa grass revolution. *Review of African Political Economy*, 129(38), 467-479.
- Bürkner, H.-J., & Scott, J. (2019). Spatial imaginaries and selective in/visibility: Mediterranean neighbourhood and the European Union's engagement with civil society after the 'Arab Spring'. *European Urban and Regional Studies*, 26(I), 22-36.
- Baba, W. (2011). La migration après le 14 janvier. *Observatoire Tunisien de la Transition Démocratique*.
- Babels. (2017). *De Lesbos à Calais: Comment l'Europe fabrique des camps*. Neuvy-en-Champagne: Éditions le passager clandestin.
- Babels. (2018). *Méditerranée: des frontières à la dérive*. Paris: Le Passager Clandestin.
- Bakewell, O. (2008). 'Keeping Them in Their Place': the ambivalent relationship between development and migration in Africa. *Third World Quarterly*, 27(9), 1341-1358.
- Balibar, É., & Brossat, A. (2011). Les voix des rives: à propos du Printemps Arabe et des migrations. Entretien. *Outis! : revue de philosophie (post)européenne*, 1, 143-160.
- Barbau, R. (2012). Les programmes d'aide au retour dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile en France. Dans M. Agier, *Politique de l'exception : réfugiés, sinistrés, sans papiers* (pp. 10-23). Paris: L'Harmattan.

- Barron, P., Bory, A., Chauvin, S., Jounin, N., & Tourette, L. (2011). *On bosse ici, on reste ici! La grève des sans papiers : une aventure inédite*. Paris: La Découverte.
- Bartels, I. (2015). Reconfiguration of Tunisian Migration Politics after the 'Arab Spring' – The Role of Young Civil Society Movements. Dans I. Schäfer, *Youth, Revolt, Recognition – The Young Generation during and after the "Arab Spring"* (pp. 62-79). Berlin: Mediterranean Institute Berlin.
- Bartels, I. (2018). Practices and Power of Knowledge Dissemination, International Organizations in the Externalization of Migration Management in Morocco and Tunisia. *Movements - Journal for Critical Migration and Border Regime Studies*, 4(1), 47-64.
- Bartoli, C. (2012). *Razzisti per legge, L'Italia che discrimina*. Roma-Bari: Laterza.
- Bassi, M. (2016). Les acteurs non-étatiques face à l'immigration en Sicile et à Lampedusa. À la croisée de l'humanitaire, du contestataire et de l'expertise. *Après-demain*, 3(39), 36-38.
- Bassi, M. (2018). Mobiliser aux frontières de l'Europe? La construction militante de l'enjeu migratoire en Sicile (1980-2010). *Critique Internationale*, 81(4), 149-171.
- Bayat, A. (2010). *Life as Politics. How ordinary people change the Middle East*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Bayat, A. (2021). *Revolutionary Life. The Everyday of the Arab Spring*. Harvard: Harvard University Press.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. Paris: La Découverte.
- Bécher Ayari, M. (2011). Des maux de la misère aux mots de la "dignité". La révolution tunisienne de janvier 2011. *Revue Tiers Monde*, HS(5), 209-217.
- Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris: La Découverte.
- Becker, H. S. (2016). *La bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*. Paris: La Découverte.
- Bel Hadj Zekri, A. (2008a). La dimension politique de la migration circulaire en Tunisie. Les points de vue des acteurs sociaux et politiques. *CARIM-AS*, 2008/17. URL : [https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/8338/CARIM\\_AS%26N\\_2008\\_17.pdf](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/8338/CARIM_AS%26N_2008_17.pdf)
- Bel Hadj Zekri, A. (2008b). La dimension politique de la migration irrégulière en Tunisie. *CARIM-AS*, 2008-53. URL : [https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/10098/CARIM\\_AS%26N\\_2008\\_53.pdf](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/10098/CARIM_AS%26N_2008_53.pdf)
- Bel Hadj Zekri, A. (2009). Migrations et société civile en Tunisie. *CARIM-AS*, 2009/14.
- Bel Hadj Zekri, A. (2011a). La dimension sociopolitique actuelle de la migration en Tunisie. *CARIM-AS*, 2011/48. URL : [https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/18474/CARIM\\_ASN\\_2011\\_48.pdf](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/18474/CARIM_ASN_2011_48.pdf)
- Bel Hadj Zekri, A. (2011b). La gestion concertée de l'émigration entre la Tunisie et l'Union Européenne: limites des expériences en cours et perspectives. *CARIM-AS*, 2011/49. URL : [https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/18475/CARIM\\_ASN\\_2011\\_49.pdf](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/18475/CARIM_ASN_2011_49.pdf)
- Ben Achour, S. (2006). Le cadre juridique des migrations clandestines en droit tunisien: les mesures répressives. *Aspects juridiques des migrations dans l'espace Euro-maghrébin. 20-21 avril 2006*. Tunis: Colloque organisé par l'unité de recherche 'Relations privées internationales - commerce, arbitrage et migration, Faculté de Sciences Juridiques, Politiques et Sociales.
- Ben Achour, S. (2011). Société civile en Tunisie: les associations entre captation autoritaire et construction de la citoyenneté. Dans A. Bozzo, & P.-J. Luizard, *Les sociétés civiles dans le monde musulman* (pp. 293-312). Paris: La Découverte.

- Ben Achour, S., & Ben Jemia, M. (2011). Révolution tunisienne et migration clandestine vers l'Europe: réactions européennes et tunisiennes. *CARIM Notes d'analyse et de synthèse CARIM-AS*, 2011/65. URL : <https://core.ac.uk/download/pdf/45679935.pdf>
- Ben Cheikh, F., & Chekir, H. (2008). La migration irrégulière dans le contexte juridique tunisien. *CARIM-AS*, 2008/64. URL : [https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/10109/CARIM\\_AS%26N\\_2008\\_64.pdf](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/10109/CARIM_AS%26N_2008_64.pdf)
- Ben Jemia, M. (2007). La Tunisie, cerbère des frontières européennes. *Plein Droit*, 73, 35-38.
- Ben Jemia, M. (2009). La répression des migrations clandestines en Tunisie. Dans A. Bensaâd, *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes* (pp. 267-278). Paris: Éditions Karthala.
- Ben Khalifa, R. (2013). L'émigration irrégulière en Tunisie après le 14 janvier 2011 Le problème des disparus : pouvoirs publics et société civile. *Hommes et migrations*, 1303, 182-188.
- Ben Khalifa, R. (2015). Le harga au prisme de la presse tunisienne (janvier 2011-mai 2013). Dans A. Brogini, & M. Ghazali, *La Méditerranée au prisme des rivages. Menaces, protections, aménagements en Méditerranée occidentale (XVIe-XXIX siècles)* (pp. 139-156). Paris: Editions Bouchêne.
- Bennani-Chraïbi, M., & Filleule, O. (2012). Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les revoltes arabes. *Revue Française de Science Politique*, 62, 767-796.
- Bensa, A., & Fassin, E. (2002). Les sciences sociales face à l'événement. *Terrain*, 38, 5-20.
- Bernardot, M., Le Marchand, A., & Bucio, S. (2014). *Habitats non ordinaires et espaces-temps de la mobilité*. Bellecombe-en-Bauges: Éditions du Croquant; TERRA.
- Bisiaux, S.-A. (2020). La Tunisie, terre d'accueil...des politiques européennes. *Plein Droit*, 125(2), 27-30.
- Bloch, A., Sigona, N., & Zetter, R. (2011). Migration routes and strategies of young undocumented migrants in England: a qualitative perspective. *Ethnic and Racial Studies*, 4(38), 1286-1302.
- Bouamama, S. (2008). Extrême gauche et luttes de l'immigration postcoloniale. Dans A. Boubeker, & A. Hajjat, *Histoire politique des immigrations (post) coloniales. France (1920-2008)* (pp. 237-248). Paris: Éditions Amsterdam.
- Bouamama, S. (2014). Chronique d'une lutte inachevée: les sans papiers lillois (1996-2014). *Plein Droit*, 3(102), 44-48.
- Boubakri, H. (1985). Modes de gestion et réinvestissements chez les commerçants tunisiens à Paris. *Revue européenne des migrations internationales*, 1(1), 49-65.
- Boubakri, H., & Mazzella, S. (2005). La Tunisie entre transit et immigration: politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis. *Autrepart*(36).
- Boubakri, H. (2006). La Tunisia nel contesto euro-maghebino. Controllo dei movimenti migratori e diritti dei migranti. Dans P. Cuttitta, & F. Vassallo Paleologo, *Migrazioni, Frontiere, Diritti* (pp. 43-64). Napoli: Edizioni Scientifiche Italiane.
- Boubakri, H. (2009). L'administration des migrations irrégulières par l'Etat tunisien : dispositifs règlementaires et relations avec l'Europe. Dans A. Berramdane, & J. Rossetto, *La politique européenne d'immigration* (pp. 285-309). Paris: Karthala.
- Boubakri, H. (2013a). Migrations Internationales et Révolution en Tunisie. *MPC Research Report*, 2013/01. URL : <https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/29451/MPC-RR-2013%2001.pdf>
- Boubakri, H. (2013b). Les migrations en Tunisie après la révolution. *Confluences Méditerranéennes*(87), 31-46.
- Boubakri, H. (2015). Migration et asile en Tunisie depuis 2011 : vers de nouvelles figures migratoires ? *Revue européenne des migrations internationales*, 31(3-4).

- Boubakri, H. (2022). En Tunisie, "la migration est devenue le seul horizon de la société" - Entretien. *Mediapart*. URL : <https://www.mediapart.fr/journal/international/200822/en-tunisie-la-migration-est-devenue-le-seul-horizon-de-la-societe>
- Boubakri, H., & Mazzella, S. (2011). L'horizon transnational d'une famille tunisienne élargie. *Autrepart*, 1(57-58), 111-126.
- Boubakri, H., & Potot, S. (2012). De l'élan citoyen à la mise en place d'une politique migratoire en Tunisie: l'accueil des réfugiés de Libye en 2011. *Migrations et Sociétés*, 143(5), 121-138.
- Boubakri, H., & Potot, S. (2013). Migrations et révolution en Tunisie. *Revue Tunisienne des Sciences Sociales (RTSS)*, 141, 59-78.
- Boubakri, H., & Simon, G. (2015). Tunisie. Dans G. Simon, *Dictionnaire des migrations internationales, Approche Géohistorique* (pp. 309-315). Paris: Armand Colin.
- Bouillon, F. (2003). Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(2), 23-46.
- Bouillon, F. (2007). Les compétences précaires en question: réflexions à partir des squats marseillais. Dans I. Berry-Chikhaoui, A. Deboulet, & L. Roulleau-Berger, *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants* (pp. 189-206). Paris: La Découverte.
- Bouillon, F. (2017). Why migrants' squats are a political issue: a few thoughts about the situation in France. Dans P. Mudu, & S. Chattopadhyay, *Migration, Squatting and Radical Autonomy* (pp. 67-77). Abingdon and New York: Routledge.
- Bouillon, F., & Müller, F. (2009). *Squats. Un autre point de vue sur les migrants*. Paris: Editions Alternatives.
- Bouillon, F., Girola, C., Kassa, S., & Vallet, A.-C. (2011). *Paris refuge. Habiter les interstices*. Paris: Éditions du Croquant.
- Bouilly, E. (2010). La lutte contre l'émigration irrégulière au Sénégal: Carrière d'une cause, trajectoires d'acteurs et jeu de pratiques dans un espace de mobilisation internationalisé. *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 44(2), 229-255.
- Bouilly, E. (2011). Forum social mondial 2011. La cause des migrants débattue à Dakar. *Hommes et migrations*, 1290.
- Bourguiba, T. (2002). La migration clandestine vers l'Italie à travers les côtes tunisiennes. *Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales: mobilité et réseaux. 24-26 octobre 2002*. Sousse: Colloque organisé par l'IRMC et la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de Sousse.
- Brücker, P., Veron, D., & Vertongen, Y. L. (Éds.). (2019). La cause des migrants. *Critique Internationale*(84).
- Brand, L. (2014). Arab Uprisings and the Changing Frontiers of Transnational Citizenship: Voting from Abroad in Political Transitions. *Political Geography* (41), 54-63.
- Bréant, H. (2013). What if diasporas didn't think about development?: a critical approach of the international discourse on migration and development. *African and Black Diaspora: An International Journal*.
- Breda, G., & Jerace Bio, G. (2011). *La migrazione illegale : il caso della Tunisia post rivoluzione*. Mémoire de Master, Master MIM Università Ca'Foscari.
- Brun, F., & Rollinde, M. (2012). Introduction. Du Maroc à Bahreïn, des migrations en zones de turbulences. *Migrations Société*, 143(5), 51-60.
- Campos, G. (2011). The Arab Spring and the Crisis of the European Border Regime: Manufacturing Emergency in the Lampedusa Crisis. *EUI Working Paper RSCAS*, 59.



- Cantat, C. (2015). *Contesting Europeanism: Discourses and Practices of Pro-migrant Organisations in the European Union*. PhD Thesis, University of East-London, London.
- Cantat, C. (2016). Rethinking Mobilities: Solidarity and Migrant Struggles Beyond Narratives of Crisis. *Intersections. East European Journal of Society and Politics*, 4(2), 11-32.
- Canut, C. (2016). *Migrants et réfugiés : quand dire, c'est faire la politique migratoire*. Revue Vacarme. URL : <https://vacarme.org/article2901.html>
- Canut, C., & Pian, A. (2017). Éditorial. Dire la violence des frontières. Mises en mots de la migration vers l'Europe. *Revue européenne des migrations internationales*, 33(2-3), 7-19.
- Carney, M. (2021). *Island of Hope - Migration and Solidarity in the Mediterranean*. Oakland: University of California Press.
- Carrel, M., & Neveau, C. (. (2014). *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyenne*. Paris: Karthala.
- Carrera, S., Guild, E., Merlino, M., & Parkin, J. (2011). *A Race against Solidarity The Schengen Regime and the Franco-Italian Affair*. CEPS 'Liberty and Security in Europe. URL : <https://www.ceps.eu/wp-content/uploads/2011/04/The%20Franco-Italian%20Affair.pdf>
- Carrère, V. (2003). Au square. Le collectif de soutien aux exilés du Xème arrondissement de Paris. *Vacarme*, 25, 112-116.
- Cassarini, C. (2020). L'immigration subsaharienne en Tunisie : De la reconnaissance d'un fait social à la création d'un enjeu gestionnaire Migrations et Société. *Migrations et Société*, 43-57.
- Cassarini, C. (2021). La professionnalisation de l'assistance aux migrants en Tunisie. Entre mots d'ordre militants et objectifs étatiques. *Métropolitiques*. URL : <https://metropolitiques.eu/La-professionnalisation-de-l-assistance-aux-migrants-en-Tunisie.html>
- Cassarino, J.-P. (2007). Informalising Readmission Agreements in the EU Neighbourhood. *The International Spectator*, 42(2), 179-196.
- Cassarino, J.-P. (2012a). Hiérarchie de priorités et système de réadmission dans les relations bilatérales de la Tunisie avec les États membres de l'Union Européenne. *Maghreb et Sciences Sociales*, 239-255.
- Cassarino, J.-P. (2012b). *La migration de retour en Tunisie*. Les carnets de l'IRMC: <https://irmc.hypotheses.org/680>
- Cassarino, J.-P. (2014). Channelled Policy Transfers: EU-Tunisia Interactions on Migration Matters. *European Journal of Migration and Law*, 16, 97-123.
- Cassarino, J.-P. (2018). Le gouvernement des migrations en Tunisie: vers un nouveau paradigme? Dans A. Allal, & V. Geisser, *Tunisie, une démocratisation au-dessus de tout soupçon?* (pp. 295-308). Paris: CNRS Editions.
- Cassarino, J.-P. (2019). Expulsion or Return? A Plea for Terminological Clarity. *UNESCO Chair on International Migration Policy Brief*. URL : [https://unescochair.yasar.edu.tr/wp-content/uploads/2019/11/CASSARINO\\_November2019-1.pdf](https://unescochair.yasar.edu.tr/wp-content/uploads/2019/11/CASSARINO_November2019-1.pdf)
- Cassarino, J.-P. (2020). *Entre passé et présent, La politique migratoire tunisienne*. Rosa Luxembourg Stiftung - North Africa Office. URL : <https://rosaluxna.org/wp-content/uploads/2020/06/Entre-passe%CC%81-et-pre%CC%81sent.pdf>
- Catusse, M., Signoles, A., & Siino, F. (2015). Révolutions arabes : un événement pour les sciences sociales ? *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 138, 13-26.
- Chamayou, G. (2018). *La société ingouvernable, Une généalogie du libéralisme autoritaire*. Paris: La Fabrique.

- Chandler, D. (2010). *International Statebuilding: The Rise of Post-Liberal Governance*. Abingdon: Routledge.
- Chandler, D. (2013). The semantics of crisis management: simulation and EU statebuilding in the Balkans. Dans N. Lemay-Hébert, N. Onuf, V. Rakić, & P. Bojanić, *The Semantics of Statebuilding: Language, Meaning and Sovereignty*. London: Routledge.
- Chattopadhyay, S. (2018). Borders re/make Bodies and Bodies are Made to Make Borders: Storying Migrant Trajectories. *ACME: An International Journal for Critical Geography*. URL : <https://acme-journal.org/index.php/acme/article/view/1428/1325>
- Chena, S. (2012). Sidi Salem et el harga. *Hommes & Migrations*, 1300(6), 52-61.
- Chouat, M., & Liteyem, B. (2011). *Migrations et asile dans le sud-est tunisien*. Mémoire de fin d'étude (en arabe). Sousse: Université de Sousse.
- Chouikha, L., & Gobe, É. (2009). La Tunisie entre la « révolte du bassin minier de Gafsa » et l'échéance électorale de 2009. *L'Année du Maghreb*, V, 387-420.
- Chouikha, L., & Gobe, É. (2015). *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance*. Paris: La Découverte.
- Cleton, L., & Chauvin, S. (2019). Performing freedom in the Dutch deportation regime: bureaucratic persuasion and the enforcement of 'voluntary return'. *Journal of Ethnic and Migration Studies*.
- Colombo, A. (2012). *Fuori controllo? Miti e realtà dell'immigrazione in Italia*. Bologna: il Mulino.
- Combes, H., Hmed, C., Mathieu, L., Siméant, J., & Sommier, I. (2011). Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier du sociologue des mouvements sociaux. *Politix*, 93, 7-27.
- Coudray, S. (2016). Le théâtre de l'opprimé Quelles perspectives émancipatrices pour un théâtre d'éducation populaire ? . *Recherches & éducations*, 16, 65-77.
- Coudray, S. (2018, avril 30). La radicalité politique du Théâtre de l'opprimé. *Période*. URL : <http://revueperiode.net/la-radicalite-politique-du-theatre-de-lopprime/>
- Coutant, I. (2018). *Les migrants en bas de chez soi*. Paris: Éditions du Seuil.
- Curcio, A. (2011). La nuova Europa comincia dal Maghreb. Dans A. Pirri, *Libeccio d'Oltremare, Il vento delle rivoluzioni del Nord Africa si estende all'Occidente* (p. 281). Roma: Ediesse.
- Cuttitta, P. (2012). *Lo spettacolo del confine. Lampedusa tra produzione e messa in scena della frontiera*. Milano - Udine: Mimesis.
- Cuttitta, P. (2017). Repoliticization Through Search and Rescue? Humanitarian NGOs and Migration Management in the Central Mediterranean. *Geopolitics*, 23(3), 632-660.
- Cuttitta, P. (2020). Non-governmental/civil society organizations and the EU-externalization of migration management in Tunisia and Egypt. *Population, Space and Place*, 7(26), 1-13.
- Dakhli, L. (. (2020). *L'esprit de la révolte. Archives et actualité des révolutions arabes*. Paris: Seuil.
- Dakhli, J. (2011). *Tunisie, le pays sans bruit*. Paris: Actes Sud.
- De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*. Paris: Gallimard.
- De Haas, H., & Sigona, N. (2012). Migration and Revolution. *Forced Migration Review*, 39, 3-16.
- de Wangen, S., & Vianna, P. (2013). Les migrations en Méditerranée : l'acuité d'une question. *Confluences Méditerranée*, 87(4), 9-17.
- Demessmay, C., Russ-Sattar, S., & Sold, K. (2018, novembre). Retour de l'absent. Les Tunisiens d'Europe face à la transition politique. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*(144), 191-210.

- Dini, S., & Giusa, C. (2020). *Externalising migration governance through civil society. Tunisia as a case study*. Basingstoke: Palgrave Pivot.
- Dravigny, J. (2017). Questionner la dichotomie entre registre savant et registre militant: la nature des "associations productrices de connaissances sur les migrations". *Migrations Société*, 170(4), 11-90.
- Dumont, A. (2011). De Redeyef à Nantes: mobilisation sociale et migration internationale. *Revue Tiers Monde*, 5, 47-66.
- El Qadim, N. (2015). *Le gouvernement asymétrique des migrations. Maroc/Union Européenne*. Paris: Dalloz.
- El Qadim, N. (2018). Lutte contre l'immigration irrégulière et conditionnalité de l'aide au développement. *Migrations et Sociétés*, 171(1), 109-125.
- Elleuch, M. (2019). Une pratique de délivrance des visas Schengen peu soucieuse des demandeurs. Dans M. Limam, *Cahier n.1: Migrations* (pp. 41-57). Tunis: Les cahiers du FTDES.
- Esu, A., & Maddanu, S. (2017). Tunisian migrants' journey through the Mediterranean. Dans L.-A. Bernes, H. Bousetta, & C. Zickgraf (Éds.), *Migration in the Western Mediterranean; Space, Mobility and Borders* (pp. 94-112). Abingdon and New York: Routledge.
- Facon, C. (2022). Depoliticization and (re)politicization tactics in refugee governance in Lebanon: comparing Western and Gulf donors' interventions. *Territory, Politics, Governance*. URL : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/21622671.2021.2011776?journalCode=rtep20>
- Fargues, P. (2017). Mass Migration and Uprisings in Arab Countries: An Analytical Framework. Dans G. Luciani, *Combining Economic and Political Development : The Experience of MENA* (pp. 170-183). Geneva: Graduate Institute Publications - International Development Policy series 7.
- Fawcett, P., Flinders, M., Hay, C., & Wood, M. (2017). *Anti-Politics, Depoliticization and Governance*. Oxford: Oxford University Press.
- Filhol, R. (2017). When migrants meet squatters: the case of the movement of migrants and refugees in Caserta. Dans P. Mudu, & S. Chattopadhyay, *Migration, Squatting and Radical Autonomy* (pp. 232-247). Abingdon and New York: Routledge.
- Fine, S., & Walters, W. (2022). No place like home? The International Organization for Migration and the new political imaginary of deportation. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 48(13), 3060-3077.
- Fresia, M., & Lavigne, P. (2018). *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*. Paris: Karthala.
- Gaibazzi, P. (2017). Frontiers of Exodus: Activists, Border Regimes and Euro- Mediterranean Encounters After the Arab Spring. Dans P. Gaibazzi, A. Bellagamba, & S. Dünwald, *EurAfrican Borders and Migration Management Political Cultures, Contested Spaces, and Ordinary Lives* (pp. 197-218). New York: Palgrave Macmillan.
- Gardesse, C., & Masson Diez, E. (2022). Se mobiliser pour les personnes exilées à la rue: formes et trajectoires d'engagement de soutiens à Paris. Dans C. Gardesse, S. Le Courant, & E. Masson Diez, *L'exil à Paris 2015-2020. Experience migratoire, action publique et engagement citoyen* (pp. 177-200). Paris: Éditions l'Œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano.
- Gardesse, C., Le Courant, S., & Masson Diez, E. (2022). Paris et les exilé.e.s: jeux de pouvoir et normalisation de la "crise". Dans C. Gardesse, S. Le Courant, & E. Masson Diez, *L'exil à Paris 2015-2020. Experience migratoire, action publique et engagement citoyen* (pp. 9-31). Paris: Éditions l'Œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano.

- Gardesse, C., Piva, A., & Runet, P. (2022). Des campements de rue à Paris entre 2015 et 2020: invisibilisation et marginalisation des exilé.e.s. Dans C. Gardesse, S. Le Courant, & E. Masson Diez, *L'exil à Paris 2015-2020. Experience migratoire, action publique et engagement citoyen* (pp. 35-56). Paris: Éditions l'Œil d'Or et Jean-Luc André d'Asciano.
- Garelli, G., & Tazzioli, M. (2016). *Tunisia as a Revolutionized Space of Migration*. New York: Palgrave Pivot.
- Garelli, G., Sossi, F., & Tazzioli, M. (2012). Cartoline di una rivoluzione. Dans F. Sossi, *Spazi in migrazione. Cartoline di una rivoluzione* (pp. 173-206). Verona: Ombre Corte.
- Garnaoui, W. (2022). *Harga et désir d'Occident. Étude psychanalytique des migrants clandestins tunisiens*. Tunis: Nirvana.
- Geddes, A., & Lixi, L. (2019). New Actors and New Understandings in European Union External Migration Governance? The Case of EU-Tunisian Migration Relations. Dans S. Carrera, L. den Hertog, M. Panizzon, & D. Kostakopoulou, *EU External Migration Policies in an Era of Global Mobilities: Intersecting Policy Universes* (pp. 60-80). Leiden: Koninklijke Brill.
- Geiger, M., & Pécoud, A. (2010). Introduction. Dans M. Geiger, & A. Pécoud, *The Politics of International Migration Management*. Granite Hill Publishers.
- Geiger, M., & Pécoud, A. (2013). Migration, Development and the 'Migration and Development Nexus'. *Population, Space and Place*, 19, 369-374.
- Geisser, V. (2011). Révolution et migration: faut-il avoir peur des démocraties arabes? *Migrations Société*, 134-135(2), 3-8.
- Geisser, V. (2012). Quelle révolution pour les binationaux? Le rôle des Franco-Tunisiens dans la chute de la dictature et dans la transition politique. *Migrations Société*, 5(143), 155-178.
- Geisser, V. (2017). Produire, diffuser et valoriser les connaissances et les savoirs sur les migrations. Réflexions croisées de responsables associatifs et d'animateurs de revues savantes sur leurs pratiques militantes et professionnelles. *Migrations Société*, 170(4), 39-76.
- Geisser, V., & Beaugrand, C. (2014). Immigrés, exilés, réfugiés, binationaux, etc: les "enfants illégitimes" des révolutions et des transitions politiques? *Migrations Société*, 156(6), 3-16.
- Geisser, V., & Limam, W. (2018). L'an prochain à Tunis? Les binationaux franco-tunisiens au prisme des héritages militants et des subjectivités diasporiques. Dans A. Allal, & V. Geisser, *Tunisie, une démocratisation au-dessus de tout soupçon?* (pp. 413-432). Paris: CNRS Éditions.
- Ghorbali, F. (2021). *L'émigration clandestine en Tunisie. L'émigration clandestine: une stratégie de lutte pour la reconnaissance; l'expérience des jeunes expulsés*. Éditions Universitaires Européennes.
- Giglioli, I. (2018). *Unmaking of the Mediterranean Border. Mediterraneanism, Colonial Mobilities and Postcolonial Migration*. PhD Thesis, University of California, Berkeley.
- Giordano, C. (2014). *Migrants in Translation Caring and the Logics of Difference in Contemporary Italy*. Oakland, California: University of California Press.
- Giusa, C. (2011). *Les mouvements des sans papiers à Paris (1973-2011)*. Mémoire de licence, Université de Sienne.
- Giusa, C. (2013). *Révolution tunisienne et mobilités humaines en Méditerranée: enjeux et perspectives*. Mémoire de Master. IEP Paris.

- Giusa, C. (2014). *Cross-Mediterranean Migration After the Arab Uprisings: the European Response*. MSc Dissertation. University of Oxford.
- Giusa, C. (2018). "On a fait la révolution pour être libres. Libres de partir": les départs des harraga de la Tunisie en révolution. *Mouvements*, 1(93), 99-106.
- Guild, E., & Bigo, D. (2003). Le visa Schengen : expression d'une stratégie de 'police' à distance . *Cultures et Conflits*, 49(1), 22-37.
- Guiraudon, V. (2011). Schengen: une crise en trompe l'oeil. *Politique étrangère*, 773-784.
- Hadfi, Z. (2014). *Émigration clandestine des jeunes tunisiens. Sur le chemin de la citadelle*. Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Paris VIII.
- Hajjat, A. (2008). Alliances inattendues à la Goutte d'Or. Dans P. Artières, & M. Zancarini-Fournel, 68, *Une histoire collective* (pp. 521-527). Paris: La Découverte.
- Haon, N. (2012). Tunisie: pas de printemps pour les migrants. *Plein Droit*, 94(3), 31-35.
- Harris, J. (2014). El Harka: Perceptions of the Migration-Development Nexus in Post-Revolution Tunis. *Population, Space and Place*.
- Heller, C., & Pécoud, A. (2018). Counting migrants' deaths at the border: From civil society counter-statistics to (inter)governmental recuperation. *IMI Working Paper Series*, 143. URL : [https://www.researchgate.net/profile/Antoine-Pecoud/publication/322570522\\_Counting\\_Migrants'\\_Deaths\\_at\\_the\\_Border\\_From\\_Civil\\_Society\\_Counterstatistics\\_to\\_InterGovernmental\\_Recuperation/links/5e21cb41299bf1e1fab9d6c8/Counting-Migrants-Deaths-at-the-Border-From-Civil-Society-Counterstatistics-to-InterGovernmental-Recuperation.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Antoine-Pecoud/publication/322570522_Counting_Migrants'_Deaths_at_the_Border_From_Civil_Society_Counterstatistics_to_InterGovernmental_Recuperation/links/5e21cb41299bf1e1fab9d6c8/Counting-Migrants-Deaths-at-the-Border-From-Civil-Society-Counterstatistics-to-InterGovernmental-Recuperation.pdf)
- Heller, C., Pezzani, L., & Stierl, M. (2017). Disobedient Sensing and Border Struggles at the Maritime Frontier of Europe. *Spheres*, 4.
- Heller, C., Pezzani, L., & Stierl, M. (2018). Toward a Politics of Freedom of Movement'. Dans R. Jones, *Open Borders: In Defense of Free Movement*. Athens, GA: University of Georgia Press.
- Hibou, B. (1999). Tunisie : le coût d'un "miracle". *Critique internationale*, 1(4), 48-56.
- Hmed, C. (2016). « Le peuple veut la chute du régime ». Situations et issues révolutionnaires lors des occupations de la place de la Kasbah à Tunis, 2011. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 211-212(1), 72-91.
- Hmed, C. (2020). Espace géographique et mouvements sociaux. Dans O. Filleule, L. Mathieu, & C. Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux* (éd. 2ème édition, pp. 237-243). Paris: Presses de Sciences Po.
- Hombert, L. (2021). Le citoyen et la mairie : les collectifs d'habitants dans la construction de l'accueil des exilé·e·s à Paris. *SociologieS*.
- Infantino, F. (2016). *Outsourcing border control - Politics and practice of contracted visa policy in Morocco*. New York: Palgrave MacMillan.
- Jaibi, D. (2019). Le partenariat pour la mobilité: quand flexibilité rime avec conditionnalité. Dans M. Limam, *Cahier n.1: Migrations* (pp. 26-40). Tunis: Les cahiers du FTDES.
- Jaoul, N. (2021). La politique des réfugié·e·s. Échos de La Chapelle en Lutte, juin-juillet 2015. *SociologieS*.
- Jaulin, T. (2014). Géographie du vote à distance: l'élection tunisienne de 2011 à l'étranger. *L'Espace Politique*, 2(23).
- Jaulin, T., & Nilsson, B. (2015). Voter ici et là-bas : les Tunisiens à l'étranger depuis 2011. *Revue européenne des migrations internationales*, 3-4(31), 41-71.
- Judde de Larivière, C., & Weisbein, J. (2017). Dire et faire le commun. Les formes de la politisation ordinaire du Moyen Âge à nos jours. *Politix*, 119(3), 7-30.
- Kassa, S. (2011). Sangatte à Paris. Le jardin des exilés. Dans F. Bouillon, C. Girola, S. Kassa, A.-C. Vallet, & r. p. Agier (Éd.), *Paris refuge. Habiter les interstices* (pp. 19-69). Bellecombe-enBauges: Éditions du Croquant.

- Khiari, S. (2017). Émigration clandestine, une forme de résistance. *Nawaat*. URL : <https://nawaat.org/2017/10/19/emigration-clandestine-une-forme-de-resistance/>
- Khosravi, S. (2007). The 'illegal' traveller: an auto-ethnography of borders. *Social Anthropology*, 3(15), 321-334.
- King, N. (2016). *No Borders. The politics of immigration control and resistance*. London: Zed Books.
- Klai, L. (2007). Compte-rendu sur le colloque international "Migration tunisienne: états des lieux, développement et enjeux", Tunis, 28-29 mai 2007. *Études Internationales*, 103(2), 158-180.
- Kyle, D., & Siracusa, C. (2005). Seeing the State Like a Migrant. Why So Many Non-Criminals Break Immigration Laws. Dans I. Abraham, & W. van Schendel, *Illicit Flows and Criminal Things. States, Borders, and the Other Side of Globalisation* (pp. 153-176). Bloomington: Indiana University Press.
- Lacroix, T. (2004). Contrôle et instrumentalisation de la société civile maghrébine dans la coopération euro- méditerranéenne : le cas du Maroc et de la Tunisie. *L'Année du Maghreb*.
- Lagroye, J. (2003). Le processus de politisation. Dans J. Lagroye (eds.), *La politisation* (pp. 359-372). Paris: Belin.
- Lamblin, C. (2021). *Vivre la révolution égyptienne à distance*. Paris: L'Harmattan - Mobilités Africaines.
- Lamloum, O., & Catusse, M. (. (2021). *Jeunes et violences institutionnelles. Enquêtes dix ans après la révolution tunisienne*. Tunis: International alert/Arabesque.
- Le Cour Grandmaison, O. (2009). *Douce France. Rafles, Rétentions, Expulsions*. Paris: Seuil/RESF.
- Le Courant, S. (2022). *Vivre sous la menace. Les sans papiers et l'État*. Paris: Éditions du Seuil.
- Lecadet, C. (2012). Expulsions et prise de parole au Mali: quand le politique se récrie en ses marges. Dans M. Agier, *Politique de l'exception : réfugiés, sinistrés, sans papiers* (pp. 113-127). Paris: L'Harmattan.
- Lendaro, A., Rodier, C., & Vertongen, Y. L. (2019). *La crise de l'accueil*. Paris: La Découverte.
- Limam, M. (2019). Les politiques migratoires de l'UE en Tunisie: regards croisés au prisme des droits économiques et sociaux. Dans M. Limam, *Cahier n.1: Migrations* (pp. 3-25). Tunis: Les cahiers du FTDES.
- Limam, M. (2020). *Sur un pont aux ânes*. La coopération entre l'UE et la Tunisie en matière migratoire, Rosa Luxembourg Stiftung - North Africa Office. URL : <https://rosaluxna.org/wp-content/uploads/2020/06/Sur-un-pont-aux-anes.pdf>
- Limam, M., & Del Sarto, R. (2015). *Periphery under Pressure: Morocco, Tunisia and the European Union's Mobility Partnership on Migration*. European University Institute. URL : [https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/37521/RSCAS\\_2015\\_75.pdf](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/37521/RSCAS_2015_75.pdf)
- Limam, W. (2015). *Processus de transition politique tunisien: de la mutation du champ militant des Tunisiens en France à la production de nouvelles subjectivités diasporiques (2011-2013)*. EHESS, Mémoire de Master 2, Paris.
- Lixi, L. (2018). *After Revolution, Tunisian Migration Governance Has Changed. Has EU Policy?* Récupéré sur Migration Information Source - Migration Policy Institute.
- Lotto, M. (2021). *Villes accueillantes? La solidarité des diasporas africaines à l'égard des migrants des transit*. Les études de la Chaire Diaspora Africaines, Les Afriques dans le monde; Sciences Po Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne. 2. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03238780/document>

- Maâ, A. (2021). Manufacturing collaboration in the deportation field: intermediation and the institutionalisation of the International Organisation for Migration's 'voluntary return' programmes in Morocco. *The Journal of North African Studies*, 26(5), 932-953.
- Maâ, A., Van Dessel, J., & Vammen, I. M. (2022). Can Migrants do the (Border)Work? Conflicting Dynamics and Effects of "Peer-to-peer" Intermediation in North and West Africa. *Journal of Borderlands Studies*. URL : [https://www.researchgate.net/profile/Anissa-Maa-2/publication/362548089\\_Can\\_Migrants\\_do\\_the\\_BorderWork\\_Conflicting\\_Dynamics\\_and\\_Effects\\_of\\_Peer-to-peer\\_Intermediation\\_in\\_North\\_and\\_West\\_Africa/links/62ff779ceb7b135a0e46e9a4/Can-Migrants-do-the-BorderWork-Conflicting-Dynamics-and-Effects-of-Peer-to-peer-Intermediation-in-North-and-West-Africa.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Anissa-Maa-2/publication/362548089_Can_Migrants_do_the_BorderWork_Conflicting_Dynamics_and_Effects_of_Peer-to-peer_Intermediation_in_North_and_West_Africa/links/62ff779ceb7b135a0e46e9a4/Can-Migrants-do-the-BorderWork-Conflicting-Dynamics-and-Effects-of-Peer-to-peer-Intermediation-in-North-and-West-Africa.pdf)
- Mabrouk, M. (2003). El-Harikoun. Pour une approche sociologique du milieu social des immigrés clandestins et de leur imaginaire. *Revue tunisienne de sciences sociales*, 125, 15-49.
- Mabrouk, M. (2009a). La migration clandestine en Tunisie: méthodes et foyers. Dans A. Oueslati, & G. Dubus, *Regards sur les migrations tunisiennes* (pp. 239-261). Agadir: Sud Contact.
- Mabrouk, M. (2009b). Émigration clandestine en Tunisie: organisations et filières. *SARL NAQD*, 26-27(1), 101-126.
- Mabrouk, M. (2010). *Voiles et Sel. Culture, foyers et organisation de la migration clandestine en Tunisie*. Tunis: Les éditions Sahar.
- Mabrouk, M., & Rouis, S. (2003). interventions orales. *L'émigration clandestine en Méditerranée. juin 2003*. Tunis: Conference de la LTDH.
- Malchioldi, M. (2002). La réception de la télévision italienne en Tunisie. Un nouveau regard sur l'autre et sur soi. Dans J.-P. Bras, & L. (. Chouikha, *Médias et technologies de communication au Maghreb et en Méditerranée: Mondialisation, rédéploiements et "arts de faire"*. Tunis: Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain.
- Marchese, M., & Milazzo, G. (2012). La rappresentazione mediatica delle crisi umanitarie nel 2011. Dans L. c. 2011, *Medici Senza Frontiere*. Padova: Marsilio.
- Marcus, G. E. (1995). Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography. *Annual Review of Anthropology*, 24, 95-117.
- Marfleet, P., & Cetti, F. (2013). Identity politics" Europe, the EU and the Arab Spring. Dans T. Y. Ismael, & G. E. Perry, *The International Relations of the Contemporary Middle East Subordination and Beyond*. London: Routledge.
- Martínez, M. (2017). Beyond solidarity: migrants and squatters in Madrid. Dans P. Mudu, & S. Chattopadhyay, *Migration, Squatting and Radical Autonomy* (pp. 189-207). Abingdon and New York: Routledge.
- Mastrangelo, S. (2017). *Entre désillusions et espoirs. Représentations autour des migrations et revendications des harraga tunisiens*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- Mastrangelo, S. (2018). Revendiquer le droit à émigrer via l'expression du sentiment d'injustice. *L'Année du Maghreb*, 18.
- Mathieu, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*. Éditions du Croquant.
- Mazzella, S. (1996). Le quartier Belsunce à Marseille. Les immigrés dans les traces de la ville bourgeoise. *Les Annales de la Recherche Urbaine*(72), 118-125.
- M'charek, A. (2020). Harraga: Burning borders, navigating colonialism. Dans A. Mol, & J. Law, *On Other Terms: Interfering in Social Science English*. The Sociological Review Monograph Series.
- Meddeb, H. (2011a). L'ambivalence de la «course à "el khobza" » Obéir et se révolter en Tunisie. *Politique Africaine*, 1(121), 35-51.

- Meddeb, H. (2011b). La "révolution" des départs. Les embarqueurs tunisiens et l'émigration irrégulière en Méditerranée. *Pre.testo/Tunisia*, 5, 1-18.
- Meddeb, H. (2012a). *Courir ou mourir, Course à el khobza et domination au quotidien dans la Tunisie de Ben Ali*. Thèse de Doctorat, IEP Paris.
- Meddeb, H. (2012b). Mouvements de fraude. Les protestes le long de la frontière entre Tunisie et Libye avant et après la chute de Ben Ali. *Pre.testo*, 6. URL : <https://www.yumpu.com/it/document/read/16595297/h-meddeb-mouvements-di-fraude-twai>
- Melliti, I., & Moussa, H. (2018). *Quand les jeunes parlent d'injustice. Expériences, registres et mots en Tunisie*. Paris: L'Harmattan.
- Mezzadra, S. (2011). Aventure méditerranéenne de la liberté. Dans A. Pirri, *Libeccio d'Oltremare. Il vento delle rivoluzioni dal Nord Africa si estende all'Occidente* (pp. 113-136). Roma: Ediesse.
- Morice, A. (1997). Migrants: libre circulation et lutte contre la précarité. Dans (Collectif), *Sans papiers, chroniques d'un mouvement* (pp. 90-102). Paris: IM'media/REFLEX.
- Morice, A. (2008). Le mouvement des sans papiers ou la difficile mobilisation collective des individualismes. Dans A. Boubeker, & A. Hajjat, *Histoire politique des immigrations (post) coloniales. France (1920-2008)* (pp. 125-141). Paris: Éditions Amsterdam.
- Morice, A. (2014). 1996-1997: l'épopée de Saint-Bernard. *Plein Droit*, 2(101), 40-44.
- Mottet, A. (2016). Répartition et circulation : les enjeux de la catégorisation dans le camp de Choucha (Tunisie). *Critique Internationale*, 3(72), 21-34.
- Mudu, P., & Chattopadhyay, S. (2017). Introduction: migration, squatting and radical autonomy. Dans P. Mudu, & S. Chattopadhyay, *Migration, Squatting and Radical Autonomy* (pp. 1-32). Abingdon and New York: Routledge.
- Mzalouat, H. (2020). *Des descendant-es d'immigré-es de retour au pays ? Trajectoires binationales dans la 'société civile' tunisienne post-révolutionnaire*. Mémoire de Master, Institut d'études politiques de Grenoble.
- Nascimbene, B., & Di Pascale, A. (2011). The "Arab Spring" and the Extraordinary Influx of People who Arrived in Italy from North Africa. *European Journal of Migration & Law*, 13(4), 341-360.
- Natter, K. (2015). *Revolution and Political Transition in Tunisia: A Migration Game Changer?* Récupéré sur Migration Information Source - Migration Policy Institute.
- Natter, K. (2019). *Political regimes and immigration policy making. The contrasting cases of Morocco and Tunisia*. PhD Thesis. Amsterdam: University of Amsterdam.
- Natter, K. (2021). Tunisia's migration politics throughout the 2011 revolution: revisiting the democratisation–migrant rights nexus. *Third World Quarterly*.
- Natter, K. (2022). La politique migratoire tunisienne : Les conséquences ambiguës de la démocratisation. *Heinrich-Böll-Stiftung Tunisie*. URL : <https://tn.boell.org/fr/2022/06/24/la-politique-migratoire-tunisienne-les-consequences-ambigues-de-la-democratisation>
- Neveu, C. (2007). Introduction. Dans C. N. ed, *Cultures et Pratiques Participatives, Perspectives comparatives* (pp. 13-32). Paris: L'Harmattan.
- Nieuwenhuys, C., & Pécoud, A. (2007). Human Trafficking, Information Campaigns, and Strategies of Migration Control. *American Behavioral Scientist*, 50(12), 1674-1695.
- Oliveri, F. (2013). "Our Europe has no borders". *Young Tunisians acting as European citizens*. Acts, The Archives Project. URL : [https://www.academia.edu/4469474/\\_Our\\_Europe\\_has\\_no\\_borders\\_Young\\_Tunisians\\_acting\\_as\\_European\\_citizens](https://www.academia.edu/4469474/_Our_Europe_has_no_borders_Young_Tunisians_acting_as_European_citizens)



- Oliveri, F. (2016). "Where are our sons?" Tunisian Families and the Repolitization of Deadly Migration across the Mediterranean Sea. (L. Mannik, Éd.) *Migration by boat: Discourses of Trauma, Exclusion and Survival*, pp. 154-177.
- Oliveri, F. (2017). Freedom of movement and dignity at work; From revolutions in Tunisia and Egypt to migrant struggles in the Euro-Mediterranean space. Dans L.-A. Bernes, H. Bousetta, & C. Zickgraf (Éds.), *Migration in the Western Mediterranean; Space, Mobility and Borders* (pp. 113-136). Abingdon and New York: Routledge.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve: Academia-Bruylant.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2021). *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*. Paris: Karthala.
- Oueslati, A. (2009). Les Tunisiens de France, 40 ans après: nouvelle photographie et dynamique spatio-temporelle. Dans G. Dubus, & A. Oueslati, *Regards sur les migrations tunisiennes* (pp. 13-32). Agadir: Éditions Sud Contact.
- Pagès-El Karoui, D., & Boubakri, H. (2015). Éditorial - Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3&4(31).
- Pandolfo, S. (2007). "The burning": finitude and the politico-theological imagination of illegal migration. *Anthropological Theory*, 7(3), 329-363.
- Paoletti, E. (2011). Migrations and Revolutions: Reflections on the Recent Events in North Africa from an International Relations Perspective. Carnets de l'IFRI. URL : <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/notecmcepaoletti.pdf>
- Pastore, F., & Roman, E. (2020). Framing migration in the southern Mediterranean: how do civil society actors evaluate EU migration policies? The case of Tunisia. *Comparative Migration Studies*, 8(2).
- Péchu, C. (1999). Black African Immigrants in France and Claims for Housing. *Journal of Ethnic & Migration Studies*, 25(4), 727-744.
- Péchu, C. (2010). *Les squats*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Péchu, C. (2020). Squat. Dans O. Filleule, L. Mathieu, & C. Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux* (éd. 2ème édition, pp. 565-573). Paris: Presses de Sciences Po.
- Pécoud, A. (2010). La bonne gouvernance des frontières? 87(4), 24-27.
- Pécoud, A. (2012). Les campagnes d'information de l'organisation internationale pour les migrations. *Actuels*, 1(1), 36-49.
- Pécoud, A. (2015a). *Depoliticising Migration: Global Governance and International Migration Narratives*. New York: Palgrave MacMillan.
- Pécoud, A. (2015b). Liberté de circulation et gouvernance mondiale des migrations. *Éthique publique*, 17(1).
- Pécoud, A. (2019). Quand la lutte contre l'immigration irrégulière devient une question de « culture ». The Conversation. URL <https://theconversation.com/quand-la-lutte-contre-limmigration-irreguliere-devient-une-question-de-culture-112200>
- Penissat, É. (2020). Occupation de locaux. Dans O. Filleule, L. Mathieu, & C. Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux* (éd. 2ème édition, pp. 416-423). Paris: Presses de Sciences Po.
- Petric, B., & Blundo, G. (2012). Good Governance and Democracy Promotion: Empirical Perspectives on Transnational Powers. Dans B. P. ed., *Democracy at Large, NGOs, Political Foundations, Think Tanks, and International Organizations* (pp. 1-24). New York: Palgrave Macmillan.
- Pette, M., & Eloire, F. (2016). Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers, L'apport de l'analyse des réseaux sociaux, . *Sociétés contemporaines*, 1(101), 5-35.

- Pette, M. (2012). *S'engager pour les étrangers. Les associations et les militants de la cause des étrangers dans le Nord de la France*. Thèse de doctorat. Université de Lille.
- Pette, M. (2014). Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture. (|. «. 421, Éd.) *Sociologie*, 4(5), 405-421.
- Pette, M. (2019). Heurs et malheurs de la cause des migrants à Calais (1994-2016). In A. Lendaro, C. Rodier, & Y. Vertongen, *La crise de l'accueil: frontières, droits, résistances* (pp. 209-230). Paris: La Découverte "Recherches".
- Pian, A. (2009). *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*. Paris: La Dispute.
- Pian, A. (2010). *Le cadre discursif du développement. Des discours et actions politiques concrètes, aux répertoires d'action des associations de refoulés*. IMI Working Paper, University of Oxford.
- Pian, A. (2017). Devenir interprète bénévole dans des associations de solidarité pour demandeurs d'asile et sans papiers. Temporalités biographiques et institutionnelles. *Sociologie* » 2017, 8(4), 351-368.
- Piva, A., & Runet, P. (2022). Espaces et pratiques de débrouille quotidienne des exilé·e·s dans les rues de Paris. Dans C. Gardesse, S. Le Courant, & E. Masson-Diez, *L'Exil à Paris, 2015-2020. Expérience migratoire, action publique et engagement citoyen* (pp. 53-54). Paris: L'Oeil D'Or.
- Pontiggia, S. (2017). *Il bacino maledetto. Disuguaglianza, marginalità e potere nella Tunisia postrivoluzionaria*. Verona: ombre corte.
- Pouessel, S. (2014). *Report on Tunisian Legal Emigration to the EU Modes of Integration, Policy, Institutional Frameworks and Engagement of Non-State Actors*. INTERACT Research Report. European University Institute - RSCAS. URL : <https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/33135/INTERACT-RR-2014%20-%202022.pdf>
- Pouessel, S. (2016). Le national à distance. Circulation de normes et réécriture du politique de la Tunisie. *L'Année du Maghreb*(14), 169-186.
- Queirolo Palmas, L., & Rahola, F. (2020). *Underground Europe. Lungo le rotte dei migranti*. Milano: Meltemi.
- Rigouste, M. (2020). *un seul héros, le peuple*. Paris: Premiers matins de novembre.
- Rioli, M. C. (2021). *L'archivio mediterraneo. Documentare le migrazioni contemporanee*. Roma: Carocci editore, Studi storici.
- Rodier, C. (2012). *Xenophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires*. Paris: La Découverte.
- Rodriguez, A.-L. (2019). European attempts to govern African youths by raising awareness of the risks of migration: ethnography of an encounter. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 45(5), 735-751.
- Roman, E. (2019). EU's migration policies in the eyes of "partner" countries' civil society actors: the case of Tunisia. *Global Affairs*, 5(3), 203-219.
- Salazar, N. B., Elliot, A., & Norum, R. (2017). Studying Mobilities. Theoretical Notes and Methodological Queries. Dans N. B. Salazar, A. Elliot, & R. (. Norum, *Methodologies of mobility: ethnography and experiment* (pp. 1-24). New York: Berghahn.
- Salzbrunn, M., Souiah, F., & Mastrangelo, S. (2015). Les "brûleurs" de frontières dans la musique populaire tunisienne. La migration non documentée au prisme de chansons de rap et de mezoued. *Afrique Contemporaine*, 2, 37-56.
- Sayad, A. (1999). Immigration et "pensée d'État". *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, 5-14.
- Schmoll, C. (2020). *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*. Paris: La Découverte.

- Sciurba, A. (2009). *Campi di forza. Percorsi confinati di migranti in Europa*. Verona: Ombre Corte.
- Siméant, J. (1994). Immigration et action collective. L'exemple des mobilisations d'étrangers en situation irrégulière. *Sociétés contemporaines*, 20, 39-62.
- Siméant, J. (1998). *La cause des sans papiers*. Paris: Presses Sciences Po.
- Siméant, J. (2010). La transnationalisation de l'action collective. Dans É. Agrikoliansky, I. Sommier, & O. Filleule, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (pp. 121-144). Paris: La Découverte.
- Siméant, J. (2015). *Introduction. Guide de l'enquête globale en sciences sociales*. Paris: CNRS.
- Siméant, J., Pommerolle, M.-E., & Sommier, I. (2015). Introduction. Dans J. Siméant, M.-E. Pommerolle, & I. Sommier, *Observing Protest from a Place. The World Social Forum in Dakar (2011)* (pp. 11-38). Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Simon, G. (1979). *L'espace des travailleurs tunisiens en France, Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*. Poitiers: Chez l'auteur.
- Sossi, F. (2012a). *Spazi in migrazione. Cartoline di una rivoluzione*. Verona: Ombre Corte.
- Sossi, F. (2012b). Inseguendo le leggi di Faten. Dans F. Sossi, *Spazi in Migrazione. Cartoline di una Rivoluzione* (pp. 144-169). Verona: Ombre Corte.
- Sossi, F. (2013). Migrations and militant research? Some brief considerations. *Postcolonial Studies*, 16(3), 269-278.
- Souiah, F. (2012). Les harraga algériens. *Migrations Société*, 143(24), 105-20.
- Souiah, F. (2013). Les politiques migratoires restrictives: une fabrique de harraga. *Hommes & Migrations*, 1304(4), 95-101.
- Souiah, F. (2018). "Brûler" les frontières: fuite ou contestation? Dans A. Allal, & V. Geisser, *Tunisie, une démocratisation au-dessus de tout soupçon?* Paris: CNRS Éditions.
- Souiah, F. (2019). Corps absents: des fils disparus et des familles en lutte? Le cas des migrants tunisiens. *Critique Internationale*, 2(83), 87-100.
- Steinheilper, E. (2021). *Migrant Protest, Interactive Dynamics in Precarious Mobilizations*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Stierl, M. (2015). The WatchTheMed Alarm Phone, A Disobedient Border-Intervention. *Movements*, 1(2).
- Stierl, M. (2016a). A sea of struggle – activist border interventions in the Mediterranean Sea. *Citizenship Studies*, 20(5), 561-578.
- Stierl, M. (2016b). Contestations in death – the role of grief in migration struggles. *Citizenship Studies*.
- Stierl, M. (2017). A Fleet of Mediterranean Border Humanitarians. *Antipode*.
- Stierl, M. (2019). *Migrant Resistance in Contemporary Europe*. Abingdon: Routledge.
- Suber, D. L. (2017). *Failing Readmission: If sending migrants back won't work. A case study of Italy and Tunisia*. Tunis: Rosa Luxemburg Stiftung - North Africa Office. URL : <https://rosaluxna.org/wp-content/uploads/2019/08/David-L.-Suber-failing-readmission16-08.pdf>
- Tazzioli, M. (2018). "From one shore to the other": other revolutions in the interstices of the revolution. An interview with Imed Soltani and Federica Sossi. *Antipode*, 50(3), 804-812.
- Thiollet, H. (2013). Migrations, exils et printemps arabes. Dans A. Dieckhoof, & F. Charillon, *Afrique du Nord Moyen-Orient. Mondes émergents* (pp. 133-146). Paris: La Documentation Française.
- Toscane, L. (2006). *Terres d'accueils, le droit d'asile benaliéné*. Tunis: Ben Arous prod.
- Vacchiano, F. (2014). À la recherche d'une citoyenneté globale. L'expérience des adolescents migrants en Europe. *Revue européenne des migrations internationales*, 30(1), 59-81.

- Vacchiano, F. (2022). *Antropologia della dignità. Aspirazioni, moralità e ricerca del benessere nel Marocco contemporaneo*. Verona: ombre corte.
- Vammen, I. M. (2021). When Migrants Become Messengers': Affective Borderwork and Aspiration Management in Senegal. *Geopolitics*. URL : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14650045.2021.1913408>
- Van Dessel, J. (2021). Externalization through 'awareness- raising': the border spectacle of EU migration information campaigns in Niger. *Territory, Politics, Governance*.
- Van Dessel, J. (2021). Externalization through 'awareness-raising': the border spectacle of EU migration information campaigns in Niger. *Territory, Politics, Governance*.
- Van Hear, N. (2015). Dépasser la défection et la prise de parole dans la région euro-méditerranéenne. Dans C. Schmoll, H. Thiollet, & C. Wihtol de Wenden, *Migrations en Méditerranée* (pp. 371-379). Paris: CNRS Éditions.
- Vandevoort, R. (2016). Between humanitarian assistance and migration management: on civil actors' role in voluntary return from Belgium. *Journal of Ethnic and Migration Studies*.
- Véniat, C. (2021). S'engager face aux politiques de non-accueil des migrants. Mobilisations des acteurs et catégorisations en expérience. *SociologieS*.
- Veron, D. (2013a). Cartographie de la frontière et topographie clandestine. *Hommes & Migrations*, 1304, 19-25.
- Veron, D. (2013b). Quand les sans papiers prennent la parole Espaces d'interlocution et énonciation du tort. *Variations*, 18.
- Veron, D. (2017). *Sociologie des sans papiers. Processus d'illégalisation et expériences clandestines (Paris, Buenos Aires, Montréal)*. Thèse de doctorat. Université Paris Nanterre.
- Veron, D. (2018). Tactiques de la mobilité migratoire. S'affranchir du "vrai" et du "faux". *Mouvements*, 93(1), 81-89.
- Veron, D. (2019). « Sans combat, il n'y aura rien du tout ! » L'engagement des sans papiers pour leur régularisation (région parisienne, 2008-2011). *Critique Internationale*, 3(84), 23-41.
- Weisbein, J. (2017). Vers un agenda de recherche sur les politisations ordinaires au sein de la sociologie politique française? À propos de L'ordinaire du politique: enquêtes sur les rapports profanes au politique, dirigé par François Buton, Patrick Lehingue, Nicolas Mariot et Sabine Rozier. *Politix*, 119(3), 147-160.
- Wihtol de Wenden, C. (2011, April). Révolutions arabes et Migrations. *CERI*.
- Yousfi, H. (2017). "Civil Society" in Tunisia: the Ambivalence of a New Seat of Power. *Orient XXI*. URL : <https://orientxxi.info/magazine/civil-society-in-tunisia-the-ambivalence-of-a-new-seat-of-power,1677>
- Yousfi, H. (2021). La révolution au quotidien en Tunisie ou la puissance des fragiles. *The Conversation*. URL : <https://theconversation.com/la-revolution-au-quotidien-en-tunisie-ou-la-puissance-des-fragiles-153917>
- Zagaria, V. (2019a). « Une petite histoire au potentiel symbolique fort ». La fabrique d'un cimetière de migrants inconnus dans le sud-est tunisien. *Critique Internationale*, 83(2), 61-85.
- Zagaria, V. (2019b). The Morally Fraught Harga. Migration Blame Games in a Tunisian Border Town. *The Cambridge Journal of Anthropology*, 37(2), 57-73.
- Zagaria, V. (2020). 'Burning' borders: Migration, death and dignity in a Tunisian coastal town. PhD Thesis, The London School of Economics and Political Science.
- Zederman, M. (à paraître). Engagements militants tunisiens en exil entre 'cause anti-regime' et 'causes immigrées'.

- Zederman, M. (2018a). Contrôle social et politique de la diaspora tunisienne: un autoritarisme à distance? Dans A. Allal, & V. Geisser, *Tunisie, une démocratisation au-dessus de tout soupçon?* (pp. 395-412). Paris: CNRS Éditions.
- Zederman, M. (2018b). *Trans-state spaces of mobilisation Tunisian activism in France in the era of Ben Ali (1987-2011)*, *PhD Thesis*. London: School of Oriental and African Studies.



## **Autres Sources Mobilisées**





## Sources audiovisuelles

- Abdallah, Samir et Ventura, Raffaele. 1996. La ballade des sans papiers. L' Yeux ouverts, 90 min.
- Ben Youssef, Heifel. *Weldek Rajel*. 2016. Iris Production, 61 min.
- Dioniso, Irene. 2015. Sponde, nel sicuro sole del nord. 62 min.
- Fellah, Walid. *Liberté 302*. 15 min.
- Jlassi, Ahmed. 2014. *Émirs au pays des Merveilles*. 2MT Productions, 74 min.
- Menant, Frédérique. 2021. Les sans-voix. On vit ici, on vote ici. 58 min.
- Minissale, Massimiliano et Blandin, Marie. 2014. *Le printemps en exil*. Production : Nicolas Rouilleault, Philippe Dijon de Monteton, Vincent Wang, 58 min.
- Nambot, Nathalie et Berchache, Maki. 2016. *Brûle la mer*. Les Films du Bilboquet, 75 min. p.159
- Pappacena, Emiliano. 2012. *Lampedusa-Parigi : diario di viaggio*. Daimon Production, 52 min.
- Roussillon, Anna. 2014. *Je suis le peuple*. Haut les Mains Productions, 112 min.

## Fictions et témoignages

- Bellingreri, M. (2014). *Il sole splende tutto l'anno a Zarzis*. Marsala: Navarra Editore.
- Bienaimé, Charlotte, 2011, “Les Tunisiens de la Villette”, émission Les Pieds sur Terre, *FranceCulture*, 23 mai : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/les-tunisiens-de-la-villette>
- De Pasquale, E., & Arena, Nino (2011). *Sullo stesso barcone. Lampedusa e Linosa si raccontano*. Todi, PG: Tau Editrice / Fondazione Migrantes
- La Lucerna laboratorio interculturale. (2011). *Lampedusa: porto salvo!* Roma: Sinnos Editrice
- Mzaoulat, Haïfa, 2022 « Derrière les sans papiers, il y a mon père », podcast Inkifada, 11 août : <https://inkyfada.com/fr/podcast/migration-sans-papier-famille-tunisie-france/>
- Nicolini, G., & Bellingreri, M. (2013). *Lampedusa. Conversazioni su isole, politica, migranti*. Torino: Edizioni Gruppo Abele.
- Zineb Benjelloun (2021), ‘Schengen way of life’ LAB619, éditions Alifbata

## Sources associatives et militantes

(2011) Communiqué Migreurop, *'Urgence d'un moratoire sur les renvois vers la Tunisie, et d'un accueil digne des Tunisiens dans l'UE !'* 4 avril

Source: <http://migreurop.org/article1879.html>

(2011), Communiqué interassociatif *'Appel à un rassemblement de soutien aux migrants de Lampedusa'*, 7 avril : <https://www.gisti.org/spip.php?article2276>

(2011) Communiqué interassociatif, *'Urgence pour la solidarité'*, 28 avril: <https://www.gisti.org/spip.php?article2282>

(2011) Communiqué interassociatif *'Appel à la solidarité avec les jeunes Tunisiens'*, 5 mai: <https://www.gisti.org/spip.php?article2284>

(2011) Communiqué interassociatif, *'Soutien aux revendications des Jeunes Migrants Tunisiens'*, 7 juin: <https://www.gisti.org/spip.php?article2303>

(2011) Communiqué Migreurop, *'Une flottille pour enrayer l'hécatombe en Méditerranée'*, 7 juillet : <http://migreurop.org/article2000.html>

(2011) Communiqué interassociatif, *Contre la politique anti-immigrés du gouvernement responsable de la mort de six migrants, pour un hébergement d'urgence des jeunes migrants des révolutions du printemps arabe'*, 29 septembre: <https://www.gisti.org/spip.php?article2427>

(2013) Communiqué conjoint, *Partenariat pour la mobilité UE-Tunisie : la politique d'externalisation des frontières « masquée »*: [http://migreurop.org/article2318.html?lang\\_article=fr](http://migreurop.org/article2318.html?lang_article=fr)

(2014) Communiqué conjoint *"Partenariat de mobilité Tunisie-UE : Une marche forcée vers l'externalisation des frontières"*, 18 mars : <https://www.lacimade.org/presse/partenaire-de-mobilite-entre-la-tunisie-et-lue-lexternalisation-des-frontieres-europeennes-a-marche-forcee/>

'Passage Migrants' : page facebook 'Les ami(e)s du 158'

'Sans Visa' : <https://www.facebook.com/thebordersistheproblem>

#Botzaris36 : <http://www.botzaris36.org>

ANAFÉ, GISTI, 2011, *L'Europe vacille sous le fantasme de l'invasion tunisienne vers une remise en cause du principe de libre circulation dans l'espace « Schengen » ? Missions d'observation à la frontière franco-italienne les 10-12 avril 2011 et 16-18 avril 2011* : <https://www.gisti.org/spip.php?article2308>

Article13 : <https://www.facebook.com/article13tn>

Assises de l'immigration tunisienne et des TunisienEs de l'étranger, 2011, *Cahier de doléances*, , 27 mai : [https://cvdtunisie.blogspot.com/2011/05/cahier-de-doleances-assises-de\\_27.html](https://cvdtunisie.blogspot.com/2011/05/cahier-de-doleances-assises-de_27.html)

Blog d'Yves Pagès : <https://pensebete.archyves.net/>

Boats4People : <https://boats4people.org/membres/>

Boats4People, 2016, Morts et disparus en mer : guide d'information pour les familles et leurs soutiens, <https://boats4people.org/morts-et-disparus-en-mer-guide-dinformation-pour-les-familles-et-leurs-soutiens-2/>

Bordermonitoring.eu, 2011 *Tunesien : Zwischen Revolution und Migration, Eindrücke und Fragmente einer Delegationsreise im Mai 2011* : <https://bordermonitoring.eu/wp-content/uploads/reports/bm.eu-2011-tunesien.de.pdf>

Brot für die Welt, medico international, Pro Asyl, 2014, *In the Shadow of the Citadel – the Impact of the European Migration Regime on „third Countries“*, Mars : <https://www.proasyl.de/material/in-the-shadow-of-the-citadel-the-impact-of-the-european-migration-regime-on-third-countries/>

Carovane Migranti : <https://carovanemigranti.org/le-carovane/>

Cimade, GADEM, 2011, *Défis aux frontières de la Tunisie*, Mission conjointe de la Cimade et du Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants, menée en Tunisie du 27 mars au 6 avril 2011 : <https://www.lacimade.org/defis-aux-frontieres-de-la-tunisie/>

CIP, 2011, Communiqué de la CIP IdF, 'Hospitalité pour les sans papiers', 30 avril : [https://www.cip-idf.org/article.php?id\\_article=5614](https://www.cip-idf.org/article.php?id_article=5614)

CIP, 2011, De qui la ville de Paris est-elle l'amie?, 6 mai : <https://www.cip-idf.org/spip.php?article5620>

FLPT : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100078587345383>

FLTP (2011), Occupation du 51 avenue Bolivar - 3ème Kasbah à Paris – 4 mai : <https://www.cip-idf.org/spip.php?article5618>

FORTRESS EUROPE, 2011, The CIE's Arab Spring: 580 escapes in 2011, 19 January: <https://fortresseurope.blogspot.com/2012/01/cies-arab-spring-580-escapes-in-2011.html>

Freedom March to Brussels : <https://www.facebook.com/freedomnotfrontex>

FTDES la page dédiée à la migration : <https://ftdes.net/migration>

FTDES, 2012, *Rapport: Les migrants disparus en mer en 2011*, Septembre : [https://ftdes.net/rapport-les-migrans-disparus-en-mer-en-2011\\_\\_trashed/](https://ftdes.net/rapport-les-migrans-disparus-en-mer-en-2011__trashed/)

FTDES, 2012, *Rapport: Les Tunisiens disparus en mer en 2012*: [https://ftdes.net/rapport-les-tunisiens-disparus-en-mer-en-2011\\_\\_trashed/](https://ftdes.net/rapport-les-tunisiens-disparus-en-mer-en-2011__trashed/)

FTDES, 2016, *Les jeunes et la migration non réglementaire : Enquête de terrain des représentations sociales, les pratiques et les attentes*, Décembre : [https://ftdes.net/les-jeunes-et-la-migration-non-reglementaire-enquete-de-terrain-des-representations-sociales-les-pratiques-et-les-attentes\\_\\_trashed/](https://ftdes.net/les-jeunes-et-la-migration-non-reglementaire-enquete-de-terrain-des-representations-sociales-les-pratiques-et-les-attentes__trashed/)

FTDES, ASF, ASGI, 2020, Communiqué conjoint, *Quel est le contenu du récent accord entre la Tunisie et l'Italie ? Les associations italiennes et tunisiennes présentent des instances d'accès aux dossiers*, 8 octobre: <https://ftdes.net/quel-est-le-contenu-du-recent-accord-entre-la-tunisie-et-litalie-les-associations-italiennes-et-tunisiennes-presentent-des-instances-dacces-aux-dossiers/>

GISTI, 2019, *"Sans papiers mais pas sans droits"*, Les notes pratiques du GISTI, octobre, p.6 <https://fr.squat.net/2011/05/16/marseille-petit-recit-de-la-manifestation-du-14-mai-2011-pour-la-liberte-de-circulation/>

Knowledge Liberation Front : <https://www.facebook.com/people/Knowledge-Liberation-Front/100066695405237/>

Knowledge Liberation Front Paris : <http://klfparis.blogspot.com/>

Liberation without borders tour: <http://liberationwithoutborderstour.blogspot.com/>

MIGREUROP, 2012, *Atlas des migrants en Europe*, Paris, Armand Colin

MILLE BÂBORDS, 2011, Les jeunes migrants tunisiens de Lampedusa au Parlement Européen le 8 juin 2011, 9 juin : <https://www.millebabords.org/spip.php?article17749>

MILLE BÂBORDS, 2011, Solidarité avec les migrants tunisiens à Marseille, 6 mai: <https://www.millebabords.org/spip.php?article17324>

Missing at the Borders Project : <https://missingattheborders.org/en/>

Mohsen, Dridi : 2011, *Révolution tunisienne : Chronologie de la mobilisation des Tunisiennes à l'étranger*, 28 octobre : <http://menzelbourguiba-ex-ferryville.over-blog.fr/article-revolution-tunisienne-chronologie-de-la-mobilisation-des-tunisien-nes-a-l-etranger-111785054.html>

No Borders Marocco & The Alarm Phone, 2015/2016, Voix des frontières. Le régime meurtrier des frontières européennes, et les luttes pour la libre circulation : témoignages et analyses par des militant.e.s de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord, p.26

REMDH, Communiqué « *Partenariats de mobilité de l'UE avec la Tunisie et le Maroc : Les garanties du respect des droits doivent être un préalable à tout accord* », 4 juillet 2012, <https://euromedrights.org/fr/publication/partenariats-pour-la-mobilite-avec-la-tunisie-et-le-maroc-des-garanties-concernant-le-respect-des-droits-doivent-etre-prealables-a-tout-accord/>

REMDH, Projet " *Un dialogue tripartite entre les institutions de l'UE, la société civile tunisienne et les autorités tunisiennes*, avril 2016 :

<https://euromedrights.org/fr/publication/dialogue-tripartite-societe-civile-tunisie-union-europeenne-lancement-dune-deuxieme-phase/>

Return Watch, *Naceur, Sofian Philip*, The GIZ Advisory Centre in Tunisia and the Fairy Tale of Successful Reintegration : <https://www.return-watch.org/countries/the-giz-advisory-centre-in-tunisia-and-the-fairy-tale-of-successful-reintegration>

Squat!Net, 2011, Marseille: Petit récit de la manifestation du 14 mai 2011 pour la liberté de circulation, 16 mai

T2RIV : <https://www.facebook.com/T2RIV.ORG>

UNI'T : <https://www.facebook.com/UnionpourlaTunisie>

Wannesson, Philippe, 2017, En Italie rien de nouveau, Billet de Blog – Le club de Mediapart, 1 novembre : <https://blogs.mediapart.fr/philippe-wannesson/blog/011117/en-italie-rien-de-nouveau>

WTMAP : <https://alarmphone.org/en/about/>

WTMAP Livrets Anniversaires : <https://alarmphone.org/fr/livrets-anniversaires/>

## Presse

(2010), La police évacue les sans papiers de la Bastille, *Le Monde*, 3 juin : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/06/03/la-police-evacue-les-sans-papiers-a-la-bastille\\_1366956\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/06/03/la-police-evacue-les-sans-papiers-a-la-bastille_1366956_3224.html)

(2011), EU awaits “strong action” from Tunisia on migrants, Reuters, 12 April : <https://www.reuters.com/article/us-tunisia-eu/eu-awaits-strong-action-from-tunisia-on-migrants-idUSTRE73B4KJ20110412>

(2011), Arrestation de migrants tunisiens, colère des associations et de Bertrand Delanoë, *LePost*, 28 avril : [http://www.lepost.fr/article/2011/04/28/2479354\\_arrestation-de-migrants-tunisiens-colere-des-associations-et-de-bertrand-delanoe.html](http://www.lepost.fr/article/2011/04/28/2479354_arrestation-de-migrants-tunisiens-colere-des-associations-et-de-bertrand-delanoe.html)

(2011), Tra le due sponde, *E il mensile*, agosto

(2011), Colloquio a Tunisi: Ripensare le migrazioni: per una libera circolazione nello spazio mediterraneo, *MeltingPotEuropa*, 14 settembre: <https://www.meltingpot.org/2011/09/colloquio-a-tunisi-ripensare-le-migrazioni-per-una-libera-circolazione-nello-spazio-mediterraneo/>

(2015), La tragédie de la famille Kurdi, *Le Monde*, 4 septembre : [https://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/04/la-tragedie-de-la-famille-kurdi\\_4745832\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/04/la-tragedie-de-la-famille-kurdi_4745832_3214.html)

(2017), L'Allemagne veut (toujours) accélérer l'expulsion des demandeurs d'asile tunisiens, *Jeune Afrique*, 10 janvier: <https://www.jeuneafrique.com/391229/politique/lallemagne-veut-acceler-l-expulsion-demandeurs-dasile-tunisiens/>

(2018), La Saison Bleue ferae scale à Zarzis, *EspaceManager*, 14 septembre:  
<https://www.espacemanager.com/la-saison-bleue-fera-escale-zarzis.html>

(2022), “L’archivio Mediterraneo. Documentare le migrazioni contemporanee”, intervista a Maria Chiara Rioli, *Lecture.org*,: <https://www.lecture.org/l-archivio-mediterraneo-documentare-le-migrazioni-contemporanee-maria-chiara-rioli>

Bagnoli, Lorenzo, 2016, Tunisia, ambasciata italiana nella polvere. Lavori infiniti: zero sicurezza e visti facili, *Il Fatto Quotidiano*, 30 aprile:  
<https://www.ilfattoquotidiano.it/2016/04/30/tunisia-ambasciata-italiana-nella-polvere-lavori-infiniti-zero-sicurezza-e-visti-facili/2685601/>

Chabas, Charlotte, 2011, A Paris, la communauté franco-tunisienne peu mobilisée pour les migrants de Lampedusa, *Le Monde*, 18 mai :  
[https://www.lemonde.fr/societe/article/2011/05/18/a-paris-la-communaute-franco-tunisienne-peu-mobilisee-pour-les-migrants-de-lampedusa\\_1523627\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2011/05/18/a-paris-la-communaute-franco-tunisienne-peu-mobilisee-pour-les-migrants-de-lampedusa_1523627_3224.html)

Farhat, Mehdi, 2011, Les réfugiés tunisiens sous une mauvaise étoile à Paris, *SlateAfrique*, 30 avril : <http://www.slateafrique.com/1749/refugies-tunisiens-sous-mauvaise-etoile-paris>

Fouteau, Carine, 2011, Comment Anis le Tunisien de Lampedusa sillonne Paris, *Mediapart*, 24 juillet : <https://www.mediapart.fr/journal/international/210711/comment-anis-le-tunisien-de-lampedusa-sillonne-paris>

Gasteli, Nissim, 2022, Reportage : Zarzis en colère, à la recherche des disparus en mer, *Nawaat*, 17 octobre : <https://nawaat.org/2022/10/17/reportage-zarzis-en-colere-a-la-recherche-des-disparus-en-mer/>

Gatinois, Claire, Bobin, Frédéric, Kadiri, Ghalia, 2021, Immigration : la France durcit « drastiquement » l’octroi de visas aux Algériens, Marocains et Tunisiens, *Le Monde*, 28 septembre: [https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/09/28/la-france-durcit-drastiquement-l-octroi-de-visas-aux-algeriens-marocains-et-tunisiens\\_6096278\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/09/28/la-france-durcit-drastiquement-l-octroi-de-visas-aux-algeriens-marocains-et-tunisiens_6096278_823448.html)

Grira, Sarra, 2011, "Botzarileaks": les archives du RCD à Paris révèlent les malversations du parti de Ben Ali, *Observateurs de FRANCE 24*, 21 septembre:  
<https://observers.france24.com/fr/20110921-botzarileaks-archives-rcd-paris-revelent-malversations-parti-ben-ali-tunisie-revolution>

Guesmi Haythem, « L’Europe veut imposer aux Tunisiens un projet de dépendance économique totale », 17 May 2019, *Le Monde*: [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/17/l-europe-veut-imposer-aux-tunisiens-un-projet-de-dependance-economique-totale\\_5463436\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/17/l-europe-veut-imposer-aux-tunisiens-un-projet-de-dependance-economique-totale_5463436_3212.html)

Lebour, Célia, 2011, Que sont devenus les migrants tunisiens?, *Slate Afrique*, 29 septembre : <http://www.slateafrique.com/45605/tunisie-que-sont-devenus-les-migrants-france-paris>

Mzalouat, Haïfa, “Les pêcheurs tunisiens, nouvelle cible de l’Italie,” *Inkyfada*, 10 September 2018, <https://inkyfada.com/fr/2018/10/09/pecheurs-tunisie-passeurs-italie/>

Mzalouat, Haïfa, 2020, Comment l'Europe contrôle ses frontières en Tunisie ?, *Inkifada*, 20 mars : <https://inkyfada.com/fr/2020/03/20/financements-ue-tunisie-migration/>

Mzalouat, Haïfa, 2022, Commémorer et agir : les familles de disparus en migration, toujours en lutte, *Inkifada*, <https://inkyfada.com/fr/2022/09/11/mobilisations-familles-disparus-migration-zarzis-tunisie/>

Poletti, Arianna, 2020, En Italie, l'expulsion opaque des migrants tunisiens, *Inkifada*, 26 novembre : <https://inkyfada.com/fr/2020/11/26/expulsion-italie-tunisie/>

Robert, Diane, 2016, Journées de l'Europe : Le « couple » UE-Tunisie sous le signe du néolibéralisme, *Nawaat*, 28 mai : <https://nawaat.org/2016/05/28/journees-de-leurope-le-couple-ue-tunisie-sous-le-signe-du-neoliberalisme/>

Scalchi, Lorenzo, 2017 Migration Movements Around the Mediterranean, *QCodeMag*, septembre : <https://www.qcodemag.it/archivio/2017/09/23/migration-movements-around-the-mediterranean/>

Zagaria, Valentina, When rescue at sea becomes a crime: who the Tunisian shermen arrested in Italy really are, *Open Democracy*, 15 September 2018: <https://www.opendemocracy.net/en/can-europe-make-it/when-rescue-at-sea-becomes-crime-who-tunisian-shermen-arrested-in-italy-really-a/>;

Ziadia, Issa, 2022, La frontière serbe : l'espoir renouvelé des jeunes de Tataouine, *Inkifada*, 5 septembre : <https://inkyfada.com/fr/2022/09/23/frontiere-serbe-espoir-des-jeunes-de-tataouine/>

## Sources institutionnelles

Centres de Ressources pour les Migrants en Tunisie : <https://tunisia.iom.int/fr/centres-de-ressources-pour-les-migrants-tunis-el-kef-et-sfax>

Circulaire du 6 avril 2011, 'Autorisations de séjour délivrées à des ressortissants de pays tiers par les États membres de Schengen : <http://www.lefigaro.fr/assets/pdf/110407-circulaire-gueant.pdf>

Délégation de l'Union européenne en Tunisie, Programme PASC : [https://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/projets/pasc\\_2015\\_fr.pdf](https://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/projets/pasc_2015_fr.pdf)

Délégation de l'Union européenne en Tunisie, projets officiels : [https://ue-tunisie.org/projet-192-3-291\\_renforcement-de-la-societe-civile-emergente.html](https://ue-tunisie.org/projet-192-3-291_renforcement-de-la-societe-civile-emergente.html)

Délégation de l'Union européenne en Tunisie, projets officiels, Brochures Journées de l'Europe EU-Tunisie, 24-26 mai 2016 [https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/programme\\_je\\_23mai2016\\_fr.pdf](https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/programme_je_23mai2016_fr.pdf)

DPCM, Decreto 05/04/2011, del 5 aprile 2011 - *Misure umanitarie di protezione temporanea per i cittadini provenienti dal Nord-Africa affluiti nel territorio italiano dal 1 gennaio 2011 alla mezzanotte del 5 aprile 2011*: <https://file.asgi.it/d.p.c.m.5.aprile.2011.ex.art.20.testo.unico.immigrazione.misure.di.protezione.umanitarie.pdf>

Expertise France, Projet Lemma : <https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=392874>  
Jamaity, plateforme : <https://jamaity.org>

JORT, Loi organique n° 2004-6 du 3 février 2004, modifiant et complétant la loi n°75-40 du 14 mai 1975 relative aux passeports et aux documents de voyage

Lab'ess : <https://www.labess.tn>

Mairie de Lampedusa et Linosa: <https://www.comune-italia.it/comune-lampedusa-e-linosa.html>

Ministère de l'Intérieur italien, 'Centres pour l'Immigration' :  
<https://www.interno.gov.it/it/temi/immigrazione-e-asilo/sistema-accoglienza-sul-territorio/centri-limmigrazione>

Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), Passengers' movements—annual report 2018 and Enfidha airport website : <https://enfidhahammametairport.com>

OIM, 2011, La mobilità giovanile tunisina all'indomani della "rivoluzione dei gelsomini", Report: <https://italy.iom.int/it/news/dopo-la-rivoluzione-dei-gelsomini-ricerca-delloim-sui-giovani-tunisini>

OIM, Projet SALEMM : <https://www.projet-saleem.org/le-projet/>

Règlement (CE) N° 810/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009, code communautaire des visas

Schengen Borders Code : : <https://eur-lex.europa.eu/EN/legal-content/summary/schengen-borders-code.html>

Soyons-Actifs, programme : <https://actives-actifs.org/fr/>



## **Annexes**



## Liste des entretiens mobilisés

N°	Prénom anonymisé (ou nom)	Type d'acteur	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Chapitre
1	Anis	harrag	14/06/2016 01/09/2016	Paris Paris	1, 2, 3
2	Bilel	harrag	19/02/2016 23/02/2016 15/06/2019	Paris Paris Paris	1, 2, 3
3	Khalil	harrag	19/02/2016 23/02/2016	Paris Paris	1, 2, 3
4	Hamza	passer	21/05/2016	alentours de Sfax	1
5	Anna	habitante de Lampedusa	26/09/2012	Lampedusa	2
6	Paola	avocate et militante de Lampedusa	25/09/2012	Lampedusa	2
7	Alessia	opératrice humanitaire à Manduria	12/09/2012	Palerme	2
8	Samir	harrag	11/09/2012 13/09/2012	Palerme Palerme	2
9	Hassan	harrag	18/10/2012	Zarzis	2
10	Youssef	harrag	11/09/2012 13/09/2012	Palerme Palerme	2
11	Mehdi	harrag	20/10/2012	Sousse	2
12	Ahmed	harrag	20/09/2012	Palerme	2
13	Slim	harrag	02/04/2016	Orléans	2
14	Marwa	harrag	15/09/2012	CARASalinaGrande	2
15	Fawzi	harrag	15/09/2012	CARASalinaGrande	2
16	Jalal	réfugié politique tunisien à Paris, soutien au campement de Quatre-Chemins en 2011	30/08/2016 01/09/2016	Paris Paris	2, 4
17	Ayoub	harrag	23/03//2016	Paris	2, 5
18	Zied	harrag	18/10/2012	Zarzis	2
19	Kaïs	harrag	18/10/2012	Zarzis	2
20	Feres	harrag	22/09/2016	Paris	3
21	Moncef	harrag	04/2016 05/2016 23/02/2017 10/2020	Tunis - Sousse Ben Guerdane - Zarzis Paris Paris,	3
22	Elyes	harrag	19/05/2016 27/05/2016 07/2017	Gabès Tunis Udine	3
23	Hédi	harrag	21/05/2016	Sfax	3
24	Achraf	harrag	02/04/2016	Orléans	3
25	Tarek	ex-harrag, soutien au campement des Quatre-Chemins, riverain	03/12/2016	Paris, Quatre-Chemins	4
26	Saïda	franco-tunisienne, soutien au campement de Quatre-Chemins en 2011	18/03/2017	Paris, Alésia	4
27	Nesrine	doctorante tunisienne à Marseille, soutien au campement de la Porte d'Aix et à la Chrysalide	23/09/2017	Tunis	4, 5
28	–	exilé politique d'Ennahda en France	21/09/2016	Paris	4, 6
29	Maher	franco-tunisien, membre d'Uni'T	02/09/2016	Paris	4
30	Houcine	franco-tunisien, membre d'Uni'T	25/08/2016	Paris	4
31	Juliette	Étudiante, proche des groupes militants autonomes, soutien à l'occupation de Bolivar	06/03/2016	Marseille	5
32	Habib	franco-tunisien, membre d'Action Tunisienne	29/09/2016	Paris	5
33	Marie	militante autonome du squat de la Chrysalide à Marseille	10/03/2016	Marseille	5

34	<b>Lucie</b>	militante autonome du squat de la Chrysalide à Marseille	10/03/2016	Marseille	5
35	–	militant de la FTCT, #1	17/02/2016	Paris	6
36	–	militant du FTDES #1	09/05/2016	Tunis	6
37	–	militant du FTDES #2	10/05/2016	Tunis	6
38	–	militant de la FTCT #2	18/02/2016	Paris	6
39	–	Président de l'Association des Étudiants Africains en Tunisie	11/05/2016	Tunis	6
40	–	militant de la FTCT, #3	15/10/2012 24/10/2012	Tunis Tunis	6
41	<i>H. Jaziri</i>	Secrétaire d'État aux Migrations	06/04/2016	Tunis	6
42	–	militant italo-tunisien de la cause des disparus en mer	17/10/2012	Tunis	6
43	<i>H. Louizi</i>	Directeur de l'OTE	25/10/2012	Tunis	6
44	–	fonctionnaire tunisien impliqué dans les procédures d'expulsion	avril 2016	Tunisie	6
45	–	fonctionnaire consulaire en Tunisie, État européen #1	avril 2016	Tunis	6
46	–	fonctionnaire consulaire en Tunisie, État européen #2	avril 2016	Tunis	6
47	–	fonctionnaire consulaire en Tunisie, État européen #3	avril 2016	Tunis	6
48	–	membre du REMDH Tunisie	14/04/2016	Tunis	6
49	–	membre du 'groupe de travail migration' REMDH	avril 2016	Tunis	6
50	–	membre du REMDH Bruxelles	automne 2016	Bruxelles	6
51	–	chef du projet Lemma	24/11/2016	Tunis	7
52	–	fonctionnaire d'une organisation internationale	14/09/2015	Tunis	7
53	–	ancien chef d'un projet "migration et développement"	décembre 2018	Tunis	7
54	–	ancien volontaire du Lab'ess	décembre 2018	Tunis	7
55	–	membre d'une organisation partenaire de l'OIM	mai 2016	Tunisie	7
56	–	ancien employé d'un projet sur les migrations	décembre 2018	Tunis	7
57	–	ancien directeur de l'OTE	24/05/2016	Tunis	7
58	–	fonctionnaire de l'OFII #1	13/04/2016	Tunis	7
59	–	fonctionnaire de l'OFII #2	mai 2016	Tunis	7
60	–	volontaire français présent à la 'Saison Bleue'	septembre 2018	échange mail	7
61	–	employé CRM	21/05/2016	Tunis	7
62	–	fonctionnaires de l'OIM	13/05/2016	Tunis	7
63	–	membre d'une association partenaire de l'OIM (SALEMM) #1	mai 2016	Tunisie	7
64	–	un des initiateurs du projet théâtre de l'opprimé	mars 2019	Tunis	7
65	–	membre d'une association partenaire de l'OIM (SALEMM) #2	mai 2016	Tunisie	7
66	<b>Issam</b>	jeune Tunisien originaire de Bab Jdid qui a participé aux sessions organisées par l'OIM	mai 2016	Tunis	7
67	<i>Vincenzo Lombardo</i>	gardien du cimetière de Lampedusa	Septembre 2012	Lampedusa	8
68	<i>Mohsen Lihidheb</i>	facteur de Zarzis et poète	Octobre 2012	Zarzis	8
69	–	Survivants du naufrage de septembre 2012	Septembre 2012	Lampedusa	8
70	–	militant de 'No Border Tunisia'	Avril 2016	Radès	8
71	<b>Nora</b>	militante du collectif Article13	été 2022	échange mail	8
72	<b>Angela</b>	militante allemande résidente en Tunisie	été 2022	Tunis	8

## Liste des observations mobilisées

N°	Observations	Quand	Où	Chapitre
1	Mission d'Observation de 'Borderline Sicilia' au CARA de Salina Grande	septembre 2012	Trapani	2
2	École d'été OIM	septembre 2015	Tunis	6
3	Forum Social Mondial - panel "Regards croisés sur l'externalisation des politiques européennes d'immigration et d'asile" organisé par Migreurop	mars 2015	Tunis	6
4	"Journées de l'Europe" - atelier "La société civile en tant qu'acteur et promoteur du changement"	mai 2016	Tunis	7
5	Centres de Ressources pour les Migrants' (CRM)	mai 2016	Tunis	7
6	"Journées de l'Europe" - présentation court-métrages OIM	mai 2016	Tunis	7
7	Mobilisations autour du naufrage du 6 septembre 2012	fin septembre 2012	Lampedusa	8
8	Forum Social Mondial - atelier "Migrants disparus sur les routes migratoires - des personnes pas des nombres"	mars 2015	Tunis	8
9	Action organisée par 'No Borders Tunisia	avril 2016	Radès	8
10	manifestation anti Frontex à Catane	avril 2016	Tunis-Sicile	8
11	Conférence 'Migration movements around the Mediterranean' organisée par Alarm Phone Tunisie	septembre 2017	Tunis	8
12	Événement public du réseau Alarm Phone	avril 2019	Tunis	8



## Chronologie récapitulative de l'enquête de terrain

Période	Lieu	Harraga tunisiens - date de rencontre	Association Free Sight Associations et militants	Institutions
septembre 2012	Friuli -Venezia-Giulia, Italie		Centro Balducci	Anagrafe Migranti
septembre 2012	Sicile	Marwa, Fawzi + harraga partis avant 2011, en 2011 et après 2011	ASGI Borderline Sicilia Poliambulatorio Emergency Palermo	Prefettura e Questura di Ragusa Consulat tunisien à Palerme
septembre 2012	île de Lampedusa	survivants du naufrage du 6 septembre	Askavusa Vincenzo Lombardo militants et habitants engagés	Directeur du CPSA Garde-Côtes italiennes Save the Children OIM
octobre 2012	Tunisie	Hassan, Zied, Kais, Mehdi	Conférence Cetuma LTDH Mohsen Lihidheb militants et universitaires engagés	OIM MAE tunisien OTE Secrétariat d'État aux migrations
février 2015	Sénégal		association de mères qui luttent contre la migration irrégulière à Dakar	
mars 2015	Tunisie		FSM militants	
juillet 2015	Tunisie			cours d'arabe pour la recherche IRMC
septembre 2015	Tunisie		réfugiés de Choucha Twiza militants	Institut Français de Tunisie
mars 2016	Paris	Slim et Achraf (avril 2016), Ayoub,	FTCR militants engagés dans les occupations de 2011	
avril-mai 2016	Tunisie et Sicile	Hamza - passeur, Moncef, Elyes, Hédi	Manifestation contre Frontex (Sicile) REMDH Fondation Rosa Luxembourg Tunisie No Borders Tunisia Tunisie Terre d'Asile COSPE Caritas Terre pour tous FTDES LTDH ANOLF UGTT Médecins du Monde CEFA ADDCI DRC AESAT, Afrique Intelligence ATL ATUPRET associations partenaires OIM	OFII Consulats pays membres UE OIM Guichet info migrations AlmavivA Coopération Suisse Ministère tunisien de l'emploi ICMPD HCR CRM OTE Secrétariat d'État aux migrations
automne 2016	Paris	Anis (été 2016), Feres	militants engagés dans les occupations de 2011 Observation à Calais	
automne 2016	Bruxelles		REMDH	
November 2016	Tunisie		REMDH	Expertise France
hiver 2017	Paris	harraga partis après 2011	événement CRLDHT ATF militants engagés dans les occupations de 2011	
septembre 2017	Tunisie		conférence Alarm Phone Tunisie	
2018	Paris		entretiens de vérification	
Décembre 2018	Tunisie		entretiens de vérification	
Mars 2019	Tunisie		événement public Alarm Phone	
2019	Paris	entretiens de vérification		





## **Archives de la lutte des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris'**



1

## Communiqué des Tunisiens occupant le 51 avenue Simon Bolivar

lundi 2 mai 2011

Le Collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris occupe depuis ce 1er mai à minuit l'immeuble appartenant à la mairie de Paris se situant au 51 avenue Simon Bolivar à Paris 19ème.

La mairie de Paris a plusieurs fois exprimé son soutien aux tunisiens récemment arrivés à paris.

Nous vivons dehors, passons de 24 à 36 heures sans fermer l'œil, nous avons peur, nous avons froid, nous avons faim et manquons de tout les besoins fondamentaux de la vie quotidienne. Malgré ces conditions difficiles nous restons dignes.

Le Collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris demande pour nous tous au maire de Paris un lieu pour vivre ensemble et nous organiser.

Nous resterons ici même tant qu'une solution satisfaisante ne nous sera pas proposée.

Des papiers pour circuler et vivre librement !

Nous appelons tous ceux qui veulent nous soutenir à se rassembler devant le 51 avenue Simon Bolivar dès ce matin du lundi 2 mai, 6h.

**Contact : [collectifexclulampedusa@yahoo.fr](mailto:collectifexclulampedusa@yahoo.fr)**

2

### Lettre à l'attention du maire de Paris

Après nos salutations et notre remerciement pour ce qu'il y a eu de votre part de soutien et d'accueil des Tunisiens venus de Lampedusa à Paris, entre autre les matraques et les insultes de la part de la police. Monsieur le maire de Paris, nous les tunisiens venus de Lampedusa et que vous décrivez comme des immigrés illégitimes, mais monsieur, nous vous informons que s'il n'y avait pas la situation misérable en Tunisie, nous n'aurions pas quitté notre pays et nous ne nous serions pas jetés dans la mer et ceci est une preuve irréfutable de notre mobilisation pour résoudre notre situation sociale et humaine particulière, avec le soutien de tous les pays du monde aussi bien les pays européens et arabes. Mais pour notre plus grand regret, la manière dont la France nous a accueillis ne prouve pas qu'elle est le pays des droits et des libertés, et la plus grande preuve de ça, est l'attitude de la police le jour où ils sont venus au 51 avenue Simon Bolivar et les arrestations d'environ 150 personnes, entre autre des camarades français qui nous ont sauvé de la faim et du froid contrairement à ce qui a été dit dans votre communiqué de presse contre ces français. Mais nous n'avons pas besoin de leurs idées pour prendre nos décisions par nous-mêmes et la plus grande preuve de ça est notre révolution bénie. Et pour finir nous vous prions de comprendre notre situation et d'accepter notre estime et notre respect. Nos salutations

### Les Tunisiens de Lampedusa à Paris.

رسالة إلى السيد رئيس بلدية باريس

بعد تحية شكر و تقدير على ما صدر من سيادتكم من ترحيب و تقدير للتونسيين القادمين من لمبادوزة نحو باريس بما في ذلك من ضرب و شتم من طرف البوليس.

سيادة رئيس بلدية باريس، نحن التونسيون القادمون من لمبادوزة و اللذين تصفونهم بالمهاجرين غير الشرعيين لكن سيدي نعلمكم أن لولا الوضع المزري في البلاد التونسية لما قدمنا منها و رميتمنا بأنفسنا في عرض البحر و هذا دليل قاطع على صمودنا من أجل تسوية وضعيتنا الإجتماعية و الإنسانية الإستثنائية بمساندة جميع بلدان العالم بما فيها الأوروبية و العربية.

و لكن، للأسف الشديد إستقبلتنا فرنسا إستقبالا لا يدل على أنها بلد الحقوق و الحريات و أكبر دليل على ذلك الذي صدر من البوليس يوم جاء إلى العمارة المتواجدة بشارع سيمون بوليفار و اعتقال ما يقارب 150 شخص بما فيهم أخوة فرنسيون و لولاهم لمتنا من الجوع و البرد على عكس ما ذكر في بيانكم الصحفي من تعارض على هذه الفئة من الفرنسيين لكن نحن في غنى عن أفكارهم نحن التونسيون عندما نقرر بأنفسنا و أكبر دليل على ذلك ثورتنا المباركة.

و في الختام نرجوا منكم تفهم وضعيتنا و تقبلوا منا فائق التقدير و الإحترام

و السلام

تونسيي لمبادوزة بباريس.

ITALIANO :

Lettera all'attenzione del sindaco di Parigi. Prima di tutto i nostri saluti e il nostro ringraziamento per quello che è stato da parte vostra il sostegno e l'accoglienza dei Tunisini venuti da Lampedusa a Parigi, tra l'altro quello che è venuto dai manganelli e dagli insulti della polizia. Signor Sindaco di Parigi, noi i tunisini venuti da Lampedusa e che voi descrivete come degli immigrati illegittimi, ma signore, noi vi informiamo che se non ci fosse la situazione miserabile che c'è in Tunisia, noi non avremmo lasciato il nostro paese e non ci saremmo gettati in mare e questa è una prova inconfutabile della nostra mobilitazione per risolvere la nostra situazione sociale e umana particolare con il sostegno di tutti i paesi del mondo come dei paesi europei e arabi. Ma con nostro grande rimorso, la maniera con la quale la Francia ci ha accolti non da prova che si tratti del paese dei diritti e delle libertà, e la più grande prova di questo, è l'atteggiamento della polizia il giorno in cui sono venuti al 51 di Avenue Simon Bolivar e l'arresto di circa 150 persone tra cui dei compagni francesi che ci hanno salvati dalla fame e dal freddo contrariamente a quello che è stato detto nel vostro comunicato stampa contro questi francesi. Ma noi non abbiamo bisogno delle loro idee per prendere le nostre decisioni noi stessi e la più grande prova di questo è la nostra benedetta rivoluzione. Per finire vi preghiamo di comprendere la nostra situazione e di accettare la nostra stima e il nostro rispetto. I nostri saluti, I Tunisini di Lampedusa a Parigi.

Inviato il 05/05/2011



## **Droit de réponse des tunisiens expulsés du 51 avenue Bolivar au maire de Paris**

Après notre surprise devant la décision inhumaine prise par le maire de Paris de nous expulser avec une grande violence par la police, la situation s'est aggravée et nous avons ressenti du mépris et de l'humiliation après sa déclaration selon laquelle nous sommes des enfants sans conscience qu'il serait facile de manipuler ou d'assujettir à la domination ou la charité, à l'expulsion et la répression, le maire de la ville y rajoute insulte et humiliation.

Et pour que les choses soient claires, il est important pour nous de rappeler que :

1/ Nous sommes les fils de la révolution du 14 janvier de Tunisie dont vous avez chanté les louanges de liberté et de démocratie ; la répression qui persiste dans notre pays nous a fait arriver en France (patrie des droits de l'homme) et vous êtes un des premiers à nous réprimer !!!

2/ Dans votre déclaration, vous dites que le bâtiment dont vous nous avez expulsé n'était pas salubre à l'habitation, bien sûr que nous sommes dans l'attente de lieux pour s'organiser en liberté – (et Paris ne manque pas de lieux appartenant à l'ancien régime payé avec l'argent du peuple tunisien) ; mais au vu des circonstances actuelles, ce bâtiment était bien mieux qu'être à la rue sous la menace permanente de la police, du froid et de la faim, et malgré tout cela, pour une fois nous nous sommes sentis libres dans cet immeuble du 51 avenue Bolivar.

3/ Que nous avons été en permanence au courant des propositions que vous avez dirigé vers nous :

Au début, on nous a proposé 150 places (100 dans un immeuble et 50 dans des chambres d'hôtels pour un seul mois, éventuellement renouvelable), il nous a même été dit que nous serions libres de nous réunir et de nous consulter dans cet immeuble, et bien que cette proposition allait nous diviser et nous désolidariser, des centaines de nos camarades tunisiens étant à ce jour à la rue, dans un esprit d'ouverture et afin de montrer notre bonne volonté aux autorités, nous avons accepté la proposition. Mais quelle a été notre surprise quand quelque temps avant de se diriger vers l'hébergement que vous nous aviez proposé, une délégation que nous avons envoyé afin de vérifier le lieu ; cette délégation nous a informé après avoir discuté avec des membres de l'association Aurore qui gère l'édifice, nous avons été surpris d'apprendre que l'on pouvait rester dans l'immeuble de 18H00 à 9H00 du matin, avec un couvre-feu à 23H00, qu'il était impossible de recevoir familles ou amis et qu'il serait impossible de se réunir pour discuter et de pratiquer notre liberté. Cette proposition revenait à vous commercer notre liberté, notre solidarité et notre dignité en échange d'un peu de confort très relatif pour un petit groupe favorisé d'entre nous. Cela nous a renvoyé aux pires heures du benalisme où l'on tentait d'acheter notre dignité et notre liberté contre un peu de confort et en corrompant une minorité d'entre nous, ce régime qui nous a tellement opprimé et dont certains ont vanté les mérites ici.

4/ Enfin, 2 jours avant, des tunisiens qui avaient accepté le même type de proposition à Nice sont tombés dans un véritable piège où la police les a raflés en bas de l'immeuble.

Voilà, Monsieur le Maire, pourquoi comme des adultes matures et conscients, après discussion et analyse entre nous, nous avons refusé cette proposition humiliante. A l'heure où la répression continue en Tunisie, à l'heure où la Tunisie accueille 40 000 réfugiés lybiens, à l'heure où tout le monde chante les mérites des révolutions arabes dans les divans, vous, qui vous vous êtes toujours présenté comme un ami du peuple tunisien, vous qui êtes reçu depuis des décennies dans un esprit de fraternité, sans même avoir à présenter un visa, vous avez choisi d'exercer votre droit souverain de nous expulser, nous réprimer, nous livrer à l'arbitraire et à l'humiliation, c'est une chose. Mais en plus, vous nous avez humilié, calomnié en nous traitant comme des enfants immatures par voie de presse !!!

Ce temps est révolu, vive la liberté dans la dignité !

Merci Monsieur le Maire pour cette opération de répression, d'humiliation et d'insulte.

*12 mai 2011*

4

## EXPULSION DU 51 AVENUE SIMON BOLIVAR

Suite à la manifestation du 1er mai où des tunisiens ont formé un cortège derrière une banderole « Ni police, ni charité, un lieu pour s'organiser » 300 tunisiens et une cinquantaine de soutiens du collectif des tunisiens de Lampedusa à Paris, ont occupé le bâtiment de la mairie de Paris situé au 51 avenue Simon Bolivar. Après trois jours dans le lieu, les occupants ont été expulsés mercredi 4 mai par la police à la demande de Delanoë et de sa mairie sous la surveillance de Guéant, ministre de l'intérieur, présent sur les lieux.

Plus de 300 CRS et gendarmes, accompagnés de 2 hélicoptères, se sont violemment introduits dans le bâtiment, matraquant et frappant toutes les personnes sur leur passage.

Environ 140 occupants, dont 120 immigrés, ont été arrêtés et répartis dans 5 commissariats différents où une partie d'entre eux a été violemment frappée. La majorité est poursuivie pour occupation illicite et dégradation du lieu. De plus des APRF (Arrêté préfectoral de reconduite à la frontière) ont été délivrés à la plupart des immigrés arrêtés, ce qui s'inscrit dans la logique de l'état d'expulser toujours plus et plus vite.

Une trentaine d'entre eux est déjà en centre de rétention, prison pour immigrés. Une personne, pourtant en possession du visa Schengen de 6 mois, a été aujourd'hui expulsée en Italie. Ainsi qu'une dizaine d'autres raflées ces derniers jours dans les rues de Paris.

Un monsieur se faisant appeler Lampedusa ayant été arrêté passe aujourd'hui en comparution immédiate et risque l'incarcération car il n'a pas donné son identité et sa signalisation (empreintes et ADN) par refus de tout contrôle et solidarité. Dans son jeu politique électoral, Delanoë déclare à la presse qu'il soutient les immigrés tunisiens arrivés en France depuis quelques mois. Mais en réalité, il fait évacuer leur lieu de vie et d'organisation et favorise leur arrestation par la police.

Dans son communiqué, la mairie accuse des soutiens « radicaux » de manipuler les tunisiens, ce qui revient à les considérer comme des personnes incapables de réfléchir et de s'organiser par elles-mêmes. C'est oublier aussi que les tunisiens n'ont eu besoin de personne pour s'organiser et se révolter contre la dictature sous le régime de Ben Ali et ont réussi de ce fait à le chasser. La proposition de la mairie de reloger pendant un mois cent personnes dans un foyer géré par l'association Aurore imposant des règles strictes de vie comme le fait de devoir quitter les lieux tous les jours entre 9h et 18h a été refusé par les tunisiens. En plus de les mettre en danger d'arrestation, cette situation ne leur permettait tout simplement pas de rester tous ensemble et de pouvoir s'organiser, raison pour laquelle le bâtiment avait été occupé afin de permettre une lutte collective pour obtenir des papiers et des logements pour tous.

### Des Occupants du 51 Avenue Simon Bolivar

Vendredi 4 mai 2012

5

## Décision du Collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris

Suite à la réunion tenue le 08 mai 2011 au gymnase circulaire 100 rue Lantier, au Bois de Boulogne, nous avons décidé l'ensemble des Tunisiens et des par Lampedusa à Paris.

- Des logements pour un minimum de 100 personnes par bâtiment situés à Paris et dans la banlieue pour ne pas dépasser le nombre de trois semaines consécutives dans un lieu et être à l'abri de tout et d'urgence.
- Attribution des lieux nous nous engageons collectivement à prendre à notre charge la sécurité, l'hygiène et le reste.
- Des garanties contre toute intervention des forces de l'ordre.

## قرار مجموعة تونسيي لمبادوزة بباريس

قرر الاجتماع المنعقد يوم 08 ماي 2011 بالمسرح الكائن 100 شارع أو شان كوروا، منطقة الحمام التونسيين القادمين من لمبادوزة إلى باريس.

- سيكون مصاحبة نحو 100 شخص على الأقل ويكون في باريس ولا من قبلها لمدة ثلاثة اشهر قابلة للتجديد مع توفير مكان الاجتماع.

جارية التفاوض في المكان مع المجمع بالاجتماع.

ضمان حماية المكان من تدخل قوات الأمن.

*dimanche 08 mai 2011*

6

## Occupation du gymnase Fontaine au Roi à Paris par les Tunisiens sans papiers

Samedi 7 mai débutait une occupation au gymnase Fontaine au Roi, 100 rue Fontaine au Roi, 75011 PARIS. Elle fait suite à l'expulsion par la Mairie de Paris des Tunisiens sans papiers qui occupaient avec leurs soutiens un immeuble vide de la rue Simon Bolivar il y a quelques jours.

Réponse du Collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris : Suite à l'occupation du gymnase de la rue Fontaine-au-Roi, la Mairie de Paris a proposé 50 places dans un foyer d'hébergement rue du faubourg Saint Honoré géré par l'association Aurore et 40 places dans un foyer d'hébergement d'urgence au Quai de la Rapée, géré par la même association.

## Réponse du collectif des Tunisiens de Lampedusa à la mairie de Paris

إجابة مجموعة تونسيي لمبادوزة بباريس على اقتراحات البلدية إقترحت بلدية باريس 50 مكان في مبيت في شارع فوبور سان أونوراى تسييره جمعية أورور و 40 مكان في مبيت استعجالي في كاي دو لارابي تسييره نفس الجمعية و في ما يلي قرارنا : نوافق على اقتراحكم هذا بالشروط التالية :

- 1 توفير قاعة كبيرة للجميع للاجتماع
- 2 ضمان كتابي من رئيس بلدية باريس بعدم تدخل قوات الأمن
- 3 توفير مساكن أخرى لبقية مهاجرين لمبادوزة
- 4 إبقاء الجيمناز على ذمتنا الى حين توفير مساكن لكل التونسيين القادمين من لمبادوزة إلى باريس
- 5 نريد منكم الإجابة في أقرب وقت شباب ثورة تونس

Nous acceptons vos propositions à condition de nous garantir :

- 1/ Un lieu collectif où se réunir et s'organiser.
- 2/ Un engagement écrit du Maire de Paris qu'aucune intervention des forces de l'ordre n'aura lieu dans les logements et leurs abords.
- 3/ Que la Mairie de Paris s'engage à trouver des logements pour le reste des Tunisiens arrivés de Lampedusa à Paris.
- 4/ De laisser le gymnase à notre disposition jusqu'à ce que tous les Tunisiens soient relogés.
- 5/ Une réponse dans les plus brefs délais.

Les jeunes de la Révolution Tunisienne

*Samedi 10 mai 2014*



نحن  
تجمع تونسي لمبادوزة , أبناء الثورة , كنا في الصفوف الأولى في  
مظاهرة 1 ماي. إكتسحنا العمارة الشاغرة بشارع سيمون بوليفار التي  
أطردنا منها البوليس بعنف شديد و أين تم إيقاف البعض منا في حين  
لزال البعض الآخر في مراكز الحجز  
و من ثم إكتسحنا الجيمناز الكائن بشارع فونتان أوروا , لزلنا فيه  
منذ ستة أيام. مر يومان منذ تعهدت بلدية باريس بتوفير إقامة لكل  
متساكني الجيمناز و لكن لغاية اليوم لا جديد يذكر.  
بلدية باريس تتركنا للتعفن.

نحن نطالب بإجابة  
نحن نطالب بمكان نعيش فيه  
و ننتظم فيه  
و نطالب بأوراق  
هل هو من الشيء المستحيل؟ في تونس تمكنا من تحقيق  
المستحيل, قمنا بثورتنا و الآن نستقبل الثوار الليبيين,  
و كيف تستقبلوننا هنا؟

تجمع تونسي لمبادوزة بباريس  
المتواجدين حاليا بالجيمناز الكائن ب 100 شارع فونتان أوروا ,  
ميترو بالفيل أو كورون لننطلق معا في مظاهرة .

Nous, Collectif des tunisiens de Lampedusa, fils de la Révolution,  
nous avons pris la tête de la manifestation du 1 mai.  
Nous avons pris l'immeuble vide rue Simon Bolivar dont nous avons été expulsé violemment  
par la police (certains ont été expulsé en Italie et certains sont encore en rétention).  
Puis nous avons pris le gymnase rue de la Fontaine au Roi.  
Cela fait 6 jours que nous sommes là.  
Il y a deux jours la mairie s'était engagée à reloger tous les occupants du gymnase mais  
depuis nous n'avons aucune réponse.  
La mairie nous laisse pourrir.  
Nous exigeons une réponse !

**Nous exigeons un lieu pour vivre  
et pour s'organiser  
et des papiers**

**Ça semble impossible ?**

**En Tunisie, nous avons déjà fait l'impossible, nous avons fait la Révolution  
et maintenant nous accueillons les Libyens et comment sommes-nous  
accueillis ici?**

Le collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris  
Occupant pour l'instant le gymnase du 100 rue de la Fontaine au Roi  
M° Belleville ou Couronnes

## MANIFESTATION DU COLLECTIF DES TUNISIENS DE LAMPEDUSA À PARIS

NOUS, COLLECTIF DES TUNISIENS DE LAMPEDUSA, fils de la Révolution, nous avons pris la tête de la manifestation du 1er mai. Nous avons pris l'immeuble vide avenue Simon Bolivar dont nous avons été expulsés violemment par la police sous l'ordre de la mairie. Plusieurs ont été expulsés en Italie, certains sont encore enfermés au centre de rétention.

Puis, nous avons pris le gymnase de la Fontaine au Roi, nous y sommes depuis le 7 mai. La mairie s'était engagée à reloger tous les occupants du gymnase, mais depuis elle a abandonné les négociations. Dans le foyer qu'elle propose à Saint Honoré nous n'avons aucune liberté : contrairement à ce qui nous a été dit, nous sommes obligés de quitter le foyer le jour. Nous devons rentrer avant 23h. Nous ne pouvons recevoir des visites. Nous dormons jusqu'à sept par chambre. Nous sommes filmés.

La mairie débloque de l'argent pour les associations humanitaires, mais rien pour vivre ensemble.

**NOUS EXIGEONS UN LIEU POUR VIVRE ET S'ORGANISER !**

Depuis que nous sommes arrivés, la police nous chasse partout où nous sommes (Quatre Chemins, Porte de la Villette, Belleville, occupation de Bolivar, etc.). **Mais nous allons continuer à nous battre.** En 2008, la France et la Tunisie ont signé un accord qui prévoit la délivrance de 9000 permis de séjour par ans pour les tunisiens. Le gouvernement a lui-même dit n'avoir accordé qu'une petite partie de ces titres de séjour et pourtant ils nous expulsent.

**Nous voulons des papiers pour tous, pour travailler, pour poursuivre nos études, pour avoir accès aux soins médicaux, pour circuler et vivre librement.**

**NI POLICE NI CHARITÉ !  
UN LIEU POUR S'ORGANISER !  
PAPIERS ET LIBERTÉ POUR TOUS !**

**MANIFESTATION  
SAMEDI 21 MAI 2011  
15H  
SQUARE DE LA PORTE DE LA VILLETTE  
Place Auguste Baron, avenue de la Porte de la Villette**

نحن جمع تونسيي لمبادوزة، أبناء الثورة، كنا في الصفوف الأولى في مظاهرة 1 ماي. إكتسحنا العمارة الشاغرة بشارع سيمون بوليفار التي أطردها منها البوليس بعنف شديد و أين تم إقصاء البعض منا إلى إيطاليا في حين لزال البعض الآخر في مراكز الحجز. و من ثم اكتسحنا الجيمناز الكائن بشارع فونتان أوروبا و لزلنا فيه منذ 7 ماي. تعهدت بلدية باريس بتوفير إقامة لكل متساكني الجيمناز و لكن لغاية اليوم لا جديد يذكر. في المبيت الذي تقترحه بلدية باريس الكائن بسان أونوراى، لا نتمتع بأي حرية: على عكس ما قيل لنا، نحن مجبورون على مغادرة المبيت طيلة النهار. لا يمكننا أن نتجاوز الساعة الحادية عشر ليلا حتى نتمكن من الدخول إلى المبيت. لا يمكننا استقبال أي كان في المبيت. يبلغ عددنا في الغرفة الواحدة 7 أشخاص. تصورنا كاميرات طيلة الوقت توفر بلدية باريس ميزانية لتمويل الجمعيات الإنسانية في حين لا توفر أدنى شيء لنعيش مع بعضنا

### **نطالب بمكان نعيش و ننتظم فيه**

منذ وصولنا إلى فرنسا و البوليس يطاردنا أينما ذهبنا (كاتر شومان، بورت دو لافيلات، بالفيل، اكتساح بوليفار). و لكننا سنواصل كفاحنا في سنة 2008 وقعت فرنسا مع تونس اتفاقية تتعهد فيها بتسليم 9000 شهادة إقامة في السنة للتونسيين و قد أدلت الحكومة الفرنسية بأنها لم تسلم إلا عددا صغيرا من هذه الشهادات و لزلت تقصينا من فرنسا

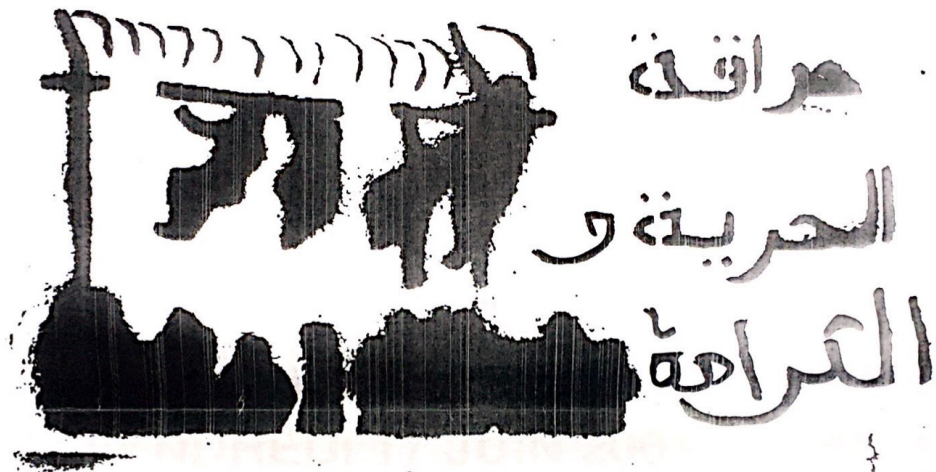
**نريد أوراقا للجميع لنعمل، لنواصل تعليمنا، لننتعالم و لننتقل و نعيش بحرية.**

**لا بوليس و لا شفقة، مكان ننتظم فيه، أوراق و حرية للجميع**

**مظاهرة يوم السبت 21 ماي 2011**

**على الساعة الثالثة ظهرا بسكوار بورت دولافيلات**

# Manifestation du Collectif des Tunisiens de Lampedusa à Paris



**Samedi 21 mai 2011 à 15h**

**au Square de la Porte de la Villette**

Place Auguste Baron, Avenue de la Porte de la Villette

يوم السبت 21 ماي 2011 علي 15:00 مساء

**Ni police, ni charité!  
Un lieu pour s'organiser!  
Papiers, liberté pour tous!**

كرامة  
حرية  
أحراف

\*\*\*

## APPEL DU COLLECTIF DES TUNISIENS DE LAMPEDUSA À PARIS À MANIFESTER SAMEDI 21 MAI 2011

Nous, collectif des tunisiens de Lampedusa, fils de la Révolution, nous avons pris la tête de la manifestation du 1er mai.

Nous avons pris l'immeuble vide avenue Simon Bolivar dont nous avons été expulsés violemment par la police sous l'ordre de la mairie. Plusieurs ont été expulsés en Italie, certains sont encore enfermés au centre de rétention.

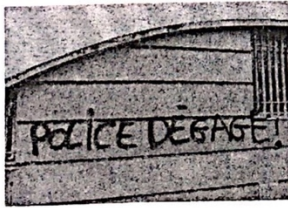
Puis, nous avons pris le gymnase de la Fontaine au Roi, nous y sommes depuis le 7 mai. La mairie s'était engagée à reloger tous les occupants du gymnase, mais depuis elle a abandonné les négociations. Dans le foyer qu'elle propose à Saint Honoré nous n'avons aucune liberté : contrairement à ce qui nous a été dit, nous sommes obligés de quitter le foyer le jour. Nous devons rentrer avant 23h. Nous ne pouvons recevoir des visites. Nous dormons jusqu'à sept par chambre. Nous sommes filmés. La mairie débloque de l'argent pour les associations humanitaires, mais rien pour vivre ensemble.

Nous exigeons un lieu pour vivre et nous organiser !

Depuis que nous sommes arrivés, la police nous chasse partout où nous sommes (Quatre Chemins, Porte de la Villette, Belleville, occupation de Bolivar, etc.). Mais nous allons continuer à nous battre. En 2008, la France et la Tunisie ont signé un accord qui prévoit la délivrance de 9000 permis de séjour par an pour les tunisiens. Le gouvernement a lui-même dit n'avoir accordé qu'une petite partie de ces titres de séjour et pourtant ils nous expulsent.

Nous voulons des papiers pour tous, pour travailler, pour poursuivre nos études, pour avoir accès aux soins médicaux, pour circuler et vivre librement.

**NI POLICE NI CHARITÉ ! UN LIEU POUR S'ORGANISER ! PAPIERS ET LIBERTÉ POUR TOUS !**



### COUPS DE SOLEIL POUR LES TOURISTES, COUPS DE MATRAQUE POUR LES RÉVOLTÉS

Perturbation du "village du Jasmin" de la mairie de Paris

Dimanche 22 mai (et la veille) se tenait sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris le « village du Jasmin ». En fait une opération publicitaire organisée par la mairie et l'office du tourisme tunisien pour vendre la Tunisie aux promoteurs et aux touristes. Peu avant 16h, une cinquantaine de harragas et de personnes solidaires se sont invités dans cette opération de com' pour la perturber. « Papiers, Liberté », « solidarité avec les sans-papiers », « Delanoë, premier des Benalistes » et autres slogans ont parcouru les stands, tandis que le tract ci-dessous était distribué. Enfin, malgré le harcèlement et la pression physique des vigiles, nous avons réussi à faire notre petit tour avant de nous aller, comme nous étions venus, tous ensemble.

L'État français a soutenu le gouvernement de Ben Ali jusqu'à la dernière seconde, et continue aujourd'hui d'apporter son soutien au nouveau gouvernement, pour défendre les mêmes intérêts économiques. A l'heure où la révolte continue en Tunisie et où la répression ne cesse de s'abattre, les métros parisiens et les journaux nous inondent de publicités vantant le retour au calme en Tunisie, et, comble du cynisme, ces publicitaires trouvent leur inspiration dans la répression sanglante de la révolte tunisienne : « Il paraît qu'en Tunisie les balles fusent », illustré par un terrain de golf, une autre affiche nous propose d'aller se détendre face à une mer d'huile, tandis que des centaines de bateaux quittent ces mêmes côtes pour l'Europe. S'ils ont la chance d'éviter le harcèlement des gardes-côtes ou de ne pas couler en mer, les seuls hôtels auxquels ces milliers de migrants peuvent prétendre sont des centres de rétention, des camps gérés militairement ouverts pour l'occasion ou des foyers gérés

نحن جمع تونسي لمبادوزة، أبناء الثورة، كنا في الصفوف الأولى في مظاهرة 1 ماي. إكتسحنا العمارة الشاعرة بشارع سيمون بوليفار التي أطردنا منها البوليس بعنف شديد و أين تم إقصاء البعض منا إلى إيطاليا في حين لزال البعض الآخر في مراكز الحجر.

و من ثم إكتسحنا الجيمانز الكائن بشارع فونتان أوروبا و لزلنا فيه منذ 7 ماي. تعهدت بلدية باريس بتوفير إقامة لكل متساكني الجيمانز و لكن لغاية اليوم لا جديد يذكر.

في المبيت الذي تقترحه بلدية باريس الكائن بسان أونوري، لا نتمتع بأي حرية: على عكس ما قيل لنا، نحن مجبورون على مغادرة المبيت طيلة النهار. لا يمكننا أن نتجاوز الساعة الحادية عشر ليلا حتى تتمكن من الدخول إلى المبيت. لا يمكننا استقبال أي كان في المبيت. يبلغ عددنا في الغرفة الواحدة 7 أشخاص. تصورنا كاميرات طيلة الوقت توفر بلدية باريس ميزانية لتمويل الجمعيات الإنسانية في حين لا توفر أدنى شيء لتعيش مع بعضنا.

#### نطالب بمكان نعيش و ننتظم فيه

منذ وصولنا إلى فرنسا و البوليس بطاردنا أينما ذهبنا (كاتر شومان، بورت دو لافيلات، بالفيل، اكتساح بوليفار). و لكننا سنواصل كفاحنا

في سنة 2008 وقعت فرنسا مع تونس اتفاقية تتعهد فيها بتسليم 9000 شهادة إقامة في السنة للتونسيين و قد أدلت الحكومة الفرنسية بأنها لم تسلم إلا عددا صغيرا من هذه الشهادات و لزلت تقصينا من فرنسا.

نريد أوراقا للجميع للعمل، لنواصل تعليمنا، لتتعالج و لتنتقل و نعيش بحرية.

لا بوليس و لا شفقة، مكان ننتظم فيه، أوراق و حرية للجميع

مظاهرة يوم السبت 21 ماي 2011

على الساعة الثالثة ظهرا بسكوار بورت دولافيلات.

\*\*\*

par des associations humanitaires grassement rémunérées décrits par leurs occupants comme des prisons. Ils sont de plus chassés quotidiennement par la police dans la rue. Et si les touristes décident eux-mêmes quand partir et combien de temps pour de leurs vacances, les États européens se réservent le choix du peu de migrants qu'ils gardent et du reste qu'ils jettent, au travers d'expulsions quotidiennes.

Ce week-end, place de l'Hôtel de Ville, on admire la vitrine de la complicité à la guerre et à l'exploitation, sous couvert de solidarité économique.

**Aux côtés des harragas en lutte,  
Ni tourisme, ni frontières,  
Des papiers pour tous ou plus de papiers du tout !**

\*\*\*

**TOUJOURS PLUS DE FLOUZE POUR LES FRIQUÉS ET DE RÉPRESSION POUR LES RÉVOLTÉS !**

Perturbation au salon de l'immobilier tunisien

*Aujourd'hui samedi 11 juin, une trentaine de harragas et de solidaires sont allés perturber le salon de l'immobilier tunisien, porte de Champerret (17e). Derrière une banderole "Ni business ni frontières", nous avons effectué un petit tour du hall en distribuant le tract ci-dessous, et en gueulant "Des papiers pour tous", "ni frontières, ni business", "... Malgré la lourde présence des gros bras au service des riches, cela ne nous a pas empêché de venir perturber ce salon, ni de sentir l'odeur de nombreuses boules puantes qui ont éclaté sous nos pas juste avant de sortir.*

*Depuis la veille, on pouvait aussi voir de grands tags dans le quartier : "Détruisons la propriété", "Brûlons les frontières", "Vive la révolution", "A bas le commerce", "Liberté pour tous avec ou sans papiers", tandis qu'une énorme banderole en français et en arabe était suspendue non loin, au-dessus du périphérique : "Ni business ni frontières".*

Bienvenue au salon de l'immobilier tunisien. Là-bas, il y a toujours des affaires à faire. Cette foire commerciale ne s'adresse pas seulement aux entrepreneurs français qui voudraient faire des investissements locatifs en profitant de leurs liquidités pour se faire de la thune sur le dos des pauvres de là-bas, ou aux riches Français qui voudraient acheter une belle demeure. Il concerne aussi les riches ressortissants Tunisiens qui voudraient investir dans une résidence secondaire ou dans un bien immobilier.

À ces derniers, l'État français dit bienvenue. Il encourage même ce salon depuis 4 ans. Avec ou sans Ben Ali, *business is business*. Avec ce changement de façade ou sans lui, les puissants arrivent très bien à s'entendre pour faire fructifier leurs privilèges économiques. Dictature ou démocratie n'altère que très marginalement ces rapports-là : au final, c'est bien l'argent qui gouverne.

Quant aux milliers de *Harragas* qui ont réussi tant bien que mal à quitter la Tunisie, les États européens ont investi pour eux depuis plus de 20 ans dans d'autres types de biens immobiliers : des centres de rétention et pour l'occasion, des camps gérés militairement. Ayant lutté, les plus « chanceux » pourront obtenir un « bon » pour dormir dans un gymnase sous le contrôle des flics de la Mairie de Paris ou très provisoirement être parqués dans des foyers humanitaires décrits par leurs occupants comme des prisons. Et encore, il faut qu'ils parviennent à échapper à la chasse quotidienne que leur mène la police dans la rue et les transports. Pour ceux qui essaient d'occuper des immeubles vides pour habiter et s'auto-organiser, leurs propriétaires, qu'il s'agisse de la Mairie de Paris ou de l'Aftam qui est un des plus gros gestionnaires de foyers, ne leur réservent pas un meilleur sort : de toute façon expulsion à coups de matraques, et au choix arrestation, garde-à-vue, arrêté de reconduite à la frontière, enfermement en centre de rétention voire départ forcé... Au final, c'est l'État qui fait le tri entre le peu de migrants autorisés à rester et les très nombreux autres, condamnés à trimer dans des boulots de merde faute de carte de séjour et à faire sans cesse attention au risque de se voir expulser hors du territoire.

Organisé par l'entreprise Orsaf tenue par la famille Landoulsi qui a bâti sa fortune sur le marché de l'immobilier tunisien, ce salon se contrefout du sort réservé aux *Harragas*. Comme il voudrait bien enterrer une révolte qui continue de gronder en Tunisie malgré une répression toujours plus acharnée, puisqu'il faut bien que l'économie continue de tourner.

**NI BUSINESS ! NI FRONTIÈRES !**

**Aux côtés des Tunisiens en lutte, des papiers pour tous ou plus de papiers du tout !  
Tant qu'il y aura des papiers et de l'argent, il n'y en aura jamais assez pour tous !**



*Vendredi 27 mai vers midi, une trentaine de harragas et solidaires ont occupé le siège de l'AFTAM, jusque vers 14h, exigeant le retrait de la plainte déposée par l'AFTAM contre les occupants du foyer 20 rue bi-chat expulsé quelques heures plus tôt. L'association a donc dû promettre de retirer sa plainte.*

*Ce tract a été laissé sur place :*

L'AFTAM FAIT EXPULSER LES HARRAGAS.  
GOUVERNEMENT, MAIRIE, BAILLEURS SOCIAUX,  
COLLABOS !  
INDIGNE AFTAM !

Des harragas qui occupaient depuis plus d'une semaine un lieu vide appartenant à l'AFTAM ont été expulsés.

L'AFTAM, en plus d'avoir bénéficié d'une mesure d'expulsion illégale, n'a pas hésité à porter une série de plaintes calomnieuses (dégradations, etc...)

Ils seront expulsés dans leur pays, et tout rentrera dans l'ordre, n'est-ce pas ? C'est aussi comme ça qu'on aide les migrants à l'AFTAM.

LIBERTÉ POUR TOU-TE-S  
AVEC OU SANS PAPIERS

REPAS DE SOUTIEN AUX TUNISIENS  
SANS PAPIERS EN LUTTE!

غذاء لمساكدة شباب  
تونس من غير أوراق

SAMEDI 4 JUIN  
19h

Au restau/bar la Veilleuse

26, rue des Envierges 75020

M° Pyrénées

Repas prix libre, pour continuer la lutte

Des papiers pour tous !

Ni police ni charité !

Liberté

أوراق للجميع! لا للشرطة. ولا صدقة!

الحرية



CONTRE LES FRONTIÈRES  
POUR LA LIBERTÉ DE CIRCULATION  
ET D'INSTALLATION

EN SOLIDARITÉ AVEC LA LUTTE  
DES HARRAGAS, DE LAMPEDUSA À  
PARIS

RASSEMBLEMENT

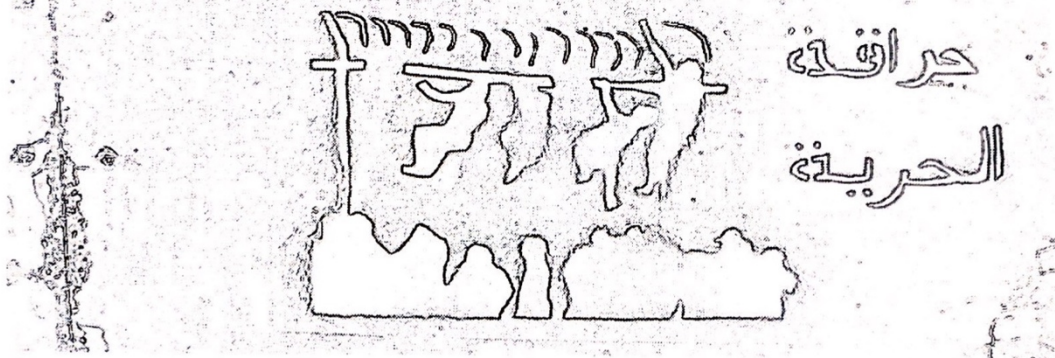
VENDREDI 17 JUIN 2001

MÉTRO COURONNES (LIGNE 2) - 18H

DES PAPIERS POUR TOUS OU PLUS DE PAPIERS  
DU TOUT BRÛLONS LES FRONTIÈRES



SOLIDARITÉ AVEC LA  
RÉVOLTE DES MIGRANTS  
CONTRE LES FRONTIÈRES !



**RASSEMBLEMENT**

**VENDREDI 17 JUIN 2011 18H**

**MÉTRO COURONNES (2)**

**DES PAPIERS POUR TOUS**

**OU PLUS DE PAPIERS DU TOUT**

## **Les Tunisiens, Delanoë les préfère morts, riches ou expulsés**

*Jeudi 30 juin à 11h, môssieur le maire et une cohorte de costumes-cravates viendront inaugurer une placette à Paris. Situé au carrefour de l'avenue Reille et de la rue Sibelle (14e), ce triangle de béton portera désormais le nom de Mohamed Bouazizi. Bouazizi est ce jeune vendeur à la sauvette harcelé par les flics qui s'est immolé le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid... déclenchant le soulèvement tunisien qui conduira à la chute de Ben Ali le 14 janvier.*

### **Les Tunisiens, Delanoë les préfère riches**

Un des arts de la domination réside dans le pouvoir de nommer les choses, afin de mieux les neutraliser. Ainsi, décider du nom des rues et des places où nous vivons, *nous*, est typiquement un apanage des puissants. Quel que soit leur bord, cette proposition de « place Bouazizi » a fait l'unanimité entre le PS et l'UMP au Conseil de Paris en mars 2011. Cette union sacrée sur le dos d'un mort qui n'en demandait pas tant, sonne d'ailleurs un peu faux, comme si tous avaient justement quelque chose à se faire pardonner. Sans vergogne, n'ont-ils pas tous fait pendant des décennies de bonnes affaires avec le désormais infréquentable Ben Ali ? Ce despote éclairé offrait des places de jet privé à Michèle Alliot-Marie et, en tant que membre de l'Internationale Socialiste, il festoyait avec Delanoë, Moubarak et Gbagbo... Et le banquet est loin d'avoir pris fin, vu qu'en Tunisie, la plupart des bons amis de Môssieur le maire sont restés en place. On a pu en croiser de biens cossus au « village du Jasmin » le 22 mai sur le parvis de l'Hôtel de Ville, puis au « Salon de l'immobilier tunisien » le 11 juin, deux vitrines opulentes sponsorisées par la mairie.

### **Les Tunisiens, Delanoë les préfère expulsés**

Le maire de Paris, ce grrrand ami des Tunisiens, met lui-aussi en œuvre le savoir-faire français en matière de maintien de l'ordre : le 4 mai, il fait expulser 128 harragas tunisiens d'un immeuble vide de la ville, au 51 avenue Bolivar (19e), les livrant ainsi à la police et aux centres de rétention. Début juin, il fait couper l'eau au square de la porte de la Villette, où des centaines d'entre eux se sont réfugiés, puis les fait virer manu militari. Aux Buttes-Chaumont, il fait fermer les grilles du parc pour aider les flics à les traquer. Fin mai, il avait déjà repris de force le gymnase de la rue de la Fontaine-au-Roi, occupé depuis le 7, avec une trentaine de gros bras : 100 places dedans, et tous les autres dehors, à la rue.

En réalité, la mairie a tout fait pour empêcher tout regroupement et toute auto-organisation des harragas en lutte. Ses propositions se sont résumées lors de rares négociations à quelques places provisoires dans un foyer carcéral géré par une annexe du constructeur de prisons Vinci (l'association « Aurore »). Pour ceux qui ont refusé, c'est l'expulsion directe des lieux occupés puis le centre de rétention. Pour tous, la chasse quotidienne dans les rues de la capitale continue. Môssieur le maire a trouvé des solutions de relogement : plus de la moitié des places du centre de Vincennes sont occupées par des Tunisiens.

### **Les Tunisiens, Delanoë les préfère morts...**

Delanoë s'intéresse à d'autres vendeurs à la sauvette que Mohamed Bouazizi. Rénovant Paris pour réaliser son rêve d'une ville propre, vidéosurveillée et si possible sans pauvres, il aimerait bien virer tous les biffins qui survivent en vendant des bricoles à Couronnes, au pont de Bagnole, à la porte de Montreuil ou à la porte de Clignancourt... Ces pauvres qui, comme les Bouazizi du monde entier, sont harcelés quotidiennement par la police à coups de matraques, de gaz lacrymogène et parfois de flash-ball. Les flics piétinent leur gagne-misère, parce qu'ils ne disposent pas d'une patente en bonne et due forme. Môssieur le maire supplie le préfet de faire « nettoyer » ces zones, ce qui a conduit fin janvier à la création d'une brigade spécialement musclée de quartier à Belleville, la BST.

Pour les charognards de la mairie, un vendeur à la sauvette tunisien n'a de valeur que mort, lorsqu'on peut le récupérer pour faire oublier qu'en haut, le grand business continue, et qu'en bas, les harragas d'ici, bien que pourchassés, sont bien vivants. Pour faire oublier que la « révolution », ce sont eux qui l'ont faite, et contre les amis de Delanoë et consorts de surcroît..

*Des complices du soulèvement tunisien, avec ou sans papiers*

## يفضل رئيس بلدية باريس برتران ديلاوي أن يكون التونسيون يا إما ميتين أو أغنياء أو مرحلين !

يوم الخميس 30 يونيو سيدشن رئيس بلدية باريس برتران ديلاوي وطاقم من الشخصيات المرموقة ساحة في مدينة باريس ستحمل اسم محمد بوعزيزي هذا البائع الذي أضرم النار بنفسه وكان مشعل شرارة الثورة التونسية التي أدت إلى سقوط بن علي بتاريخ 14 جانفي.

### يفضل رئيس البلدية التونسيين الأغنياء

أجمع كل الأطراف السياسية سواء كان الحزب الاشتراكي أو التجمع من أجل الأغلبية الرئاسية على مشروع الساحة في مجلس لبلدية باريس في مارس 2011. غير أن هؤلاء خلال عقود كانت لهم علاقات صداقة مثمرة مع بن علي وعصابته الذين أصبحوا بين ليلة وضحاها غير مرغوبين. ألم يستقبل أحد مقربي بن علي على متن طائرته الخاصة الوزيرة "ميشال آليو ماري" ؟ ألم يشارك بصفته عضواً في المنظمة الاشتراكية الدولية إلى احتفالاتها إلى جانب رئيس بلدية باريس ديلاوي ومبارك وكباكيو (رئيس ساحل العاج السابق)؟ ولا تزال الوليمة مستمرة إذ أن معظم أصحاب رئيس بلدية باريس في تونس لا يزالون في مناصبهم. قد رأينا البعض منهم في " قرية الياسمين" التي انعقدت أمام قصر البلدية يوم 22 مايو أو خلال "صالون العقار التونسي" المنعقد في 11.

### يفضل رئيس البلدية التونسيين المرحلين

رئيس البلدية الذي أطلق على نفسه لقب " الصديق العزيز للتونسيين" خبير في الشؤون الأمنية: على سبيل المثال أمر بتاريخ 4 مايو الماضي طرد 128 حراقة تونسيين من مبنى غير مسكون عنوانه 51 شارع بوليفار (مقاطعة 19) وسلمهم إلى الشرطة ومراكز الاحتجاز. كما أنه قطع الماء في مطلع شهر يونيو من حديقة "La Villette" حيث التجأ إليها مئات الحراقة قبل أن يأمر بطردهم. أما في حديقة "Buttes Chaumont" ساعد الشرطة على مطاردة التونسيين بإغلاق مداخل الحديقة. في نهاية شهر مايو تمكن رئيس البلدية من الاستيلاء على " الجيمناز " الواقع في شارع La Fontaine au Roi الذي احتله التونسيون يوم 7 مايو بالجوء إلى قوات الأمن. حصيلة العملية المعادلة التالية : 100 مكان داخل " الجيمناز " والبقية خارج المبنى أي الشارع !

في الحقيقة بذلت البلدية قصارى جهودها من أجل منع أي تجمع أو تنظيم للحراقة المناضلين. اقتصرت البلدية على اقتراحات منح أماكن مؤقتة أشبه ما يكون إلى السجن خاصة وأن جمعية "Aurore" المسؤولة عنها ليست إلا فرعا لشركة Vinci التي تقوم ببناء سجون. ولمن رفض هذا الاقتراح فمصيره الطرد فالمطاردة حتى المكوث في مراكز الاحتجاز! ها هي مبادرة بلدية باريس لإعادة إسكان التونسيين: تخصيص أكثر من نصف مركز احتجاز Vincennes لهم..

### يفضل رئيس بلدية باريس التونسيين الميتين على الأحياء!

يودّ رئيس البلدية - الذي يسعى لتحقيق حلمه بمدينة نظيفة وتحت رقابة ودون فقراء لو أمكن الأمر- أن يطرد كل الباعة المتجولين الذين يأمنون لقمة عيشهم في Couronnes أو Pont de Bagnole أو أماكن أخرى. يتعرض هؤلاء الفقراء لمطاردة الشرطة اليومية ومعاملتها الخاصة. قد حث رئيس بلدية باريس المحافظ على تنظيف هذه الأحياء الأمر الذي أدى إلى إنشاء قوة خاصة BST في حي Belleville في نهاية شهر جانفي. بالنسبة للبلدية البائع المتجول غير الشرعي لا قيمة له إلا ميتاً إذ أن الأحياء مصيرهم اليومي المطاردة والملاحقة. غير أن هؤلاء هم صناع الثورة التونسية وأعداء رئيس البلدية وأصحابه..

### أصحاب الانتفاضة التونسية مع أو بدون أوراق

LIBERTÉ POUR TOUS AVEC OU SANS PAPIERS!

# VIVE LA LUTTE DES HARRAGAS!

CONTRE LES FRONTIÈRES ET LEURS PRISONS!

~ Des papiers pour tous ou plus de papiers du tout! ~  
 ~ Des lieux pour s'organiser! ~

Le 1er mai, lors de la manifestation des Harragas réfugiés à la Cité de la Défense, nous avons décidé de former un comité et d'organiser la manifestation du 17 juin. Le soir même, ils décidèrent avec des personnes solidaires de leur lutte d'occuper un bâtiment de la Mairie de Paris, 51 rue de Bolivar (19<sup>e</sup>). Des rassemblements de soutien ont lieu devant le bâtiment pendant plusieurs jours.

Parallèlement, des négociations ont lieu avec la Mairie de Paris, celle-ci propose 120 places dans un foyer d'hébergement d'urgence. Beaucoup refusent la proposition de la Mairie car le nombre de places proposées est inférieur au nombre d'occupants et les conditions de vie (horaires stricts, surveillance, promiscuité) ne sont pas acceptables. Seule une vingtaine de personnes rejoindra le foyer à une prison.

Le 4 mai, la Mairie socialiste de Paris demande l'expulsion du bâtiment. A renfort de centaines de policiers et d'un hélicoptère, ce qui entraîne 120 gardés à vue et une dizaine d'expulsions vers l'Italie. Les autres Harragas ressortent avec un APRE (Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière). L'une des personnes solidaires arrêtées, qui déclare s'appeler M. Lampédusa, est passée en procès le 17 juin pour refus de signalétique (empreintes et photos). Le 6 mai, plus d'une centaine de personnes se rassemblent au métro Couronnes aux cris de « Liberté ! Papiers ! ».



Communiqué du Collectif des Tunisiens de Lampédusa à Paris et des occupants du 51 avenue Simon Bolivar *Tuzi 2 mai*

Le Collectif des Tunisiens de Lampédusa à Paris occupe depuis ce 1er mai à minuit l'immeuble appartenant à la mairie de Paris se situant au 51 avenue Simon Bolivar Paris 19ème. La mairie de Paris a plusieurs fois exprimé son soutien aux tunisiens récemment arrivés à Paris. Nous vivons débordés, passons de 24-36 heures sans fermer l'œil, nous avons peur, nous avons froid, nous avons faim et manquons de tout les besoins fondamentaux de la vie quotidienne. Malgré ces conditions difficiles nous restons dignes. Le Collectif des Tunisiens de Lampédusa à Paris demande pour nous tous au maire de Paris un lieu pour vivre ensemble et nous organiser. Nous resterons ici même tant qu'une solution satisfaisante ne nous sera pas proposée. Des papiers pour circuler et vivre librement!

Nous appelons tous ceux qui veulent nous soutenir à se rassembler devant le 51 avenue Simon Bolivar toute la journée et appelons à un rassemblement à 18h. (Métro : Belleville ou Buttes Chaumont)

**Nos revendications :**  
 Que chacun puisse entrer et sortir librement de l'immeuble et laisser rentrer le ravitaillement.  
 Que la police ne procède à aucune arrestation ici, ni sur Paris.  
 Un engagement de la Mairie à faire pression auprès de la Préfecture et du Gouvernement pour les papiers et contre les arrestations.



\$\$\$  
 DICTATURE OU DÉMOCRATIE.  
 C'EST LE CAPITALISME QUI S'ENGRAISSE!  
 \$\$\$

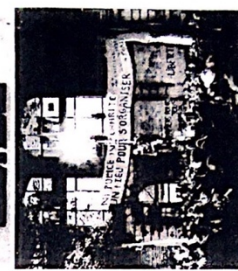
Le 7 mai, les Harragas et soutiens décident d'occuper un gymnase de la Mairie de Paris, rue de la Fontaine au ros (11<sup>e</sup>). Les jours suivants, plusieurs manifestations et rassemblements y ont eu lieu, dont une qui sera marquée par une brève émeute contre la police suite à une arrestation dans le quartier.

Le 11 mai, le squat de la rue Bourdon, où dorment plusieurs Harragas depuis l'expulsion de Bolivar, est expulsé.

Le 13 mai, une manifestation partant du gymnase occupe parcourt le quartier de Belleville avant de se rendre sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Alors que le rassemblement est enclenché par la police, une délégation part négocier avec la Mairie de Paris, aucune proposition concrète n'en sortira. Le rassemblement repartira en cortège vers le gymnase.

Le 16 mai, en parallèle à l'occupation du gymnase, plusieurs dizaines de Harragas décident avec des personnes solidaires d'occuper un foyer appartenant à l'AFETAM, un gestionnaire de foyers pour immigrés et personnes en difficulté.

## SOLIDARITÉ AVEC LA RÉVOLUTION DES MIGRANTS CONTRE LES FRONTIÈRES !



Droit de réponse des tunisiens expulsés du 51 avenue Bolivar au maire de Paris *tuzi 6 mai*

Après notre surprise devant la décision inhumaine prise par le maire de Paris de nous expulser avec une grande violence par la police, la situation s'est aggravée et nous avons ressenti du mépris et de l'humiliation après sa déclaration selon laquelle nous sommes des enfants sans conscience qu'il serait facile de manipuler ou d'assujettir à la domination ou au charité, à l'expulsion et la répression. Le maire de la ville y rajoute insulte et humiliation.

Et pour que les choses soient claires, il est important pour nous de rappeler que :

1/ Nous sommes les fils de la révolution du 14 janvier de Tunisie dont vous avez chanté les louanges de liberté et de démocratie ; la répression qui persiste dans notre pays nous a fait arriver en France (patne des droits de l'homme) et vous êtes un des premiers à nous réprimer ! ?

2/ Dans notre déclaration, vous dites que le bâtiment dont nous avons expulsé n'était pas habité l'habitation, bien sûr que nous ne sommes pas dans l'intensité de la guerre (et nous ne sommes pas en danger de mort) mais nous ne sommes pas des réfugiés politiques, ce bâtiment était bien occupé par une rue sous la menace permanente de la police, du froid et de la faim, et nous étions tous des citoyens libres dans ce bâtiment du 51 avenue Bolivar.

3/ Que nous avons été en permanence au courant des propositions que vous avez dirigé vers nous :

Au début, on nous a proposé 150 places (100 dans un immeuble et 50 dans des chambres d'hôtel) pour un seul mois, éventuellement renouvelable), il nous a même été dit que nous serions libres de nous réunir et de nous consulter dans cet immeuble, et bien que cette proposition allait nous diviser et nous désolidariser, des centaines de nos camarades tunisiens étant à ce jour à la rue, dans un esprit d'ouverture et afin de montrer notre bonne volonté aux autorités, nous avons accepté la proposition. Mais quelle a été notre surprise quand quelque temps avant de se diriger vers l'hébergement que vous nous avez proposé, une délégation que nous avons envoyé afin de vérifier le lieu ; cette délégation nous a informé après avoir discuté avec des membres de l'association Auror qui gère l'édifice, nous avons été surpris d'apprendre que l'on pouvait rester dans l'immeuble de 18100 à 19100 du matin, avec un couvre-feu à 23H00, qu'il était impossible de recevoir familles ou amis et qu'il serait impossible de se réunir pour discuter et de pratiquer notre liberté. Cette proposition revenait à nous commettre notre liberté, notre solidarité et notre dignité en échange d'un peu de confort très relatif pour un petit groupe favorisé d'entre nous. Cela nous a renvoyé aux pires heures du bled où l'on tentait d'acheter notre dignité et notre liberté contre un peu de confort et en corrompant une minorité d'entre nous, ce régime qui nous a tellement opprimés et dont certains ont vanté les mérites ici.

4/ Enfin, 2 jours avant, des tunisiens qui avaient accepté le même type de proposition à Nice sont tombés dans un véritable piège où la police les a radés en bas de l'immeuble.

Voilà, Monsieur le Maire, pourquoi comme des adultes matures et conscients, après discussion et analyse nous nous sommes refusés cette proposition humiliante. A l'heure où la répression continue en Tunisie, à l'heure où la Tunisie a plus de 40 000 réfugiés libyens, à l'heure où tout le monde chante les mérites des révolutions arabes dans les discours, nous qui vous êtes toujours présentés comme un ami du peuple tunisien, nous qui vous êtes toujours présentés dans un esprit de fraternité, sans même avoir à présenter nos vœux, nous avons osé à exercer votre droit souverain de nous expliquer, sans être obligés de nous excuser, de nous présenter devant vous. Mais en plus, vous nous avez humiliés, calomniés et nous traités comme des enfants immatures par voie de presse !!!

Ce temps est révolu, vive la liberté dans la dignité !  
 Merci Monsieur le Maire pour cette opération de répression, d'humiliation et d'insulte.

Connad with CamScanner



# 100 % Liberté !

المهاجرين الغير شرعيين والتبض البحث عمليت  
سفتمتكنتمو غير عادية  
فالنتحد  
فالنتعاون !

## LA TRAQUE AUX SANS-PAPIERS S'ACCELERE RIPOSTONS!

Comme ailleurs en France, depuis quelques semaines, des dizaines de migrants, pour la plupart tunisiens, débarquent à la Porte d'Aix.

Les révoltes en Tunisie de l'hiver dernier ont entraîné la déstabilisation du régime et ainsi ouvert une brèche dans les frontières vers l'Europe et notamment vers l'Italie. Des dizaines de milliers de personnes, issues de différents pays (Tunisie, Lybie, certains pays d'Afrique Subsaharienne...) tentent de rejoindre l'île italienne de Lampedusa. Le trajet de 167 km qui sépare l'île des côtes tunisiennes n'est pas sans danger. Pour les uns, c'est la noyade, les autres sont accueillis par la police (parfois par des coups de feu). Lampedusa est une véritable prison à ciel ouvert. De là, ils sont transférés vers d'autres centres fermés où des révoltes éclatent. Le vent de la révolte tunisienne traverse la méditerranée. La moitié des centres sont détruits, l'État italien se retrouve contraint à délivrer 22 000 visas Schengen pour raison humanitaire, un bon moyen de se débarrasser du « problème ».

Munis de ce vrai-faux papier, beaucoup de migrants cherchent à rejoindre la France. Les autorités ne reconnaissant pas la validité de ces documents, certains migrants voient leurs papiers déchirés par la police française. Des centaines d'entre eux déjouent les contrôles et réussissent à entrer en France.

La dernière semaine d'Avril, des rafles massives ont lieu dans plusieurs grandes villes (Paris, Marseille...). Porte d'Aix, le 27 avril dernier, une cinquantaine de Tunisiens se font contrôler : Certains sont incarcérés, d'autres sont directement expulsés vers l'Italie, et quelques uns arrivent à y échapper. La chasse est ouverte.

La gare St-Charles, comme tous les axes utilisés par les migrants, est quadrillée par l'armée et la police. Les frontières deviennent de véritables murs et barrières à l'intérieur des villes. Cette situation dépasse les cadres habituels de gestion des populations, les structures d'enfermement et de contrôle sont débordées ; ce qui se dessine, c'est le renforcement des frontières à l'intérieur même du territoire. Les mesures d'exception deviennent la norme.

Tandis que les autorités essaient à tout prix de disperser les migrants pour les rendre vulnérables et invisibles, certaines associations, se faisant le relais de l'État, tentent de les convaincre de partir « volontairement », en leur « offrant » 300 euros. Ils ne peuvent donc compter que sur leur détermination et la solidarité des populations locales. Certains habitants du quartier les hébergent spontanément, des commerçants leur apportent de la nourriture, des squats leur ouvrent leur porte...

La "révolution" en Tunisie, initiée par des soulèvements populaires, a fait dégager Ben Ali. Mais hormis quelques figures emblématiques, le clan au pouvoir est resté en place. Cependant, les révoltés ne se contentent pas de cette révolution de palais, les grèves, les luttes et les évactions massives de prison continuent. La répression perdure elle aussi, sous le masque de la démocratie appuyée par l'Europe (le patronat français est déjà en négociation avec le nouveau gouvernement tunisien). Depuis les débuts de la colonisation et malgré « l'indépendance » des pays du Maghreb, les pouvoirs tunisiens et français agissent, main dans la main, pour asservir les populations locales.

Les politiques migratoires en Europe cherchent à fournir le marché du travail de main d'œuvre sous-payée et sur-exploitée, afin d'assurer un profit conséquent pour les entrepreneurs. L'objectif est de mettre en concurrence et de diviser les pauvres selon de multiples statuts (français-immigrés, avec ou sans papiers, avec ou sans travail). Solidarisons nous contre les politiques répressives que l'on subit tous à différents niveaux.

Suite à la rafle de la porte d'Aix, un collectif s'est mis en place. Il regroupe des sans-papiers et des personnes «avec » autour des mots d'ordre :

### Pour une régularisation globale de tous les migrants Pour la liberté de circulation

RASSEMBLEMENT DEVANT LE CRA DU CANET : Samedi 7 Mai à 14 heures

MANIFESTATION DEPART PORTE D'AIX : Samedi 14 Mai à 14 heures

RÉUNION – DISCUSSION Les Mardis et Vendredis à 18 heures à La Chrysalide – 14 rue Bénédict (entre la Friche et le Parc Longchamp)

contact: miamialiberte@riseup.net

# 100 % Liberté !

المهاجرين الغير شرع عن والقبض البحث عمليات  
سفة متكنفي غير عادية

LA TRAQUE AUX SANS-PAPIERS S'ACCELERE  
RIPOSTONS!

فالتحد  
فالتعاون !

يتوافد العشرات من المهاجرين على فرنسا، وخاصة مرسيليا، معظمهم من تونس. وقد زعزعت الثورة التونسية نظام بن علي  
وفتحت فجوة في الحدود التونسية على البحر الأبيض و خاصة إيطاليا. عشرات الالاف من المهاجرين القادمين من عديد البلدان  
(تونس، ليبيا، بعض بلاد إفريقيا...) يحاولون الوصول إلى لاميدوزا غير مكتنئين باخطار الرحلة: 167 كيلومترات تتصل  
هذه الجزيرة عن تونس، فيكون مصر بعضهم الغرق بينما ينجح الأخرين في الوصول إلى مقصدهم حيث يستقبلهم ابوليس، في  
بعض الأحيان بإطلاق النار  
لميدوزا سجن بدون سقف. ومنها يتم تحويل المهاجرين نحو سجون مخصصة لهم حيث تحدث مناورات ولحدث شغب. ربح الثورة  
التونسية قد عبر البحر الأبيض المتوسط! نصف مراكز الاعتقال تم تخريبهم، فأصبحت الحكومة الإيطالية مرغمة على إعطاء  
22000 إجازة شنجن و هذا يعتبر حل جيد، يمكنها من التخلص من "المشكل".  
بعد الحصول على الأوراق الإيطالية (أوراق رسمية لكن غير معترف بها) بحول الكثير من المهاجرين العبور إلى فرنسا لكن هذه  
الدولة لا تعترف بالتأشيرة الإيطالية فيتم تمزيقها من طرف البوليس الفرنسي. لكن بعض المهاجرين يتمكنون من دخول فرنسا.  
في اواخر شهر أبريل قام البوليس بشن حملة إيقاف في العديد من المدن (باريس، مرسيليا...) وفي يوم 27 أبريل تم توقيف 50  
مهاجر، سجن البعض منهم، و إرجاع البعض إلى إيطاليا. و تمكن البعض من الهروب، لكن حملة أى "الصيد" متواصلة.  
محطة سان شارل والكثير من الأماكن التي يلجأ إليها المهجرون محاصرة بالبوليس و الجيش. الحدود بين المدن أصبحت بمثابة  
الحواجز و هذه الحالة أصبحت عادية.  
بينما تحاول السلطات تفريق المهاجرين لإضعافهم و جعلهم يضمحلون، بينما تقوم بعض الجمعيات بمساعدة النظام بدعوتهم إلى  
العودة إلى بلداتهم بعد اهدائهم منحة قد تصل إلى 300 اورو، تحاول جمعية أخرى بتعاون مع السكان مساعدتهم. بعض سكان  
الأحياء المجاورة يقدمون لهم المسكن و الملابس و المأكل.  
الثورة التونسية بدأت بالانتفاضة شعبية و طردت بن علي لكن أنذيل النظام مازلت قائمة غير أن الثوار لا يقبلون بثورة القصور هذه  
ويواصلون المقاومة بالاعتصامات والإضرابات و الهروب من السجون. التمتع متواصل أيضا كذلك إندعام الديمقراطية بمساعدة  
الدول الأوروبية (إتحاد الأعراف الفرنسي بصدد التشاور مع الحكومة التونسية الجديدة). منذ الإحتلال و رغم الإستقلال تتعاون  
السلط المغاربية و الأوروبية للإبقاء على الشعوب تحت قبضتهم  
سياسات الهجرة تطمح إلى تزويد سوق العمل بيد عاملة رخيصة حتى تمكن أصحاب المشاريع من الربح الوفير و هدفها هو تفريق  
العمال و الفقراء حسب العديد من معايير (فرنسيين، مهاجرين، باورق، بدون أوراق، بعمل، بدون عمل...)، يجب علينا أن  
نتضامن ضد هذه السياسات القمعية التي تهددنا فالعديد من المجالات

+ هناك جمعية اعتابمحدثني لأبور تديكس في  
وهناك اتس من حولهم من أجل المهجرين هولإ تتعاونمع  
تسوية شاماهما جميع المهاجرين الحرية التنقل

+ الخير شرعين المهاجرين السجن امام تجمع : CANET  
Samedi 7 mai à 14 h

+ مضاهر قنتلق من: Porte d'Aix, Samedi 14 mai à 14h

+ اجتماع وتناقش: Les mardis et vendredis à 18h  
A la CHRYSALIDE – 14 rue Bénédict (entre la friche et le parc Longchamp)

نت موقع اتصلو على: miamialiberte@riseup.net

وسام حمدي جرجيس ليكم هديتي هذ



Gratuit  
SUPPLÉMENT À  
POURQUOI PAS ?

Liberté pour tous, avec ou sans papiers • Paris • juillet 2011

## Une chronologie de la lutte

### DE LA VILLETTE A BOLIVAR

Fin avril, des opérations policières ont lieu dans le nord-est de Paris, des centaines de policiers patrouillent à la recherche des sans-papiers récemment arrivés, des rafles ont lieu dans les squares ou lors de distributions caritatives de nourriture.

**Le 29 avril**, un immense dispositif de rafle se met en place à Stalingrad. Alors qu'un groupe tente de l'empêcher, les policiers réfugiés dans le square de la Villette improvisent une manifestation sur le boulevard. Suite à des affrontements avec la police, une partie d'entre eux trouve refuge dans le squat de la CIP. Coordination des intermittents et précaires. Ils n'y resteront que quelques jours, car ses occupants avaient au préalable négocié un autre lieu (plus petit) avec la Mairie de Paris.

**Le 1er mai**, lors de la kermesse annuelle des syndicats, des haragés réfugiés à la CIP et d'autres restés dans le square décident de former un collectif autonome et prennent la tête de la manifestation. Le soir même, ils décident avec des personnes solidaires d'occuper un bâtiment de la Mairie de Paris, 31 rue Simon Bolivar (19<sup>e</sup>). Une bandeuse « Ni police, ni charité, ni lieu pour s'organiser » est apposée sur la facade. Des rassemblements ont lieu devant le bâtiment à 18h pendant plusieurs jours.

Parallèlement, des négociations se déroulent avec la Mairie de Paris, celle-ci propose 100 places dans un foyer d'hébergement d'urgence géré par l'association Aurore (qui appartient à Vinci) pour un mois, plus 50 éventuelles autres ailleurs. La plupart refusent la proposition de la Mairie, car le nombre de places est inférieur au nombre d'occupants. Seule une vingtaine de personnes rejoindra le foyer municipal, les autres y ont eu une prison.

**Le 4 mai**, la Mairie socialiste de Paris, celle-là même qui demande à tout va soutenir les sans-papiers tunisiens récemment arrivés, proclame l'expulsion du bâtiment, à grand renfort de centaines de policiers et d'un hélicoptère, ce qui entraîne 120 gardés à vue et une dizaine d'expulsions vers la Fronrière. L'une des personnes solidaires arrêtées, qui déclare s'appeler M. Lampouda, est passée en procès le 17 juin pour refus de signalétique (empreintes et photo), et sera relâché. **Le 6 mai**, plus d'une centaine de personnes se rassemblent au métro Couronnes aux cris de « Liberté ! Papiers ».

### OCCUPATION D'UN GYMNASSE

**Le 7 mai**, des haragés et solidaires décident d'occuper un gymnase de la Mairie de Paris, rue de la Fontaine-au-Roi (11<sup>e</sup>), après avoir été hébergés dans un squat de camarades à Bastille. Les jours suivants, plusieurs manifestations et rassemblements y ont eu lieu, malgré les pressions policières.

**Le 9 mai**, une manifestation sauvage qui part du gymnase pour faire un tour du quartier avec mégaphone et banderoles part en tête-à-tête des haragés se solidarisent spontanément avec des volontaires arrivés de l'autre côté du boulevard devant un supermarché, et qui sont cernés par les flics. Leur fureur a pris une tournure débridée, des objets éparpillés aux terrasses des bars volent sur les uniformes, des bouteilles brûlent. La peur peut changer de camp : on verra par exemple trois flics se disputer entre eux pour savoir qui tiendra le bouclier.

**Le 11 mai**, le squat de la rue Bourdon (Bastille), où dormaient encore plusieurs haragés depuis l'expulsion de Bolivar, est expulsé.

**Le 13 mai**, une nouvelle manifestation partant du gymnase occupé, parcourt le quartier de Belleville avant de se rendre sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Alors que le rassemblement est encadré par la police, une délégation part négocier avec les carreaux de Belleville. Aucune proposition concrète n'est sortie, et le rassemblement se poursuit comme il était venu, en cortège sauvage, vers le gymnase.

### TENTATIVE DE MANIFESTATION

**Le 21 mai**, une manifestation est organisée à Porte de la Villette. Le cortège est arrêté par un important dispositif policier à 50 mètres du départ. Sixante-dix personnes sont arrêtées puis contrôlées au commissariat, 40 d'elles sortent en fin d'après-midi. Plusieurs haragés sont blessés. Pendant ce temps, une vingtaine de personnes s'évade à la tête de la Rose, organisée par la mairie PS du 19<sup>e</sup> arrondissement. L'expulsion du 51 avenue Bolivar, ordonnée par la Mairie de Paris, est remise sur le tapis.

**Le 22 mai**, une trentaine de haragés et solidaires perturbe un événement commercial pour la relance du tourisme en Tunisie devant l'Hôtel de Ville, « Le Village du Jasmin », organisé en partenariat avec la mairie. La veille au matin, une distribution de tracts s'était déroulée au commissariat et Delanoë y avait été astrophisé.

### OCCUPATION RUE BICHAT

**Le 23 mai**, en parallèle à l'occupation du gymnase, plusieurs dizaines de haragés décident avec des individus solidaires d'occuper un bâtiment de l'IAFAM, un gestionnaire de foyers pour immigrés, dont le président est un journaliste et fondateur n'est autre que Stéphane Hessel, auteur du petit livre « Indigènes ».

**Le 26 mai**, des policiers assignent le foyer de la rue Bichat. En quelques heures, une centaine de personnes, au premier chef le journaliste, se rassemblent dans les gardes mobiles, elles improvisent une manifestation dans le quartier.

**Le 27 mai au matin**, les foyers se fait expulser et 17 personnes sont placées en garde à vue. Les solidaires sortent avec des convocations pour un procès le 1er et 8 juillet, pour refus de signalétique et, pour l'une d'entre elles, « dégradation du bâtiment et d'une corde de police. Les huit haragés sont enfermés au centre de rétention de Vincennes.

Le même jour, le siège de l'IAFAM est occupé par une trentaine de personnes exigeant le retrait de la plaque sur l'occupation illégale et dégradations ». Elle est finalement retirée.

**Le 28 mai**, des haragés tunisiens ainsi que des personnes solidaires forment un cortège dans la manifestation de gauche contre le racisme. Une banderoles « Ni police, ni charité, ni lieu pour s'organiser » rassemble plus d'une centaine de personnes.

**Le soir même**, une trentaine de personnes manifeste devant le centre de rétention de Vincennes ou sont enfermés, notamment, les haragés de la rue Bichat. A l'estrieur et à l'intérieur du centre, résonnent les cris de « Liberté ! ». Les jours suivants, des fax d'artifice de solidarité arrivent lieu devant le centre. Tous les haragés de la rue Bichat seront finalement libérés avec des APRE.

### MAGOUILLES A BOTZARIS ET AU GYMNASSE

**Le 31 mai**, 17 haragés du gymnase drivés d'une main de fer par l'association religieuse ECO commencent l'occupation partielle d'un bâtiment appartenant à l'Etat tunisien, rue Botzaris. Parallèlement, la mairie s'empare comme par hasard du gymnase, mettant en place un système de liste, des cartes nominatives sont distribuées à une centaine de haragés, et plusieurs dizaines de vigiles en contrôlent l'accès. Il est aussi formé de 10h à 18h, et ses occupants doivent rentrer avant 22h. Les jours suivants, ECO s'allie avec les partis et syndicats de gauche (CGT, NPA...) pour gérer Botzaris. Les solidaires qui ont occupé Bolivar, le gymnase et Bichat n'y sont pas les bienvenus.

**Le 7 juin**, alors qu'environ 70 personnes occupent le bâtiment de Botzaris, la préfecture, appuyée par les autorités tunisiennes, expulse ses habitants. Après un contrôle d'identité, les haragés, sortis du commissariat, réinvestissent de suite le bâtiment, cette fois sans ECO. Ils en seront ré-expulsés le 16 juin, conduisant 37 haragés dans un centre de rétention. La police mène une chasse à l'homme toute la nuit dans le parc des Buttes Chaumont pour tabasser et retrouver les haragés, tandis que plusieurs autres de haragés réfugiés au parc de la Villette sont mystérieusement incendiés depuis deux nuits. Le 17 juin, la police expulsera le square de la Villette.

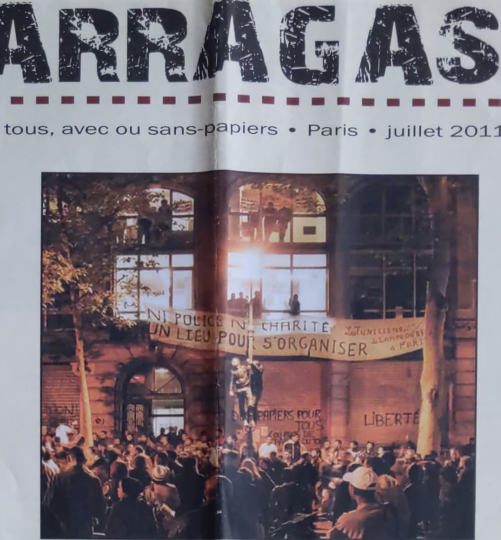
### LA LUTTE CONTINUE

Ce qui s'impose toujours plus, v' est le pourrissement par la mairie de Paris d'un côté, et la récupération en oeuvre par l'extrême-gauche et les partis tunisiens, c'est une lutte autonome de tous les sans-papiers.

**Le 11 juin**, une trentaine de haragés et solidaires perturbe le salon de l'immobilier tunisien porte de Champerret. Toute la semaine suivante se tiennent des tables de discussion à Belleville et la Villette.

**Le 17 juin**, un rassemblement de solidarité d'une centaine de personnes se déroule à Couronnes, à côté d'une bandeuse « Des papiers pour tous ou plus de papiers du tout ».

**Le 21 et 22 juin**, au moins deux sans-papiers s'évadent de la prison pour étrangers de Vincennes. Le 21 des fax d'artifice avaient été très devant le centre.



## De Sidi Bouzid à Paname Brûlons les frontières (et le reste)

Deux semaines après le 14 janvier et la chute de Ben Ali en Tunisie, on pouvait lire une affiche des murs de Paris en solidarité avec les insurgés des deux côtés de la Méditerranée. S'interrogeant à haute voix sur les soulèvements populaires, elle commençait ainsi : « Ces dernières semaines en Tunisie ou en Algérie, des milliers et des milliers d'individus sont sortis dans la rue pour manifester leur rage et leur révolte contre des conditions de vie insupportables. En plein hiver, ces blocages de routes, ces pillages massifs de supermarchés et d'entrepôts, ces incendies de villages de riches et de lycées, ces saqueurs de commissariats, ces mutineries et autres assauts victorieux contre des prisons nous ont réchauffé le cœur. Aujourd'hui, malgré des dizaines de morts, la soul de liberté des insurgés ne semble pas près d'être déclinée. Mais encore, elle pourrait se diffuser un peu partout. Car partout, c'est un peu la même poudrière qui s'accumule, celle de la misère et les renforts militaires n'y ont rien fait : ou bien ils brisent sans vergogne dans cette foule en colère ou ils lui permettent de sortir à sa guise. C'est ainsi que les portes de Manduria ont été ouvertes de façon permanente. Dans les camps de Panama, Santa Maria, Gaps Vette (près de Naples), Roccalfo ou Krina, dans le sud, le décharge d'Amante en Sicile, la situation n'en était pas moins explosive.

Début avril, les gouvernements tunisien et italien ont fait signer un accord, en échange d'un permis de séjour humanitaire de 6 mois pour tous les haragés arrivés avant le 5 avril. La Tunisie acceptait de réadmettre automatiquement sur son territoire tous ceux qui étaient en Italie après cette date. L'EUROPE lui offrait même en rab des moyens supplémentaires de contrôle (caméras, thermiques, bateaux, véhicules tout terrain...) pour renforcer ses frontières. Du jour au lendemain, les haragés tunisiens des côtes ont été décrets immédiatement expulsés. La compagnie Air Mistral, propriété des Postes italiennes, effectuait alors deux vols quotidiens pour déposer 30 Tunisiens (plus deux flics par expulsés) à chaque voyage. Fin avril, alors que des permis de séjour temporaire leur sont délivrés qu'ils comptent-goutte les camps d'accueil provisoires changent de fonction en devenant par décret des centres de rétention. Maintenant que les haragés ont été très seich leur nationalité (il y a aussi des Egyptiens ou des Libyens) et leur date d'arrivée, leur destin est scellé : ce sera l'expulsion forcée ou l'attente en Italie pendant plusieurs jours des individus qui se révoilent, comme ce fut par exemple le cas au centre de Santa Maria Capua Vetere. Là, les retenus ont même obtenu que les Tunisiens du camp arrivés après le 5 avril observent le leur tour un titre de séjour temporaire et que ceux des autres nationalités puissent déposer une demande d'asile. Certains, logiquement méfiants de l'accord passé, ont aussi directement regagné leur destination en quelques jours après l'accord, 90 retournent organisés et réajustent une évasion collective. A Pizzallo, en Sicile, ce furent une quarantaine d'Egyptiens et de Somaliens qui se sont évadés d'été. Ceux qui ont été relâchés ont été envoyés en prison. Au cours de leur trajet, ils ont rencontré leurs multiples tentatives d'entrer en Italie et leur départ vers les trois camps libyens où ils

ont été érigés en mode de gestion, en vertu des accords migratoires entre l'Europe et la Libye. Dans ce pays, les représentants du CNT (conseil national de transition) ont d'ailleurs assuré à plusieurs reprises à l'Italie et à la France, que les accords signés avec Kadafi dans la matière resteraient en vigueur s'ils parvenaient à s'emparer du pouvoir. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle l'OTAN ne bombarde pas la marine libyenne, dont l'Europe a trop besoin pour surveiller ses frontières extérieures. Dans les centres de rétention permanents, les révoltes et résistances ont également continué. Le 21 avril par exemple, 15 sans-papiers parvenaient à s'évader de celui de Modène, après avoir scindé les barreaux d'une fenêtre. Le 2 mai à Milan, sept Tunisiens rafles à Gênes se révoilaient dans le centre. Incarcérés, ils seront condamnés à 10 mois de prison. Des manifestations ont eu lieu devant les centres de rétention de Santa Maria Capua Vetere ou de Brindisi, Bari, Turin, Modène, Bologne, Manduria, Santa Maria Capua Vetere ou en d'autres lieux.

À partir du 15 avril, au fur et à mesure que les permis de séjour sont délivrés, des milliers de haragés tunisiens tentent de poursuivre leur voyage. Souvent transportés puis abandonnés en rase campagne, ils finissent toujours par rejoindre à pied un centre de rétention, un train vers le nord, direction Ventimille et la frontière italo-française. Au prix de dizaines de refus de passage par les gardiers français (qui suspendent même tout le trafic ferroviaire le 17 avril), ils finissent généralement par réussir à passer. Après tout ce périple, pas étonnant qu'un de leurs slogans qui fuse spontanément dans les rassemblements et manif à Paris soit « on est là / on est là / on bouge pas ! ».

Après plus de deux mois de galère et de détresse, les radicaux de service pour tenter de justifier sa collaboration à la rafle : « Les contacts sur place ont été rendus très difficiles par la présence de collectifs militants anarchistes ou radicaux qui ont préféré dénigrer l'action et l'engagement de la Ville et des associations plutôt que d'accompagner et d'aider réellement les ressortissants tunisiens. Ils ont pris sur leur responsabilité en entraînant des derniers à rester sur place - à l'exception d'une dizaine qui ont accepté hier soir de rejoindre une structure d'hébergement - et en les encourageant explicitement à affronter les forces de l'ordre ».

Toutefois le même paternalisme gerbant contre tous les pouvoirs, avec ou sans papiers. Comme si les tunisiens du Collectif de Lampedusa à Paris, dont une partie a participé aux émeutes et affrontements en Tunisie pour chasser - comme des milliers d'autres - Ben Ali du pouvoir, n'étaient pas capables tous seuls de construire un rapport de force et de vouloir en découdre avec les chiens en uniforme qui leur pourrissent la vie, et trop débiles pour se permettre de reluser les mièvreries tabassées de la table de la mairie et de ses alliés associatifs. Les haragés concluent ainsi, deux jours plus tard, leur réponse au maire de Paris : « Vous nous avez humiliés, calomniés en nous traitant comme des enfants immatures par votre procès ! Ce temps est révolu, vive la liberté dans la dignité ! ».

### MAIRIE DE PARIS

## Rafle au 51 avenue Bolivar...

4 mai. Juste avant 14h, près de 300 keufs (dont un hélicoptère de la Sécurité civile équipé de deux caméras) sont intervenus à la demande de la mairie de Paris pour expulser le 51 avenue Bolivar, et rafler les tunisiens du Collectif de Lampedusa à Paris.

La porte a tenu un peu de l'extérieur en résistant aux gardarmes mobiles, et surtout de l'intérieur, où la soixantaine de sans-papiers et la vingtaine de camarades revenus ou restés dedans pour défendre le lieu ont tenu la porte en une mêlée humaine renforcée de planches-porcs/boucliers. Après un temps qui a semblé infini de colère et de rage, les gardarmes mobiles ont enfoncé toute résistance et se sont littéralement rués, matraques en main, à la charge. Un premier groupe s'est réfugié dans les étages, un second avec la plupart des compagnons et camarades en sous-sol. Ce second groupe, voyant que la porte n'était tenue que par quatre gros civils, a lancé une contre-charge, piétinant les boucles au passage, vers la sortie. Quelques haragés avec nous sont parvenus à s'échapper, avant que les keufs à l'extérieur ne nous arrêtent puis nous renvoient rejoindre la centaine de manifestants postés à distance à l'extérieur.

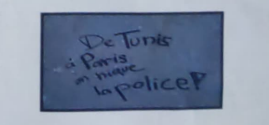


Près de 130 haragés tunisiens ont été embarqués dans trois cars, vers les coms du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> arrondissements (c'est une quinzaine de camarades chépiés lors de ces embarquements qui ont suivi). Pendant tout le temps de cette rafle surprotégée (le ministre de l'Intérieur Guéant est venu en personne à la mairie du XIX<sup>e</sup> juste avant l'opération), la grosse centaine de manifestants (les occupants et leurs amis plus un paquet de gauchistes accourus pour beaucoup faire bonne figure) a tenu bon face aux flics, bouclant «Liberté ! Liberté !» aux migrants tunisiens sortis par groupes et enfermés dans trois cars, mais aussi : « Delanoë, premier des Benalites », « Flics pour assassins », « Guant facho, on aura le pen », « Confessé collabo », « Le responsable des Verts se faisait sauter au milieu des flics pendant la rafle », etc. Avec de la rage, beaucoup de colère et de tension.

On a essayé en vain dans un mouvement rapide et peu suivi de bloquer le premier des cars emmenant les haragés tunisiens. Les lignes de CRS se sont renforcées peu à peu, encadrant les manifestants contre les grilles du parc des Buttes-Chaumont. C'est quand les trois employés de la Sécurité de la Ville de Paris ont voulu retourner la grille et en ont été la encore physiquement empêchés, que les CRS ont chargé, et que tout le monde restant a quand même réussi à rentrer dans le parc (dans les coups échangés, un CRS s'est fait tirer sa matraque, plusieurs copains ont pris des coups pour tenir ouverte cette porte le temps de faire sortir tout le monde de la nasse, les CRS se sont mangés dans la face des poubelles et des pots de géraniums, etc.).

Après plus de deux mois de galère et de détresse, les radicaux de service pour tenter de justifier sa collaboration à la rafle : « Les contacts sur place ont été rendus très difficiles par la présence de collectifs militants anarchistes ou radicaux qui ont préféré dénigrer l'action et l'engagement de la Ville et des associations plutôt que d'accompagner et d'aider réellement les ressortissants tunisiens. Ils ont pris sur leur responsabilité en entraînant des derniers à rester sur place - à l'exception d'une dizaine qui ont accepté hier soir de rejoindre une structure d'hébergement - et en les encourageant explicitement à affronter les forces de l'ordre ».

Toutefois le même paternalisme gerbant contre tous les pouvoirs, avec ou sans papiers. Comme si les tunisiens du Collectif de Lampedusa à Paris, dont une partie a participé aux émeutes et affrontements en Tunisie pour chasser - comme des milliers d'autres - Ben Ali du pouvoir, n'étaient pas capables tous seuls de construire un rapport de force et de vouloir en découdre avec les chiens en uniforme qui leur pourrissent la vie, et trop débiles pour se permettre de reluser les mièvreries tabassées de la table de la mairie et de ses alliés associatifs. Les haragés concluent ainsi, deux jours plus tard, leur réponse au maire de Paris : « Vous nous avez humiliés, calomniés en nous traitant comme des enfants immatures par votre procès ! Ce temps est révolu, vive la liberté dans la dignité ! ».



## Coup de soleil pour les touristes, coups de matraques pour les révoltés

Dimanche 22 mai (et la veille) se tenait sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris le « village du bouam ». En fait une opération publicitaire organisée par la mairie et l'Office du tourisme tunisien pour vendre la Tunisie aux promoteurs et aux touristes. Deux ans 16h, une cinquantaine de barrages et de personnes solidaires se sont impliqués dans cette opération de « coup de soleil » pour la Tunisie, « Papiers, Liberté », « solidarité avec les sans-papiers », « Dénonciation des Résolutions » et autres slogans ont parcouru les stands, tandis que le tract « dessous était distribué. Enfin, malgré le harcèlement et la pression physique des vigiles, nous avons réussi à faire notre petit bouam avant de nous aller, comme nous étions venus, nous enlever.

Voilà le tract distribué :

L'ÉTAT FRANÇAIS a soutenu le gouvernement de Ben Ali jusqu'à la dernière seconde, et continue aujourd'hui d'apporter son soutien au nouveau gouvernement, pour défendre les mêmes intérêts économiques.

A l'heure où la révolte continue en Tunisie et où la répression ne cesse de s'accroître, les médias parisiens et les journaux nous inondent de publicités vantant le retour au calme en Tunisie, et, comme du cynisme, ces publicités trouvent leur inspiration dans la rébellion sanglante de la révolte tunisienne : « Il parait qu'en Tunisie les balles fusent », illustre par un terrain de golf, une autre affiche nous propose d'aller se détendre face à une mer d'huile, tandis que des centaines de bateaux quittent ces mêmes côtes pour l'Europe.

S'ils ont la chance d'éviter le harcèlement des gardes-côtes ou de ne pas couler en mer, les seuls hôtels auxquels ces milliers de migrants peuvent prétendre sont des centres de rétention, des camps gérés militairement ouverts pour l'occasion ou des foyers gérés par des associations humanitaires grossièrement rémunérées décrits par leurs occupants comme des prisons. Ils sont de plus chassés quotidiennement par la police dans la rue.

Et si les touristes décident eux-mêmes quand partir et combien de temps pour les vacances, les États européens se réservent le choix du peu de migrants qu'ils gardent et du reste qu'ils jettent, au travers d'expulsions quotidiennes.

Ce week-end, place de l'Hôtel de Ville, on admire la vitrine de la complicité à la guerre et à l'exploitation, sous couvert de solidarité économique.

Aux côtés des barrages en lutte,

Ni tourisme, ni frontières  
Des papiers pour tous ou plus de papiers du tout !



## Toujours plus de flouze pour les friqués et de répression pour les révoltés !

Aujourd'hui samedi 11 juin, une trentaine de barrages et de solidaires sont allés perturber le salon de l'immobilier tunisien, porte de Champerret (17e) à Paris. Dernière, une banderole « Ni business ni frontières », nous avons effectué un petit tour du hall en distribuant le tract « dessous », et en chantant « Des papiers pour tous », « ni frontières, ni business... Malgré la lourde présence des gros bras au service des riches, cela ne nous a pas empêché de venir perturber ce salon, ni de sentir l'odeur de nombreuses boules puantes qui ont éclaté sous nos pieds avant de partir.

Depuis la veille, on pouvait aussi voir de grands tags dans le quartier : « Détruisons la propriété », « Brûlons les frontières », « Vive la révolution », « A bas le commerce », « Liberté pour tous avec ou sans papiers », tandis qu'une énorme banderole en français et en arabe était suspendue non loin, au-dessus du périphérique : « Ni business ni frontières ».

Voilà le tract distribué :

Bienvenue au salon de l'immobilier tunisien. Là-bas, il y a toujours des affaires à faire en Tunisie. Cette foire commerciale ne s'adresse pas seulement aux entrepreneurs français qui voudraient faire des investissements localisés en profitant de leurs liquidités pour se faire de la thune sur le dos des pauvres de là-bas, ou aux riches Français qui voudraient acheter une belle demeure. Il concerne aussi les riches ressortissants Tunisiens qui voudraient investir dans une résidence secondaire ou dans un bien immobilier.

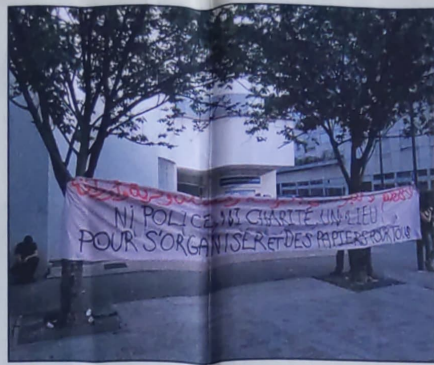
A ces derniers, l'Etat français dit bienvenue. Il encourage même ce salon depuis 4 ans. Avec ou sans Ben Ali, business is business. Avec ce changement de façade ou sans lui, les puissants arrivent très bien à s'entendre pour faire fructifier leurs privilèges économiques. Dictature ou démocratie n'altère que très marginalement ces rapports-là : au final, c'est bien l'argent qui gouverne.

Quant aux milliers de barrages qui ont réussi tant bien que mal à quitter la Tunisie, les États européens ont investi pour eux depuis plus de 20 ans dans d'autres types de biens immobiliers : des centres de rétention et pour l'occasion, des camps gérés militairement. Ayant lutté, les plus « chanceux » pourraient obtenir un « bon » pour dormir dans un gymnase sous le contrôle des flics de la Mairie de Paris ou très provisoirement être parqués dans des foyers humanitaires décrits par leurs occupants comme des prisons. Et encore, il faut qu'ils parviennent à échapper à la chasse quotidienne que leur mène la police dans la rue et les transports. Pour ceux qui essaient d'occuper des immeubles vides pour habiter et s'organiser, leurs propriétaires, qui s'agissent de la Mairie de Paris ou de l'Atam qui est un des plus gros gestionnaires de foyers, ne leur réservent pas un meilleur sort : de toute façon expulsion à coups de matraques, et au choix arrestation, garde-à-vue, arrêt de reconduite à la frontière, enfermement en centre de rétention voire départ forcé... Au final, c'est l'Etat qui fait le tri entre le peu de migrants autorisés à rester et les très nombreux autres, condamnés à trimier dans des boulots de merde faute de carte de séjour et à faire sans cesse attention au risque de se voir expulser hors du territoire.

Organisé par l'entreprise OrsaF tenue par la famille Landoulsi qui a bâti sa fortune sur le marché de l'immobilier tunisien, ce salon se confrotait du sort réservé aux barrages. Comme il voudrait bien enterrer une révolte qui continue de grandir en Tunisie malgré une répression toujours plus acharnée, puisqu'il faut bien que l'économie continue de tourner.

NI BUSINESS ! NI FRONTIÈRES !

Au côté des Tunisiens en lutte,  
des papiers pour tous ou plus de papiers du tout !  
Tant qu'il y aura des papiers et de l'argent,  
il n'y en aura jamais assez pour tous !



## Air France expulseur

Alors qu'Air France participe activement aux déportations de l'Etat Français (traquer, enfermer, expulser les sans papiers et s'en prendre à celles et ceux qui en sont solidaires), le petit texte suivant a été distribué mi-février devant diverses agences de la compagnie.

Le JEUDI 12 JANVIER, le vol Air France Paris-Douala doit faire demi-tour alors qu'il est déjà engagé sur le tarmac : plusieurs personnes sont debout dans l'avion et se révoltent contre l'expulsion d'un homme muni de force par plusieurs policiers.

Le SAMEDI 15 JANVIER, V. une dame thaïlandaise, doit être expulsée via le vol Air France Paris-Bangkok. Elle laisse à son mari gravement malade et une vie d'exploitant sans un fabriqueur des petits papiers à la mode pour de grandes marées françaises. Des personnes se rendent à l'embarquement pour informer passagers et passagères de la situation de V. S'apercevant de leur présence, le personnel Air France appelle la police et les accuse d'« incitation à l'émence ». V a été expulsée.

Le JEUDI 20 JANVIER, un Malien dit sans papiers est embarqué de force sur le vol Air France Paris-Bamako. Il pousse. Plusieurs personnes à bord se solidarisent avec lui. Des membres d'Air France essaient de les calmer en leur faisant croire que l'exploitant serait un dangereux criminel, une technique souvent employée pour calmer les passagers incriminés des expulsions. Plusieurs escouades policières montent à bord et débarquent 14 personnes pour les placer en garde à vue. Le monsieur qui devait être expulsé est également retenu sous le vol.

Durant cette même semaine 4 personnes sont placées en détention préventive pour leur participation à la lutte contre les expulsions. Plusieurs d'entre elles ont été arrêtées à l'embarquement pour le Congo Brazzaville via un vol Air France. A Rouen ils ont été arrêtés par des policiers américains et remis à leur embarquement. Lors de l'embarquement frappé, l'un d'eux vomit dans l'avion et étale de sang la parole d'ivoire. Le commandant de bord claquette par le personnel au sol refuse d'être rendu complice et de nettoyer l'avion et le chef de cabine qui efface les traces du tabourage.

En septembre 2008, une jeune Camerounaise expulsée du Royaume-Uni est montée de force sur un vol Air France par des gardes de sécurité anglais alors qu'elle refusait d'être expulsée. Suite aux coups qu'elle refusait, elle fut une hématome. L'équipage Air France l'embarqua tout

de même, mais à l'arrivée, les autorités camerounaises refusant de la laisser entrer sur le territoire, craignant qu'elle ne meure. Réclamant des Grande-Bretagnes par la compagnie, elle passa plus d'une semaine dans un faux local roulant.

Selon la convention de Tokyo, un commandant de bord a pour mission de faire débarquer tout ce qui est à bord de son appareil. Si comme le prétend Air France, les pilotes demandaient leur consentement aux personnes expulsées, la plupart seraient retournées de l'avion et les clients d'Air France ne seraient pas obligés de protester.

La collaboration d'Air France à la gestion des flux migratoires va de toute façon encore plus loin. En effet, non content de s'enrichir en expulsant quotidiennement sur ses vols commerciaux, Air France a depuis 2003 franchi un nouveau pas dans sa collaboration active aux expulsions, en se portant partie civile pour réclamer des dommages et intérêts à celles et ceux qui sont en procès pour s'être opposés à des expulsions à bord de leur avion.

L'Etat Français comme la plupart des Etats européens, a fait de la chasse aux personnes dites sans papiers une priorité. Pour cela, il a besoin de collaborateurs réels. En tant que transporteur, Air France, comme d'autres compagnies telles Algea, Anz, en fait partie. Il ne tient qu'à nous de faire savoir que nous n'apprécions pas cette collaboration active.

Ni expulsion ni rétention, libère !

## MARSEILLE

### 100 % Liberté !

Après l'incendie du centre de rétention du Canet à Marseille le 9 mars par des barrages (un est toujours incarcéré), les camarades continue la lutte et la solidarité. Ils ont accueilli une partie de ceux qui continuent d'arriver de l'intérieur dans un squat, la Chrysalide, expulsé le 30 mai. Mais aussi organisé plusieurs manifs, et des rassemblements devant le centre de rétention. Voici un de leurs tracts.

Comme ailleurs en France, depuis quelques semaines, des dizaines de migrants, pour la plupart tunisiens, débarquent à la Porte d'Aix.

Les révoltes en Tunisie de l'hiver dernier ont entraîné la déstabilisation du régime et ainsi ouvert une brèche dans les frontières vers l'Europe et notamment vers l'Italie. Des dizaines de milliers de personnes, issues de différents pays (Tunisie, Libye, certains pays d'Afrique Subsaharienne...) tentent de rejoindre l'île italienne de Lampedusa. Le trajet de 167 km qui sépare l'île des côtes tunisiennes n'est pas sans danger. Pour les uns, c'est la mort, les autres sont accueillis par la police (parfois par des coups de feu). Lampedusa est une véritable prison à ciel ouvert. De là, ils sont transférés vers d'autres centres fermés où des révoltes éclatent. Le vent de la révolte tunisienne traverse la Méditerranée. La moitié des italiens sont défaits, l'Etat italien se retrouve contraint à délivrer des milliers de visas Schengen pour raison humanitaire, un bon moyen de se débarrasser du « problème ».

Munis de ce faux papier, beaucoup de migrants cherchent à rejoindre la France. Les autorités ne reconnaissent pas la validité de ces documents, certains migrants voient leurs papiers déchirés par la police française. Des centaines d'entre eux déjouent les contrôles et réussissent à entrer en France. La dernière semaine d'avril, des rafles massives ont lieu dans plusieurs grands villes (Paris, Marseille...). Porte d'Aix le 27 avril dernier, une cinquantaine de Tunisiens se font contrôler : certains sont incarcérés, d'autres sont directement déportés vers l'Italie, et quelques uns arrivent à y échapper. La chasse est ouverte. La gare St-Charles, comme tous les axes utilisés par les migrants, est quadrillée par l'armée et la police. Les frontières deviennent de véritables murs de barrières à l'intérieur des villes. Cette situation dépasse les cadres habituels de gestion des populations, les structures d'enfermement et de contrôle sont débordées ; ce qui se dessine, c'est le renforcement des frontières à l'intérieur même du territoire. Les mesures d'exception deviennent la norme.

Tandis que les autorités essaient à tout prix de disperser les migrants pour les rendre vulnérables et isolés, certains associations, se faisant les relais de l'Etat, tentent de les convaincre de partir « volontairement », en leur offrant 300 euros. Ils ne peuvent donc compter que sur leur détermination et la solidarité des populations locales. Certains habitants du quartier les hébergent spontanément, des commerçants leur apportent de la nourriture, des squats leur ouvrent leur porte...

La « révolution » en Tunisie, initiée par des soulèvements populaires, a fait déloger Ben Ali. Mais hormis quelques figures

## PIQUETS

Un centre de rétention provisoire (CAI) constitué de grandes tentes et situé dans l'ex-caserne militaire An-doffalo, à Caserta (près de Naples), a été ouvert le 18 avril en Italie, en grande partie pour y enfermer les barrages Tunisiens. Il s'agit d'un centre d'attente jusqu'à ce qu'ils soient transférés dans des centres de rétention de France. Le 4 mai, elle a servi à accueillir 130 barrages tunisiens et chérifs, en attendant l'expulsion (du 51 rue Bulveret, 13e). Plusieurs d'entre eux ont été enfermés au centre de rétention puis déportés. Le 2 juin, elle a servi à accueillir des pas de force ceux qui occupent le gymnase rue de la Fontaine au Roi (11e), à l'aide d'une trentaine de ses vigiles : distribution de « coupures » nominatives, fermeture à 22h et le 6 juin.

## CREVAISONS

Le 21 mai à Paris, plusieurs voitures ont été dégradées (pneus crevés et tags au marqueur) quai de Valmy. On pouvait notamment lire sur celles de la mairie de Paris : « Lampedusa ! », « Vas-y toi même dans ton foyer de merde, Bertrand ! », ou sur celle de la Croix Rouge (gestionnaire de prisons pour étrangers en Italie, Espagne et Belgique) : « Matons ! » et « Efface ! ». « Je construis des prisons, chez sur mon pays-brève ».



## FERMETURE

« Complices et solidaires des révoltes des migrants ici et dans toute la Méditerranée, on ne pouvait pas rester indifférents face à l'incarcération de 7 Tunisiens accusés de la dernière rébellion dans la centre de rétention de ville Corail à Milan !

Dans la nuit du 10 au 11 mai, quelques heures avant le procès-farce contre eux, nous avons fermé via Corail avec une chaîne épaisse et deux gros cadenas, dans le but de fermer des bâtons dans les roues aux militaires et à la fiscalité qui transite par cette rue. A la chaîne était accrochée une banderole avec le tag « fermer les centres de rétention ».

La révolte est la réaction naturelle contre ceux qui nous oppriment : la juste réponse à un système toujours plus coercitif et répressif. Quoique cette dernière rébellion ne passe pas inaperçue !

Un salut aux compagnies et aux compagnons incarcérés à Bolagne ! »

« Ces barrages qui tentaient de rejoindre la France ont été relâchés à Gênes et enfermés à Milan, où ils se révoltent le 2 mai. Ils occupent 10 mètres de prison.

## ÉMEUTE

Le 9 juin à Turin, près de 70 Egyptiens convoqués au commissariat de corso Verona pour compléter leur dossier sont tombés dans un piège : des bus les attendaient pour les transporter à l'aéroport dans un charter. Leurs amis et parents, plus des dizaines d'individus solidaires ont tenté d'empêcher les bus de partir, provoquant un début d'émeute avec le matériel urbain du coin (canettes des containers à verre renversés, tubes métalliques d'un chantier, pavés). Ce blocage actif de la circulation et les petits affrontements n'ont malheureusement pas suffi. Partie remise ?



## «Soutiens» ou «solidaires» ?

C'est dans la brèche ouverte par les sans-papiers que se sont engouffrés ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont organisés pour trouver leurs propres modes d'intervention. Très vite, nous nous sommes en effet rendu compte que la position de soutien était insuffisante, et nous nous sommes considérés comme des acteurs à part entière dans cette lutte. La lutte des sans-papiers est aussi la nôtre, pas seulement parce que les sans-papiers représentent la figure extrême d'une précarité qui pèse sur tous. Les mêmes outils répressifs servent aussi bien, par exemple, à nous empêcher de circuler librement qu'à arrêter les sans-papiers : les dispositifs de contrôle et de domestication de la main d'œuvre pour nous rendre exploitables sont souvent les mêmes, sinon du même ordre. En s'opposant avec succès au contrôle hiérarchique des associations, les collectifs autonomes de sans-papiers nous offrent une possibilité d'empêcher ces dispositifs de fonctionner, à nous la saisir. Cette prise de conscience impliquait bien sûr de prendre en compte la différence de situation vis à vis de la répression entre ceux qui ont des papiers et ceux qui n'en ont pas. Nous avons donc cherché nos propres modes d'action dans cette lutte pour la régularisation de tous les sans-papiers en disant qu'elle était aussi celle de la liberté de circulation et d'installation pour tous.

Le collectif « Des Papiers Pour Tous » [1996-97], par exemple, a commencé à intervenir concrètement, le plus souvent par des occupations, contre tous les rouages du dispositif de contrôle des sans-papiers, en particulier dans tous les lieux où la délation permet des arrestations (administrations comme la Poste ou l'ANPE, direction des foyers pour migrants...) et dans les lieux où l'organisation l'exploitation a moindre coût de la main d'œuvre immigrée (par exemple la CAF qui refuse de verser leurs prestations aux immigrés sauf quand les mieux informés tentent des recours). Nous voulions que tout le monde puisse s'empêcher de cette question en sortant de la relation immo-soutiens, sans se laisser ni aux « spécialistes de l'immigration » ni aux cartelliers.

[Titre de la Brochure n°4 du Collectif anti-expulsions, décembre 2001]

# LE RÉMOULEUR

## LOCAL AUTO-ORGANISÉ DE LUTTES ET DE CRITIQUES SOCIALES

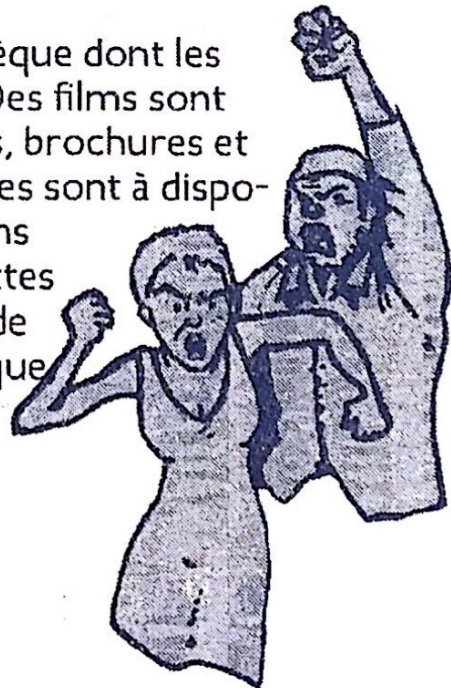
Le Rémoleur est un lieu ouvert pour se rencontrer, échanger et s'organiser. On peut s'y réunir, boire un café et discuter, lire, écrire des tracts, trouver des infos...

S'organiser collectivement, hors des syndicats, des partis et des structures hiérarchiques. Pouvoir se donner des armes pour le futur par la diffusion d'idées et de pratiques, en discutant et en confrontant nos positions politiques.

Apporter force et consistance aux luttes présentes et à venir. Parce que, nous voulons transformer radicalement cette société, ni plus ni moins ! Tendre vers un monde sans exploitation ni domination, sans État ni frontière, sans argent ni propriété privée...

Le local contient une bibliothèque dont les livres peuvent être empruntés. Des films sont également accessibles. Des tracts, brochures et affiches ainsi qu'un fond d'archives sont à disposition. Par ailleurs, nous cherchons toujours : des archives sur les luttes passées ou présentes, des livres de critique sociale pour la bibliothèque, des affiches, des films...

106 RUE VICTOR HUGO  
93 170 BAGNOLET  
MÉTRO ROBESPIERRE (L9)  
OU GALLIENI (L3)



## Table des matières

Résumé.....	3
Sommaire.....	5
Sigles et Acronymes.....	5
Table des Figures.....	9
Table des Encadrés.....	10
Introduction.....	11
Le phénomène de la <i>harga</i> , une réponse à la fermeture des frontières.....	14
Les ‘départs révolutionnaires’ comme événement.....	16
<i>Harga as Politics</i> .....	19
Une enquête multi-située de long cours : acteurs et méthodes.....	22
Les parcours des <i>harraga</i> .....	22
Les mobilisations en France en 2011.....	26
La cause de la <i>harga</i> dans la Tunisie post Ben Ali.....	27
Un découpage par acteurs.....	30
Partie I.....	33
Parcours migratoires des ‘Tunisiens de Lampedusa’.....	33
Introduction Partie I.....	35
Chapitre 1.....	39
Partir pendant la révolution.....	39
Introduction.....	39
Section A - La révolution vue par les <i>harraga</i> .....	41
« Les gens voulaient changer pour vivre bien ».....	41
« On était enfin libres ».....	42
Section B – Les départs de 2011 : un mouvement collectif.....	44
« En 2011, tout le monde est organisateur ».....	44
« Vas-y, parce que tout le monde va partir ».....	46
« En 2011, c’était enfin possible ».....	48
Section C – Tenter sa chance... en Europe.....	51
Le désir d’une vie meilleure.....	51
L’Europe entre proximité.....	53
...et inaccessibilité.....	55
Conclusion.....	57
Chapitre 2.....	59
Arriver en Italie et en France en 2011.....	59
Introduction.....	59
Section A – Les parcours des <i>harraga</i> en Italie : de Lampedusa à la frontière franco-italienne.....	63
Lampedusa, théâtre de ‘l’invasion’ et espace de rencontre.....	63
L’accord du 5 avril comme point tournant : les <i>harraga</i> d’avant.....	67
...et ceux d’après.....	72
Section B – La course d’obstacles des <i>harraga</i> à Paris.....	78
Différentes modalités de (non) accueil, visibilité dans l’espace public.....	78
Les interstices de la ville, lieux de refuge et de rassemblement.....	81
Le « non choix » du retour.....	85
Conclusion.....	89
Chapitre 3.....	91

L'après 2011 : devenir des sans papiers comme les autres.....	91
Introduction.....	91
Section A – En France entre débrouille et menace d'expulsion .....	93
Les difficultés de régularisation.....	93
Le risque concret d'expulsion.....	94
Section B : Les retours et l'immobilité forcée en Tunisie .....	97
Le piège du 'retour pour régularisation' .....	97
L'expulsion comme étape : répartir coûte que coûte .....	98
Conclusion .....	100
Conclusion Partie I.....	103
Partie II.....	107
Les arrivées de 2011 en France : de la 'cause tunisienne' à la 'cause des Tunisiens de Lampedusa' .....	107
Introduction Partie II.....	109
Chapitre 4.....	113
Les campements comme espace de participation à la révolution à distance .....	113
Introduction.....	113
Section A – Les campements de Paris et Marseille : espaces d'engagement et de mobilisation.....	116
La 'vie sociale' des campements : acteurs et modes d'action .....	116
L'engagement des acteurs tunisiens aux campements : un engagement pour la révolution ? .....	119
Section B – Les ressorts de l'engagement .....	128
« Après la révolution tout le monde voulait faire quelque chose » .....	128
« Je n'ai pas fait la révolution là-bas, je suis politique et je l'ai raté. Je m'en voulais » .....	130
« On était redevables, je me sentais redevable envers eux » .....	133
Section C – Les modes d'action sur les campements et au-delà.....	137
Entre action sociale, défense des droits et intermédiation .....	137
Du plaidoyer auprès des institutions en France, en Europe... et en Tunisie .....	141
Section D – La circulation des engagements : des élections tunisiennes aux nouveaux campements parisiens .....	145
Les élections tunisiennes d'octobre 2011 et les 'Tunisiens de Lampedusa' .....	145
De la campagne 'on vit ici on vote ici' à l'engagement pendant la 'crise de l'accueil' .....	148
Conclusion .....	151
Chapitre 5.....	153
Collectifs, occupations et squats : la 'ballade des Tunisiens de Lampedusa' .....	153
Introduction.....	153
Section A : Du campement à la rue, de la rue à l'occupation.....	156
Les débuts de l'engagement : « Pour moi la lutte a commencé du moment où on s'est regroupés ».....	156
La naissance du collectif des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris' .....	158
Revendiquer 'des papiers et un lieu pour vivre et s'organiser' en tant que 'fils de la révolution' .....	161
Section B – L'expérience de l'occupation du 51 rue Simon Bolivar .....	165
Les modes d'organisation sur place : entre élaboration des stratégies de lutte et gestion du quotidien .....	165
L'engagement auprès des 'Tunisiens de Lampedusa' comme 'occasion de rencontre' .....	169

Les dernières heures de l'occupation entre pression institutionnelle et policière.....	173
Section C – De la mobilisation au retour à la débrouille .....	180
L'après Bolivar entre occupations, rassemblements et manifestations .....	180
#Botzaris36, un enjeu tunisien.....	184
La fin de l'été 2011 : division et retour à la débrouille.....	186
Section D – Contrepoint marseillais : l'expérience du squat de la Chrysalide.....	188
Les ressorts de l'engagement : s'opposer à une rafle .....	188
La vie dans le squat : une cohabitation complexe.....	191
Comment se mobiliser : projections et réalité.....	192
Conclusion .....	197
Conclusion Partie II .....	199
Partie III .....	201
La 'cause de la <i>harga</i> ' dans la Tunisie de l'après Ben Ali .....	201
Introduction Partie III .....	203
Chapitre 6.....	205
La politisation de la <i>harga</i> et la cause des disparus.....	205
Introduction.....	205
Section A – « Pour la première fois » : 2011 comme ouverture d'un espace de mobilisation sur les questions migratoires.....	208
La <i>harga</i> dans la Tunisie de Ben Ali, entre répression et contestation .....	208
Les mobilisations des premiers mois de 2011 : Tunisie pays de départ et pays d'accueil.....	214
"‘C'est en ce moment que la Tunisie, pour la première fois, a dit "non" .....	218
Section B – Les politiques migratoires après 2011 : une dialectique d'invisibilisation et visibilisation.....	227
Invisibilisation : entre manque de transparence et éloignement .....	227
Visibilisation : l'inclusion de la société civile comme 'polissage démocratique' ? ..	235
Conclusion .....	239
Chapitre 7.....	241
La 'société civile' : un partenaire dans la gestion de la <i>harga</i> .....	241
Introduction.....	241
Section A – La gestion des migrations entre coopération institutionnelle et institutionnalisation de la société civile .....	244
L'État tunisien : une coopération insatisfaisante .....	244
La société civile 'active et responsable', un partenaire privilégié .....	246
Section B – Favoriser le retour : la société civile comme outil .....	250
Lemma, l'importance d'avoir la société civile 'à bord' .....	250
'Retour définitif' et 'expulsion', des mots 'effacés du vocabulaire' .....	252
Section C : 'Sensibiliser' sur les dangers de la <i>harga</i> : une question de créativité .....	258
SALEMM – se rapprocher du public 'cible' .....	258
Le théâtre de l'opprimé : d'outil d'émancipation à outil de sédentarisation .....	264
Les associations partenaires, entre cooptation et résistance .....	266
Conclusion .....	270
Chapitre 8.....	271
La Tunisie comme nouvel espace transnational de contestation du régime des frontières	271
Introduction.....	271
Section A – L'après Ben Ali : ouverture d'un espace transnational de mobilisation ....	276
En 2011, rendez-vous en Tunisie.....	276
Boats4People : défendre les droits des migrants en mer.....	279

Section B – La mobilisation des familles des disparus : entre demandes de vérité et justice et dénonciation du régime des frontières.....	282
Le naufrage de septembre 2012 : une mobilisation des deux rives .....	282
Les Forums Sociaux Mondiaux : une nouvelle étape dans la transnationalisation....	285
Section C - Les mobilisations pour la liberté de circulation : entre le local et le transnational.....	290
Article 13 .....	290
No Borders Tunisia.....	292
Alarm Phone Tunisie .....	295
Conclusion .....	298
Conclusion Partie III.....	299
Conclusion .....	301
Bibliographie.....	307
Autres Sources Mobilisées.....	327
Sources audiovisuelles.....	329
Fictions et témoignages.....	329
Sources associatives et militantes .....	330
Presse .....	333
Sources institutionnelles .....	335
Annexes.....	337
Liste des entretiens mobilisés .....	339
Liste des observations mobilisées.....	341
Chronologie récapitulative de l'enquête de terrain.....	343
Archives de la lutte des 'Tunisiens de Lampedusa à Paris' .....	345